This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HKLY 3

Digitized by Google

Fr 27.88

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1901

Digitized by Google

Fr 27.88

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND
Dec 1, 1920

Digitized by Google

UNE LETTRE

DU P. JOSEPH DU TREMBLAY

Le diplomate dont l'histoire a gardé le souvenir toujours vivace sous le nom de l'*Éminence grise* n'est pas un inconnu pour les Angevins[1]. C'est en 1606 que le P. Joseph fit sa première apparition dans la capitale de l'Anjou. A cette date, sur l'invitation des chanoines de la cathédrale, le Père prêcha à Saint-Maurice durant les huit jours de l'octave de la fête du Saint-Sacrement[2].

A la fondation du couvent des Capucins de Saumur en 1607 et 1608[3], à la réforme de l'abbaye de Fontevrault, à l'établissement des Calvairiennes à Angers en 1619[4], à la bataille des Ponts-de-Cé en 1620[5], au récit de tous ces événements sont encore intimement liés le nom et le souvenir de ce même religieux, l'*Ange tutélaire d'Angers*[6], sur

[1] Le P. Joseph, capucin, né à Paris le 4 novembre 1577, était fils de Marie de la Fayette et de Jean Le Clerc du Tremblay, ambassadeur de France à Venise. Il se fit capucin au noviciat d'Orléans, le 2 février 1599, et mourut en 1638, à Rueil, le 18 décembre.

[2] Précédemment le Père avait prêché, cette même année, un sermon à Saint-Maurille, le dimanche de la Quasimodo.

[3] *Arch. de M.-et-L.*, série H., Dossier des capucins de Saumur.

[4] *P. Simon-Mallevaud.* Annales des Calvairiennes.

[5] *Journal* de Jean Louvet.

[6] Cf. dans les *Annales franciscaines*, 1886, p. 25 et suiv., une assez longue monographie du couvent des Capucins d'Angers, étude faite par le P. Léopold de Chérancé, en collaboration avec M. Léon de Kerval et M. Auguste Launay. — *Arch. munic.* BB. *Journal* de Louvet.

Digitized by Google

l'histoire duquel s'est si malencontreusement exercé, au XVIIIe siècle, l'abbé Richard, des Rosiers.

La *Revue des Facultés de l'Ouest* publie en ce moment une remarquable étude sur les influences du P. Joseph au moment critique et difficile du siège de La Rochelle. Voici, dans le même genre d'idées, une lettre que je crois inédite, du même P. Joseph du Tremblay.

Cette lettre fut écrite l'année qui suivit la prise de la citadelle protestante. Elle montre, dans son auteur, qu'il y avait toujours sous le froc monacal l'âme de l'ardent apôtre qui ne rêve qu'à faire des prosélytes à la religion chrétienne. En sorte qu'on doit dire de lui ce que l'on dira plus tard de Bossuet : Pour le juger justement, « il importe de toujours voir, derrière le génie de l'homme, l'âme du prêtre qui l'excite et qui le contient. »

Cette lettre se trouve, j'ignore par quelle suite de circonstances, dans la collection Lebert, à la bibliothèque municipale de Rouen, cote 3246 (5761), portefeuille G[1]. M. Fagniez n'en a cité que quatre lignes, dans le tome I., p. 418, de son livre sur *le P. Joseph et Richelieu.* Et cependant le reste méritait bien d'être connu.

Je dois la copie de cette missive à M. l'abbé Tougard, docteur ès lettres et professeur au Petit-Séminaire de Rouen. Les renseignements accessoires, M. l'abbé Dedouvres me les a fournis avec tant de complaisance et de compétence, que je n'ose vraiment dire si c'est lui ou moi qui publions cette lettre.

Elle est adressée au maréchal d'Hauterive, qui commandait alors un des quatre régiments d'infanterie de l'armée française au siège de Bois-le-Duc[2] avec Chastillon, Cour-

[1] Le ms. 2301 de la Bibliothèque Mazarine contient également un grand nombre de lettres et de traités spirituels dus à la plume féconde du P. Joseph.

[2] En 1629. Le siège commença le 30 avril 1629, et la ville fut prise le 12 septembre (*Mercure François,* tom. XV. p. 652-731). Bois-le-Duc, ou Bolduc, comme écrit le P. Joseph, est le chef-lieu du Bra-

Digitized by Google

taumer et Candalle. La présence de nos troupes en Hollande s'explique par le plan qu'avait conçu Richelieu d'abaisser l'Autriche et l'Espagne. Ce dernier pays était en guerre avec la Hollande, et le Cardinal avait promis aux Néerlandais de les secourir.

Le P. Joseph était alors à Effiat, dans la Limagne (Puy-de-Dôme). Quelques mois auparavant, il avait été négocier plusieurs affaires à Mantoue avec Charles de Gonzague; puis, à son retour, il avait assisté au siège de Privas (mai 1629). L'édit d'Alais lui permit d'exercer son prosélytisme à la faveur des succès des armes royales.

De Montauban, où il était encore le 23 août, le P. Joseph retournait à Paris avec Richeliéu. Le Cardinal avait à s'y défendre contre les agissements de la reine-mère, Marie de Médicis; non pas sans raison : un an plus tard, nous assisterons à la journée des Dupes (11 novembre 1630).

Voici maintenant le texte de la lettre :

MONSIEUR,

Je vous remercie de la faueur que j'ay receu par vostre lettre de Arnem [1] du 3e d'Aougst. J'ay leu vostre memoyre a M. le Cardinal, qui a esté bien aise d'auoyr de vos nouuelles, et de vous voyr employr si utilement. Vous parlés auec tant de jugement du futur par l'estat present des choses que vous representés, qu'il y a lieu de croyre que Bolduc sera plustost pris que les Espagnols puissent [2] prendre une autre place de considération. L'on tient icy pour certaine la surprise de Vezel [3]. Je ne puis que je ne regrete le dômage des Catholiques de ce pais la, côme aussi de ceux d'Italie et de plusieurs autres lieux, qui sont d'autant plus a plaindre qu'ils

bant septentrional, situé sur un affluent de la Meuse et à dix-huit lieues d'Anvers.

[1] Aujourd'hui Arnheim, capitale de la province de Gueldre, sur la rive droite du Rhin, au pied du mont Velun.

[2] Ici une rature de deux lettres.

[3] Les renseignements du P. Joseph étaient exacts. Vezel, place forte située au confluent de la Lippe et du Rhin, fut prise dans la nuit du 18 au 19 août. (*Mercure François*, tome XV, p. 734.)

Digitized by Google

ressentent le mal ou les menaces des armes catholiques. C'est le malheur du temps, et c'est ce qui me fait dire le Roy est tres heureux d'user de sa puissance pour secourir les affligés, ou pour reduire a la raison les rebelles par la force d'une clemence si admirable qu'ils louent dieu de se voyr vaincus. Nous venons de voyr cette merveille en Montauban, où M. le Cardinal estant entré le 20 d'Aougst par l'instante priere des habitants, auec quattre mille hommes de pied et douze cent cheuaux[1], il y a esté reçeu avec continuelles acclamations de joye, et a laissé ce peuple aussy contant de desmolir ses fortifications qu'il auoit esté a les faire[2]. L'on parle que les Espagnols traittent la paix en vos quartiers. Vous m'obligerés de me mander ce qui s'en peut dire, vous en savés la conséquence[3]. C'est un bonheur d'auoyr en ce lieu un homme de vostre merite dans de telles occasions, combien qu'en divers lieux vostre presence seroit bien requise et spécialement pres du Prince qui court fortune de se trouuer dans de nouuelles peines. Nous serons à Paris le 15e du present. Je seray touiours

Monsieur

Vostre tres humble et tres affectionne serviteur

f. Joseph. C.

D'Effiat, ce 9 septembre [1629][4].

Monsieur de hauteriue mareschal de camp en l'armee devant bolduc.

[1] Ici un *y* barré.

[2] Cf. Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu,* tome I, p. 421.

[3] Il est curieux de rapprocher de cette lettre, l'extrait du *Journal d'un bourgeois de Dôle,* qui écrivait à la fin de 1637. La Franche-Comté appartenait alors aux Espagnols, et ce bourgeois écrivait les réflexions suivantes à la date du jeudy, 31e décembre : « M. Alix me presta avant-hier le discours funèbre que M. le chanoine Busson prononça le 30e mars de cette année, en présence de S. A. de Lorraine, lors du service célébré à Besançon pour le repos de l'âme du fut Empereur [Ferdinand II]. C'est une pièce bien relevée et qui passe les plus éloquentes oraisons des prédicateurs qu'on renomme en France : les moyens dont le cardinal de Richelieu s'est jusques à présent servi pour ébranler les trônes sont exposés au grand jour, et c'est avec raison qu'il y est dit que qui voudroit justifier en conscience de tels départements, il devroit auparavant faire passer Machiavel pour quelque bon casuiste... Il faut espérer que les artifices des François pour mettre la division entre les principaux de ce pays n'auront point de lieu... »

[4] M. Fagniez a écrit : ce 5 sept. — *id.* p. 419. — La date de 1629 a été ajoutée sur l'original par M. Leber.

Digitized by Google

Les deux cachets de cire de cette lettre sont bien conservés. Ils sont de la largeur de l'ongle. On y lit ces deux mots : *Alma Assimi* (?).

Le catalogue de la même bibliothèque de Rouen mentionne encore, dans la collection de Blosseville, cote 1142 (tom. II, p. 205), un autographe du P. Joseph. C'est une indication erronée. Ce second autographe n'est pas du P. Joseph, mais d'un de ses parents. C'est une pièce purement administrative, au dos de laquelle se lit, en grosses lettres, un prosaïque achat de chandelles. Cette pièce est de Charles Le Clerc, seigneur baron du Tremblay, gouverneur de la Bastille, frère de notre Père Joseph. Elle porte sa signature, et date de 1642. Elle n'a aucune valeur historique.

F. Ubald d'Alençon,
des Frères mineurs Capucins.

Digitized by Google

LE

RÉTABLISSEMENT DU CULTE

APRÈS LA TERREUR

Orthodoxes et Constitutionnels (1795-1803)

(suite)

II

Le 12 mars 1795, les évêques réunis à Paris, Grégoire, Saurine des Landes, Royer de l'Ain, auxquels se réunit Gratien, métropolitain de la Seine-Inférieure, publièrent une *Lettre Encyclique* à toutes les églises de France, engageant les prêtres des diocèses privés de pasteurs à former des presbytères ou réunions de prêtres chargés d'administrer les diocèses pendant la vacance du siège.

Grégoire avait envoyé cette lettre à M. de Lorry qui, dispensé de la déportation, vivait tranquillement à Paris et, bien qu'il eût prêté seulement le serment de 1792, laissait croire qu'il avait fait sa soumission entière au Gouvernement. Aussi les Constitutionnels affectaient-ils de le considérer comme un des leurs. Celui-ci répondit d'une manière évasive qu'il avait lu la Lettre encyclique des évêques avec autant d'intérêt que d'attention : « Je désire « bien vivement, ajoutait-il, que la religion et le culte « reprennent leur pureté et leur ancien éclat. J'espère que « Dieu répandra sur ses ministres les dons d'unité, de « charité et de paix dont ils doivent l'exemple aux fidèles[1]. » Des phrases creuses, mais rien qui fasse connaître son opinion, pas de protestation contre les prétentions des Constitutionnels qui le réclament pour un des leurs. Il faut con-

[1] Lettre autographe du 18 mai 1795 citée par M. Gazier : *Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution Française d'après des documents originaux et inédits*. Paris, Colin, 1887, in-18, p. 276.

Digitized by Google

server une situation qui permette à tous les partis de compter sur lui et ne se compromettre avec aucun. Telle sera du reste la ligne de conduite adoptée par l'évêque d'Angers et suivie par lui jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de danger à se prononcer.

Rangeard accuse réception de la *Lettre Encyclique* des Évêques, le 3 floréal, 22 avril. Dans cette lettre, il peint à Grégoire l'état misérable dans lequel se trouvent les prêtres constitutionnels, mal vus des administrateurs du département et des communes, sans direction, et isolés pour la plupart au milieu de populations franchement hostiles.

« J'ai reçu la Lettre Encyclique et celle que vous y avez jointe et je vais la communiquer à tous ceux de mes confrères que je connais dignes de recevoir et de porter à d'autres les paroles de grâce et de vérité qu'elle contient. Ils sont malheureusement en cette ville en petit nombre. L'exemple de l'apostat que la mort vient d'effacer de la liste des impies qui nous assiègent a entraîné un certain nombre de gens qui pensaient comme lui. Je le soupçonnais imbu des maximes de la prétendue philosophie moderne et ce soupçon n'a pas peu contribué au refus absolu que je lui ai fait de la place de son premier vicaire qu'il m'a pressé avec instance de prendre. Il a fini méprisé et abandonné de ses amis. Un mot de retour vers la religion échappé à ses remords m'eût précipité chez lui. L'indignation m'a retenu chez moi et j'ai préféré, puisqu'il gardait le silence avec moi, dont il connaissait bien la manière de penser, de le garder moi-même avec lui. Mais il est déjà parfaitement oublié dans le département et je ne vous en parlerai plus.

« S'il est peu de prêtres dans notre ville sur qui je puisse compter, il en est beaucoup d'autres dans les campagnes qui n'attendent qu'un peu de liberté pour reprendre les fonctions de leur ministère. Mais où les exercer et combien peu de communes sont en état d'acheter des salles ou des

Digitized by Google

chapelles qui puissent contenir des rassemblements nombreux d'habitants? La guerre, la déplorable guerre de Vendée, a porté dans la moitié de notre ancien diocèse la dépopulation, la misère la plus effrayante, tous les genres de désolation et de ravages. On y fait six et huit lieues de chemin quelquefois sans y trouver un habitant. Il n'y reste de prêtres qu'un nombre de réfractaires, d'autant plus détestés ici qu'on croit qu'ils arrêtent encore Stofflet disposé à se rendre. L'autre partie du diocèse est infestée de chouans qui courent de toutes parts désarmer les citoyens, enlever les grains et tous les genres de subsistances, volent les passants sur les grandes routes et pillent les voituriers et les voitures publiques. La terreur générale a dispersé les pasteurs échappés aux massacres que ces ennemis domestiques ont faits de tous ceux des nôtres qui ont obéi aux lois, et l'image que je vous trace ici ne vous rend pas la moitié des maux qui nous accablent. Comment, dans cet état de choses, espérer qu'il sera dans le pouvoir des communes d'y entretenir des pasteurs et de leur assurer une habitation qu'ils puissent occuper et des bâtiments spacieux pour s'y assembler avec leurs paroissiens fidèles. Le souvenir du passé comprime encore toutes les âmes. Presque tous les prêtres ont été contraints de remettre leurs lettres d'ordination. Il m'a fallu toute la résolution que j'avais prise de ne jamais être un traditeur pour avoir osé garder les miennes.

« ... J'allais finir cette lettre lorsqu'un de mes confrères, curé de la ville, est entré chez moi. Je lui ai fait lire la Lettre Encyclique que vous m'avez envoyée. Nous nous assemblerons lundi un certain nombre de ceux qui pensent comme nous et qui sont ici et je vous ferai passer le résultat de cette conférence. Mais, je vous le répète, mon vénérable ami, notre position ici est bien différente de la vôtre. La haine qu'on y porte aux prêtres réfractaires et fanatiques qui n'ont que trop échauffé les têtes des habitants de la Vendée

Digitized by Google

a retombé sur nous. Nous sommes bannis des clubs, des sociétés publiques.

« Nous avons ici une douzaine de prêtres mariés et celui qui le premier a donné ce bel exemple était un des vicaires de l'apostat Pelletier et a reçu la bénédiction du sacrement de ses mains épiscopales[1]. Les deux représentants que le Comité de Salut public prétendu s'était assurés dans notre malheureuse ville et qui y ont fait couler des torrents de sang ont choisi les membres des administrations qui nous gouvernent. Tous n'ont pas les mêmes fureurs contre nous. Mais ceux que ces fureurs animent ont de l'influence dans la conduite qu'on tient avec tous les prêtres. Voilà l'état de notre pauvre église. Je dois vous dire encore que M. Pelletier nous a associé, malgré nos représentations, une foule de gens que nous rougirions de fréquenter et dont plusieurs ne seraient pas admis dans les honnêtes maisons du peuple.

« En un mot, haine, mépris, avilissement, tout est notre partage, et cette honnête philosophie qui s'indignait avec une si touchante humanité des persécutions faites aux Albigeois ou Vaudois, aux Calvinistes, par les fanatiques des siècles passés, a bien surpassé les égarements et la rage de ces derniers dans les coups qu'elle nous a portés. Mais *super omnia Deus.* »

Nous n'ajouterons rien à ce tableau trop véridique. Il montre combien Pelletier avait nui à son église en admettant à la prêtrise des hommes indignes qui, inspirant à tous le mépris, avaient jeté le discrédit sur tous les autres prêtres constitutionnels.

Les mauvaises dispositions des administrateurs du département ou des communes mettaient obstacle à l'ouverture des églises dans les paroisses où il était demeuré un prêtre disposé à reprendre le culte. Ces églises ont été converties en temples de la Raison et servent aujourd'hui aux fêtes

[1] Moulins.

Digitized by Google

décadaires. Partout on les refuse aux prêtres qui voudraient s'y établir. Tout est à créer et Rangeard recule devant cette tâche de réorganiser le diocèse sans éléments et malgré l'opposition des autorités.

Il a reçu cependant un mémoire qu'il avait demandé à Grégoire sur l'organisation des presbytères et entretient celui-ci, le 3 mai, des difficultés qu'il éprouve à organiser celui d'Angers.

« Lorsque je partis pour l'Assemblée Nationale, les curés d'Angers, alors au nombre de dix-sept et qui m'avaient rappelé au milieu d'eux, quoique distant par ma cure de deux lieués de la ville, étaient, je leur dois ce témoignage, singulièrement instruits dans les affaires ecclésiastiques, dans l'histoire de l'église et dans les matières canoniques. Il n'en est resté que deux qui, comme nous, n'ont pas balancé à faire un serment que les beaux siècles du christianisme n'auraient sûrement pas désavoué. Ce sont deux des plus anciens et du même âge à peu près que moi [1]. Ils pensent comme nous. Ils ont notre amour de la religion, de la patrie et de la liberté. Trois autres, dont deux remplacent de malheureux noyés [2], se sont joints à nous et nous allons commencer nos réunions hebdomadaires, tant pour la réunion de six ou sept autres anciens curés réfugiés dans la ville que pour travailler de concert à rassembler les débris épars de la religion et à lui procurer des ministres sur lesquels nous puissions compter. Je les avais déjà entretenus de la nécessité de former cette administration presbytérale, *sede vacante* et nous recevons avec plaisir

[1] Ferré, curé de la paroisse Saint-Samson, transférée à Saint-Serge, et Gaudin, ancien curé de la paroisse Saint-Jacques, transférée à Saint-Nicolas.

[2] Sans doute Bouhier, qui avait remplacé à Saint-Pierre (église détruite et transférée aux Cordeliers) le curé Robin, noyé à Nantes, le 10 décembre 1793. Nous ne voyons pas quel peut être le second, Boumard, curé de Sainte-Croix et Suchet, curé de Saint-Michel de la Palud, noyés également à Nantes, n'ayant pas été remplacés, non plus que Roussel de Saint-Maurille.

Digitized by Google

votre mémoire qui nous remet sous les yeux un objet qui nous intéresse essentiellement. »

Quelques jours plus tard, le 9 mai, il rend compte de la première séance tenue par le presbytère. On a lu la *lettre encyclique* des évêques réunis. Mais elle a paru bien sévère pour ceux qui ont abdiqué les fonctions du ministère. Il demande à Grégoire d'atténuer la censure portée contre les abdicataires. Partout les administrateurs ont exigé la remise des lettres d'ordination. « Si cette tradition écartait sans retour de l'autel ceux qui les ont livrées, il ne resterait peut-être pas dix prêtres dans tout l'ancien diocèse qu'on pût rappeler au ministère. » Il demande en même temps l'indulgence pour les prêtres mariés dont plusieurs sont venus l'assurer de leur prochaine disposition de quitter leurs épouses. « La crainte d'être déportés et enlevés à la patrie dont on menaçait tous les membres du clergé célibataires a fait contracter ces mariages et j'en sais qui n'ont jamais habité avec leurs épouses. » Et il insiste pour qu'après une pénitence et une longue épreuve on puisse les admettre à reprendre le culte, si le besoin des paroisses exigeait qu'on les employât. Mais Grégoire ne devait jamais céder sur ce point.

Le presbytère est enfin formé, il se compose de huit curés dont les mœurs et la doctrine sont connus. Quatre résident dans la ville ; les quatre autres dans les campagnes environnantes [1].

Le 20 mai, nouvelle lettre de Rangeard, pour réclamer un nouvel exemplaire de la *Lettre encyclique*. Le presbytère est installé, mais ne semble pas avoir fait beaucoup de besogne et l'organisation religieuse ne paraît pas plus avancée.

[1] Sans doute Ferré, Bouhier, Gaudin et Guillier de la Touche habitant Angers. Nous ne voyons pas quels pouvaient être les autres en dehors de Rangeard, peut-être Simon des Ponts-de-Cé, Cailleau du Plessis-Macé, Dufour de Beaulieu.

Digitized by Google

Du reste le presbytère hésite et s'inquiète de sa situation. L'église d'Angers est bien vacante par le décès de Pelletier, mais l'ancien évêque, M. de Lorry, est encore vivant. Il a prêté, à Evreux, le serment civique de 1792 et a ainsi évité la déportation. Il en a, dit-on, prêté d'autres et réside à Paris. Dans ce cas, il se trouve dans la même situation que les autres prêtres constitutionnels et le siège n'est pas vacant. Il s'agit donc de le mettre en demeure de venir se replacer à la tête du clergé soumis aux lois, dont il fait lui-même partie depuis son serment. Toutefois le bruit court qu'il s'est marié pendant la Terreur et Rangeard s'empresse de demander à Grégoire, le 27 juillet, de vérifier si ce bruit est fondé.

« La première demande que j'ai à vous faire au nom du presbytère et au mien est de vous informer et de nous instruire si M. de Lorry, prédécesseur de notre dernier évêque apostat, est marié, comme on nous l'assure assez généralement ici. Je peux vous certifier le fait suivant : c'est qu'un habitant de cette ville se trouvant chez lui à Paris, il y a quelques mois, il y vit une fille de 20 à 24 ans que le prélat lui dit être son épouse, ce que celui-ci m'a répété, en m'observant qu'il ignore si c'était une plaisanterie ou non, mais qu'au ton dont on lui parlait il avait dû croire le propos sérieux et vrai. Si M. de Lorry est marié, les liens qui nous unissaient à lui sont rompus. S'il ne l'est pas, nous allons l'engager à revenir parmi nous. Il est sermenté, les réfractaires ne peuvent lui contester la mission romaine et apostolique et leur projet de se donner un évêque envoyé et nommé par Rome est déjoué. »

La nouvelle était fausse, mais n'en courait pas moins en Anjou ; et, il faut le reconnaître, c'est M. de Lorry, lui-même qui l'avait fait naître. Ce que nous connaissons de son caractère, ou plutôt de son absence de caractère, rend le fait rapporté par Rangeard vraisemblable, soit que M. de Lorry ait cru, en se disant marié, éviter plus facile-

Digitized by Google

ment un nouvel emprisonnement, soit qu'il ait voulu faire une plaisanterie, pour le moins fort déplacée dans sa bouche. Mais, pendant plusieurs années, on feindra de le croire marié et Duboueix notamment, ancien vicaire épiscopal de Pelletier, devenu épicier, puis journaliste, le lui reprochera à diverses reprises, en l'an V, dans le journal l'*Ami des Principes*, et encore en 1800 dans une brochure dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Dans cette même lettre du 21 juillet, Rangeard revient sur les difficultés qu'il éprouve à reconstituer le clergé constitutionnel. « Plus de cent religieuses de différents monastères de notre ancien diocèse ont rétracté leur serment et je sais un nombre de prêtres qui les ont imitées ». Du reste, la première *Lettre encyclique* a découragé un nombre considérable d'honnêtes et religieux prêtres qui n'osent se présenter pour reprendre le culte. Où iraient-ils. Un tiers du département est occupé par les Vendéens, un autre tiers par les Chouans et le troisième est parcouru par des bandes de Chauffeurs qui menacent surtout les prêtres assermentés. Ceux-ci n'osent résider dans leurs presbytères et se réfugient dans les villes pour rester sous la protection des troupes ou des gendarmes. Le presbytère n'ose adresser à ses adhérents une lettre circulaire qui ne parviendrait pas aux destinataires.

« Angers est depuis deux ans l'asile d'un très grand nombre de prêtres des anciennes paroisses; tous ou presque tous découragés par les malheurs de notre patrie et surtout par la juste crainte d'être égorgés s'ils paraissaient dans leur ancienne habitation. Les uns se sont mariés, quelques-uns même, pour éviter la déportation ou plutôt la mort qui nous menaçait, les seconds ont pris des arts mécaniques et ont ouvertement abandonné les fonctions de leur état, d'autres sont attachés à des bureaux, d'autres enfin ont hautement abjuré leur sacerdoce et blasphèment impudemment ce qu'ils ont adoré. Reste à peine un tiers de

Digitized by Google

ministres fidèles à la patrie, aux lois du Gouvernement, dont la plupart se promettent à peine de pouvoir reprendre leurs fonctions au milieu des outrages, des sacrilèges, dérisions et une foule d'autres obstacles que l'irréligion oppose à leurs espérances et à la constance de leur zèle. »

Le 21 août, Rangeard réclame de Grégoire une réponse au sujet du prétendu mariage de M. de Lorry, le presbytère attendant cette réponse avec impatience pour savoir à quoi s'en tenir. Quant à lui, il est revenu à Andard pour y reprendre le culte, mais rentrera prochainement à Angers pour les réunions presbytérales.

Le ... fructidor (*sic*) il annonce qu'il a été chargé de rédiger une lettre à M. de Lorry sur le compte duquel il a sans doute reçu des renseignements, pour l'inviter à venir se mettre à la tête de son diocèse. Il se plaint en même temps des prêtres dissidents qui travaillent avec le plus grand succès toutes les âmes. « Le nombre de leurs nouveaux partisans et celui des rétractations est effrayant. »

M. Meilloc, en effet, ne restait pas inactif. Entouré seulement de quelques prêtres dont le zèle suppléait au nombre, il avait profité de la loi sur la liberté des cultes pour se mettre en relation avec les prêtres fidèles demeurés dans le diocèse, les soutenant par ses conseils et ses encouragements, et avait même obtenu les rétractations de quelques prêtres assermentés qui, laissés à eux-mêmes, regrettaient leur serment et s'empressaient de rentrer dans l'église orthodoxe.

Enfin, le 21 fructidor, 7 septembre, Rangeard adresse à Grégoire la lettre destinée à M. de Lorry. « Prenez la peine d'y faire une enveloppe et de la lui présenter, de concert avec Monsieur votre collègue Royer. Nous vous en prions, mes collègues et moi. Le retour de M. Lorry dans son diocèse peut y faire le plus grand bien. Il m'a paru qu'on le désirait assez généralement. J'espère qu'on se convaincra de plus en plus de la nécessité de nous rendre

Digitized by Google

l'exercice public d'une religion que l'impiété n'a voulu détruire que parce qu'elle met un frein aux passions et à leur déchaînement. »

Grégoire se chargea en effet, sans grand espoir sans doute, de remettre à M. de Lorry la lettre du Presbytère d'Angers. Il annonce cette remise dans le billet suivant, sans date, que nous trouvons dans les papiers de Grille, à la Bibliothèque d'Angers.

« MON CHER ET DIGNE AMI,

« J'ai vu le citoyen Lorry qui a très bien accueilli votre lettre. Il m'a promis de vous écrire, et peut-être sa lettre a-t-elle prévenu ce billet. Mais, franchement je voudrais qu'il écartât toutes ces considérations qui l'empêchent de se réunir avec nous dans la cathédrale de Paris. Je vous écrirai plus longuement le plus tôt possible.

« Je vous embrasse tendrement. Salut à tout le presbytère.

« GRÉGOIRE[1]. »

Comme toujours M. de Lorry s'était contenté de donner à Grégoire une réponse évasive qui ne pouvait le compromettre en rien. Sa lettre aux membres du presbytère d'Angers parvint à ceux-ci vers le 15 septembre, ainsi que le constate la lettre suivante de Rangeard, datée du 18 du même mois.

La lettre de M. de Lorry ne nous est pas parvenue, mais ce qu'en dit Rangeard suffit pour nous en faire connaître le sens.

« Nous recevons dans l'instant une réponse de M. de Lorry, notre évêque, à la lettre que nous lui avons écrite. Il ne paraît pas disposé à se rendre à nos désirs comme à nos besoins. Il attend, dit-il, des temps plus heureux et,

[1] Au citoyen Rangeard, curé, ex-constituant à Angers, Mayenne-et-Loire. *Biblioth. d'Angers, suppl. mss.* 129.

Digitized by Google

loin de faire le bien qu'il se propose, sa présence ne ferait qu'aigrir les esprits déjà trop échauffés. Si nous pensions et que nous agissions ainsi, la religion serait bientôt anéantie et dans notre ville et dans le département. Nos idées ne sont pas les mêmes, et nous nous croyons obligés par notre état de lutter avec courage contre les obstacles. J'ai rétabli depuis un mois le culte public dans mon église et, si j'avais consulté mon intérêt personnel et mon goût pour les lettres, je serais paisible dans mon cabinet avec mes livres et je me consolerais avec eux de tous les maux soufferts et à souffrir dans ces jours de calamités. Ne pouvant avoir la personne, nous désirons nous autoriser au moins du nom et de la confiance dans les actes de notre administration. Nous sommes six ou sept honnêtes gens tenant le presbytère et nous nous bornons à ce nombre, après avoir réfléchi entre nous sur les inconvénients de nous multiplier. S'il veut bien approuver par une lettre les membres qui composent notre comité presbytéral, nous nous montrerons avec plus d'assurance et nous serions mieux écoutés de ceux à qui nous avons des conseils à donner et des règles à communiquer. Prenez la peine, mon cher Prélat, de lire la lettre que nous lui adressons et vous verrez combien il est important que nous opposions son nom, son autorité, à celui qui se prétend délégué du Pape, comme si Rome pouvait établir autel contre autel et donner une mission à un prêtre contre l'évêque du lieu et ses droits. »

Dans un post-scriptum, Rangeard insiste sur la situation du presbytère établi contre toutes les règles canoniques, puisque M. de Lorry est vivant et, par suite de son serment, peut être considéré comme le chef de l'église constitutionnelle d'Angers.

« Je ne sais si M. de Lorry voudra qu'on le représente ici, cependant cela est indispensable. Conférez-en, je vous prie, avec M. Royer. Le presbytère, suivant les idées de la plupart de nos prêtres, ne peut avoir de juridiction que

Digitized by Google

dans la vacance des sièges. La Convention annule les abdications. Elle rend donc aux abdiquants leurs premiers droits. M. de Lorry, rendu à l'état de citoyen par son serment, a recouvré comme nous son état. Il existe en France et son siège n'est pas vacant. A quel titre pouvons-nous administrer son diocèse, si nous n'y sommes pas autorisés par lui. Qu'il prenne ici ceux ou celui qu'il voudra choisir, cela nous est indifférent, mais qu'il approuve, qu'il autorise ses représentants. S'il jette les yeux sur les membres du Comité, une simple lettre d'approbation de ses Assemblées et de ses travaux suffira. Nous lui ferons passer les noms de ceux qui, jusqu'à ce jour, nous ont paru devoir le composer. S'il en choisit un ou quelques autres, il nous déchargera d'un travail pénible, qui n'est pas sans danger et dont le poids que je porte en assez grande partie épuise les forces d'un sptuagénaire chargé d'ailleurs d'une paroisse à près de trois lieues de la ville, d'où je me rends à pied presque toutes les semaines pour tenir l'assemblée. Réponse sur les différents objets de cette lettre, vous concevez leur importance. Si M. de Lorry se refuse à nous écrire, que nous sachions au moins à quoi nous en tenir. Il faut, en vérité, tout notre zèle et notre courage pour ne pas jeter, comme on dit, le manche après la coignée, entourés, ainsi que nous le sommes, d'assassins armés contre nous, d'ennemis acharnés à la destruction de notre culte et tourmentés par la famine. *Sed Deus pro nobis. Quisque contra nos?* Nous travaillons du reste pour notre patrie qui ne reprendra sa véritable existence qu'en opposant son culte et sa morale au débordement de tous les crimes et de toutes les passions qui la souillent et la tourmentent. »

Le langage de Rangeard prouve que les membres du presbytère n'étaient point les dupes de l'évêque d'Angers. S'ils feignaient de croire que M. de Lorry avait prêté le serment constitutionnel, ils devaient savoir qu'il avait prêté uniquement le serment civique de 1892, non condamné

Digitized by Google

par le Pape, et qui par conséquent ne le plaçait pas dans la même catégorie qu'eux-mêmes. Ils étaient donc bien sûrs qu'il ne cèderait pas à leurs sollicitations. Mais, connaissant sa manière d'agir, sa répugnance à se prononcer nettement, son désir de ménager tout le monde pour assurer sa tranquillité, ils cherchaient à le compromettre assez pour s'autoriser de son nom et par ce moyen attirer à eux une partie du peuple demeuré attaché à l'ancien clergé et pour lequel le nom de l'évêque d'Angers serait un point de ralliement. Ils ne pouvaient espérer qu'il se prononcerait d'une façon formelle, mais il fallait l'amener à désavouer les prêtres qui, comme M. Meilloc, se disaient ses représentants, ou à formuler un refus qui justifierait la création d'un presbytère pour administrer le diocèse.

On adressa donc à M. de Lorry une nouvelle lettre, également perdue, à laquelle Rangeard fait allusion dans la précédente et dans laquelle on demandait à M. de Lorry, au cas où il persisterait dans son refus de revenir à Angers, de donner son approbation à la création d'un presbytère et en même temps de déclarer si les prêtres qui prétendaient le représenter en Anjou étaient bien munis des pouvoirs dont ils se disaient investis. Ce plan est exposé dans la lettre suivante de Rangeard datée du 23 septembre 1795.

« Ma dernière lettre a dû vous instruire de la conduite de M. de L... (Lorry) et de sa réponse à notre invitation et, comme je suis très particulièrement instruit de ses menées qu'il croit secrètes, je m'attendais au verbiage qu'il nous fait pour se tirer d'un mauvais pas, où ses variations l'ont embarrassé. C'est un peu malicieusement de ma part que je lui ai fait proposer par notre comité de nous autoriser à le suppléer dans son absence et je suis bien sûr qu'il n'en fera rien et qu'il croira nous amuser par des raisons dont il nous fera l'étalage. Mais nous l'aurons mis comme on dit au pied du mur et il lui sera difficile d'en sortir sans montrer ses vues et son inconséquence dans

Digitized by Google

tous ses procédés. Si je vous disais qu'il a dans la Vendée des vicaires généraux, gens assurément très réfractaires et qui ne s'autorisent de lui que parce qu'il aura sûrement, mais en secret, abjuré toute communication avec vous. Ne comptez donc plus, mon cher Grégoire, sur sa réunion dans la cathédrale de Paris. Vous connaissez actuellement les obstacles qui s'y opposent et vous ne serez plus trompé par ses promesses. Je vous écris dans la confidence de l'amitié ; il est très important que la découverte que je vous fais soit tout au plus pour vous et M. Royer. Elle nous enleverait ici, en devenant publique, une foule de gens qui ne tiennent que faiblement à notre administration et à nos lois. Persuadez-vous bien de la vérité de ce que je vous écris et jugez par là de nos embarras et des perplexités que nous trouvons presque à chaque pas. Notre clergé sait que le titre qui nous autorise dans notre faible gouvernement est l'absence de son chef. Ce chef se dit citoyen ; il est dans la capitale de France et, loin de vouloir être suppléé, il se fait représenter par tous autres. Sa conduite passée est ici, dans l'idée presque générale, une des principales causes de la désastreuse guerre de la Vendée et, loin de songer à réparer les maux qu'il a faits, il se concerte avec ceux qui la perpétuent. Le curé de sa cathédrale m'écrit que s'étant cru obligé de le nommer, dans ses prières du Prône, plusieurs de ses paroissiens sont venus lui déclarer qu'ils déserteraient son église s'ils entendaient prononcer plus longtemps le nom de ce Prélat. Voilà où conduisent les variations d'un conduite équivoque et inconséquente. »

M. de Lorry, embarrassé peut-être pour repousser les avances des constitutionnels, fait attendre sa réponse, et Rangeard écrit de nouveau à Grégoire, le 2 octobre : « Notre position est des plus embarrassantes. Nous avons un évêque et cependant nous sommes réduits à nous-mêmes. Cet évêque nous est étranger par la conduite qu'il

Digitized by Google

tient avec nous. L'existence de notre presbytère est une espèce de problème pour une partie des curés qui, pour n'en pas reconnaître les droits, nous objectent celle du prélat dans la capitale de la France. Ajoutez à cela que nos autorités constituées ne voient pas nos assemblées d'un œil favorable. »

D'un autre côté, l'appel adressé à M. de Lorry n'était pas accepté par tous favorablement, Guillier de la Touche ayant continué à parler au prône de l'ancien évêque d'Angers, d'une façon peu mesurée peut-être, le presbytère, toujours en correspondance avec celui-ci et n'ayant pas perdu tout espoir de le ramener, se décide à se séparer du desservant de Saint-Maurice. « Un de nos confrères, curé de la Cathédrale, s'est expliqué très imprudemment sur la conduite du Prélat et nous nous en séparâmes hier. Quelque sujet que nous ayons de nous plaindre de ce qu'on nous abandonne, nous n'approuvons pas qu'on parle mal de la personne que sa dignité nous met dans le cas de ménager et de respecter. »

Mais ce à quoi tiennent surtout les constitutionnels, c'est à savoir si les prêtres orthodoxes qui se prétendent les grands vicaires de M. de Lorry, Bernier en Vendée et Meilloc à Angers, sont bien les représentants de l'ancien évêque d'Angers. Déjà, dans sa lettre du 21 juillet, Rangeard avait dénoncé à Grégoire les agissements du premier. « Un curé de notre ville, ci-devant professeur en théologie et homme à talents, est dans la Vendée depuis les dernières hostilités. Il porte, m'a-t-on assuré, une croix pastorale d'argent, symbole d'administration ou de juridiction, que le parti aristocratique lui a fait donner par le Saint-Père pour élever autel contre autel et perpétuer nos dissensions ». Bernier semble n'avoir jamais eu cette autorité qu'il s'attribuait peut-être, mais il n'en était pas de même de M. Meilloc, dont Rangeard parle dans sa lettre du 3 octobre : « C'est d'un curé que je tiens ce que je vous

Digitized by Google

ai marqué. Il m'a protesté avoir eu dans les mains et avoir lu de ses yeux le seing de l'ancien supérieur du séminaire qui se qualifie de vicaire général du Prélat et qui est dans le parti réfractaire ». Cette fois Rangeard était bien renseigné. M. Meilloc avait bien reçu de Mgr de Lorry, au moment de son départ d'Angers, en 1791, le titre de grand vicaire, avec pouvoir d'administrer le diocèse en son absence, mais l'évêque d'Angers avait tenu secrète cette nomination et c'est seulement en 1800, quand il n'y aura plus de dangers à courir, qu'il lui reconnaîtra ce titre officiellement.

La lettre, attendue impatiemment, de M. de Lorry arriva enfin à Angers vers le 5 octobre.

« Paris, ce 10 Vendémiaire, l'an IV de la Rép.
une et indiv.

« On m'a remis, Messieurs, la seconde lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y ai vu avec douleur que nous sommes encore loin de nous entendre et de nous réunir.

« Nos opinions ne sont pas les mêmes. Elles sont libres, je le scai et je ne vous demanderai pas plus le sacrifice des vôtres que je ne vous ferai celui de mes principes dans lesquels je veux vivre et mourir. Mais nos cœurs s'entendront toujours. Toujours vous me serez chers et je voudrais pouvoir vous le prouver en deffendant vos jours au péril des miens. Je suis votre frère, votre père, votre ami, vous n'en avez pas de plus sincère.

« A Dieu seul, tout puissant et si bon, est le pouvoir de changer les opinions et d'attendrir les cœurs. Plusieurs d'entre vous sont bien près de paraître à son tribunal redoutable. Quelle pensée ! Prions-le donc avec franchise, loyauté et ferveur, de nous inspirer et de nous conduire et obéissons-lui.

« M. Bernier, curé de Saint-Laud, n'a aucun pouvoir de

Digitized by Google

moi. Je n'ai même aucun rapport avec lui depuis ma sortie d'Angers, et il ne peut tenir de personne autre la juridiction épiscopale dans le diocèse d'Angers. Je le crois trop instruit pour abuser et tromper les fidèles en exerçant un pouvoir qu'il n'a pas.

« Recevez tous l'assurance de la considération et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

« † M. Fr. Couet, Ev.[1] »

Cette lettre était tout ce qu'on pouvait attendre de M. de Lorry. Mais, parmi ses protestations d'affection et de dévouement pour ses anciens collaborateurs, elle contient du moins le refus de l'ancien évêque de revenir à Angers. Si ce refus n'est pas formel en ses termes, ceux-ci sont assez explicites pour ne laisser aucun espoir aux constitutionnels. C'en est fait. La rupture est complète. On ne pouvait plus compter sur M. de Lorry et le presbytère restait seul chargé de réorganiser l'Eglise d'Angers.

Ce résultat était prévu de Rangeard, ainsi que nous l'avons vu. Cependant celui-ci crut devoir adresser, au nom de ses confrères, une nouvelle lettre à M. de Lorry, dans laquelle il apprécie sévèrement la conduite de ce prélat. Nous reproduisons cette pièce, d'après le brouillon non signé qui existe dans les papiers de Rangeard recueillis à la Bibliothèque d'Angers. Mais nous hésitons à croire qu'elle ait été envoyée à son adresse.

« Monsieur,

« Votre conduite dans le diocèse dont la Providence vous avait confié le gouvernement, lorsque le vœu de ses habitans semblait devoir vous y fixer, vous en aliéna dans le temps le cœur et la confiance. Fidèles aux devoirs et aux

[1] Au citoyen Rangeard, à Andard, par Angers, département de Maine-et-Loire. Biblioth. d'Angers, Suppl. Mss. 129.

Digitized by Google

engagements qui nous liaient envers vous, nos premiers sentiments, à la mort de celui par qui vous vous étiez laissé remplacer, ont été de reconnaître notre ancien chef et de le rappeler au milieu de nous. La religion, l'amour de la paix, votre intérêt même et celui de votre clergé nous en faisaient une obligation. La présence du premier pasteur rétablira, disions-nous, l'ordre dans l'administration et fera peut-être cesser les calomnieuses récriminations des réfractaires dont il a condamné lui-même l'incivisme par le serment qu'il a depuis prêté. Nous désirons conserver une religion qui seule peut mettre un frein aux passions et arrêter le débordement des vices et des crimes dont le torrent inonde encore la France. Unis avec notre évêque, nous y opposerons nos conseils, nos exhortations, nos mœurs. Une déplorable scission tient encore brisés les liens qui unissaient les membres de son clergé. Il est de son devoir, de son intérêt même, d'employer tous ses moyens à la détruire et, s'il travaille avec nous à rétablir la concorde et la charité entre les uns et les autres, il sera l'ange de la paix et le bienfaiteur de notre malheureuse province. Qu'il se rende sur les lieux, ou que, du fond de sa retraite il agisse avec nous et nous appuie de son nom et de sa correspondance. Nous publierons ce bienfait et nous travaillerons à lui rendre l'estime et la vénération de ses diocésains. Telles étaient, Monsieur, nos considérations dans les deux lettres que nous avons écrites et tels étaient les objets de nos vœux.

« Nous ne pouvions pas certes, et ne devions pas même soupçonner que, par une inconséquence dont on a peine à vous croire capable, vous éléveriez un nouveau mur de séparation et de discorde entre les prêtres réfractaires et nous et, qu'en oubliant le serment que vous avez prêté, vous vous condamneriez vous-même en autorisant de votre nom ceux qui osent condamner des prêtres citoyens dont vous avez adopté, au moins extérieurement, les maximes

Digitized by Google

et imité l'exemple. Non pas, Monsieur, que nous prétendions nous interdire tous les moyens de conciliation entre eux et nous. L'amour de notre patrie et le bonheur de nos concitoyens nous feront choisir ces moyens avec empressement, dès que le respect des lois et la discipline de l'église de France n'y mettront aucun obstacle, mais au moins pouvions-nous attendre que, père commun de nous et des autres, vous n'agiriez que pour rapprocher les esprits et les cœurs. Nous dirons plus, s'il était un parti qu'il vous convint de prendre, il nous semble que celui dont vous professiez ouvertement la doctrine aurait quelques droits à la manifestation de vos sentiments d'estime et de confiance pour lui.

« Vous avez abandonné, Monsieur, une partie nombreuse de votre ancien clergé. Il n'en sera pas ainsi de nous. L'établissement de notre Comité presbytéral est l'ouvrage du vœu commun d'une partie considérable de ce clergé. Nous suppléerons avec constance à votre défaut et nous ne trahirons point la cause d'une religion dont nous sommes les ministres et d'un clergé respectable dont les intérêts nous sont chers et qu'il vous eût sans doute été honorable de conduire. Au moins, pourrons-nous dire, avec les amis de notre malheureuse patrie, que nous ne participons en rien aux déplorables divisions qui vont encore ensanglanter notre province et celles qui l'entourent. Nous souhaitons que vous en puissiez dire autant et que celui qui pouvait travailler avec nous à fermer les plaies faites à la religion et nous guider dans cette sainte entreprise n'en arrête pas la guérison par les inconséquences et les funestes variations de sa conduite[1]. »

E. Queruau-Lamerie.

(A suivre.)

[1] Bibliot. suppl. Mss. 129.

Digitized by Google

LETTRE A DOM CHAMARD

SUR UN DERNIER GALLICAN

Paris, ce 25 août 1901.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

En insérant dans la *Revue de l'Anjou* l'étude intitulée *Henri Bernier, chanoine d'Angers*, je me proposais de recueillir des corrections et des suppléments d'information pour l'édition définitive d'un travail très délicat. Mon but s'est trouvé atteint. Tout le long de la publication, on m'a fait l'honneur de me communiquer des renseignements qui m'avaient échappé. Après son achèvement, j'ai eu la bonne fortune d'une critique d'ensemble, et c'est vous-même qui me l'avez accordée. J'en remercie d'autant plus Votre Paternité que je ne croyais pas devoir y compter.

Digitized by Google

Un petit livre nous sépare. J'y ai jeté sur votre méthode historique une lumière telle qu'elle semblait devoir me priver de vos appréciations et de vos souvenirs touchant le chanoine Bernier. Il me paraissait que, du moment que vous vous dispensiez de vous expliquer sur la question, très grave à vos yeux, de l'apostolicité des églises de France, vous ne pouviez prendre la plume à mon sujet sans avoir l'air de rechercher une revanche sur un autre point où vous me croiriez faible et attaquable. L'étude que vous m'avez consacrée dans la *Revue de l'Anjou* des numéros de mars-juin 1901 a confondu, je l'avoue, la plus grande partie de mes conjectures.

Vous paraissez croire, il est vrai, que j'ai insulté le fondateur de votre congrégation, et, comme vous lui êtes resté absolument fidèle, vous le voulez défendre. Vous n'aviez point manqué non plus à ce devoir en 1889, dans des circonstances qui ont trop de rapport avec celles d'aujourd'hui pour qu'il ne soit pas utile de les rappeler. Mgr Duchesne avait écrit un article nécrologique sur le cardinal Pitra : « Pendant que dom Guéranger, disait-il, se dépensait dans des controverses incessantes qui devaient donner à la nouvelle congrégation bénédictine un pli assez fâcheux, dom Pitra se consacra tout entier à l'érudition ecclésiastique. » Cette phrase vous parut scandaleuse et impie ; vous publiâtes, avec commentaires, les brefs louangeurs consacrés par Pie IX à la mémoire de votre vénéré père, et vous attaquâtes très vivement la foi catholique et les convictions de Mgr Duchesne.

La meilleure partie de la polémique que vous menâtes alors, je l'ai retrouvée dans vos articles de la *Revue de l'Anjou*. Aussi je pensai tout d'abord mettre, simplement et pour ne plus m'en occuper d'ici longtemps, cette seconde édition d'un vieux plaidoyer à côté de la première. Mais, depuis, j'ai réfléchi qu'il ne serait pas inutile de reprendre avec vous la discussion de quelques textes con-

Digitized by Google

cernant le chanoine Bernier, et même, l'occasion se présentant, de défendre un peu ma pauvre personne. Vous ne vous arrêtez pas, en effet, à m'accuser « d'user et d'abuser contre tout droit » de lettres absolument intimes et secrètes (*Revue* citée p. 236 et 397). Vous allez jusqu'à juger ma conduite inqualifiable : « On se demande, vraiment dites-vous, quel but veut atteindre M. l'abbé Houtin par cette publication » (p. 235). Cette publication, mon Très Révérend Père, se rattache à un groupe d'études qui n'a rien de mystérieux. Prêtre de l'église d'Angers — où toute ma vie semblait devoir s'écouler — et professeur d'histoire dans un de ses petits séminaires, je crus pouvoir consacrer mon peu de loisirs à connaître des personnages et des faits sur lesquels j'entendais porter des jugements très différents et sur lesquels j'avais moi-même à m'exprimer. Si entachée qu'elle ait été des illusions de la jeunesse — la suite des événements l'a prouvé — c'est de cette idée que sont sorties mes études sur *Le petit séminaire Mongazon*, *Les Origines de l'Église d'Angers*, *La Controverse de l'Apostolicité des Églises de France*, *Dom Couturier*, *abbé de Solesmes*, et enfin, *Henri Bernier*, *chanoine d'Angers*.

Pour moi, mon Très Révérend Père, cette dernière étude représente tout simplement la carrière d'un gallican et des scènes de la vie ecclésiastique au XIXe siècle. Les luttes qui y sont racontées ont été combattues dans tous les diocèses de France et même dans toute l'Église catholique. Celles qui réunirent en Anjou le restaurateur des moines, dom Guéranger, Jules Morel, le panégyriste de l'Inquisition, le célèbre politique Falloux, le chevaleresque comte de Quatrebarbes, Freslon, un ministre de la deuxième République, Mgr Angebault, un évêque qui représente si parfaitement l'épiscopat de ce temps, le vénérable père Gautier, de la Société de Jésus, ne me semblèrent pas banales, et c'est pourquoi j'en ai tracé le tableau. Il

Digitized by Google

m'est arrivé quelquefois de prendre parti. C'est qu'alors je croyais que les documents forçaient absolument le jugement et l'expression. Autrement j'ai laissé chacun libre de s'édifier des pièces authentiques que je rapportais, le plus souvent intégralement jusqu'à l'encombrement. Voir des thèses dans cette œuvre narrative et descriptive, y découvrir surtout la défense du gallicanisme, le panégyrique de ceux qui ont été « frappés définitivement par le Saint-Siège et l'Église entière réunie en concile œcuménique » (*Revue* citée, p. 236), c'est transporter dans une étude objective ses propres préoccupations. Si, malgré ses fautes et ses défauts, le pauvre prêtre dont j'ai écrit la vie vous paraît rester trop sympathique, c'est sans doute un peu à cause de la comparaison qui s'établit entre lui et ses adversaires, et c'est surtout à cause de l'acharnement avec lequel ils l'ont poursuivi. Que vous discutiez encore sa mémoire, je n'en ai cure ; je vous l'abandonne absolument. Le public aura bientôt sous les yeux tous les documents de sa vie, il jugera. Le verdict ne m'inquiète pas. Seulement, comme de cette histoire il ressort une forte moralité — entre autres enseignements, le danger de confondre la religion avec le fanatisme, la foi avec la politique, les questions de doctrine et d'histoire avec les haines de particuliers et de coteries — je ne suis pas fâché d'avoir écrit ; je le serai moins encore quand aura paru l'édition complète et définitive.

Ce que vous dites reconnaître, mon Très Révérend Père, de plus net dans mon œuvre, c'est le désir de « dénigrer et de ridiculiser même le restaurateur de l'Ordre des Bénédictins de France » (p. 236 et 410). Où vous a-t-il été possible de découvrir cette idée ? Si dans *Henri Bernier* ma pensée sur dom Guéranger ne vous semblait pas assez claire, il fallait la compléter par quelques endroits plus explicites de mes autres publications bien que vous ayiez peu d'intérêt à les faire connaître. C'était une affaire de

Digitized by Google

justice, d'autant plus que leur rédaction, postérieure à celle de *Henri Bernier*, représente le dernier résultat de mes informations. Or, qu'ai-je écrit? J'ai appelé dom Guéranger « le docteur de la liturgie romaine » (*La Controverse*, p. 13). Dans deux pages (p. 244-245), que vous me citez comme si je ne les connaissais pas, vous ne réimprimez rien de plus que les pièces justificatives de mon jugement. Un peu plus loin (p. 248), en résumant la vie de votre premier abbé, vous vous exprimez de la sorte : « Mandat apostolique au début et parfait accomplissement de sa mission au plus grand profit de la science ecclésiastique, des intérêts de la religion et du Saint-Siège, telle est, d'après le Vicaire de Jésus-Christ lui-même parlant à toute l'Église, l'opinion que l'on doit avoir de la carrière parcourue par le restaurateur de l'Ordre bénédictin en France. » Je connaissais, mon Très Révérend Père, les actes pontificaux que vous interprétez ainsi; mais, il est vrai ne les prenant point pour une canonisation infaillible, je ne les ai appelés que des « louanges très accentuées » (*Dom Couturier*, p. 45). Cependant ailleurs, après avoir reproduit un éloquent panégyrique de dom Guéranger par Mgr Freppel, j'ai dit : « Des théologiens ne peuvent aspirer à un plus magnifique éloge : c'est presque l'auréole des docteurs de l'Église, objet de l'admiration et de la pieuse ambition du grand abbé. Et cette couronne de titres d'honneur est d'autant plus glorieuse qu'elle correspond parfaitement à son programme formulé peu à peu et de plus en plus nettement de 1834 à 1849 » (*La Controverse*, p. 17). Mes expressions sont-elles donc très éloignées des vôtres? Et, si dans *Henri Bernier* dom Guéranger paraît peu exactement renseigné sur l'état d'âme de son adversaire et entraîné par l'ardeur de la polémique, à qui faut-il s'en prendre? Est-ce moi qui suis l'auteur de ses lettres? Quel homme ayant le sens de la vérité accuserait de « dénigrer et de ridiculiser » saint

Digitized by Google

Jérôme l'historien qui le montrerait âpre à la controverse? Mon très révérend contradicteur, vous supposez (p. 235) que j'ai voulu abaisser votre cher père pour décerner une auréole de gloire au chanoine Bernier, parce que celui-ci fut supérieur d'une institution où, à un demi-siècle de distance, j'ai été professeur. Vous n'avez point pris assez garde, il me semble, que l'accusation d'aberration d' « amour filial » pourrait être retournée contre vous par des gens peu logiques, sans doute ; mais, enfin, il en existe....

C'est assez de préambule. Examinons les remarques que vous avez bien voulu faire sur le sens des documents dont je me suis servi.

I

L'histoire de la réforme liturgique est l'objet de vos principales observations. Voyons d'abord celle-ci :

Dans une note, interprétant *à sa façon* une lettre intime de dom Guéranger à M. Jean-Baptiste de Rossi, M. l'abbé Houtin insinue que le Révérendissime Père Abbé de Solesmes fut blâmé à Rome, au début de ses polémiques. *Cela est complètement inexact*, dans le sens que l'on veut insinuer *dans un esprit de malveillance manifeste*... La constante fidélité avec laquelle Mgr Fornari, Nonce du Pape à Paris, défendit l'Abbé de Solesmes contre les plaintes de plusieurs évêques de France, prouva assez que le valeureux champion des droits du Saint-Siège dans la question liturgique eut toujours pour le soutenir la consolation d'être en parfaite harmonie avec les sentiments et les désirs de l'autorité suprême (*Rev.*, pp. 251-252).

Mon Très Révérend Père, quand j'eus connaissance de la lettre dont j'ai fait, non pas une interprétation, mais une citation textuelle, je fus moi-même fort surpris. Je croyais auparavant ce que vous affirmez si énergiquement. Je demandai des explications et des preuves. *On* m'en donna.

Digitized by Google

Qui *on* ? Si vous y tenez absolument, je vous le dirai ; mais je préfère que ce ne soit pas aujourd'hui, et à la fin de cette lettre vous vous rangerez probablement à mon sentiment. En attendant, pour plus de clarté, je répète le texte de dom Guéranger :

J'ai conquis à Rome la France entière pour la liturgie en 1843 ; on a fait tout à Rome pour m'arrêter. On m'a désavoué, on a écrit des lettres bienveillantes à mes adversaires, jusqu'à ce qu'enfin, mon triomphe étant devenu évident par les faits, on m'a complimenté, on m'a loué, on m'a félicité, on m'a remercié.

Décidément ce petit mot *on* est d'un usage fort commode.

Il en fut de la polémique liturgique comme de celle du chant grégorien, et le démenti que vous m'adressez — je l'ai reçu le 15 mai — m'a semblé encore plus piquant quelques jours après, quand j'ai lu le bref du 17 mai envoyé par Léon XIII au troisième abbé de Solesmes. Le Saint-Père y constate que les livres de chant publiés par les bénédictins « se répandent déjà au loin, au grand jour, sous les yeux du public, et sont devenus en beaucoup d'endroits, d'un usage journalier ». Et le Saint-Père déclare ne pouvoir « qu'approuver le soin si diligent et si persévérant que les moines ont mis à rechercher et à publier les antiques monuments qui contiennent le chant sacré... » — Ce sont là incontestablement les compliments, les louanges, les félicitations, les remerciements. Mais, mon Très Révérend Père, oseriez-vous dire que les restaurateurs de ce chant ne se sont jamais considérés — à tort ou à raison, je ne l'examine pas — comme entravés, comme désavoués, et que leurs adversaires n'ont pas exploité contre eux des documents très favorables, très bienveillants ? Que firent les bénédictins quand ils se crurent ainsi « condamnés » ? Ils commencèrent la publication d'un recueil intitulé *Paléographie musicale*, dont

Digitized by Google

« l'objet initial était de montrer que les éditions de chant généralement en usage et même recommandées par la cour de Rome n'étaient ni conformes à la tradition, ni grammaticalement correctes... Pour ruiner les livres de chant édités à Ratisbonne, ils ont repris les choses de très haut. Ils ont voulu une démonstration complète et décisive, une victoire d'archange sur le dragon... Il y aurait un gros volume à écrire — et un volume bien amusant! — si l'on voulait faire l'histoire de cette lutte à laquelle ont pris part tour à tour des musiciens, des moines, des industriels, des hommes politiques, des journalistes : lutte pleine d'enseignements de tout ordre[1]. » Vous voudrez bien remarquer, mon Très Révérend Père, que ces dernières phrases ne sont pas de moi, mais d'un de vos amis, d'un homme compétent et renseigné. Vous penserez également que moi aussi je ne suis pas sans avoir rencontré des documents sur la question dans la correspondance du second abbé de Solesmes. Je n'en ai pas usé quand j'écrivis sa vie ; on ne voyait pas encore poindre à l'horizon le bref du 17 mai 1901 ; l'affaire était brûlante, irritante au suprême degré, et je crus nécessaire de ne la traiter qu'en passant. J'avais pourtant eu, à ce moment-là déjà, l'envie de comparer la lutte pour le chant grégorien avec celle de la réforme liturgique, dont elle n'est que le complément. Vous n'auriez pas pu m'attaquer comme vous le faites aujourd'hui.

Votre Paternité ne me récompense guère de la prudence et de la discrétion que j'ai montrées. J'aime à croire qu'en revanche vous voudrez bien ne point chercher à me convaincre d'impertinence envers le Saint-Siège dans la lettre que je vous écris maintenant. Elle est la vérité et il n'y a point de plus terrible manière d'attaquer le Saint-Siège que de laisser entendre qu'il peut craindre la vérité. Votre

[1] Jules Combarieu, *Revue de Synthèse historique* (1900), I, p. 86-87.

Digitized by Google

école a tout fait pour le commettre avec l'histoire et la critique..... Mon Très Révérend Père, je m'aperçois que je reprends les idées déjà développées dans la *Controverse de l'Apostolicité*. Revenons à nos moutons.

Votre article dit et répète (pp. 389, 394) que la question liturgique fut complètement réglée par le bref du 6 avril 1842 adressé à Mgr Gousset, archevêque de Reims. Vous ajoutez même : « M. Houtin fait semblant d'ignorer le bref de Grégoire XVI » (p. 405).

Permettez-moi de citer tout simplement à Votre Révérence une lettre que dom Guéranger écrivait en 1872 au cardinal Pitra :

> Avant la réponse donnée par la Sacrée Congrégation au chanoine Lottin, du Mans, en 1852, Rome n'avait pas osé encore donner une réponse catégorique dans la question de la licité des bréviaires diocésains. Les prêtres pouvaient donc être de bonne foi.
>
> Le *Mémoire sur le droit liturgique* ne fut pas goûté de tout le monde à Rome, parce qu'il contenait quelque chose en faveur du droit des évêques; il ne serait pas prudent d'en parler.

Veuillez faire attention, mon Très Révérend Père, que ce jugement, dont je ne prends pas la responsabilité, est une citation et que ce n'est pas moi qui montre à Rome des gens désireux d'anéantir le « droit des évêques ». L'original de cette lettre je ne l'ai pas vu à Rome, comme bien vous pensez; je ne la connais que par un recueil conservé à Solesmes. Vous pouvez en examiner l'authenticité que j'accepte pleinement. Mgr Guibert, évêque de Viviers, écrivait à Mgr Angebault : « Quand le Pape aura parlé, nous nous soumettrons quelles que soient ses décisions » (*Vie de Mgr Angebault*, p. 251). Il semble bien que cette parole résume l'histoire de la controverse liturgique. De peur que vous ne m'accusiez cependant de n'exprimer là qu'une idée de fauteur d'hérésie, je dois

Digitized by Google

vous produire un témoignage non suspect. Dans une lettre écrite en septembre 1880, le cardinal Pitra reconnaissait qu'il n'avait « fallu rien de plus » qu' « un désir du Pape » « pour renverser tous les bréviaires gallicans ». Cette fois j'ai copié moi-même la citation sur l'autographe.

Arrêtons-nous une seconde là-dessus, mon Très Révérend Père. Si j'avais voulu établir laborieusement par une thèse en règle mes conclusions que la question liturgique ne fut pas réglée dès 1842, beaucoup de gens qui décident de tout sur la parole d'un « savant bénédictin » auraient considéré mon travail comme déplorable et injurieux pour le Saint-Siège. Mais voilà que justement, parce que je puis vous opposer immédiatement deux moines, ma position devient tout autre. Voyez donc à quoi tient la réputation d'un honnête homme !

Vous ne ménagez pas la mienne.

J'ai donné dans mon essai toutes les observations qui, à ma connaissance, ont été portées par des évêques sur la brochure du chanoine Bernier, intitulée *Humble remontrance*. Vous dites à ce propos :

> M. Houtin cite avec complaisance quelques lettres de prélats qui approuvèrent cette déclaration (*l'Humble remontrance*). Il faudrait, POUR ÊTRE JUSTE, ajouter qu'il fut blâmé par un bien plus grand nombre d'évêques, et que plusieurs de ceux qui demeuraient alors attachés aux doctrines gallicanes, notamment Mgr Régnier, les condamnèrent ensuite avec vigueur (p. 396, note).

Mon Très Révérend Père, je vous assure que j'ai cité sur cet opuscule toutes les appréciations que je connais. Si vous en savez d'autres, *pour être juste*, veuillez les publier ou me les communiquer. Je me ferai un devoir de les reproduire. Cette parole ne doit pas trop vous étonner, car j'ai tenu à donner, malgré sa longueur, la lettre où Mgr Régnier, tout gallican qu'il était alors, blâme un peu le chanoine dans cette affaire. Qui croirait à vous lire que

Digitized by Google

j'aie cité une telle lettre? En disant que Mgr Régnier devint ensuite ultramontain, vous ne détournez pas la question sans aucun doute, mais peut-être l'élargissez-vous un peu trop. Je n'ai pas à montrer en détail les variations de tous les personnages qui défilent dans un demi-siècle de la vie du chanoine. Une bibliothèque n'y suffirait pas. J'ai cru devoir cependant esquisser les principaux changements d'attitudes; le passage n'a pas eu l'heur de vous plaire. Je l'améliorerai, mon Très Révérend Père, dans l'édition définitive. Devrai-je pousser jusqu'à la fin de 1893 où des ultramontains de votre connaissance, et qui tiennent une bonne place dans les affaires Bernier, usèrent d'un langage fortement inspiré du pire gallicanisme?

Passons à une autre de vos observations.

A propos de l'*Étude sur le Jansénisme*, publiée en 1857 dans la *Revue de l'Anjou*, il (M. Houtin) se permet des appréciations absolument inexactes sur les sentiments de l'Abbé de Solesmes, sur l'histoire de la grâce. On n'écrit pas l'histoire avec des racontars qui courent les monastères aussi bien que les salons. Dom Guéranger se faisait gloire de n'être ni *moliniste*, ni *thomiste*, mais de *l'école de l'Église* parlant par l'organe du Saint-Siège. Il avait seulement une préférence marquée pour la doctrine de saint François de Sales. Mais il *n'exécrait* aucun système approuvé ou toléré par l'Église. Il en déplorait seulement les *excès*, de quelque côté qu'ils vinssent (p. 414).

Votre Paternité se sert d'expressions dures, non pas seulement pour moi, mais pour ses confrères. Du moins sont-elles exactes? J'ai dit ailleurs comment les moines de Solesmes notaient hâtivement et quelquefois à la dérobée les paroles de dom Guéranger, non seulement à ses conférences spirituelles, mais encore aux conversations des récréations. Ils rédigeaient ensuite ces notes pour les insérer dans des recueils plus ou moins complets, suivant le degré de leur bon zèle. Ce procédé m'a inspiré des réflexions que votre confrère dom Besse a bien voulu déclarer « judi-

Digitized by Google

« cieuses ». En voici quelques lignes : « Pleins d'esprit et d'une charmante facilité, les entretiens de Dom Guéranger seront d'un grand secours pour la compréhension de son caractère, l'explication de ses idées, la rédaction de son histoire. » Cela, mon Très Révérend Père, me paraît d'autant plus vrai que dom Guéranger, inquiet de ce qu'on avait pu recueillir à son entretien, exigeait parfois le texte des notes, les revoyait, les approuvait ou les faisait corriger. Je possède, par exemple, dans mes papiers le texte ainsi revu par le père abbé d'une de ses conférences sur le livre du comte de Montalembert, *les Moines d'Occident*. Il est incontestable que les pensées exprimées là sont authentiques. Je possède également des notes sur le mystère de la grâce. Elles n'ont pas été revues par dom Guéranger, il est vrai ; mais celui qui les a prises, dans des circonstances graves, était le plus exact et le plus compétent de ses tachygraphes. De ces notes, j'ai tiré la phrase : « J'exècre les thomistes autant que le bréviaire de Paris. » Comme le propos vous semble un peu vif, vous le traitez de racontar courant les monastères, et vous me dites que ce n'est pas avec cela qu'on écrit l'histoire. Ce n'est pas un racontar, et les notes concernant dom Guéranger ne courent pas vos monastères. Il n'y a que les supérieurs qui en puissent voir la plus grande partie, et vous savez bien que, tout cardinal qu'il était, le cardinal Pitra n'obtint pas facilement la faveur de consulter quelques-uns des volumes les plus précieux de ce trésor.

Je suis absolument sûr, Mon Très Révérend Père, que dom Guéranger considérait les thomistes comme orthodoxes, mais je suis sûr aussi qu'il ne les portait pas dans son cœur. Au reste, désirez-vous plus de lumière sur ce point ? J'en puis faire le sujet d'un article. Il intéresserait beaucoup le public spécial qui lit certaines revues rédigées surtout par des jésuites ou des dominicains. Voulez-vous

Digitized by Google

demander aux uns ou aux autres, à votre choix, de publier cette étude ? Elle n'ennuierait pas leurs lecteurs.

En attendant, je ne retrancherai point de mon texte le mot que vous contestez. Il tient une bien petite place dans le chapitre *Jésuitisme et Jansénisme,* et tous les lecteurs croiront que, s'il y a là quelque chose à reprendre, ce n'est pas sur ce mot que vous auriez dû vous arrêter. Vous dites, il est vrai :

> Quant aux aménités que M. Houtin répand contre l'abbé de Solesmes à propos de cette polémique, il est inutile de les relever ; elles ne méritent que le dédain (p. 415).

Votre Paternité a-t-elle eu raison de prononcer le mot de *dédain* à propos d'un de mes chapitres les plus importants et les plus documentés ? Le sentiment qui s'exprime de cette façon après cinquante pages de réfutation ne risque-t-il pas d'être pris pour de l'impuissance ? Oui, celui qui se sent vraiment le droit d'avoir du dédain se montre plus bref.

Je ne relèverai plus qu'un point. Après avoir parlé de l'opuscule du chanoine sur la Salette, vous ajoutez :

> Que n'a-t-il pas dit dans son manuscrit le plus volumineux, mais resté inédit, dont le titre seul dénote les tendances ? (*Rev.*, p. 416).

Toujours les procès de tendances contre les vivants et les morts ! Mon Très Révérend Père, comment pouvez-vous parler ainsi de cette œuvre que vous ne connaissez que par son titre *Les Néo-catholiques* ? Comment pouvez-vous vous exclamer au sujet de ce que le chanoine y dit ou n'y dit pas ? Me citeriez-vous une seule ligne de ce manuscrit ? Me diriez-vous même où il se trouve ?

Tels sont les principaux points de votre critique sur

Digitized by Google

lesquels je crois devoir revenir. Vous les avez enchâssés dans un texte où vous reprenez en sous-œuvre l'histoire que j'ai racontée, comme si vous la saviez d'avance ou comme si vous en possédiez les documents. Cette narration diffère de la mienne et je proteste ici tout simplement contre votre récit qui fourmille d'inexactitudes, que je ne veux point prendre la peine de relever une à une. En voici des échantillons cependant. Vous dites de M. Bernier (p. 403) ; « Son mémoire sur l'*État et les Cultes* et le bruit qui circulait de son élévation à l'épiscopat l'avaient mis en relief », et vous expliquez par là qu'il ait pris part à une importante réunion épiscopale en juillet 1848. En juillet 1848, on ne savait pas encore que M. Bernier fût l'auteur de cette brochure. Ce fait, ainsi que la proposition à un évêché, ne fut divulgué que vers la fin du mois de septembre par l'indiscrétion de Bordillon. — Vous faites une citation (p. 404), que vous attribuez faussement à une lettre adressée à Freslon. — Même page, vous me chicanez pour avoir écrit : « Rome prenait partie pour l'infime minorité des évêques, ceux qui n'avaient pas adhéré au mémoire. » Mon Père, soixante-deux évêques de France avaient envoyé leur adhésion le 15 avril 1849. En supposant que les autres n'aient pas répondu plus tard ou aient tous répondu négativement, quelle proportion constituaient-ils à cette époque dans l'épiscopat français? Enfin, Mon Très Révérend Père, pour avoir plus facilement raison de mon texte, vous allez jusqu'à forger des citations dont je n'accepte aucunement la responsabilité. Par exemple, après avoir reproduit, en les coupant et en les tronquant, quelques lignes (p. 416) de mon cru, vous m'en prêtez trois qui sont du vôtre. Vous ajoutez *entre guillemets* : « Aux yeux de M. Bernier, son opuscule, on le voit, était une lumière qui devait éclairer l'épiscopat français sur l'honneur de l'Église et le progrès de la foi. » Je n'ai pas dit cela. Ailleurs vous me prêtez bien pire. Je le constate sans aucune surprise, et les

Digitized by Google

lecteurs de la *Controverse de l'Apostolicité* ou de *Henri Bernier* n'en seront pas plus étonnés.

II

Les très nombreuses inexactitudes de détail où vous êtes tombé dans l'étude de mon travail me font assez comprendre que vous n'en ayiez point aperçu le véritable sens.

Quel que soit le jugement que l'on croie devoir porter sur un personnage, si l'on veut en écrire la vie ou simplement en tracer l'esquisse, il me semble nécessaire de chercher en tout et partout son point de vue, de reconstituer le mobile de ses actions, la logique de ses raisonnements, d'entendre et même de parler sa langue. C'est ce que j'ai essayé de faire pour ce dernier gallican. J'ai tâché de me remettre dans son temps, dans son milieu, dans son état d'âme. Je suis entré dans des pensées, des considérations, des hypothèses gallicanes, où, le plus souvent que j'ai pu, j'ai employé des expressions empruntées au chanoine Bernier lui-même. Ayant à raconter des choses mortes, à moins de vouloir rebuter mes lecteurs dès la première page, je devais ressusciter ce monde disparu.

Vous vous êtes imaginé qu'il vivait encore, que je le continuais, et vous m'avez dénoncé avec la vigueur d'un inquisiteur de la bonne époque. Cette illusion n'a rien de troublant pour moi ; elle pourrait seulement m'émouvoir si d'autres l'avaient partagée.

J'ai déjà usé du même procédé critique — excusez-moi d'exprimer franchement la chose et le nom, mon Très Révérend Père, quoique les deux vous soient également odieux, — j'ai déjà usé du même procédé dans mes autres publications, et assez avantageusement, je crois. On trouve généralement que ma *Controverse* explique bien la men-

Digitized by Google

talité des écrivains légendaires et celle des vrais historiens. Tous ceux qui ont connu dom Couturier ont jugé très exact le portrait que j'en ai tracé ; il n'y a eu de mécontents, comme aujourd'hui, que ceux dont mon exactitude dérange les petites affaires. Mais, de même qu'aujourd'hui vous me prenez pour un gallican à cause *du* Bernier, lorsque l'histoire du second abbé de Solesmes parut, beaucoup me prirent pour un moine et — le croiriez-vous, mon Très Révérend Père ? — beaucoup prophétisèrent mon entrée prochaine dans votre congrégation.

Je vous entends me dire qu'il est éminemment louable de représenter ainsi les orthodoxes et les saints, mais qu'il est scandaleux, dangereux et d'un esprit faux de se servir du même moyen pour les hérétiques et les « réprouvés ».

Il y aurait beaucoup à causer là-dessus, mon Très Révérend Père. J'aime mieux ne pas commencer. Cependant, tout en voulant revivre le vieux chanoine, je n'ai point cessé de répéter et d'insinuer qu'il était gallican et que le gallicanisme est mort. Était-il besoin d'ajouter partout et bruyamment que les morts ne ressuscitent pas ? Votre Paternité aurait-elle été satisfaite ? J'en doute. En tout cas, elle m'a paru mettre un soin tout particulier à ne jamais voir ou comprendre les expressions qui montrent que je ne suis pas du tout la même personne que le chanoine Bernier. Pourquoi, par exemple, lorsque je marque ses erreurs, vous écriez-vous : « M. Houtin lui-même signale cette allusion déplacée ! (p. 391, note 1) » ; « de l'aveu de M. Houtin ! (p. 415, note 2) »..... Ma manière de parler aurait dû vous mettre sur la voie. Comment avez-vous pu prendre pour des dithyrambes des pages où l'admiration est fort tempérée ?

Comment me reprochez-vous de ne pas toujours blâmer le chanoine Bernier quand vous ne m'avez pas reproché de ne pas blâmer ou même de ne pas discuter, comme ils

Digitized by Google

le méritaient, quelques actes et quelques opinions de dom Couturier ? Dans l'une et l'autre biographies, autant que je l'ai pu, je suis resté fidèle au principe *ad narrandum*. Pourquoi transformez-vous l'une en un scandale, quand vous avez laissé passer l'autre ?

Je pense que vous ne maintenez pas vos accusations de gallicanisme, et c'est pourquoi je n'insiste pas. Mais, si vous n'étiez point satisfait de ces explications, croyez bien que je ne me refuserais pas à les reprendre ou à en ajouter de nouvelles. Permettez-moi cependant encore d'observer que l'exercice de votre bon zèle à mon endroit ne me semble pas seulement peu fondé, il me paraît souvent singulièrement audacieux. A moins qu'elle ne me croie mal renseigné, je dirais par moments que Votre Révérence avance une affirmation uniquement pour être réfutée, et qu'elle me lance des traits uniquement pour que, d'un coup de main, je les pare et les lui retourne. — Dans la grêle de ceux dont il vous a pris fantaisie de m'accabler, il y en a deux que je ne puis pas honnêtement me dispenser de vous renvoyer. Oh ! je les renverrai seulement *de votre côté*, mon Très Révérend Père, n'aimant point les représailles, et sans chercher à vous viser personnellement, ce qui me serait beaucoup plus facile que vous ne pensez et ce qui me serait incontestablement permis après les libertés que vous avez prises.

Vous citez (page 405) un de mes mots gallicans sur « l'heure de l'unité et de la centralisation » romaines. Et vous ne craignez point d'user de sarcasme contre l'historien de dom Couturier. Le R. P. dom Besse était bien autrement prudent quand il exprimait son regret de trouver dans la vie du second abbé de Solesmes quelques constatations sur son opposition au couronnement de cette centralisation. « Y avait-t-il, disait votre confrère, y avait-il à consigner dans un ouvrage destiné au public des sentiments exprimés dans l'intimité de la conversation ou d'une correspondance

Digitized by Google

épistolaire ? » Là-dessus un autre bénédictin prit la plume pour m'envoyer ces quelques lignes :

Assurément vous n'auriez mécontenté personne en taisant ce point délicat, mais à ce compte le rôle de l'historien n'est plus de consigner le fond des choses dans leur intègre vérité, mais d'étaler un dehors incomplet, raccourci, et souvent faux et trompeur... Il y a mieux à faire que nos pieux et quelque peu hypocrites devanciers qui n'osaient pas dire. Si la charité y perd, la vérité y gagnera et, la vérité gagnant, il faudra bien un jour ou l'autre que les corrects d'apparence se résignent à le devenir au plus intime d'eux-mêmes [1].

Il y a encore une page que vous attaquez bien témérairement, que vous citez bien perfidement. Vous avez écrit ceci après ce qu'il vous a plu d'en reproduire :

Un prêtre catholique ose s'approprier les sentiments d'un homme illustre, mais égaré par la passion de la colère, sous une influence funeste qui a conduit à l'apostasie ceux qui l'exerçaient, et, en l'année 1900, il écrit que le triomphe de la vérité sur l'erreur, sanctionné par le Concile œcuménique du Vatican, n'est dû qu'à *l'amour des nouveautés, à la vogue et à l'engouement*, produits « sous l'influence d'un prêtre breton dégradé par l'orgueil, et d'un noble piémontais *passionné pour des opinions* « fausses ». Ce n'est plus M. Bernier qui parle, c'est son panégyriste qui s'approprie ces idées condamnables et en prend la responsabilité devant le public. Dom Guéranger est vengé par les excès de son détracteur (p. 414).

Eh bien, mon Très Révérend Père, ce passage, non pas celui que vous arrangez, mais celui qui se trouve réellement dans mon texte, ce passage ne me semble, en effet, ni assez clair, ni assez courageux. Il n'est même pas d'un homme avisé. Pour être exact en montrant jusqu'au bout la liaison des idées et l'évolution des partis, pour être un historien inattaquable dont on n'ose toucher ni le texte ni

[1] Lettre du 29 janvier 1900.

Digitized by Google

la personne, voici ce que, sans aucun doute, j'aurais dû écrire, et voici la correction que je vous soumets pour mon livre :

Rome répétait sans cesse ses censures, aux grands applaudissements des ultramontains de plus en plus nombreux, et déjà on pouvait entendre, sous différentes formes, un cri de stupeur : « De tous les mystères que présente en si grand nombre l'histoire de l'Église, je n'en connais pas qui égale ou dépasse cette transformation si prompte et si complète de la France catholique en une basse-cour de l'anticamera du Vatican [1]. » Comme rien ne faisait prévoir encore que l'auteur de ce jugement, qui n'a pas été dépassé par la rage des vieux gallicans, le comte de Montalembert, arriverait au même point que ses anciens ennemis, la transformation n'avait point atteint ses phases les plus curieuses. Mais qu'aurait pensé *le* Bernier s'il avait pu lire cette lettre de l'archevêque Lavigerie, écrite le 12 mars 1881 : « Nos ardentissimes... sont dans la voie des Tertullien, des Jansénius, de la Petite Église, et de tous ceux qui se sont permis de juger que le Pape, quel qu'il fût, était trop modéré, ou trop prudent, ou trop conciliant. » Qu'aurait pensé *le* Bernier si on lui eût prédit qu'un de ces bénédictins de Solesmes devenu cardinal, quinze ans seulement après le concile qui anéantissait le gallicanisme, quatre ans après le pronostic de l'archevêque Lavigerie, outragerait publiquement un pape dont la direction ne serait pas conforme à ses propres idées et appellerait lui aussi « basse-cour du Vatican » l'épiscopat obéissant à Léon XIII ? Alors les bénédictins seront traités de gallicans et de jansénistes !... Mais laissons passer encore un peu de ce temps qui consacre les vraies gloires et permet de juger si les origines d'une œuvre ne recélaient pas quelque mauvais principe... Six ans plus tard, et seize ans après la mort de dom Guéranger, Solesmes sera visité par un enquêteur apostolique et les deux abbayes devront souscrire un formulaire, un formulaire de cinq propositions comme celui que Solesmes avait tant reproché *au* Port-Royal.

[1] Montalembert à Doellinger, lettre du 7 novembre 1869.

Digitized by Google

Je n'en dirai pas davantage, mon Très Révérend Père. Tout hérétique que je suis, je n'ajouterai pas : « Le chanoine Bernier était vengé! » car une telle pensée me paraît indigne d'un chrétien, car cette faillite a entraîné la ruine de mes illusions...

III

Non content de dénoncer mon gallicanisme, vous ne cessez de m'attaquer sur un autre terrain : celui de la délicatesse la plus vulgaire. Vous m'accusez, mon Très Révérend Père, « d'user et d'abuser contre tout droit » de « lettres absolument intimes et secrètes » (*Revue*, p. 236, 406). « Par suite de je ne sais quelle trop grande complaisance, dites-vous, M. Houtin a eu communication de la correspondance de dom Guéranger et de ses plus célèbres disciples et amis conservée dans les archives de Solesmes. » (*Ibid.*, p. 236.) De qui donc Votre Paternité incrimine-t-elle ici la « trop grande complaisance » ? Oserai-je vous demander si l'on vous trouvera très délicat de mettre des tiers dans la querelle que vous me cherchez? Même le trouvera-t-on prudent? Ici, les choses deviennent singulièrement complexes ; Votre Révérence n'aurait pas dû l'oublier.

Ensuite le reproche que vous me faites ne me paraît pas un habile moyen de me déconsidérer. Le chanoine Bernier est mort en 1859. Est-il encore trop tôt pour dire la vérité si pleine d'enseignements qui se dégage de sa vie? Faut-il attendre que sa légende soit fixée, que les documents qui le concernent aient été pillés, dispersés, supprimés? Tout gallican qu'il fût n'a-t-il pas droit à une certaine justice? Vous me reprochez d'avoir publié les lettres échangées à son sujet entre les ultramontains, mais vous ne me reprochez pas d'avoir publié ses lettres à lui, ses

Digitized by Google

lettres les plus intimes, celles qui pouvaient lui faire le plus de tort, celles que vous exploitez contre lui. Si le bloc lui eût été absolument défavorable, vous auriez sans doute éprouvé une grande consolation à voir l'hérésie une fois de plus complètement vilipendée et la gloire de votre cher père, s'il se peut, légèrement augmentée. Peut-être même m'auriez-vous félicité. Le public se montre plus impartial. Aussitôt après votre premier article, on a fait cette remarque : « La grosse question n'est pas de savoir si M. Houtin a été indiscret, mais s'il a dit la vérité. »

Je pense avoir suffisamment démontré que j'ai le droit de ne pas m'affecter des jugements que vous portez contre moi. Mais, de son côté, Votre Paternité a-t-elle le droit de s'exprimer comme elle l'a fait, non sur mes écrits abandonnés à la libre critique, mais sur ma personne? Vous auriez dû produire au moins les preuves de vos accusations. Veuillez le faire ; la réponse ne me coûtera pas plus d'embarras que cette lettre d'aujourd'hui.

Désirez-vous une justification publique? Devrai-je l'insérer dans la *Revue de l'Anjou*. Vous suffit-elle? Ou, puisque vous préférez vous adresser aux catholiques de la France entière (*Revue*, p. 417), choisissez-vous une revue éditée à Paris?

Désirez-vous que la démonstration reste privée? Je puis vous montrer mes documents, autographes et copies. Parmi celles ci vous en trouverez qui vous intéresseront beaucoup; vous verrez qu'elles étaient bien destinées à la publicité ; vous en reconnaîtrez la manière et la main. Je me ferai un devoir de vous donner toutes les explications complémentaires, et je les justifierai par l'exhibition de trois ou quatre lettres, si vous ne jugez pas que ce soit « user et abuser contre tout droit » de ma correspondance. Puis-je vous proposer davantage?

Je m'arrête là, mon Très Révérend Père.

Digitized by Google

La suite de mes publications montrera combien j'ai été exact et modéré dans le fond de cette réplique. Quant à la forme, si j'ai manqué, ici comme ailleurs, aux expressions de vénération auxquelles vous ont accoutumé votre saint habit et l'illustre nom de votre ordre, pardonnez-le à ma jeunesse. Elle aime à rire parfois pour se tenir l'âme saine et de bonne humeur. Elle s'indigne parfois si douloureusement de constater partout et toujours l'organisation du pieux mensonge. Pour qui croit à l'objectivité de la vérité et de la sainteté, c'est un spectacle si ridicule et si navrant que la manière dont on autorise la parole des sceptiques : « L'homme fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il aime » !

A. Houtin.

Digitized by Google

LA MARIÉE DE LA MORT

— Ah, c'est toi !

— C'est moi.

— Oh ! la fichue rencontre ! m'écriai-je en riant ; et tout endormi encore je sautai au cou de mon vieil ami Uniac de Penfao qui venait inopinément m'arracher au sommeil sur les onze heures de relevée dans mon petit appartement de la rue d'Anjou. Nous étions séparés depuis trois ans : trois ans pendant lesquels il avait couru le monde en qualité d'enseigne de vaisseau, tandis qu'au sortir du régiment je gaspillais, sur le pavé de Paris, ma fortune et mon temps.

Entre jeunes gens, même entre amis intimes, on ne s'écrit guère. Comment vous confier au papier, fugitives impressions d'un cœur de vingt ans, rêveries sans but, espoir sans nom, toujours déçus, toujours renaissants avec la vigueur de l'herbe dans le sol vierge de la pampa ! Pour se comprendre, s'épancher, il faut attendre que la terre un peu épuisée ne produise plus que les moissons qu'on y sème... Mais nous étions encore, paraît-il, au temps de la folle avoine car nous n'avions pas échangé, durant cette longue séparation, le plus laconique billet. Non, certes, par oubli, car, débarqué depuis seulement quatre jours, Uniac accourait chez moi après une halte au château de Trécesson où son père s'était éteint l'année précédente.

Digitized by Google

La joie de ce retour imprévu me réveilla complètement, et, comme il arrive après les longues absences, j'examinai mon ami avec une curiosité un peu anxieuse. Aucun changement notable n'était survenu dans ses traits, son œil limpide aux profondeurs bleues, qui semblait toujours chercher l'au-delà des choses, avait gardé cette expression candide qui contrastait si étrangement avec sa virilité d'aspect ; sa barbe frisée encadrait, comme jadis, l'ovale de son visage, laissant à découvert ses joues légèrement bistrées par les lointains soleils. Pourtant, une particularité me frappa : parmi ses cheveux châtains, dont deux boucles rebelles avançaient sur le front laissant à découvert de larges tempes de penseur, se détachait comme une aigrette, une mèche toute blanche. Il saisit la direction de mon regard et sourit tristement :

— C'est une poulie qui m'est, une belle nuit, tombée sur la tête. Je devais être tué, j'en suis quitte pour quelques cheveux blancs et m'en préoccuperais fort peu, si cette marque n'indiquait que tu as devant toi le dernier des Penfao.

Je le regardais stupéfait.

— C'est toute une histoire que je te raconterai plus tard. En attendant, parlons de toi. Tu as donc donné ta démission?

— Mon Dieu oui : mes chefs m'ennuyaient et je le leur rendais avec usure. Je n'avais d'ailleurs aucun avancement à espérer, m'étant attiré l'animadversion d'un vieux maréchal très influent.

— Allons, de quelle sottise t'es-tu encore rendu coupable ?

— Oh ! rien du tout, une gaminerie. Quand Mentor n'est pas là, Télémaque s'éprend d'Eucharis, ajoutai-je faisant allusion à nos surnoms de collège.

— Il y avait une Eucharis? demanda Uniac avec un sourire légèrement ironique.

— Pas du tout. Figure-toi, mon cher, que c'est une

Digitized by Google

carpe qui a brisé ma carrière, cela t'étonne? Mais les petites causes produisent de grands effets : Souviens-toi du caillou de Cromwell. Bref, voici la chose. On m'avait nommé au poste, très envié, d'aide de camp du maréchal X..., un vieux guerrier jaloux comme Othello de la charmante jeune femme qu'il a épousée en seconde noces.

Pendant tout un hiver, mon service marcha supérieurement. Le maréchal est un sportmann enragé : nous montions à cheval tous les jours, nous causions cheval tous les soirs, je me sentais pousser des jambes de devant. L'été venu, nous partîmes pour la campagne et je vécus beaucoup plus intimement avec mon chef. Le château de la Paluelle, que possède en Berry le maréchal, est une splendide demeure xve siècle, qui me plut tout d'abord à cause des eaux vives qui l'entourent. Ma chambre donnait justement sur les douves. J'entrevis de délicieuses heures passées en tête à tête avec une ligne ; étant, comme tu le sais, le plus bavard des hommes, j'ai, sans doute par amour du contraste, un culte pour le plus muet des animaux. Dès le premier jour de mon arrivée, il devint évident pour moi que le rendez-vous habituel de mesdames les habitantes des eaux se trouvait justement au-dessous de ma fenêtre. Je suivais leurs ébats d'un œil de convoitise, regrettant de ne pouvoir entamer l'entretien à l'aide d'une ligne ; j'avais déjà perfidement jeté dans l'eau profonde un célèbre appât, une des plus belles inventions modernes qui résout par la purgation le difficile problème de donner de l'appétit au paresseux estomac des carpes. Ni Pascal ni Newton n'eussent trouvé cela. Bref, je me forgeais une félicité à faire pleurer de tendresse, lorsque le seigneur du lieu vint d'un mot anéantir toutes mes espérances.

— J'espère, mon enfant, me dit-il paternellement, que vous ne vous ennuierez pas trop ici. Nous avons chevaux à l'écurie, lapins dans le parc, perdrix et faisans un peu partout ; en automne, nous chassons à courre deux fois par

Digitized by Google

semaine, et toutes nos voisines sont jolies. Je ne vous demande qu'une chose : c'est de respecter mes carpes ; contemporaines de celles de Fontainebleau, elles me sont aussi chères que l'honneur de ma femme.

On reçut beaucoup au château cette année-là. Tu sais le rôle des aides de camp en semblable circonstance : la maréchale avait sans cesse recours à moi pour l'organisation des plaisirs offerts à ses invités. Je crus m'apercevoir que son mari suivait d'un œil inquiet les progrès de ma faveur. Le ciel n'était cependant pas plus pur que le fond de mon cœur ; certes Mme de X... est une délicieuse femme dont les charmes s'agrémentent de cette petite pointe de coquetterie qui ne messied à personne, mais je n'ai jamais su conduire deux intrigues de front et j'étais au fond beaucoup plus préoccupé de mes voisines des douves que de ma séduisante hôtesse. Ces diables de carpes m'ensorcelaient positivement : elles avaient des façons insultantes de dormir au soleil, de glisser à fleur d'eau en agitant à peine leurs nageoires rouges ; puis elles disparaissaient tout à coup en traçant de grands cercles, ou s'enfonçaient lentement dans l'eau dormante comme des magiciennes dans leur palais de cristal.

Sans la comédie de société, un séjour à la campagne resterait un peu terne : Mme de X... décida donc un jour que nous interpréterions devant tout le voisinage cette délicate pièce de Pailleron, qui s'intitule l'*Étincelle*.

Quoique médiocrement satisfait de cette résolution, le maréchal, en mari bien appris, n'osa rien dire et se contenta d'assister à toutes les répétitions.

Nous obtînmes un véritable succès. La nuit qui suivit la représentation, je fus réveillé, vers les quatre heures du matin, par un rêve bizarre : une carpe faisait retentir à mon oreille les éclats de rire à la fois douloureux et moqueurs dont est parsemé le rôle de l'héroïne. Pour finir cette obsession, je me mis à la fenêtre. Le soleil se levait, mes

Digitized by Google

ennemies étaient là, narguant mon infortune. Cette fois je n'y tiens plus et, saisissant une ligne à rouet apportée de Paris à tout hasard, je l'amorce d'une mouche artificielle et la laisse doucement glisser le long du mur. Cinq minutes plus tard, une vigoureuse secousse m'annonce qu'une carpe énorme est prise et après une série de manœuvres habiles la voici dans ma chambre.

A peine sur le parquet, cette diable de bête reprend vie et se met à exécuter avec une incroyable vigueur ce qu'on appelle si justement des sauts de carpe. Une horrible angoisse m'étreint : si le maréchal, dont la chambre est au-dessous de la mienne entend ce tapage! Et en effet, voici qu'un pas lourd résonne dans l'escalier. Que faire de ma pêche? La rejeter par la fenêtre, abandonner ma prise? Jamais. Les pas se rapprochent... Affolé, je saisis le corps du délit et... je l'enfouis sous ma couverture.

Il était temps. La porte s'ouvre. Le maréchal s'avance vers moi, les yeux furibonds, la face congestionnée, tout essouflé de son ascension rapide.

— Que se passe-t-il donc? s'écrie-t-il.

— Mais rien, maréchal; j'avais un cauchemar, je me suis levé.

— Et vous battez des entrechats dans votre chambre? continue-t-il d'une voix tonnante pendant que son regard inspecte rapidement l'appartement?

Tout à coup, ses traits se décomposent, son regard fixe le lit qu'agitent les convulsions de la maudite bête. Il s'élance, soulève le drap d'un geste tragique et... la carpe délivrée bondit à ses pieds. Poussant un formidable juron, mon chef s'engouffre dans l'escalier sans ajouter un mot. Il ne m'a jamais pardonné cette alerte, et j'ai donné ma démission.

Uniac, qui m'avait écouté en riant, haussa doucement les épaules. Nous nous étions connus à la rue des Postes, lui, déjà raisonnable, réfléchi, quelque peu rêveur; moi,

Digitized by Google

léger comme le papillon, inconstant comme l'oiseau-mouche, voletant dans la vie sans autre ambition que de faire étinceler au soleil les côtés brillants de ma nature primesautière.

Malgré, ou peut-être à cause de ces dissemblances, nous nous étions liés. Au sortir des bancs, nos voies se séparèrent. En vrai Breton, il aimait passionnément la mer, l'immensité des landes natales lui avait donné la nostalgie des vastes horizons. Tandis qu'il entrait au Borda, je pris le chemin de Saint-Cyr, visant les épaulettes d'argent et la veste bleue des hussards. Mon imagination ne me présentait pas d'avenir plus séduisant que celui de l'officier de cavalerie avec sa vie de fêtes, de chasses, de carrousels, que se disputent le cheval et la femme.

Mon enthousiasme hélas! dura peu. Je n'aimais que mon uniforme et pas du tout mon métier. Aussi, lorsqu'un peu blasé sur les joies du premier galon j'entrevis la discipline austère, fermant la porte aux folles parties et aux plaisirs trop bruyants, je me révoltai contre cette marâtre. D'autres aspirations, d'ailleurs, s'éveillaient en moi. Le trop-plein de ma verve débordait en abondantes productions littéraires : nouvelles, poésie, roman, théâtre même, j'effleurai tout avec témérité. Comment surveiller le pansage en élaborant une description poétique, faire le cours aux recrues quand on débrouille quelque intrigue savamment ourdie? Je saisis donc le premier prétexte venu pour troquer ce sabre, tant désiré naguère, contre la plume d'un écrivain d'aventure. La précoce sagesse d'Uniac m'eût sans doute éclairé sur la valeur de cet échange trop analogue à l'aventure de Jean le sot, lequel, comme chacun sait, céda son bon cheval contre une flûte de roseau dont il ne savait tirer aucun son. Mais Mentor naviguait alors dans l'Océan austral et ne connut ma détermination qu'en allant s'enquérir de mon adresse dans les bureaux du ministère.

Digitized by Google

— Que fais-tu maintenant? demanda tout à coup mon ami en inspectant ma chambre comme s'il eût voulu d'un coup d'œil se rendre compte de mes habitudes.

— J'écris, répondis-je d'un air légèrement fat.

Il me regarda surpris, pendant qu'un sourire malicieux se jouait sur ses lèvres. Je crus en saisir le sens.

— Toi aussi! m'écriai-je. J'aurais dû m'en douter : qui pouvait, sinon toi, signer Yves de Trécesson? Mes compliments, mon cher, tu es en train de conquérir ta place au soleil : on s'arrache tes œuvres.

— Vraiment? reprit-il avec une indifférence qui me parut exagérée. On ne trouve pas trop insensées mes rêveries d'homme de mer, trop ternes mes éternelles descriptions d'eau bleu, de ciel bleu, de marins bleus dans une atmosphère bleue? Je ne suis cependant guère réaliste, moi, le côté poétique des choses me touche plus que l'écœurante réalité.

— Comment ne t'ai-je pas reconnu plus tôt? Tu m'as tant de fois parlé de la marine, tant de fois décrit ces types de matelots que tu fouilles avec un réel talent! Grands enfants qui savent se dévouer mais ne savent pas se conduire, qu'il faut voir à l'œuvre une nuit de tempête, ne jamais entendre un jour de beau temps. Tu les fais aimer, ces pauvres gens, tu leur rends cette auréole de désintéressement et de poésie trop cachée par leur écorce brutale. Décidément, j'aurais dû te suivre dans le *grand corps*.

Uniac haussa légèrement les épaules.

— Tu n'y serais pas resté longtemps, avec ton horreur de l'isolement.

Je baissai la tête, un peu confus devant cet argument sans réplique.

— Ton congé est-il long, cette fois? demandai-je en manière de diversion.

— Trois mois, s'il ne survient pas quelque nouvelle entreprise coloniale.

Digitized by Google

— Et où comptes-tu les passer ?

— Un peu avec toi, si tu le permets, beaucoup à Trécesson où il me reste pas mal d'affaires à régler.

— A Trécesson ! tout seul ! m'écriai-je avec un effroi véritable.

— Certainement, puisque mon pauvre père n'est plus. Penses-tu que j'aie besoin d'un homme de compagnie ?

Je n'en revenais pas. Quoi ! ce riche et beau garçon, maître de son temps et de sa fortune, aurait le courage d'abandonner Paris, de tourner le dos à sa renommée naissante pour s'ensevelir tout vif dans un manoir breton ? Mentalement je me promis de tenter l'impossible pour empêcher la réalisation de ce projet saugrenu.

Je connaissais Trécesson, vieux donjon triste à mourir, qui s'élève au milieu d'un étang dont les brumes humides collent aux murailles toute une végétation parasite. Un pont-levis flanqué de deux tours, que réunit une galerie aux vitrages plombés, donne accès dans la cour, fermée sur trois côtés de hautes façades à l'aspect claustral. En face du porche une terrasse, plantée d'une double rangée de tilleuls taillés en charmille, longe le bord de l'eau et permet de prendre l'air sans sortir de l'île. Au-delà de l'étang, rien que des landes et de grands bois reliés à la forêt de Paimpont dont ils faisaient autrefois partie. C'était là qu'Uniac était né, là que s'était écoulée son enfance, et j'attribuais à ces sites mélancoliques entre tous l'étrangeté de cette nature rêveuse et concentrée qui déroutait ma verve provençale.

Comme tous les Bretons, il aimait follement son pays et me l'avait présenté comme un éden, par une journée de novembre, au moment de mon entrée à Saint-Cyr. J'y gagnai une forte fièvre et presqu'un accès de spleen ; je vois encore les taillis coupant l'horizon de leurs masses couleur de rouille et secouant au vent d'automne leurs branches flexibles, tandis que des bancs de brouillards

Digitized by Google

dormaient à la surface des étangs ou lentement et comme à regret rampaient aux flancs des vallons. Les feuilles d'or pâle des vieux tilleuls de la terrasse tombaient une à une dans l'eau profonde, mêlées aux fleurs fanées de quelques rosiers grimpants ; et sur tout ce paysage planait l'énervante tristesse des choses noyées dans la brume. Nos longues promenades à cheval dans la forêt de Brocéliande, dont mon ami connaissait tous les détours et me narrait toutes les légendes, n'étaient point faites pour réchauffer une frileuse cigale qui regrettait ses lauriers roses, ses rochers dorés par le soleil et cette atmosphère embaumée qui enveloppe la Provence, voile son aridité et lui vaut son joli nom de *gueuse parfumée*.

Un jour que la pluie tombait avec plus de persistance encore que d'habitude, j'avais demandé à Uniac de visiter en détail le château, dont je ne connaissais qu'une partie.

— L'autre aile, me répondit-il, est inhabitée depuis le siècle dernier, et il s'y est passé d'étranges choses. Viens cependant, si tu n'as pas peur des chauves-souris.

Après avoir suivi la galerie vitrée qui règne au-dessus du porche, nous traversâmes plusieurs salles complètement abandonnées, où le jour filtrait à peine à travers les volets disjoints, et brusquement, ouvrant une haute porte de chêne, il me poussa dans une vaste chambre plus éclairée.

Je ne pus retenir un cri de surprise. La lumière pâle et grise des jours d'hiver bretons tombait sur le portrait en pied d'une ravissante jeune femme à la chevelure blonde, aux grands yeux un peu hagards, cerclés de bistre. A ses longs voiles blancs on eût dit une mariée si, drapés comme un suaire, ils n'eussent évoqué plutôt l'idée d'un fantôme.

Questionné par moi sur cette œuvre étrange, qui me causa une des plus poignantes impressions de ma vie, Uniac me conta l'histoire suivante :

A la fin du siècle dernier, le châtelain de Trécesson, son

Digitized by Google

arrière-grand'père, était un joyeux garde du corps, artiste à ses heures, qui eut la gloire de manier le pinceau devant Greuze et de mériter les éloges du maître. Grand amateur de plaisir et de folles équipées, maître à vingt ans de sa fortune, il menait joyeuse vie à Versailles et, pendant ses congés, venait à Trécesson courir le cerf et le loup, en compagnie de nombreux camarades qui réveillaient un instant la solitude endormie du château.

Ce fut durant un de leurs séjours, qu'un braconnier, à l'affût du chevreuil dans les taillis de M. de Penfao, entendit au loin, sur la route de Rennes à Ploërmel, le roulement d'une voiture qui ne tarda pas à s'engager dans le chemin de traverse des bois de Trécesson. Son premier soin fut de grimper dans l'arbre au pied duquel il s'était blotti. A peine y était-il installé, qu'une berline, attelée de quatre chevaux, s'arrêtait court au pied de son refuge. A la clarté de la lune, il en vit descendre deux hommes masqués, enveloppés de longs manteaux ; ils entraînaient violemment une femme en grande toilette de mariée; un serviteur suivait, portant des bêches.

L'étrange cortège franchit le fossé de la route et s'enfonça dans le bois. Du haut de son observatoire, le paysan, glacé d'épouvante, entendit la jeune femme supplier « ses frères » d'épargner sa vie ; elle se traînait à leurs pieds, pendant que lentement, dans la terre durcie, se creusait une fosse. Insensibles à ses larmes, les deux bourreaux la précipitèrent, après une résistance désespérée, dans le trou béant ; la terre recouvrit sa robe blanche d'épousée. Ils s'éloignèrent au galop.

Fou de terreur le paysan descendit de son observatoire et courut raconter à sa femme l'effroyable spectacle dont il venait d'être témoin. Celle-ci lui reprocha de n'être pas venu au secours de la victime et l'entraîna vers la forêt, mais, arrivés au lieu fatal, le courage leur manqua pour ouvrir cette tombe. S'ils allaient être surpris! Ne les

Digitized by Google

accuserait-on pas d'avoir commis le meurtre? Tous deux, réflexion faite, coururent au château.

M. de Penfao et ses amis avaient pris un cerf dans la journée et, fatigués d'une longue course, s'étaient retirés de bonne heure. Tout dormait lorsque le bruit sourd du marteau de la porte, frappant à coups précipités, retentit dans la nuit avec un bruit sinistre. Un domestique, croyant à quelque voyageur égaré, peut-être poursuivi par les loups — chose assez commune en Bretagne, à cette époque — descendit précipitamment et, au récit des deux paysans, courut prévenir son maître. En un instant tout le monde fut sur pied ; on partit avec des hommes munis de torches et de pelles. Il fallut des précautions infinies pour enlever la terre qui recouvrait la jeune femme. Son corps inerte fut placé sur un brancard et transporté à Trécesson; elle semblait privée de sentiment mais vivante encore. Le chapelain lui administra les derniers sacrements. La cérémonie achevée, elle se souleva tout à coup, ouvrit les yeux et regarda longuement M. de Penfao agenouillé près d'elle. Ses lèvres s'agitèrent, murmurant quelques paroles inintelligibles, puis elle retomba en arrière : elle était morte, morte en emportant son terrible secret!

Le châtelain de Trécesson resta bouleversé par ce tragique événement. Le sort de cette belle jeune femme, qui avait semblé l'implorer en mourant, devint pour lui une véritable obsession, sa bouche ne connut plus le sourire, son joyeux caractère fit place à une sombre mélancolie. Sous l'empire d'une préoccupation absorbante, il peignit, de mémoire, les traits de la morte, et les témoins de cette nuit affreuse reculaient d'effroi devant son œuvre saisissante; il fit élever un oratoire sur le lieu du crime, le corps de la victime y fut déposé et sa robe de noce, transformée en chasuble, servit chaque jour au saint sacrifice offert pour le repos de son âme.

Mais ce fut en vain qu'on rechercha les meurtriers; rien

Digitized by Google

ne révéla leurs traces et le plus profond mystère continua d'envelopper cette tragique histoire. On ne possédait d'ailleurs, pour tout indice, qu'une moitié d'agrafe de manteau, d'une forme bizarre, délicatement fouillée, ornée d'émaux et de perles fines et que la morte avait sans doute arrachée, dans la lutte, à l'un de ses meurtriers. Les joalliers consultés ne purent indiquer la provenance de cet étrange bijou, qui attestait l'opulence de son propriétaire ; l'un d'eux prétendit cependant y reconnaître une origine orientale ; mais, comme la justice n'eut connaissance, à cette époque, d'aucune disparition mystérieuse, elle renonça à des recherches stériles [1].

On était en 1789 ; des jours sombres se levaient pour la royauté. Le jeune garde du corps rejoignit son poste à Versailles où, quelques mois plus tard, cédant aux sollicitations d'un vieil oncle, qui lui reprochait de laisser son nom s'éteindre, il épousait Mlle de Lantifer. Il fut tué à l'armée des Princes, laissant un enfant de deux ans.

Sa veuve vécut cachée à Paris et ne vint à Trécesson que pour y élever son petit-fils — le père d'Uniac — resté lui-même orphelin au berceau. Elle ne permit pas qu'on touchât à la chambre de son mari, demeurée dans l'état où il l'avait laissée le jour de son dernier départ pour Versailles, mais elle n'y entra jamais par crainte de la *mariée de la mort* dont le portrait, suspendu dans cette pièce, s'animait parfois, disait-on, et avait une nuit révélé à son époux l'avenir des Penfao. Peu à peu, cependant, suivant les besoins du moment, on prit l'habitude de considérer comme un garde-meuble cette partie inhabitée du château ; un à un, glaces, fauteuils, tentures prirent le chemin de la galerie et le portrait resta seul dans son isolement plein de mystère.

Uniac me confia alors son rêve de coucher dans cet appartement lugubre, auprès de l'étrange tableau qui

[1] Tout ce drame est historique.

Digitized by Google

exerçait positivement sur l'observateur une sorte de fascination. Son père avait toujours refusé de souscrire à cette fantaisie : il ne parlait jamais du drame auquel son aïeul avait été mêlé et traitait de fables la croyance du pays à de prétendues prophéties concernant sa famille.

Tous ces souvenirs de mon séjour à Trécesson me revenaient en mémoire, mais je n'osais hasarder aucune question curieuse. Uniac causait de choses et d'autres avec un entrain que je trouvais peu naturel, obsédé que j'étais par la pensée qu'il me cachait quelque chose.

— Que fais-tu ce soir ? me demanda-t-il pendant que je me décidais paresseusement à risquer une jambe hors du lit.

— Ce soir ? Oh ! mon programme est très chargé. Je vais au théâtre applaudir ou siffler une pièce dont je dois rendre compte, puis j'ai un bal... chez qui donc ? Voyons cela.

Parmi un amoncellement de cartes imprimées je cherchais, comme un gourmet, le plat du jour.

— Tiens ! mais tu connais l'amphytrion : Max de Prancé, notre camarade de la rue des Postes, aujourd'hui heureux époux d'une femme charmante qui ouvre ses salons pour la première fois. Veux-tu venir ? Il sera charmé de te revoir.

— Ce sera réciproque, j'accepte.

Nous passâmes la journée ensemble. Uniac fut d'une gaieté étourdissante. Je ne le reconnaissais plus et mes soupçons se confirmaient : cette joie apparente cachait certainement une grave préoccupation.

— Tu vois, me dit-il pendant que nous roulions vers la rue de Varenne où demeurait notre ami, je te reviens absolument civilisé ; je veux m'imprégner du monde jusqu'à complète saturation. Présente-moi à toutes les jolies femmes et à tous les hommes d'esprit.

Uniac mondain ! Je n'en croyais pas mes oreilles et supposai tout d'abord que, lassé de « l'exotisme », comme

Digitized by Google

disent les critiques du jour, il voulait essayer sa plume dans un roman parisien. Comme je lui faisais part de ce soupçon :

— Non, fit-il brusquement, je n'écrirai plus ; c'est toi qui raconteras un jour mon histoire.

Nous traversions alors le pont Royal, les longues files de reverbères se miraient dans la Seine formant comme l'avenue triomphale d'un palais de féerie, l'obscurité se parsemait de points lumineux, les feux des voitures passaient rapides sur chaque pont en se réfléchissant dans les eaux sombres du fleuve.

— On dirait des essaims de lucioles, reprit-il tout à coup, reprenant son masque d'insouciance, cela me rappelle nos tropiques, seulement là-bas les nuits sont plus belles.

— Et les femmes aussi ?

Il haussa les épaules.

— Mauvais sujet ! Est-ce que je les regarde ? Je n'ai jamais aimé et n'aimerai probablement jamais, quoiqu'on me prédise qu'une grande passion brisera ma vie.

La voiture s'arrêta, nous étions arrivés et, un instant après, Uniac serrait la main de Max de Prancé, fort surpris de voir dans son salon un ami qu'il croyait à quelques mille lieues de là.

L'hôtel de Prancé, l'un des plus beaux du faubourg Saint-Germain, se prête merveilleusement aux réceptions du soir : l'enfilade des salons aboutit à une serre unique à Paris, véritable palais de verre abritant une forêt de palmiers. Les uns s'épanouissent en bouquet au sommet d'une tige droite comme un mât, mais rugueuse, hérissée, maussade comme un cheval de frise ; d'autres étalent ras terre leurs larges éventails et leurs touffes forment d'impénétrables ombrages. Ici les feuilles profondément incisées ressemblent tantôt à des lames de sabre, tantôt à des dards aigus embrochés sur un axe flexible — ce sont les violentes de l'espèce. Là elles s'arrondissent gracieuse-

Digitized by Google

ment en ombelles, ou se contournent en cornets, citernes providentielles du voyageur altéré. D'autres s'allongent, d'un jet puissant, vers le jour, reliées à la terre par de longues tiges brunes qui aspirent les sucs nourriciers et forment sous la verdure un inextricable fouillis de racines dont le sombre dédale rappelle les mystérieux abîmes du cœur humain. Merveilleusement éclairées à la lumière électrique, les profondeurs de cette forêt vierge offraient aux couples fatigués mille délicieux *retiro*.

— C'est à se croire sur les bords du Gange plutôt que sur ceux de la Seine, me dit Uniac que je surpris glissant un regard dans ce paradis terrestre.

— Tu y reviendras tout à l'heure, lui dis-je, laisse-moi d'abord te présenter à mes danseuses préférées. C'est une grande responsabilité que j'assume, car ces demoiselles sont sans pitié pour les « néophytes » ; mais j'espère que, grâce à ton talent de valseur, tu n'attireras pas la foudre sur ma tête.

Pendant qu'Uniac enlaçait une ravissante jeune fille blonde comme les blés, je me hâtai, pour lui ménager un succès, de semer en terrain favorable la nouvelle que l'officier de marine patronné par moi n'était autre que l'écrivain si goûté sous le pseudonyme d'Yves de Trécesson, dont les délicates productions faisaient battre tous les cœurs féminins. En comptant sur une prompte moisson de racontars je ne m'étais pas trompé. Une demi-heure plus tard on chuchotait sur le passage d'Uniac, et la princesse Savéli, une blonde hongroise fort admirée de mes contemporains, me saisissait au moment où par une série de manœuvres habiles j'allais gagner le fumoir, pour me dire de cette voix douce, mais sans réplique, que je ne connaissais que trop :

— Eh bien, Monsieur de Sorgues, ne me présenterez-vous pas ce soir cet ami dont tout le monde parle?

Je ne pus que m'incliner en signe de soumission et me

Digitized by Google

mis en quête d'Uniac au lieu d'aller savourer une cigarette bien gagnée. La belle princesse, qui s'était installée dans la serre, l'accueillit avec son sourire le plus engageant et le fit assoir auprès d'elle. Une espèce de stupeur se peignit sur les traits de mon ami ; il devint très pâle et ne répondit tout d'abord que par monosyllabes aux phrases gracieuses qu'on lui adressait. Je crus deviner la raison de son trouble : Olga Savéli, la plus splendide créature que j'eusse jamais rencontrée, joignait à la beauté des formes et à celle des traits ce charme magnétique des races slaves dont les yeux bleus ou noirs fascinent comme l'abîme. Les siens étaient couleur pervenche ; un cercle de bistre, sur l'authenticité duquel on avait beaucoup discuté — et même croisé le fer — donnait à son regard un charme étrange, complété par des cils et des sourcils noirs qui formaient un saisissant contraste avec sa chevelure aux reflets fauves. Bref, on la classait dans la troublante tribu des *dépareillées*. Elle m'avait toujours causé une impression singulière, comme la réminiscence lointaine d'un visage autrefois entrevu dans quelque existence antérieure.

Ce soir-là, le cadre exotique qui l'entourait la rendait encore plus éblouissante. Je la comparais mentalement aux orchidées qui s'épanouissaient autour d'elle ; n'appartenait-elle pas à la famille de ces fleurs bizarres au coloris merveilleux, aux capricieux contours, à l'aspect voluptueux, aux mœurs étranges qui sont les détraqués du règne végétal? La lumière électrique, si funeste d'ordinaire aux femmes, prêtait un charme de plus à son impeccable beauté, et sa robe de satin noir, étincelante de jais, faisait ressortir la blancheur de ses splendides épaules.

Veuve à 17 ans d'un vieillard qui lui avait laissé plusieurs millions, elle ne quittait jamais un deuil qui lui seyait à ravir. Sa vie isolée prêtait à bien des commentaires, mais les apparences restaient toujours sauves et une vénérable

Digitized by Google

duègne — sa tante, prétendait-elle — l'accompagnait partout. Sachant que la réputation d'une femme ne marche qu'à cloche-pied si elle ne s'appuie que sur des hommages masculins, elle employait à conquérir sa place dans la société féminine une souplesse féline et une grâce irrésistible; affectant de compter plus d'amies que d'amis, elle laissait les hommes admirer de loin sa merveilleuse beauté et ne permettait qu'à une élite restreinte l'entrée de son joli hôtel du faubourg Saint-Honoré. Grâce à cette tenue irréprochable aux yeux du monde et à l'engouement que nous professons pour les étrangers, les maisons les plus rigides s'étaient peu à peu ouvertes devant elle.

Tout le monde ignorait que, possédée par le démon du jeu comme beaucoup de ses compatriotes, elle disparaissait chaque hiver et, sous prétexte de santé allait s'installer incognito non loin de Monte-Carlo. Elle vivait là sous un nom d'emprunt. C'était pendant un de ces mystérieux séjours que j'avais fait sa connaissance, et, depuis lors, je regardais sa vertu comme moins... farouche sous les orangers qu'aux bords de la Seine. De retour de cette escapade, elle m'accueillit avec la dignité hautaine dont elle s'enveloppait dès qu'elle mettait le pied dans la capitale. Ce changement de front me laissa assez calme, grâce à mon incurable légèreté et à l'effroi que m'inspirait cette nature perverse; je continuai seulement à l'observer de loin comme un curieux phénomène. Merveilleusement douée pour la ruse et la dissimulation, elle jouait avec le même naturel le rôle de grande dame et celui de courtisane, jetant son hameçon avec la sagacité du pêcheur qui distingue entre tous l'endroit favorable.

Pendant que, légèrement renversée en arrière dans une pose pleine d'abandon, elle arrêtait sur mon protégé son regard candide, je la revoyais, par une sorte de vision rétrospective, assise devant la roulette, les yeux dilatés, la chevelure en désordre, jonglant littéralement avec les

Digitized by Google

millions, toujours armée d'un bijou étrange que, dans sa superstition de joueuse, elle appelait son fétiche.

Uniac ne quitta pas la princesse et, lorsqu'elle disparut, il s'éclipsa sans bruit quelques instants après.

Dejà ! pensai-je en regagnant tardivement mon petit appartement. Pauvre Uniac ! Après tout, elle le retiendra à Paris.

J'avais à cette époque de ma vie une morale facile et la pensée de voir mon ami le plus cher regagner sa solitude de Trécesson me causait un réel chagrin. J'étais hélas trop disposé à bien accueillir tout ce qui contribuerait à prolonger son séjour auprès de moi.

Une semaine, puis deux, puis trois se passèrent ; Uniac ne parlait plus de départ, il s'était loué un joli appartement dans la rue des Écuries d'Artois, non loin de l'hôtel de la princessse Savéli. Son roman, bien qu'il ne me fît aucune confidence, me semblait tourner à l'idylle d'une manière qui confondait toutes mes prévisions : le cœur délicat d'un poète ressemblait si peu à tout ce qui jusqu'alors était tombé sous mon scalpel d'observateur ! Si sa nature chevaleresque, exaltée par la solitude et les rêveries en face de l'immensité, le rendait inaccessible aux entraînements vulgaires, elle le prédisposait en revanche à subir plus profondément que tout autre le charme de ces créatures captivantes qui unissent le parfum de la femme honnête aux séductions de la courtisane.

Un soir, je l'avais conduit au bois, c'était par une belle nuit de mai, une de ces nuits chantées par le poète :

> La fleur de l'églantier sent ses bourgeons éclore,
> Le printemps naît ce soir ; les vents vont s'embrasser
> Et la bergeronnette, en attendant l'aurore
> Aux premiers buissons verts commence à se poser.

Au bout de l'allée solitaire où, sur sa demande, nous nous étions engagés, une échappée laissait apercevoir, de l'autre côté de la Seine, les bois de Meudon, délicieusement

Digitized by Google

imprégnés de cette brume légère qui semble, à cette époque de l'année où tout pousse et verdit, sortir de terre comme d'une immense chaudière en ébullition. Les derniers rayons du soleil teintaient le paysage en rose ; énervés tous deux par l'indicible langueur de cette soirée de printemps, nous jouissions d'une de ces heures mystérieuses où, sous l'influence d'une cause extérieure, il s'éveille dans l'âme comme une violente aspiration vers l'infini. Je ne sais quelle force invincible vous emporte vers de lointains mirages. Au souffle de ce renouveau, tout change subitement d'aspect ; la vie semble s'ouvrir comme un sentier fleuri ; dégagés de toute entrave, les pieds touchent à peine terre, et l'homme entrevoit la félicité sans mesure pour laquelle il fut créé ; mais le moindre incident suffit à faire fondre les ailes du nouvel Icare, qui retombe piteusement comme un ballon dégonflé.

Chez moi, du moins, c'est ainsi que se terminent mes voyages dans le bleu. Aussi, revenu promptement au juste sentiment des choses d'ici-bas et agacé du silence d'Uniac, je pris le parti de l'arracher à son absorbante rêverie.

— Tu as l'air sombre, on dirait presque que tu es amoureux.

Il frissonna sous le vêtement fourré dont il s'était frileusement enveloppé.

— Amoureux ! Tu es fou.

— Je sais mieux que toi ce qu'est l'amour, et je te jure que tu es pris. Voyons, fais ton examen de conscience ; n'est-ce pas vrai ?

Il regardait vaguement l'horizon, de cet œil rêveur qui donnait à sa physionomie un charme indéfinissable, et moi, après avoir étourdiment engagé le feu, j'hésitais à pousser plus loin mon attaque : je m'attendais à la confidence d'un simple caprice et ce silence plein de tristesse me déroutait.

— Je ne dois pas, dit-il enfin, suivre le penchant de

Digitized by Google

mon cœur. A quoi bon équiper un navire pour une courte traversée ?

Était-ce allusion à ses tristes pressentiments ou profonde connaissance de la partie adverse ?

— Mon Dieu, repris-je, abritant ma curiosité derrière une plaisanterie, la gondole vous suffirait peut-être. Penserais-tu à un voyage de long cours ?

— Si je croyais à l'avenir, je lui offrirais de le partager, fit-il d'une voix profonde ; mais je dois mourir jeune et alors à quoi bon ?

— De grâce, Uniac, explique-toi ! m'écriai-je en arrêtant court ma jument Smilis, stupéfaite de ce caprice.

— Après tout, pourquoi pas ? Je n'ai que toi au monde à qui confier cette incroyable histoire ; tu en affirmeras la vérité, si elle se réalise comme j'en ai le pressentiment.

Tu connais le drame de Trécesson et ce portrait saisissant qui est l'impression la plus profonde de ma vie. Cette image de femme me poursuit depuis que j'ai l'âge d'homme, je ne sais si, comme mon aïeul, je suis amoureux de la *mariée de la mort*, mais je sais que son souvenir m'a suivi à travers mes campagnes, occupant assez mes rêves pour me détourner de tout ce qui n'était pas elle.

— Étrange garçon ! interrompis-je. Rester jusqu'à vingt-huit ans amoureux d'un portrait centenaire !

— Tu sais, continua-t-il, que mon père ne permettait jamais qu'on parlât de cette histoire. Sa grand'mère l'avait élevé dans l'effroi de cette infortunée qu'elle accusait de lui avoir par avance volé le cœur de son mari. Ce fut donc seulement à mon dernier séjour à Trécesson que je pus mettre à exécution mon projet de passer la nuit dans la chambre au portrait.

— Et tu as vu la mariée ?

— Non, mais au milieu de la nuit je fus brusquement réveillé par la chûte d'un objet assez lourd ; j'allumai en hâte et vis, la face contre terre, le portrait de la mystérieuse

Digitized by Google

inconnue : la corde qui, depuis tant d'années, le tenait suspendu à la muraille, s'était rompue. L'incident était en lui-même assez simple, mais, comme je me préparais à poser le cadre sur un meuble pour le reste de la nuit, j'aperçus, entre le châssis de bois et la toile, une enveloppe jaunie portant ces mots : A mes descendants.

J'ouvris d'une main fiévreuse : l'enveloppe contenait un bijou, cette riche agrafe que, suivant la tradition, on avait arrachée aux mains crispées de la victime.

— C'était tout? demandai-je plus ému que je ne voulais le paraître.

— Non, il y avait plusieurs pages couvertes d'une grande écriture décidée. Mon aïeul y raconte comment passant une dernière nuit à Trécesson, avant d'aller reprendre son service à Versailles, obsédé par de sinistres pressentiments, il était venu s'asseoir devant cette toile qui lui retraçait l'angélique apparition à peine entrevue dans les affres de la mort. Pendant qu'absorbé dans cette contemplation il se laissait aller au regret de quitter son œuvre préférée, la muraille s'ouvrit, donnant passage à un gracieux fantôme en toilette de mariée. Se rappelant aussitôt la croyance bretonne suivant laquelle les revenants ne parlent que lorsqu'on les interroge, il supplia la jeune femme de lui nommer ses meurtriers.

— J'ai pardonné, fit-elle avec un pâle sourire, mais adressez-moi deux questions vous concernant, j'y répondrai.

— Quel sera mon avenir?

— Vous périrez dans une effroyable tourmente.

— Ma race subsistera-t-elle?

— Oui, jusqu'au jour où l'héritier des Penfao, marqué au front d'un signe particulier, aimera un rejeton maudit et mourra jeune enseveli sous les flots.

Uniac parlait presqu'à voix basse comme pour lui seul.

Digitized by Google

— Ne trouves-tu pas qu'*elle* lui ressemble? demanda-t-il tout-à-coup après un instant de silence.

— Qui, elle? repris-je d'un ton léger pour donner le change à mon ami. Mais ce fut une révélation pour moi : je comprenais maintenant quels souvenirs me hantaient en regardant la princesse. Dans mon trouble, je touchai Smilis du fouet; nous partîmes ventre à terre et ce fut pendant cette course vertigineuse que j'entendis, comme dans un rêve, la voix sourde d'Uniac murmurer à mon oreille :

— La princesse Savéli! Elle m'est apparue comme la vivante incarnation de cette femme qui troubla la vie de mon aïeul et dont l'enivrante image est gravée au fond de tous mes souvenirs d'enfant. Je l'aime depuis le jour de notre première rencontre et, si cette mèche de cheveux blancs que tu as remarquée l'autre jour n'indiquait que je suis le dernier des Penfao, je la supplierais d'oublier la distance qui nous sépare et d'accepter mon nom.

J'étouffai une exclamation de colère. Pauvre cher naïf, comme je l'aurais détrompé si un galant homme pouvait trahir la femme qu'il a aimée! Maudit soit le jour où, devenus complices d'Ève, nous perdons le droit de l'accuser!

Je devinai de suite le but des habiles manœuvres de la princesse : il ne s'agissait plus d'une aventure mais d'un mariage. Trop intelligente pour ne pas savoir que la réputation d'une personne de sa sorte est comme une atmosphère saturée de microbes — au premier incident favorable, les cancans éclosent, les portes se ferment, les mains se retirent — elle voulait, par une nouvelle union, s'assurer la position enviée qu'elle avait su conquérir dans la société : son choix, fort sagace du reste, s'était arrêté sur Uniac, qu'elle savait étranger à Paris et trop amoureux comme trop chevaleresque pour tenter la moindre enquête sur son passé. Mais elle avait compté sans moi et je résolus d'em-

Digitized by Google

pêcher coûte que coûte la réalisation de cet audacieux projet.

— Voyons, mon pauvre ami, m'écriai-je, tes rêves sont insensés. La princesse est belle, séduisante, elle fait bon accueil à ceux qui, comme toi, peuvent par leur célébrité naissante ajouter à l'éclat de son salon ; contemple-la, admire-la si tu veux, mais ne songe jamais à l'épouser. On ne doit pas faire sa femme de ces brillantes étrangères qui traversent comme des météores la société parisienne. Elles ressemblent à ces merveilleuses fleurs des tropiques dont la possession ne donne que déceptions à qui ne veut pas se contenter de les saluer de loin aux devantures des bouquetières. Veux-tu que je t'emmène loin, bien loin de cette troublante beauté ? Le printemps s'avance, allons au devant de l'été. Que dirais-tu d'une excursion en Espagne, avec temps d'arrêt aux Pyrénées ? Les montagnes, la belle nature, calmeront ton imagination surexcitée par une piquante ressemblance, car ton cœur n'est pas encore sérieusement atteint. Tu as vu d'autres jolies femmes, que diable ! sans tomber en pâmoison comme un conscrit à sa première bataille. Tiens, partons demain, sans rien dire à personne, disparaissons.

Il secoua la tête et, d'une voix découragée :

— Partons ; mais ne crois pas me guérir par l'absence, j'ai passé l'âge où l'on oublie. Songe que c'est mon premier amour, et l'amour n'est-ce pas une de ces maladies éruptives qu'il faut avoir dans la première jeunesse, sous peine d'en mourir plus tard ?

Nous parcourûmes l'Espagne, visitant au passage Séville et Grenade, Pampelume et Saragosse. De retour en France, vers la fin de juillet, nous fîmes halte aux Eaux-Chaudes, dans cette gorge si effroyablement sauvage qu'on s'étonne de trouver des habitations humaines là où les aigles et les vautours semblent seuls pouvoir accrocher leurs nids.

Digitized by Google

Presque chaque jour, dans nos longues promenades, nous suivions la route pittoresque de Gabas, qui s'enfonce vers l'Espagne, entre des montagnes boisées et des forêts profondes qu'arrosent mille torrents impétueux. Nous recherchions l'ombre des vieux pins, aux troncs déchiquetés, aux branches chargées de mousses pendantes, qui leur donnent l'aspect d'une armée de vétérans à barbe grise. A ces hauteurs, le calme impassible de la nature vous enveloppe et vous pénètre, l'âme plane au-dessus des dégoûts de la vie ; tels ces lacs solitaires qui, recevant dans leurs coupes de granit l'écoulement des glaciers, ne voient jamais leur surface limpide se rider au souffle des tempêtes et ne reflètent que les sauvages escarpements de leurs rives ou les fleurs rouges du rhododendron accrochées aux fentes de la montagne.

Nous buvions ensemble l'eau glacée des torrents et je me flattais qu'elle aurait pour Uniac les mêmes propriétés que celle du Léthé. Devenu moins sombre, il s'enivrait d'air pur et de vastes horizons, m'entraînant à sa suite dans des excursions insensées ; je le trouvais atteint de la nostalgie des cimes. Après le Pic du Midi d'Ossau, dont les gigantesques assises présentent un panorama si désolé, il nous fallut escalader le Pic du Gers. Je le plaisantais sur les trésors d'indulgence que l'habitude de vivre sur le plus plat des éléments avait amassés en lui pour cette petite chaîne des Pyrénées, qui, comparée aux géants alpestres, n'est qu'un amoncellement de taupinières.

— Tu n'y comprends rien, me répondit-il un jour. Qu'importe la hauteur pourvu que je domine et que je plane ? En pleine mer, la passerelle de mon navire me suffit.

Des Eaux-Chaudes, nous gagnâmes Argelès par la route directe de l'Impératrice, qui semble un défi de l'ingénieur aux forces de la nature. On dirait d'abord un gigantesque reptile enlaçant la montagne de ses replis sans nombre : il rampe sous les forêts, puis s'élève en zigzags à travers des

Digitized by Google

pâturages herbus où les nuages traînent leurs robes vaporeuses, où paissent les troupeaux sous la garde de jeunes pâtres qui ressemblent, avec leurs gros sabots, à des écureuils s'emprisonnant les pattes dans des coquilles de noix. Plus loin, la route s'accroche au rocher nu, en contourne les flancs, surplombe des abîmes ou les franchit d'un bond sur de hardis viaducs, pour déboucher enfin dans la riche vallée d'Azun.

Laissant de côté Cauterets, où nous eussions pu rencontrer des amis et peut-être la belle princesse elle-même, nous prîmes la route de Gavarni, sans résister au plaisir de visiter en passant Saint-Sauveur et Luz et d'errer longuement dans leurs prairies d'émeraude. Mille petits ruisselets les arrosent et courent se précipiter dans le Gave, qui a creusé au milieu de la vallée une faille profonde; ses eaux bouillonnantes roulent au fond d'un abîme avec le fracas du tonnerre et jaillissent contre les blocs errants qui encombrent leur lit, pour retomber en gerbes sur les têtes alourdies que framboisiers, sorbiers et fougères penchent curieusement au-dessus du gouffre.

Mais à cette fraîche nature Uniac préférait les crêtes nues, les pics désolés, les précipices sans fond coupés dans la roche vive et ce mortel silence qui règne dans la région des neiges éternelles où le moindre bruit n'est souvent que le prélude d'une catastrophe. Aussi le cirque de Gavarni exerça-t-il sur lui une véritable fascination. Cette oule immense, ce colisée gigantesque au velum d'azur taillé pour un tournoi de géants; ces gradins coupés dans une muraille à pic où s'amoncellent d'énormes pierres qui, lorsque aux feux du jour la neige s'est amollie, roulent dans le cirque avec un bruit formidable; cette cascade qui s'épanche d'une si vertigineuse hauteur que l'eau, réduite en vapeur irisée, ne semble plus qu'un long voile de mousseline ondulant sous la brise et drapant de ses plis la roche dénudée; tout ce majestueux ensemble l'enthousias-

Digitized by Google

mait, quelque habitué qu'il fût aux spectacles grandioses.

Campés depuis plusieurs jours déjà dans ce Chamounix des Pyrénées, nous avions parcouru l'étrange vallée d'Arasses, dont les rochers ressemblent aux pilastres écroulés de quelque ruine cyclopéenne, et gravi le Mont-Perdu, aux lacs éternellements glacés ; suspendus par des cordes au dessus de l'abîme, nous nous étions traînés aux sources même du Gave de Pau, à l'endroit où la cascade sort, écumante, de la nappe de neige jetée comme un manteau aux flancs du Marboré. Il nous restait à faire, le lendemain, une dernière excursion, celle du Taillon par la brèche de Rolland.

Assis tous deux à une petite table, dans la salle à manger déserte de l'hôtel, nous dégustions d'excellents cigares de contrebande et peut-être rêvions-nous de l'avenir ou du passé dans la béatitude tranquille d'hommes qui, ayant bien marché et bien dîné, se préparent à bien dormir, lorsque retentit subitement un bruit de grelots. La porte s'ouvrit avec fracas ; pensant à l'arrivée tardive d'un voyageur, je restais immobile, lorsque l'émotion d'Uniac, qui se leva comme mû par un ressort, me fit brusquement retourner.

La princesse Savéli s'avançait vers nous, souriante et jouant la surprise avec cette grâce ingénue dont elle avait le secret ; ses yeux aux reflets d'acier me lancèrent pourtant un regard d'indicible défi. Je restais absolument interdit, tandis que mon ami baisait avec une dévotion d'amoureux la main qu'elle lui tendait.

La duègne entra, rappelant sous ses couvertures et ses manteaux fourrés l'ours légendaire contre lequel s'escriment tous les touristes Pyrénéens. Près de la porte, dans une attitude respectueuse, se tenait le guide revêtu du pittoresque costume de la vallée d'Ossau : veste rouge croisée sur un gilet de flanelle blanche, culotte de velours noir, guêtres de tricot, le fouet roulé autour du cou.

Digitized by Google

— Demandez le dîner, et qu'on nous serve promptement, lui dit la princesse. Messieurs, continuez vos cigares, cela ne m'incommode nullement, et narrez-moi vos prouesses.

Elle avait pris place au bout de la grande table, tandis que sa tante, ou prétendue telle, se débarrassait à grand'-peine des innombrables vêtements accumulés sur sa personne.

— Quelle surprise de vous voir dans ce nid d'aigles et en pleine nuit, Madame! fit Uniac. Comment vous êtes-vous hasardée à pareille heure sur cette route étroite que rien ne sépare de l'abîme?

— J'avais pour cocher un ancien guide des Eaux-Bonnes qui sait par cœur tous les chemins de la montagne. Je suis en ce moment à Cauterets et il m'a pris tout-à-coup fantaisie de voir ce beau cirque, dont nous lirons peut-être une description dans votre prochain ouvrage, Monsieur de Trécesson.

Et elle adressait à Uniac le plus ensorcelant des sourires.

Pendant que les voyageuses goûtaient du bout des lèvres la friture de truites et les poulets étiques qui forment l'éternel menu des hôtels pyrénéens, la conversation continua, effleurant tout et ne posant sur rien comme il arrive après les absences. Jamais la princesse ne s'était mise autant en frais, jamais ses yeux n'avaient brillé d'un éclat aussi magnétique ou ne s'étaient voilés d'une aussi troublante langueur. Uniac retombait visiblement sous le charme pendant que je restais silencieux, me demandant tristement quel stratagème il faudrait inventer pour faire tomber son bandeau. Je lisais plus clairement que jamais dans le jeu de mon adversaire : ce n'était pas une intrigue qu'elle cherchait, c'était un nom, et ce brillant officier de haute mine, de grande intelligence et de cœur si naïf lui semblait réunir toutes les conditions désirables.

Digitized by Google

L'ennemi devina sans doute le cours de mes pensées, car se tournant brusquement vers moi qu'on n'avait pas daigné jusque-là honorer d'une parole :

— Quels sont vos projets pour demain, M. de Sorgues?

— Demain, princesse, nous traînons nos corps mortels par delà les nuages, à la brèche de Rolland et au Taillon.

— C'est une vraie chance! s'écria-t-elle avec enthousiasme, je désire vivement faire cette excursion et serai des vôtres, si vous le permettez.

— Vous n'ignorez pas, hasardai-je timidement, que l'ascension est difficile, presque périlleuse pour qui n'a pas l'habitude des montagnes; le vertige...

— Le vertige n'est que de la peur, interrompit-elle avec feu. Je grimpe comme un chamois et ne crains au monde que méchanceté et perfidie — elle me regardait fixement; — donc *all right!*

Le lendemain, au point du jour, des ânes nous conduisaient jusqu'au pied de ce vertigineux passage qui monte verticalement des profondeurs du cirque de Gavarni aux pâturages des Essaradets.

La princesse que, par extraordinaire, n'accompagnait point sa tante, ne s'était pas fait attendre. Elle portait une jupe assez courte, des guêtres de drap, une veste dont la coupe irréprochable moulait sa taille cambrée, et le chapeau des chasseurs tyroliens; ses cheveux frisottaient sur sa nuque en toison dorée.

— Qui m'aime me suit! dit-elle en se mettant légèrement en selle.

Ses yeux brillaient d'un éclat singulier; on eût dit une héroïne partant à la conquête d'un monde inconnu; mais cette excitation joyeuse tomba comme par enchantement devant la tristesse un peu farouche d'Uniac. La jeune femme lui jetait de temps à autre un regard inquiet, tout en me faisant part de ses déceptions successives lorsqu'à chaque nouveau défilé franchi par le sentier elle voyait

Digitized by Google

une nouvelle vallée s'ouvrir et le cirque, auquel on semble toujours toucher, fuir dans les profondeurs de l'horizon.

— C'est tout à fait l'image de la vie, dit-elle enfin d'un ton pénétré ; vous croyez atteindre le but et l'immensité vous en sépare.

— On finit toujours par tourner les obstacles et par franchir les distances quand on ne se laisse arrêter par rien, répondis-je gravement.

Elle me lança un regard chargé de tout ce qu'un œil de femme peut contenir de haine et, sans paraître attacher d'importance à ma remarque, si banale en apparence, continua la conversation.

Bientôt nous mîmes pied à terre et l'ascension commença. Elle voulut passer la première après le guide : c'était plaisir de la voir franchir en se jouant les pas difficiles et se pencher audacieusement au-dessus de l'abîme comme pour défier le vertige. Pendant que nous reprenions haleine sur la pente gazonnée qui couronne, comme les jardins de Sémiramis, les murailles verticales du cirque, elle ne paraissait ressentir aucune fatigue. L'animation de la marche, l'air vif du matin et je ne sais quelle joie intérieure donnaient à son visage un éclat incomparable ; mais j'étais désormais en dehors de sa sphère d'attraction et la vue de sa beauté triomphante me rappelait cette terrible légende des vampires qui sucent la vie au cœur de leurs victimes.

— Que c'est bon de monter ! s'écrie-t-elle tout à coup.

— Charmant pour les oiseaux, princesse, fit Uniac qui se reposait avec béatitude en suivant les cercles décrits par un vautour au-dessus de nos têtes.

— Et pour ceux qui ne sont doués d'aucun poids spécifique, ajoutai-je presque aigrement.

— Comment, M. de Sorgues, fit-elle en riant, me croyez-vous dépourvue de poids ?

Digitized by Google

Nous avions repris la marche, elle se trouvait à côté de moi.

— Je crois, Madame, répondis-je à voix basse, que vous êtes magicienne et que pour séduire vous empruntez le charme des sirènes, l'agilité des isards et l'esprit des démons.

— Entre l'amour et l'amitié, dit-elle en me toisant avec une indicible colère, on n'hésite jamais : il refusera de vous croire ; d'ailleurs n'ai-je pas le droit de compter sur votre honneur ?

Et elle me tourna le dos brusquement.

Deux heures plus tard, nous franchissions la brèche de Roland pour suivre l'étroite corniche qui, surplombant les immensités désolées du versant espagnol, longe la muraille tranchée jadis par l'épée du paladin. Parvenus au sommet du Taillon, nous planions si loin et de si haut, que des lueurs de vertige passaient devant nos yeux. Une bande de vautours partis à nos pieds descendait vers Gèdre en tournoyant au-dessus des précipices ; pas un nuage au ciel ; les pics nageaient dans l'azur, les uns plus rapprochés, accusant par des ombres puissantes leurs formes massives et les reliefs de leurs contours, les autres noyés dans une atmosphère bleuâtre aux reflets lumineux des deux côtés de la chaîne, enveloppées d'une brume transparente comme d'une gaze légère, on devinait les campagnes de France jusqu'à Toulouse, et les plaines de l'Èbre jusqu'à Saragosse.

— Quelle magnifique vue d'ensemble ! fit tout-à-coup Uniac, qui depuis le matin semblait enseveli dans ses pensées. On découvre presque toute la chaîne, depuis le pic du Midi d'Ossau jusqu'à celui de Bigorre : voici le Mont-Perdu, le Vignemale, le Pimenée. Que ne peut-on planer ainsi sur sa vie et découvrir les secrets de l'avenir !

— Peu d'hommes accepteraient leur destinée, fit la princesse.

Digitized by Google

— Les femmes seraient-elles plus accommodantes? demandai-je.

— Les livres hindous vous répondront pour moi. J'ai lu dans l'un d'eux que Brahma montrait un jour à une jeune esclave la triste existence qui l'attendait. Aimerai-je? demanda-t-elle simplement, et, sur la réponse affirmative du dieu, elle embrassa sans hésiter une vie d'épreuves qui devait se terminer sur un bûcher. Pour lequel d'entre vous l'amour serait-il une compensation suffisante à toutes les souffrances? Mais l'âme des femmes est comme ce beau lac qui dort à nos pieds ; il faut à tout prix qu'elle aime, qu'elle reflète quelque chose.

J'interrompis brusquement le dithyrambe.

— Oh! princesse, m'écriai-je, ne comparez pas les femmes aux lacs de la montagne, car nous en connaissons d'éternellement glacés qui ne reflètent rien et ne servent à rien, si ce n'est à engloutir parfois les voyageurs dans leurs crevasses, lorsque, contrairement à toutes les prévisions, il leur prend fantaisie de dégeler.

Uniac me regarda d'un air surpris, ne comprenant rien à nos escarmouches continuelles.

— Il faut redescendre, Messieurs, nous dit un des guides. Voyez là-bas ce brouillard qui monte dans la vallée de Saint-Sauveur : il va s'amonceler dans le cirque, atteindre la brèche et si, par malheur, il se rencontre avec des nuages espagnols, il y aura bataille, c'est-à-dire orage. Dépêchons-nous.

En un instant le camp fut levé et la descente commença à travers l'amas d'éboulis dont les siècles ont couvert le Taillon. Nous étions engagés sur le col qui l'unit à la Fausse-Brèche, corniche étroite où l'on chemine à l'aide de son bâton ferré comme sur l'arête d'un toit, lorsqu'une pierre énorme se détacha sous les pieds d'Uniac qui ouvrait la marche ; nous la vîmes rouler vers l'abîme, tantôt tra-

Digitized by Google

çant dans la neige un large sillon, tantôt bondissant contre les aspérités du gouffre, puis voler en éclats, broyé dans son choc contre une moraine. La princesse pâlit, elle se pencha vers Uniac en murmurant tout bas :

— Si c'était vous !

— Que vous importerait, Madame ?

— Il m'importerait tant que je vous aurais suivi, fit-elle d'une voix sourde.

Le ciel parut s'ouvrir devant mon ami, dont les traits contractés se détendirent ; l'espérance l'effleura de son aile et, une heure plus tard, quand des profondeurs du cirque envahi par le brouillard nous vîmes surgir la cime du Marboré se dressant au-dessus des brumes comme une vision féerique dorée par le soleil couchant d'une lueur d'apothéose, Uniac me saisit le bras :

— Vois, me dit-il, l'image de ma vie. Ce matin, j'étais en bas, au fond de ce gouffre béant ; ce soir, tout s'illumine, tout resplendit. Elle m'aime !

Hélas, je ne le savais que trop ! Je baissai la tête sans trouver rien à répondre.

Nous étions parvenus au bord même du cirque qui s'ouvrait à nos pieds comme une coupe immense dont le fond disparaissait sous une couche de ouate : on perdait la notion de l'abîme. Il s'agissait de descendre, malgré l'obscurité toujours croissante causée par le brouillard, les difficiles passages franchis le matin.

— Comme il ferait bon tomber là-dedans d'un seul jet, s'écria impétueusement la princesse, plutôt que de s'exposer à quelque entorse en descendant prosaïquement ces affreuses échelles !

— Cela vaudrait peut-être mieux pour certaines gens, grommelai-je entre mes dents, leur illusion ne serait pas longue, mais au moins ils n'y survivraient pas.

J'étais en proie à une telle exaspération que je jugeai

Digitized by Google

prudent de m'éloigner de la princesse et de fuir la tentation de descendre à ses côtés : je me sentais capable de tout et le passage était si étroit!...

Le lendemain, nous partions pour Cauterets ; la belle Olga triomphante ramenait son captif, mais je m'étais juré de ne pas abandonner la partie. Il n'était malheureusement plus question de courses dans la montagne; Hercule filait aux pieds d'Omphale, quand une dépêche vint brusquement le rappeler au Ministère de la Marine. Cet ordre l'exaspéra; il en vint pour la première fois à maudire une carrière où tout est imprévu, où nul ne sait la veille s'il voguera vers le pôle nord ou le pôle sud, vers l'Islande ou le Gabon.

Il me confia « ce qu'il avait de plus cher au monde » et pour la centième fois me peignit cet amour qui le possédait tout entier. Ses sombres pressentiments avaient disparu, son âme s'épanouissait au bonheur, elle planait dans ces hauteurs sereines où l'intelligence s'élève, où l'esprit s'épure dans une félicité tranquille; il se croyait définitivement introduit dans la terre promise, si souvent appelée dans les rêves de sa chaste jeunesse. Parfois, attristé pour la souffrance qu'il devinait derrière le calme glacial avec lequel j'écoutais ses confidences :

— Tu es jaloux, me disait-il. Oh! nous nous aimerons quand même : j'ai le cœur assez large pour que la femme ne fasse pas tort à l'ami.

A ces heures d'épanchement, il me venait la tentation de me précipiter dans ses bras, de le détromper brutalement, de me jeter en travers de sa route en criant : On ne passe pas!... Mais un point d'honneur, exagéré peut-être, joint à la crainte de me voir refuser toute créance, retenait l'aveu sur mes lèvres; j'attendais, guettant une occasion favorable.

Son départ favorisait mes projets. Au moment où il montait en voiture :

Digitized by Google

— Te rappelles tu de ton histoire romaine? lui demandai-je à brûle-pourpoint.

Comme il me regardait stupéfait de cette brusque apostrophe :

— Au nom de notre vieille amitié, je te conjure d'essayer sur la princesse, avant d'engager ta vie, l'épreuve tentée par Collatin sur Lucrèce : que je sois seul averti de ton retour.

— Sceptique, va ! me dit-il en riant, quelle existence as-tu donc menée pour être ainsi en proie à l'éternel soupçon?

La voiture s'ébranla pendant que, le cœur navré, je songeais aux difficultés de mon entreprise. Quel empire avait pris sur Uniac cette fatale créature ! Sa ressemblance avec la mystérieuse héroïne d'une légende dont le souvenir obsédait mon ami depuis l'enfance lui donnait je ne sais quel attrait romanesque et irrésistible. C'était d'ailleurs une comédienne consommée : moi-même, j'en arrivais parfois à douter de mes souvenirs en l'entendant parler avec une adorable ingénuité des tristesses de son isolement et de la décision qu'elle avait prise, après avoir servi de garde malade à un mari toujours infirme, de chercher cette fois un époux selon son cœur.

Et qu'avais-je pour lutter contre le charme et les séductions d'une telle sirène? L'arme banale d'un retour imprévu, ce vieux moyen, usé jusqu'à la corde, dont toutes les générations se sont servies depuis Adam quoique hélas ! notre premier père ait négligé de l'employer vis-à-vis d'Ève.

Le lendemain du départ d'Uniac, Olga me proposa une promenade à cheval et j'acceptai de lui servir d'écuyer ; depuis assez longtemps nous nous observions comme deux duellistes sur le point d'engager le fer ; il fallait en finir.

Nous partîmes tous deux, suivant au pas les rues encombrées d'une foule élégante, et peut-être plus d'un regard d'envie fut-il jeté à l'heureux élu chargé d'escorter la plus

Digitized by Google

jolie femme de Cauterets. Laissant à droite le chemin trop fréquenté qui monte au pont d'Espagne, le long d'une vallée sauvage, où le torrent se brise en gerbes d'écume et ne calme un instant ses colères que pour s'élancer plus furieux encore, nous prîmes à gauche un sentier que la princesse affirma connaître à merveille ; nous devions traverser une belle forêt de sapins et de hêtres pour atteindre des pâturages élevés d'où la vue s'étend jusqu'à Pierrefite.

Ce soi-disant sentier devint bientôt une étroite corniche, taillée dans le roc à quelques cent pieds au-dessus du torrent, sur laquelle il fallut continuer d'avancer faute de la place nécessaire pour faire tourner nos montures. J'étais descendu pour tenir la bride du cheval de ma compagne, et voyais avec effroi sa jupe d'amazone surplombant l'abîme.

— N'existe-t-il pas d'autre chemin pour le retour, princesse ? hasardai-je timidement. Si vos pieds se trouvaient du côté du rocher le passage serait impossible.

— Bah ! fit-elle, d'un ton léger, il ne faut jamais s'inquiéter de l'avenir ; qui sait si nous reviendrons ? Si vous avez peur je ne vous retiens pas.

Et elle continua d'arracher, de temps en temps, une fleur à sa portée ou de fredonner un refrain sans paraître se soucier de ma présence.

Ce périlleux sentier aboutit à une de ces glissières que les bûcherons pratiquent dans les forêts pour en faciliter l'exploitation. La vallée s'élargit, le chemin devient plus facile : je jugeai le moment venu d'engager le feu.

— Que diriez-vous, princesse, si je profitais du tête à tête qui m'est accordé pour vous consulter sur un cas de conscience qui m'embarrasse fort depuis quelque temps ?

— Je dirais que c'est une grande présomption de votre part de croire que vous avez une conscience, répliqua-t-elle ironiquement. Mais voyons, je suis curieuse, de quoi s'agit-il ?

Digitized by Google

— Tout simplement de décider si, dans une position délicate que je ne préciserai pas davantage, un galant homme doit se taire, par respect pour un amour évanoui, ou parler afin de ne pas trahir une amitié fraternelle.

— Et c'est moi qui dois juger en dernier ressort ce cas difficile ? fit-elle, avec une superbe indifférence.

Je m'inclinai en signe d'assentiment.

— Avec cette réserve, toutefois, que ma conscience, dont vous semblez faire fi, a déjà prononcé et que j'empêcherai, coûte que coûte, un honnête homme de donner son nom à l'aventure.

Elle me regarda froidement.

— Vous voulez la guerre, dit-elle ?

— Je vous demande de renoncer à vous faire épouser.

— Ah ! je comprends. Il faut qu'il me méprise comme vous me méprisez. Mais vous ne savez donc pas que je l'aime ! Je l'aime pour le respect dont il m'entoure, pour ce que l'honnêteté de son amour éveille en moi d'idées nouvelles et de sensations inconnues. Ma vie ne date que du jour où je l'ai rencontré ; mon passé n'existe plus, c'est un cauchemar dont je suis réveillée. Malheur à qui tenterait de m'y replonger aujourd'hui !

Elle s'était dressée, superbe de passion et de colère, dardant sur moi son regard magnétique dont elle ne connaissait que trop la puissance.

— Vos menaces ne peuvent m'effrayer, repris-je en détournant malgré moi les yeux. Vous me trouverez toujours entre vous et mon ami.

Elle ne répondit pas. Son emportement avait disparu comme ces trombes qui passent avec la rapidité de l'éclair, et ce fut de sa voix la plus naturelle qu'elle me dit un instant après.

— Puisque vous êtes si peureux, je vais vous ramener par un chemin moins abrupt, seulement, il faut traverser le

Digitized by Google

torrent : trouvez donc un endroit où nous puissions le faire facilement.

Je me mis en quête du passage désiré, mais partout d'énormes rochers encombraient le lit du Gave, qui se tordait en sifflant comme un serpent blessé, entraînant dans sa course affolée d'énormes troncs de sapin. Devant nous les eaux tombaient d'un seul jet dans une fissure étroite et sombre d'où montaient d'effroyables mugissements; avant la chûte, les eaux, comme pour prendre leur élan, roulaient avec la rapidité de la foudre sur un lit de graviers.

Je m'étais éloigné de quelques pas, cherchant un gué moins dangereux. Tout-à-coup je vis la princesse luttant avec son cheval pour le faire entrer dans le torrent; une résolution sauvage se lisait sur ses traits. Avant que je pusse m'opposer à sa folle tentative, un vigoureux coup de cravache avait raison des dernières résistances de l'animal qui bondit en avant. L'eau lui venait au poitrail ; je le voyais frémir sur ses jambes fines et renifler avec terreur ; un moment il sembla fléchir sous l'effort du courant, je le crus entraîné vers l'abîme. Mais Olga le maintenait d'une main ferme.

— Vous voyez, s'écria-t-elle, je sais me faire obéir. Le gouffre est là ; nous y roulons tous deux si, sur votre honneur de gentilhomme, vous ne me jurez pas de ne jamais mettre vos souvenirs entre votre ami et moi.

Et comme je restais hagard, me sentant devenir fou.

— Une, deux ! fit-elle, la cravache haute.

— Arrêtez, m'écriai-je, je me tairai.

Hélas ! je l'avais trop aimée pour être son bourreau, à cette heure surtout où je me demandais encore avec angoisse si ma haine n'était pas pétrie de jalousie.

Souriante, elle atteignit bientôt la berge opposée et, me faisant de la main un geste gracieux :

— Je savais bien que vous ne me détestiez pas tant que

Digitized by Google

cela. Allons, revenez prendre votre place auprès de moi et ne plaignez pas trop ce cher Uniac; vous eussiez brisé sa vie, je l'aime assez pour faire son bonheur.

La promenade s'acheva pour moi sous le coup d'une horrible tension d'esprit, pendant que ma belle compagne, narguant mon air sombre, me criblait d'épigrammes, auxquelles je dédaignais de répondre.

— C'est aimable à vous, me dit-elle, de n'avoir pas voulu que je finisse d'une façon tragique comme toutes les femmes de ma famille qui ont essayé du mariage.

Et comme je la regardais surpris :

— C'est une tradition qui remonte au siècle dernier. Une de mes grandes tantes voulut s'affranchir de l'usage qui vouait au cloître toutes les filles de notre sang. Ses parents étaient morts, ses frères absents : elle se maria. Mais elle disparut le soir de ses noces, sans qu'on ait jamais eu le moindre indice sur sa destinée. Étant la dernière de ma race, j'ai échappé au couvent et je compte bien profiter des économies de bonheur faites par mes devancières.

J'étais trop absorbé pour demander à la princesse le moindre éclaircissement. En rentrant à l'hôtel, je trouvai une dépêche : fidèle à sa promesse, Uniac m'annonçait son retour pour le lendemain soir. Encore vingt-quatre heures à moi ! La bataille était perdue, il me restait le temps d'en gagner une autre; je passai la nuit à échafauder mon plan. Quand l'aube pénétra dans ma chambre, avec ses lueurs laiteuses et ses clartés confuses, je m'écriai, ni plus ni moins qu'Archimède, *eurêka !* et m'endormis paisiblement.

La journée me parut interminable. Le soir, aussitôt après le dîner, je proposai à la princesse de l'accompagner au Casino, qui abritait, sous le nom de petits chevaux, une véritable roulette où s'engageaient les plus folles parties. Joueuse comme ces femmes slaves, pour qui la vie semble

Digitized by Google

n'être qu'une partie où le hasard tient les cartes, elle ne manquerait pas de se laisser tenter ; ne l'avais-je pas vue à Monaco, adonnée brutalement à cette passion terrible? Quelle impression produirait sur Uniac un tel spectacle! La vue de la princesse dépouillée, ne fût-ce qu'une minute, de son masque d'honnête femme, ne le guérirait-elle pas? Sa fatale passion ne serait-elle pas étouffée par la délicatesse exquise, le culte de l'idéal et tous les sentiments généreux d'un cœur resté vierge? Je laissai un mot à l'hôtel, afin qu'il pût nous rejoindre, et nous partîmes.

Jamais pêcheur passionné ne surveilla le bouchon de sa ligne avec autant d'angoisses que j'observais ma compagne. L'appât était heureusement irrésistible et je pus bientôt m'applaudir de mon machiavélisme.

Restée debout, la princesse jeta d'abord nonchalamment quelques louis sur le tapis, mais bientôt, sous le coup d'une attraction invincible, elle prit la première chaise inoccupée et se mit à ponter avec acharnement. Rouleaux d'or et billets de banque s'amoncelaient ou s'effeuillaient sous ses doigts ; grâce à l'importance de ses enjeux, elle attira bientôt l'attention générale. On fit cercle autour de sa chaise, tandis que les petits chevaux décrivaient avec la rapidité de la foudre leurs cercles cabalistiques, puis, lentement et comme choisis par une main invisible, s'arrêtaient à des distances différentes du but dont ils étaient partis avec ensemble.

La chance, cette capricieuse déité des joueurs, ne souriait pas à ma compagne, qui pointait fièvreusement les coups, augmentant ou diminuant sa mise suivant une règle mystérieuse qu'elle s'était tracée. Penchée sur le tapis vert, la bouche contractée, les narines frémissantes, les yeux dilatés, la chevelure en désordre, elle m'apparaissait comme une beauté de l'enfer : de cette femme du monde si parisienne, il ne restait, au jeu, qu'une bacchante en délire.

Digitized by Google

Enfin, folle de colère devant sa persistante déveine, elle arracha brutalement d'une fine chaîne d'or qu'elle portait au cou le bijou qu'elle appelait son fétiche et le posa sous sa main. Les deux coups suivants lui furent en effet favorables; elle poussa une exclamation de triomphe.

A ce moment, sous l'influence de je ne sais quel courant magnétique, je me tournai vers la porte qui se trouvait derrière nous : Uniac entrait. La stupeur le cloua sur le seuil; je vois encore l'amer sourire de dégoût qui plissa ses lèvres pendant que, mortellement pâle, il examinait cette scène qu'il dominait de sa haute taille.

Tout-à-coup, son regard devint fixe; il s'approcha de la table et, posant le doigt sur le fétiche de la princesse :

— Vous avez là un étrange bijou, Madame? demanda-t-il d'une voix rauque.

La jeune femme se retourna brusquement et, reconnaissant Uniac, poussa un cri de rage.

— Déjà de retour! fit-elle avec contrainte. C'est un mauvais procédé de votre ami de ne pas m'avoir prévenue.

Et, se levant brusquement, elle s'éloigna avec un dédain superbe, pendant que le croupier, ramenant à la hâte pièces et billets, les lui remettait sans qu'elle parût y prendre garde.

— Je ne pouvais prétendre, princesse, fit sèchement Uniac, vous inspirer un intérêt assez vif pour vous obliger à passer votre soirée à l'hôtel.

— Uniac, je vous en conjure, ne me parlez pas ainsi, dit-elle avec passion.

Elle prit un bras qu'on ne lui offrait même pas et tous deux s'éloignèrent.

Uniac était sauvé : je n'avais pas trop présumé du ressort d'une volonté que n'a jamais détendu le vice, de l'horreur de l'homme qui n'a jamais connu l'amour des sens pour tout ce qui ternit la blancheur impolluée de la femme.

Digitized by Google

En rentrant, je trouvai mon ami dans ma chambre ; il m'attendait.

— Pardonne-moi, m'écriai-je, j'ai tranché dans le vif, mais la déception de ce soir ne vaut-elle pas mieux que celle qui t'attendait ?

— Tu as droit à toute ma reconnaissance, fit-il, d'une voix grave. Tu m'a sauvé d'une union indigne ; elle est le rejeton maudit prédit par la *mariée de la mort*, la petite-fille des assassins.

Et, pendant que je le regardais atterré, me demandant s'il ne devenait pas fou.

— Ce bijou qui lui porte bonheur, prétend-elle, c'est la seconde moitié de l'agrafe que la pauvre morte avait arrachée à ses meurtriers et que mon aïeul plaça dans l'enveloppe contenant les prophéties relatives à sa famille.

Je me souvins alors du récit de la princesse, pendant notre promenade à cheval et d'une autre confidence faite jadis à Monaco : questionnée par moi sur la provenance de son fétiche, elle m'avait répondu le tenir de son aïeul qui l'avait reçu lui-même de la grande Catherine ; la disparition de la seconde moitié de l'agrafe se liait, croyait-elle, à une tragédie de famille. Malgré l'étrangeté de ces coïncidences, je restai encore sceptique, tout en m'applaudissant de voir chez mon ami une croyance qui le guérissait de son fatal amour et me permettait, suivant ma promesse, de ne rien révéler du secret confié à mon honneur.

— Je pars demain pour Toulon, me dit-il ensuite ; j'avais demandé à permuter avec un officier de l'escadre, pour éviter, en prévision de mon mariage, une campagne lointaine. La première partie de la prophétie de la *mariée de la mort* — j'ai aimé le rejeton maudit — est accomplie, à la seconde maintenant. Aussi bien je n'aurai pas longtemps à me souvenir et à souffrir.

Digitized by Google

Et d'un geste machinal il caressait la mèche blanche qui tranchait sur ses cheveux châtains.

Le lendemain nous partîmes ensemble. Je passai encore une quinzaine de jours avec lui sans que jamais un mot ou une allusion vînt rappeler le passé ; j'étais stupéfait de son calme apparent et de l'espèce d'indifférence sereine avec laquelle il planait désormais sur toutes choses. Dans cette âme éprise d'idéal, l'amour n'avait pas survécu à l'estime ; son indomptable énergie dominait sa souffrance et imposait silence à ses regrets.

Le travail, d'ailleurs, ce remède merveilleux qui chez les natures d'élite guérit toutes les blessures, ne tarda pas à exercer sur lui sa bienfaisante influence. Absorbé par les multiples occupations d'une carrière qui exige toutes les forces vives de l'homme, où il faut être tour à tour marin, militaire, ingénieur et mécanicien, il ne parvenait à me consacrer que quelques heures par semaine. Nous profitions de ces rares loisirs pour parcourir à pied ce délicieux littoral qui, du cap Brun au cap Sicié, semble emprunté aux rivages de la Grèce ; du haut des falaises que parsèment les chênes verts ou les pins odorants, que sillonnent de pittoresques sentiers, l'œil suit les capricieux contours de la côte, labourée et comme déchiquetée par de grands accidents géologiques. Ce ne sont d'abord, au loin, que lignes indécises évanouies dans la brume ; puis, se détachant avec une netteté de plus en plus accentuée, les promontoires se dressent, les collines boisées descendant vers la mer, les grèves blanches s'arrondissent, ourlées d'un mince filet d'écume et, tout en bas, débordant pour ainsi dire de ce cadre merveilleux, l'immensité des flots, horizon sans limite, perspective sans fin qui charme l'âme humaine toujours en quête d'infini.

Une affaire urgente me rappelant à Paris, je promis à Uniac de venir prendre mes quartiers d'hiver sur cette côte enchantée et, au mois de décembre, je m'installais à

Digitized by Google

Nice. L'escadre manœuvrait dans le golfe Juan, les officiers venaient souvent à terre. Quoique absorbé par un service pénible et par de curieuses expériences de torpilles, Uniac trouvait encore le temps d'achever un intéressant ouvrage pour lequel je lui prédisais un vif succès.

— Que m'importe ! me répondit-il un jour avec amertume en tortillant sa mèche blanche.

Un soir que j'étais allé le voir à bord de l'*Arrogante* — c'était le 18 mars 1879 — le vent se leva tout à coup pendant ma visite. Comme j'observais que cette batterie flottante semblait bien peu faite pour braver une grosse mer :

— C'est vrai, fit-il en souriant, et tu touches là sans t'en douter à une grosse question : l'éternelle querelle entre la théorie et la pratique, entre le génie maritime et le Grand Corps. Le premier construit un bateau et dit au second : « Il flottera », comme Dieu dit à la lumière de luire. Malheureusement, leurs calculs tombent souvent à faux, n'est-ce pas, Alanic ?

Il interpellait un robuste gabier qui fumait sur le pont sans perdre un mot de notre conversation.

Celui-ci hocha la tête.

— M'est avis, capitaine, qu'il faudra se garer à la prochaine tempête. J'aimerais mieux une bonne barque de pêche que ce lingot de fer.

Le vent fraîchissant toujours, il devint impossible d'armer aucun canot et je restai prisonnier sur l'*Arrogante*. La nuit fut affreuse ; d'énormes masses d'eau s'abattaient sur le pont, menaçant de faire sombrer le bâtiment que sa construction défectueuse empêchait de s'enlever à la lame.

Toujours calme, malgré le danger, Uniac remplaçait le commandant qui, descendu la veille à terre, n'avait pu rejoindre son bord.

Lorsque le jour parut, on s'aperçut avec effroi que le bâtiment chassait sur ses ancres. Le vent redoublait de furie : il ne restait qu'un parti à prendre : allumer les feux

Digitized by Google

et se jeter à la côte. On porta sur le pont des espars de toutes sortes, vergues, mâts, cages à poulets, afin qu'en cas de naufrage les hommes pussent s'y accrocher. La précaution, hélas ! n'était pas superflue : avant que la machine fût prête à fonctionner, une véritable montagne d'eau déferla sur l'*Arrogante*, qui, en quelques instants, coulait à pic. L'état de la mer ne permit à aucun vaisseau de l'escadre d'armer une chaloupe : officiers et matelots assistèrent impuissants à l'effroyable drame qui coûta la vie à cinq officiers et aux trois quarts des hommes qui montaient la batterie.

J'étais près d'Uniac au moment de la catastrophe, et nous nous trouvâmes avec Alanic accrochés à deux avirons liés ensemble ; trop faible pour nous soutenir cette malheureuse épave menaçait de couler à son tour. Alors se passa une de ces scènes d'autant plus sublimes qu'elles restent plus souvent ignorées.

— Nous sommes un de trop, capitaine, dit simplement le matelot, c'est à moi de partir. Bonne chance[1] !

Une seconde après, il disparaissait entre deux lames.

Que se passa-t-il alors ? Je ne repris mes sens que de longues heures plus tard, grâce aux soins d'un ami que le hasard avait amené sur la plage au moment où la mer m'y rejetait sans connaissance, mais encore cramponné à mon épave.

Uniac ne reparut pas. Vainement l'héroïque matelot qui s'était dévoué pour nous sauver, et n'avait dû la vie qu'à son talent de nageur, explora-t-il les rochers de la côte pour retrouver le corps de son officier : la mer, jalouse sans doute de celui qui l'avait tant aimé, n'a jamais rendu la dépouille mortelle du dernier des Penfao.

Repose donc en paix sous ton mouvant linceul, cher ami de ma jeunesse, loin des déceptions qui brisent et des souf-

[1] Historique.

Digitized by Google

frances qui tuent, à l'abri des profanations qui n'épargnent aucune tombe. On doit bien dormir le dernier sommeil au fond de ces mystérieux abîmes où tout bruit s'éteint, où toute vie s'arrête, où la lumière ne pénètre qu'affaiblie et voilée ; c'est l'éternel oubli, l'éternel silence, le grand recueillement de la mort avant le jour du triomphe.

Jean d'Étiau.

Digitized by Google

Une page d'Évangile

Les chers aimés qu'Il laisse au monde,
Il les aima jusqu'à la fin...
Et son âme, source profonde,
Laissa jaillir ce flot divin :

« Mon cœur se fond; — telle une cire
Sous les baisers d'un feu très doux. —
Depuis si longtemps je désire
Manger cette pâque avec vous !

« Avant d'offrir en sacrifice
Mon corps broyé sous le pressoir,
Je fais circuler le calice :
Buvez tous... c'est mon dernier soir...

« Que ma coupe est brillante et digne
De toute bénédiction !
Je ne boirai ton sang, ô vigne
Que dans l'éternelle Sion.

« Au bassin l'onde pure et belle
Coule en bouillonnements pressés...
Pierre, assieds-toi sur l'escabelle,
Tends-moi tes pauvres pieds lassés.

Digitized by Google

« Et tes pieds des flots de l'aiguière,
Blancs comme les lis, vont sortir... »
— « Mon Dieu, laver les pieds de Pierre !
Pierre n'y pourra consentir ! »

— « Ce que je fais quand je te lave,
Tu l'ignores encore, mais
Tu l'apprendras... » — « A ton esclave !
Cela, Seigneur, jamais, jamais ! »

— « Écoute, si je ne te baigne,
Pierre, en nos radieux demains
Tu n'auras nulle part au règne... »
— « Lave mon front, lave mes mains ! »

— « Celui dont la personne entière,
Fraîche, éclatante, sort du bain,
N'a plus qu'à laver la poussière
Que ses pieds ont prise au chemin.

« De mon cœur, conque éblouissante,
Déjà l'onde a coulé sur vous,
Et votre âme est resplendissante :
Vous êtes purs... mais non pas tous ! »

. . . . . .

VOIX CÉLESTES

« Il a pris l'immense armature
Des soleils d'or pour bouclier... :
Il noue autour de sa ceinture,
— Tel l'esclave, — le tablier.

Digitized by Google

« Sa gloire sainte, Il la dérobe
Au fond du ciel émerveillé...
Relevant le pan de sa robe,
Humble, Il se traîne agenouillé.

« Il flagelle la mer cabrée
Qui fuit en galops effrayés...
Aux flots de l'aiguière dorée,
Du pauvre Il rafraîchit les pieds.

« Ainsi que d'une outre qu'Il penche,
L'eau ruisselle des cieux fondus...
Il faudra que son cœur épanche
Le sang et l'onde confondus. »

. . . . . .

« Votre œil ébloui me contemple...
Moi-même j'ai baigné vos pieds...
Je viens de vous donner l'exemple,
Afin que vous me copiiez.

« Si je vous lave, ô mes apôtres,
Les pieds, moi, le maître, en ce jour ;
En bons frères, les uns aux autres,
Lavez-vous les pieds tour à tour.

« Dites, l'envoyé peut-il être
Plus que celui qui l'a choisi,
Le serviteur plus que le maître ?
Heureux si vous l'avez saisi !

« Fiel à ma lèvre insupportable !
Mon hôte, celui qui s'assied
Pour rompre mon pain à ma table,
Lèvera contre moi le pied !

Digitized by Google

« Mon cœur se broie, il agonise
Sous l'angoisse qui l'envahit...
Tout haut il faut que je le dise :
Quelqu'un parmi vous me trahit.

« Aux feuillets sanglants du saint Livre,
On lit que je suis condamné...
Oui, mais malheur à qui me livre :
Mieux vaudrait qu'il ne fût pas né ! »

— « Ton cœur bat... ô Maître, tu pleures ! »
— « Celui qui te livre, est-ce moi ? »
— « Heure cruelle entre mes heures..!
Celui qui me livre... c'est toi ! »

. . . . . .

« Père divin, je vous rends grâce...
Enfants, prenez et mangez tous
Ce que ma main romp et vous passe :
Car c'est mon Corps livré pour vous.

« Prenez, buvez : c'est le calice
De mon Sang pour vous épanché,
Le sang du nouveau sacrifice,
En rémission du péché. »

« Offrez, comme je viens de faire,
Mon Corps en souvenir de moi,
Et mon Sang, coupe salutaire,
Prêtres de l'éternelle Loi ! »

. . . . . .

VOIX CÉLESTES

« O saint banquet, divine table,
Où, nourriture délectable,

Digitized by Google

Tout le Christ nous est présenté
En substance et réalité !
Mémorial de sa souffrance,
Source de grâce et d'espérance
Et gage d'immortalité ! »

CHANT DES APOTRES

(Psaume CXIIe)

« *Alleluia !* Troupe fidèle,
Chantez Jéhovah, chers enfants ;
Et que son nom plane sur l'aile
De nos chœurs joyeux, triomphants !

« Qu'il soit béni toujours, encore,
Sans fin, le nom de Jéhovah !
Et que l'aube qui vient d'éclore
Le redise au soir qui s'en va !

« Jéhovah sur les peuples trône,
Par de là le ciel rose et bleu...
Les soleils forment sa couronne...
Qui donc ressemble à notre Dieu ?

« Des altitudes éternelles,
Il lance l'éclair de ses yeux ;
Et de ses ardentes prunelles
Il fouille la terre et les cieux.

« Prenant le pauvre en sa poussière
Et l'humble en son abjection,
Il les met vêtus de lumière
Près des rois de leur nation.

Digitized by Google

« Et celle dont la vie amère
Stérile au foyer s'ennuya,
Il la rend trop heureuse mère
De beaux enfants... *Alleluia !* »

. . . . . .

VOIX CÉLESTES

« Que ton esprit est doux, ô Maître !
Et pour en faire mieux connaître
A tes fils la suavité,
Tu pétris d'immortalité
Le pain qu'à l'affamé tu donnes,
Et le riche, tu l'abandonnes
A sa hideuse nudité. »

. . . . . .

« Au plat voici la main du traître
Qui s'allonge. » — « O Maître adoré,
Serait-ce moi ? » — Serait-ce moi, bon Maître ? »
— « Malheur à qui m'aura livré ! »

— « O Maître, Pierre me fait signe :
Le traître, dis-le nous... » — « Ma main
D'un geste, Jean, te le désigne :
Je lui tends ce fragment de pain. »

— « Satan dans mon âme maudite
Pénètre et tout l'enfer le suit... »
— « Judas, à ton œuvre ! fais vite ! »
— « Voici mon heure... C'est la nuit ! »

. . . . . .

Digitized by Google

« Petits enfants, une heure encore,
Et vous ne pourrez plus me voir...
Quand j'étais là, c'était l'aurore,
Je m'en vais, ce sera le soir.

« Je vous demande, ô mes Apôtres,
— Et c'est là ma nouvelle loi, —
De vous aimer les uns les autres
Tout comme je vous aime, moi.

« Que la mutuelle tendresse
— Fruit de mon précepte nouveau, —
Soit le signe auquel on connaisse
Les brebis de mon vrai troupeau. »

— « Où vas-tu, Maître ? » — « Où je vais, Pierre ?
Trop loin pour ton fragile amour :
Mais au terme de ta carrière,
Nous nous embrasserons un jour. »

— « Trop loin ? non, c'est me faire injure :
Près de toi je saurai souffrir ;
Par la terre et les cieux je jure
Qu'avec toi je saurai mourir ! »

— « Le coq, de la nuit solitaire,
N'aura pas, aiguisant sa voix,
Deux fois percé le grand mystère,
Tu m'auras renié trois fois. »

— « J'aurai, moi, la première place ! »
— « C'est à moi qu'est dû cet honneur ! »
— « Moi, plus près de Lui, quoi qu'on fasse... »
— « Toi ? » — « Moi ! » — Juge entre nous, Seigneur ! »

Digitized by Google

— « L'homme que la pourpre environne
Sous lui tient les peuples ployés,
Gravant sur l'or de sa couronne :
Sauveur... de ceux qu'il a broyés.

« Qu'il n'en soit pas de mes Apôtres
Ainsi... Que celui parmi vous
Dont le front dépasse les autres,
Le courbe sous les pieds de tous !

« Tel le vanneur debout sur l'aire
Au vent du soir crible ses blés,
Au souffle âpre de sa colère
Satan vous voit déjà criblés.

« Mais moi j'ai prié pour toi, Pierre,
O Pierre, afin que désormais,
Toujours en sa pleine lumière,
Ta foi ne défaille jamais.

« Dans leur quotidienne lutte,
Tes frères s'appuieront sur toi :
Relevé — plus fort — de ta chûte,
Sois leur indéfectible foi.

« Lorsque dans vos lointaines courses
Vous alliez, pauvres de tout bien,
Sans souliers, besaces ni bourses,
Que vous manquait-il, enfants ? » — « Rien. »

— « Prenez vos sacs : elle se lève
L'aurore d'un siècle nouveau...
Et, pour en acheter un glaive,
Vendez jusqu'à votre manteau.

Digitized by Google

« Que vos âmes d'acier trempées
Soient plus fortes qu'aux jours passés. »
— « Maître, au mur, voici deux épées
Dont l'éclair brille... » — « C'est assez. »

« Je m'en vais au séjour céleste,
Car mes jours terrestres sont pleins;
Et près de vous pourtant je reste :
Vous ne serez pas orphelins.

« Je vous laisse la paix profonde,
La paix du devoir accompli :
Non la paix que promet le monde,
Mais la paix dont je suis rempli.

« Desseins mauvais, heures funèbres
Ne peuvent rien sur moi... Voici
Venir le prince des ténèbres...
Enfants, debout.. ! Sortons d'ici ! »

. . . . . .

CHANT DES APOTRES

(Psaume CXVI)

« Hallel ! Nations de la terre,
Louez Jéhovah l'éternel !
Hallel ! Peuples, pourriez-vous taire
Le nom du Tout-puissant ? Hallel !

« Hallel ! Il revêt de puissance
Sa tendresse pour Israël...
Hallel à sa magnificence !
Sa vérité demeure... Hallel ! »

J. Galard,
Curé de Trélazé.

Digitized by Google

LA

FAMILLE BOYLESVE

(suite et fin)

BRANCHE DE CHAMBALLAN

12e Degré. — 3° François Boylesve (fils cadet de Louis Boylesve, sieur de la Gillière et du Planty, et de Perrine Born), Écuyer, sieur des Noulis, comte de Chamballan, sieur de la Minière et du Rouvre, à Rougé, reçu conseiller au parlement de Bretagne le 14 décembre 1668, épousa le 22 juillet 1675, demoiselle Anne-Françoise Huby[1], dame de Kerverny, fille de feu N. h. Jean Huby, sieur de Kerguyo, Uzel, et de Jeanne Nouvel. Leur contrat de mariage fut passé devant Duchemin, notaire à Rennes, le 30 juin 1675, la célébration eut lieu en l'église Saint-Germain de Rennes, le 22 juillet. Ils firent ériger la confrairie des agonisants en l'église de Saint-Pierre de Rougé. Ses armoiries furent enregistrées dans l'*armorial général.* (Bretagne, tome I, P. 428). Ils eurent trois enfans : Jeanne, Joseph et Anne.

TREIZIÈME DEGRÉ

1° Jeanne-Marie-Rose-Françoise de Boylesve, née le 21 juin 1677 dame de la Hamelinière et Landemont, de Drain, de Saint-Laurent-des-Autels, épousa :

1° Le 31 mai 1695, François de la Bourdonnaye[2] chevalier, seigneur de Liré, conseiller puis président à mortier au parlement de Bretagne. Elle était veuve en 1716; et 2°, le 28 décembre 1718, Toussaint de Cornulier[3], chevalier

[1] Huby : *d'azur au sautoir d'argent accompagné de trois roses de même 2 et 1.*

[2] De la Bourdonnaye : *de gueules à trois bourdons d'argent en pal, 2 et 1.*

[3] De Cornulier : *d'azur au rencontre de cerf d'or, surmonté d'une hermine d'argent.*

Digitized by Google

marquis de Chateaufromont, comte de Largouet et de Vair, baron de Montrelais, seigneur de Lorière, président à mortier au même parlement.

Elle créa 100 livres de rente à l'hôpital d'Ancenis pour deux lits de pauvres des paroisses de Drain et Landemont (Maillard, *histoire d'Ancenis*, p. 500).

Ils firent enregistrer leurs armoiries dans l'*Armorial général* (Bretagne, t. I, p. 439).

1715. Elle fut maraine de la cloche de Drain.

3° Anne-Françoise de Boylesve, née le 8 mai 1681, morte le 24 avril 1683.

2° Joseph-Hyacinthe-François de Boylesve, chevalier, comte de Chamballan, né le 21 octobre 1679, conseiller au parlement de Bretagne le 25 juin 1701, partagea sa sœur le 30 mars de la même année. Il épousa : 1° le 24 octobre 1701, demoiselle Jeanne-Thérèse Geffroy [1], dame de la Ville blanche, fille de feu messire René-François Géffroy chevalier seigneur du lieu et de Jeanne Le Lièvre ; 2° le 3 mai 1713, demoiselle Marie-Angélique de France [2], fille d'Olivier-Joseph de France, chevalier seigneur de Blernois, de Landal et de Marie du Verger ; 3° le 20 janvier 1729, demoiselle Julienne-Agnès Le Vicomte [3], veuve de Pierre Hévin, ex-conseiller au présidial de Rennes et fille de messire Jean-Pierre Le Vicomte, chevalier, sieur de la Houssaye et de Françoise Courtoys.

Il eut des enfants de ses trois femmes : de la première, Jeanne, Joseph, Claude, François, Paul, Pélagie et Henriette ; de la deuxième, Louis, Joseph, François et Marie ; de la troisième, Julie.

Etat-civil de Baugé. — 13 octobre 1694, François Boylesve, comte de Chamballan et Françoise Boylesve, parain et maraine

[1] Géffroy : *d'argent à l'aigle de sable becquée, armée de gueules, chargée d'une croix ancrée d'azur sur la poitrine.*

[2] De France : *d'argent à 3 fleurs de lys de gueules, 2 et 1.*

[3] Le Vicomte : *d'azur au croissant d'or.*

Digitized by Google

de la fille de François Syonon, sieur de la Rondinière, procureur d'office de Chamballan et de Perrine Primault.

Chartrier de Boylesve. — 14 avril 1701. Sentence au Souverain concernant la noblesse de François Boylesve, écuyer, sieur de Chamballan, conseiller au parlement de Bretagne, contre François-Auguste de Boiséon, chevalier, comte du lieu... procédures reprises par Joseph-Hyacinthe-François, son fils, après son décès à Paris, aux requêtes de l'hôtel...

1701. Partages nobles et premier contrat de mariage (voir preuves de l'école militaire 1767).

QUATORZIÈME DEGRÉ

1er lit. 1° Jeanne-Anne de Boylesve, née le 27 septembre 1702.

2° Joseph-François-Marie de Boylesve, chevalier, comte de Chamballan, né le 30 janvier 1704, conseiller au parlement de Bretagne le 28 avril 1724, président aux enquêtes le 18 août 1728, épousa demoiselle Catherine-Marie Boylesve [1], fille de Louis-Jacques Boylesve, chevalier, seigneur du Planty, Rasilly, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Lannion et de Marie-Christine Charpentier. Devenu veuf en 1742, il se fit prêtre, fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, vicaire géneral du diocèse de Nantes.

Il mourut en 1779, laissant Marie, René, Joseph, Marie et Marie.

15e degré. 1° Marie-Louis-Joseph de Boylesve, chevalier, seigneur de Chamballan, né le 14 février 1733, conseiller en 1755, président aux enquêtes au parlement de Bretagne, le 14 juin 1756, mort sans alliance le 12 février 1782.

2° René-Julien-Joseph de Boylesve.

[1] Boylesve : *d'azur à 3 sautoirs d'or, 2 et 1.*

Digitized by Google

Etat civil de Saint-Aignan, d'Angers. — 17 février 1738. Baptême de René-Julien-Joseph, fils de Joseph-François-Marie de Boylesve de Chamballan, président... parain François-Geffroy de Villeblanche représenté par Louis-Jacques de Boylesve du Planty...

3° Joseph-Augustin de Boylesve, né le 18 août 1740.

4° Marie-Josephe-Pélagie de Boylesve, née le 14 janvier 1742.

5° Marie-Christine-Louise-Josephe de Boylesve épousa, le 23 février 1755, Gabriel-Jean-René de Coatarel [1], chevalier, comte de Kernaudour, le Cuon et autres lieux.

Etat-civil de Rougé. — 23 février 1755. Célébration de ce mariage en présence de Charles Gouyon de Beaucorps, chef de nom et armes de Gouyon, du frère de l'époux, de l'épouse et autres.

3° Claude-Joseph de Boylesve, qui suit.

4° François-Louis-Jacques de Boylesve, né le 16 mars 1707, capucin en 1740.

5° Paul de Boylesve, baptisé le 24 février 1708.

Etat-civil de Rougé. — 24 février 1708. Baptême de Paul, fils Hyacinthe de Boylesve...

6° Pélagie-Thérèse de Boylesve, née le 20 février 1709.

7° Henriette-Hyacinthe de Boylesve, née le 22 mai 1710.

2e lit. 8° Louis-Marie de Boylesve, né le 3 mars 1715.

9° Joseph de Boylesve, mort le 23 décembre 1721.

Etat-civil de Rougé. — 23 décembre 1721. Inhumation de Joseph fils Hyacinthe... et Angélique de France.

10° François-Marie Cajetan de Boylesve, né le 23 juin 1723, capucin en 1740.

[1] De Coatarel : *d'azur à 3 fasces d'argent.*

Digitized by Google

11° Marie-Angélique-Françoise de Boylesve, née le 9 septembre 1718.

3e lit. 12° Julie-Adelaïde de Boylesve, née le 5 octobre 1730.

3° Claude-Joseph de Boylesve, chevalier, seigneur de Chamballan, né le 25 janvier 1706, capitaine de Grenadiers au régiment de Bigorre, chevalier de Saint-Louis, épousa le 21 septembre 1754, demoiselle Suzanne d'Arnal [1], fille de feu Jean d'Arnal, avocat au parlement de Toulouse et de demoiselle Suzanne de la Cour.

Il mourut en 1761 et fut inhumé à Vallerangue, viguerie du Vigan, diocèse d'Alais. Il laissait un fils unique qui suit.

QUINZIÈME DEGRÉ

Joseph-François de Boylesve, chevalier, seigneur de Chamballan, né le 26 septembre 1755, reçu à l'école militaire le 30 mars 1767, épousa en 1785 demoiselle Jeanne-Anne-Françoise-Rose Abric [2] de Fenouillat, fille de...

Il mourut le 29 mai 1808 laissant Marie, Joséphine, Adèle, Alix.

SEIZIÈME DEGRÉ

1° Marie-Joseph-François-Étienne-Léopold-Maurice de Boylesve de Chamballan, né en 1799, épousa demoiselle de Cambon [3].

Il mourut en 1834 sans postérité. En lui s'éteignit la branche de Chamballan.

2° Joséphine de Boylesve épousa N... Laire [4] de Barre. Elle mourut en 1867.

[1] D'Arnal : *d'or au noyer arraché de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.*

[2] Abric.

[3] De Cambon.

[4] Laire.

Digitized by Google

3° Adèle de Boylesve, morte à l'âge de 90 ans.

4° Alix de Boylesve épousa N... de Christot[1], dont postérité.

FAMILLE BOYLESVE DE GOISMARD

Il convient de faire ici connaître la filiation d'une autre famille Boylesve, originaire, elle aussi, de Saint-Aubin-de-Luigné et qu'il importe de ne pas confondre, comme l'ont fait Audouys et Monsieur de Launay. Celle-ci, d'une origine plébéienne, arriva à la noblesse par la mairie d'Angers en 1637 et prit alors pour armoiries « *d'azur à 3 sautoirs d'or, 2 et 1* », comme les Boylesve, d'origine chevaleresque.

Il est nécessaire de faire remarquer à ceux qui en seraient surpris et seraient tentés d'y voir une preuve de parenté, que les échevins et maires d'Angers étaient libres de prendre les armoiries qu'ils voulaient, à la différence des anoblis par lettre du Roi aux quels on en imposait. C'est ainsi que Jean Landévy, maire d'Angers en 1507, prit pour armoiries : *fascé d'or et de gueules de 8 pièces* qui sont celles de l'illustre famille de Landivy, au Maine, éteinte au xve siècle dans les de Scépeaux. C'est ainsi que François Poulain, maire en 1703, prit les armoiries d'une famille de ce nom originaire de Nantes, anoblie aussi par l'échevinage en 1576, mais déboutée lors de la recherche de 1666, et que Germain Poulain, maire d'Angers en 1733, les changea pour adopter celles d'une autre famille de l'évêché de Dol qui remontait au xive siècle. Si bien que sur son cachet on voit les deux écussons écartelés !

Audouys et M. Gontard de Launay ont fait de René Boylesve, de Saint-Aubin-de-Luigné, le frère cadet de Marin ; mais aucune preuve ne vient confirmer cette

[1] De Christot.

Digitized by Google

opinion. Jean Boylesve se maria en 1444, Marin en 1510 et ce René en 1537. Il y aurait donc eu un écart de 93 ans entre le mariage du père et celui de son fils aisné; car on sait par plusieurs titres authentiques que Jean eut un fils ainé nommé René qui vivait en 1510 et 1519, mais qui dut mourir sans postérité, puisque le fief dont il portait le nom revint à son frère Marin.

Jusqu'à l'année 1628, époque à laquelle René, fils de ce René Boylesve, fut nommé échevin d'Angers, tous les actes qui les concernent mentionnent la qualification de *honorable homme*. Audouys dit même qu'ils étaient « marchands à Saint-Aubin ».

Le premier que l'on trouve est : René Boylesve, sieur du Goupillon. Il épousa le 6 septembre 1537 Michelle Cailleau dont il eut 6 enfants.

2° Marguerite Boylesve.

3° Jacquine Boylesve.

4° Jeanne Boylesve épousa Jacques Richard, sieur de Boistandres.

5° Marie Boylesve.

6° Claude Boylesve épousa N. H. Me François Guillonneau.

1° René Boylesve, sieur de Goismard, la Touche, épousa le 4 octobre 1562 Guillemette Mousseau, fille de N. H. Mathurin, sieur de la Barre et de Vincente Beguyer. Elle mourut le 15 août 1599 laissant un fils unique.

PREMIER DEGRÉ

René Boylesve, sieur de Goismard, conseiller du Roi au présidial, nommé échevin le 1er mai 1626, maire le 1er mai 1637, épousa le 23 juillet 1613 demoiselle Françoise Le Febvre [1], fille de François Le Febvre, écuyer, sieur du

[1] Lefèvre : *d'azur à la levrette d'argent colletée de gueules, bouclée d'or.*

Digitized by Google

Tusseau, lieutenant général criminel à Saumur et de Françoise Triqueneau.

Il mourut le 2 octobre 1643 et fut inhumé à Saint-Maurille, laissant 10 enfants qui suivent :

DEUXIÈME DEGRÉ

1° René Boylesve, prêtre, chanoine et curé de Sainte-Gemmes-sur-Loire en 1690.

2° Guillaume Boylesve, religieux.

3° François Boylesve, qui suit.

4° Marin Boylesve.

5° Gabriel, chanoine de Saint-Maurice, prieur de Brion en 1689. Il fit enregistrer ses armoiries dans l'armorial général (Touraine, p. 1266 : *de gueules à 3 tasses d'argent, 2 et 1* (blason d'office).

6° René Boylesve, conseiller au présidial en 1648.

7° et 8° Louise et Françoise Boylesve,

9° Anne, religieuse puis supérieure du couvent des Ursulines d'Angers en 1668.

10° Geneviève Boylesve épousa Claude Chevaye[1], escuyer, sieur du Boullay, conseiller du Roi, receveur des décimes d'Anjou. Elle mourut le 9 juillet 1705.

3° François Boylesve, escuyer, sieur de Goismard, conseiller, juge magistrat, épousa le 14 juin 1647 demoiselle Renée Guinoiseau [2], fille de René, sieur de la Giraudière et de Renée Gouin. Il mourut le 30 mars 1677 et fut inhumé proche l'autel Saint-Anne à Saint-Maurille, dont deux enfans.

TROISIÈME DEGRÉ

1° René Boylesve, baptisé à Saint-Martin le 26 juillet 1660.

[1] Chevaye : *d'argent à l'aigle de sable accompagnée en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un croissant de même.*

[2] Guinoiseau : *d'azur à 3 colonnes d'or mises en pal.*

Digitized by Google

2° François Boylesve, escuyer, sieur de Goismard, conseiller du Roi au présidial, lieutenant genéral d'épée en 1704, épousa 1° le 20 octobre 1687, Marie Gautier [1], fille de MMe Jacques, chevalier, sieur de Chanzé, conseiller du Roy, juge magistrat au présidial, et de Marie Renou ; 2° le 13 avril 1693. Magdeleine de Méguyon [2], fille de François, sieur de la Houssaye et de Marthe Jousselin. Il fut inhumé à Saint-Pierre le 27 décembre 1710. Il fit enregistrer ses armoiries dans l'*Armorial général* (Touraine, p. 65), et avait payé en 1667 la confirmation pour être maintenu comme fils d'Échevin par M. Voysin de la Noiraye.

QUATRIÈME DEGRÉ

1° René-François Boylesve de Goismard, prêtre, chanoine d'Angers en 1745, doyen des arts en l'Université de cette ville, mort le 15 octobre 1767.

2° François-Jacques Boylesve, écuyer, sieur de Goismard, Conseiller du Roy, Lieutenant général d'épée en 1712, juge magistrat au présidial, épousa, le 1er mai 1713, Marie-Anne Baudry, fille de N. Conseiller au présidial et de Perrine Paulmier dont il eut trois enfans.

CINQUIÈME DEGRÉ

1° Anne-Perrine Boylesve, vivante en 1767.

2° François-Claude Boylesve, baptisé le 28 janvier 1724, chanoine de Saint-Pierre d'Angers, vivant en 1767.

3° Louis Boylesve de Goismard, né le 14 mars 1726 ; en lui s'éteignit la famille Boylesve de Goismard.

[1] Gautier : *d'or à la fasce de gueules accompagnée en chef de 2 merlettes et en pointe d'une étoile de même.*

[2] De Méguyon : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 roses d'argent et en pointe d'un lion d'or.*

Digitized by Google

On trouve au Chartrier de Boylesve la copie d'un arrêt du Conseil d'état du 6 juillet 1694, déchargeant François Boylesve de Goismard d'une taxe de 1.200 livres et le maintenant comme noble d'ancienne extraction et descendant des Boylesve. On y a joint cette mention : « Copie d'un prétendu arrêt du Conseil obtenu par les Boylesve Goismard et sur lequel il faudra prendre des éclaircissements », mais l'extinction de cette famille les rendit inutiles.

Extrait des registres du Conseil d'État. — Veu au conseil du Roy la requeste présentée en iceluy par François Boylesve, chevalier, sieur de Gouesmard, conseiller au siège présidial d'Angers, contenant que Me Nicolas Simonnet, bourgeois de Paris, chargé par Sa Majesté du recouvrement des sommes ordonnées estre payées par les maires et eschevins et leurs descendants pour estre confirmés dans leurs privilèges de noblesse en exécution de l'édit du mois de juin 1691, lui a fait signiffier une taxe de 1.200 livres en l'année 1692, prétend qu'il tire sa noblesse de ce que René Boylesve son ayeul a esté maire de la ville d'Angers en 1638, mais le suppliant ayant fait connaitre par des contrats, partages et autres titres incontestables qu'il a produits qu'il est noble de race et ancienne extraction ainsi que le dit René Boylesve son ayeul l'a déclaré lorsqu'il fut élu maire et qu'il est descendu en ligne directe d'Estienne Boylesve, prevost de Paris dès l'année 1225 [1]. Que depuis ce temps, tous ses ancestres ont vécus et partagés noblement et pris les qualités attribués aux gentilshommes qui leur ont été confirmées par des arrêts du parlement de Paris en 1587, du parlement de Bretagne en 1691 en des temps non suspects et pendant la recherche de la noblesse, que même plusieurs de sa famille ont été honorés de charges considérables et de marques de distinction pour récompense de leurs services et fidélité. Cependant on lui oppose le payement de la somme de 500 livres pour une semblable taxe faite sur feu François Boylesve père du suppliant en exécution de l'édit de l'année 1667 ce qui ne peut jamais être regardé comme une dérogeance ny donner atteinte à sa noblesse d'extraction parce que le paiement ne

[1] Erreur : il fut nommé prévost de Paris en 1258.

Digitized by Google

fut fait que dans un temps que le père du suppliant étoit accablé d'une longue maladie qui lui osta la cognoissance de toute affaire et que ceux qui étoient auprès de lui ne cherchant qu'à éviter les rigoureuses poursuites du traitant payèrent cette taxe sans faire différence des nobles d'extraction et de mairie, mais comme il ne seroit pas juste qu'une taxe payée pour une chose non due pût être alléguée comme une fin de non recevoir contre le fils de celui qui n'a payé que par erreur et contre son privilège. A ces causes requeroit le suppléant qu'il plût à Sa Majesté le décharger de la taxe de 1.200 livres sur lui faite pour estre confirmé dans sa noblesse comme descendant de René Boylesve, maire en 1638 et ordonner qu'il jouira lui et ses enfants nés en légitime mariage et leurs descendants, de tous les privilèges dont jouissent les autres nobles d'extraction du Royaume et en conséquence faire deffenses audit Simonnet de faire aucune poursuite contre lui pour raison de ladite taxe à peine de 1.000 livres d'amende. Ladite, renvoyée par ordre du Conseil au sieur de Miromesnil, commissaire départy en la généralité de Tours pour se faire représenter les titres de noblesse du sieur de Boylesve, en dresser procès-verbal et donner son avis. Veu aussi les titres représentés par devant ledit sieur de Miromesnil scavoir un arrest du parlement de Paris du 10 décembre 1587 dans le vu du quel sont énoncés : Le contrat de mariage d'Estienne Boylesve qualifié Chevalier, prévost de Paris, de l'an 1225, avec Dame Marie de la Guesle; celui de Fouquet Boylesve, écuyer de l'an 1258 avec dame Julienne de Chazé; celui de Jean Boylesve du 3 mai 1360 avec demoiselle Andrée Briçonnet et autres titres et actes scavoir le testament de Jean Boylesve du mois d'avril 1396 par lequel il ordonne à Pierre son fils, héritier principal et noble de prendre à l'avenir pour armes trois croix penchées ; copie du contrat de mariage dudit Pierre Boylesve, escuyer, avec dame Perrine de Quouay (Coué) dans lequel ledit Jean Boylesve, son père, est qualifié chevalier du 25 janvier 1414 ; celui de Jean Boylesve, escuyer, fils dudit Pierre avec dame Anne Danon, du 10 juillet 1484 [1]; celui de René Boylesve, escuyer, fils aisné dudit Jean Boylesve, avec Michelle Cailleau,

[1] Erreur : ce contrat de mariage est de 1444. On a vu que le fils aîné ne pouvait se marier en 1537, alors que le fils cadet se marie en 1510.

Digitized by Google

du 6 septembre 1537; celui de Marin Boylesve, écuier, fils puisné dudit Jean avec demoiselle Simonne Quentin, de l'année 1510; partages nobles entre luy René et Marin Boylesve des biens dudit Jean Boylesve et de la dite Anne Danon, leurs père et mère, du 11 juin 1519; contrat de mariage de René Boylesve, écuyer[1], seigneur de Gouesmard, fils de René Boylesve et de Michelle Cailleau, avec demoiselle Guillemine Mousseaux du 4 octobre 1562; partage noble entre le dit sieur de Gouesmard et ses sœurs des biens dudit René Boylesve et Michelle Cailleau, leur père et mère, du 12 février 1542; contrat de mariage de René Boylesve, sieur de Gouesmard, conseiller au présidial d'Angers, fils unique de René Boylesve et de ladite Guillemine Mousseau avec demoiselle Françoise Lefebvre, du 23 juillet 1613; trois déclarations ensuite l'une de l'autre faites au greffe de l'élection d'Angers par ledit René Boylesve, les 28 juillet 1635, 2 mai 1637 et dernier avril 1639, portant qu'encores qu'il soit noble d'extraction et en cette qualité fondé à jouir de tous les privilèges de noblesse néantmoins ayant été cy-devant échevin et fait la charge de maire, il désire et entend acquérir la noblesse et jouir des exemptions et privilèges attribués aux maires et échevins; deux autres déclarations faites par ledit Boylesve-Goesmard au greffe de l'Hôtel-de-Ville d'Angers les 31 août 1635 et 29 avril 1639 portant aussi qu'encores qu'il soit gentilhomme de race et d'extraction, comme tel fondé de jouir de tous les privilèges de la noblesse, néantmoins il réitère l'acceptation par luy faite et entend jouir à perpétuité de tous les droits et honneurs attribués aux maires et échevins de la dite ville[2]; extraict du contrat de mariage de François Boylesve, sieur de Goesmart, fils dudit René Boylesve et de ladite Françoise Lefebvre avec Renée Guinoisseau, du 14 juin 1647; autre extraict de celui de François Boylesve, suppliant avec demoiselle Françoise Gaultier du 20 octobre 1687; par lequel il est justifié qu'il est fils dudit sieur Gouesmart et de ladite Guinoisseau et posséder la même charge; les compa-

[1] Erreur : les nombreux titres que l'on trouve aux Archives de Maine-et-Loire E 1811 portent tous honorable homme et ne laissent aucun doute sur la position sociale des Boylève à cette époque.

[2] Ces cinq pièces prouvent amplement que René Boylève entendait tenir sa noblesse de l'échevinage d'Angers, sans quoi elles eussent été inutiles.

Digitized by Google

rutions à l'arrière-ban de la province d'Anjou faites par René Boylesve en 1635 et 1639 et par François en 1667, et par le suppliant en 1689; arrest de la Chambre établie en Bretagne pour la refformation de la noblesse de ladite province du 18 mars 1671 par laquelle Charles Boylesve, escuyer, sieur de la Brizarderie, a été confirmé dans sa noblesse comme descendant de Marin Boylesve, escuyer, sieur de la Brizarderie[1]; procès-verbal dudit sieur de Miromesnil du 26 juin 1694 contenant la représentation des titres cy-dessus et la réponse du commis du traitant. L'avis dudit sieur de Miromesnil par lequel il estime qu'il y a lieu de décharger ledit sieur de Goesmart de la taxe sur lui faite par le rolle arresté au conseil le 8 janvier 1692 vu encore le consentement des demoiselles Françoise et Jeanne Boylesve Goesmart, les sœurs dudit Boylesve Goesmart, l'acte de renonciation faite par ledit sieur Boylesve au privilège de noblesse accordé aux maires et échevins de la ville d'Angers et leurs descendants passé par devant notaires au châtelet de Paris, le 6 juillet 1694[2] signiffié audit Simonnet le même jour et autres pièces produites par le sieur Boylesve. Ouy le rapport du sieur Phelippeau de Pontchartrain, conseiller ordinaire au conseil Royal, controlleur-général des finances, le Roy en son conseil, fait droit sur le tout conformément à l'avis du sieur de Miromesnil, a déchargé et décharge ledit de Boylesve-Gouesmart de la taxe de 1.200 livres à laquelle il a été taxé par le rolle arresté au conseil le 8 janvier 1692, en exécution de celui du mois de juin 1691, fait deffenses audit Simonnet de faire aucune poursuitte contre luy pour raison de ladite taxe à peine de 500 livres d'amende et de tous dommages et intérêts.

Fait au Conseil d'État du Roy tenu à Versailles, le 6 juillet 1694.

La grosse est signée Ransin et collationnée.

P. DE FARCY.

[1] On peut se demander ce que vient faire ici cette pièce, imprimée aux titres généraux. Il n'y est fait aucune allusion aux Boylesve de Goismard.

[2] Que pouvait valloir cette renonciation après l'acceptation de son ayeul! Audouys, qui appelle l'arrêt du Parlement de Paris de décembre 1587, un arrêt de faveur, passe celui-ci sous silence et devait pourtant le connaître.

Digitized by Google

UNE GRAND'MESSE A GAVARNIE

4 Août 1901.

J'écris ces lignes, adossé à une pauvre grange de montagne. Je touche de la main l'humilité et la misère ; mais, de quelque côté que se tournent mes regards, ils rencontrent un spectacle dont la magnificence me ravit et dont la grandeur m'écrase.

A ma droite, vers l'ouest, le Vignemale, noble souverain des Pyrénées françaises, élève dans l'azur ses pointes sublimes. De l'amphithéâtre majestueux qu'elles entourent descend, comme le manteau des épaules d'un roi, le plus vaste et le plus beau des glaciers de la chaîne. Sur cet immense fleuve de glace le soleil fait resplendir une neige pure et éblouissante : tableau enivrant et surhumain, qui ne fascine pas seulement mes yeux, mais attire encore ma pensée et mon cœur ; car je crois voir assise, sur ce trône de blancheur et de gloire, Celle qu'aujourd'hui même l'Église fête sous le nom de Notre-Dame des Neiges.

En face de moi, le Cirque de Gavarnie, tout entier déployé à ma vue, offre le contraste saisissant de ses masses sombres et puissantes, étagées comme un escalier de géants, dont chaque marche supporte un glacier et fait pleurer ou mugir une cascade. Sénat immobile et silencieux, toutes les cimes semblent rangées pour rendre un témoignage muet et éternel à la majesté du Dieu qui les a créées. Le soleil, seule lampe digne d'éclairer un tel

Digitized by Google

temple, l'inonde d'une lumière que la roche semble boire, pour ne renvoyer à l'œil qu'une lueur adoucie et comme tamisée par la pierre.

Un sentiment, ici, dominerait tous les autres et leur imposerait silence : celui de la petitesse, du néant de l'homme, atome qu'on ne distingue même plus au pied de ces géants. Mais, en ramenant les yeux vers la vallée, on aperçoit, humble et modeste comme le village lui-même, la petite église de Gavarnie. C'en est assez, et l'orgueil des montagnes est vaincu : Dieu réside dans ces pauvres murs!

Il y aurait, on le voit, dans cette église de Gavarnie, les éléments d'une philosophie chrétienne. Je viens d'y rencontrer ceux d'un tableau charmant et d'un délicieux souvenir.

Aux alentours de dix heures, ce matin, la cloche appelait les fidèles à la grand'messe. Comme dans toutes les Pyrénées, la cloche, à Gavarnie, fait moins entendre une volée qu'un glas. Un lourd contrepoids, assujetti au-dessus du mouton, donne à chaque oscillation de l'instrument sonore une amplitude démesurée, qui va parfois jusqu'à la culbute complète du système. Alors le sacristain, sans s'émouvoir, tant il y est accoutumé, monte au clocher, fait faire machine en arrière à tout le bloc, et tire la corde comme devant... A-t-on cherché, par cette lenteur, à faire illusion sur le poids de la sonnette, au point de lui donner le rythme d'un bourdon ? A-t-on, par cette sonnerie en glas funèbre, ménagé une leçon aux montagnards, dont à chaque moment l'avalanche menace la tête, et la crevasse entr'ouvre le cercueil ? Bronze et mystère...

Bien ou mal appelés, voici les fidèles. S'ils arrivaient avant l'heure, ils ne seraient ni montagnards, ni du Midi. Aussi, l'office commence-t-il avant que l'église ne soit pleine, et pourtant ! A quarante personnes on la remplit : à soixante on y étouffe. Il y a bien, là-haut, une tribune pour les hommes, mais s'y sont-ils bien foulés ? Hum ! il

Digitized by Google

fait bien beau temps, ils sont à peu près tous guides, pour conduire soit les grimpeurs aux cimes, soit les ânes au Cirque : admettons qu'ils étaient tous venus à la première messe en masses torrentielles et profondes...

M. le Curé fait son entrée. Ce n'est plus celui dont j'ai connu jadis le zèle, et même l'hospitalité : petit homme excellent, mais trapu et nerveux, qui faisait les aspersions en coup de sabre et les sermons en coup de canon. Celui-ci, fils de Lourdes, jeune encore, très apprécié déjà par sa bonté et sa distinction, pontifie en plus de temps et moins de mouvements. De sa voix juste, grave et posée, il entonne l'antienne de l'aspersion, et tout le petit peuple des gamins empaume la voie à pleine gueule. Je crois, à dire vrai, que dans une antienne si connue, un bénédictin de Solesmes n'aurait retrouvé ni le texte musical, ni le rythme monastique!

A l'aspersion succède l'intonation du *Veni Creator*. Qu'est-ce à dire, et pourquoi invoquer l'Esprit-Saint ? Serait-ce aujourd'hui, par hasard, jour d'élections municipales à Gavarnie ? Point du tout : ce n'est qu'une procession, qu'il est ici de tradition de faire, avant la messe, au dehors de l'église, pendant les mois de belle saison, ce qui assigne d'ailleurs une limite fort étroite à cette fonction liturgique. Voilà donc la procession qui sort, curé en tête — c'est l'usage, paraît-il — avec beaucoup de dignité, en prenant la marche dans un mouvement d'*andante* qui contraste agréablement dans mes souvenirs avec l'*allegro prestissimo* de jadis, que j'avais de la peine à suivre au galop. On arrive ainsi, à quelques pas de l'église seulement, à la la croix stationale, modeste monument de fonte sur un petit socle de fruste maçonnerie.

Le chant de l'hymne s'achève : celui de l'Évangile lui succède, et l'*Ave, Maris stella*, sur un mode grave et suppliant, est entonné pour le retour. Silence maintenant au passé, et laissons-nous envahir par la beauté et la

Digitized by Google

poésie de l'heure présente! Un prêtre, des enfants, des femmes, quelques montagnards, à peine des spectateurs chrétiens, voilà tout le personnel de la scène. Et cependant de quelle grandeur elle est empreinte! Ce cirque magnifique, du sein duquel s'élèvent quelques chants d'église qui frappent à peine l'oreille des hommes, mais pénètrent jusqu'à celle de Dieu, ne semble là que pour servir d'abside surnaturelle à la prière chrétienne : ce n'est plus la loi connue de l'illusion perspective, c'est la foi qui nous montre ces sommets immenses penchés sur nous pour nous contempler, sur le prêtre pour le vénérer, sur le Dieu de la pauvre église de montagne, pour l'adorer!

J'ai vu, dans nos grandes cathédrales, dans nos célèbres monastères, dans les basiliques de Rome elle-même, bien des splendeurs liturgiques : rien de tout cela n'avait touché en moi cette fibre de l'âme qu'a remuée ce tableau, pourtant si modeste, dans le cadre qui l'entourait.

On attend peut-être maintenant, sur la foi du titre que j'ai écrit en tête de ces lignes, quelque chose des impressions de l'auteur sur une messe chantée à Gavarnie. Lecteur bienveillant, détrompez-vous : dès que la procession fut de retour à l'église, la messe était chantée avant même que d'avoir commencé. Une tradition, qu'expliquent peut-être l'exiguité de l'église et la modicité de ses ressources en matière de chant liturgique, fait que, sinon toujours, au moins la plupart du temps, le curé de Gavarnie, ainsi que le disait de lui-même un de ses vieux confrères angevins que j'ai connu autrefois affligé d'une laryngite, *chante* une messe basse. Elle fut d'ailleurs entendue avec recueillement, comme elle était célébrée avec piété et dignité.

A deux reprises, les voix des jeunes filles, comme compensation du mutisme du lutrin, s'élevèrent pour chanter deux cantiques, dont le second d'Hermann — tout simplement! Le plaisir de nos oreilles était, hélas! un peu gâté par le terrible accent méridional qui règne de Gavarnie à

Digitized by Google

Tarascon. En revanche, par moment, quelques voix d'hommes, timbrées à l'effigie limpide des Pyrénées, faisaient entendre un accompagnement qui, à défaut de science, avait de la justesse et du charme.

Le prône fut court, et la lecture de l'Évangile du jour, dans sa traduction française, en fit tous les frais. Coïncidence bien faite pour me frapper! L'Église, aujourd'hui, nous fait lire la réprobation du Pharisien et la réhabilitation du publicain. Quel commentaire plus divin de ce que je venais de voir et d'entendre? Et que pèsent, dans les plateaux de la balance céleste, ces pharisiens trop nombreux, hélas! qui envahissent Gavarnie et finiront tôt ou tard par le corrompre, en regard de ces modestes publicains qui apportaient en silence à Dieu le tribut de leur obéissance dominicale, aux âmes du Purgatoire l'obole de leur aumône?

Ils n'étaient pas seuls, cependant, et je me sens pressé de le dire par un autre sentiment encore que le devoir de la justice. La colonie des touristes était représentée par une députation digne de tous les respects. Qu'on me permette de finir mon esquisse à la façon des anciens peintres, à qui j'emprunte ce procédé faute de pouvoir leur emprunter leur talent, et de mettre dans un coin de mon tableau deux des figures que j'ai rencontrées dans son cadre.

La première est celle d'un homme universellement connu, estimé et aimé, dans les Pyrénées. Il les a le premier, en quelque sorte, découvertes, vaincues et chantées : triple auréole qui restera autour de sa mémoire, et qui pourrait éblouir dès maintenant, si une affabilité parfaite, jointe à une modestie que je ne puis mieux qualifier qu'en l'appelant véritablement chrétienne, n'en adoucissait les rayons. Ce n'est ici le lieu ni de raconter ses prouesses extraordinaires, ni de parler des récits merveilleux de verve, de poésie, et en même temps de simplicité, qu'il en a donnés. Mais ce Vignemale que j'ai encore sous les

Digitized by Google

yeux, embrasé — comme lui — des premiers feux du soir, et partant plus beau et plus attachant que jamais, je ne puis le regarder sans me souvenir que, si le comte Henry Russell en a fait sa demeure et, comme il l'écrivait quelque part, son trône aérien, il a voulu aussi qu'il servît de trône au Dieu qu'il adore comme nous et qu'il a senti de plus près au sommet de la montagne. Il a fait célébrer plusieurs fois, à ses peines et à ses frais, la sainte messe au haut du Vignemale : Dieu descendant sur les monts n'était plus seulement une figure sublime des Écritures : c'était, grâce à lui, une réalité divine...

A la seconde silhouette, je n'ai pas de nom à mettre, mais elle mérite un trait de crayon. C'est celle d'un digne pasteur anglican qui assistait à la messe avec tout le recueillement et la ferveur dont il était capable... Eh, pourquoi pas? Tout protestant qu'il est, il dit bien la messe lui-même, dans sa *paroisse* d'une grande ville du Midi : il y confesse, il y conserve même la réserve eucharistique... Vous l'avez deviné : c'est un ritualiste, auquel les dernières sentences de Rome sur la validité des ordinations anglicanes n'ont pas encore ouvert les yeux... O Notre-Dame des Neiges! avec un peu de cette neige lumineuse dont est tissé votre manteau, frottez et dessillez ces yeux si près de la lumière! Ramenez à la foi de saint Grégoire ceux dont les ancêtres lui en doivent le bienfait!

Il m'a paru curieux de noter au passage ce qui en France peut, à bon droit, passer pour une rareté. Je me défends d'ailleurs en cela de toute intention qui pourrait blesser l'excellent ministre à la prunelle de l'œil. Qu'ils aient un jour, lui et sa digne femme, le bonheur de rentrer, du même pas, dans le bercail dont aujourd'hui, comme nous, ils franchissaient l'enceinte!

C'est une prière que je me suis permis d'adresser à Dieu, et que je me permets encore de suggérer à mes lecteurs.

A. Mauvif de Montergon.

Digitized by Google

LES

MÉMOIRES DE L'ABBÉ GRUGET

(suite)

SEPTEMBRE [1]

Jeudy 11 septembre (25 fructidor an II). Il y a eu à Chollet vendredy et samedy un combat considérable. Le premier jour les patriotes y entrèrent, les insurgés les deffirent tous. Ils parurent se retirer ensuitte. Une armée de patriotes y entra ; les insurgés furent les entourer et les tuèrent tous. On prétend que le nombre des morts est près de huit mille patriotes ; les insurgés ont peu perdu.

Du costé de Fais [2], il y a eu un autre combat où les patriotes ont perdu encore bien du monde.

Près la Chapelle-aux-Jubeaux [3] les insurgés s'y présentèrent au nombre de quarante hommes à cheval. Les patriotes au nombre de 400 se disposèrent aussitôt à les chasser, et déjà ils se flattoient d'y réussir lorsqu'ils virent paroître environ quinze cents hommes des insurgés. Alors ils abandonnèrent tout ce qu'ils avoient, canons, munitions et tous les bestiaux que les insurgés étoient venus chercher.

[1] Le journal de M. Gruget du 13 juillet au 11 septembre (26 thermidor an II, au 25 fructidor) nous manque. Pendant ce laps de temps il ne paraît s'être passé aucun fait important. Nous mentionnerons cependant, à la date du 21 fructidor. 6 septembre, la condamnation et l'exécution de M. André Fardeau, âgé de 33 ans, né à Soucelles, vicaire de Briollay. Celui-ci, après avoir suivi les Vendéens, s'était caché dans un souterrain creusé dans les bois de Soucelles où il fut découvert par un ouvrier se rendant à son travail, lequel le fit arrêter.

[2] Faye.

[3] Commune de Denée.

Digitized by Google

Vendredy 12 septembre. Mercredy au soir est arrivé un nouveau représentant du peuple qui a paru à la Société populaire.

Les Chouans sont, dit-on, à Feneu. Les patriotes paroissent appréhender qu'ils ne viennent à Angers.

On a toujours bien de la peinne à se procurer du pain.

Samedy 13 septembre. Ce n'est point à Chollet qu'il y a eu un combat entre les patriotes et les insurgés, c'est à deux lieues de Nantes. Charette s'est emparé du camp des patriotes et de tout ce qu'ils avoient. On fait monter à près de 6.000 hommes le nombre des morts du costé des patriotes. Outre les munitions de toute espèce, il leur a pris 80 pièces de canon. Beaucoup de jeunes gens de la réquisition se sont tournés du costé des insurgés.

Dimanche 14 septembre. La nouvelle de la prise du camp, par les insurgés, se confirme. Les patriotes sont désolés de cette perte.

Ils ont éprouvé aussi une déroute ces jours derniers, du costé de Chavanne, près Martigné, où ils ont perdu bien du monde et quatre pièces de canon. Tous les patriotes du canton ont pris la fuitte et se sont reployés sur les Ponts-Cé.

Lundi 15 septembre. Les chouans du costé de Champigné ont aussi mis en déroutte les patriotes, après en avoir tué un grand nombre.

On éprouve la plus grande difficulté à se procurer du pain, de la chandelle, de l'huille et générallement tout ce qui est nécessaire à la vie. Les chouans arrêtent toutes les provisions qu'on transporte à Angers ; leur dessein est de prendre la ville par la famine.

Mardi 16 septembre. La nouvelle de la prise de Saint-Malo par les Anglais et les chouans se confirme : on parle aussi de la prise de Granville, de Brest et de Toulon. Toutes ces nouvelles cependant demandent confirmation.

Mercredy 17 septembre. Les deux représentans du

Digitized by Google

peuple ont été sifflés dans l'Assemblée populaire, lorsqu'ils ont reproché aux habitans leur lâcheté de ne pas détruire les brigands et les chouans. Choudieu et Richard ont été dénoncés au club. Des commissaires ont été nommés pour aller à Paris, savoir : Marcou, tisserant rue de Lépinne, paroisse de la Trinité, et autres de ce calibre. Faute de certificat de civisme ils ne sont pas partis. Choudieu et Richard sont accusés d'être cause de la prolongation de la guerre de la Vendée et d'avoir voulu livrer la ville.

Jeudy 18 septembre. Dimanche dernier, les patriotes se sont portés en force à Foi ; ils ont manqué de se saisir de Mr Quincé, vicaire de Mozé, qui y disoit la messe ; ils ont massacré deux femmes et se sont saisis de trois autres qu'ils ont amenées à Angers en prison. Les insurgés, avertis par Mr Quincé, sont venus en force et les ont mis en fuitte.

On parle d'une grande fermentation à Paris. Il y a deux partis dans l'Assemblée.

Vendredy 19 septembre. 60 (ou 50) femmes qui avoient été délivrées des prisons y ont été reconduittes.

L'affaire des 94 Nantais, reste de 102, qui ont manqué de périr à Angers par les mauvais traitements qu'on leur a fait éprouver, viennent d'être justifiés à Paris. Les habitans d'Angers craignent le retour.

Samedy 20 septembre. Dans la décade dernière, les insurgés de la Vendée ont donné des déroutes aux patriotes dans le Poitou.

On dit Charette maître de l'Indré, où les patriotes faisoient leurs canons. On dit aussi qu'il s'est emparé d'un autre camp qu'ils avoient près Luçon, et que bien des patriotes y ont péri.

Dimanche 21 septembre. C'est aujourd'hui la feste des sans-culottes[1] ; on n'a pas travaillé, on s'est borné là. Les

[1] Premier vendémiaire. Fête de la fondation de la République.

Digitized by Google

patriotes étaient trop inquiets pour se livrer à la joye; toutes les nouvelles qu'ils reçoivent les désolent.

Lundy 22 septembre. Les insurgés se sont portés à Chavagne. Voyant qu'ils n'étoient pas assez forts, ils se sont retirés. Aujourd'hui étoit la foire de Brissac. Des brigands ont paru. Tout le monde a eu peur et s'est retiré, abandonnant leurs marchandises et générallement tout ce qu'ils avoient.

Mardy 23 septembre. On parle beaucoup que l'opinion change; on espère un peu une contre révolution. On dit que la municipalité d'Angers est occuppée à faire des malles et des paquets.

Mercredy 24 septembre. Il y a eu ces jours-ci un combat près Le Lion-d'Angers, où les patriotes ont perdu bien du monde.

On parle toujours de la prise de Brest, de Saint-Malo et de Granville, ainsi que de la fonderie de l'Indré, près Nantes.

Charette eût pu entrer à Nantes le jour qu'il prit le camp; il y règne une grande fermentation. Ils manquent, ainsi qu'à Angers, de toutes les choses nécessaires à la vie.

Jeudy 25 septembre. Dans la soirée de vendredy dernier, à 10 heures, l'Assemblée décréta que tous les étrangers qui étoient à Paris eussent à sortir dans l'instant.

On a eu des nouvelles des religieuses déportées à Lorient; elles y sont bien vues, on a pour elles beaucoup d'attention, on parle de les faire revenir ainsi que les prêtres sexagénaires.

Vendredy 26 septembre. On espère un changement en peu. L'opinion est tout à fait changée. Le peuple est fatigué de son état. Il commence à ouvrir les yeux et à s'appercevoir qu'on l'a trompé.

Il a paru un calendrier où il n'est nullement question des dimanches et des fêtes, ainsi que des noms des anciens jours. On veut accoutumer le peuple au nouveau calen-

Digitized by Google

drier; ça n'y réussira pas. Partout on célèbre les dimanches et les fêtes. Il y a toujours bien peu de troupe à Angers. Dimanche, on fit partir beaucoup d'habitans et ce qu'il y avoit de troupe. On leur faisoit accroire que c'étoit pour Saint-Georges, et on les a conduits jusqu'à Nantes. La diligence de Nantes fut arrêtée lundy sur la route par les chouans. On cria d'arrêter. Voyant qu'ils s'y refusoient, on a tiré. Le postillon et une femme ont été tués. Ils se sont emparé des papiers et de tout ce qu'il y avoit de précieux.

Samedy 27 septembre. Il y a aujourd'hui trois ans et demy que les curés d'Angers ont été remplacés par des intrus. On parle que Charette a pris Machecoul avec trente-deux pièces de canon et toutes les provisions et munitions de guerre, et tué plus de 1.200 patriotes. On parle aussi de la prise de Clisson; il est plus probable que c'est Luçon, où les patriotes avoient un camp assez considérable.

Dimanche 28 septembre. La prise de Machecoul par Charette se confirme; on ajoute même qu'il a pris le poste de l'Indré, à cinq lieues de Nantes, où les patriotes faisoient leurs canons.

Lundy 29 septembre. Les nouvelles cy-dessus se confirment par des lettres qu'on a reçues de ce pays.

Il a paru un écrit à la Convention dans lequel les Angevins cherchent à se justifier des massacres qui ont eu lieu à Angers. Ils les attribuent aux agents de Robespierre et ils accusent fortement Félix, président de la Commission militaire, et ses compagnons, d'en être les auteurs. Ils se plaignent aussi des massacres et des incendies qui ont eu lieu dans la Vendée, comme si on ne savoit pas qu'ils les approuvoient et qu'ils étoient les premiers à faire ces massacres.

Vial, procureur-sindic du département, en prison à Paris, s'est plaint aussi en cherchant à se justifier.

Mardy 30 septembre. Les chouans du costé de Châteauneuf ont forcé tous les habitans du pays à se lever en masse

Digitized by Google

contre les patriotes. Cette levée ne leur a pas réussi. Ils ont perdu deux hommes; cependant ils se sont ralliés. Les patriotes annoncent toujours de grandes victoires sur les frontières. Et on prétend que leurs armées ont été criblées par les Prussiens et les Autrichiens.

Le pain à Angers est très rare. Il l'est encore davantage à Nantes. Les habitans y sont réduits à une demy-livre par personne et manquent de tout. Ils commencent à regretter l'ancien régime.

Il ne cesse d'arriver des blessés à l'ambulance, tant du costé des insurgés que du costé des chouans *(sic)*.

OCTOBRE

Mercredy 1er octobre (10 vendémiaire an III). Les patriotes craignent beaucoup que les chouans et les insurgés ne se réunissent pour venir attaquer leur ville. Ils avouent eux-mêmes qu'ils n'auroient pas le dessus et qu'ils perdent partout.

On assure qu'il y a des Anglois débarqués du costé de Saint-Malo et qu'ils sont maîtres même de Saint-Malo. On assure aussi qu'il y en a beaucoup dans la Vendée.

Jeudi 2 octobre. On dit Charette, maître de l'isle de Noirmoutiers. Cette nouvelle demande confirmation.

Vendredy 3 octobre. Les patriotes se disposent à faire leurs vendanges; ils doivent envoyer des troupes pour les garantir des insurgés.

Samedy 4 octobre. Les chouans mettent toujours les patriotes en déroute.

Dimanche 5 octobre. Les insurgés ont célébré aujourd'hui la fête du rosaire à Saint-Lambert; plusieurs personnes qui étoient icy vendredy se pressoient de s'y rendre, pour assister à la cérémonie à laquelle Mr le Curé de Saint-Laud devoit présider et prêcher probablement.

Lundi 6 octobre. Il y a toujours une grande fermentation

Digitized by Google

à Paris. Le parti des modérés l'emporte sur les Jacobins partisans de Robespierre.

On parle beaucoup de renvoyer les prisonniers du Calvaire et des Carmélites. Un représentant du peuple qu'on dit humain, arrivé ces jours derniers à Angers, a voulu en faire sortir. Il a paru à l'Assemblée populaire et a témoigné la disposition où il étoit de faire sortir tous ceux et celles à qui on n'auroit point de reproches à faire. Il a été hué et forcé de sortir par un marchand d'images du palais et plusieurs femmes qui étoient payées pour cela. Il est parti aussitôt pour aller se plaindre à la Convention de l'injure qu'on a faite à sa dignité de représentant du peuple, et on prétend que le marchand d'images va être traduit à la barre pour rendre compte de sa conduitte.

Mardy 7 octobre. On parle toujours de nouveaux avantages remportés par Charette sur les patriotes, et qu'il y a près de 30.000 hommes anglois débarqués près Nantes.

De leur côté, les patriotes parlent de victoires remportées sur les puissances alliées. On dit qu'on ne cesse de demander un roi à Paris et que le parti des royalistes est considérable.

Mercredy 8 octobre. Le bataillon de la Montagne, party samedy pour Châteauneuf, a été tout détruit. De 4 à 500 hommes, il en est revenu 52. Le reste est ou tué ou blessé; il étoit très bien armé et il a tout perdu, bagages et munitions.

Les patriotes se sont présentés pour faire leurs vendanges. Ils avoient eu soin de faire conduire un grand nombre de chevaux et portoires pour leurs vendanges; les insurgés ont paru du costé de Mozé et se sont emparés des chevaux et de tous les ustensils. Ils ont tellement pressé les patriotes qu'ils n'ont pas eu le temps de manger leur souppe qui étoit préparée.

Jeudy 9 octobre. Il a paru à Angers plusieurs charrettes pleinnes d'effets d'un camp qu'ils avoient été forcés de lever

Digitized by Google

pour éviter de tomber entre les mains des insurgés qui, cependant, en ont pris la plus grande partie.

Vendredy 10 octobre, décade. Les patriotes n'ont point fait leur folie ordinaire. Sept charrettes des effets du camp sont parties aujourd'hui avec environ dix à onze charrettes de bagages, tels que souliers, habits, chemises, etc. pour Candé, escortés par 25 hommes. Les chouans les ayant rencontrés leur ont crié de se rendre; ils n'ont pas paru faire attention à la demande qu'on leur faisoit, et se sont mis en devoir de continuer leur route. Aussitôt une grêle de balles a tombé sur eux, plusieurs ont été tués, les autres ont tout abandonné aux chouans qui ont tué les chevaux et se sont emparés de tout les effets. Il y avoit deux chevaux à Chouteau, meunier de Saint-Laurens, bon patriote.

Samedy 11 octobre. La campagne a cessé de faire la décade. Tous font les dimanches et les fêtes. Il n'y a qu'à Angers qu'on se fait gloire de travailler ces saints jours.

On parle beaucoup de faire revenir les religieuses qui sont à Lorient, ainsi que les prêtres qui étoient à la Rossignolerie.

Dimanche 12 octobre. Le sieur Goupil, de la Commission militaire d'Angers, actuellement à Nantes, a écrit que Charette avoit été tué avec 3.000 de ses meilleurs soldats. Cette nouvelle a fort réjoui les patriotes; plusieurs cependant ne l'ont pas crue.

Hier il est arrivé environ 300 prisonniers anglois. On les a fait coucher au château et aujourd'hui ils sont partis pour Saumur et d'autres pour La Flèche. Plusieurs patriotes ont été bien aises de voir des prisonniers anglois et déjà crioient victoire, lorsqu'un patriote a ajouté qu'ils en avoient, eux, 15.000 françois. Cette réponse les a déconcertés. On ne sait trop où ils ont été faits prisonniers.

Lundi 13 octobre (22 vendémiaire an III). On parle toujours de la mort de Charette et de ses 3.000 soldats. Les

Digitized by Google

patriotes paroissent avoir bien du plaisir. Mais on n'y croit guère.

Hier il est encore arrivé sept à huit charrettes de blessés par la porte Saint-Nicolas. Les patriotes disent que ce sont des blessés et des malades qu'on renvoye de Nantes. Mais on sait qu'on a entendu le canon sur la route de Nantes, et que les patriotes y ont été très maltraités. A Ancenis il y a eu un combat considérable au commencement de la semaine. Les patriotes y ont perdu bien du monde.

Le sieur Breton, jardinier derrière la Fidélité, près les Frères [1], arrêta samedy, sur les quatre heures du soir, un prêtre habillé en paysan avec un aiguillon. On l'avoit demandé pour aller administrer les sacrements à Madame de la Besnardière. Il s'en retournoit sur les trois heures après midy, accompagné d'une fille qui le conduisoit. Comme cette fille avoit un frère prêtre, on pensa que ce pourroit être un prêtre qu'elle conduisoit. On l'arrêta et on lui demanda son passeport. Ayant répondu qu'il n'en avoit point, Lebreton le reconnut pour un prêtre; il fut aussitôt chercher aux barrières de Bressigné du renfort et, avec ce renfort, il se saisit de ce respectable prêtre qu'il conduisit par le faubourg, au millieu des huées et des cris de mort, jusqu'à la prison et reçut ses cent livres pour récompense de sa dénonciation. Il s'est trouvé que ce respectable prêtre étoit Mr Langelery, autrefois curé près La Flèche, et ensuitte aumônier des religieuses Carmélites d'Angers, Il avoit été arrêté le 17 juin 1792 et mis au séminaire; il fut attaché ensuitte et conduit avec les autres à Nantes pour être exilé en Espagne. Rendu à Nantes, ses bourreaux eurent cependant compassion de lui. Le voyant d'une santé délicate et craignant avec raison qu'il ne pût supporter la fatigue du chemin, ils le laissèrent, avec les infirmes et sexagénaires du diocèse de Nantes, dans la maison d'arrêt des Carmé-

[1] De la Rossignolerie.

Digitized by Google

lites de Nantes. Dans le mois d'octobre de l'année dernière, ou de novembre, il trouva le moyen de sortir des Carmélites. Déguisé en paysan, il prit un aiguillon, s'associa à des conducteurs de charrettes qui eurent compassion de lui et qui l'amenèrent jusqu'à Angers. Arrivé à Angers, il y a trouvé des personnes qui lui ont donné l'hospitalité. Mais, sa santé ne lui permettant pas de mener une vie si tranquille, et ayant besoin de prendre l'air, il quitta la maison où il étoit pour se retirer du costé de la Magdelaine où il a rendu tous les services imaginables. Il s'y rendoit lorsqu'il a été arrêté par Lebreton qu'on dit être le jardinier de la Fidélité !

Il y a eu combat considérable au Lion-d'Angers ; les patriotes y ont encore perdu bien de monde avec toutes leurs provisions.

A Sceau, il y avoit environ 200 patriotes. Les chouans ont été à la fin de la semaine dernière les y attaquer. Ils les ont poursuivis jusqu'à Feneu[1] après leur avoir tué bien du monde et pris tout ce qu'ils avoient.

Mardi 14 octobre. Des soldats arrivés de Nantes ont dit qu'ils n'avoient appris qu'à Angers la mort de Charette et des 3.000 hommes que le sieur Goupil avoit marqué avoir été tués par les patriotes.

Il est parti ce matin un général qu'on (dit) avoir la figure d'un honnête homme pour Nantes. Il a promis que sous quinze jours la guerre de la Vendée seroit finie.

Cependant les insurgés ne cessent de donner des déroutes aux patriotes. Le sieur Mirau, chirurgien, s'étoit rendu à Tigné pour faire ses vendanges. Déjà il étoit sur le point de remplir la neuvième busse et se préparoit à faire mettre son vin dans des charrettes pour le conduire à Angers, lorsque les insurgés se sont présentés et l'ont forcé de prendre la fuitte. Ses domestiques seules sont restées.

[1] On trouve ce nom dans une copie, mais je doute que ce soit le véritable. E. L.

Digitized by Google

Les insurgés leur ont pris tout ce qu'elles avoient en assignats et autres effets et les ont forcées de s'en retourner à Soulaines. Les insurgés se sont emparés du sieur Moulard, tailleur d'habits de cette ville, demeurant rue Saint-Laud et connu d'eux pour un enragé patriote. On croit qu'ils l'ont fusillé. Il y étoit allé pour achetter du vin et des vendanges des émigrés ou autres.

A Dené, Mme Brouillet, porte Chapellière, avoit envoyé cinq hommes pour faire ses vendanges; deux sont revenus, les trois autres ont été, dit-on, tués par les insurgés, qui se sont présentés habillés en bleu et qui ont surpris ainsi une garde posée dans le clocher pour avertir de leur arrivée par un coup de fusil. On rapporte qu'ils ont mis en déroute tous les patriotes qui se disposoient à faire leurs vendanges, et qu'il en a péri un grand nombre.

A midy, on a commencé à accommoder la guillotine. On a soupçonné que c'étoit pour Mr Langelery qu'on avoit pris samedy près les Frères[1]. On ne s'est pas trompé. On l'avoit jugé le matin. Il a refusé de répondre à toutes les questions impertinentes que ses bourreaux lui ont faites. Il s'est contenté de dire qu'il avoit fait tout le bien qu'il avoit pu faire et qu'il mourroit content. En effet, à 4 heures du soir, il est venu d'un pas gai et satisfait au lieu du supplice recevoir la couronne du martyre que Dieu lui réservoit. Il est à remarquer qu'il a achevé ses jours et fait son sacrifice la veille de la fête de sainte Thérèse, fondatrice des Carmélites, dont il étoit l'aumônier, et à l'heure où il avoit coutume d'exposer le Saint-Sacrement pour les premières vespres de la fête, la veille de la fête de saint Mainbeuf, évêque d'Angers, et près du lieu où ses cendres ont reposé si longtemps.

[1] M. Laigneau-Langellerie, Jacques, né à La Flèche, ancien curé de Saint-Martin-de-la-Bruère avant 1785, puis aumônier des Carmélites d'Angers, condamné à mort le 23 vendémiaire an III-14 octobre 1794.

Digitized by Google

Mercredy 15 octobre. La fausseté de la nouvelle de la mort de Charette et de ses 3.000 soldats a jetté les patriotes dans la consternation. Mais, en revange (*sic*), ils ont été bien dédommagés par l'arrivée de sept charrettes pleinnes d'Anglois faits prisonniers qui sont arrivés aujourd'hui. On prétend qu'il va en passer six cents pour aller du costé de la Flèche ou de Saumur dans la crainte qu'ils ne viendroient à être délivrés par les insurgés ou les chouans.

Il y a toujours bien peu de trouppe à Angers ; on a été obligé de diminuer considérablement les gardes.

Ce matin on a ôté la guillotine et même l'échaffaut. On croit que c'est pour les placer dans le Champ-de-Mars où elle étoit il y a deux ans. On l'a ôté de cet endroit pour épargner aux amateurs de la comédie ce spectacle de mort. En effet on vient de bâtir une salle de comédie dans l'emplacement des écoles de droit et de médecine[1] et on compte y représenter en peu. C'est le seul exercice actuellement avec la société populaire qui tient lieu de tous les exercices de piété qu'il y avoit autrefois à Angers.

Jeudy 16 octobre. Il paroît que les patriotes ont perdu considérablement dans le combat qui a eu lieu au Lion-d'Angers par les chouans. Ils deviennent de jours en jours plus forts. Il y en a de répandus partout. Vendredy dernier le s^r Philipeau, juge de paix de Pellouaille, a été arrêté par le bois de Mr de Montaigu ; on lui a tiré deux coups defu sil. Une balle lui a cassé la cuisse et tué son cheval.

Il est parti de cette ville environ 50 personnes pour Paris, les unes pour se plaindre des horreurs que la Commission militaire a commises dans cette ville, les autres accusées d'y avoir trempé. Mrs Berger, maire, et Filion, agent national, sont de ce nombre. C'est d'après la demande qu'on a fait dire dans les prisons de Paris.

Vendredy 17 octobre. Charette est maître des salines et

[1] Cette salle de spectacle, construite par le directeur Deschamps, fut ouverte, en effet dans le courant de l'an III.

Digitized by Google

de l'isle Noirmoutier. 8.000 Anglois y sont descendus et sont actuellement avec Charette.

Les patriotes avoient été forcés d'évacuer Montaigu où ils étoient serrés depuis longtemps et s'étoient rendus au camp des Sorinières[1] à 6 lieues de Nantes, lorsque Charette s'empara du camp et tua tout le bataillon qui étoit venu de Mortaigne.

Les patriotes annoncent toujours de nouvelles prises sur les frontières, entre autres la prise de Cologne et de Juliers, tandis qu'on assure que les puissances les tiennent bloqués.

Deux représentans du peuple ont paru lundy à la Société populaire et ont promis que sous quinze jours les brigands et les chouans seroient tous détruits. Cette nouvelle a fait grand plaisir aux patriotes et ils espèrent bien qu'ils ne seront pas trompés. Cependant les chouans les mettent tous les jours en déroutte et leur tuent bien du monde. La Convention a donné des ordres pour envoyer à Angers des subsistances et des armes dont elle a grand besoin; il doit venir quarante mille soldats, il y a quatre mois qu'on les annonce, ils ne viennent point.

Samedy 18 octobre. On a sçu aujourd'hui des nouvelles des chouans et des brigands. Ils sont plus forts que jamais et ont tout en abondance. Ils payent dix sols le boisseau de froment, et les patriotes neuf livres et encore n'en peuvent-ils avoir, et tout le reste de même.

Dimanche 19 octobre. La veille que Charette attaqua le camp de Sorinière, il écrivoit par un jeune enfant au général des Bleus à Nantes qu'il attaqueroit le lendemain à 10 heures le camp des Sorinières, il l'invitoit à s'y trouver. Celui-cy regarda cette lettre comme une plaisanterie. Il n'en tint aucun compte. Il fut surpris, le soir, d'apprendre que le camp était au pouvoir de Charette. Il a été menacé d'être dénoncé pour ne s'être pas tenu sur ses gardes. Il étoit à la commédie.

[1] Les Sorinières, camp républicain au sud de Nantes.

Digitized by Google

Vendredy dans la nuit les chouans ont entré à la Meignagne. Ils ont tué le curé Mr Baril[1] qui étoit dans sa cure et qui n'en vouloit pas sortir. Il avoit malheureusement fait tous les serments et rendu ses lettres: Voyant même que sa municipalité ne vouloit pas les recevoir, il les avoit envoyées au district d'Angers.

Les chouans ont tué encore deux autres personnes, ont été chez le maire Aubé et se sont emparés de toutes les contributions qu'il étoit chargé de recevoir dans la paroisse. Ils ont pris aussi tout l'argent et les effets qu'ils ont rencontrés chez Mr le Curé, maître Aubé et les deux autres. La sœur du curé s'est blessée en se retirant[2].

(A suivre.)

[1] Jean-Baptiste Baril, curé de la Meignanne depuis 1758, assermenté, assassiné par les chouans le 29 Vendémiaire an III, âgé de 77 ans. Le 20 octobre 1794, d'après M. Port, le 17 suivant M. Gruget.

[2] Le maire, le citoyen Dubignon, avait eu le temps de se sauver, ainsi que le dit plus loin M. Gruget.

Suivant M. Port, Henri Nail, taillandier, père de six enfants, aurait été tué par les chouans parce qu'il refusait de livrer le sieur Oblier, (et non Aubé), greffier de la commune. Il aurait été la seule victime des chouans ce jour-là.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

Observations météorologiques faites à la Baumette

(PRÈS ANGERS)

Juillet 1901

Altitude 30m,52.

Moyenne barométrique : 759mm,24 ; minimum le 24, à 3 h. du soir, 750mm,36 ; maximum le 17, à 10 h. du matin, 765mm,18.

Moyennes thermométriques : des minima, 15°,29 ; des minima (sans abri), 14°,89 ; des minima (sur le sol), 14°,06 ; des maxima, 26°,98 ; des maxima (sans abri), 31°,03 ; des maxima (sur le sol), 45°,00 ; d'une eau de source, 16°,29 ; du mois, 21°,69.

Minimum le 2, 11°,2 ; minimum (sans abri) le 2, 11°,2 ; minimum (sur le sol) le 2, 10°,4 ; maximum le 20, 34°,7 ; maximum (sans abri) le 20, 41°,1 ; maximum (sur le sol) le 17, 57°,2.

Humidité relative, 69. Pluie, 54mm,6 en 10 jours appréciable au pluviomètre, et 4 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 160mm,60.

Nébulosité moyenne, 5,6. Nombre de jours de soleil, 29; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 243 environ.

Le vent a soufflé 9 jours du N; 8 jours du N-E ; 2 jours du S ; 3 jours du S-W ; 6 jours de l'W ; 3 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde, 5m,9. Plus grande vitesse du vent le 2, à 1 h. 44 du soir, 24m,7 par seconde.

Rosée les 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 28, 30 ; brouillard épais le 14, à 6 h. du matin ; halo solaire le 21 ; éclairs le 13,

Digitized by Google

au N-W et W à 1 h. du matin ; le 30, au S et S-W à 7 h. 35 du soir ; orages le 9, du S-E au N-W à 4 h. du soir ; le 10, au N à 4 h. du soir ; le 13, de l'W au NN-E à 6 h. du matin ; le 13, du S-W au N-E à 7 h. du matin ; le 28, de l'W au NN-E à 10 h. 16 du matin ; le 28, fort du S-W au N-E à 3 h. 14 du soir ; (la foudre est tombée auprès de la Baumette et à Angers) le 28, de l'W au NN-E à 5 h. 45 du soir ; le 30, du SS-E au SS-W à 1 h. du soir ; le 30, de l'E au SS-W à 8 h. 10 du soir.

Août 1901

Moyenne barométrique : 761^{mm},05 ; minimum le 9, à 11 h. 30 du soir, 753^{mm},70 ; maximum le 16, à 10 h. du matin, 765^{mm},52.

Moyennes thermométriques : des minima, 13°,44 ; des minima (sans abri), 12°,99 ; des minima (sur le sol), 11°,94 ; des maxima, 26°,10 ; des maxima (sans abri), 30°,12 ; des maxima (sur le sol), 42°,29 ; d'une eau de source, 16°,10 ; du mois, 20°,53.

Minimum le 29, 8°,4 ; minimum (sans abri) le 29, 7°,7 ; minimum (sur le sol) le 29, 6°,2 ; maximum le 9, 33°,8 ; maximum (sans abri) le 9, 40°,4 ; maximum (sur le sol) le 24, 49°,0.

Humidité relative, 57. Pluie, 7^{mm},1 en 6 jours appréciable au pluviomètre et 2 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 192^{mm},60.

Nébulosité moyenne, 5,1. Nombre de jours de soleil, 31 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 236 environ.

Le vent a soufflé 4 jours du N ; 9 jours du N-E ; 4 jours de l'E ; 1 jour du S ; 4 jours du S-W ; 6 jours de l'W ; 3 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 6^{m},0. Plus grande vitesse du vent le 15, à 1 h. 22 du soir, 23^{m}6 par seconde.

Rosée les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 14, 16, 17, 30, 31 ; brouillard épais le 8, à 7 h. du matin ; halos solaires les 1er, 14, 19 ; halo lunaire le 13 ; éclairs le 23, au S-W à 2 h. du matin, le 31 du S à 11 h. du soir ; orage faible à l'W, à 4 h. 50 du matin le 25 et au S-W, à 6 h. 30 du matin le 25.

A. Cheux.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Anjou voit, avec peine, partir pour l'exil des prêtres, des frères et des sœurs, qui faisaient un bien incontestable et qui ne seront pas remplacés. Quoique la *Revue de l'Anjou* ne s'occupe point de politique, cette mesure, occasionnée par la loi dite « des associations », causera un si grand dommage dans l'enseignement, dans les institutions de secours et d'assistance, que nous nous faisons un devoir de saluer, de nos regrets respectueux et reconnaissants, tous ces exilés qui n'ont commis d'autres crimes que de se dévouer à toutes les infirmités morales et physiques, et, pour les plus coupables d'entre eux, que de jouir des libertés qu'ont tous les citoyens français d'aller et venir et, s'il leur plaît, de rester chez eux, de s'y réunir avec des amis de mêmes goûts ou s'associer avec des confrères de même profession.

Pour ne pas sortir de notre cadre, nous déplorerons spécialement le départ des pieux et doctes disciples de saint Benoît qui sont venus de Solesmes, il y a dix à douze ans, repeupler — après un siècle de solitude et de silence — les ruines de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, le plus ancien monastère des Gaules. Comme ces anciens moines, qui ont défriché les champs en même temps que déchiffré les chartes, les Bénédictins de Saint-Maur, avaient trouvé déjà l'art de reconstituer des vignobles si remarquables qu'ils ont obtenu, à l'Exposition universelle de 1900 et ailleurs, d'importantes récompenses. Le produit de ces vignes servait à alimenter de bonnes œuvres, dont le pays angevin n'était pas seul à profiter. Il assurait en même temps — car si modestes que soient ses exigences, un moine a besoin d'un peu d'argent pour vivre et travailler — il assurait, en même temps, la vie très frugale

Digitized by Google

et l'indépendance des Pères qui s'adonnaient à la science historique, aux études religieuses, à toutes les connaissances intellectuelles. L'histoire et l'archéologie angevines avaient déjà profité du séjour des Bénédictins à Saint-Maur; on devait espérer, pour l'avenir, une moisson plus abondante encore. La *Revue de l'Anjou* a l'honneur de compter plusieurs de ces religieux parmi ses principaux collaborateurs.

Nos vœux les accompagnent — ainsi que tous les religieux et les religieuses proscrites — dans leur exil immérité, véritablement scandaleux, — le mot n'est point trop fort, quand on songe à leurs vertus, à leurs mérites, et à tout ce que la France perd par cette législation sectaire, blâmée même par plus d'un de ceux qui l'ont votée.

Et nos souhaits sont pour leur prochain retour dans leur patrie, la nôtre.

***

L'importante question de la « Loire navigable » est revenue devant le Conseil général de Maine-et-Loire, au cours de la session d'août.

On se souvient qu'en août 1899 le Conseil général avait voté en principe, et sous réserve de conditions précisées aux rapports de MM. Grignon et Guibourd, la participation du département aux dépenses de cette œuvre importante.

Parmi ces conditions figurait un essai à faire en Loire, sur une longueur de 14 kilomètres, dans le but de vérifier, expérimentalement, la valeur des procédés préconisés par les ingénieurs, pour améliorer le cours de la Loire.

Dans la séance du 28 août dernier, au nom de la Commission, M. Grignon soumettait au Conseil général les résolutions suivantes :

« Le Conseil général,

« 1° Confirme son vote de principe du 30 août 1899, en faveur de l'amélioration de la navigabilité de la Loire et de son concours financier ;

« 2° Maintient les réserves et conditions dans la délibération prise à la date ci-dessus, et en appelle à cet égard à M. le Ministre mieux informé ;

« 3° Vote la contribution de 255.150 fr. qui lui est demandée pour le projet d'essai à exécuter entre l'embouchure de la Maine et Chalonnes, et décide qu'un emprunt de

Digitized by Google

pareille somme, amortissable en 30 ans, sera réalisé au Crédit Foncier ou à la Caisse de la Vieillesse, à un taux d'intérêt n'excédant pas 3 fr. 85 0/0 et qui sera amorti au moyen d'un prélèvement maxima de 14.414 fr. 93, sur les ressources normales du budget départemental.

« Toutefois le vote de cette contribution ne deviendra ferme, et l'emprunt ne pourra être réalisé que si l'État prend l'engagement de remettre les choses en état, dans la section désignée pour l'expérience, dans le cas où les travaux entrepris seraient suivis d'insuccès. »

Ces conclusions, discutées en séance, ont été repoussées au scrutin public par 16 voix contre 15.

Nous croyons intéressant de reproduire, après la presse angevine, ce scrutin qui a, pour le moment du moins, arrêté les essais qui devaient être tentés en Loire.

Ont voté *pour* l'adoption des conclusions du rapport de M. Grignon :

MM. Voisin, Bodinier, Bichon, Frémy, général Faugeron, Thuau, comte de Blois, Michalowicz, duc de Blacas, Jules Baron, Milsonneau, Grignon, de Grandmaison, Pottier, Milon.

Ont voté *contre* les conclusions du rapport :

MM. le comte de Castries, Boutton, de Soland, Désiré Richou, de Livonnière, Cailleau, vicomte de Rochebouët, comte de la Bourdonnaye, comte de Maillé, marquis de la Bretesche, du Reau, de la Guillonnière, des Nouhes, Laurent Bougère, comte Retailliau, comte de Rougé.

S'est abstenu : M. le comte L. de Terves.

Absents pour cause de maladie : MM. de la Perraudière et Arnous-Rivière.

***

Une société dont le siège social est à Saumur a pris l'initiative de la conservation des monuments de la vallée de la Loire, sous le titre de « Société artistique des monuments de la vallée de la Loire ».

Dans un but d'encouragement, M. Guillaume Bodinier a proposé au Conseil général de lui voter des félicitations.

« Un des monuments qui s'imposeront tout de suite à l'attention de cette très louable société, dit-il, est, outre le donjon de Robert Le Maçon, resté fort endommagé depuis l'ouragan de l'an dernier, la curieuse et très intéressante petite église de

Digitized by Google

Trèves, l'un des spécimens les plus anciens des voûtes cupoliformes ; la toiture de cet édifice, nous écrit-on, est dans un état lamentable et ne garantit plus des averses... Mgr Maupoint et son frère avaient soigneusement restauré et entretenu ce joli monument ; leur héritier doit avoir à cœur de ne pas le laisser tomber en ruines ce qui ne pourrait tarder beaucoup. »

Nous lisons dans la chronique de M. André Hallays dans le *Journal des Débats* (16 août), les lignes suivantes, relatives à cette Société :

« On m'apprend que l'église de Cunault — dont je vous ai naguère entretenu — a attiré d'une façon toute particulière l'attention de l'administration des Beaux-Arts. M. le Directeur des Beaux-Arts s'est naguère rendu à Cunault et a, par lui-même, constaté l'urgence des travaux ; ils viennent d'être commencés. L'administration des cultes et le Conseil général contribueront à la dépense. La « Société artistique des monuments de la vallée de la Loire » se réjouit du concours de tant de bonnes volontés, qu'elle avait devancées et qu'elle est heureuse de voir s'unir pour obtenir le résultat que le Conseil municipal de Cunault l'avait chargée de poursuivre. Celui-ci, en effet, par acte du 12 février 1901, terminant des négociations antérieures, et par délibération du 6 mars, avait approuvé à l'unanimité la subvention de la Société à la commune « pour arriver à une prompte conservation de l'église de Cunault ». L'initiative prise par la Société a donc porté bonheur à l'église de Cunault, naguère ignorée et délaissée. Il faut espérer que ses efforts, dans l'avenir, contribueront grandement à la conservation de cet inestimable monument. »

***

Au cours de la dernière session du Conseil général, M. Guillaume Bodinier a donné lecture d'un rapport du préfet, M. de Joly, qui s'intéresse vivement aux arts, sur les monuments historiques de l'Anjou « où se rencontrent, presque à chaque pas, des merveilles d'archéologie ». Les monuments dont s'occupe ce rapport sont : la chapelle Saint-Sauveur de Saint-Florent-le-Vieil ; l'église de Cunault ; l'église du Puy-Notre-Dame ; la tour Saint-Aubin ; l'église Saint-Serge ; le musée Saint-Jean, l'église de Béhuard ; le château de Durtal ; l'abbaye de Fontevrault ; l'église Saint-Pierre de Saumur.

Digitized by Google

Ces monuments sont classés, mais des réparations sont urgentes. Dans ce but le Conseil vote un crédit de 2.500 fr.

D'autres monuments sont à classer, ce sont :

Angers. — Classement au moins partiel du logis Barrault.

Angers. — Classement des ruines de l'église Toussaint.

Angers. — Classement de l'hôtel des Pénitentes, boulevard Descazeaux.

Saumur. — Classement de l'hôtel de ville (au moins la partie ancienne).

Les Ponts-de-Cé. — Classement de l'église Saint-Aubin.

Brissac. — Classement d'un vitrail du XVIe siècle.

M. Guillaume Bodinier était tout désigné par sa compétence artistique, son goût sûr, ses traditions de famille pour faire le rapport très remarquable qui a été écouté avec tant d'intérêt par ses collègues.

M. de Blois s'est fait l'interprète du Conseil général pour remercier M. Bodinier.

Il a adressé également ses remerciements au préfet et au ministre des Beaux-Arts pour la subvention au château de Durtal. Cette subvention ne suffira pas à remettre en état ce beau spécimen d'architecture des XIVe et XVIe siècles. M. de Blois a exprimé l'espoir que le Conseil général et M. le préfet, lorsque le moment sera venu, se joindront à lui pour obtenir les crédits nécessaires.

***

Dans son assemblée générale du 2 août, la Société des Amis des Arts d'Angers a renouvelé les membres sortants de son Bureau et du Comité.

Les nouveaux Bureau et Comité se trouvent constitués comme suit :

Président : M. Gilles Deperrière.

Vice-Présidents : MM. le comte Miron d'Aussy, le comte Louis de Romain.

Trésorier : M. Maurice Mercier.

Secrétaires : MM. A. Michel, Hédelin.

Commissaires : MM. G. de Chemellier, A. Leroy, Lépicier, Dubos.

Archiviste : M. le commandant Kieffer.

Archiviste suppléant : M. A. Michel.

Comité : MM. Bernier, Cointreau, Dainville, Gontard de Launay, Grolleau, de Moulins, A. Planchenault, Poutiers,

Digitized by Google

Prieur, Réchin, Beignet, Bessonneau, Bruas, Brunclair, Dussauze, J. Joûbert, Lutscher, Metzner, R. Mondain, Tessier.

***

Voici maintenant le règlement général du concours annuel de cette Société :

1. Un concours annuel de composition artistique est institué, sous les auspices de la Société des Amis des Arts d'Angers.
2. Les membres de la Société et les artistes nés dans le département ou y demeurant depuis le 1er janvier 1901, peuvent seuls y prendre part.
3. Le jury doit être pris parmi les sociétaires. Les concurrents sont appelés à élire au moins un tiers des membres du jury. Les autres seront désignés par l'assemblée générale.
4. Une exposition publique précédera et suivra le jugement.
5. Un ou plusieurs prix en argent seront mis à la disposition du jury.
6. Les projets primés resteront la propriété de la Société.
7. Le programme sera élaboré chaque année par le comité et le bureau.

Programme du concours pour 1901

Tous les quatre ans, la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (ancienne Académie d'Angers) ouvre un concours de Poésie, en exécution d'un legs de l'un de ses membres décédé, le poète angevin bien connu, Julien Daillière.

Le prix se compose d'un objet d'art de la valeur de deux cents vingt-cinq francs environ. Le premier décerné l'a été en 1896, le second en 1900.

La Société des Amis des Arts d'Angers met au concours, entre tous ses membres et tous les artistes nés dans le département ou y demeurant depuis le 1er janvier 1901, la composition d'un objet d'art dont le projet pour le présent et pour l'avenir pourrait être accepté par la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, pour être exécuté tous les quatre ans et remis au lauréat du prix de poésie.

Tout en suivant en principe l'exemple donné par les Compagnies savantes, artistiques ou littéraires, qui offrent des objets d'art aux lauréats des joutes poétiques ou artistiques qu'elles ont mission d'organiser, la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers a fait connaitre qu'elle n'avait aucune préférence de forme ni de matière, ni de dimension pour l'objet qui pourra, dans l'avenir, fixer son choix. Les seuls points à retenir par les concurrents, sont : 1° — que la composition devra ménager une place pour une inscription comprenant le nom et les prénoms du lauréat, celui de la

Digitized by Google

Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, les mots : « Au Genêt d'Anjou » et « Concours Dailliere, Prix de Poésie », avec le millésime de l'année ; — 2° que le prix de l'objet exécuté ne doit pas dépasser la somme de deux cent vingt-cinq francs.

Les concurrents devront fournir ou une feuille de dessin comprenant une élévation, un plan et une coupe de l'objet, soit grandeur de l'exécution soit au double, au maximum, ou une maquette modelée, sculptée ou gravée, également grandeur de l'exécution ou au double au maximum.

Ils y joindront un devis descriptif et estimatif pour fixer le prix de l'exécution de leur projet.

Les projets primés demeureront la propriété de la Société des Amis des Arts ; leurs auteurs devront en produire un calque, un moulage ou une copie pour être mis à la disposition de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts qui aura le droit d'en faire tel usage qu'elle jugera convenable pour la composition et l'exécution de l'objet d'art qu'elle distribuera dans les Concours de Poésie Julien Daillière qu'elle ouvrira dans l'avenir.

Une somme de 200 fr., offerte par feu M. Jubien et M. Gilles Deperrière, membre de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, sera distribuée en une ou plusieurs primes, qui seront attribuées aux concurrents suivant les décisions du Jury.

Les projets, qui ne seront pas signés, devront porter une devise et être remis aux Galeries de la Société, rue Cordelle, le lundi 13 décembre 1901, entre 9 heures et 11 heures du matin, délais précis et de rigueur.

MM. les concurrents n'habitant pas Angers pourront adresser leurs projets à M. l'agent général de la Société des Amis des Arts, rue Cordelle, à Angers, de manière que leurs envois soient livrés par les messageries dans la matinée du lundi 30 décembre.

Le Jury doit être composé de 9 membres, dont 3 élus par les concurrents.

A chaque projet sera joint un pli contenant deux enveloppes.

La première renfermera le vote pour l'élection de trois membres du Jury ; la seconde, qui ne sera ouverte qu'après le jugement et seulement si le projet correspondant est primé, portera la devise inscrite sur le projet et contiendra le nom et l'adresse du concurrent.

La Société ne prend aucun engagement quant à l'exécution des projets récompensés ou non.

***

Une statue de Chevreul a été inaugurée à Paris, dans le jardin du Muséum.

Chevreul est représenté debout, la main gauche reposant sur sa canne.

La droite, en un geste familier, semble appuyer une

Digitized by Google

démonstration scientifique. A ses pieds se trouvent une cornue et des livres.

Sur le socle figure l'inscription suivante en lettres d'or :

CHEVREUL MICHEL-EUGÈNE
Né à Angers, le 31 avril 1786
Mort à Paris, le 9 avril 1889
Professeur de chimie organique
1830-1889
Directeur du Muséum d'histoire naturelle
1863-1884

***

On sait avec quel zèle et quel désintéressement, notre collaborateur, M. Joseph Denais, après avoir donné ses précieuses collections à ses concitoyens de Beaufort, a recueilli, avec une patience et une persévérance inlassables tous les éléments d'un musée remarquable pour sa ville natale.

Le monument — car c'est un véritable monument — édifié par M. René Goblot, recevra bientôt, on l'espère, le musée provisoirement installé à la mairie, ainsi que les nouveaux dons et les nouvelles acquisitions qui n'ont pas encore pu être présentés au public, faute de place.

En attendant, notre statuaire, M. Georges Saulo, vient de modeler, pour le fronton, un superbe bas-relief, pour lequel l'État doit fournir le bronze. Ce bas-relief, qui ne mesurera pas moins de 3 m. 30 sur 2 m. environ de hauteur, représente *Le Génie des Arts* prenant son essor entre deux femmes assises, *La Fortune* à la corne d'abondance ruisselante de pièces d'or, et *L'Épargne* serrant sous son bras le coffret où reposent ses économies.

***

Au Conseil municipal d'Angers, M. le maire a annoncé que Mgr Barbier de Montault a légué au musée Saint-Jean, ainsi que nous l'avions dit, d'ailleurs, un grand nombre de livres archéologiques, fort intéressants, statues et tableaux, etc.

Le Conseil adoptant ce legs, a voté des remerciements.

***

Le buste en marbre de Victor Hugo, un des plus beaux qu'ait taillés David d'Angers, est celui que vient de donner à l'Institut de France, qui n'avait encore aucune image de Victor Hugo, la famille de l'illustre poète. Le *Petit Journal* donne à ce sujet

Digitized by Google

des détails intéressants pour les compatriotes du statuaire.

Le buste mesure soixante-huit centimètres de hauteur, taille de beaucoup supérieure à celle des bustes ordinaires qui sont généralement de grandeur « nature ».

David d'Angers, au moment où il venait de le terminer, écrivait à un de ses amis, M. Victor Pavie, le 19 juin 1842 :

Je viens de faire un testament qui prouvera, je l'espère, mon admiration et ma tendre amitié pour Hugo : c'est son *buste*. Car le premier essai n'était qu'un *portrait*. Je l'ai débarrassé de ses vêtements, je lui ai mis une couronne de lauriers sur la tête...

Le maître statuaire avait, en effet, exécuté un autre buste en marbre, le « portrait » de Victor Hugo quelques années plus tôt, et cet autre buste — habillé — est celui que la famille du poète donnera à la Comédie-Française.

Du buste lauré destiné à l'Institut, il n'existe que trois répétitions : l'une en plâtre donnée par David d'Angers à son ami Victor Pavie, la seconde en bronze au musée de Besançon, ville natale de Victor Hugo ; la troisième — original plutôt que répétition — en terre cuite modelée de la main même du grand sculpteur, au musée d'Angers, qu'il a formé de ses plus habiles œuvres.

M. Henry Jouin, Angevin comme David, qui a fait de l'œuvre de son compatriote une admirable histoire, a bien voulu nous donner sur la genèse du buste lauré de Victor Hugo de précieux renseignements.

— C'est après avoir lu le *Rhin*, nous disait-il hier, que David conçut la pensée de couronner le buste du poète...

Et, à ce propos, M. Jouin nous a communiqué de curieuses notes autographes de David dont voici la copie :

Je possède dans mon atelier un squelette que m'a donné le baron Hippolyte Larrey. C'est celui d'un soldat de l'armée d'Égypte. Ce squelette a vu défiler devant lui la série des modèles illustres dont j'ai essayé de reproduire les traits et d'anoblir la mémoire.

Hugo, posant pour son buste, me promit d'écrire quelques vers sur ce témoin muet, qui eut aussi ses jours de gloire. (Le poète, hélas ! oublia d'écrire ces vers.)

Je venais de terminer son buste couronné de lauriers, et Hugo regardait mon travail : « Ce sont vos œuvres, lui dis-je, qui m'ont inspiré cet hommage ; mon amitié n'y est pour rien. Je vous eusse offert cette couronne alors même que je ne vous aurais pas connu. »

Ce buste lauré, que possédera dans quelques jours l'Académie française, donna lieu, d'ailleurs, à l'échange de plusieurs

Digitized by Google

lettres entre Victor Hugo et David d'Angers. De ces autographes, M. Henry Jouin garde avec une piété jalouse le plus beau, le plus émouvant, car il est daté de l'exil.

Marine-Terrace, 26 avril 1854.

Cher grand David, j'ai reçu votre noble et bonne lettre avec la page si intéressante qu'elle contenait. Je suis heureux que le livre (*Les Châtiments*, édités à Bruxelles en 1853) ait été à votre cœur.

Cher ami, enviez-moi; enviez-moi tous. Ma proscription est bonne, et j'en remercie la destinée. En ces temps-ci je ne sais pas si proscription est souffrance, mais je sais que proscription est honneur.

O mon sculpteur, un jour vous m'avez mis une couronne sur la tête, et je vous ai dit : Pourquoi ? — Vous deviniez la proscription.

A ce propos, ce chef-d'œuvre, je vous le remets et vous le confie. Je n'ai plus de chez moi : le buste est chassé comme l'homme. Ouvrez-lui votre porte. J'espère qu'un de ces jours, bientôt peut-être, j'irai le chercher chez vous. En attendant, gardez-le moi.

Gardez-moi aussi votre vaillante et généreuse amitié. Je vous serre la main, poète du marbre.

Victor Hugo.

Ce ne fut qu'à la mort de David d'Angers que le buste lauré fut rendu par Mme David d'Angers, non point au poète qui était toujours en exil, mais à Paul Meurice.

Depuis lors, il resta dans la famille de Victor Hugo qu'il ne quittera plus jamais, puisqu'il passe à l'Institut de France.

***

Nominations :

Commandeur de la Légion d'honneur :

M. Varigault, Marie-Georges, général de brigade, commandant la 36e brigade d'infanterie, 43 ans de services, 21 campagnes. Officier du 28 décembre 1895.

Officier de la Légion d'honneur :

M. Simon, Marie-Marguerite-Paul, chef de bataillon au 6e génie, 35 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1885.

Chevaliers de la Légion d'honneur :

M. Sergent, Armand-Joseph, capitaine au 6e génie, 22 ans de services, 6 campagnes ;

Garreau, Jacques-Marie René, lieutenant de vaisseau, 16 ans 9 mois de services dont 12 ans 9 mois à la mer ;

Mabille du Chesne, Georges-Félix, lieutenant de vaisseau, 16 ans 9 mois de services dont 14 à la mer ;

Digitized by Google

M. Levêque, capitaine au 3e cuirassiers ;

M. Ambroise Richard, directeur de l'École nationale des Arts et Métiers d'Angers.

Officiers de l'Instruction publique :

MM. Agoulon, professeur de seconde au Lycée ; Bonnefoy, chargé du cours de mathématique ; Christelieb, censeur du Lycée ; Dureau, secrétaire de l'inspection académique ; Biet, directeur de l'école publique de Longué ; Leroy, instituteur public à Angers ; Mlle Voinet, directrice de l'École normale d'Angers.

Officiers d'Académie :

MM. Jassemin, professeurs d'allemand au Lycée ; Michaud, professeur des classes élémentaires au collège de Saumur ; Pilart, professeur des classes primaires au collège de Cholet ; Bontois, instituteur public à Tiercé ; Corbineau, professeur à l'École normale d'Angers ; Maurier, directeur d'école publique à Cholet ; Sarazin, professeur à l'Institution nationale des Arts et Métiers d'Angers ; Pierre Vaillant, sous-chef d'atelier à l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers.

Chevaliers du Mérite agricole :

MM. Lebreton (Julien), instituteur à Saint-Martin-de-la-Place, « délégué de la Société républicaine des conférences populaires » ; Mercier (Edmond), négociant à Angers, président du *Messager Angevin.*

Mercredi soir, 4 septembre, au cours d'une réunion intime de notre Société colombophile, il a été remis au sympathique président, M. Edmond Mercier, une superbe croix en brillants, à l'occasion de sa récente nomination.

***

Notre compatriote, Mgr Roissant, qui fut longtemps vicaire de la paroisse Saint-Augustin, à Paris, vient d'être nommé par le pape, évêque titulaire — on disait autrefois évêque *in partibus infidelium* — d'Usule ou Usola (Byzacène) et coadjuteur de Mgr Doulcet, évêque de Nicopolis (Bulgarie).

Avec un évêque capucin, et par permission du Saint-Siège, c'est Mgr Henri Pasquier, protonotaire apostolique, recteur des Facultés catholiques d'Angers, qui assistera le nouveau prélat à la consécration qui lui sera donnée par Mgr Doulcet, à Routschouk, siège de la résidence épiscopale.

Mgr Roissant, est âgé de 61 ans.

***

Digitized by Google

L'Éclair publiait, ces temps derniers, le portrait de Mlle Suzanne Cesbron, fille de notre compatriote, le peintre de fleurs, avec la biographie suivante :

« Mlle Suzanne Cesbron a obtenu les deux premiers prix d'opéra et d'opéra-comique au Concours du Conservatoire. Élève de Lhérie et de Warot. Vingt-deux ans et un mois.

« Mlle Cesbron s'est classée rapidement parmi les meilleures tragédiennes lyriques par sa voix moelleuse et étendue et sa rare sensibilité. C'est une cantatrice de très grand avenir, avec une physionomie grave et tourmentée, et d'expression étonnamment tragique.

« Elle a étudié d'abord avec Mlle Renée Richard, puis au Conservatoire avec les professeurs Warot, Melchissédec, Grandet et Lhérie. Un premier prix de solfège et un premier prix de chant, obtenus en 1900, comptaient déjà parmi les meilleurs. »

Notre compatriote, Mlle Cesbron, vient, comme on sait, d'être engagée à l'Opéra-Comique où elle débutera l'hiver prochain dans *Werther*.

***

Le 26 juillet avait lieu, dans les salons de M. Jahan, une réunion tout intime à laquelle étaient venus en grand nombre les collègues, les amis et les élèves de M. Raimbault. Pour témoigner leur sympathie, au professeur vénéré appelé à prendre sa retraite, en novembre prochain, après avoir occupé pendant 33 ans, la chaire de pharmacie et de matière médicale à l'École d'Angers, ils lui firent hommage du superbe bronze de Boisseau, *la défense du foyer*.

M. Gaudin, pharmacien, au nom des confrères, des anciens élèves de M. Raimbault ; M. Legludic, directeur de l'École de médecine et de pharmacie ; M. Thézée, professeur de botanique, et M. David, pharmacien, président du Syndicat des pharmaciens de Maine-et-Loire ; enfin, M. René Baudry, au nom des étudiants en pharmacie de l'École d'Angers, prirent la parole.

M. Raimbault, en termes émus et affectueux a remercié ses collègues, ses confrères et ses élèves du souvenir qu'ils avaient eu la délicate attention de lui offrir.

***

Le 11 juillet, à eu lieu à l'Hôtel-Dieu l'inauguration que nous avions annoncée d'un lavoir à vapeur, système Wilmot

Digitized by Google

qui peut laver, sécher et repasser 15.000 kilos de linge, soit 3.000 chemises environ par jour.

A cette occasion, il a été procédé, sous la présidence de M. Proust, entouré de la Commission des Hospices, à la remise de médailles d'honneur aux sœurs Rose Dommejean et Félicie Ragot et aux infirmières Forget Philomène, Fouchard Augustine et Baron Marie. M. Proust a prononcé un discours très goûté.

M. Gabilleau représentait le Préfet.

***

L'Académie française vient de décerner un prix de 500 fr., prélevé sur la fondation Camille Favre, à Mme Louise-Anne Boulanger, domestique au service de M. le commandant Allenou, directeur des études à l'École de cavalerie, « en récompense de son dévouement constant à ses maîtres ». Ce sont les termes mêmes qu'emploie M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française; et un même prix à Mlle Marie Charbonneau, 67 ans, née à Saint-Aubin-du-Pavoil, domestique depuis 42 ans, chez Mme veuve Pieau, à Segré.

***

M. Maurice Legendre vient d'obtenir un prix d'atelier au concours de fin d'année à l'École nationale des Beaux-Arts.

***

Le Bureau Central Météorologique a attribué une médaille de bronze à M. Chailloux (Olivier), à Avrillé, et a remis un ouvrage illustré à M. Émeriau, instituteur à Champtoceaux.

***

Parmi les précieux documents que Mme de la Borderie vient de donner aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, se trouve une *Enquête faite à Angers* en 1371 pour la canonisation de Charles de Blois. Ce n'est pas, d'ailleurs, une œuvre originale, mais une copie moderne en 2 volumes in-folio du ms. 5.381 de la Bibliothèque nationale.

***

Le 8 juillet, à 9 heures, M. Maurice Gandolphe, a donné, dans la salle des fêtes de la Mairie d'Angers, devant un nom-

Digitized by Google

breux auditoire, une conférence très applaudie sur les affaires de Chine. Correspondant là-bas des journaux le *Gaulois*, la *Liberté* et l'*Écho de Paris*, il a pu suivre de très près les événements. Sa belle conduite, au cours des opérations qu'il suivait, lui a même valu d'être cité à l'ordre du jour de l'armée, après le combat de Lie-Tchouan.

En termes aussi clairs qu'éloquents, M. Gandolphe a montré le rôle glorieux du corps expéditionnaire français en Chine, toujours le premier au feu. Il a rendu, en passant, un hommage ému à notre compatriote, l'enseigne Henri, sur qui l'académicien Pierre Loti vient d'écrire dans le *Figaro* des lignes émouvantes; il a redit les combats retentissants de Paoting-Fou, la délivrance de l'évêque Tcheng-Ting-Fou, etc.

Ses conclusions ont été plutôt pessimistes. M. Gandolphe voudrait voir se relever en Chine l'influence française, ce qui serait facile, selon lui, en s'appuyant sur les missionnaires.

***

Nécrologie :

Le docteur Guignard, ancien député et ancien maire d'Angers, vient de mourir à Candes où il s'était retiré. Né à Couziers (Indre-et-Loire) le 10 septembre 1829, il était, par conséquent, âgé de 72 ans.

M. le Dr Guignard laisse le souvenir d'un homme aimable et accueillant, très recherché dans les réunions intimes, et, au demeurant, très obligeant et serviable.

Des discours ont été prononcés sur sa tombe par M. Joxé, député, qui fut son adjoint et son successeur à la Mairie et à la Chambre des Députés, et par M. le Dr Monprofit, au nom de l'Association générale des médecins de Maine-et-Loire et au nom de ses anciens élèves de l'École de Médecine d'Angers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Joxé, député de Maine-et-Loire; Chicotteau, secrétaire général de la Mairie ; Joubin, conservateur de la bibliothèque municipale, et le Dr Monprofit, chirurgien en chef des hôpitaux.

Plusieurs couronnes avaient été offertes.

A Angers, dit M. Joxé, qui ne se rappelle son inépuisable bonté et son empressement à rendre service à tous.

A la Chambre des députés, lorsque son nom est prononcé devant ses anciens collègues, la curiosité s'éveille : Ah ! le cher docteur ! où est-il ? que devient-il ? Quel joyeux, quel aimable collègue et combien nous étions heureux de nous trouver en sa compagnie.

Digitized by Google

M. Monprofit dit de son côté :

M. Guignard a professé pendant près de quarante années à notre École, où il a enseigné successivement l'anatomie, la chirurgie, et enfin l'art des accouchements.

C'est enfin, surtout, comme accoucheur instruit et habile que Guignard a été réputé, aussi bien à la Maternité de l'Hôtel-Dieu que dans sa nombreuse clientèle, et c'est à ce titre qu'il a joui pendant de longues années d'une grande et juste renommée.

Comme praticien, M. Guignard a eu l'estime et l'affection de la population angevine ; si tous ceux à qui vous avez rendu service, sans compter, cher M. Guignard, étaient aujourd'hui présents à vos obsèques, les rues de Candes ne pourraient contenir la foule qui les emplirait.

M. le Dr Guignard était devenu notre compatriote par son long séjour à Angers, qu'il n'avait pas quitté — jusqu'en 1895 — depuis ses études médicales.

Il fut conseiller municipal d'Angers depuis 1870, maire en 1888, et depuis 1893, député républicain de la première circonscription d'Angers par 10.298 suffrages, contre 8.333.

Chevalier de la Légion d'honneur, il donna sa démission de maire et de conseiller municipal au mois d'octobre 1895, pour se retirer dans une modeste propriété à Candes, où la mort est venue le chercher. Malgré sa très modeste situation de fortune, le Dr Guignard a légué 500 francs à chacun des orphelinats municipaux d'Angers, par testament déposé en l'étude de Lerné.

M. Alfred Jubien, était aussi un angevin d'adoption, car il a habité l'Anjou pendant un demi-siècle, et tout ce qui était angevin lui était cher comme s'il avait toujours vécu parmi nous.

C'était, dit le *Petit Courrier*, une figure trop caractéristique et trop angevine pour disparaître sans laisser, parmi tous ceux qui l'ont connu, de sincères regrets et les plus sympathiques souvenirs. Il avait déjà dépassé les limites d'une longue existence et, malgré cela, sa robuste constitution et son énergie morale laissaient toujours à ses amis l'espérance qu'il triompherait du mal. Il meurt à plus de quatre-vingts ans, et jusqu'au bout il a conservé toute sa force d'âme, toute sa lucidité d'esprit, et sa fin résignée et chrétienne a été le couronnement d'une vie bien et dignement remplie.

Il était le fils d'un proviseur du lycée d'Alger qui a laissé dans cette ville la mémoire la plus honorée et la plus respectée, et le

Digitized by Google

beau-frère de Jules Guitton, l'ancien maire d'Angers, avocat et administrateur distingué, dont le souvenir est resté si vivant parmi nous.

Avocat lui-même, Alfred Jubien appartenait à cette école, un peu délaissée aujourd'hui, qui ne croyait pas l'éloquence exclusive de mouvements oratoires et de quelque solennité. Aussi son talent s'exerça-t-il surtout dans les affaires d'assises, et plusieurs de ses plaidoiries ont marqué une trace brillante au barreau d'Angers. Avec cela, lettré délicat et spirituel, il a laissé un certain nombre d'écrits et de pièces de théâtre auxquelles n'a manqué qu'une scène un peu vaste pour remporter de véritables succès.

Mais son tempérament et ses goûts l'entraînaient surtout vers les arts, et ceux qui pénétraient dans son intimité savent quelle collection intéressante de tableaux et d'objets de haute curiosité ses persévérantes et éclairées recherches ont su réunir. Tous, ou presque tous, les Maîtres angevins y sont représentés, car Alfred Jubien aimait sa ville, et rien de ce qui concernait son développement intellectuel et artistique ne lui était étranger. Et, non seulement il aimait les arts, mais il aimait les artistes ; il savait les encourager, et nul d'entre eux n'éprouvait un refus, qui venait solliciter son appui ; appui discret et efficace et qui ne réclamait jamais de droits à la reconnaissance.

Il avait recueilli, dans sa maison de la rue Desjardins une collection considérable d'objets d'art, spécialement de tableaux de maîtres angevins, de nombreux portraits du XVIIIe siècle, entr'autres de Besnard, et surtout des portraits d'une valeur considérable d'Abbesses de Fontevrauld, sans négliger les peintres d'hier et d'aujourd'hui. Le catalogue méthodique et critique de cette collection serait à lui seul, une importante contribution à l'histoire de l'Art, et spécialement de l'Art angevin. Nous n'avons qu'un regret à formuler, mais ce regret est cuisant ; toute cette belle collection angevine va quitter pour jamais notre province. Malgré les instances de quelques angevins de ses amis, M. Alfred Jubien a voulu en faire don à sa ville natale, à la ville de Thouars, si nous ne nous trompons, ou du moins, s'il n'a pas en ses derniers moments, changé d'avis !

Ses obsèques ont eu lieu le 29 juillet à Saint-Joseph d'Angers, puis en l'église de Denée (Maine-et-Loire) au milieu d'une assistance choisie. M. G. Deperrière, président de la Société des Amis des Arts, a donné le dernier adieu à M. Alfred Jubien qui était un très dévoué, très fidèle « ami des Arts » et des Artistes.

Digitized by Google

M. Alfred Jubien, a-t-il dit justement, sous des dehors quelquefois brusques, avec des vivacités qui auraient pu surprendre et éloigner ceux qui ne le connaissaient pas suffisamment, cachait un cœur ouvert à toutes les idées généreuses et, avec un culte pour les vieux artistes, une affection toute particulière pour les jeunes.

Une pensée, dit-il encore, un désir ardent hantaient l'esprit de M. Alfred Jubien dans ces derniers temps, c'était qu'on fasse pour Bodinier, le donateur à la ville d'Angers du délicieux bijou d'architecture qu'est l'hôtel de Pincé, ce qui venait d'être fait pour Jules-Eugène Lenepveu, et qu'un buste soit élevé à cet autre angevin, maître du pinceau.

Il avait longuement et souvent exposé ses projets d'action en ce sens à ses amis, et la maladie seule l'avait empêché de venir lui-même les exposer au cours de l'une des réunions de la Société des Amis des Arts.

Nul doute que cette idée ne soit sûrement réalisée ; un grand honneur en rejaillira sur ceux qui l'auront fait aboutir, et M. Alfred Jubien comptera parmi ceux qui en auront eu la pensée.

La *Revue de l'Anjou* s'associe tout particulièrement à cette pensée, à ce vœu.

A. Z.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, Imp. Germain et G. Grassin. — 2142-1.

Digitized by Google

Coffres-Forts **PETITJEAN** incombustibles et incrochetables

36 Médailles Or et Argent — 6 Diplômes d'honneur — Hors concours

A. LEMANCEAU, Serrurier

ANGERS — 12, Rue Bodinier — ANGERS

DÉPOSITAIRE

Ouvertures et réparations de tous systèmes

SERRURES ET VERROUS DE SURETÉ INCROCHETABLES
Résistant aux Pinces-Monseigneur

Médaille d'Argent, Exposition d'Angers

A. BERTRAND

RELIEUR-DOREUR

Ex-Adjudicataire des Travaux de la Ville d'Angers

MAISON FONDÉE EN 1860

Rue Saint-Laud, 56 — ANGERS

LIURES DE LUXE — RELIURES ORDINAIRES

Boîtes de Bureaux et en tous Genres — Encadrements

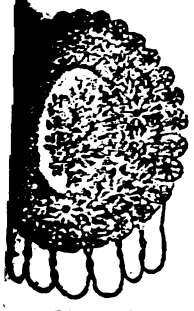

MANUFACTURE DE COURONNES MORTUAIRES

Exposition nationale Angers 1895 — Médaille d'Or

VICTOR ORAIN

42, rue Saint-Aubin, ANGERS

Croix et Bouquets en Perles — Fantaisies diverses

Tous les articles faits sur commande sont livrés dans la journée

Établissement Horticole ADOLPHE CACHET

VERRIER-CACHET

SUCCESSEUR

Rue du Quinconce, 52, et rue Franklin, 84

ition d'Angers 1895, grand prix d'honneur — Exposition d'Angers 1897, grand diplôme d'honneur

LANTES DE SERRE ET D'APPARTEMENT -- CAMELLIAS ET PLANTES DE TERRE DE BRUYÈRE

les de table et de fantaisie en plantes et en fleurs coupées -- Bûches artistiques

EMBALLAGE GARANTI POUR PLANTES ET CORBEILLES DE TOUTES SORTES

renseignements et indications nécessaires pour les soins à donner aux plantes seront fournis sur demande

Digitized by Google

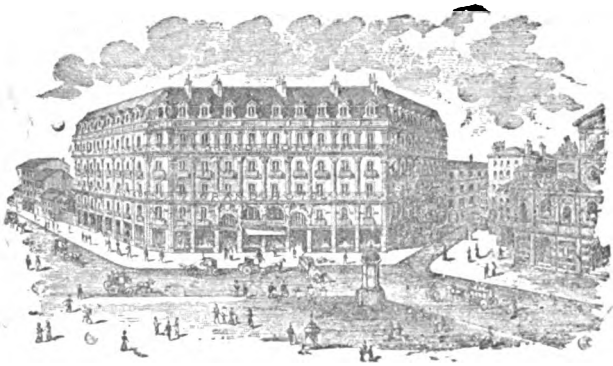

GRAND HOTE

Place du Ralliement, ANGERS
Entierement éclairé pt la lumière électri

Table d'Hôte
Restaurant

ASCENSEUR - TÉLÉPHONE

Appartements et quartiers d'étages spéciaux
agences pour familles nombreuses

GRANDS SALONS pour **Noces**
Soirées. — **SALLE de FÊTE**
CONFÉRENCES, etc.

Pour la location de la salle, s'adresser
bureau de l'hôtel.

Photographie Berthault

MAISON FONDÉE EN 1856

R. MOREAU, SUCCESSEUR

1, Rue d'Alsace et Place du Ralliement — **ANGERS**

PHOTOGRAPHIE D'ART — INSTALLATION MODERNE

Spécialités de Procédés au Charbon et à la Gomme bichromaté

SÉRIE D'INSTANTANÉS POUR ENFANTS — GROUPES

Reproductions — Pastels — Agrandissements

PHOTOTYPIE

F. GUÉRY

ANGERS

Spécialités recommandées

GUIGNOLET, TRIPLE-SEC

CHERRY-BRANDY

DIGESTIF EXQUIS

MENTHE-PASTILLE

Liqueur GIFFARD - Angers

fait digérer, rafraîchit et parfume délicieusement la bouc

Digitized by Google

REVUE
DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

3e et 4e Livraisons — Septembre et Octobre 1901

TOME XLIII

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1901

Digitized by Google

SOMMAIRE

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Edelweiss de Gêdre et Œillets d'Hendaye. Impressions et souvenirs au crayon (août 1901). — **Eug. Gasté** 157

Le rétablissement du culte après la Terreur. Orthodoxes et constitutionnels (1795-1803) (suite). — **E. Queruau-Lamerie**..... 203

La règle franciscaine des religieuses de Saint-Julien, à Châteaugontier (1517). — **F. Ubald d'Alençon**..... 218

Siège du fort Saint-Martin et fuite des Anglais de l'île de Ré. Relation historique écrite en latin au XVIIe siècle par Jacques Isnard, traduite en Français en 1879 par le Dr Atgier. — **Dr Atgier**.. 238

La Châtellenie de Marigné en Anjou. Sa composition en 1523. — **L.-F. La Bessière**..... 255

L'Exposition de champignons de 1901. — **Dr Labesse**..... 273

Les mémoires de l'abbé Gruget (suite). — **E. L**..... 281

L'ordre de la Croix. — **L. de Farcy** 297

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette (près Angers), septembre-octobre 1901 — **A. Cheux**..... 300

Chronique 302

Le Congrès eucharistique d'Angers. — La Loire navigable. — Les peintures de l'hospice d'Angers, par MM. Dauban et Guifard. — Une inscription de Beaufort. — Envois de la direction des Beaux-Arts au Musée et à la Ville d'Angers. — Legs du Dr Guignard et de M. Trinchot, à Angers. — Les manuscrits de Chevreul. — Dons de Mme Leferme, née David d'Angers, au Musée et à la Bibliothèque. — Les fêtes patriotiques de Saint-Florent-le-Vieil, Chemillé, Jallais. — Inscription du lieutenant Menou, aux Rosiers. — Nos compatriotes : MM. Fossey et la langue Sumérienne ; Boyer, lauréat des Jurés orphéoniques à Paris ; de Saint-Pern ; Descottes ; Dr Brin. — Rentrée de la Cour et des Tribunaux, discours de M. Bergé. — Un monument à Paul Henry. Son portrait, par M. Audfray. — M. Joubin et le Ministre de l'Instruction publique. — Mlle Marguerite Giraud, à l'Opéra-Comique. — Exposition d'horticulture. — Bouquinerie Angevine. — Les Concerts populaires d'Angers. — Nécrologie : MM. Léon Crosnier, Arthur des Nouhes, comte G.-E. de Contades, Achille Lynen. — **A. Z.**

Chronique bibliographique 324

Messire Jean Labbé, dernier recteur de Saint-Julien-de-Vouvantes avant le Concordat, par l'abbé Saint-Fort-Rondelou. — **Q. L.**

On s'abonne à la librairie Germain et G. Grassin, à Angers

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs

Le fascicule : 2 fr. 50

Digitized by Google

EDELWEISS DE GÊDRE

ET ŒILLETS D'HENDAYE

Impressions et souvenirs au crayon

(Août 1901)

I

J'aimerais à savoir combien de tickets ont été délivrés ou visés, de mai en octobre, par la Compagnie des chemins de fer du Midi, à destination des Pyrénées. L'afflux est tel et si intensif qu'il semble que les populations des plaines de France se déversent toutes sur sa frontière méridionale par les grands passages de Bordeaux, Toulouse et Béziers : illusion d'optique manifestement, car il nous est appris qu'en saison estivale, nos côtes maritimes aussi sont surencombrées de baigneurs et de touristes. Ne dirait-on pas que, chaque année, dans les mois ensoleillés, la Mode actionne un moteur centrifuge qui repousse irrésistiblement les familles de l'intérieur des villes et des campagnes sur la périphérie, vers la vague ou la montagne? Goûts et besoins nouveaux, mœurs d'avant-hier.

Il est des points de croisement où cet exode apparaît avec plus d'ampleur : les diverses colonnes des migrateurs s'y rencontrent et n'en forment plus qu'une, énorme; ce sont comme des confluents d'où les ruisseaux, confondus en un seul courant, sortent fleuve. Ainsi, en août surtout,

Digitized by Google

de onze à une heure, un spectacle curieux, bien qu'un peu ahurissant, nous est offert par la gare de Toulouse, pied de l'éventail des railways qui descendent de l'Occident, du Septentrion et du Levant. Toutes les voies sont couvertes de trains interminables, assiégés par un peuple compact et massé sur les quais, aussi loin que la vue peut s'étendre. Gens et colis sont si serrés qu'ils n'avancent, et lentement, que par poussées successives. Les wagons s'emplissent, mais la cohue demeure aussi épaisse, car les vides se comblent sans relâche par les foules nouvelles qui débouchent des couloirs transversaux en sous-sol. Les employés, enlizés dans cet agglomérat vivant, restent debout, inertes et découragés ; les rouleurs des camions à bagages eux-mêmes s'arrêtent, puis, parfois, se reprennent à tenter une trouée; mais, malgré la rudesse des contacts du chargement, ils ne progressent que si le rempart d'hommes, de femmes et d'enfants s'ébranle pour un pas ou deux, et leurs cris : « Place!... Rangez-vous!... » se perdent dans le cahotique brouhaha qui fait du hall immense une Babel. Il se produit, et l'on n'approche que grâce à eux, des remous violents, qui disloquent les groupes sympathiques et disjoignent les membres de la famille : alors, clameurs sauvages, appels désespérés! Enfin, l'on se trouve porté au long du convoi, devant les portières béantes : bon gré malgré, s'y engouffrent les époux momentanément séparés, les garçonnets ou fillettes amputés de leurs parents. Sur le marchepied, une seconde, ils se retournent vers le trottoir pour y découvrir les manquants...; les wagons sont au plein et les voyageurs ferment eux-mêmes les portes. Là-bas, au loin, la machine halète et siffle, on l'entend à peine; enfin le long convoi grince sur les rails. Veufs et orphelins passent la tête par les fenêtres, cherchant d'un regard effaré ceux qu'ils laissent dans cette foule, devant laquelle le train lentement roule ; ils agitent leur mouchoir pour être aperçus d'eux... C'est leur dire

Digitized by Google

comme Henri IV : « *Ralliez-vous à mon panache blanc* », par le train supplémentaire ; nous vous attendons à la gare d'arrivée.

Et tout ce monde s'éparpillera sur le grand chemin de Montréjeau à Bayonne, dans les vallées ou sur les hauteurs pyrénéennes, — jusqu'au milieu du XIXe siècle visitées seulement, en dehors de quelques géologues et botanistes, par les malheureux tributaires des eaux thermales, mais dédaignées des gens en santé, comme paysages tristes, horribles : les goûts et les besoins sont mouvants, aussi les conceptions esthétiques.

Je suis venu tard à la montagne : pendant vingt ans et plus, j'ai refusé de lui sacrifier ma visite accoutumée à la mer, qui m'attirait impérieusement, jalousement. Je l'aimais partout où je l'abordais, égrenant avec passion, de Boulogne à Biarritz, le long chapelet de ses plages et plagettes, — pour moi, toujours nouvelle, toujours charmeuse. Elle est, disais-je après Michelet, l'immensité vivante et parlante ! Je jouis sans lassitude de ses colères comme de ses coquetteries, de son parfum pénétrant comme de sa grande musique, tandis que la montagne, plus ou moins haute, plus ou moins déchiquetée, n'est, en réalité, qu'une falaise granitique, schisteuse ou calcaire, de difficile escalade, dressée au devant des plaines terrestres, une falaise colossale, mais moins l'infini de l'océan, moins le mouvement et les voix de la vague. Les descriptions, gravures et photographies m'en suffisent : je me la figure nettement et ainsi :

Dans les vallées, aux creux des coupures, on a, tout près, comme horizon, les talus du fossé, invariablement les mêmes, des escarpements et des croupes, habillés ou non de pâturages et de broussailles ; si l'on élève le regard au loin, en avant de la fente, dans les sommités lointaines, on aperçoit vaguement des plaques blanchâtres, neige ou

Digitized by Google

glace, sur les grandes crêtes perpétuellement immuables et silencieuses, donc lugubres.

Pour étendre la vue et planer sur une portion de cette croûte convulsionnée du globe, on escalade un pic : il faut grimper péniblement pendant des heures et des heures, parfois non sans péril ; enfin, essoufflé, épuisé, l'on arrive sur la culminance, Alors, comme s'exprime le touriste désabusé dont parle H. Taine : « Si le temps n'est pas très pur, on a la vue d'une mer de nuages, mais, par malheur, on est dans l'un des nuages : aspect d'un bain de vapeur quand on est dans le bain. Si le ciel est clair, à grande distance il n'y a ni couleurs ni formes. Les hauteurs sont des taupinées, les villages des taches, les rivières des lignes tracées à la plume. Les objets sont noyés dans une teinte grisâtre ; l'opposition des lumières et des ombres s'efface ; tout se rapetisse ; vous démêlez une multitude d'objets imperceptibles : c'est le monde de Lilliput. Et, là-dessus, nous crions au grandiose ! Car aujourd'hui tout le monde a l'âme sublime et condamnée aux cris d'admiration ; d'ailleurs, le voisin dit que cela est beau, le livre est du même avis : j'ai payé pour monter, je dois être ravi, donc je le suis. »

C'est, avec ces appréciations bien documentées, sous ces impressions plutôt refroidissantes, que, pour en finir avec cette question des attraits de la montagne, je me suis, en août 1893, laissé entraîner vers la Suisse, où j'ai zigzagué longuement, de Lucerne à Chamonix, avec un écart dans le Dauphiné. J'avoue que j'en suis revenu émerveillé ; même je n'ai pu me défendre de communiquer copieusement aux lecteurs de la *Revue Nouvelle*, mon enthousiasme de néophyte converti [1].

Tout fier de ma découverte de la Yung-Frau et du Mont-Blanc, j'éprouvais quelque mépris pour les Pyrénées, que,

[1] « *En passant à travers la Suisse, la Savoie et la Haute-Italie.* »

Digitized by Google

dans ma pensée, j'étiquetais soulèvements de second ordre, sans intérêt. Cela pouvait s'explorer avant le grand massif alpestre, non après. Sans doute la nature, en révolution géologique, a fait là, de la Méditerranée à l'Océan, un assez robuste effort : elle a élevé, entre deux domaines, un mur mitoyen qui ne laisse pas d'être remarquable, — épais de cinquante à cent kilomètres et à une hauteur moyenne de plus d'un millier de toises. Et c'est de la besogne orographique bien ordonnancée, avec une régularité et une simplicité architecturales que doivent admirer les polytechniciens : un faîte médian, long de cinq cents kilomètres, très élargi en sa partie centrale, et dominé, de distance en distance, par des cônes surélevés et neigeux, — postes de vigie ou tours de défense; puis, tout du long, sur le versant nord en France, sur le versant sud en Espagne, s'amoncellent et s'étagent, en contreforts, montagnes sur collines; pour l'égouttement des eaux de la pluie ou des neiges fondues, il a été ménagé dans l'énorme rempart, de chaque côté, des coupures déclives, des ravins profonds où courent tapageusement les gaves, qui se rencontrent en chemin, s'épousent et enfantent, pour les plaines d'en bas, rivières et fleuves.

Tout cela peut être aimable, mais c'est petit; pas une cime qui dépasse 3.400 mètres; des glaciers de volume médiocre, miniatures des 209.609 kilomètres de neiges, névés et glaces qui couvrent les cinq centièmes du territoire helvétique ; et les lacs ? Peut-on condescendre à les regarder avec des yeux qui ont contemplé les immenses et profonds bassins de Neufchâtel, de Lucerne, de Genève et du Tessin : je n'entends pas leur faire offense, mais ils doivent eux-mêmes reconnaître qu'ils ne sont que de minuscules cuvettes, très gentilles, c'est entendu.

Telles, d'ici et du haut de mes souvenirs alpestres, je voyais les Pyrénées : c'est bien avec le parti-pris de revenir mécontent, mais non déçu, que je me résignai, il y a de

Digitized by Google

cela cinq ou six ans, à excursionner chez elles, et sous cette réserve de les quitter après premier contact pour retrouver la mer amie, à Cette ou à Biarritz : ainsi mon déplacement ne serait pas entièrement perdu. Que vous dirai-je, qui ne soit humiliant pour les idées préconçues, pour l'infaillibilité de nos jugements sur simples documents et plaidoiries, pour les attirances ou répulsions dites d'instinct ? Je suis allé là-bas, j'y suis retourné, puis encore, et j'en reviens à nouveau. Ayant l'option, je n'ai pas revu la Suisse, plus grandiose sans doute et plus variée, mais moins « prenante ». Pourquoi ? Je ne sais trop, car, comme dit le poète, « *le cœur a des raisons que la raison ignore.* »

Les Alpes sont superbes, leur contemplation est saisissante, elles ont des aspects inattendus, elles se présentent avec un caractère de force incomparable, avec une grandeur qui impose, mais nous diminue. Au milieu d'elles, on se sent tout petit. Leur impassibilité hautaine apparaît sévère. L'énormité de leurs masses fatigue le regard, leur élévation intimide et décourage l'approche : c'est trop colossal et trop vaste, même les champs de neige ou de glace, même les lacs. Toutes choses se montrent lointaines et imprécises ; on ne s'y sent pas en intimité avec la nature ; c'est beau jusqu'à stupéfier, mais froid : Junon était belle aussi, mais pourtant elle n'a fixé ni la préférence de Pâris ni même la fidélité de Jupiter.

Les Pyrénées sont plus coquettes et se laissent mieux courtiser, on les sent à portée de soi et vite familières. Elles n'ont ni le *Mont-Blanc*, ni le *Cervin*, ni la *Yung-Frau*, à un kilomètre près; mais qu'importe cette différence d'altitude pour l'œil impuissant ou du moins inhabitué à la mensuration des hauteurs estompées dans le ciel, puisque l'effet est le même sur la rétine et dans l'imagination ? Mais elles ont, ce que n'a pas la Suisse, cet étonnant massif calcaire où sont creusés les cirques de Gavarnie et de Troumouse, avec leur escorte de géants qui

Digitized by Google

se nomment, entre autres, le *Cylindre du Marboré*, le *Casque*, le *Taillon*, le *Mont-Perdu* et le *Vignemale*. Les vallées sont étroites, — bon nombre même, de simples défilés sinueux, égayés par le bruissement du Gave qui bondit, en bas, sur les cailloux, parfois à demi caché par les frondaisons des hautes berges — ; mais elles sont délicieuses par le vert tendre des pâturages, par les épaulements boisés des montagnes, que, sur la route, on touche de la main et avec la vision, par leurs échancrures, des hauts pics dont les neiges étincellent.

Puis, et c'est là le grand charme des Pyrénées, elles sont à quatre degrés de latitude au-dessous des Alpes, et le soleil méridional verse de la vie sur leurs rampes et sur leurs cimes ; la lumière y joue gaiement et les peint de tons doux et changeants, qui sont un régal pour l'œil. Ecoutez un irlandais, le comte *Henry Russell*, le célèbre alpiniste pyrénéen, qui a pris à ferme, moyennant un loyer annuel d'un franc, les rocs et les neiges du Vignemale, en vue d'en aménager les cavernes en dortoirs de refuge à l'usage de tous « grimpeurs ». Il écrit[1] : « Le « magnifique triangle dont Pau, Gavarnie et Biarritz « forment les angles est certainement l'un des points de « vue les plus beaux, une des régions les plus privilégiées « non seulement de l'Europe, mais du monde. Ceci n'est « pas du chauvinisme : la preuve, c'est que les plus fervents « admirateurs des Pyrénées, ceux qui les ont le plus aimées, « chantées et popularisées, ont, presque tous, été des « étrangers, qui auraient pu aller ailleurs, qu'aucun lien « n'attachait au sud-ouest de la France, mais qui, par le « plus libre de tous les choix, s'en sont amourachés spon- « tanément, comme on s'éprend d'une jolie femme, et ont « fini par s'y fixer et s'y enraciner. »

[1] « *De Pau au Pic d'Ossan et à Gavarnie.* Préface du comte H. Russell. » — Publié par la section de Pau du Club alpin français.

Digitized by Google

Donc, le 27 août dernier, je me retrouve à Pierrefitte, qui est la porte par laquelle je préfère entrer dans la chaîne. Au-devant de la gare, une station de tramways électriques : l'un, par la droite, monte à Cauterets, l'autre, celui que je prends, obliquant vers la gauche, gravit la rampe de *Luz-Saint-Sauveur*, resserrée entre de hauts escarpements et la gorge profonde où le Gave de Gavarnie court, sur une pente rocheuse d'un pouce par pied, vers Lourdes et Pau pour perdre dans l'Adour sa tapageuse et limpide individualité.

J'adore — ce qu'un bon alpiniste, fanatique ou snob, n'avouerait jamais — le chemin de fer dans les montagnes. Vues d'en bas en stationnement ou escaladées avec la lenteur du piéton, même du cheval, qui ne peut cheminer qu'au pas, il tombe de leur immobilité, éternellement dressée contre le ciel, une impression lourde et mélancolique. Du wagon, à mi-vitesse, au contraire, on les voit se mouvoir, il semble qu'elles viennent au-devant de nous, variant leurs formes, leurs toilettes de verdure et leurs fards de lumière. On a l'illusion, devant ce défilé plus rapide des paysages, d'un colossal cinématographe où se meut la nature elle-même.

Je ne connais rien en ce pays de plus attachant que la vallée de Luz, où roulent deux torrents, avec ses prairies bordées de peupliers, en leur cadre de hautes montagnes boisées. Le bourg de Luz est un carrefour : Saint-Sauveur est là, à vingt minutes, avec sa longue rue de maisons blanches accrochées en balcon au flanc d'une haute colline ombragée, dominant le Gave qui mugit tout en bas sous les arbres de ses rives, profondes de soixante-dix mètres ; à gauche, près de l'hôtel, monte le chemin épuisant de Cauterets ; au-devant, tout droit, c'est la route qui s'élève par Gèdre à Gavarnie. Le mouvement y est intense ; là, passent et s'arrêtent tous les visiteurs du *Cirque*, venus de Cauterets, de Lourdes et de Barèges ; ceux qu'amène le

Digitized by Google

tramway de Pierrefitte y frètent voitures ou chevaux de selle... Et, des bancs établis le long de l'hôtel, on assiste à des scènes variées, parfois fort piquantes, on suit de l'oreille des débats aigres entre époux ou des expansions gentilles. Et les réflexions sur le voyage !... — « C'est tuant, « ces routes-là... Pour un peu, je m'en retournerais... « — Mais les frais sont faits, autant continuer ! » Et des discussions de quote-part et des réclamations sur droit convenu à meilleure place dans les voitures où l'on s'est entassé, à Lourdes surtout, une quinzaine, les genoux des uns formant, à tour de rôle, les sièges des autres. — « Déjeunera-t-on ici ? J'ai faim... — Non, à Gavarnie. — « Ah ! ce sera trop tard !... » Et, en groupe, on décide la question : garçons et fillettes porteront leur faim encore trois heures ; ils récriminent, ils pleurent... Et, dans d'autres couches sociales, les poseurs qui « *se rasent* » parce que « tout ça n'est rien, comparé au Tyrol, aux « paysages d'Ecosse ou à certains coins de l'Auvergne ». Et les cyclistes délégués par leur club pour une action d'éclat : ils se sont engagés à pédaler, à partir de..., jusqu'au *Pic du Midi de Bigorre*, en passant par Gavarnie et Barèges. En fait, ils sont venus par chemin de fer et tramway, et voilà qu'ils remisent leurs bicyclettes à l'hôtel, où ils louent une voiture : n'importe, ils auront quand même un retour triomphal, leurs concitoyens leur offriront un punch d'honneur !

Il y a aussi les alpinistes faux-teint, en tenue complète de montagne, les mollets dans des jambières et les pieds sur semelles ferrées à glace. Et ils se promènent dans la rue, avec des airs de gloire, l'alpenstock à la main ! Je reverrai longtemps une grande et grosse dame, escortée de son garçonnet ; tous deux, du matin au soir, circulaient dans le bourg, en faisant sonner sur les pierres, gravement, la pointe de leur redoutable bâton : rassurez-vous, glaciers, ils ne vous troueront jamais !

Digitized by Google

Je m'étonne de ne trouver guère ici que des passants : je ne sais pas de station plus vivifiante (on est à près de 800 mètres d'altitude), ni aussi simplement charmante à tous points de vue. C'est, avec moi, ce que pensaient deux aimables dames périgourdines, venues à l'hôtel pour un jour ou deux et qui avaient déjà séjourné une semaine quand j'eus la bonne fortune de bénéficier des ressources et des affinements de leur esprit.

Sur la route de Luz à Gavarnie, un peu plus d'à mi-chemin, on rencontre un petit bourg formé de deux villages superposés : *Gédre-dessus*, blotti à bonne hauteur sur un mince relief de la montagne, puis *Gédre-de-bas*, en bordure du chemin et plus considérable. Le site est ravissant : tout d'un coup, à un détour, si l'on détache les yeux des escarpements qui enserrent la vallée minuscule et gracieuse où se joignent, tout près et au-dessous de nous, les gaves de Héas et de Gavarnie, et qu'on les élève droit en face, apparaissent au loin, remplissant l'ouverture antérieure du défilé, colossaux et tout brillants sous leurs neiges, la *Brèche de Roland* et le *Taillon*...

Gédre a un hôtel, pas grand : les attelages s'y arrêtent pour « souffler ». La plupart, abusivement chargés, gravissent la rude montée depuis Luz ou Saint-Sauveur, beaucoup depuis Pierrefitte ou Barèges, même, hélas ! il en est qui arrivent de Cauterets et, qui pis est, de Lourdes. La société protectrice des animaux n'a pas, paraît-il, de représentants en ce pays. De toutes orientations, il faut passer là pour arriver à Gavarnie : aussi, chaque jour, quel incessant défilé de véhicules de toutes formes et de tous âges !

J'avais résolu de stationner un peu dans le désert, en plein cirque, à l'auberge agrandie qui en marque l'entrée centrale, mais les décisions humaines sont choses mouvantes et souvent cassées par les plus imprévues contingences.

Digitized by Google

Devant le petit hôtel de Gêdre, où, par centaines, nous étions en halte, des enfants viennent nous offrir, à deux sous le paquet, à trois sous la touffe avec les racines, des *edelweiss*. Un monsieur âgé, maigre, un ruban rouge à la boutonnière de sa redingote, murmure d'un ton navré :
« — Les petits malheureux ! Ils n'en laisseront pas sur nos « montagnes ! L'espèce en disparaîtra. Pourquoi n'en « prohibe-t-on pas l'arrachage, comme en Suisse !...

Elle est bien connue cette fleur d'un blanc pâle, à cœur jaune, en forme stellaire et comme ouatée : elle ne croît que dans le voisinage des neiges perpétuelles, sur les rochers les plus âpres ; on l'a appelée la floraison de la pierre. Epaisse, souple et douce au toucher, elle contient si peu d'humidité que le desséchement la laisse à peu près intacte ; on la dirait fabriquée artificiellement avec de la fine laine feutrée. Elle est organisée et vêtue pour naître et vivre dans la froidure : c'est la fleur favorite de la tzarine.

L'observation attristée du monsieur décoré m'avait frappé : je demande à l'hôtelière qui il est.

— C'est, me répond-elle, un de mes pensionnaires, M. Pérez, professeur de sciences naturelles à la Faculté de Bordeaux.

— Avez-vous une chambre pour moi ?

— Oui, monsieur, sur trois je n'en ai que deux occupées par mes « saisonniers ».

Tout de suite, je vais m'excuser près de mes compagnons d'excursion, je règle ma part de frais et transporte ma valise de la voiture dans l'auberge.

Pas banale, cette auberge, et singulièrement pittoresque ; quand, la première fois, j'ai passé au devant, il m'a bien semblé la reconnaître pour l'avoir vue à Paris, en quelque décor d'opéra-comique ou de féerie. Petite, basse, proprette, avec ses anguleuses toitures et ses balconnets de bois peint en rouge, elle est posée, là, toute seule, à l'extrême bout du village, adossée à une haute colline cou-

Digitized by Google

verte de frênes et de sapins ; elle fait face, en deçà de la chaîne qui s'échelonne au fond, de droite à gauche, à une étroite et fraîche vallée déclive, pointée de peupliers, à travers laquelle sautillent et froufroutent des eaux rapides.

A l'endroit où nous sommes, la route est un pont ; sous l'arche courent, rapprochés, deux torrents jumeaux qui, tout de suite, s'écartent dans une courbe, côtoient une mince languette de prairie, puis s'unissent à portée du regard et, dix minutes après, fusionnent avec le Gave de Gavarnie pour descendre vers Saint-Sauveur et Lourdes. D'où viennent-ils, ceux-ci ? On se retourne, en amont, vers l'auberge : les revoilà, qui baignent et fouettent de leurs ondes en tumulte ses assises rocheuses. L'auberge est un îlot étreint entre deux bras du Gave de Héas, et l'on peut des portes et fenêtres de la salle à manger et, mieux encore, de la galerie extérieure établie tout au long et surplombant d'une quinzaine de pieds au moins celui de droite, pêcher la truite... Ils ont été divisés à quelques mètres au-delà de la maisonnette, par l'angle terminal de son jardinet, dressé en haut et solide promontoire. Je ne sais si je puis en dire un peu plus sans causer préjudice à l'hôtelière, l'excellente dame Lacoste, car il en coûte cinquante centimes aux touristes qu'elle n'hospitalise pas pour en voir et savoir davantage. Donc, seulement un mot. De l'autre côté de la colline qui est là et aussi des pics contigus, court un gave dont le cours est subitement barré par un ressaut infranchissable : il lui faut pourtant remplir sa destinée, qui est de tomber de la vallée de Héas dans celle de Gédre, ayant rendez-vous, là-bas, aux plaines lointaines, dans le lit de l'Adour. Il a cherché, cet actif et vaillant Gave, et il a fini par trouver une fissure dans la montagne ; il l'a agrandie et, souterrainement, a cheminé jusqu'à la rencontre de mon auberge : là, il s'est ouvert une porte de sortie au jour, grotte béante, à mi-hauteur

Digitized by Google

d'une paroi verticale qui s'incurve en un pan de voûte coiffé de fougères, d'arbres penchés et de lianes retombantes. La nature fait volontiers économie d'ingénieurs pour le creusement des tunnels dont elle a besoin, et elle n'oublie jamais, ne pratiquant pas comme eux le dédain des superfluités qui ne sont que gracieuses, de joindre à son œuvre un peu d'esthétique pour le plaisir des yeux du pauvre monde.

Par la vaste anfractuosité, le torrent déverse, à grand bruit, tout d'une pièce, son énorme masse liquide, — que sa poussée violente contre l'air vaporise en ses surfaces, — dans une large, profonde et sombre découpure, affouillée par le poids de la chûte. Il rencontre immédiatement, à la reprise de son cours, le roc du jardin surélevé ; alors, il se partage en deux courants qui contournent l'habitation, se rapprochent sous l'arche de la route et s'unifient un peu au-dessous.

Divers excursionnistes, avant de remonter en voiture ou à cheval, déjeûnent en hâte à la grande table ; sur une petite, dans un coin, l'on a disposé le couvert du voyageur « à chambre » en face de celui du pensionnaire M. Pérez. Vite je prends contact avec cet homme distingué, — un savant et aussi un doux, à l'accueil bienveillant. Et je fus étonné quand il m'apprit, non sans un peu d'amertume, qu'il avait un renom de férocité intimidant pour les candidats au baccalauréat. Et pourtant, ajoutait-il, je vous assure que je les « examine » avec le sincère désir de leur être secourable ; je formule même parfois mes questions de manière à amorcer la réponse attendue. Et ce m'est un sincère chagrin de me voir obligé, en conscience, de noter leur absolue insuffisance. Mais voilà, j'ai le malheur d'interroger sur les sciences, matière rebutante, paraît-il, pour les humanistes, en tous cas négligée, et je fais par

Digitized by Google

devoir des victimes qui parfois, me rendent justice; c'est même parmi elles que j'ai trouvé les jeunes amitiés les plus dévouées. Mais, dites-moi, êtes-vous ici pour quelques jours?

— Je ne puis, à mon grand regret. Vous y stationnez?

— Chaque année, depuis longtemps, je passe à Gêdre mes vacances universitaires; je me distrais à travailler pour moi-même... A pied ou à cheval, j'explore les montagnes et les gorges de cette portion de la chaîne : sa flore et sa faune y sont particulièrement intéressantes, et le moindre spécimen, inconnu ou rare, me met en joie. Mais c'est surtout d'entomologie que je m'occupe ici; pour mon agrément j'ai une pente vers la zoologie comparée. Je vous ferais sourire si je vous disais qu'après avoir catalogué et décrit, par exemple, plus de cinq cents variétés d'abeilles, chacune avec son anatomie et ses mœurs distinctes, j'éprouve un bonheur infini quand j'en découvre ou qu'on m'en apporte une nouvelle, comme la coquette qui accroît d'une perle son opulent écrin.

— Vous ne vous sentez pas parfois un peu isolé dans cet ermitage de notre hôtesse?

— Jamais. Le matin, je mets au net mes notes; après déjeuner, muni de mon déplantoir et de mon filet à insectes, je vagabonde sur les hauteurs et dans les creux, me reposant tantôt dans la cabane d'un berger, tantôt dans l'un des abris que nous a construits le Club alpin... D'ailleurs, à Gêdre, j'ai à qui parler... On y entend la langue scientifique et sa terminologie. Par exemple, il y a l'instituteur, *M. Rondou*, un lépidoptérologiste des mieux cotés en France. Je vous ferai les honneurs de sa collection, qui n'est inférieure, je crois, qu'à celle de M. Oberthur, grand imprimeur à Rennes. Nous excursionnons ensemble, à l'habitude.

— Ainsi, le maître d'école de village et le professeur de Faculté...

Digitized by Google

— Je le tiens pour un naturaliste remarquable[1], et, s'il reste à Gèdre, malgré toutes offres tentantes, c'est qu'il y est né et y a toute sa famille, qu'enfin, et surtout peut-être, il ne peut se résigner à quitter le *Massif calcaire*, son champ d'étude qui lui est familier, et le plus riche peut-être des Pyrénées au point de vue scientifique. Il est l'arrière-petit fils du fameux guide *Rondou*, à qui *Ramond de Carbonnières* doit d'avoir pu opérer, vers 1801, la première ascension du *Mont-Perdu*[2]. Le grand géologue lui a d'ailleurs rendu, dans son livre *Voyage au Mont-Perdu*, un éclatant hommage. Rondou a été le *Jacques Balmat* du *Saussure* des Pyrénées.

— Vous avez d'autres amis à Gèdre ?

— Certes ! M. Rondou a eu, dans son école, un prédécesseur, M. Bordère, qui était un botaniste de premier ordre : ses collections et ses études font encore autorité dans le monde qui s'intéresse à la flore pyrénéenne ; elles sont aujourd'hui continuées et complétées par un autre Bordère, son neveu, en correspondance avec les plus sérieuses Sociétés savantes, dont les bulletins publient ses observations et ses découvertes. C'est un jeune homme fort instruit et un très aimable camarade d'excursions.

— Je vois que vous êtes entouré à souhait.

— J'ai un autre compagnon, M. *Lucien Briet*. Celui-là gîte à l'auberge, et nous dînerons ce soir avec lui, si toutefois il n'a pas glissé dans quelque crevasse, car c'est un casse-cou. Il est parti hier matin, avec deux hommes, pour la *Brèche d'Astazou* : c'est une de nos plus périlleuses

[1] Au moment de mettre sous presse, et trop tard malheureusement pour en profiter, me parvient un savant et copieux travail, encore inédit, que me communique obligeamment M. l'instituteur Rondou : c'est une monographie très étudiée de la commune de Gèdre qui comprend toute la contrée de Gavarnie. Ce manuscrit, complété par d'excellentes cartes et de bons dessins, fait le plus grand honneur aux connaissances étendues et variées de M. Rondou : il ne laisse rien à dire, et à aucun point de vue, sur son très intéressant pays.

[2] Hauteur : 3.352 mètres.

Digitized by Google

escalades, qui prend deux journées ; l'on passe la nuit dans un trou de la montagne, une montagne de 3.000 mètres. Pourquoi il y est allé? Parce qu'il y a là-haut un glacier dont il veut avoir la photographie.

— C'est un photographe, ce monsieur?

— Oui, si l'on veut : il est le premier qui ait photographié, et de près, les hautes cimes ; ses albums ont été photogravés, et bon nombre de publications illustrées reproduisent ses clichés, encadrés de ses observations orographiques, car, avant tout, c'est un géologue et non des moindres. Il s'est « branché » vers l'étude des cavernes, et même il est le secrétaire de la Société de spéléologie, ce qui ne l'empêche pas d'établir le *topo* des surfaces. Et, comme il connaît aussi bien que les guides toute cette portion de la chaîne pyrénéenne, il s'est donné le malin plaisir de relever certaines erreurs ou omissions des cartes de l'État-Major, ainsi que du guide Joanne. Ce parisien passe ici toute la belle saison, de mai à octobre, et j'ai toujours plaisir à le retrouver, fin juillet, chez Mme Lacoste, parce que c'est un jovial alpiniste et qui sait beaucoup ; seulement sa témérité me désespère, et, bien sûr, un soir, il ne rentrera pas!... Vous avez fini votre café? Allons voir les papillons de Rondou.

Je n'imposerai pas cette visite au lecteur. Les papillons ont été appelés par les poètes, charmés de la légèreté gracieuse de leurs formes et de la richesse de leurs coloris, des fleurs vivantes. Mais, du moment qu'on me les nomme *lépidoptères*, ils perdent quelque chose pour moi de leurs attraits, alors surtout qu'on les classe en deux grandes catégories ainsi étiquetées : les *rhopalocères* (diurnes) et les *hétérocères* (crépusculaires et nocturnes), ou bien, facultativement, les *chalinoptères* et les *achaniloptères* (traduisez les *ailes à frein* et les *ailes sans frein*). Infortunés papillons, serait-ce tout ce que la science à vu en vous pour vous différencier? Oui ou non, vos ailes antérieures sont-

Digitized by Google

elles indépendantes des postérieures ? Si oui, vous êtes ce que nous ne connaissions, nous les profanes et les ignares, que sous la désignation de phalènes ou de sphynx ; au cas contraire, c'est-à-dire si votre nervure costale se prolonge et s'engage dans le petit anneau de votre aile antérieure, vous êtes des lépidoptères entravés, de misérables papillons de jour ! Soyons justes, il y a des subdivisions, dont les titres sonnent étonnamment à l'oreille : on a distingué trente-deux grandes tribus, d'après les formes générales et les « habitats » ; ce sont : les *Codrus*, les *Polymnestos*, les *Œonomus*, les *Agamemnon*, les *Léonidas*, les *Cléophontes*, etc., et chacun de ces groupes comprend un nombre décourageant de familles, ornées de noms aussi empanachés. Les trois grandes espèces françaises, sur lesquelles s'ouvrent les cartons où les « bijoux aériens » sont fixés, les ailes étendues, avec une fine épingle au milieu du corps, s'appellent, en toute simplicité, les *podalyres*, les *machaons* et les *alexanors*.

Gardons-nous de sourire. Une nomenclature s'imposait, avec des mots quelconques encore implacés et en langue morte pour ne paraître dédaigner aucune des vivantes, ce qui eût été faire obstacle à l'universalisation de la terminologie. La Science aurait pu se contenter de simples numéros pour les *variétés*, en sériant aussi par des chiffres les *espèces*, de même qu'à New-York, on dit le n° 523 de la 8e rue de la 19e avenue.

Mais non, elle a tenu à *dessiner*, avec des vocables grecs qui se soudent, quelque trait distinctif du type à classer. Tout papillon se caractérise, au premier abord et d'une façon générique, par des ailes à écailles, — et c'est le dire que le nommer *lépidoptère* (*lepis*, écaille, et *pteron*, aile). Il en va de même, autant que possible, pour la détermination des sous-ordres, puis aussi dans les autres branches de la zoologie, dans la botanique, dans la chimie, etc.

— Comme vous le voyez, me fait observer M. Perez,

Digitized by Google

c'est à tort qu'on nous fait grief de hérisser de mots barbares les plus aimables productions de la nature : la langue dont se sert la science est la plus picturale qui soit et d'une simplicité limpide, pourvu que l'on sache un peu de grec. Et l'on veut en supprimer l'étude, comme superfluité surannée et inutile! « *Langue morte* », affirment, sincères ou non, des novateurs qui ont besoin d'un peu de bruit. Allons donc! elle *vit*, car elle est parlée dans l'univers entier par tout le monde savant!

L'instituteur a refermé et rangé ses nombreux cartons, qui ressemblent à de grands in-folios, sur les étagères disposées autour de sa classe comme des bibliothèques : seulement dans celles-là, tous les livres sont à images, adorablement coloriées par la nature, des images qui ont vécu : la collection est un cimetière.

— Dites-moi, Rondou, propose M. Pérez, faites-moi le plaisir de dîner avec nous ce soir à l'hôtel et, en attendant, pouvez-vous nous accompagner dans une petite promenade au devant du défilé des revenants de Gavarnie?

Nous quittons l'unique, étroite et sinueuse rue du village, repassons devant notre auberge et arrivons, en quelques minutes, au bas d'un escarpement sur lequel, par des lacets, s'élève la route de Gavarnie. A gauche, se détache le chemin du Cirque de *Troumouse* par la vallée de *Héas*. Là, un pâtre offre à l'instituteur une tige d'aconit à fleurs jaunes. Tous les aconits sont plantes de montagnes, mais je n'en avais jamais vu qu'à panicules bleues, très abondantes notamment dans les abords du cirque de Gavarnie...

— Assez rare cette variété, remarque un de mes naturalistes, mais bien connue ; on ne la rencontre qu'à de hautes altitudes ; elle est plus vénéneuse encore que la bleue et son alcaloïde est irrémédiablement mortel.

— Voyons, Messieurs, demandai-je, pourriez-vous

Digitized by Google

m'apprendre *chez qui* elle a été prise? Car enfin vous butinez les fleurs et chassez l'insecte à travers monts et vallées sur la propriété d'autrui ; à qui donc appartiennent ces crêtes et ces pics avec leurs pentes herbeuses ou boisées, ainsi que les gaves « truités » qui arrosent ses vallées verdoyantes, ses ravins pittoresques?

— En Suisse, m'est-il répondu, le sol montagneux, ses glaciers, ses verts alpages, ses forêts, ses cascades et ses ruisseaux sont propriétés cantonales; ici, le seigneur et maître est « la vallée ». Quelle vallée, demanderez-vous? Eh bien, voici. La géographie divise toute contrée en diverses sections, nommées « bassins », qui comprennent tout le territoire baigné par un grand fleuve et ses affluents ; de même, la *Coutume pyrénéenne*, mais à un point de vue plus positif et pratique, a compartimenté la partie française de la chaîne, en individualisant chaque principal cours d'eau qui descend de la haute frontière jusque dans la plaine ; elle lui a attribué tous les gaves et ruisselets tombant, de droite et de gauche, dans son lit. Prenons, par exemple, le *gave de Pau*, né de la grande cascade de Gavarnie, celle de 422 mètres : sur tout son parcours il suit, jusqu'à Pierrefitte, une même vallée qui, souvent rétrécie en gorge par des étranglements, se rouvre et prend un nom local, vallée de Gêdre, vallée de Saint-Sauveur, etc. Ce gave est réputé propriétaire de ses colossales rives ; ainsi, le voilà opulent. Mais il est encore enrichi par les nombreux gaves secondaires qui viennent s'unir à lui, apportant en dot les versants de leurs montagnes et aussi ceux des myriades de cascatelles, ruisselets et filets qu'ils ont reçus, chemin faisant, dans les vallons de l'Est et de l'Ouest. Tirons maintenant une ligne zigzaguante au long de la crête des gigantesques murailles qui délimitent et enclosent le bassin du Gave de Gavarnie, connu sous le nom de Gave de Pau : tout l'intérieur est dans sa dépendance et appartient indivisément à sa vallée, personnalité

Digitized by Google

civile qui, je ne sais pourquoi, a adopté, comme raison sociale, le nom de « Vallée de Barèges ». C'est un véritable syndicat agricole : il administre, par les délégués des communes intéressées, le domaine social, c'est-à-dire son quartier de montagnes, d'herbages, de bois et d'eaux ; il détermine les « communs », vend et afferme. C'est de lui que le comte Henry Russel a affermé, pour 99 années, le pic du Vignemale et qu'un avocat de Toulouse tient son bail de pêche pour tous les gaves du bassin.

— Comment ! un avocat a monopolisé les truites du pays !

— En droit, oui ; en fait, malgré ses gardes, je crains bien que son privilège ne soit très copieusement endommagé par l'épervier nocturne des braconniers. Ce soir on nous servira, comme ce matin, des truites de son domaine : eh bien, n'en gâtons pas la fine saveur en nous demandant avec des inquiétudes de conscience qui les a capturées. Je sais seulement, et cela me suffit, que Mme Lacoste est la plus honnête hôtelière des Pyrénées ; il faut avoir foi, même dans l'authenticité de ses civets d'isard...

— La pêche à la ligne est permise ?

— Oui, mais ce sont de fines bêtes et elle est peu fructueuse.

— Ce poisson est-il cher ?

— Il importe que vous sachiez d'abord que, pour toutes denrées, la livre est ici de quatre cents grammes : eh bien, la livre de truites (de cinq à six poissons, selon la taille) ne coûte jamais moins de deux francs. C'est un plat de valeur ; mais les hôteliers savent qu'il est attendu, comme obligatoire, par les excursionnistes et qu'il constitue pour beaucoup le principal attrait d'un voyage en montagne.

Tout en devisant nous avions assisté au spectacle de la descente de Gavarnie : des chars-à-bancs à quatre chevaux, chargés de pèlerins de Lourdes que décore une croix d'étoffe rouge, des berlines du temps de Charles X et des voitures

Digitized by Google

de formes inclassées, dans lesquelles sont entassées deux ou trois familles, puis des véhicules plus modernes, des landaus même, occupés par trois ou quatre touristes, quelquefois par un solitaire, et il en passe, et encore, coupés de groupes élégants à cheval.

La chaleur depuis un moment est plus molle, le ciel se tache de gros nuages effrangés qui accourent du sud, et, là-haut, la *Brèche de Roland* s'estompe, devient vague et bientôt disparaît, ainsi que le *Taillon*, dans une vapeur grise.

— Vent d'Espagne, nous dit M. Pérez, c'est un orage pour cette nuit.

Le soir, dans la salle à manger de l'auberge, je n'avais que trois commensaux : M. Pérez, M. Rondou et le géologue, M. Lucien Briet, un homme encore jeune, qui ne s'était pas avarié dans ses opérations photographiques sur les glaciers de l'*Astazou*. Seulement il était revenu, bien qu'il ne l'avouât pas très franchement, un peu exténué; mais sa fatigue bien apparente n'avait point endommagé sa bonne humeur.

— Eh bien, lui demande M. Pérez, avez-vous rapporté de belles épreuves?

— Oui, je crois, mais elles m'ont coûté quelque peine, même plusieurs une légère « *frousse* ». Pour bien avoir, devant l'objectif, la tranche entière du glacier, y compris la bordure extrême, il m'a fallu me tenir, avec mon appareil, un peu en dehors et au dessous, avec les pieds sur une mince saillie qui n'était pas de plein roc; je surplombais le vide et j'étais ennuyé parce que je croyais sentir fléchir la pierre qui me portait. Par bonheur, elle n'a pas trahi ma confiance...

— Je vous dis que vous dégringolerez un jour, pronostique M. Pérez.

— Bah! qu'importe, je me suis assuré sur la vie! Au surplus, il y a un Dieu pour le *Club alpin*.

Digitized by Google

Entre ces spécialistes à qui je n'avais rien à apprendre, je n'osais intervenir, craignant de mettre en vitrine mon ignorance et mon inexpérience. Toutefois, je questionnai :

— Est-ce que ces photographies valent un risque de mort ?

— Ah ! je crois bien ! Vous ne connaissez donc pas, cher monsieur, la jouissance d'une première découverte pimentée par la sensation du péril qu'elle coûte, la fierté qu'on éprouve à se dire : « J'ai passé par là avant toute créature humaine et j'en rapporte un témoignage irrécusable, une photographie ! Cela vaut mieux et est plus sûr que la carte de visite laissée sur place, comme prise de possession, par tout grimpeur qui inaugure un pic encore inescaladé.

— Ainsi, le premier explorateur d'une cime y laisse sa carte qui lui assure sa conquête ?

— Qui devrait lui assurer... oui, s'il n'existait pas d'*Améric Vespuce* pour escamoter la gloire de Christophe Colomb — des détrousseurs de priorité ! Tenez, je vais vous citer un exemple de ces sortes d'usurpations. Une dame Dupont, née Lerouge, il y a déjà nombres d'années et je ne puis préciser la date, est bravement montée sur l'une des trois cimes du *Vignemale*, à près de 3.400 mètres de hauteur ; c'était son droit, je ne le conteste pas, j'ajoute même que c'était un tour de force pour des jupons, car cette montagne, une géante des Pyrénées françaises, n'est pas d'une galanterie aguichante pour les dames. La voilà donc là-haut, cette vaillante ; mais d'autres l'y avaient devancée ; le prince de la Moskowa et ses compagnons avaient déposé leurs cartes au sommet sous un abri de pierres, comme nous faisons tous pour les culminances où l'on arrive premier. Mme Dupont aurait pu constater et faire savoir qu'aucune bottine de femme n'avait encore foulé ce sol couronné de neiges, mais elle a eu le tort de vouloir supprimer la trace des bottes d'hommes : elle a

Digitized by Google

donc enlevé et remplacé par la sienne la carte du prince, qu'elle a, les jours suivants, commis la maladresse d'oublier dans son hôtel de Cauterets. La carte fut retrouvée par le comte Henry Russell. Ce gentleman la reporta sur le *Vignemale*, où elle a été remarquée ultérieurement par un pâtre nommé Émilien Frossard ; mais Mme Dupont a eu sa revanche : la carte a été de nouveau enlevée, on ne sait par qui...

— Vous vivez en intimité, m'a dit M. Pérez, avec toutes ces montagnes ?

— Oui, j'adore tout ce groupe qui rayonne du *Mont-Perdu* et du *Marboré* et qu'on appelle, à raison de sa nature géologique, le *Massif calcaire* : c'est pour moi, scientifiquement, le plus riche de toute la chaîne et le plus pittoresque.

— Aussi risquez-vous vos jambes et même votre tête pour prendre l'image de ses hauteurs.

— Je ne puis les photographier d'en bas : nul détail n'en apparaîtrait. Et encore, il est deux choses qu'aucun photographe, aucun peintre ne rendra tangibles, c'est l'étendue et l'énormité : elles n'arrivent à nous que par une vision directe, on n'en a la sensation que dans un rapprochement progressif, complété par le contact et suivi d'un recul. Est-ce que l'art, dans ses menus cadres, donne l'impression des immensités de la montagne et des infinis de la mer ? Les miniatures ne sont jamais imposantes : elles indiquent des formes générales, vues par le gros bout d'une lorgnette qui rapetisse tout. L'écrivain est-il plus heureux avec sa plume ? Nullement. Je ne crois pas, d'ailleurs, aux descriptions qui prétendent montrer la nature, quand elle dépasse les dimensions ordinaires. Elles ne transmettent presque rien à l'âme du lecteur, à peine des contours vagues, mais ni la force, ni la grandeur, ni les nuances, ni l'harmonie des ensembles, ni le charme des intimités. Ce sont de platoniques exercices de style, car la

Digitized by Google

nature ne s'épouse pas par des intermédiaires; ses beautés de premier ordre se perdent dans les traductions de la plume, du pinceau et de la lentille photographique.

— En ce cas, on ne connaît bien la montagne que par son exploration complète, qu'en se haussant sur elle?

— Et en évoluant alentour. Autrement, c'est comme si l'on fabriquait un petit cône avec de la mie de pain, en se disant qu'en réalité le Mont-Blanc n'a pas une autre forme et qu'avec un peu d'imagination on le voit tout entier, tel qu'il est, posé sur le bord d'une assiette.

C'est, du reste, à peu près ainsi que les quatre-vingt-quinze centièmes des touristes admirent le *Cirque de Gavarnie*. Plusieurs s'arrêtent dans le village, à l'entrée du chemin qui y conduit : ils croient le voir, il paraît tout près, à dix minutes; on distingue les étages, le fond de l'enceinte avec ses remparts couronnés de neige et la cascade, long ruban argenté qui brille à droite, tout au bout. D'autres s'avancent, ils marchent ou chevauchent une heure... et le cirque ne semble pas avoir grandi, la vision du prime abord ne s'est point sensiblement accrue. Fatigués, n'espérant plus une extension du paysage, ils s'arrêtent au petit hôtel construit sur le plateau, d'où réellement on commence à pénétrer dans le Cirque. Quelques-uns pourtant cheminent au-delà et, au bout de trente à quarante minutes, arrivent sur les ponts de neige, dans les embruns de la cascade, au pied des murs de la colossale enceinte : ils ont, là, une impression sérieuse de grandeur — mais encore incomplète. Pour l'avoir entière, intensive, il faut un effort de plus; ce qu'on a observé d'en bas, il est nécessaire de le voir d'en haut : les profondeurs s'apprécient et se sentent mieux que les hauteurs. Donc, un véritable amoureux de la montagne escalade et suit les crêtes neigeuses de l'enclos. Des trois mille mètres du *Marboré*, du *Cylindre* et de la *Brèche de Roland*, il laisse tomber son regard, en bas, dans cet abîme d'une lieue de tour, au fond de la

Digitized by Google

« *Marmite du Diable* », comme l'appellent les Espagnols : celui-là peut affirmer qu'il a vu le Cirque.

— Vous l'avez photographié d'en haut ?

— Oui, mais d'en haut comme d'en bas, à cause des éloignements, l'on n'a qu'un *rendu* insignifiant : est-ce que jamais il vous a été donné de voir une gravure ou une photographie d'ensemble du Cirque, je ne dis pas sensationnelle mais seulement figurative, dans une mesure acceptable ? J'ai fait une tentative pour prendre des sections de ses murailles verticales, qui sont moins lisses qu'on ne le croit. Je suis descendu, de saillie en saillie, à hauteur de sept à huit cents mètres, et me suis établi au devant d'un des gradins, en dehors, les pieds sur une petite avancée solide, puisque le *Marboré* est de marbre ; après avoir fait passer de mon dos dans mes mains mon appareil photographique, je l'ai photographié ce gredin de gradin, et il est là dans mon album. Ce n'est que l'image d'une tranche, mais cette tranche est intéressante et n'a pas été vue de près par tout le monde. Quand on revient de cet endroit et aussi de certains autres dans les alentours, qui n'ont pas d'ascenceurs comme la Tour Eiffel, on se dit : « L'aventure n'était point de tout repos ni pleinement raisonnable, mais du moins j'ai foulé des rocs qui se défendent bien et ne laissent pas imprimer dans leurs glaciers les clous des premières chaussures venues.

— Mais aujourd'hui que l'alpinisme est à la mode, il n'y a plus guère de cîmes immaculées ?

— Oui, il devient difficile de trouver à forcer des pics vierges, et c'est dommage : je vous assure que cette inauguration donne une joie et un orgueil qui nous manqueront. Heureusement, il s'en rencontre encore sur le versant espagnol, de l'autre côté de la *Brèche de Roland*, dans les environs du *Mont-Perdu*. J'ai tort de dire le versant..., car l'Espagne, çà et là, possède le faîte et même parfois un peu de la pente septentrionale. La frontière n'a

Digitized by Google

pas été établie à notre avantage ; nous avons autrefois subi d'humiliants traités, à la suite de guerres générales entre les deux nations et aussi de luttes particulières entre les montagnards du nord et du sud. Savez-vous que nous avons des vallées françaises qui paient tribut à des vallées espagnoles? Oui, parfaitement, et voici ce qu'on peut voir encore, en notre année 1901 : un beau jour, des montagnards à nous, suivis d'une bande de troupeaux, montent jusqu'au lieu fixé par la tradition ; des Espagnols les attendent là, tragiquement rangés, fusils en joue. Les tributaires s'avancent, livrent vaches, chèvres et moutons, qui sont comptés et reçus, puis finalement conduits par les arrière-petits fils des vainqueurs du vieux temps, vers les *sierras* méridionales !... Mais c'est bien le tonnerre que j'entends, n'est-ce pas ?

— Oui, répond M. Rondou, et, si mon expérience de montagnard ne me trompe pas, j'ai lieu de croire, d'après certains symptômes que j'observais avant de dîner, et c'est aussi, je gage, le pronostic de M. le professeur, qu'il ne doit pas faire bon sur le *Mont-Perdu* : il est sans doute illuminé et foudroyé, à cette heure, par des myriades d'éclairs.

— Un splendide feu d'artifice ! reprend M. Briet. Seulement, lorsqu'on l'admire de trop près, on est un homme mort. C'est sur lui que se concentrent les fureurs de l'orage, il est le paratonnerre du pays d'alentour. Voilà ce que c'est d'être le plus grand : on a pour soi tous les honneurs, contre soi toutes les fureurs. Il m'est arrivé d'assister à ses foudroiements, protégé par un *abri-Russell* du *Vignemale*, de ceux qui sont creusés à 3.200 mètres de hauteur : le spectable n'est pas banal. Malgré les nuages qui l'enveloppent, le *Mont-Perdu* est lumineux, tout en feu, et ses glaciers étincellent sous la projection infinie des éclairs qui, sans relâche, zigzaguent sur sa cime et ses hautes pentes, en faisant des grêlons énormes qui tombent dessus autant de diamants... C'est épouvantable, c'est superbe !

Digitized by Google

Oh ! oh ! la canonnade s'accentue, le ciel a mis en action de nouvelles batteries... Comme doivent éclater et sauter en l'air, là-haut, les rocs touchés par la foudre ! Il s'en dépense en ce moment de l'électricité sur tout le massif calcaire ! Ah ! si toute cette énergie, si tous ces millions de milliards de kilo-watts étaient canalisés ! on pourrait donner à bon compte de la lumière et de la force motrice aux trois cinquièmes de la France, mais, hélas, jusqu'à demain seulement. Trop de chômages à la grande usine !... Dites donc, elles sont exquises ces pêches de la mère Lacoste.

— Messieurs, proposai-je timidement, si nous allions jeter un coup d'œil dehors, vers le *Taillon* et la *Brèche* ?

— Rien ne presse, répliqua M. Briet, même on peut dire que c'est à peine si, pour eux, la fête commence et elle durera toute la nuit au moins. Donc, ne vous laissez pas emporter par une curiosité impatiente, qui n'est plus de votre âge : prenons sagement le café et sans hâte.

— Alors, pour m'empêcher de sortir, distrayez-moi. Je sais, et vous venez de l'établir, que vous êtes un photographe audacieux et un alpiniste...

— Même un propagateur de l'alpinisme, s'il vous plaît, par l'écriture et la parole, par publications et conférences, car en élevant les corps, il hausse l'âme, qui vraiement s'épure sur les cimes.

— Vous êtes aussi, m'ont appris ces messieurs, un géologue, secrétaire de la *Société de Spéléologie*. Mais, je suis humilié d'en faire l'aveu, je ne sais rien de la spéléologie, sauf, grâce à l'étymologie du nom (*spelunca*), qu'elle doit s'occuper des cavernes. Jusqu'à ce jour, j'avais cru qu'elles n'avaient qu'un intérêt de curiosité ; j'en ai visité un certain nombre, qui m'ont paru pittoresques, toutefois je ne les supposais pas d'une étude utile. Oui, je sais bien, l'on peut se demander comment elles ont été creusées, mais de là à être l'objet d'une science importante...

Digitized by Google

MM. Pérez et Rondou me regardaient, visiblement scandalisés ; M. Briet, fumant sa cigarette, souriait.

— Je m'étonne de votre étonnement, dit-il à ses confrères naturalistes ; on s'imagine trop volontiers que notre bien aimée, femme ou science, doit être connue et admirée du monde entier. J'ai vu des parisiens qui, voyageant dans la Suisse allemande, étaient naïvement surpris que l'on n'y entendît pas le français : chacun possède une langue ou une science, qui ne sont pas celles de notre voisin, et il est juste de l'excuser. Mais monsieur a eu tort de marquer un certain dédain pour une inconnue de lui, que j'ai épousée, la *Spéléologie*.

Monsieur ne connaît sans doute que les grottes affouillées par la mer ou les cavités plus ou moins profondes produites par les infiltrations fluviales, et il n'a pu deviner ni l'existence ni l'intérêt géologique des cavernes sèches qui se sont formées, lors des convulsions du globe, par les successifs bouleversements de son écorce sous les effroyables poussées, tant des ignitions intérieures que de l'Océan soulevé et retombant des hauteurs du ciel sur les minéraux en fusion, schistes, porphyres, granits, etc. A chaque refroidissement de cette pâte, de centaines de lieues d'étendue sur une épaisseur profonde, incalculable, il y a eu des résistances de l'air comprimé, la rétraction de la matière solidifiée, et il est resté des vides, des trous comme dans le pain. D'après certains géologues, logiquement, il doit exister dans les couches inférieures de la croûte terrestre, qui ont été soumises plus violemment à l'action du feu central — une masse de matières liquéfiées et gazeuses — des cavités d'une ampleur inimaginable. C'était l'avis de l'illustre géologue *Saussure*.

Quoi qu'il en soit, nos cavernes, miniatures de celles que l'on suppose exister dans les intimités inexplorées de la terre, présentent cette double particularité qu'on les trouve

Digitized by Google

toujours en groupes et presque exclusivement, au moins les plus vastes, dans les roches calcaires.

Leur utilité scientifique? me demanderez-vous. Je réponds d'un mot : ce sont des témoins, des témoins authentiques et révélateurs de la formation et de la composition du globe. Je m'explique. Je suis grimpé sur le *Mont-Perdu* ou sur le *Taillon* : du levant au couchant, du nord au midi, se groupent, pressées les unes contre les autres, trente ou quarante cimes, en grand nombre neigeuses, avec leurs cols d'où pendent de larges nappes de glaces. Et, jusqu'aux parties de la chaîne qui ferment l'horizon, le regard s'enfonce sur une sorte de paysage polaire, tout boursoufflé de prodigieuses protubérances d'une infinie variété d'aspects, rejointes par les hautes ondulations irrégulières de leurs contreforts, frangées de crêtes blanches, semblables, dans l'éloignement, à de colossales vagues de tempêtes, solidifiées pour l'éternité... Ah! malheur! je fais de la description! Excusez-moi en faveur du motif, qui est de montrer à monsieur le *dessus* de la croûte, résultat extérieur de la grande cuisson tourmentée dont je lui disais un mot tout à l'heure. Puis, voilà que j'en veux connaître davantage, je veux pénétrer le *comment* et le *pourquoi* : il me faut pour cela étudier le *dessous*, le *dedans*. Mais perforer, çà et là, et à toutes les profondeurs, le massif montagneux, c'est besogne impraticable et l'entreprise aurait peine à trouver des actionnaires. Heureusement, la bonne et obligeante nature a fait pour nous le travail, oui, cher monsieur, en nous laissant des cavernes!

J'aime à penser que vous commencez à avoir une vague idée de la *spéléologie*, de son but et de son utilité : c'est un des yeux de la science géologique.

Et si, chaque année, je passe six mois à Gèdre, c'est que j'y suis au milieu d'un excellent champ d'étude, en plein

Digitized by Google

massif calcaire... Maintenant, allons voir du pont, bien qu'il commence à pleuvoir, la *Brèche* et le *Taillon* sous l'orage...

. . . . . .

Je ne publie point une relation de voyage et je m'arrête là, en ce qui est de mon passage dans les Hautes-Pyrénées. Je n'ai voulu que fixer un souvenir local et rapporter un incident, qui est mon admission, à l'humble titre d'auditeur, dans une petite académie scientifique, siégeant et travaillant, au cours des beaux mois, en un pli profond de la montagne. Ils sont là quatre, qui, à l'abri des agitations extérieures, insoucieux des joies mondaines, n'attachent de prix qu'à l'amour de la science, aux menus et intimes bonheurs récoltés sur son chemin, qu'ils entretiennent et prolongent avec une activité que rien ne décourage. Je les prie d'excuser les erreurs ou les défaillances de ma mémoire; je ne suis pas demeuré assez longtemps avec eux pour être certain de les avoir parfaitement compris. Quoi qu'il en soit, ma trop courte station à Gèdre a été une bonne fortune, et j'en sais gré à ces petits garnements, hardis grimpeurs, qui dépeuplent le *massif calcaire* de ses *edelweiss*.

II

Plus de paysages impressionnants de grandeur, dans l'ombre des hautes crêtes et des pics qui cachent le ciel; plus de neiges ni de glaciers! Mais la mer azurée par un gai soleil, des montagnes aux contours moelleux, aux teintes douces, baignées dans une atmosphère limpide et tiède! Suis-je donc sur la côte niçoise? Non, car j'ai sous les yeux la terre d'Espagne : je me trouve à *Hendaye-Plage*.

Digitized by Google

De Bayonne, et non pour la première fois, je suis venu jusqu'ici, à l'extrême pointe de la frontière méridionale.

Elle est jolie en cette saison, et vivante et joyeuse, la ville de Bayonne, groupée au pied de collines verdoyantes, sur les rives de la *Nive* et de l'*Adour* qui mélangent là leurs eaux pour se perdre ensemble, tout à l'heure, dans le golfe de Gascogne.

Elle est glorieuse et riche de sa plage de Biarritz, qui est la « select » entre les plus belles et la favorite du *high-life* cosmopolite. — « En une demi-heure, vous y serez avec le « tramway à vapeur, garé en plein air, sur la place de la « Liberté; par ici, monsieur! » — « Non, par là, suivez « plutôt la coupure des fortifications jusqu'aux Allées de « Paulmy : vous arriverez en quinze minutes... Pfffou... « pfffiou..., elle est en pression, la petite locomotive du petit « chemin de fer départemental ! » — Un landau pour « Biarritz, monsieur le comte?... »

Bayonne la pittoresque est fière aussi d'une vaste construction circulaire, élevée en briques rouges au bout des Allées de Paulmy, sur le flanc d'une colline... Tenez, la voyez-vous à droite, au-dessus des dernières maisons ? — « Des arènes, oui, monsieur, comme à *San-Sebastiano* .. « Venez dimanche prochain à la *corrida*, pour applaudir « nos *matadors*, *picadors*, *banderilleros y otros de car-* « *tel*... ou bien le dimanche suivant : on y chantera *Car-* « *men*, non pas sur une scène de six pouces carrés comme « en vos théâtres du Nord, mais à ciel ouvert, en plein « cirque, dans d'immenses et superbes décors, on l'y jouera « *au vrai*!... Vous verrez ce qu'à votre Opéra-Comique on « ne montrera jamais, *Don José* « estoquant » un *toro* des « plus féroces !... Dites-moi qui, d'entre vos plus célèbres « artistes, pourrait avoir, à la fois, un grand talent de « chanteur et la science tauromachique et l'adresse et le « courage nécessaires pour planter une épée dans la nuque

Digitized by Google

« de l'animal, dont les cornes ont été soigneusement sur-
« aiguisées. Ici, nous possédons ça !... »

Biarritz ! Voilà un nom basque et une station balnéaire qui ont fait fortune : le nom est d'une sonorité douce et glissante, la plage est gracieuse et agrémentée de rochers artistement plantés et découpés, plusieurs, hélas ! artificiels. Malgré ces éléments naturels de réussite, cette plage, dans son enfance languissante, fit peu parler d'elle, comme une honnête fille. On lui reconnaissait bien l'avantage d'être en beau climat, dans un site aimable et voisine de Saint-Sébastien, mais elle avait le tort d'être éloignée de Paris, à une époque où les railways pratiquaient l'adage « *chi va piano va sano* ». Puis voilà que, tout à coup, les trompettes de la renommée clament dans l'Europe entière les charmes incomparables de cette station, ses attraits irrésistibles, et tout le beau monde accourt et de France et d'Espagne et d'Angleterre et de Russie. Le petit village de pêcheurs disparaît ; sur son emplacement rasé s'élèvent des hôtels palatiaux, des villas somptueuses avec des jardins débordant de fleurs rares ; des rues, dévalant du promontoire, se bâtissent, immédiatement occupées par de brillantes boutiques où l'on trouve le nécessaire et le luxe pour les foules titrées ou décorées qui affluent ; bientôt même la ville nouvelle s'étend au loin, s'éparpillant en hameaux coquets et en gentils cottages, jusqu'aux approches de Bayonne. La petite étoile de mer a pris subitement l'ampleur et l'éclat d'une étoile de première grandeur. Quel magicien de féerie a, par sa baguette prestigieuse, opéré cette transformation de Cendrillon en princesse ?

Ce coquin de Casanova, dans ses mémoires, conte l'historiette que voici : « Le roi Louis XV, étant un jour à la « chasse, se trouva au port de Neuilly et eut envie d'un « verre de ratafia. Il s'arrêta à la porte d'un cabaret et, « par le plus heureux des hasards, il se trouva que le

Digitized by Google

« pauvre cabaretier en avait une bouteille. Le roi, après « en avoir pris un petit verre, s'avisa d'en redemander un « second en disant qu'il n'avait de sa vie bu un ratafia aussi « délicieux. Il n'en fallait pas tant pour que le ratafia du « bonhomme de Neuilly fût réputé pour être le meilleur de « l'Europe : le roi l'avait dit. Aussi les plus brillantes com- « pagnies se succèdent sans interruption chez le pauvre « cabaretier, qui est aujourd'hui un homme fort riche « et qui a fait bâtir, à l'endroit même, une superbe mai- « son où l'on voit l'inscription suivante : « *ex liquido* « *solidum* (le solide est venu du liquide) ».

On a dit que l'histoire était un perpétuel recommencement, et c'est vrai : les siècles passent, les institutions changent et aussi les conditions matérielles de la vie; hommes et femmes mangent, s'habillent et se distraient autrement, mais l'âme humaine demeure la même, avec ses instincts bons ou mauvais et toujours moutonnière.

Il ne s'agit plus ici du ratafia de Louis XV, mais d'une plage et de l'Impératrice Eugénie, qui, ayant à faire un choix entre les rivages des mers françaises, a préféré, filialement, celui qui la rapprochait le plus de sa patrie d'origine.

Elle y bâtit un palais, elle y amena l'empereur; la cour suivit et tout ce qui gravitait dans son orbite... Biarritz fut proclamée la plus belle et la plus noble des plages. Rien ne réussit, dit-on, comme le succès. L'Empire a passé, la *villa Eugénie* est vendue, ses ornements, ses tapisseries, tableaux, marbres et bronzes ont été dispersés au vent des enchères publiques, et Biarritz est toujours là, prospère et courtisé ; le deuil de sa bienfaitrice ne l'a atteint ni dans sa fortune ni dans sa joyeuse humeur.

La fête continue, plus tapageuse, plus ruineuse que jamais, dans sa riche colonie cosmopolite, un peu entachée de *rastaquouérisme* — et la foule y attire la foule, d'ailleurs fascinée par le souvenir des préférences impé-

Digitized by Google

riales. Je ne suis point injuste et je conviens que sa plage et son cadre sont exquis; mais on y coudoie trop de monde et un monde brillant, peut-être un peu mêlé; et je me demande ce que peuvent bien faire à Biarritz ceux qui n'ont pas dans leur portefeuille un *calendrier-bloc*, dont la feuille à détacher chaque jour soit un papier bleu d'une valeur minima de cent francs.

Un peu au-delà, vers le sud, dans le fond du golfe de Gascogne, immense entonnoir où se précipitent en fureur les longues vagues du large, repoussées par les vents nord-ouest sur les côtes divergentes de France et d'Espagne, une station balnéaire, récemment encore très modeste, commence à prendre des allures de plage mondaine. Les familles gasconnes et béarnaises, qu'effrayaient l'encombrement, les prix et les « manières » de Biarritz, se donnaient rendez-vous à Saint-Jean-de-Luz, pour y « faire la trempette », économiquement, vertueusement. Tout n'y était pas au mieux, car la grève est étroite et très déclive, la lame y déferle à l'ordinaire avec violence, mais cet inconvénient payait tant d'avantages : pas de toilettes, un beau ciel et nul contact avec « les beautés professionnelles! » *Caveant consules*! Conseillers municipaux de Saint-Jean-de-Lutz, prenez garde, votre station s'émancipe un peu : on y rencontre des toilettes de la bonne faiseuse, voilà que de luxueux hôtels s'ouvrent aux grandes bourses et les basquaises mettent en valeur la grâce native de leur personne et le charme engluant de leurs grands yeux noirs; vous allez perdre votre clientèle de familles!

Nous sommes là au cœur du pays basque, section française. Tout le monde a entendu parler de cette race étrange, sans affinité avec aucune autre, non plus que sa langue. Cette population, forte et belle, qui a une origine mystérieuse et s'est conservée pure de tout mélange, fait îlot en Europe; elle couvre les provinces espagnoles de *Biscaye* et

Digitized by Google

de *Guipuzcoa* et s'étend en France sur le *Labour*, la *Basse-Navarre* et le *pays de Soule*, dans les arrondissements de Bayonne et de Mauléon. Les Romains appelaient *Cantabri* ceux que nous nommons *Euskariens*, alors qu'eux-mêmes se désignent par le mot composé *Ercualdunac* (*ercu*, main, *alde*, adroite, *dunac*, qui est). Leur nombre, qui ne varie guère malgré les émigrations des filles sur le midi de la France et des garçons vers l'Amérique méridionale, est d'environ 800.000, dont le quart seulement en deçà de notre frontière. Voilà donc un groupe d'hommes qui, au travers des siècles, s'est maintenu isolé au milieu de toutes autres races, uni de cœur et de langue, fidèle à ses coutumes et à ses traditions, partagé par les combinaisons diplomatiques des puissances en deux nationalités : 600.000 sont Espagnols, 200.000 sont Français, mais avant tout ils demeurent Basques et avec le même rêve commun d'indépendance pour leur petite nation euskarienne.

Il y a quelques années, je me trouvais à Saint-Jean-de-Luz, où les Basques de France et d'Espagne avaient organisé, d'abord une exposition de leurs produits ouvragés en tous genres, très intéressante, surtout comme reflet des tendances d'esprit de la race et de ses ancestrales visions d'esthétique, puis, au jour de la clôture, un congrès de leurs délégués d'en deçà et d'au delà de la frontière, sans distinction des nationalités officielles. Comme partout et toujours, ces fêtes étaient closes par un banquet, de trente ou quarante couverts, servi dans mon hôtel. On était en mois chaud et, à l'heure du champagne, les convives euskariens éprouvèrent le besoin d'un renouvellement d'oxygène : ils firent ouvrir les fenêtres donnant sur la rue et aussi la porte intérieure à double battant par laquelle se faisait le service. Nous avions sous les yeux l'élite des Basques de France et d'Espagne : nous admirions, de l'entrée de la salle du banquet, leur appétit et leur gaieté, en attendant les expansions de leur éloquence. Le président

Digitized by Google

de la table donne un ordre à un garçon, et la musique municipale, qui faisait rage dans la cour de l'hôtel, devient muette tout à coup, au milieu d'un *pas redoublé*... Alors commença le défilé des toasts, ensuite la série des discours sérieux — plusieurs remarquables, — tous à la glorification de la race et des pays basques. Un souvenir ou deux seulement. L'un des orateurs crut devoir justifier l'érection d'une statue à Mgr le cardinal de Lavigerie sur la grande place de Saint-Jean-de-Luz, à raison de ses sympathies pour « l'antique race euskarienne ». — « Sans doute, disait-« il, il n'était pas né basque, mais il avait le cœur basque ! « Vous non plus, monsieur l'organisateur de notre brillante « exposition euskarienne, vous n'avez pas eu un père et « une mère de notre race, mais, venu de loin, vous avez « apprécié et aimé nos gracieuses montagnes, nos belles « filles, nos jeux de force et d'adresse, nos coutumes con-« servées des premiers âges du monde et nos mœurs « pures : vous avez le cœur basque !... »

Mais un autre orateur se lève et avec une émotion vibrante exalte la langue euskarienne, cette langue admirable, la plus ancienne et la plus riche de celles qui ont été et sont parlées par les hommes, dépôt sacré que n'ont jamais souillé par des pénétrations les pauvres et impurs idiomes des peuples nouveaux qui ont envahi le domaine de l'Euskarie et touché à son indépendance, à son autonomie. Il convient d'imposer à la France et à l'Espagne l'enseignement de cette langue dans toutes les chaires de ces pays ; il faut se liguer contre l'entrée dans les familles basques de tous écrits étrangers...

Il alla plus loin dans son ardeur... et il y avait là, à titre d'invités, Mgr l'évêque de Bayonne et un délégué du Ministère de l'Instruction publique qui, à un moment, ne dissimulaient point leur gêne.

Pour moi, j'éprouvai un mécompte : j'avais espéré entendre parler, dans cette réunion d'Euskariens, cette

Digitized by Google

divine langue euskarienne, dont, assuraient-ils, aucune des autres n'a l'énergie, la douceur et la finesse. Ceux d'Espagne et ceux de France l'ont exaltée, mais aucun n'en a révélé une syllabe aux profanes qui, massés au dehors devant les fenêtres et à l'intérieur aux abords de la porte, attendaient sa musique. Les uns et les autres se sont exprimés en simple français, comme vous et moi. Tant pis pour eux, car nous nous sommes retirés avec une méchante pensée : tous ces bourgeois en habit noir, nous dimes-nous, font l'éloge d'une langue qui n'est guère en usage que dans le peuple et qu'ils ignorent ; ils sont nés basques, ils ont le cœur basque, mais ils n'ont ni le costume ni la langue basques. Ce ne sont point des basques pratiquants!

Gare d'Hendaye. On y fait le change des monnaies pour l'Espagne, c'est la dernière station française. Les voyageurs ne s'y arrêtent guère qu'entre deux trains, le temps de traverser en barque la *Bidassoa* pour visiter la petite, croulante et vermineuse ville espagnole de *Fontarabie*. Intéressante? Oui, mais il ne faudrait rien exagérer. De ce côté de la rive, elle se présente bien, tapie au pied d'une montagne : un paquet de vieilles maisons épaisses, à minuscules fenêtres barrées de fer, à pignons bizarres, puis des ruines de murailles crénelées et une forteresse délabrée, dégarnie de ses toitures. Visitez cette cité noirâtre et sa population déguenillée : vous ne pouvez vous en dispenser, vous paraîtriez vouloir vous singulariser.

Les guides Joanne et Bœdeker lui ont fait un certain renom. Cette loque de ville espagnole, la plus rapprochée de la France, ce qui explique en partie les visites qui lui viennent, est plus chanceuse que sa voisine d'en face, la française Hendaye, très pittoresquement perchée sur une colline et dominant l'embouchure du minuscule fleuve qui a l'honneur, le seul qu'il mérite, d'être, en sa ligne médiane, une frontière entre deux grands pays.

Digitized by Google

On monte à la ville que l'on traverse, ce qui est tôt fait, on suit un chemin verdoyant et l'on arrive au devant de la mer, sur une plage immense au sable doux et fin, si compact que le pied n'y laisse nulle empreinte. A gauche, la montagne de Fontarabie se prolonge jusqu'au cap du Figuier; à droite, la plage est fermée par des collines qui se ramifient et s'exhaussent au sud, en arrière de nous.

Hendaye-Plage est à peine un hameau : une douzaine et demie de chalets ou maisonnettes, un long casino d'architecture mauresque, un hôtel élégant, entre terrasse et jardin, et c'est tout.

L'hôtel est géré, soigneusement et silencieusement, par sa propriétaire, une demoiselle encore jeune, très grande et très svelte, la physionomie voilée d'une vague tristesse, l'attitude un peu grave pour son âge. Dans la maison, qui a grand air, tout est propret et même coquet, mais je ne sais pourquoi, comme si l'on se trouvait dans un temple de la déesse *Melancholia*, l'on n'y entend aucun bruit, malgré soi l'on parle bas. Les servantes, en bonnet béarnais, d'une politesse impeccable, semblent glisser, discrètement, sur des semelles feutrées; elles s'expriment à l'ordinaire par une mimique du visage, par des indications de la main; en cas de nécessité absolue ou sur une question qui appelle quelque éclaircissement, elles s'approchent, inclinent la tête et disent quelques mots tout près de l'oreille, pas un d'inutile, puis s'éloignent.

Je suis, par l'une d'elles, introduit dans la salle à manger, vaste, largement éclairée, meublée avec goût, ornée de palmiers et de corbeilles de fleurs, mais aux trois quarts déserte. On y prend ses repas à petites tables. De la mienne, où je déjeune solitairement, j'examine les familles groupées dans le voisinage, je me distrais à diagnostiquer, d'après les apparences, leur origine et leur situation sociale; mais, si rapproché que je sois d'elles, en un même côté de cette grande salle, il ne me parvient pas la moindre bribe

Digitized by Google

des conversations : les convives ont les yeux riants mais ils se penchent pour causer et d'une voix étouffée...

L'impression n'était pas dilatante, et mon premier abord dans cet hôtel de tant de « distinction » m'avait un peu gelé ; aussi, dès que je me retrouvai au grand air, sous le radieux soleil qui projetait des paillettes d'or dans les vagues, respirai-je largement, bruyamment même ; j'avais envie de me parler à moi-même et très haut !

Mais bientôt, revivifié et pris tout entier par la magnificence et le charme de l'alentour, je regarde et ne peux m'en lasser, ne sachant ce qui m'est le plus sensible en ce paysage irretrouvable sur les côtes de France. Je suis encore ici dans un cirque : au nord-ouest, après l'arc de la longue plage que dore le soleil, la mer bleue, un moment enserrée entre les deux caps du *Figuier* en Espagne et de *Sainte-Anne* en France, s'élargit librement et s'enfonce jusqu'à la ligne d'horizon ; au couchant, la vue s'arrête sur la haute colline de Fontarabie, qui domine l'estuaire de la Bidassoa et va au sud-ouest se souder au pittoresque moutonnement du plateau ibérique ; arrière de moi, vers le midi, sur un escarpement, en un tas de maisons gaies et de jardins en pente, la petite ville d'Hendaye se détache sur un fond de grandes montagnes toutes proches, des montagnes à l'aspect plus moelleux qu'imposant, malgré leur élévation. Mais l'atmosphère qui les enveloppe a tant de légèreté et de douceur ! les rayons lumineux leur donnent une si vaporeuse « *robe couleur du ciel* » aux reflets changeants !... Oui, en vérité, elles sont exquises avec leurs tons qui, suivant l'heure du jour ou le plus ou moins d'obliquité de l'éclairage, passent par toutes les nuances du rose et du violet.

Je prends et suis un sentier tracé à travers un terrain vague ; de l'extrémité occidentale de la plage il conduit à l'embouchure du petit fleuve, dont il remonte, en la longeant, la rive française : c'est de là surtout que *Fonta-*

Digitized by Google

rabie, la vieille cité et le groupement d'habitations nouvelles qui, depuis un an, la prolongent au bas de la colline sur la grève, se montrent avec une valeur étonnante de tableau, ayant Hendaye en vis-à-vis. Dans l'estuaire est ancré un petit aviso français, en communication visuelle avec le poste de douane française établi sur notre rive : Pierre Loti a fait savoir bruyamment au monde littéraire, alors assez occupé de lui, qu'il avait commandé ce bateau de surveillance et écrit, à son bord, un de ses romans...

Je revenais par mon petit sentier quand, sur le bord, je vis une dame et son fils, un garçonnet blond d'une douzaine d'années, baissés vers le sol brûlé et cueillant des œillets : l'étroite lande en était toute fleurie. Je les reconnais, ils ont déjeuné à ma gauche, troisième table : je m'arrête et salue la dame qui s'est redressée. Je lui demande un renseignement; bientôt j'aide à la cueillette des œillets, et nous voilà causant et rentrant à trois vers l'hôtel.

— Séjournerez-vous ici, me demande-t-elle ?

— C'était mon intention, mais il fait si froid à l'âme chez notre hôtesse que j'y crains un rhume; je partirai demain.

Et je lui expose mon impression du matin.

— Si vous étiez arrivé la semaine dernière, dit-elle, vous auriez trouvé l'hôtel moins « éteignant » : il y avait foule et foule joyeuse. Dans le grand salon, le soir, on dansait et, sur la terrasse, au clair de la lune, on jouait des charades. Mais ces derniers jours de pluie ont chassé tout le monde et il n'est guère resté que *nous autres, ingénieurs...*

— Je m'excuse de ne pas bien comprendre ce « *nous autres* »...

— Je m'explique donc. Vous avez vu à table, avec son mari, une jeune parisienne très jolie et en toilette exquise: eh bien, son mari, ancien « central », installe à Madrid une nouvelle ligne de tramways. Elle était allée l'y rejoindre

Digitized by Google

mais pour quelques semaines seulement; elle retourne à Paris et il la reconduit jusqu'à mi-chemin, qui est Hendaye. Ils y passent ensemble de bonnes vacances avant de se séparer et de se tourner le dos...

Avez-vous remarqué encore deux enfants entre le père et la mère? Le père est aussi un « central », ingénieur dans une usine métallurgique à Bilbao et, chaque année, il prend un congé de trois semaines ici, où sa femme, restée en France dans sa famille pour l'éducation des petits, vient le retrouver... Ceux-là nous quittent demain; en gare d'Hendaye, après s'être embrassés pour une année, ils aiguilleront, lui, vers Bilbao, elle sur Blois.

— Mais vous-même, madame? Il me semble que vous m'avez dit : « nous autres ingénieurs »...

— Mon mari arrive lundi. Il est ingénieur dans une mine de cuivre au fond d'une gorge de montagne, au-dessous de Pampelune. Je ne puis demeurer avec lui, d'abord parce qu'aux alentours de l'exploitation, pour une femme l'existence n'est pas tenable : ni bourg ni village, des gîtes immondes et la cantine; puis, à cause des cours de mon fils, je suis obligée d'habiter Paris.

— Et à quoi se destine ce grand garçon?

— Mais naturellement, monsieur, il s'oriente vers « Centrale ».

— Alors, madame, s'il se marie, son ménage sera, comme le vôtre, un duo chanté pendant un mois seulement sur douze?

— Ce n'est pas l'idéal, je vous l'accorde, cet espacement des concertos, ce distancement des deux unités de l'union conjugale, qui n'ont pas la même vie, qui ne peuvent s'entretenir des intérêts communs et diriger ensemble les enfants que par l'intermédiaire du facteur ou du télégraphiste. Mais en est-il autrement pour les ménages des officiers de marine? Ce sont nécessités de situation et l'envers de certains avantages. Que faire de nos fils s'ils n'ont d'ap-

Digitized by Google

titude et de goût que pour les carrières ouvertes avec la clé des mathématiques, alors qu'ils n'osent espérer sortir de « Polytechnique » en premiers numéros ? Eh bien, « Centrale » est là.

— Il est des ingénieurs civils qui trouvent emploi sans s'expatrier.

Oui, il y a les chanceux, les recommandés, puis d'autres qui se contentent de rémunérations médiocres. L'étranger paie mieux et les « centraux » sont très recherchés en Russie comme en Espagne, où l'indigène est ou inapte ou non encore préparé aux directions des grandes besognes industrielles. Il n'est point agréable, certes, d'aller passer ses meilleures années dans les montagnes de l'Oural et du Caucase ou dans les sierras espagnoles, mais un père de famille croit devoir viser, au delà de l'inconfort et des privations de sa jeunesse, l'avenir de ses enfants et le bien de ses vieux jours ; l'épouse se résigne, parce qu'elle est mère, aux séparations prolongées qui s'imposent....

Après le dîner, cette dame voulut bien me présenter aux familles connues d'elle et, sur la grande terrasse qui s'étend au devant de la salle de lecture et du salon, je pris le thé, non en solitaire. La soirée était tiède, les étoiles scintillaient au ciel et piquetaient la mer de lueurs tremblotantes ; le regard suivait au loin, sur les flots, une longue traînée lumineuse projetée par la lune et qui remuait dans leur clapotis ; à gauche, dans la nuit claire, se détachait nettement la montagne de Fontarabie ; à droite et paraissant tout près, au bout de la plage, dans une coupure du cap Sainte-Anne, les feux de Biarritz.

Nous devisions en un groupe unique ; je questionnai :

— J'ai remarqué au jardin des vases de marbre gigantesques et dans lesquels sont plantés de grands palmiers, il y en a aussi au bas des escaliers de notre terrasse : d'où viennent-ils ?

Digitized by Google

— Comme les six nègres de bronze qui, de grandeur naturelle et rangés en bordure de la terrasse, dressent au-dessus de leur tête des torchères, ils ont orné, à Biarritz, la *villa Eugénie*... Infortune des choses ! « *Sunt lacrymæ rerum !...* » Ils ont été achetés aux enchères par la Société qui a construit le casino et notre hôtel...

— Comment, notre hôtel ! Mais sur son papier à lettre, on donne le nom de la propriétaire...

— Oui, Mlle Marie C...; c'est exact aujourd'hui, parce qu'il a plusieurs fois changé de maître.

— Mais ce casino mauresque, dont les reliefs et les pleins ressortent, sous la clarté lunaire, d'une façon si pittoresque en un blanc cru, avec tous les creux et vides en noir d'encre, que fait-il dans ce désert ?

— Un mot avant de vous répondre : ce pays vous plaît-il ?

— Je n'ai vu rien de comparable comme site autour de la France.

— Eh bien, c'est notre appréciation à tous et c'était aussi celle de spéculateurs qui ont rêvé de faire d'Hendaye un Biarritz, un Saint-Sébastien. « Voilà, se sont-ils dit, une « plage immense, sans danger pour les enfants à raison « de sa pente presque insensible, sous un climat d'une « douceur extraordinaire, dans un cadre merveilleux ; on « a, au même lieu, et la mer d'azur et la montagne gra- « cieuse ; on est entre l'Espagne et la France, avec le voi- « sinage de Biarritz et de Saint-Sébastien : il y a une mine « d'or sur cette côte !... » Et ils ont fondé une société. Elle a acheté des terrains et, sur partie, édifié les deux constructions que voilà ; mais le casino reste inachevé parce que la France et l'Espagne ne se sont pas vite précipités sur la nouvelle plage, on n'a pas couvert d'or les terrains à revendre. Pourquoi ? en vérité, je n'en sais rien ; peut-être la caisse sociale n'a-t-elle pu sonner hardiment de la trompette aux quatre vents du ciel : il coûte très cher, le procédé de *Géraudel* et, pour « lancer » une grande plage, un

Digitized by Google

peu lointaine, il eût fallu vider une caisse formidable, que la société n'avait pas sans doute. Elle « manquait d'estomac ». Après l'hôtel cédé, le casino fut affermé : c'est, malgré son ampleur, un simple établissement de bains avec restaurant, et, deux fois par jour, de longues tapissières et des calèches vieilles y amènent les Espagnoles d'Hendaye, de Béhobie et d'Irun, une clientèle très différente de celle de Biarritz...

— Les Espagnoles d'Hendaye ?

— Oui, la population française y est, je crois, en minorité. C'est ainsi tout le long des Pyrénées : sur le versant sud, vous n'entendrez jamais parler français; sur le nôtre, la langue des voisins est courante. Il faut bien admettre qu'il fait meilleur vivre chez nous que chez eux.

— Est-ce donc cet insuccès de l'entreprise qui donne à notre hôtesse et à sa maison une teinte de mélancolie ?

— Non, car à l'ordinaire toutes ses chambres et toutes ses tables « travaillent », mais, depuis deux ou trois jours, la salle à manger et le salon sont trop grands, nous le sentons avec une certaine gêne, parce que, disaient les physiciens et les philosophes antiques, « la nature a horreur du vide ».

La dame aux œillets intervint : — Il faut, dit-elle, comprendre les choses... Voilà une personne instruite et distinguée qui se sent vieillir dans le laborieux et fastidieux gouvernement de cet hôtel; il lui a fallu, en son printemps, prendre l'habitude d'une gravité qui en impose à son personnel et inspire le respect aux clients jeunes, et l'âge vient, qui ruine illusions et rêves; puis elle se voit pour longtemps, pour toute sa vie peut-être, rivée à la propriété qui lui est advenue, recommençant chaque matin, afin d'en tirer valeur, la journée de la veille !... Convenez que la perspective n'est pas folâtre.

— Bah ! elle va pouvoir se débarrasser avantageusement de son boulet, reprend un des ingénieurs : le Conseil

Digitized by Google

général des Basses-Pyrénées a voté l'établissement d'un petit chemin de fer électrique qui conduira de Biarritz à Saint-Sébastien en suivant les sinuosités de la côte, avec station ici : ce sera la « corniche » basque. Il y a mieux : on parle très sérieusement d'un tramway qui, de la gare d'Hendaye (trois kilomètres), amènerait à *Hendaye-Plage* baigneurs et touristes.

— Mais qui donc le fera ? La commune est pauvre.

— Je ne sais si je puis vous répondre, car c'est un grand secret, qui n'est guère connu que de tout le pays. Au fait, une indiscrétion peut être profitable à la nouvelle société en formation, car vous allez me promettre de prendre des actions : affaire excellente ! Elle achètera le casino, l'hôtel et tout le sol libre en « prospect » de la mer, elle y construira ville d'été pour les baigneurs, ville d'hiver pour les poumons frileux du nord, et vive *Hendaye-Plage !...*

— Pourvu, mon Dieu ! souhaite un autre de ces messieurs, pourvu que les fondateurs ne suivent pas la *touchante* coutume de majorer d'un tiers au moins l'évaluation de leurs apports aux actionnaires, en leur « passant la main ! »...

La jeune et jolie femme de l'ingénieur madrilène lève deux doigts, non, certes, avec l'intention d'exhiber ses bagues diamantées, mais pour indiquer qu'elle a quelque chose à dire :

— Oh ! une simple question ! Je vois que la nouvelle et encore incertaine société montre un grand appétit, mais aura-t-elle, plus que la première, « de l'estomac » ?

— Espérons-le ! répond l'attaché à l'établissement métallurgique de Bilbao. Si j'en doutais, si je pouvais supposer que, l'année prochaine, je n'arriverai pas jusqu'ici par le tramway électrique, je ne dormirais pas cette nuit !...

— Et vous, madame, demandai-je à celle qui m'avait

Digitized by Google

donné contact avec tous ces ménages en réunion temporaire à mon hôtel, qu'en pensez-vous ?

— Moi ? dit-elle en souriant. Voyons, est-ce que je m'engagerais beaucoup en vous promettant, quand vous reviendrez, *mais par le futur tram*, à Hendaye-Plage, un gros bouquet de ses gentils œillets roses qui sentent si bon ? .

. . . . . .

Eug. Gasté.

Digitized by Google

LE

RÉTABLISSEMENT DU CULTE

APRÈS LA TERREUR

Orthodoxes et Constitutionnels (1795-1803)

(suite)

III

Le presbytère d'Angers se résoud à agir seul et s'efforce d'utiliser toutes les bonnes volontés, mais sans grand succès, semble-t-il, ainsi que le prouve, du reste, la lettre suivante de Rangeard, en date du 13 février 1796. « Notre ville avait dix-sept paroisses. Il devait lui en rester cinq en 1790. Une seule lui a été accordée, c'est la cathédrale. Deux grandes paroisses, ont demandé celles (les églises), qu'ils occupaient[1]. Leurs demandes ont été rejetées et les curés avertis de quitter, sous quelques mois, leurs maisons ci-devant presbytérales. Si cet avis s'étend aux campagnes, comme on l'a déjà proposé, ce sera le dernier coup, le coup mortel, porté à la religion dans la plupart des lieux où les habitants n'ont ni le pouvoir, ni le moyen de procurer des logements à leurs prêtres. »

Les plaintes de Rangeard, au sujet du mauvais vouloir des municipalités contre les prêtres constitutionnels, sont fondées, soit que ces administrateurs, Jacobins d'occasion ou malgé eux, fussent secrètement attachés à l'ancien clergé, soit qu'ils jugeassent inutile de rétablir un culte, supprimé depuis plusieurs années. Et cette hostilité retint certainement plusieurs prêtres de rentrer dans leurs paroisses où ils savaient ne pouvoir trouver ni un logement

[1] Sans doute Saint-Serge et la Trinité.

Digitized by Google

ni une salle pour leurs exercices. Mais le principal motif de leur abstention fut surtout la crainte des dangers auxquels ils seraient exposés dans les campagnes, où ils risquaient d'être assassinés par les chouans ou les bandes de chauffeurs qui parcouraient le pays, comme Péan, curé d'Aviré[1]; Pannay de Champotier, curé de Saint-Augustin-des-Bois, le 26 mai 1794; Chauveau, curé de Champteussé, le 4 août de cette année; Barril, curé de la Meignanne, le 26 octobre 1794; Rénier, curé du Louroux, au mois de décembre 1795, etc... Ils vivent retirés dans les villes où leurs partisans s'emploient à leur trouver des fonctions rétribuées et où ils se trouvent sous la protection de la force armée. Ils sont 80 à Angers[2], Bassereau du Lion-d'Angers, Dufour, curé de Beaulieu, Cailleau du Plessis-Macé, Boulliant de la Plaine, etc... Le fameux Marchand, curé de Baracé, est réfugié à La Flèche d'où il date, en l'an IV, une pétition au Gouvernement pour le prier d'empêcher la vente des presbytères et des églises. Elle est annoncée dans les *Annales de la Religion*. A Saumur, d'après M. Desmé de Chavigny, ils sont plus de 50 religieuses ou prêtres pensionnés en l'an III, et cependant le pays est tout dévoué au clergé constitutionnel et paraît être, plus que tout autre, à l'abri des courses des chouans ou des chauffeurs.

Rangeard signale à différentes reprises les dangers auxquels sont exposés les prêtres constitutionnels et ceux qu'il courrait lui-même s'il restait à Andard, où résidait cependant son vicaire, le citoyen Lelièvre. Il ne croyait pas si bien dire et, bien qu'il se rendît seulement à Andard, le dimanche, pour y célébrer les offices, ou la veille au soir, c'est par un pur hasard qu'il échappa à la mort. Nous lui laisserons raconter cet événement, dans une note

[1] M. Port n'indique pas la date.

[2] Lettre de l'agent national du canton d'Angers, du 27 avril 1796 *(Arch. Munic.)*.

Digitized by Google

non datée, ni signée et destinée, sans doute, à être reproduite dans le journal *Les Annales de la Religion.*

« Un coup signalé de la bonté du ciel pour moi vient de me sauver du plus grand danger que j'aye couru de ma vie. Objet de la haine de tous les prêtres fanatiques qui endoctrinent ces forcenés (les chouans), j'étais averti de ma proscription très décidée par eux. Une malheureuse célébrité dans ma patrie, de quoi je suis bien peu jaloux, et mon attachement à notre constitution ecclésiastique et civile m'ont depuis longtemps placé, je crois, au premier rang parmi les victimes que ces monstres immolent. J'ai été un des premiers à rétablir le culte de la religion dans notre département. Un vicaire, dont je connaissais le zèle éclairé et prudent, me secondait, ou plutôt me remplaçait, pendant ma résidence habituelle à Angers et je ne me rendais guère qu'une ou deux fois le mois à Andard. L'octave de Pâques m'y avait appelé et je conçois à peine comment j'ai pu échapper au coup qu'on se disposait à me porter. Je comptais samedi dernier me rendre à l'église de notre commune où j'étais attendu. La chute d'une table qui m'a écorché la jambe m'a retenu ici et l'un de mes anciens vicaires, informé de l'accident, est venu, malheureusement pour lui, s'offrir de me remplacer, ce que j'ai accepté. Il soupait avec celui dont je vous ai d'abord parlé, lorsque 14 chouans armés de fusils et de pistolets sont entrés chez moi, ont arraché au premier une montre, un mouchoir et quelque argent qu'il avait dans ses poches et l'ont couché mort d'un coup de feu dans la poitrine. L'autre, le dernier venu, a le crâne ouvert et la main écrasée d'un autre coup de feu et il est, au moment où je vous écris, encore vivant mais sans mouvement et sans espérance aucune de vie. Ces malheureux assassins comptaient bien commencer par moi cette horrible scène et la Providence ne l'a pas voulu. Me voilà confiné dans la ville et il ne m'est plus possible de retourner à Andard, où la terreur tient et va tenir

Digitized by Google

longtemps les portes de notre église fermées à ses habitants. L'un d'eux, qui accourait monter sa garde de nuit, jeune homme marié depuis quelques mois, a eu le sort des deux prêtres. On l'a tué à ma porte. Toutes les maisons de mon bourg allaient être ensanglantées, lorsqu'un ancien gendarme, qui y a osé rester presque seul et tirer sur ces assassins, les a fait lâcher prise après en avoir blessé un qu'ils se sont hâtés d'emporter. »

D'après M. Port, cet événement eut lieu le 17 mai 1796 — 28 floréal an IV [1]. — Suivant le journal *Les Affiches d'Angers*, les prêtres assassinés étaient MM. Lelièvre, vicaire, et Bouillant, ancien vicaire d'Andard, devenu curé constitutionnel de la Plaine et réfugié à Angers. Toutefois Rangeard n'osa plus retourner à Andard et vint déclarer à la Municipalité d'Angers qu'il se proposait dorénavant d'exercer le culte à l'église Saint-Maurice, en se conformant aux lois [2].

La dernière lettre de lui que nous ayons rencontrée est datée du 6 juin 1796, Grégoire ayant négligé sans doute de conserver les autres lettres de son fidèle correspondant. Elle a pour but de recommander à l'évêque de Blois un ouvrage publié par un de ses amis sur Saint-Domingue, puis il ajoute : « J'ai quitté la commune d'Andard pour n'y plus apparemment retourner. Les chouans infestent de plus en plus notre canton. Ils y ont assassiné, depuis ma tragique aventure, un curé de mes voisins [3]. Ma retraite décidée est à Angers que je ne quitte plus. »

En effet il vécut dès lors retiré dans sa petite maison des Justices, sans vouloir s'éloigner de la ville. Grégoire lui avait annoncé son projet de réunir à Paris un Concile national en l'an V. Il avait applaudi à ce projet, mettant

[1] Le 17 floréal — 7 mai, d'après M. Bougler.

[2] Archives Municipales d'Angers. *Registre de correspondance de l'agent national.*

[3] Nous ignorons de quel fait veut parler Rangeard

Digitized by Google

en doute sa réalisation, ne pouvant croire que les pouvoirs publics autoriseraient une semblable réunion. Quand celle-ci fut devenue certaine, il refusa d'y assister en raison de son âge et de ses infirmités. Il résista, dit M. Bougler, aux tendres reproches de Grégoire et fit désigner pour le remplacer Marchand, curé de Baracé, récemment rentré dans sa cure[1]. Du reste il devait mourrir avant la réunion du Concile. Atteint dans les premiers jours du printemps, d'une fièvre catarrhale de mauvais caractère, il mourut le 11 germinal an V — 31 mars 1797, à l'âge de 74 ans. Papin fit son éloge dans *Les Affiches d'Angers* et cet article fut reproduit dans le journal *Les Annales de la religion.*

La mort de Rangeard amena la disparition du presbytère, ainsi que le prouve la pièce suivante que nous trouvons encore dans les papiers de Grégoire.

Le 8 prairial an V, 30 mai 1797, Guillier de la Touche, qui signe simplement Guillier l'aîné, prêtre desservant provisoire de l'église épiscopale et paroissiale de Saint-Maurice d'Angers, adresse à Grégoire, au nom des prêtres catholiques constitutionnels, une pétition pour demander des secours. Ces prêtres touchent bien un traitement de 800 ou 1.000 francs par an, mais ils reçoivent seulement un quart du numéraire et le surplus en récépissés dont la valeur est fixée par les agioteurs à 98 pour cent de perte, encore subissent-ils une retenue non justifiée, de telle sorte que, après le paiement de leurs impositions, il leur reste bien juste de quoi ne pas mourir de faim. Il proteste en terminant des sentiments républicains et patriotes de ces prêtres et fait appel à la générosité de l'Évêque de Blois pour appuyer leur requête. « Vous êtes notre seule ressource. Nous n'avons personne qui parle pour nous, nous

[1] Les lettres de Grégoire à Rangeard ont été fréquemment citées par M. Bougler, qui les a eues à sa disposition, mais ne dit pas où elles se trouvaient.

Digitized by Google

sommes des orphelins abandonnés de tout le monde. Point d'évêque, plus de presbytère[1]. »

En effet, Rangeard était l'âme de cette réunion. Lui disparu, ses confrères ont cessé de se réunir. Ils laissent les prêtres désireux de reprendre le culte le faire individuellement à leurs risques et périls.

Ce premier presbytère avait donc duré un peu plus d'une année seulement. Formé au mois de prairial an IV, sur les instances de Grégoire et avec l'autorisation de l'évêque métropolitain de Rennes, Le Coz, sa création avait été annoncée par le journal les *Annales de la Religion* tome Ier page 67. La seconde édition de la *Lettre Encyclique* des évêques réunis, du 15 mars 1795, mentionne, parmi beaucoup d'autres, l'adhésion donnée à cette pièce par le presbytère d'Angers ; mais cette seconde édition fut imprimée seulement à la fin de l'an IV, 1796.

Le presbytère semble avoir eu bien peu d'influence sur la reprise du culte constitutionnel. A la mort de Rangeard, il n'y a encore que bien peu d'églises ouvertes à ce culte.

Trois ou quatre dans le district d'Angers, une dans la ville, Saint-Maurice, aux Ponts-de-Cé, à Saint-Georges-sur-Loire.

Aucune dans le district de Châteauneuf où le curé Fricot vit en simple particulier, ni dans le district de Segré constamment parcouru par des bandes de chouans; ni dans les districts de Cholet et de Saint-Florent[2] où les Vendéens ont obtenu de conserver leurs anciens prêtres restés dans le pays par le traité de pacification de l'an III[3].

[1] Papiers de Grégoire.

[2] M. Port cite cependant Avril de la Tessoualle, à Cholet (mais s'il n'était déjà rétracté, il se disposait à faire sa soumission) et Morin, à Saint-Lezin-d'Aubance, qui signe desservant en 1795 (peut-être orthodoxe).

[3] Arrêté pris à Nantes, le 29 pluviôse an III, par les Représentants du peuple en mission dans la Vendée pour traiter avec les chefs Vendéens. (Pacification de la Jaunaie.)

Article 20. — La déclaration des droits de l'homme et l'acte consti-

Digitized by Google

Mais il n'en est plus de même dans le sud-est du département. Plusieurs églises se sont rouvertesdans le district de Vihiers (Philipponeau, à Nueil[1]), ou dans celui de Baugé (Jubin, à Cheviré-le-Rouge, Marchand, à Baracé, etc...) Mais c'est dans celui de Saumur où le réveil s'est fait sentir d'une façon presque générale.

Presque tous les curés du district avaient prêté le serment et s'étaient réfugiés pendant la Terreur dans la ville où M. Desmé de Chavigny signale, en l'an III, 54 religieux ou prêtres pensionnés. Dès que la loi sur la liberté des cultes eut été votée par la Convention, le sieur Hiett, fondeur, vient prévenir la municipalité que, patriote zélé, mais chrétien convaincu, il allait rassembler chez lui les personnes qui professaient la religion catholique pour l'exercer en commun. Le succès ayant répondu à son attente, il fait signer une pétition pour demander l'ouverture de l'église de Nantilly où le culte sera exercé par l'ancien curé, César Minier. Celle-ci lui fut accordée, en effet. Mais les membres du clergé, peu confiant dans cette nouvelle liberté, attendent le mois de prairial (juin 1795) pour faire leurs déclarations. A partir du 23 prairial celles-ci se précipitent. Le 23, Rathery, ancien chapelain, le 25, Régnard, le 28, Minier, curé de Nantilly, le 29, Hardouin, curé de Chétigné, le 2 messidor, Hardouin, curé de Rou;

tutionnel ayant décrété la liberté des cultes ; cette liberté ne pouvant exister sans un exercice fait par les ministres ; les départements de l'Ouest contenant des habitants qui avant la Révolution suivaient différents cultes ; la Convention nationale n'ayant jamais entendu interdire aucun culte, mais au contraire en ayant solennellement autorisé le paisible exercice ;

Nul individu, ni aucune section des habitants des département de l'Ouest ne pourront être troublés dans le libre et paisible exercice de leur culte. Cet exercice ne sera pas extérieur et les ministres de tout culte quelconque ne pourront être recherchés, ainsi que tous autres, individus pour l'exercice paisible et intérieur de leur culte.

Les dispositions du présent sont applicables à la partie du territoire français occupé par les chouans, dès l'instant qu'ils se seront soumis au décret d'amnistie du 12 frimaire.

[1] S'il n'était déjà rétracté.

Digitized by Google

puis elles continuent : Foulques, chapelain, Despois, bénédictin, Jean Ducasse, oratorien, Delhumeau, cordelier, Estienvrot, Richard et Cahouet, anciens chapelains, etc... Les uns retournent dans leur cures, les autres vont desservir celles qui n'ont plus de titulaires. Les anciens curés reparaissent, Lefèvre à Montreuil-Bellay, Cercler à Rillé, Hardy à Saint-Rémy-la-Varenne, J. Marais à la Breille, Chauveau à Saint-Just-sur-Dive, etc...

C'est un mouvement spontané auquel le presbytère d'Angers ne semble pas avoir eu une grande part. La population a voulu la réouverture des églises et les municipalités ont consenti à l'autoriser. Mais l'exercice du culte est l'objet de telles mesures restrictives qu'il devient bien difficile. Les églises sont partout occupées par le Temple Décadaire; c'est dans quelque coin que les prêtres peuvent célébrer les offices, à la condition qu'il n'en subsiste aucune trace les jours de Décade. Dans quelques communes, ils doivent aller chercher les clefs de l'église chez l'agent national et les lui reporter après les offices. A Mazé, ils sont autorisés à célébrer le culte de 8 à 10 heures du matin et de 1 à 4 heures du soir seulement (24 brumaire an IV). A Brain-sur-Allonnes, on leur accorde uniquement 3 heures par jour (3 germinal an IV). A Saumur, il leur est interdit de faire le catéchisme aux enfants (13 ventôse an IV). A Varennes-sous-Montsoreau, on leur défend de bénir une poignée de terre qu'ils jetaient sur le cercueil dans les sépultures, alors qu'il leur était interdit de suivre le corps jusqu'au cimetière (3 nivôse an IV). Ils ne peuvent faire sonner les cloches, pour quelque motif que ce soit, et ils ne doivent porter aucun signe extérieur de la religion en dehors des lieux consacrés au culte.

Malgré ces inconvénients et ces tracasseries, les prêtres constitutionnels continuent à célébrer les offices. Mais, dans

[1] Archives départementales, 4, 965.

Digitized by Google

le reste du département, dans les communes où la population leur est en majorité hostile, ils hésitent à se soumettre aux exigences des municipalités.

Cependant M. de Lorry s'était attiré, au cours de l'an IV, une affaire assez désagréable. Avant la Révolution, l'évêque d'Angers se trouvait créancier d'une dame Marie-Françoise Leroy de la Potherie, veuve de Charles-Louis Boylesve de Soucelles, pour une somme de 6.000 livres, Mme de Soucelles ayant émigré, ses biens avaient été confisqués. M. de Lorry, désirant toucher cette somme, ou au moins les intérêts, avait chargé M. Aveline de Narcé de poursuivre ce remboursement. Mais l'Administration départementale de Maine-et-Loire voulut se soustraire à ce paiement et prit un arrêté dans lequel elle déclarait suspendre le règlement de ce compte jusqu'à ce que le Gouvenement eût statué sur la question de savoir si le réclamant, prêtre non assermenté et déportable en vertu de la loi du 20 août 1793, pouvait toucher cet argent[1]. Copie dudit arrêté est envoyée au Ministre de la Police et en même temps à Larevelière-Lépaux, membre du Directoire. Une enquête est ordonnée contre le citoyen Couet. Il est arrêté à son domicile, rue de la Constitution 5, quartier des Champs-Elysées. Les papiers, parmi lesquels se trouvent les deux lettres à lui adressées par les prêtres constitutionnels d'Angers, sont saisis. Enfin, le 20 nivôse an IV, 10 janvier 1796, le jury d'accusation de Paris déclare qu'il n'y a pas lieu de poursuivre le citoyen Couet, qu'ayant prêté le serment de 1792 dans les délais et étant âgé de 71 ans, il n'était pas déportable et se trouvait tout au plus dans le cas d'être placé dans une maison de détention qui n'existe pas dans le département de la Seine; en conséquence, ordonne sa mise en liberté.

Cette affaire eut une suite. Quelques mois plus tard, on

[1] Archives Nationales, F. 19 1009. Cette pièce est jointe au dossier de la seconde affaire dont nous parlons ci-dessous.

Digitized by Google

saisit à la poste deux lettres adressées à Mme de la Girouardière, supérieure des Incurables de Baugé, par deux prêtres de Bourgueil, ville qui dépendait autrefois du diocèse d'Angers, les sieurs Chalonneau, ancien professeur au collège, assermenté, puis rétracté, et Chasteau, pour faire passer au grand vicaire du diocèse[1]. Le procureur-syndic du département de Maine-et-Loire adresse une nouvelle plainte au Ministre de la Police et à Larevelière-Lépeaux contre M. de Lorry. Celui-ci est arrêté de nouveau et interrogé par le citoyen Limodin, membre du Bureau de Police, le 8 thermidor an IV, 26 juillet 1796. Après avoir exposé, avec pièces à l'appui, sa situation, le citoyen Couet déclare n'avoir eu depuis cinq ans aucune relation avec son ancien diocèse. « Je n'ai eu aucune correspondance, même de politesse, avec aucun ecclésiastique insermenté. Je n'ai jamais mandé aucune nouvelle à personne de quelque état qu'elle soit. Il est impossible de me prouver le contraire. Deux fois, ajoute-t-il, il y a dix mois, les prêtres constitutionnels m'ont écrit, après la mort de mon successeur, pour m'inviter à venir me mettre à leur tête. J'ai refusé et déposé ces deux lettres entre les mains du juge de paix de ma section. » Et il présente un certificat de résidence dans le département de la Seine. Le Bureau de Police, adoptant les conclusions de l'ordonnance du jury d'accusation du mois de nivôse précédent, déclare également qu'il ne peut y avoir lieu à poursuites[2].

Ainsi, en 1796, M. de Lorry, en règle vis-à-vis du pouvoir civil, n'entend se laisser compromettre, ni par les constitutionnels, dont il a repoussé les avances, ni par les

[1] Arch. Nat. F. 19. 1009.

[2] Suivant M. l'abbé Bourgain, c'est en 1791 que M. de Lorry aurait désigné pour ses grands vicaires MM. Meilloc et Courtin, tous les deux sulpiciens. Cela paraît exact pour le premier qui était supérieur du Séminaire d'Angers, mais le second, directeur du Séminaire d'Orléans, dut revenir à Angers, dont il était originaire, seulement à la fin de 1791, après le départ de M. de Lorry. (*L'Eglise d'Angers pendant la Révolution*, p. 999.)

Digitized by Google

prêtres orthodoxes, avec lesquels il prétend n'avoir eu aucune correspondance depuis cinq années. Cela peut sembler étrange au premier abord, quand on voit M. Meilloc exercer les fonctions de grand vicaire dans le diocèse d'Angers, mais peut être rigoureusement vrai. C'est en effet au moment de son départ d'Angers, en 1791, que Mgr de Lorry a désigné M. Meilloc pour administrer le diocèse en son absence et il est plus que probable que, si cet ecclésiastique eût voulu se mettre en rapport avec son ancien évêque, celui-ci eût repoussé cette prétention, avec plus de vivacité encore que celle des prêtres constitutionnels, de le décider à se mettre à leur tête.

M. Meilloc restait donc seul, livré à lui-même, et à lui seul incombait le soin de rétablir le culte orthodoxe dans le diocèse d'Angers. Il se consacrait du reste tout entier à cette tâche, caché fréquemment à la Providence d'Angers, parfois aux Incurables de Baugé, parcourant autant qu'il pouvait le département. Il déploie une extrême activité, encourage et soutient les prêtres cachés dans les campagnes, sollicite et obtient de fréquentes rétractations de prêtres constitutionnels, comme Maupoint, de la Trinité d'Angers, Vergne, de Beaufort, etc... ainsi que Rangeard le constate avec tristesse dans les lettres que nous avons citées. Il remplit les fonctions d'un véritable évêque et, connu de tous, signalé aux autorités, échappe à toutes les poursuites. Il accueille les prêtres rentrés secrètement en France, leur trouve des asiles et les emploie de la façon la plus avantageuse. Des prêtres, désignés par lui et munis de pouvoirs particuliers, sont choisis dans chaque archiprêtré pour le suppléer au besoin. C'est ainsi qu'un arrêté du département, du 17 nivôse an V, signale M. Bourgonnier, ancien curé de Saint-Jean de Linières, comme retiré à La Pouèze et faisant les fonctions de grand vicaire, muni de pouvoirs spéciaux pour placer les ecclésiastiques rentrés[1].

[1] Port, *Dictionoaire.*

Digitized by Google

M. Meilloc a bientôt reconquis la plus grande partie du département, tandis que le culte constitutionnel végète et, par suite tant des mariages et des abdications que des défections, ne peut réunir qu'un petit nombre de prêtres. Ceux-ci sont tolérés sous le nom de ministres catholiques, exerçant sous la protection des lois. Mais ils sont antipathiques aux autorités, soit que les administrateurs soient hostiles au rétablissement d'un culte quelconque, soit qu'ils favorisent secrètement les prêtres orthodoxes.

Le peuple des campagnes a toujours été profondément religieux, sauf du côté de Saumur peut-être. Il a supporté avec peine l'expulsion de l'ancien clergé et a toujours refusé, même devant les menaces ou les arrestations, d'assister aux messes des intrus. Il a attendu avec impatience le retour de ses prêtres auxquels il est sincèrement dévoué. La persécution a eu pour effet de redoubler ses sentiments religieux. C'est avec joie qu'il expose sa vie pour recevoir et cacher les ecclésiastiques qui viennent lui demander asile. C'est sans se plaindre qu'il fait de longues courses pour aller, la nuit, dans quelque village retiré, entendre la messe célébrée au fond de quelque grange par un des proscrits. Dès que la Terreur a disparu, aussitôt que la Convention a proclamé la liberté des cultes, il se hâte de demander des prêtres et, avec la connivence des autorités municipales, composées elles aussi de paysans partageant les mêmes sentiments ou n'osant protester, il sollicite partout la réouverture des églises. Nous ne parlons pas de la Vendée où, depuis la pacification, les prêtres circulent librement et occupent presque toutes les paroisses, mais du reste du département[1]. Ainsi, à la Meignanne, en

[1] Si le Gouvernement avait autorisé l'exercice intérieur du culte, il prétendit du moins exiger des prêtres qui voudraient résider en France un acte de soumission aux lois de la République (13 prairial an III-11 mai 1795). Cette déclaration, admise par les théologiens orthodoxes, paraît avoir été souscrite par un certain nombre de prêtres, en dehors toutefois des départements de l'Ouest. Ici, la

Digitized by Google

l'an IV, on signale la présence de Beaudouin, vicaire d'Avrillé. L'agent national le dénonce à plusieurs reprises, mais il constate en même temps que les esprits sont mécontents qu'on ait vendu église, presbytère et cimetière et s'en prennent aux acquéreurs qui deviennent un objet de haine et d'indignation (25 nivôse, an V). Quelques jours plus tard, le même agent déclare que les habitants des campagnes paraissent ne s'occuper, en fait d'affaires de gouvernement, que de ce qui est relatif à l'opinion religieuse. Tout le reste ne leur semble rien.

Aux Ponts-de-Cé, on a refusé au curé réfractaire l'église Saint-Aubin. Personne ne s'en émeut, mais la foule court aux messes célébrées à Aubance (Sainte-Melaine), par l'ancien curé Gourand qui réunit parfois 6 à 7.000 personnes autour de lui (30 frimaire, an IV).

A Pouancé, un prêtre réfractaire dit la messe tous les dimanches en l'église Saint-Aubin.

Dans les campagnes, à défaut d'églises, on a toujours un point de réunion dans quelque village écarté où l'on se réunit pour prier en commun. Il en est de même dans les villes. Mais ici la surveillance est trop grande, le moindre rassemblement serait aussitôt dénoncé. On craint de compromettre les propriétaires des maisons où l'on se réunirait. C'est dans les faubourgs ou dans quelque maison isolée que l'on se rend pour y trouver un prêtre réfractaire qui doit s'y rencontrer à certains jours connus des seuls catholiques.

persécution avait été trop vive pour que le clergé accordât ainsi sa confiance au Gouvernement et le nombre des soumissionnaires paraît avoir été très restreint, surtout en Maine-et-Loire. Une nouvelle loi du 29 septembre 1795-7 vendémiaire an IV vint modifier la formule de ce nouveau serment civique. — « Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le Souverain et je promets soumission aux lois de la République. » Considérant cette formule comme une sorte d'adhésion aux lois rendues antérieurement contre la religion et le clergé, beaucoup de prêtres, malgré l'avis de M. Emery, refusèrent de souscrire cette promesse et préférèrent se cacher de nouveau.

Digitized by Google

Le bois des Bons-Hommes est appelé le Champ des Victimes, depuis qu'il a servi de lieu d'exécution pour les nombreux Vendéens fusillés par ordre de la Commission Félix. Les tombes où ont été enfouis leurs cadavres sont devenues un lieu de pélerinage. Ce sont des martyrs et l'on vient de tous les environs prier en cet endroit où il se fait, dit-on, des miracles. Le bruit s'en est répandu et le mouvement s'accentue. Ce sont de véritables processions, des communes entières, des troupes de 3 et 400 personnes qui s'y transportent à la fois. L'agent national du Directoire finit par en être informé et envoie un Commissaire de police voir ce qui en est. Celui-ci rapporte qu'il a vu, sur une des tombes, deux morceaux de bois plantés en forme de croix, à laquelle est attachée une petite fiole contenant de l'eau bénite. La municipalité s'émeut et, bien que le bois de la Haie-aux-Bons-Hommes ne soit pas sur son territoire, envoie plusieurs fois par jour des patrouilles de gardes nationaux chargés de disperser les attroupements et d'enlever tous les signes religieux déposés sur les tombes. C'est avec peine qu'elle réussit à faire cesser ces rassemblements[1] qu'on ne put sans doute empêcher complètement.

En l'an IV encore, un prêtre, M. Robin, vicaire des Échaubroignes, est assassiné sur la route de Pruniers, auprès de la ferme de Papillaie, d'où il sortait peut-être. Il existe là une ancienne chapelle qui sert de réunion aux catholiques pendant l'an IV et l'an V. La police d'Angers l'apprend enfin et la Municipalité fait fermer la chapelle au mois de vendémiaire an VI avec défense au fermier de n'y laisser pénétrer personne sous peine d'être poursuivi[2].

[1] Archives municipales d'Angers. *Registres des délibér. de la municipalité du canton d'Angers* (24 prairial an IV), et *Registre de Correspondance de l'agent national* (du 26 prairial au 22 messidor an IV).

[2] Archives municipales. *Rég. des délibér. du Conseil de la Municipalité* (16 vendémiaire an VI, f° 220) et *Affiches d'Angers*, du 21 vendémiaire.

Digitized by Google

D'autres rassemblements ont lieu sur la route des Ponts-de-Cé dans une maison dite l'Image de Morue, pendant tout l'an V, sans que la police en soit prévenue. Elle est avertie seulement au mois de nivôse an VI. On perquisitionne et l'on trouve tous les objets nécessaires à la célébration du culte, mais aucun prêtre. Les habitants de la maison sont cependant arrêtés et conduits à la prison d'Angers[1].

D'autres encore ont lieu à la Blancheraie, sans doute chez les demoiselles Neveu, anciennes religieuses calvairiennes, qui tiennent là un petit pensionnat de jeunes filles.

Il en existe d'autres peut-être que nous ne connaissons pas. Il est probable que la plupart des villes du département devaient avoir, comme Angers, des lieux où se réunissaient les catholiques, tolérés peut-être avant le 18 fructidor et fermés aussitôt que la persécution eut recommencé contre les prêtres réfractaires.

E. QUERUAU-LAMERIE.

(A suivre.)

[1] *Affiches d'Angers*, nº 49. Le journal ajoute qu'un habitant du canton, chez lequel logeait un cordelier nommé Pineau de la Plaigne, l'avait renvoyé à la suite de cette perquisition et que le corps de ce religieux a été découvert dans la Loire.

La même année, un rassemblement se fait aux Banchais, autour d'une pièce d'eau où se produisent quelques bouillonnements. On dit que, pendant le siège d'Angers, plusieurs vendéens, et parmi ceux-ci un prêtre, ont été enterrés en cet endroit. On se réunit pour voir bouillonner cette eau qui est réputée miraculeuse. La ville y accourt, les dames du grand ton, mélangées aux femmes du peuple. On y vient des communes voisines et même de paroisses éloignées, notamment de La Flèche. La Municipalité y met un poste de gardes nationaux pour empêcher ces rassemblements, mais des femmes se glissent la nuit pour prendre de cette eau qu'elles vendent six sous la pinte, jusqu'à ce que la police ait fait combler ce bassin. (Arch. munic. d'Angers, *Reg. des Délibér.*)

Digitized by Google

LA RÈGLE FRANCISCAINE

DES

RELIGIEUSES DE SAINT-JULIEN

A CHATEAUGONTIER

(1517)

INTRODUCTION

L'attention qui se porte actuellement à l'histoire de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, dont Mgr Bardel, évêque de Sées, espère faire reconnaître le culte immémorial et dont M. l'abbé J.-B. N. Blin écrit en ce moment la vie, donne un intérêt et un prix tout particuliers au document que nous publions aujourd'hui.

Il s'agit de la règle du Tiers-Ordre donnée par le P. Gabriel-Maria à la bienheureuse duchesse et aux franciscaines de Châteaugontier.

I

Marguerite de Lorraine était née en 1463 au château de Vaudemont, à quelques lieues de Nancy. Son père était ce Ferri de Vaudemont qui se battit, à propos du duché de Lorraine, contre le bon roi René dont il avait épousé l'une

Digitized by Google

des filles, Yolande d'Anjou, morte en 1473. Marguerite, laissée orpheline à la fleur de l'âge, fut élevée chez son aïeul, à la joyeuse cour d'Aix-en-Provence; et le grand-père se chargea lui-même jusqu'à sa mort (1480) de l'éducation de sa petite-fille. Elle fut mariée, en 1488, au duc d'Alençon, René. Elle eut de lui un fils et deux filles, et devint veuve en 1492[1].

L'affection de la sainte duchesse pour l'ordre franciscain n'est pas douteuse. En 1488, d'accord avec le duc son

[1] *Histoire de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, bisaïeule de Henri IV, fondatrice et religieuse du monastère de Sainte-Claire d'Argentan*, par M. l'abbé Laurent. chanoine honoraire de Bayeux, in-18, XVII-368 p. Argentan, Barbier, 1854. Les Archives de l'Orne H. 4181, possèdent un extrait de la Légende de Marguerite de Lorraine par le P. Yves Magistri, Cordelier, cf. *Mirouers et guides fort propres pour les dames et damoiselles de France qui seront de bonne volonté envers Dieu et leur salut, tout ainsi que ont esté les très illustres princesses madame Jeanne de France et Marguerite de Lorraine, les vies desquelles seront mises au présent volume...*, le tout mis en lumière par le R. P. F. Yves Magistri, Bourges. Pour les dames de l'Anonciade et imprimé en la dicte ville par P. Bourchier, 1585, in-4°. Ce volume est à la Bib. Nat. cote L[29] b 69 — I[29] b 69. Cf. Hauréau *Hist. litt. du Maine*. Le Mans, 1845, tom. III, p. 321.

La bibliothèque de Nancy, ms 977 (670), renferme une *vie de Marguerite de Lorraine*, du XVIIIe siècle. Papier. 33 f°s. 188[m] sur 151[m] cartonné.

C'est par erreur que le catalogue de Bourges indique au ms 275 (225) une *vie de M. d'Alençon*. Le nom est mal orthographié. Il s'agit de M. Dalençon, confesseur de P. R. décédé le 3 décembre 1666.

L'Abrégé des plus illustres vies des Saints du Tiers-Ordre par un Solitaire (Paris, M. DC. LXXXIII) renferme une courte notice sur la bienheureuse duchesse, au tome II, p. 376-384. Le caractère de cet écrit, où se glissent plusieurs petites erreurs historiques, répond parfaitement au tempérament de ces hommes sortis de Caen en 1660, un an après la mort de M. de Bervières-Louvigny, et qui vinrent habiter dans la forêt de Silly près d'Argentan, sous le nom de *Solitaires*. Ils y vécurent plusieurs années dans les pratiques d'une grande piété et la haine profonde du jansénisme. Ils étaient tous laïcs et instruits. Ils avaient avec eux un prêtre de Caen qui leur disait la messe. Cf. *P. Hueber*. Menologium magnum Seraphici P. Francisci. Monachii. M. DC. LXXXXVIII, 5 novembre, col. 2.091 et 2.092. — *Arturus a Monasterio*. Martyrologium franciscanum, ed. sec. Parisiis. Couterot, p. 536, col. a. — *P. Hilarion de Coste*. Histoire catholique... Paris. M. DC. XXV, p. 778 à 789 (Bib. Nat. réserve n° 121) — *P. du Hameau*. La vie de Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon... A Paris, chez Sébastien Cramoisy. M. DC. XXVIII, petit in-12 de 213 p. (Bib. Nat. Ln[27] 229). — *Documents* sur la province du Perche publiés par le Vte de Romanet et H. Tournouër, juillet 1892. — *Ulysse Chevalier*. Répertoire des sources historiques du Moyen Age, art. Marg. de Lorraine.

Digitized by Google

époux, elle fonde à La Flèche le couvent des Observants[1]. En 1496, elle établit les religieuses Clarisses à l'*Ave-Maria* d'Alençon et fait consacrer leur église le 11 août 1499[2]. Vers la même époque, elle fait venir à Mortagne, dans le Perche, des religieuses qui embrassèrent la règle du second ordre franciscain en 1521[3]. Deux autres villes, Châteaugontier en 1507[4] et Argentan en 1517[5], reçoivent également dans leurs territoires des religieuses franciscaines envoyées par Marguerite d'Alençon. Clarisse elle-même à Argentan, elle meurt dans cette ville en 1521[6].

Ces actes de dévotion, œuvres de surcroît, ne faisaient pas oublier à la Bienheureuse l'accomplissement de ses devoirs d'état. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1505, elle publie les *Coutumes du Perche*, au nom et comme tutrice de son fils Charles III[7].

Le P. Gabriel-Maria, de son vrai nom Nicolas Gilbert, mais ainsi appelé par le Pape Léon X à cause de son amour pour la Sainte Vierge[8], était un frère mineur de la fin du quinzième siècle. Né à Riom en Auvergne, lui aussi en 1463, et d'une famille assez illustre, il entra chez les

[1] Ms. 784 de la Bibl. d'Angers.

[2] *Archives de l'Orne*, H. 4121-4178.

[3] *Id.*, H. 4470-4493.

[4] Ms. 797 de la Biblioth. d'Angers. — *Archiv. de la Mayenne*, H. 107 et 114.

[5] *Arch. de l'Orne*, H. 4178-4264. La bienheureuse a raconté elle-même la manière dont elle a fondé le couvent d'Argentan, aidée par le « beat pere reverend commissaire general frere Nicolas Gilbert. » *Id.*, H. 4179. — Cf. Aux Archives de la cure de Saint-Germain-d'Argentan, les *Remarques et extraits*... de Thomas Prouvere, sieur de Bordeaux, ms.

[6] On conserve, à la préfecture d'Alençon, copie de l'acte de profession de la bienheureuse au monastère des Clarisses d'Argentan, en 1520. — Arch., H. 4183 — Plusieurs auteurs ont laissé venir sous leur plume des erreurs ou des inexactitudes, au sujet de l'entrée en religion de Marguerite de Lorraine, entre autres Mgr Paul Guérin, dans son *Palmier séraphique*.

[7] Bib. de Nogent-le-Retrou, ms. 5.

[8] Un des tableaux gravés par Barbé représente le P. Gabriel « accolé d'un baiser à la cime de son chef par le Pape Léon X » Tableau XVIIe.

Digitized by Google

Observants de Notre-Dame de la Font, près de la Rochelle. La part qu'il eut dans la direction de sainte Jeanne de France, après le P. Jean de la Fontaine, le zèle infatigable qu'il déploya dans la fondation des Annonciades à Bourges en 1501, sous le pontificat d'Alexandre VI, l'ont rendu justement célèbre. Il mourut le 27 août 1532, à Rodez, après avoir rempli les plus hautes fonctions dans l'Ordre [1].

II

L'histoire a conservé fidèlement le souvenir des relations spirituelles entre le P. Gabriel-Maria et la bienheureuse Marguerite de Lorraine. Ce sont ces relations qui nous intéressent davantage ici. En particulier, nous savons pertinemment que le P. Gabriel-Maria composa lui-même une règle pour les Tertiaires de Châteaugontier du vivant même de la sainte Duchesse.

Toutefois, le texte, sinon le souvenir, de cette règle était tellement tombé dans l'oubli, que l'abbé Laurent lui-même n'en soupçonnait pas la conservation [2]. Il avait cependant eu communication du seul exemplaire connu du *Petit Recueil* dont je vais bientôt parler. Et cet écrit aurait pu exciter et orienter ses consciencieuses recherches.

[1] Cf. *Wadding*. Annales minorum, tomes XV et XVI. — Notre couvent des Capucins de Paris possède une très curieuse plaquette où se trouvent, avec le portrait en pied du P. Gabriel-Maria, vingt-quatre tableaux représentant diverses scènes de sa vie. Ces tableaux, édités sans indication de lieu ni de date, ont été gravés par Barbé (Jean-Baptiste), né à Anvers, vers 1585. Ils ont été dessinés d'après Abraham van Diepenbeck. Perquin de Gembloux, qui écrivait sa magnifique *Histoire de Jeanne de Valois* en 1840 (Paris, Gaume, in-4°), a vainement cherché cette collection à Amsterdam, à La Haye, à Anvers, à Malines, à Louvain, à Gand, à Bruxelles, etc. — *Perquin*, p. 251. — L'ouvrage de Perquin n'est lui-même pas très commun, n'ayant été tiré qu'à 500 exemplaires.

[2] *Hist. de Marg. de Lor.* p. 95-97.

Digitized by Google

Non plus, notre P. Apollinaire de Valence, dont l'érudition laborieuse est connue, n'a connu cette règle. Faisant sien le jugement de l'abbé Laurent, il écrivait lui-même en novembre 1868 : « Nous ne savons point dans quel degré cette règle les obligeait (les sœurs) à continuer leurs services aux pauvres de l'hôpital, ou leur laissait la liberté de rester cloîtrées; il paraît probable qu'elles inclinaient beaucoup plus vers les pratiques de la vie solitaire que vers les œuvres de miséricorde. [1] »

Semblablement, celui qui réédita en 1891, sous la signature A, A. [2], le *Petit Recueil* chez Goupil à Laval, ne réimprima point, en même temps, le texte de cette règle, trésor pourtant bien estimable aux yeux des religieuses de Saint-Julien de Chateaugontier. Le connaissait-il? C'est douteux, car il n'y fait point allusion, et c'était pourtant bien le moment de le faire.

III

Et maintenant, quelques mots d'explication sur l'origine du texte lui-même.

C'est à la bibliothèque de l'Université d'Angers que j'ai pu trouver cette règle du P. Gabriel-Maria. Elle est imprimée en tête d'un petit volume de format in-32, relié en parchemin, et dont le titre complet est le suivant : *La Reigle des Sœurs du tiers-Ordre S. François avec leurs status nouvellement augmentés et corrigés, en faveur des Religieuses de la Province Toraine Pictauienne.* A Bovrdeaus, par Pierre de la Covrt, 1622. — Au milieu de la page est un sceau représentant le monogramme du Christ I H S, avec la croix au-dessus, et les

[1] *Annales franciscaines*, tom. V. p. 118.
[2] M. l'abbé Angot, curé de Louverné (Mayenne).

Digitized by Google

trois clous au-dessous, et ces lettres à l'entour : *Laudabile nomen domini.*

Sur la première page qui suit ce titre, on lit : *Reigle des Sœurs du Tiers Ordre sainct François, données premièrement à celles de Chateau-Gontier, par le R. Pere Gabriel-Maria : et depuis communiquée aux Monastères de Champigny, de la Flèche, de Mirebeau, et autres du même Ordre.* Approuvé par les S. S. Pères Papes, d'heureuse mémoire, Léon X et Jules III.

L'exemplaire d'Angers provient, presque à coup sûr, du couvent du Buron à Châteaugontier. Il a appartenu aux Sœurs Marthe Girault de la Houssandière [1] et Anne Garantac (?), puis à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe siècle, à M. l'abbé Tardif, dont la bibliothèque est passée à l'évêché d'Angers et de là à l'Université. M. l'abbé Tardif, mort en 1819, était originaire de Châteaugontier, et c'est là très probablement qu'il a trouvé ce livre [2].

Sur ce texte, on cherche en vain de longs renseignements, soit dans le *Menologium franciscanum* du P. Hueber, soit dans le *De origine seraphicæ religionis* de Gonzague, soit dans les écrits de Bordoni, du P. François-Marie de Vernon, du P. Hélyot, et du P. Hilaire de Paris. Dans l'excellent *Dictionnaire de la Mayenne* que M. l'abbé Angot a édité à Laval en 1900, au tome premier, article *Buron* commune d'Azé, l'auteur mentionne simplement l'existence de la règle du P. Gabriel-Maria.

[1] Sur cette Sœur, cf. *Arch. de M.-et-L.*, l'inventaire des Cordelières des Ponts-de-Cé, du 30 août 1790.

[2] Dans ce volume, après la règle, viennent les *Status ou Ordonnances pour les Sœurs du tiers Ordre sainct François de la province de Touraine Pictavienne, corrigés et augmentés par le commandement du reverendissime Père Benignes de Gennes, general de tout l'Ordre, approuves et receus au chapitre tenu à Argenton le vingt-uniesme may 1622.* Ces statuts sont l'œuvre du P. Pierre Brunon, observant, Commissaire général sur la Province de Tourraine Pictavienne. Ils comprennent sept chapitres. — Enfin, de la page 117 à la page 160, suit le *Formulaire des cérémonies qui se doibvent observer à la reception des Filles.*

Digitized by Google

Le texte de cette règle avait cependant été imprimé, sinon à Angers, du moins par un éditeur d'Angers, dès 1553, avec ce titre : *Règle du 7iers Ordre de saint François des sœurs de Chateaugontier et vivant en obédience, chasteté, pauvreté et closture, approuvée, par sieurs de bonne mémoire papes Léon X et Jules III, et est celle que le P. Gabriel-Maria leur a donnée,* in-12.

Avant la Révolution, l'abbaye de Saint-Cyran possédait une copie de cette règle, prise, je crois, sur cette édition de 1553. Cette copie faite au XVIIe siècle, est maintenant à la bibliothèque de Bourges, avec une autre copie des constitutions des Annonciades (ms. 215 [194]).

IV

Cette règle donnée par le P. Gabriel-Maria à la bienheureuse Marguerite de Lorraine, a toute une histoire à son actif. Trois principaux documents, tous dignes de foi, vont nous servir à la raconter.

1° Le plus précieux, quoique non pas le plus sûr comme critique, date de 1653. C'est le *Petit Recueil de l'ancienne maison de S. Julien des religieuses du Tiers Ordre de S. François de Chasteaugontier, et de sa fondation faite par Madame Marguerite duchesse d'Alençon ; sa rüine par les guerres; et son rétablissement dans le monastère du Buron.* Extraict des archives de cette maison par sœur Renée Dubois, religieuse du mesme Ordre, et la plus ancienne professe d'iceluy. A Angers, chez P. Avril, imprimeur ordinaire du roy et de l'Vniversité, 1653. La permission est du 18 novembre 1652, et signée du P. Vincent Porthais, ministre provincial.

L'auteur de cette plaquette, la sœur Dubois, était originaire de Châteaugontier. Elle entra en religion en 1587 et mourut le 25 janvier 1656, à l'âge de 89 ans. De son petit livre on ne connaissait plus, en 1842, qu'un seul

Digitized by Google

exemplaire. Cette année-là, le *Mémorial de la Mayenne* le reproduisit. Il fut encore réimprimé en 1891, à cinquante-cinq exemplaires. On le voit, le document n'en reste pas moins très rare.

2° Le second document, et le plus ancien, date de 1622. Ce sont les renseignements dont le P. Brunon, commissaire général, et les dix autres Pères publiant la règle du P. Gabriel-Maria accompagnèrent cette règle.

3° Le troisième est un livre du P. Paulin du Gast, religieux de l'observance de saint François : *Les Triomphes de la piété dans la vie du B. Gabriel-Maria de l'ordre des frères mineurs....* imprimé à Poitiers, chez Jean Fleuriau, imprimeur du roy et de l'Université, 1669. Le P. Paulin, cela ressort de son texte, a eu entre les mains les mémoires écrits par la Mère Renée Dubois quelques années plus tôt en 1652 [1].

A ces sources, voici l'histoire de la règle du P. Gabriel-Maria que nous avons pu reconstituer.

En 1507, Marguerite de Lorraine avait conduit avec elle à Châteaugontier six religieuses franciscaines de Mortagne [2] pour prendre soin des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien. Ces religieuses vécurent là dix années entières dans le couvent construit pour elles par la duchesse, sans faire vœu de clôture, récitant les heures canoniales, et employant le reste du temps à servir les pauvres de leur hôpital et les autres malades de la ville lorsqu'elles étaient appelées chez eux [3].

[1] On doit au même P. Paulin du Gast une *Vie de Jeanne de Valois.* Bourges, in-4.

[2] Dans le Perche. — La sainte duchesse fut elle-même du Tiers-Ordre séculier. Elle reçut l'habit au château d'Argentan, cf. *Abrégé des Vies...* par un solitaire. — *P. Hilarion de Coste.* Hist. cathol. — *Tertii Ordinis. Franc. Ass. Annales perpertui...* par le P. Jean-Marie de Vernon. Paris, 1686, in-fol. p. 505. — Ms. de Thomas Prouvère.

[3] Le ms. 797 de la bib. munic. d'Angers possède une copie inédite de l'acte qui fut passé à l'entrée des religieuses dans l'hôpital, en date

Digitized by Google

La règle franciscaine, comme la vie chrétienne dont elle n'est qu'un rayon ou qu'un reflet, porte à la perfection. Voyant que « le vray element des religieuses est de vivre dans le sacré silence de la solitude et séparées du bruit du monde, elles presentèrent humble requeste à leur Fondatrice et aux Superieurs de l'Ordre pour estre renfermées; et pour cet effet elles firent venir derechef six religieuses de la province de Picardie pour donner commencement à la closture. » La Supérieure était alors la R. M. Roberde Englard.

Les Sœurs, cependant, n'avaient point d'autre règle que la règle ordinaire du Tiers-Ordre. Aussi plusieurs évêques ne les regardaient-ils pas comme de véritables religieuses. Le Souverain Pontife avait été tenu au courant de tous ces ennuis, puisque le 6 juillet 1517, dans une lettre adressée, sous l'anneau du pêcheur, au P. Gabriel-Maria, commissaire général pour le pays d'outremont, le pape Léon X disait en terminant : *Insuper, cum, sicut accepimus, sub tua cura et regimine sint nonnullæ personæ Tertii Ordinis beati Francisci, quæ a quibusdam secularibus pro religiosis non habentur, sed tanquam inter seculares reputantur, volumus, et Apostolica auctoritate decernimus, quod si prædictam Confraternilatem sive Ordinem beatæ Mariæ Virginis*[1] *assumere voluerint et tria vota substantialia religionis emittere, tunc ipsas ex nunc, prout ex tunc, et e converso Religiosas esse etiam et fore proprie, et ubique tanquam religiosas proprie dictas tractare debere decernas, prout Nos etiam decernimus et declaramus*[2].

du 9 février 1507. — Sur les origines de l'hôpital de S. Julien de Château-Gontier, cf. une note publiée par M. du Brossay dans les *Mémoires de la Soc. nat. d'agric. sciences et arts d'Angers, 1901.*

[1] Il s'agit des Annonciades.

[2] *Wadding.* Ann. min. tom. XVI. an. 1517. n. XXXVII.

Digitized by Google

Pour remédier à cette situation, qui leur devenait pénible, les sœurs prièrent le P. Gabriel-Maria de leur composer une règle particulière et d'aller à Rome la faire approuver par l'autorité compétente. Le Père accepta et fut prompt à réaliser sa promesse. Il comptait voir son œuvre agréée en haut lieu, à cause de l'affection que lui portait le pape Léon X. Mais les cardinaux s'opposèrent à toute approbation. « Il y avait assez d'autres règles, disaient-ils, et il n'est pas besoin d'en écrire de nouvelles. »

Telle était en effet l'économie de l'église depuis le quatrième concile de Latran (1215). Tout Ordre nouvellement fondé devait prendre une des quatre règles existantes, avec des constitutions particulières. Quelques années avant ce concile de Latran, saint François lui-même avait eu des difficultés semblables, pour l'approbation de sa règle.

Mais, la nuit qui suivit le jour où le P. Gabriel-Maria échoua devant le Sacré-Collège, le Pape eut une vision « qui lui causa de la peine ». Il envoya alors chercher promptement le Père, et lui dit : « Mon fils, j'ai cette nuit beaucoup souffert à ton occasion. La sainte Vierge, saint François, saint Laurent et sainte Agnès me sont apparus à moi, m'ont grandement menacé et aigrement repris, à cause que nous refusâmes hier d'approuver la règle que tu nous représentas. C'est pourquoi je l'approuve de toute la puissance que Dieu m'a donnée, et de plus je donne ma bénédiction à toutes celles qui la professeront et observeront fidèlement[1]....»

Le Pape fit, en conséquence, expédier une bulle expresse, en bonne et due forme. Le P. Gabriel-Maria, nous ne

[1] Tous ces détails, la Mère Dubois les a trouvé consignés dans une lettre écrite vers 1550 au P. Antoine de Saint-Michel, procureur de l'Ordre, par quatre religieuses qui les avaient recueillies elles-mêmes dans les livres du P. Gabriel-Maria, à savoir S. Marguerite de Cuissé, S. Marguerite le Roux, S. Françoise de Mauguy, et S. Marguerite du Doit.

Digitized by Google

savons pour quel motif, ne communiqua cependant aux sœurs qu'une copie de la règle, leur affirmant qu'elle était bel et bien approuvée et leur racontant tous les détails de la vision.

Les religieuses vécurent assez longtemps dans l'exacte observance de leur règle, toujours sans en avoir l'original. De là des doutes surgirent dans leur esprit. Pour lever ces scrupules, elles eurent recours au P. Jacques Renard, provincial de la province de Touraine Pictavienne, leur supérieur. Ce Père envoya, en 1531, le P. Noël Habert à Bourges trouver le P. Gabriel-Maria, qui vivait encore, et lui demander si la règle était véritablement approuvée. Le P. Gabriel-Maria donna alors la bulle de confirmation, et le P. Renard l'apporta aux Religieuses[1].

Suivant le P. François-Gonzague, vers cette époque, en 1534, le pape Paul III déclara à son tour que les religieuses de Châteaugontier jouissaient de tous les privilèges accordés aux Tertiaires par ses prédécesseurs[2].

C'étaient des âmes vraiment timorées que ces Franciscaines de Châteaugontier. Elles voulurent obtenir une seconde confirmation de leur règle. Pour cet effet, elles s'adressèrent au P. André des Isles, général de l'Ordre. Celui-ci manda au P. Antoine de Saint-Michel, procureur, de la faire approuver de nouveau. Jules III occupait alors la chaire de Saint-Pierre. Le cinquième jour des ides de décembre 1550, il accorda une bulle plombée qui fut expédiée au provincial de Touraine Pictavienne, le P. Jérôme Batterel. La bulle était saine, bonne, entière et par-

[1] En 1566, l'original de cette bulle de Léon X fut emporté au couvent de Champigny, en Poitou. Il s'y trouvait encore en 1669, gardé par les sœurs comme une précieuse relique. — Sur le couvent des Tertiaires de Champigny, cf. *Fr. Gonzague. De origine seraphicæ religionis*. Rome — 1587, p. 697.

[2] *De origine seraphicæ religionis*, id. Il m'a été impossible de contrôler cette assertion du P. Gonzague. Deux lignes plus bas, cet auteur parle d'Alexandre VI (1492-1503) comme d'un successeur de Paul III (1534-1550).

Digitized by Google

faite. En présence du P. Louis André, premier définiteur et gardien du couvent de Mirebeau, du P. Jean Bellanger, second définiteur et gardien à Fontenay-le-Comte, du P. Jean Guérin, troisième définiteur, du P. Claude Jolivet, quatrième définiteur ; en présence des PP. Jean le Counureux, Noël Albert, Jean Goybault, Jacques Noël, Mathurin Gorre et Roland de Bœffel, le P. Provincial communiqua aux Sœurs cette règle entièrement conforme à celle de 1517 ; et les religieuses promirent toutes, de vive voix et par écrit, de l'observer fidèlement.

Le même jour, 26 avril 1552, le P. Batterel apposa le sceau de la province à la bulle et la donna aux Sœurs.

Dieu bénit alors prodigieusement cette communauté des Franciscaines de Saint-Julien de Châteaugontier. C'était à qui leur donnerait des filles. De 1552 à 1566, cinquante et une novices prirent l'habit ; et vingt-quatre autres depuis cette année-là jusqu'en 1593. Et, par une providence divine, la maison de Châteaugontier, fondée par la B. Duchesse d'Alençon, devint « la pépinière d'un grand Ordre ».

V

Il nous resterait maintenant, pour être complet, à faire l'étude intrinsèque de la règle franciscaine composée par le P. Gabriel-Maria pour les Cordelières de Châteaugontier. Il faudrait aussi comparer ses huit chapitres avec les dix de la règle définitive que le même pape Léon X devait confirmer quelques années après, le 20 janvier 1521, par sa bulle *Inter cætera* (*Wadding*. Ann. min. tom XVI, an 1521, n. XIX).

Mais cette nouvelle étude sortirait du simple cadre historique que nous nous sommes tracé.

Nous n'avons plus qu'à donner la teneur du texte en question. Nous suivrons scrupuleusement l'imprimé de 1622. Il eût été très utile de le rapprocher de la bulle

Digitized by Google

de Jules III et surtout de celle de Léon X, dont cet imprimé n'est que la traduction française. Mais c'est en vain que nous avons cherché et fait chercher l'original ou la copie de ces bulles aux archives de Poitiers, aux archives et à la bibliothèque de Laval et d'Angers. Au Vatican, les registres contenant les bulles de ces deux papes sont dans un désordre effrayant. Ces bulles ne sont pas, en effet, enregistrées suivant leur ordre chronologique, mais au petit bonheur. Celles de la cinquième année de Léon X sont dispersées en plus de cent registres ; celles de Jules III en occupent quatre-vingts ; et pour ce chaos il n'y a point de tables, sauf pour la matière bénéficiale dont les chanceliers romains ont toujours eu grand soin.

Aux Archives nationales, pas trace de ces bulles.

A Châteaugontier, rien également. Les Cordelières ont quitté l'Hôtel-Dieu dès 1593. A cette date, les bâtiments furent rasés par ordre du maréchal-ligueur Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, pour empêcher l'armée royale de s'approcher de la Mayenne et de tenter l'attaque de la ville. Les Religieuses actuelles n'ont été installées que le 18 février 1673[1]. Du couvent primitif, elles ne possèdent, dans leurs archives particulières, qu'un bréviaire manuscrit laissé par les Cordelières et le manuscrit du petit opuscule de la Mère Dubois. Dans les archives de l'Hôtel-Dieu, distinctes de celles de la communauté, aucun vestige non plus de ces deux bulles. Dans leur fuite, les Cordelières auront sûrement emporté avec elles le trésor de leurs papiers de famille.

Un autre chercheur sera peut-être plus heureux. J'aurai la simple satisfaction d'avoir attiré son attention, plus patiente que la mienne, sur ces documents, en un temps où les érudits commencent à peine à songer à l'histoire du Tiers-Ordre franciscain.

F. Ubald d'Alençon

[1] *Bibl. munic. de Château-Gontier*, ms. 9., p. 385.

Digitized by Google

REIGLE DES SŒURS

DU TIERS ORDRE SAINCT FRANÇOIS

données premièrement à celles de Chasteau-Gontier par le R. Père Gabriel Maria : et depuis communiquée aux monastères de Champigny, de La Flèche, de Mirebeau, et autres du mesme Ordre.

Approuvée par les SS. Pères Papes, d'heureuse mémoire, Léon X et Jules III

A vous aymées filles du tiers Ordre de sainct François, vivantes en l'observance des trois vœux de religion et en closture ; salut et bénédiction apostolique. Il appartient au sainct Siège apostolique, oster des entendemens de tous, et en particulier de ceux qui vivent en religion, tous les scrupules, perplexitez et doutes, qui procèdent à cause de leur estat et religion. Et pour ce qui nous a esté exposé comment plusieurs Evesques et autres, nonobstant ce que par nos prédécesseurs vous avoit esté concedé de faire lesdits vœux, disoient que vous n'estiez point religieuses de religion approuvée, en parlant proprement de religion : Par quoy voulons mettre fin à telles opinions, et déclarans de l'auctorité apostolique ce qu'il en faut tenir et croire.

Disons que toutes Sœurs qui accepteront l'Ordre qui s'ensuit, par nous composé, sont vrayes religieuses et propres à parler proprement de religion, lequel Ordre avons pris et composé comme la Dame Saincte Sara, de trois petites mesures de farine blanche et déliée. La première avons pris au tiers Ordre de sainct François, en laissant tout le demeurant qui n'estoit appartenant à vos vœux. La seconde ès ordonnances de nos prédécesseurs, et grâces qui vous ont esté données et concédées à faire lesdits vœux. La tierce mesure avons pris en la mer de perfection du sainct Évangile,

Digitized by Google

ainsi qu'il appert plus au clair en vostre Ordre et reigle de qui la teneur s'ensuit.

LE PREMIER CHAPITRE DES DIX COMMANDEMENS DE NOSTRE SEIGNEUR

Votre Ordre, reigle et vie, avant toutes choses doit penser du fondement de toute perfection, qui sont les dix commandemens de Nostre Seigneur, sur lesquels est solide le tiers Ordre sainct François : car sans l'observance des commandemens ne peut profiter l'observance des vœux de religion, comme tesmoigne le Maistre de vérité disant en l'Évangile, *si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. Et à celuy qui vouloit se sauver et parvenir à perfection, ce qu'ensuit après, *si vis perfectus esse*, etc. Et enseigne nostre bon Maistre et Sauveur, que tous les dix commandemens sont contenus et accomplis, quand la sœur ayme Dieu et son prochain. Parquoy doivent les Sœurs penser qu'elles ne font point leur salut, ny ne sont en perfection si elles ont aucune rancune ou haine à leurs sœurs ou autres : ainsi perdent tout ce qu'elles font d'obédience, chasteté, pauvreté et closture, si premier elles n'ont amour de cœur à leurs Sœurs, en leur pardonnant touttes offences comme elles demandent à Dieu qu'il leur pardonne : ainsi que dit Nostre Seigneur en l'Évangile : *Si offers munus tuum ad altare*, et le *Pater noster* nous l'enseigne évidemment.

LE SECOND CHAPITRE DU VŒU D'OBÉDIENCE

L'Obédience des Sœurs est d'obeyr à leurs Prélats et Mères, et ordonnons et commandons en vertu de saincte obédience, que les Sœurs soient touiours régies et gouvernées par les frères mineurs de régulière observance. Ausquels aussi commandons en la dicte vertu d'obédience, qu'ils ayent à prendre le régime des Sœurs de cestuy Ordre, et leur pourvoir en leurs Chapitres des ydoines Frères qui soient exemplaires et de bonne conversation [1].

Quand les Sœurs feront profession, diront en la forme qui s'ensuit : Ie, telle sœur, voüe et promets à Dieu, à la glorieuse Vierge Marie Mère de Dieu, à sainct François, et à tous les saincts et sainctes du Paradis, à vous nostre Mère, et à nos

[1] Saint François dit dans le ch. IX de sa règle : « Et que [les Frères] n'entrent point dans les monastères de Religieuses, excepté ceux qui en ont reçu permission spéciale du Siège apostolique. »

Digitized by Google

Prélats, estre obeyssante tout le temps de ma vie et observer chasteté, pauvreté et closture, et garder le tiers ordre de sainct François, selon la déclaration et obligation contenüe en nostre reigle par sire Pape Leon, approuvée et confirmée. Celle qui la reçoit luy promette la vie éternelle en observant ce que dessus est dict. Les Sœurs auront tousjours un cardinal leur protecteur, et cera celuy qui est protecteur des Frères Mineurs. La Mère tiendra chapitre pour le moins le vendredy, et usera de la médecine du bon Samaritain. Et se gardent bien les Sœurs de se deffendre, parler et excuser en chapitre qui leur est donné pour le purgatoire : Car en soy excusant elles feroient de leur purgatoire leur enfer. Pour tousiours mieux observer humilité et obédience, les Mères doivent avoir soin d'estre visitées une fois l'an pour le moins. Et ne peuvent recevoir à probation, ou à profession, sans le consentement de la plus grande partie de la Communauté, et le congé de leur Prélat général ou provincial.

LE TIERS CHAPITRE DU VŒU DE CHASTETÉ

Cetuy Ordre, vie et Reigle avant toutes choses doit reluire en pureté et chasteté, tant de cœur que de corps. Parquoy les sœurs ne pourront recevoir en ceste religion personnes suspectes de la Foy ou heretiques. Car par erreur ou heresie l'ame est faicte adultere de Dieu. Quant à la chasteté corporelle les Sœurs se doibvent bien garder de munuscules, lettres, paroles, regards et toutes familiarités non pures, et generallement de toutes occasions, curiosités mauvaises. Dina leur soit pour exemple, pour mieux garder ce trésor inappréciable. Les Sœurs doibvent estre sobres en leur boire et manger, pour ce qu'abstinence et ieusne est la gardienne de chasteté. Les Sœurs ieusneront tous les Vendredis de leur vie, depuis la Toussaincts jusques à Noel.

Et commenceront la grande quarantaine le Dimanche de la Quinquagesime, et quant à l'abstinence elles ne mangeront chair que trois iours de la sepmaine, c'est à scavoir le dimanche, mardy & jeudy.

LE QUART CHAPITRE DU VŒU DE PAUVRETÉ

La pauvreté des Sœurs en ceste religion, est n'avoir rien en propre, mais tout en commun, parquoy les Sœurs à qui

Digitized by Google

leurs parens ou amis donnent aucune chose ne la peuvent appliquer à leur propre volonté, ains faut que la Mere en ordonne selon qu'elle verra la nécessité des Sœurs. Sur tout la Mere et les Sœurs doibvent servir et pourvoir aux malades, comme elles voudroyent estre servies et pourveüs si elles estoient detenues en maladie. Tant plus sera la Sœur riche en Paradis, que plus pauvre aura esté en ce monde. Elles doibvent pour exemple de pauvreté regarder la nativité de leur doux Sauveur et espoux, qui plus ayme la plus humble et la plus pauvre, parquoy les Sœurs porteront l'habit gris, et le manteau et scapulaire de gros drap vil et sans curiosité. Le voile sera noir, et porteront la corde pour ceinture, sans y avoir curiosité. Les Meres et Sœurs à la reception ou profession se doibvent bien garder de toutes notes ou macules de symonie et cupidité. Elles ne peuvent aussi rien exiger pour la réception de celles du nombre de fondation, ne aussi en prendre, outre le nombre de fondation, sans nouvelle fondation ou donation perpétuelle, ou à la vie durant.

LE CINQUIÈME CHAPITRE DU VŒU DE CLOSTURE

Il y a closture morale, qui est garder ses yeux et tous ses sens, que rien n'y entre, ne soit veu ne ouy, qui pourroit estre occasion de mal, il y a autre closture de pierres ou murailles, qui gist en deux choses, c'est à sçavoir ne pouvoir sortir des monasteres ou couvents, et aussi ne laisser personne entrer dedans. Bien doibvent noter la Mère et les Sœurs, que sans rompre closture elles peuvent sortir, quand par obedience de leurs Prelats elles seront envoyées pour prendre un nouveau Couvent de leur religion, ou bien pour en reformer un, ou bien pour y présider, si aucune estoit esleüe Mere, ou bien pour necessité spirituelle d'une sœur, ou bien pour peste, pourveu qu'elles eussent autre lieu de leur religion où elles pourroyent recourir : ou à tout le moins un lieu équivalent en seureté, closture et religiosité. Il y a aussi reigle generale de yssir sans peché quand le cas ne souffre dilation, comme accident de feu, innundances d'eaües, courses en temps de guerre; semblablement sans faire contre le vœu de closture peuvent entrer dans leurs Couvents Medecins spirituels et corporels pour les Sœurs malades et ouvriers pour couvrir edifices et reparer et generalement pour faire toutes neces-

Digitized by Google

sitez des Sœurs qui ne pourroyent faire par elles, ou sans personnes seculieres, les parents aussi ou amis de leur religion ayant congé du siege Apostolique.

LE SIXIÈME CHAPITRE DE LA MESSE ET SAINCT SACREMENT

Les Sœurs doivent avoir singulière dévotion à la messe et Saint Sacrement, et doivent régulièrement communier de quinze iours en quinze iours, et pour la communion se confesser en toute humilité sans celer ou déguiser leurs pechez; car un péché celé fait que tous ceux qui estoient confessés ne peuvent estre pardonnez. Les Sœurs se doivent estudier de tenir les autels, corporaux, et tous ornemens d'Eglise nets et mondes, et où il y aurait opportunité, seroit bon faire la louange continuelle durant l'octave du Sainct Sacrement. Les Sœurs, outre ce qui est dict de la quinzaine, doivent communier tous les dimanches de l'Avent et du Quaresme, le iour de la Toussaint, le iour de saint François, le iour de sainte Elizabeth, et aussi les grandes festes de Nostre Seigneur et de nostre Dame, si non que par le conseil du confesseur aucune Sœur en voulut demeurer.

L'office divin diront avec reverence attention et joye, ainsi qu'il nous est monstré au cantique de la vierge Marie, une sœur qui scait bien communier et bien Dieu louer, fait les sciences à Dieu plus plaisantes. Les sœurs Clergesses diront l'office selon l'ordinaire Romain, comme font les Frères qui ont leur gouvernement. Les Sœurs Layes diront douze *Pater noster* et *Ave Maria*, pour Matines, pour les Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, pour une chacune des dites heures cinq. Pour Vespres sept, et autant pour Complies, et qnand bonnement faire se pourra, la Mère doit prier s'il n'y a empeschement notable, que le ieudi la Messe soit du Saint-Sacrement, le vendredy des cinq playes de Jésus et le samedy des vertus de la vierge Marie.

LE SEPTIÈME CHAPITRE DE LA VERTU DE PAIX

Les Sœurs qui ont esleu pour espoux le Roy Jesus Prince de paix, doivent bien vivre en paix : car en un couvent où il n'y a paix, Jesus ne sçauroit faire demeurance. Le sainct Evangile nous enseigne que nostre Sauveur principalement n'a fait que trois choses en ce monde, prescher paix et vertus,

Digitized by Google

instituer le Sainct-Sacrement de paix et de l'Autel et la sainte Hostie, et endurer la mort en la croix pour faire paix entrè le Créateur et le pecheur. Donques l'Espouse doit bien soy se conformer à son espoux et vray amy, et aymer ce que tant il ayme : les Sœurs doivent estre advocates de paix, fuyr noyses et procès : et la Mère doit griesvement punir la Sœur, qui par rapports ou parolles, serait cause en un Couvent de noyses entre les Sœurs de ceste religion, comme a esté touché au premier chapitre, charité et paix en son fondement : et ne peut la Sœur profiter ny se sauver, si premier elle n'a amour avec toutes ses Sœurs.

LE HUICTIESME CHAPITRE DE LA CROIX ET DES CINQ PLAYES DE JÉSUS

Les Sœurs à l'exemple de sainct François, leur père, apprendront la science de la croix, et s'estudieront plonger et laver en la fontaine du sang de ses sacrées playes, en puisant l'eau de vie avec la Samaritaine, et l'eau de contrition et de dilation avec la Madgdeleine. Bien parfaite est la Sœur qui pour l'amour de Jesus son sauveur souffre et endure ioyeusement aucune playe ou persécution, ou quand on se moque d'elle, ou quand on la mesprise. Qui plus de playes en ce monde pour Jesus endurera, plus de couronnes d'or et de pierres précieuses en Paradis recevra, et pourtant que en playes fut la fin de Jesus votre espoux, aussi sera la fin de votre Reigle.

Car la Sœur qui veut monter en ceste croix, et endurer avec Jesus playes et tribulations, elle est au dernier et plus haut degré de perfection. Toutesfois à la fin de la Reigle, pour ce que Jesus demande une Sœur et une espouse qui luy serve ioyeusement, sans scrupules, craintes et nubilations.

Doivent les Sœurs notter qu'elles ne sont obligées, sur peine de peché mortel, qu'a huict choses.

Premierement aux commandemens de Dieu.

Secondement au vœu d'obedience.

Tiercement au vœu de chasteté.

Quartement au vœu de pauvreté.

Quintement au vœu de closture.

Sextement au divin office.

Septiesmement aux ieusnes de l'Eglise.

Huictiesmement à l'habit de Religion.

Et quant à ces trois derniers, la Mere avec le confesseur,

Digitized by Google

ont de l'auctorité apostolique, puissance de dispenser avec les Sœurs malades et débiles, ou pour autres raisonnables causes à leur discretion.

A nulle est permis contredire à nostre approbation, confirmation, innovation, et déclaration, et si aucun presumoit par une folle hardiesse dire au contraire sçaiche qu'il encourt la malediction de Dieu tout puissant, et de ses apostres S. Pierre et S. Paul. Donné à Rome *apud sanctum Petrum*, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur mil cinq cens dix sept. *Pontificatus nostri*, *anno quinto.*

Cy finist la Reigle du Tiers Ordre sainct Francois baillée aux Sœurs de Chasteau-Gontier, par le Reverend Père Frere Gabriel Maria, luy estant commissaire general [1].

[1] Cf. *P. Petrus de Alva.* Indiculus Bullarum.

Digitized by Google

SIÈGE

DU

FORT SAINT-MARTIN

ET

Fuite des Anglais de l'île de Ré

RELATION HISTORIQUE

Écrite en latin au XVIIe siècle par Jacques ISNARD

Traduite en français en 1879 par le Dr ATGIER

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

Après la fiction, nous devions la réalité sur le siège de l'Ile de Ré. Après avoir publié sur ce sujet la traduction du poème épique latin[1] où Jean de Bussières, inspiré de ses devanciers Homère, Virgile, Le Tasse etc., chante les héros de ce siège, leur défense et leur victoire[2], nous devions, pour donner plus de précision à cet épisode, publier la traduction d'un autre ouvrage latin où ce siège est raconté, jour par jour, dans tous ses détails[3], non plus avec

[1] Dr Atgier, *La Rhéade ou l'île de Rhé délivrée*, poème épique en trois chants, écrit en latin au XVIIe siècle par le P. Jean de Bussières, traduit en français en 1884. Angers, Germain et G. Grassin, 1898, broché in-8°. Librairie Berton, à Saint-Martin de Ré, 2 fr.

[2] *De Rhea liberata, in « Joannis de Bussières e societate Jesu, Miscellanea poetica »*. Lugduni ex officina Anissoniana 1665 (in-8°, rare).

[3] *Arcis Sammartinianæ obsidio et fuga anglorum e Reà insulà, a Jacobo Isnard ex provinciâ Provinciæ*, Parisiis 1629. Apud Edmundum Martin, sub sole aureo, via Jacobea (petit in-4° rare, illustré par Michel Lasne, auteur du frontispice allégorique, et par Montcornet, auteur de trois gravures représentant le blocus du fort Saint-Martin, la levée du siège et la bataille de Loix).

Digitized by Google

les accents du poète mais avec le style de l'historien d'où la fiction est absolument exclue et où règne seule la réalité des faits historiques.

De son auteur, Jacques Isnard, nous savons peu de choses : il était avocat, originaire de Provence et fut historiographe de Louis XIII ; sa relation latine historique est de 1629. Est-elle la traduction d'une relation en vieux français attribuée à Michel de Marillac, publiée en 1628, dans un style souvent plus obscur que le texte latin d'Isnard, nous le pensons. Il existe cependant certains passages ayant plus d'extension dans l'un que dans l'autre et réciproquement ; en tout cas, si Isnard a traduit Marillac, il a amplifié son récit de tout ce qui touchait spécialement à l'Ile de Ré ; Marillac, en un mot, a écrit pour le roi un épisode de l'histoire de France en français du temps ; Isnard a écrit cet épisode en l'entourant de tout ce qui pouvait être avantageux, élogieux et intéressant pour l'Ile qui en fut le théâtre ; il l'a écrit en latin, voulant, dans une langue chère à Richelieu, lui dédier son long travail, comme nous le voyons par sa dédicace dont le style emphatique se retrouve chez tous les écrivains officiels du temps.

Selon l'usage de l'époque, Isnard n'a pas divisé son récit en chapitres. Cette coutume étant peu en rapport avec celle d'aujourd'hui, nous avons cru nécessaire de faire cette division ; la lecture en est ainsi moins aride et mieux distribuée.

Des chapitres dont le titre suit, on ne trouve dans Isnard que les deux premiers et les trois derniers.

I. *Dédicace à Richelieu.*
II. *Notice sur l'Ile de Ré.*
III. *Causes de la guerre Anglo-Française.*
IV. *Bataille de Sallanceau.*
V. *Manifeste de Buckingham.*

Digitized by Google

VI. *Préparatifs du fort Saint-Martin par Toiras.*
VII. *Préparatifs de ravitaillement organisés par Richelieu.*
VIII. *Siège du fort et blocus par la flotte et l'armée anglaises.*
IX. *Convoi de secours sous les ordres de Valin.*
X. *Convoi de secours sous les ordres de Maupas.*
XI. *Préparatifs pour la levée du siège organisés par le Roi.*
XII. *Combat au fort La Prée.*
XIII. *Assaut général du fort Saint-Martin.*
XIV. *Levée du siège par l'armée de secours.*
XV. *Bataille de Loix.*
XVI. *Réflexions sur le siège de l'Ile de Ré.*
XVII. *Parallèle entre l'expédition des Romains dans l'Ile de Crète et celle des Anglais dans l'Ile de Ré.*
XVIII. *Offrande à l'église Notre-Dame des Victoires, à Paris, des 44 drapeaux pris aux Anglais le 8 novembre 1627 à l'Ile de Ré.*

Ces cinq chapitres susdits donnent plus d'intérêt au récit, permettant au lecteur de s'initier davantage au pays dont il va lire un des épisodes qui fut aussi un des plus importants et des plus glorieux de l'histoire de France, puisque l'échec subi par l'armée anglaise à l'Ile de Ré fut un obstacle à son invasion projetée en France.

Parmi tous les auteurs de relations ou mémoires sur le siège de l'Ile de Ré, Isnard nous a paru un des plus sérieux. Sa relation est plus complète que celle du Garde des Sceaux; d'autre part, la confiance que lui montrèrent le roi, en l'autorisant à publier cet ouvrage, et Richelieu, en acceptant sa dédicace, nous permettent de le considérer comme un écrivain digne de foi et son récit comme un document officiel du temps.

Digitized by Google

Telle est la narration du siège du fort Saint-Martin dont nous offrons aujourd'hui la traduction fidèle[1] à l'île de Ré, espérant qu'elle sera aussi bien accueillie que l'a été notre traduction de « La Rhéade », publiée récemment. Quand nous aurons publié également la traduction du récit officiel anglais[2] de cette expédition, le lecteur saura se faire une juste opinion des faits historiques dont l'Ile de Ré fut le théâtre pendant l'année 1627.

Dr ATGIER.

[1] Accompagnée de notes hors texte et de dates intercalées.

[2] *Expeditio in Ream insulam authore Edouardo domino Herbert Barone de Cherbury in Anglià et Castri insulæ de Kerry in Hibernià et Pare utriusque regni.* Lundini 1630, format in-8°, rare. (Herbert de Cherbury, cousin de Buckingham, était lieutenant-colonel dans l'armée anglaise au siège de l'Ile de Ré.)

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Dédicace

A

Son Éminence

le Cardinal de Richelieu

TRÈS ILLUSTRE CARDINAL,

Si la Renommée vous proclamait comme vous êtes digne de l'être, si l'esprit humain pouvait réellement connaître vos mérites, plus d'un écrivain, frappé d'étonnement et d'admiration profonde, préférerait se taire que d'entreprendre votre éloge et trouverait le silence plus digne que la parole de rendre hommage à votre gloire immense.

Le mérite médiocre est facile à exalter, à amplifier même; le mérite éminent et immense risque d'être amoindri lorsque l'on veut en faire l'éloge.

Tout le monde sait aujourd'hui que vous êtes parvenu à un degré d'élévation tel qu'il est impossible de vous suivre et atteindre, eût-on l'œil ou l'aile de l'aigle; aussi suis-je loin de m'étonner que les écrivains qui célèbrent votre valeur ou perpétuent le souvenir de vos exploits soient bien moins nombreux que ceux qui en sont simplement stupéfaits et émerveillés.

Comment, à la pâle lueur d'un discours, proclamer la splendeur du soleil, quand nos yeux ne peuvent, sans larmes, contempler son brillant éclat?

Digitized by Google

Comment, par des couleurs artificielles, surpasser l'éclat de la pourpre ?

Croyez-vous que la crainte et la stupéfaction arrêtent ces écrivains à peine connus de vous, qui s'imaginent avoir mérité une palme éclatante parce qu'ils ont effleuré de leur auguste plume le moindre de vos mérites qu'ils sont à peine capables de reconnaître ou apprécier.

La France sait ce qu'elle vous doit, mais ne sait comment vous le rendre ; elle a contracté une dette de bienfaits envers vous mais elle n'a pas de quoi s'en acquitter, car elle ne saurait considérer les œuvres de votre génie comme celles que la patrie est en droit d'exiger.

C'est à qui, parmi les orateurs, fera votre éloge, à qui chantera ces louanges que l'insigne honneur de la pourpre qui vous est décernée décore du nom de louanges pourprées.

La Sorbonne, dans toutes ses bouches, publiera les œuvres sublîmes de votre munificence ; ses colonnes de marbre elles-mêmes parleront de leur auteur ; les chaires de ses docteurs ne vont cesser de retentir.

Puisse ce rempart de la divine science élever vers les cieux son dôme à jamais illustre par le nom du roi et le vôtre.

La majesté royale, que vous vénérez tant et vers laquelle tous vos regards sont dirigés, est elle-même trop élevée pour ne pas vous élever davantage.

Votre élévation, d'autre part, est telle que vous mettez au-dessus de tout le désir de plaire à Sa Majesté en lui prodiguant votre talent et vos sages conseils.

La Renommée est fière du Roi en apprenant et en voyant tant d'exploits ; elle n'a plus assez d'ailes, d'yeux, d'oreilles et de langues pour être à la hauteur de son rôle.

Le Roi est fier de vous ; ses efforts sont mesurés aux vôtres ; ses actions sont basées sur vos préparatifs considérables et sur le poids de vos conseils qu'il sait apprécier

Digitized by Google

avec vive reconnaissance; il veut que les honneurs qui vous sont rendus soient à la hauteur de vos bienfaits et ne veut être vaincu ni par le talent ni par les armes.

La Renommée proclame dans tout l'univers les victoires du roi Louis le Juste qui, vainqueur lui-même, vous proclame le ministre de ses victoires, désireux de voir participer à sa gloire celui qui, confident de ses desseins, eut aussi sa part de dangers.

Le Roi vous décerne d'une main victorieuse les palmes que votre sage prévoyance fit fleurir, palmes dont il est heureux de vous couvrir, prévoyance qu'il fut heureux de trouver dans votre génie.

Quant à nous, pauvres mortels, qu'avons-nous vu ou entendu dire, si ce n'est que la sagesse du Roi, pour prévoir les factions des grands du royaume, égala la puissance et la générosité qu'il mit à les dissoudre; qu'il sut aussi bien éteindre au dedans que dissiper au dehors l'incendie des guerres naissantes ou régnantes; qu'il sut aussi bien braver les vents que les flots conjurés; défendre qu'assiéger les places fortes; conserver qu'abattre des remparts; soutenir que faire lever un siège; protéger les alliés que respecter les traités; se venger de ses ennemis que déjouer leur trahison; abattre l'agression qu'apaiser la rébellion.

Il sut, à l'instar d'Hannibal et César, franchir les Alpes hérissées de pics inaccessibles et couvertes d'un horrible manteau de neige et de glaces; rechercher par de justes combats de justes conditions de paix; pardonner à ses sujets rebelles; terrasser les audacieux; obtenir plus par les conseils que par la force; enfin il sut bien mériter à tout jamais de la France, de la vraie foi, du Saint-Siège et de la Majesté divine.

Certes, le Roi reçut du Ciel une inspiration réelle et véritablement salutaire en vous élevant au pouvoir.

Il fut heureux de voir que votre grandeur d'âme et l'étendue de vos mérites furent reconnus de tous les vôtres

Digitized by Google

et de toute la Cour; il fut heureux enfin de trouver dans votre personne le plus grand ornement de son règne, le meilleur conseiller de toutes ses entreprises; aussi put-il dire avec le poète[1] :

« M'associer à toi, je le veux de tout cœur!
« Sois donc mon compagnon en toute circonstance,
« Dans la guerre ou la paix, ma gloire et mon honneur
« Ne seront que les tiens, en toi j'ai confiance! »

Quelle confiance? quelle gloire? quel génie? Dieu immortel! si ce n'est le génie de celui qui, en moins de deux ans surpassa les annales de bien des siècles; de celui qui délivra l'Ile de Ré de l'invasion anglaise, le fort Saint-Martin de son siège, châtiant les ennemis par la défaite et la déroute; de celui dont la sagesse combla de félicité la France durant tout son règne, ce qui semblait impossible à obtenir par la puissance des rois et des royaumes; de celui enfin qui renversa La Rochelle sans renverser ses remparts, tant il est vrai de dire que les foudres rouges de Jupiter tempérées par les foudres blanches de Minerve et réciproquement, aussi fortes et puissantes les unes que les autres, jouissent d'une vertu invincible pour attaquer et renverser remparts et forteresses.

Grande est la joie de la France depuis que les crimes ont reçu leur juste châtiment, depuis que la violence des vents est apaisée à tel point qu'aucun coin du royaume ne recèle plus désormais la moindre cause de malheurs, la moindre apparence de tempête; depuis que tout enfin promet un siècle et un règne de paix et de tranquillité.

[1] Te vero . . . . . pectore toto
Accipio, et comitem casus complector in omnes;
Nulla meis sine te quæretur gloria rebus,
Seu pacem, seu bella geram; tibi maxima rerum
Verborumque fides. . . . . .

Virgile, ch. IX, vers 275 à 280 de l'*Enéide*. Paroles d'Ascagne à Nisus, lorsque celui-ci et son compagnon Euryale lui font part de leur projet de pénétrer dans le camp des Rutules, lors de la guerre de Troie.

Digitized by Google

Que nous reste-t-il à faire vis-à-vis de l'éternelle Providence? Qui, mieux que Thémis[1] et Minerve[2], sut par de justes châtiments, venger les orgueilleux efforts des rebelles, apaiser la fureur des vents menaçants, favoriser heureusement et puissamment les armes du roi, vos sages conseils et tous nos vœux?

Que nos actions de grâces à son égard surpassent donc celles que Messène et Lacédémone rendaient à Minerve, déesse des combats.

Rendons aussi nos plus fervents hommages à la Majesté royale ainsi qu'à votre génie qu'elle fit le compagnon fidèle de sa gloire et de ses efforts; mais hélas, combien modestes sont nos humbles hommages!

La levée du siège de l'Ile de Ré, dont l'honneur vous revient, rend inséparables son nom et le vôtre; voici cette île devenue véritablement royale[3], et par le vœu que le roi fit à son sujet[4], et par la victoire que, grâce à vous, son armée y remporta.

Sa renommée, dépouillée désormais de son obscurité, n'aspire plus aujourd'hui qu'à franchir ses détroits et les frontières de la France pour parcourir l'Océan et l'univers entier, en proclamant les noms de Louis XIII et de Richelieu.

Permettez donc, illustre Cardinal, que cette île sortie des ténèbres se montre au jour sous vos auspices, elle qui fut illustrée par les armes du roi, ennoblie par vos conseils, con-

[1] Αξιοποινω, juste vengeresse, épithète de Thémis, déesse de la justice.

[2] Ανεμωτιδι, qui apaise les vents, épithète de Minerve, déesse des combats.

[3] Il fut alors question de la nommer Ile Royale ou Ile du Roi, nom synonime de Ré, Rei, Rey, qui signifie roi en vieux français; au féminin Rène, Reine, Reyne.

[4] Vœu que fit Louis XIII dans l'église de Notre-Dame des Ardilliers, près Saumur, de consacrer la France à la Vierge si Dieu donnait la victoire à ses armes contre les Anglais et les Rochelais (ancienne fête nationale du 15 août qui dura deux siècles et demi).

Digitized by Google

servée à la France par vos veilles enfin délivrée de ses ennemis par tous vos labeurs.

Cette île a bien mérité de devenir aujourd'hui la compagne de La Rochelle dans la prospérité, comme elle le fut jadis dans l'adversité, ce que je souhaite bien vivement si toutefois vous daignez donner le souffle de vie qui manque encore à cet écrit d'un serviteur librement dévoué à votre illustrissime Éminence.

Jacques Isnard.

Après cette élogieuse dédicace à Richelieu, vient, dans le texte latin, l'autorisation de publication donnée par le roi à Isnard. Cette autorisation n'ayant aucun intérêt historique actuel n'a pas été reproduite ici.

A la suite viennent cinq épigrammes en distiques latins, adressées au roi et à l'île de Ré par divers auteurs de l'époque. La traduction de ces cinq petites pièces a été reportée dans un autre ouvrage en préparation intitulé : « La victoire de l'Ile de Ré », recueil de poésies françaises et latines du temps sur ce sujet.

Enfin un long et fastidieux « Avis au lecteur » comme on en faisait alors, dans lequel l'auteur latin affirme la véracité de son récit, motive la latinisation qu'il a dû faire de certains noms propres ou communs, inconnus des latins, ne nous a pas paru non plus offrir le moindre intérêt au lecteur de nos jours.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Notice sur l'Ile de Ré

I. Situation géographique

Parmi les îles du golfe d'Aquitaine adjacentes au littoral Santon, il en est deux, à peine connues des anciens, dont le nom est connu en France depuis quelques siècles ; ce sont : l'île nommée Oléron par certains auteurs, Olarion par certains autres (Ularius), et l'île de Ré (Rea).

Cette seconde, plus petite et moins connue que la première, semble s'étendre et s'élever davantage au-dessus des mers, grâce à la célébrité que lui valut le siège qu'elle soutint contre les Anglais qui furent vaincus et mis en fuite, comme le furent jadis les Perses à Salamine.

Ces deux îles, situées à l'ouest de la France, sont distantes d'une lieue du continent et de trois lieues l'une de l'autre. Le détroit qui les sépare porte le nom de pertuis d'Antioche.

Vue de l'île d'Oléron, l'île de Ré est située au nord de la baie de La Rochelle. Vue de l'île de Ré, l'île d'Oléron est située au sud de l'embouchure de la Charente.

Elles produisent l'une et l'autre tout ce qui est nécessaire à l'existence ; elles n'ont rien à envier aux îles Fortunées, tant elles sont riches en vin et en sel.

Elles s'étendent du continent vers le nord nord-ouest, en s'écartant progressivement l'une de l'autre.

L'île d'Oléron, la plus grande, a environ six lieues et demie de long sur une et deux de large ; l'île de Ré, moins

Digitized by Google

étendue, n'a que cinq lieues de long et une lieue et demie dans sa plus grande largeur.

II. Description

L'ile de Ré a, en quelque sorte, la forme d'un cheval couché sur le flanc, dont la queue et les membres postérieurs seraient cachés.

Le dos, tourné vers le sud-ouest, commence à la pointe de Chauveau et au village de Sainte-Marie; il s'étend jusqu'aux rochers qui forment l'anse de Champ-Chardon.

De là, l'encolure s'étend jusqu'au village du Filieu[1] et le rocher des Baleines; la tête s'étend vers le nord, jusqu'au village des Portes et le rocher de Becheron; elle s'incline ensuite vers la poitrine à Ars, au milieu des marais salants situés autour du fief d'Ars et jusqu'à l'ile de l'Oie[2].

Cette deuxième Ile représenterait les membres antérieurs du cheval si, au lieu d'être séparée de l'Ile de Ré par un chenal étroit, elle lui était reliée par un pont; la pointe blanche en formerait les sabots.

Le poitrail se trouve au niveau de la Coarde[3], l'abdomen au niveau du bourg de Saint-Martin (le plus grand et le plus important de l'île); les flancs sont au niveau du village de la Flotte. La croupe enfin est formée par la baie de Rivedoux et la pointe de Sablanceau.

La côte nord, située vis-à-vis le continent, possède des rades sûres pour l'encrage des navires, entre autres, la rade de Lobyé, celle de la Palisse, celle de Saint-Martin et celle de Loye.

La côte sud, située vis-à-vis la pleine mer, est au contraire inaccessible à cause de ses rochers et de ses bancs de sable, d'où son nom de côte sauvage.

[1] Pagus Filieus.
[2] Anseris insula.
[3] Coarda.

Digitized by Google

III. Étymologie

Dans certains documents très anciens, l'Ile de Ré est désignée sous le nom de Regia (royale), mais cette appellation me paraît incertaine et insuffisamment prouvée.

Dans d'autres documents sérieux et importants, elle est appelée Rheta selon les uns, Reta et Retia selon les autres, sans doute à cause des rets ou filets que les pêcheurs y étendaient pour les sécher ; soit encore, ce qui paraît plus vraisemblable, à cause des navires (rates) qui trouvaient facilement sur ces côtes une rade sûre, d'où lui serait venue cette appellation du temps des Romains.

Elle fut aussi nommée Rea, soit que ce fût son premier nom, soit que ce fût par traduction erronée de sa première appellation; ce nom lui viendrait, d'après Ortell (Theatrum Orbis terræ), de sa fertilité en vins et de son abondance en toutes sortes de denrées (Res).

Enfin, d'après une opinion sur laquelle je n'ose insister, bien qu'elle émane d'un auteur distingué (Alan. Medic. lib. de Sant. reg.), le nom de Rea lui serait venu du grand nombre de coupables qui s'y réfugiaient (Reus), de criminels et de gens poursuivis pour dettes qui trouvaient dans cette île un asile et un refuge assuré[1].

IV. Seigneurs de l'Ile de Ré

L'Ile de Ré, comme La Rochelle, appartint jadis aux Seigneurs de Mauléon[2], jusqu'à ce que, faute d'héritier mâle, la branche féminine de cette famille l'eût transmise

[1] Quoi qu'on ait dit ou écrit à ce sujet, il n'existe encore aujourd'hui aucune étymologie reconnue comme certaine du nom de l'île de Ré. (Note du traducteur.)

[2] Dr Atgier, *Les Sires de Mauléon, Seigneurs de l'île de Ré*, 1137-1268. Broché, grand in-8°, 1898. 1 fr. (Librairie Eclercy, Saint-Martin de Ré.)

Digitized by Google

en dot aux vicomtes de Thouars, sous le règne de saint Louis [1].

Sous Louis XI, la guerre civile ayant porté atteinte au Roi, le domaine des Sires d'Amboise [2], dont l'Ile de Ré faisait partie, revint par transaction à la couronne de France (1431).

En 1446, Marguerite d'Amboise (fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars et de Marguerite de Rieux), dernière héritière des d'Amboise, en se mariant avec Louis Ier de la Trémoïlle, fit passer l'île de Ré dans la famille de ce nom [3].

D'après l'histoire, les Sires de La Trémoïlle, princes de Tallemond-sur-Mer, près de Jard en Bas-Poitou, étaient appelés les petits rois du Poitou, grâce à leur célébrité, à leurs exploits, à leur puissance et à leurs immenses domaines.

Enfin, Jacqueline de La Trémoïlle (fille de François Ier du nom et d'Anne de Laval), lors de son mariage avec Louis, Sire de Bueil [4], lui apporta en héritage Marans et l'île de Ré (1555).

De cette famille de Bueil existe actuellement Jehan (VII) de Bueil, comte de Marans et baron de l'île de Ré, ainsi que son fils René (1629).

V. L'Ile de Ré sous la domination anglaise

L'île de Ré appartint à l'Angleterre pendant toute la période où cette puissance posséda l'Aunis, la Saintonge,

[1] Dr Atgier, *Les Vicomtes de Thouars, Seigneurs de l'île de Ré*, 1268-1555. Broché, grand in-8°, 1897. 1 fr. (Librairie Eclercy, Saint-Martin de Ré.)

[2] Vicomtes de Thouars.

[3] En même temps que le vicomté de Thouars.

[4] Alors comte de Sancerre.

Digitized by Google

le Poitou et l'Aquitaine et eut pour partisans les Seigneurs de Mauléon et les Vicomtes de Thouars (1150).

Louis VIII, Cœur-de-Lion, roi de France, dans la guerre qu'il fit aux Anglais, leur reprit l'Ile de Ré en même temps que Niort et La Rochelle (1224).

Édouard Ier, Roi d'Angleterre, sous le règne de Philippe le Bel, simulant un départ de sa flotte pour une croisade, s'empara de la Normandie, de La Rochelle et de l'Ile de Ré.

Le Roi de France le déclara coupable de haute trahison et, usant envers lui de son bon droit, lui reprit le Duché d'Aquitaine avec l'Ile de Ré.

Plus tard, François Ier vint à La Rochelle apaiser par sa présence la rébellion de l'Ile de Ré qui, de concert avec La Rochelle et îles voisines, avait osé chasser les fermiers royaux, percepteurs des droits sur les salines et avait refusé de payer l'impôt de la gabelle.

VI. L'Ile de Ré pendant les guerres de religion

Sous Charles IX, la réforme protestante s'étant répandue dans presque toute la France et la guerre civile ayant éclaté jusqu'au fond de l'Aquitaine, les Rochelais, mêlés au parti des hérétiques, 1568, s'emparèrent de l'Ile de Ré et de Marans mais ne les conservèrent pas longtemps ; le Comte du Lude était alors Comte de Poitou.

Cette même année, l'armée protestante fut défaite et dispersée par Blaise de Montluc, près de Marennes et Saint-Justin ; digne émule du courage de son père, Montluc tenta une descente dans l'Ile de Ré ; il fut repoussé pendant sept jours par les troupes protestantes qui avaient à leur tête Yvon.

Il simula alors la fuite, mais, par un retour aussi subit qu'impétueux, il réussit à faire irruption dans l'Ile. Le courage de ses soldats ne fit pas défaut à l'ingénieux stratagème de ce vaillant capitaine. Les paysans catholiques de

Digitized by Google

l'île eux-mêmes l'aidèrent dans son entreprise, débarquant les combattants à leur cou ou sur leur dos et les déposant à sec sur le rivage, pour leur faire éviter les bas-fonds, les vases et les écluses.

L'armée catholique, une fois rassemblée à Ars, marcha droit à l'ennemi et ne tarda pas à se rendre maîtresse de l'île entière[1].

Les protestants qui échappèrent au carnage sautèrent à la hâte dans des embarcations et regagnèrent La Rochelle d'où ils étaient venus.

En 1572, le 8 novembre, ceux-ci voulurent s'emparer de nouveau de l'Ile de Ré; mais, devant la résistance que leur préparait La Renolière, gentilhomme poitevin, ils y renoncèrent.

L'année suivante, 1573, le siège de La Rochelle étant levé, ils reprirent l'Ile de Ré, sous les ordres de La Noue, leur chef, et la munirent d'une flotte et d'une garnison.

En septembre 1575, à peine Landrau, chevalier de l'ordre du roi et lieutenant du Comte du Lude, venait-il de leur prendre l'Ile de Ré, qu'elle fut reprise par les Rochelais commandés par la Popelinière. En un jour, les catholiques avaient été vainqueurs et vaincus, les hérétiques vaincus et vainqueurs.

En mai 1577, Lansac, amiral de la flotte royale, arriva devant l'Ile de Ré et disposa ses vaisseaux en ordre de bataille, mais il se retira sans résultat car, d'une part, Morinville avec la garnison de l'île et les insulaires fit une vigoureuse défense des côtes et des ports, tandis que Clairmont d'Amboise, amiral de la flotte rochelaise, ne cessa de le harceler et de poursuivre ses vaisseaux.

Après avoir assiégé et pris Brouage ou Jacopolis et avoir réduit l'île d'Oléron à une capitulation, Lansac tenta encore, mais en vain, de s'emparer de l'Ile de Ré.

[1] Siège du grand fort ou Église fortifiée de Saint-Martin.

Digitized by Google

L'Ile de Ré fut toujours d'un si grand secours aux Rochelais que ceux-ci, dès le début de leur rébellion, comprirent qu'ils devaient la protéger à l'égal de leur ville elle-même.

Ils prévoyaient bien que, si cette île leur était enlevée, ils perdraient en elle un grand secours pour leurs troupes, un grand soutien pour leur défense et qu'elle deviendrait ainsi l'origine de leurs malheurs.

Leur conjecture ne fut pas vaine, car elle vient de se réaliser lors du siège de La Rochelle (1628).

C'est pourquoi, depuis l'occupation qu'ils firent de cette île, sous le règne de Charles IX, ils la fortifièrent, la munirent de troupes et la maintinrent en leur possession, en paix comme en guerre, jusqu'en l'année 1624.

Sous le règne de Louis XIII, à bien plus juste titre encore qu'autrefois, cette île est-elle autorisée à revendiquer l'étymologie de Regia (royale) plutôt que celle de Rupellana (Rochelaise) ou (Rea) de Ré. Son Roi, en effet, l'avait arrachée aux mains des rebelles et l'avait vengée, grâce à la victoire que Montmorency[1] remporta sur la flotte rochelaise, dans la bataille navale de l'Ile de Ré[2].

Dr Atgier.

(A suivre.)

[1] Amiral de la flotte française renforcée de vaisseaux hollandais.

[2] Livrée le 14 septembre 1625 entre Montmorency et Jean Guiton, amiral de la flotte Rochelaise.

Digitized by Google

LA

Châtellenie de Marigné

EN ANJOU

Sa composition en 1523

Mon honorable et savant concitoyen, M. Joseph Denais, dans son article, *Les archives communales et les généalogies angevines*, paru récemment dans la *Revue de l'Anjou*, a émis des réflexions fort justes. Elles ont trait aux faits d'histoire locale qui découlent souvent de l'étude faite sur une suite d'ancêtres de la même maison. Tout ce qui peut permettre d'atteindre ce but de façon certaine est donc utile à connaître. La *Revue de l'Anjou*, déjà si riche en renseignements de toute sorte, accueillera volontiers un manuscrit de 1523, donnant une foule de noms angevins.

C'est un « compte de receveur » mentionnant tous les possesseurs de terres relevant de la châtellenie de Marigné (canton de Châteauneuf-sur-Sarthe); nous l'avons découvert dans les cartons du chartrier d'un château des environs de Sainte-Suzanne (Mayenne).

La seigneurie de Marigné est un coin de notre vieille province qui, assez peu connue et décrite ainsi en pleine féodalité dans ses vassaux et arrière-vassaux, dans ses fiefs et arrière-fiefs, verra comblée une lacune de son histoire. Le sol y est déjà passablement divisé et, si l'adage « nulle

Digitized by Google

terre sans seigneur » est pris à la lettre, l'antique châtellenie, dépendance de Châteaugontier, comptait bon nombre de familles pouvant ajouter à leur nom celui de la terre qu'ils possédaient. Puis, s'étendant sur plusieurs paroisses, ces terres elles-mêmes, de nature et de situation si précises donneront une idée de la topographie et de la culture du pays au commencement du XVIe siècle.

Plus d'une famille existante reconnaîtra avec une légitime satisfaction que ses ancêtres ont contribué, de génération en génération à remuer, à fouiller « la lande » et ont ainsi permis aux petits-fils et neveux de vivre dans le « pré ».

Les quelques noms qui se sont perpétués de siècle en siècle dans la « petite patrie », méritent une sorte de consécration historique; ils devraient être gravés sur le marbre et trouver place dans toute galerie d'Hôtel de Ville, si modeste que soit celui-ci [1].

Cette sorte de « Salle des Croisés » dédiée aux manants, glorifiant toute persistance réelle de vitalité locale, n'aurait-elle point encore l'avantage de rattacher plus fortement au sol natal bien des familles aujourd'hui trop disposées à le fuir ?

Au sagace chercheur qu'est M. Joseph Denais de tout ce qui peut honorer sa chère cité de voir s'il n'aurait point à prendre d'initiative en faveur de semblables « antiquités vivantes ! »

L.-F. La Bessière.

[1] Les recherches historiques que nous faisons sur une commune de 1.200 âmes ont permis de constater qn'une métairie y était exploitée par la même famille depuis trois ou quatre siècles.

Digitized by Google

C'est le compte que René Taluor, escuyer, seigneur de la Marre Chaslain et recepveur de la Chastellanye, terre et seigneurie de Marrigné, rend à noble et puissant Jehan de Monstalays, seigneur de Chambellé, de Seaulx, de Vernée et dud. lieu de Marrigné, des réceptes et mises fetes par led. recepveur tant de deniers, blez que aultres choses ordinaires et extraordinaires, pour cinq ans entiers commençant le troisième jour de décembre mil cinq cens vingt et troys, celuy jour inclus et finissant audit jour l'an mil cinq cens vingt et huyt seluy jour exclus sauf tout erreur de gest et de compte deument approuvé, tant de récepte et mise que de mise et récepte :

Et premièrement la récepte ordinaire de deniers deuz chacun an audit lieu de Marrigné à plusieurs festes de l'an et telle que s'ensuyt. C'est assavoir au jour de Nouel soubz lommaige dudit lieu de Quandé (Candé) :

Jehan Genoit à cause de sa femme pour quatre bouessellées de terre ou environ sises à Mongrignon, joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la terre Jehan Jucqueau le jeune, d'aultre cousté à la garenne de Monseigneur et d'aultre bout au chemin tendant de la Chotardière à la mestayrie de la Claye.

Item, pour deux bouessellées de terre ou environ sises aux Ruelles, joignant d'un cousté et abritant d'un bout aux plesses et terre de Sainne qui sont de la court, et d'aultre cousté au jardrin Jehan Le Gendre, abutant d'un bout au chemin tendant de Marrigné au pastiz de Glatigné. vj s.

Ledit Jehan Genoit à cause de sadite femme pour son jardrin de la Riborderye qui est de présent en pré contenant quatre bouessellées ou environ, joignant d'un cousté et abutant d'un bout venant en manière de esguillies au pré de la mestairye de Lesgullière, d'aultre cousté au jardrin de Germain Aoustin et ses cohéritiers, abutant

Digitized by Google

d'aultre bout au chemin tendant de Marrigné à Montgrignon . . . . . IIIj s.

Jehan Prault et Jehan Hardis pour leur lieu et appartenances de la Harderaye, de service. . . . . x s.

Macé Rouzain, Guillaume Baron, pour leurs maisons, jardrins et vergers et pour une pièce de jardrin, le tout en ung tenant joignant d'un cousté au jardrin des Salles et d'autre cousté aux jardrins et terre de Sainct Liger (touchant le cimetière de Marrigné), abutant d'un bout au chemin tendant de Marrigné à la Rochette, d'aultre bout à la terre de Monseigneur.

Mathurin Rousselet, Jehan Deffait à cause de sa femme, pour leur pré et jardrin sis près la plesse du Ré, joignant d'un cousté aux jardrins Jehan Picquault et Jehan Jucqueau lesné, d'aultre cousté à la plesse de Monseigneur, abutant d'un bout au jardrin dud. Deffait et d'aultre bout à la terre et jardrin dudit Jehan Jucqueau lesné, et de René Godinier . . . . . v s.

Ledit Jehan Deffait à cause de sa femme pour ung loppin de jardrin sis près la Grant Fontaine, joignant d'un cousté au jardrin Jehan Jucqueau lesné, d'aultre cousté au jardrin René Godinier, abutant d'un bout au chemin tendant dudit Marrigné à l'estant de la Claye. . . . . II s. vj d.

Jehan Picquault, Vincent Picquault, pour leurs pré et lande de la Vente de Hoyré estant du lieu de Jochepye, joignant d'un cousté au chemin tendant du Petit Oyré au Plesseys-Gaudin, d'aultre cousté au boys de Hoyré, d'aultre bout au boys de la Vente d'Oyré, d'aultre bout au pré Guillaume Mahier.

Abel de Glatigné pour leurs chosses, Ambroys Picquault de la Maladerie, Jamet Marays, qui furent Jehan Félart, sises près les Broutaudières, joignant d'un cousté au chemin tendant de Marrigné au Boullay, d'aultre cousté au verger et jardins des dessus dits, abutant d'un bout au chemin du Boullay venant de Marrigné. . . . . x s.

Digitized by Google

Ledit Abel de Glatigné, Ambroys Picquault, Jamet Marays, Jehan Rocher, Jehan Bérart, à cause de leurs femmes, Louyse Marays, pour une pièce de terre appellée Lande-Fendue, joignant d'un cousté au chemin tendant de Marrigné à la Fennisière et d'aultre cousté au chemin tendant de Marrigné à Chenillé, abutant d'un bout au boys du Plesseys-Gaudin, d'aultre bout aux landes dud. Picquault. En ce comprins leurs maisons, estraiges, jardrins et yssues avecques une septrée de terre tout en ung tenant. . . . . xx s.

Marie, veuve de feu Jehan Guérin, pour une nouette de pré qui fut Jehan Marays, joignant d'un cousté et abutant des deulz boutz au boys du Boullay et à la Garenne et d'aultre bout au chemin comme l'on va de Marrigné au Plesseys-Gaudin . . . . . v s.

Messire Macé Bonenfant, prestre, pour quatre bouessellées de terre ou environ sis près la fontaine de Fainière joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la terre de mondit seigneur appellée Fainière et d'aultre cousté à la terre de Sainct Liger, d'aultre bout à la rue de la Bonnetterye à la fontaine de Fainière . . . . . v s.

Macé Rouzain pour son fenisz qu'il a en sadite maison du cymeterre (droit de foin) . . . . . v s.

Jehan Nepveu, escuyer, seigneur de Mallié, pour son lieu et appartenances des Loges sis en la paroisse de Queré près Longuenaye. . . . . xij s. vj d.

Ledit escuyer pour ung closeau de terre sis devant ledit lieu des Loges, près Longuenaye, contenant troys bouessellées de terre ou environ qui est de nouvelle baillée par feu monseigneur Franczoys de Couesmes. . . . . xij d.

A l'Angevine soubz l'hommaige de Candé :

La veufve feu Barthélemy Fardeau pour son pré et terre de la Chabosière qui fut Guillaume le Piquart. . . vj d.

Gervaise Martin pour ung quartier de vingne sise ou pré

Digitized by Google

cloux appellé Langevaiserye joignant d'un cousté à la vingne Mathurin Bonsergent, d'aultre cousté au chemin tendant de Marrigné à Chenillié, abutant d'un bout à la vingne du curé de Marrigné et d'aultre bout au jardrin à la veufve feu Estienne Bonsergent . . . . . IIj s.

Franczoys du Chesne pour une pièce de terre sise près la Claye despendant du lieu de Lesgullière . . . XVIIj d.

Guillaume Garault, escuyer, pour une pièce de lande contenant une septrée ou environ joignant d'un cousté au boys Coynterye et d'aultre cousté au boys de la Georgeterye.

Item, une aultre pièce appellée les Fontenelles joignant d'un cousté à la lande et prez aux Bachelotz, d'aultre cousté à la lande es le pré de la Cointerye, abutant d'un bout au chemin tendant de Queré à Saint Laurent des Mortiers avec une hommée et demye de pré sis entre lesdites landes . . . . . IIIj d. ob.

Georges Drouard pour une pièce de terre sise aulx Sablonnières joignant d'un cousté et abutant d'un bout au chemin tendant de l'estangt de la Claye au grant Montgrignon, d'autre cousté à la terre de Lizardière, abutant d'aultre bout à la terre de la Claye appellée René Grenier . . . . . IIj d. o.

Jullien Chauvin, barbier, pour ung seillon de terre sis près le Cormier, joignant d'un cousté aulx terres des Broces et d'aultre cousté au grant clous du Cormier, abutant d'un bout à la rue tendant du Cormier aulx Broces, lequel seillon est de présent en vingne . . . . . I d.

Jehan Bérart, Ambroys Picquault pour huyct bouessellées de landes sises près les Broutaudières avec une petitte nouette de pré se joignant l'un l'autre, le chemin entre deulx, joignant d'un cousté aulx landes des Broutaudières et d'aultre bout à la Lande Fendue. . . . . IIj d,

Ambroys Picquault, Jehanne La Serthaie pour leur part de la Lande, qui fut Guillaume Piron et Blaisin Basré. IIj d.

Jehan Sallé, Jehan Veron à cause de sa femme, Marie la

Digitized by Google

Oustine, pour leur maison sise au carrefour de Marrigné, joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la maison. Maistre Jehan Le Lou, curé de Marrigné, d'aultre cousté abutant d'un bout à la Grand-Rue et au chemin tendant dudit Marrigné au port Joullain. . . . . IIIj d.

Messire Jehan Le Lou, curé de Marrigné, Maurice Vigneau pour leur part d'icelle maison tenent en appentis avecques ladite maison et d'aultre cousté abutant d'un bout à la maison à Guillemie, veufve de feu Jehan Septier et d'aultre bout à la Grant-Rue dudit lieu de Marrigné. Ij d.

Guillemie veufve de feu Jehan Septier pour sa maison et jardrin sis en la ville de Marrigné qui fut feu Jehan Baron joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la maison et jardrin Jehan Genoit à cause de sa femme, et d'aultre cousté à la maison dud. Le Lou et d'aultre bout au chemin tendant de l'église dudit Marrigné au grand cymeterre . . . . . IIIj d.

Messire Jehan Lelou, curé de Marrigné, Jehan Genoit, Guillaume Salmon, Jehan Le Gendre, Jullien Chauvin, pour leur jardrin et vigne sis en Thoreau joignant d'un cousté à la terre Jehan Jucqueau, d'aultre cousté à la vigne de Fécart et au jardrin Michel Durant et Guillaume Salmon, abutant d'un bout à la terre Jehan Bérart, d'aultre bout au jardrin et verger du chappellain du port Joullain . . v s.

La veufve feu Berthélemy Fardeau pour son lieu et appartenances de la Chabosière . . . . . vj d.

Mathurin Saillant, Mathurin Félart pour une pièce de lande qui fut Gilet du Pré, sise près le grant chemin d'Angiers, joignant d'un cousté et abutant d'un bout aulx terres dudit Saillant et d'aultre cousté au chemin tendant de Marrigné à Angiers et d'aultre bout à la terre des héritiers feu Jehan Bachelot. . . . . xx d.

Maurice Vigneau pour une hommée de jardrin sise soubz les Salles qui fut Jehan Garault joignant d'un cousté au jardrin Perrinne La Mallechère, d'aultre cousté aux jardrins

Digitized by Google

des Guérins et à Jehan Picquault à cause de sa femme, abutant d'un bout aux jardrins des Salles et d'aultre bout au jardrin dudit Picquault. . . . . I d.

Messire Jacques Rouzain, prestre et Jacques Jouhanneaulx pour leur maison et jardrin de Tartifume et pour leurs jardrins des Ruettes qui furent feu Pierrot Le Bertron, joignant et abutant d'un bout à la maison dudit Rouzain, d'aultre bout au chemin comme l'on va de Marrigné à Chenillié . . . . . IIIj d.

Au jour de l'Angevine à cause des choses qui sont tenues à foy et hommage de Chasteaugontier :

Le seigneur des Barres pour ses féaiges qu'il tient en la parroisse de Loigné et de Mesnil, et pour ses terres, prez et couldraye et pour la moictié de l'estang de Poupoyroux et pour aultres choses sises près Larmaroutière, de service. . . . . V s.

Maistre Jehan Vallin, grentier de Chasteaugontier, pour sa maison et jardrin sis davant les halles de Chasteaugontier, en laquelle maison Monseigneur doibt quarante jours de garde à Monseigneur de Chasteaugontier quant le cas y echest à muance de homme et de seigneur, joignant d'un cousté à la maison de maistre Pierre Le Breton, sergent royal, et d'aultre cousté à la maison du sieur de la Morinière, abutant d'un bout aux murs de la ville et d'aultre bout à la rue davent les Halles. . . . . xj s. 2 d. ob.

Le curé de Sainct-Remy de Chasteaugontier pour son jardrin et estraige appelé les Trailles, sis en la ville de Chasteaugontier, joignant d'un cousté à la maison et estraige dud. curé et aux murs de la ville, et d'aultre cousté aulx jardrins dudit curé qu'il tient de Sainct Jehan dudit Chasteaugontier, abutant d'un bout à la maison, jardrin estraige, de feu Jamet Claverent . . . . . Ij d. ob.

Le seigneur de la Morinière pour sa maison, jardrins, yssues, appartenances et despendances estant en ladite

Digitized by Google

ville de Chasteaugontier, joignant d'un cousté à la maison maistre Jehan Vallin et d'aultre cousté à une vieille place de maison appartenant au seigneur des Barres, ung petit mur entre deulx appelé le Chevrel et d'un bout aux murallies de ladite ville, d'aultre bout aux Halles dudit Chasteaugontier . . . . . ob.

Pierre Le Bouge pour sa maison, jardrin et yssues, sis davant les Halles de Chasteaugontier, joignant d'un cousté au chemin tendant à l'esglise de Sainct-Remy, abutant d'un bout aux plassistres davent les Halles de Chasteaugontier . . . . . IIIIj d.

Maistre Pierre Le Breton pour sa maison et jardrins estant en la ville de Chasteaugontier, qui fut Franczoys Desneau et auparavent à feu Perrin Aubry, sisse davent les Halles de Chasteaugontier, joignant d'un cousté à la maison de maistre René Le Melle, d'aultre cousté à la maison maistre Jehan Vallin, abutant d'un bout aux murs de la ville dud. Chasteaugontier, et d'aultre bout davent lesdites Halles. . . . . Ij d. ob.

Louys Lemoteux, Jehan Jucqueau, le jeune, pour leurs jardrins et vignes, sisses ou cloux de la Gaingnerye, joignant d'un cousté à la vigne messire Pierre Garault, prestre, abutant d'un bout à la vigne Jehan Genoist, d'aultre bout au chemin tendant de Sainct-Liger.

Item, deulx aultres planches et ung bregeon estant audit cloux, joignant d'un cousté à la vigne de Lizardière et à la vigne dudit Jehan Jucqueau . . . . . VIj s. vj d.

Jehan Jucqueau, le jeune, pour une planche de vigne sis ou cloux de la Gaingnerye, joignant d'un cousté à la vigne dud. Jucqueau et Moteux, d'autre cousté à la vigne Jehan Genoit, abutant d'un bout à la vigne et terre dud. Jucqueau et d'autre bout à la rue tendant de Logzerye à la Rochette. . . . . IIj s.

Le seigneur de Taissecourt pour sa part des prés de Illes . . . . . IIIIj s.

Digitized by Google

Michel Le Marchant, Michel Chesneau, Jacques Chesneau, pour une pièce de terre et pré sis près les boys des Deffays, joignant d'un cousté et abutant d'un bout au .... de la Lozerye et d'autre au chemin tendant de la Ragotière au petit Maillé. . . . . xiij d. ob.

Perrine, veufve de feu Jehan Mallechère, pour sa maison size davent le fourcz à ban de Marrigné, joignant d'un cousté et d'un bout à la grande rue dud. Marrigné . . . . . xj s. vi d.

Louys Le Moteux à cause de sa femme pour son mazeris et courtil de la Chesnelaye, joignant d'un cousté à la vigne Jehan Sallé et de sa belle merre, dautre cousté au chemin tendant de Marrigné à Jarnigon, abutant d'un bout au jardrin Jehan Coquery, d'autre bout au jardrin dud. Sallé et de Marie La Oustine. . . . . x d.

Guille Pouson, pour son jardrin de Taillepie, joigant d'un cousté et abutant d'un bout au jardrin messire Jacques Marot, p^bre^, d'autre cousté aux terres de Robin et Louyse Les Moteux, d'autre bout au chemin tendant de Logerie à la Rochette . . . . . xix d.

Messire Pierre Garault, p^bre^, Perrine v^ve^ de feu Jehan Mallechère, pour leurs vignes et jardrins, sis au cloux de la Gaingnerye, abutant au chemin tendant du lieu du grant cymeterre à la Chesnelerye, daultre cousté à la vigne dud. Garault et dautre bout à la vigne Jehan Sallé et de sa belle merre . . . . . iiij s. vj d.

Au jour de l'Angevine à Queré à cause des choses de lomaige de Chasteaugontier.

La v^ve^ feu Jehan Place, pour sa maison et jardrins sis prés la Fontaine de Queré, joignant d'un cousté au chemin tendant de Queré à Chambellé, dautre cousté à la rue tendant de lad. fontaine à l'hostel le Marchant, abutant d'un bout au jardrin Huguet Poullain. . . . . xx d.

Huguet Le Rouyer, Jehan Contentin, pour une maison

Digitized by Google

et jardrin sise au bourg de Queré, joignant d'un cousté à la maison feu Jehan Yvon, dautre cousté au chemin tendant de Queré à Chambellé, abutant d'un bout à la maison Simon Besnart et d'autre bout à la maison Jehan Legascher, ung petit jardrin entre deux.

It. une bouessellée de jardrin ou quil y a une tenaye, joignant d'un cousté et abutant d'un bout au jardrin Simon Besnart, abutant dun bout à lad. rue tendant de lad. église de Queré à Chambellé.

It. une homée de pré ou environ, sise au bout du pré du prieur de Queré, joignant d'un cousté au pré Jehan le Gascher, dautre cousté à la terre de led. Le Gascher.

Item, quatre bouessellées de terre, sis au dessoubs de Boumette (?) joignant au pré dud. Le Gascher, abutant à la terre Jehan Le Gascher.

It. neuf bouessellées de terre joignant le chemin tendant de Queré à Châteaugontier abutant d'un bout à la terre de Jehan Le Gascher et à un cloteau de terre appartenant aud. Le Royer.

It. la quarte partie d'une bouessellée de terre en jardrin, joignant d'un cousté au jardrin Jehan Le Gascher, d'autre cousté au jardrin Hugues Poullain, abutant d'un bout au grant cymeterre de Queré, d'autre bout au jardrin Simon Besnart.

It. quatre bouessellées de terre, joignant au chemin tendant de Queré à Chambellé, à la terre de Jehan Poullain et d'autre bout au chemin tendant de Queré à Marrigné. vj s.

Macé Foussier, Jehan Constantin, pour deux quartiers de vigne sis au cloux, joignant la vigne des héritiers feu Simon Besnart, abutant d'un bout au chemin comme l'on vat à la croictz Bourdays et d'autre bout au jardrin Hugues Poullain . . . . . vj d.

Jehan Constantin pour demy quartier de vigne, sis au cloux de la Fontaine appellée la Géhérye, joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la vigne et jardrins des Gas-

Digitized by Google

chers et d'autre cousté à la vigne qui fut Subleau, d'autre bout au chemin comme l'on vat au grant cymeterre de Queré. . . . . vj d.

Jehan Le Gascher, Gervaise Travers, Jehan Bachelot pour leurs maisons et jardrins qui furent feu Jehan Yvon, ainsy que tout se poursuyt et comporte, joignant d'un cousté au chemin tendant de l'église de Queré au grand cymeterre, d'autre cousté à la maison dud. Bachelot, abutant d'un bout à la maison Hugues le Rouyer.

It. demye homée de jardrin, joignant d'un cousté au jardrin Hugues Poullain, d'autre cousté aux vignes du cloux de la Géhérie, abutant d'un bout au chemin tendant de Queré à la croictz Bourdays, d'autre bout au jardrin dud. Hugues Poullain . . . . . IIIj s.

Hugues Poullain, la veufve René Poullain, Jehan Constantin pour demy quartier de vigne au cloux de la Fontaine appellée Hégérye (Géhèrie), joignant d'un cousté au jardrin et terre de Jehan Le Rouyer, d'autre cousté aulx vignes dess. dits, abutant d'un bout aux Ruettes comme l'on va au grant cymeterre de Queré. . . . . XIj d.

Hugues Poullain, subrogé ou nom de Jehan Gauvaing pour sa maison et jardrin, sis près la Fontaine de Queré, joignant d'un cousté aux jardrins de . . . . . Mathurin Aoutin, d'autre cousté à la rue tendant à la Fontaine . . . . . VIIj d.

Hugues le Rouyer, Jehan le Gascher ou nom de feu Guille Bourdays pour une pièce de terre, sis près Queré, joignant d'un cousté à la terre de René Broschart et d'autre cousté à la terre des Gascher, abutant d'un bout au chemin tendant de Queré à Chasteaugontier. It. un petit loppin de jardrin, sis à la Géhèrye, joignant d'un cousté à la vigne dud. le Gascher. . . . . Ij s., IIIj d.

Hugues Poulain et Hugues Le Rouyer, pour leurs terres de la Rébinerye, sisses sur le Champ Angevyn joignant d'un cousté à la terre de héritier feu Guill. Bourdays et

Digitized by Google

d'autre cousté à la terre de Guill. Garau, abutant d'un bout aux terres de Guill. Garault et d'autre bout à la terre qui fut Yvon Bourdays et Jehan Le Gascher . . . . . viij d.

Jehan Neveu, escuyer, sgr de Maillé, pour son dit lieu et appartenances des Loges ainsy comme il se poursuyt. xv s.

Jehan Le Gascher pour les choses qui furent Rollant Pignet pour une pièce de terre nommée la pasture aulx Chevaulx, sise près le moulin à vent de Queré, joignant d'un cousté à la terre Mallechère et des Amyses et d'autre cousté à la terre des héritiers feu du Tertre, abutant d'un bout à la terre qui fut Perrin Bourdays et d'autre bout à la terre dud. Le Gascher . . . . . iij s. vi d.

Le sgr de Chambellé et Martin Rahier pour la Chononière et Yvonne la Guyette pour leurs choses qui furent Pierrot Lubin et Jullien Saullay, sis à Coustances, c'est assavoir une pièce de terre appellée la Davière, joignant d'un cousté au chemin tendant de Queré à Angiers et d'autre cousté ou pré de la grant Chononière, abutant d'un bout à la grant Rue, comme l'on va de la Rue Creuse à la Chononière, et d'autre bout à la terre Jehan du Tertre et aud. pré de la Chononière . . . . . xiiij d.

André Grolleau pour une chambre de maison estant sise et située ou bourgc de Queré, joignant d'un cousté à la maison dud. Jehan le Gascher, d'autre cousté à la maison dud. André Grolleau abutant d'un bout au plasistre de davent le fourz à ban de Queré, d'autre bout à ung jardrin cy après décléré. It. ung petit jardrin, joignant à la chambre de maison et au jardrin Hugues Poullain. iij d.

Jehan et Jullien les Constantins, Renée Constantine pour leurs chosses sises au moulin à vent de Queré, joignant d'un cousté à la terre de la Foucquetière et d'autre cousté au chemin comme l'on va de Queré à Chambellé, abutant d'un bout à la terre de Baconne que tient de présent Mycheau du Pré avecques Jehan Biron. . . . . iiij s.

Huguet Poullain pour demy quartier de vigne, sis au

Digitized by Google

cloux de la Fontaine nommée la Géhèrye, joignant d'un cousté à la vigne de Macé Foussier, d'autre cousté aulx jardrins des Pailles, abutant d'un bout au chemin de davent le grant cymeterre de Queré . . . . . vj d.

Jehan Neveu, s^gr de Maillé et Gervaise Travers pour une hommée de pré nommé le Pré Sainct-Père, sis aux landes de la Chononière, joignant d'un cousté auxd. landes et d'autre cousté au pré de feu Messire Jehan Gauvaing, abutant d'un bout au pré du curé de Queré. . ij d., ob.

La dame des Briotières pour ses boys des Deffayes, de service . . . . . iij s., viij d.

Pierre de la Sausaye, escuyer, s^gr de la Grafinière pour partie de ses chosses dud. lieu de la Grafinière . . . v s.

René Besnart, Jehan du Tertre, Mycheau du Pré, René Brochart, Jehan Le Gascher, René Bordillon, Macé Choppier, Marie Poisson pour les chosses qui furent feu Jamet Amise et Guille Yvon, cest assavoir une pièce de terre et pré nommé la Largière, en la parroisse de Queré, joignant au chemin tendant de Chenillé à Champigné et daut. cousté au pré longe de Baconne, abutant d'un bout au grant pré de Maillé et aulx terres de Baconne.

It. une pièce de terre nommée les Rebrineries (?) joignant d'un cousté au chemin tendant de Chenillé à Queré dautre cousté et abutant d'un bout aulx terres qui furent Subleau.

It. une pièce de terre et pré contenant une septerée de terre nommé le Beneré, avecques demye homée de pré sis près Queré, joignant d'un cousté au chemin tendant de Queré à Chenillé, et dautre cousté à la terre de la Largère, abutant dun bout à la terre du moulin et dautre bout au ruisseau de Baconne. . . . . vj s.

Louys Lambert, escuyer, s^gr de la Dinnesnière (?) pour ses boys dud. lieu, contenant sept septerées de terre joignant au boys de Maillé et à la terre dud. Lambert, abutant dun bout à la forest de Monseigneur et dautre bout à la Varenne de Maillé. . . . . vij d.

Digitized by Google

Jehan Le Gascher pour une maison couverte d'ardoise et jardrins, yssues sis au bourgc de Queré, joignant la maison dud. Gascher et le chemin tendant de la Grant Fontaine au grant chemin d'Angiers, et dautre cousté à ung petit chemin tendant de lad. Grant Fontaine aud. grant chemin. . . . . ij s.

Led. Jehan Le Gascher pour raison d'un petit bout de maison couverte d'ardoise abutant à la maison dud. Le Gascher . . . . . ix d.

Jehan Muloche, Hugues le Rouyer pour une pièce de terre appellée les Moulins, joignant à la terre Vincent Poullain, et à la terre veufve feu Guille Le Gendre et dautre bout à la terre Jehan Le Gascher . . . . . xix d., ob.

René Besnart, Jehan Le Gascher, la ve feu Michel le Gascher, pour ung quartier de vigne, sis au cloux de la Géhérye, joignant le chemin de Queré à Chenillé, et d'autre bout à la Rue tendant de Queré au Cymeterre.

It. une puenderye (?) de terre sis au Chesne Vert, joignant la terre aulx héritiers feu Estienne du Tertre et dautre bout à la terre des Gauvaings, abutant aulz prez des Cloistres (?) et, dautre bout au chemin tendant de Queré à Chanteussé. . . . . iij s., iiij d.

Jehan le Gascher pour une pièce de pré qui fut autrefoys nommé le pré du Pont, joignant d'un cousté à la terre, feu Collin Marye abutant au pré du prieur de Queré et au chemin de Queré à Angiers. . . . . viij d.

Michel Guyard, Louyse la Brocharde, Jacquine Brocharde pour leur maison et courtiz sis en la ville de Marrigné, joignant la maison et jardrins aulx Baliczons et d'un bout à la terre Blandeau et à la maison Jehanne la Huberde, une venelle entre deux, abutant d'un bout à la Grant-Rue dud. Marrigné. . . . . xxv s.

Messire Jacques Macrot, p^bre^, pour son jardrin de Taillepie qui fut René Godinier, joignant au jardrin Guille Pouson et la terre des Moteux et daut. cousté à la terre dud. Macrot,

Digitized by Google

abutant d'un bout à la terre Jehan Genoit et dautre bout au chemin tendant de Logerye à la Rochette . . . . xiij d.

Led. Messire Jacques Macrot, p^bre^, pour sa maison et jardrin assise au bourg de Marrigné qui furent Macé Channière et Gaudrays, joignant des deux coustés aux appentis à maistre Jehan Nouereulx abutant d'un bout à la Grant-Rue dud. Marrigné, d'autre bout au jardrin dud. Macrot. . . . . iiij s.

Marie, veufve de feu Jehan Guérin pour son jardrin qui fut Jehanne Sallès, joignant d'un cousté au jardrin Jullien Chauvin, dautre cousté au jardrin Michel Bordillon à cause de sa femme abutant dun bout à la Grant Rue de Marrigné et dautre bout à la Rue Derrière dud. Marrigné . . v d.

Jehan Genoit à cause de sa femme pour demy quartier de terre qui autrefois fut en vigne qui fut au Gauffié et par avant à Perrot Rubin, joignant d'un cousté à la terre de Taillepye ; abutant d'un bout à lestang de Jargnigon et d'autre bout au jardrin messire Jacques Macrot, p^bre^. ij s., iiij d.

Messire Jacques Macrot, p^bre^, comme ayant l'action de Allain Martin à cause de sa femme pour ung quartier de vigne nommé les Pinauts, sis en la Guaingnerye, joignant d'un cousté à la vigne et jardrin Jehan Genoit et dautre cousté à la vigne Pierre Jucqueau abutant dun bout à la vigne de la veufve feu Michau Drouart . . . . . iij s.

Jehan Rousselet, Georges Heullin, la ve feu Jehan Bordillon, René Yvon le jeune, pour un quartier de vigne sis au cloux de la Gaingnerie. . . . . ij s.

Jehan Picquault à cause de Colinette, sa femme, pour une maison qui fut Perrot Morteriers sise en la ville de Marrigné, joignant au jardrin Maurice Vigneau à cause de sa femme dautre cousté à l'estraige et maison dud. Picquault abutant d'un bout au chemin tendant dud. Marrigné au pastiz de Glatigné . . . . . iiij d.

Blaisme, v^e^ de feu Jacques Baliczon pour une couldraye sise près la Boe, joignant au pré de Mgr et dautre cousté à la

Digitized by Google

terre de la Claye abutant d'un bout au pré des de l'Espines et dautre bout à la terre de Le Gullière . . . . . IIIj s.

Macé Guérin, Jullien Chauvin pour leur maison et jardrin qui fut feu Jehan Gemin sise en la ville de Marrigné, joignant d'un cousté au jardin messire Macé Morice, pbre . . . . . XIj d.

Jehanne, vve de feu Estienne Bonsergent, pour sa maison et jardrin sise en la ville de Marrigné, joignant d'un cousté à la terre du curé de Marrigné ; d'autre cousté au chemin tendant dud. Marrigné à Chenillé, abutant d'un bout à la vigne Gervaise Martin et Mathurin Bonsergent. IIj s. VI d.

Damoyselle Jehanne du Boys, dame de Chaillé Hardaitz, pour une pièce de pré sise près les Broces de la Claye, joignant d'un cousté aud. Broces et d'autre cousté au pré de la Roe, abutant d'un bout à la terre dud. Chaillé et d'autre bout à la terre de Michel de Goubiz et à la vve de feu Jacques Baliezon. . . . . IIIj d.

Robert des Rues, escuyer, seigneur du lieu, pour son fief du Plesseys-Gaudin et pour sa mestairye de la Noe-Garnier, et autres choses contenues en son adveu . . . de service . . . . . VIIj s. VIIj d.

Le sgr de la Petitte Roë pour son lieu et appartenances de la Petitte Roë pour finance de ung disner . . . . X s.

Jehan Giffard, escuyer, sgr de la Prinière et Jehan Chevallier, sgr de (la) Chotardière, pour leurs féaige et appartenances de la Chotardière, de service . . . IIIj d.

Jehan Sallé, subrogé ou nom de Guille Coquereau qui fut par avant à Jehan Raffray pour leurs vignes qui sont ou clous de la Gaingnerye, en deux lieux, et ung bregeon joignant d'un cousté à la vigne Louys le Moteux, d'autre cousté et abutant d'un bout à la vigne dud. Sallé, d'autre bout à la terre Jehan Genoit, l'aut. bregeon. IIIj s. I d. ob.

Led. Jehan Sallé, pour deux bregeons de vigne sis aud. cloux qui furent feu Robin. . . . . VI s. IIIj d.

Led. Sallé et la vve de Jehan Septier, pour une

Digitized by Google

grant planche de vigne sise au cloux de la Gaingnerye. . . . . e xx d. ob.

Le seigneur de Prinsé, pour ses terres et landes, sis près Longuenaye, joignant d'un cousté les freuz de Seaulx. . . . . iii s.

Noble Jehan le Gay, sgr de la Hamonnière, pour l'estang de Signettes, joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la forêt de Monsgr et d'autre cousté aux landes qui souloient estre en chesnayes appartenant au sgr de Prinsé . . iij s.

Au terme de la Notre-Dame Chandeleur en Sablé :

Messire Jehan Bertron, pbre curé de Queré, pour raison de son lieu et appartenance de Vassé. . . de rente. x s.

(A suivre.)

Digitized by Google

L'EXPOSITION DE CHAMPIGNONS DE 1901

Les multiples expositions artistiques, commerciales, industrielles, horticoles, tout en étant de la plus haute utilité au point de vue de l'encouragement des arts, du négoce, de l'industrie, de l'horticulture, offrent aux visiteurs le plaisir des yeux ou l'utilité de précieux renseignements, soit pour enrichir leurs collections artistiques ou florales, soit encore pour modifier ou améliorer, par l'étude des objets exposés, leurs ressources ou méthodes commerciales, culturales ou industrielles; quant aux exposants, ils sont assurément sollicités, du moins pour la plupart, par l'attrait d'une récompense quelconque, directe ou indirecte, ou le souci d'une renommée à soutenir.

Peut-on en dire autant d'une exposition de champignons, dont le seul attrait me semble être, pour le public, le désir de s'instruire et seulement de s'instruire, peut-être tout au plus dans un but de sécurité personnelle, pour les exposants généralement anonymes, le plaisir de coopérer à cette éducation populaire, sans autre ambition que d'étendre avec plus de profit leurs propres connaissances mycologiques ?

Une exposition de champignons répond donc vraiment à cet idéal poursuivi : instruire le public en l'amusant.

Aussi le charme de l'exposition pour les organisateurs était-il surtout dans la saine curiosité des amateurs apportant leur récolte, enthousiasmés de leur cueillette quand il s'y trouvait un champignon rare ou simplement de dimen-

Digitized by Google

sions volumineuses. Tout au plus se mêlait-il à cette explosion de joie sincère, si particulièrement connue des botanistes, un tantinet de gloriole : Vous mettrez que c'est moi qui l'ai trouvé, n'est-ce pas? Et le brave homme oubliant de donner son nom dans son contentement, s'en allait joyeux raconter aux amis son heureuse découverte, écorchant plus ou moins le nom barbare qu'on lui avait donné de son exemplaire, nom désormais gravé dans sa mémoire.

L'exposition de l'année dernière avait été remarquable malgré la saison avancée. Ouverte du 4 au 9 novembre, elle avait durant ces quelques jours attiré un nombre considérable de visiteurs, et ce succès avait décidé d'en poursuivre annuellement l'institution. Le Conseil municipal, d'ailleurs, ne marchandait pas son concours moral, voire même pécuniaire; dans l'une de ses séances, en remerciant les organisateurs de leur initiative, il inscrivait l'exposition de champignons dans les colonnes de son budget ordinaire et décidait que cette exposition aurait lieu annuellement dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, actuellement la salle des fêtes.

Aussi cette année, forts de cet appui, MM. Proust, conseiller municipal, Gaillard, conservateur de l'herbier Lloyd, les véritables promoteurs de l'idée et les membres de la Société mycologique de France résidant à Angers[1] décidaient-ils de fixer, dans une saison propice, la date de leurs assises cryptogamiques.

L'exposition annuelle d'horticulture, qui se tenait dans la première quinzaine d'octobre, devait fermer ses portes vers le 10. Comme on désirait profiter de l'offre gracieuse des Nouvelles Galeries, mettant à la disposition des organisateurs les tentures de l'exposition d'horticulture pour cacher la nudité primitive des tables de l'Hôtel-de-Ville, il

[1] MM. l'abbé Hy, Dr Labesse, Mesfray, Dr Thézée.

Digitized by Google

fut décidé que l'exposition mycologique serait fixée du 16 au 20 octobre.

L'ouverture de l'exposition eut donc lieu le samedi 16 octobre à 4 heures du soir, sous la présidence de M. Bouhier, maire d'Angers, assisté de MM. Gauvain et Lafarge, adjoints. MM. Proust et Lépicier, conseillers municipaux; Beucher et Dr Krug-Basse, administrateurs des Hospices; Morain, professeur départemental d'agriculture; Deperrière, conseiller d'arrondissement, etc., étaient également présents.

M. le Maire complimenta le promoteur infatigable de l'exposition, M. Gaillard, qui le guidait dans cette première visite, et félicita les organisateurs de l'intérêt que présentait l'exposition au point de vue scientifique et hygiénique.

Les jours suivants, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, l'exposition resta ouverte gratuitement de 8 heures à 11 heures du matin et de midi à 5 heures du soir; d'après les chiffres donnés par les journaux quotidiens de l'Anjou, il faut estimer que plus de douze mille visiteurs ont parcouru, pour les champignons, la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Les différentes espèces de cryptogames exposées avaient été classées de la façon suivante : champignons *comestibles;* champignons *indifférents* c'est-à-dire ni alimentaires, à cause de leur exiguité, de leur consistance ou de leur saveur désagréable, ni vénéneux; champignons *parasites*, c'est-à-dire nuisibles aux plantes ou aux objets qu'ils attaquent; champignons *suspects* dont les propriétés ne sont encore pas établies d'une façon certaine, obligeant ainsi l'amateur à une prudente réserve; champignons *vénéneux* pouvant occasionner de redoutables accidents, et enfin champignons *très vénéneux*, dont l'ingestion est généralement mortelle.

A côté de ces classes, une table spéciale avait été

Digitized by Google

disposée pour présenter côte à côte les espèces alimentaires et les espèces vénéneuses offrant des caractères voisins et pouvant prêter à de dangereuses confusions. Est-ce utile de dire que cette exposition comparative a retenu plus spécialement l'attention des visiteurs, qui relevaient soigneusement sur leur carnet les notes inscrites sur les étiquettes destinées à mettre à la portée de tous un moyen facile de différencier les bonnes espèces des mauvaises.

Une magnifique collection de dessins originaux, rehaussés d'aquarelles, dus au talent de M. Gaillard et représentant les espèces de Maine-et-Loire, ornait les murs de la Salle des fêtes ; ces jolis dessins, aux couleurs vives et variées, grâce à l'habileté picturale de l'auteur qui, nous le savons, a déserté les honneurs des salons de peinture pour se livrer à la mycologie, n'avaient pas à souffrir, malgré leur structure étroitement et rigoureusement scientifique, du voisinage des merveilleuses toiles de Dauban et de Paris, qui attendent, paraît-il, leur place dans notre Musée des Beaux-Arts.

Deux cent cinquante espèces de champignons étaient représentées. Il serait fastidieux d'en faire l'énumération ; je me permettrai seulement d'en signaler les plus intéressantes et les plus utiles à connaître.

L'exposition de l'année dernière avait été peu riche en Bolets ; il y en avait, cette année, au contraire, des exemplaires nombreux, parmi lesquels de fort beaux comme dimension, et d'assez rares.

Le Bolet comestible ou cèpe proprement dit était largement représenté ; il en était de même des Bolets rudes, Bolets orangés, Bolets bronzés ou Têtes de Nègre, Bolets bai-bruns, Bolets jaunes à anneau, Bolets non polis parmi les comestibles, Bolets à beau pied, Bolets poivrés parmi les suspects. Les Amanites, dont les espèces sont à la fois si communes et si rares, si succulentes et si redoutables,

Digitized by Google

occupaient une large place dans l'exposition ; malheureusement pour l'Anjou, les mauvaises, au point de vue du nombre, l'emportaient sur les bonnes, et le champignon, qui passe à juste titre pour le mets le plus délicieux, l'Amanite des Césars, autrement dit l'Oronge, n'était représenté que par un seul échantillon, encore à peine ouvert, récolté près de vingt jours avant l'exposition et conservé avec un soin jaloux après avoir figuré avec quelques autres espèces sous les tentes de la Société d'Horticulture ; l'Amanite ovoïde ou coucoumelle blanche, l'Amanite à étui et la Golmotte ou Amanite rougeâtre représentaient les Amanites comestibles ; quant aux vénéneuses, à ces champignons appelés à bon droit « les meurtriers de la cryptogamie », elles étaient presque toutes là : Fausse oronge ou Amanite Tue-Mouches, Phalloïde, Citrine, Fausse Golmotte ou Panthère, etc., etc.

Les Lepiotes comestibles, indistinctement connues sous le nom de Potirons, Coulemelles, Grisottes, Couamelles, étaient fort nombreuses et certains exemplaires étaient remarquables par leur taille ; les Lactaires ou Champignons à lait étaient largement représentés, tant comestibles que vénéneux et suspects ; parmi les premiers, le Lactaire délicieux ou Vachotte, si estimé dans les régions où le pin croît abondamment, surprenait généralement les Angevins qui ne pouvaient croire que ce champignon rouge, tortueux, difforme, taché de vert de gris, à mine peu engageante, en un mot, d'aspect plutôt lamentable, constituât un mets exquis ; mais certaines hésitations avaient été déjà dissipées par la première exposition, et d'assez nombreux amateurs vantaient à leurs voisins, avec chaleur et avec un certain orgueil de leur problématique témérité, les qualités culinaires de la Vachotte ; un amas imposant de Lactaires variés, classés comme comestibles, mais d'ordre gastronomique inférieur, et de Lactaires suspects ou vénéneux, tels

Digitized by Google

que le Lactaire Roux et le Lactaire à lait jaune soufre, complétait cette classe intéressante.

Quand, négligeant les espèces communes, champignons roses, mousserons d'automne, Langue de Bœuf, etc., j'aurai cité à titre de curiosité les superbes envois de M. Poullain, de la Saulaie (notamment l'Entolome livide, espèce vénéneuse) de M. le vicomte René de Romain (spécialement de très beaux exemplaires du Bolet blafard, suspect, et du Coprin chevelu ou Goutte d'encre, comestible à l'état jeune), de M. Deperrière (plusieurs variétés rares ou curieuses d'Agarics et de Polypores), de M. Morain (nombreuses variétés de Bolets et de Lepiotes), de M. le lieutenant Pyat (très jolie collection d'Oreilles de lièvre, Oreilles de chardon, excellente espèce comestible), de M. des Ormeaux du Fresne (splendides échantillons de variétés diverses de Pholiotes et de Pezizes), de M. Chéreau (oronges blanches et cortinaires variés), de M. Liard (l'unique oronge des Césars), de M. le capitaine Lacretelle (plusieurs Russules comestibles et vénéneuses), de M. Bodinier, sénateur (énorme Bolet à racine), de MM. Bouvet, directeur du Jardin des Plantes, Neau, Rochard, Chaillou et de MM. les docteurs Cerf, Dezanneau, Legendre et Legrand (échantillons variés, plusieurs fort curieux, d'Amanites diverses et de nombreuses autres espèces), j'aurai à peu près passé, en une revue rapide, les exemplaires et envois saillants du groupe des espèces vénéneuses ou comestibles ; je ne puis passer sous silence cependant le magnifique échantillon de l'Hydne corail recueilli par M. Gaillard, dans la forêt de Baugé. Assurément bien d'autres espèces seraient à citer ; nous ne pouvons le faire ici. Nombreux, je le répète, ont été les collaborateurs connus et anonymes (en dehors des organisateurs), qui ont contribué par leur cueillette quotidienne à entretenir la fraîcheur relative de l'exposition et qui ont apporté des espèces curieuses, souvent même fort rares.

Digitized by Google

Dans les espèces parasites, la place d'honneur était occupée par *l'oïdium* et surtout par sa forme parfaite, trouvée et décrite pour la première fois en Anjou par M. Gaillard, cette année même, par plusieurs curieux spécimens de *polypores*, dus notamment à l'obligeance de M. Allard, conseiller municipal, et de M. Cheux, qui avait, entre autres exemplaires, envoyé l'hôte habituel d'un de ses frênes de la Baumette, le *Polypore poilu.*

L'exposition comparative avait mis heureusement en présence les Amanites rougeâtres et panthères, les Lactaires délicieux et lactaires à lait jaune soufre, certaines Lepiotes et les Amanites citrines, les Psalliotes des champs et le Strophaire, champignon sur lequel j'ai appelé l'attention à la suite d'une observation d'empoisonnement[1], les Bolets comestibles et les Bolets à beau pied, etc., etc.

En résumé, cette exposition comportait sept espèces très vénéneuses, vingt-huit vénéneuses, cinquante-sept suspectes, trente-cinq indifférentes, vingt-huit parasites et quatre-vingt-quatorze comestibles. Si l'on admet que bon nombre d'espèces suspectes peuvent être écartées par suite de leur relative rareté, de leur odeur désagréable ou de leur aspect repoussant, il reste en somme, en présence des 157 espèces comestibles ou indifférentes, c'est-à-dire non vénéneuses, un total de 35 espèces réputées certainement vénéneuses. Parmi ces dernières figurent au premier rang les Amanites et les Volvaires, champignons possédant tous une volve, c'est-à-dire une membrane qui enveloppe complètement le champignon à l'état jeune et persiste généralement sous forme d'étui autour du pied ou d'écailles sur le chapeau ; or, dans notre région, les Amanites comestibles, l'exposition l'a démontré, autres que la Golmotte,

[1] *Empoisonnement par un champignon rose vénéneux,* publié par les docteurs Legendre et Labesse, dans l'*Anjou médical* ; note présentée par le Dr Labesse à la Société d'études scientifiques d'Angers et reproduite, par les soins du Ministère de l'Agriculture, dans le *Journal officiel* du 19 novembre 1900.

Digitized by Google

sont relativement très rares ; il y a donc un très grand intérêt à faire connaître au public les Amanites toxiques dont le petit nombre facilite l'étude.

Ce ne sont d'ailleurs pas les champignons comestibles qu'il importe de connaître ; de même que, pour bien conserver la robustesse et la vigueur de sa vigne, le cultivateur apprend de bonne heure à connaître le mildew et l'oïdium, sans s'arrêter aux nombreux parasites inoffensifs, de même que le médecin cherche surtout à caractériser les microbes pathogènes en laissant aux hommes de laboratoire le soin d'étendre leurs connaissances sur les microbes indifférents ou même bienfaisants, de même l'amateur de *cryptogames* qui veut conserver la santé et ne pas s'exposer à de fatales méprises devra se borner à connaître les seuls champignons vénéneux. C'est seulement lorsqu'il connaîtra parfaitement les mauvais qu'il pourra connaître et, sans arrière-pensée, bien apprécier les bons.

Dr Labesse.

Digitized by Google

LES

MÉMOIRES DE L'ABBÉ GRUGET

(suite)

Lundy 20 octobre. On attend trois mille hommes au premier jour, tous les billets sont tout prêts.

Mardi 21 octobre. Les chouans au nombre de cent, avant d'aller à la Meignane, avoient été à Pruillé[1] et là avoient tué le maire et l'agent national. Ils ont aussi surpris et tué un poste de neuf patriotes. Aujourd'hui ils se sont portés à la Roche et y ont tué un gendarme, frère de la tourière du Calvaire, qui étoit très patriote.

Mercredy 22 octobre. Tous les massacres de la part des chouans ont jetté la consternation parmi les patriotes qui étoient en place dans les campagnes. Ils se sont tous ou cachés ou retirés à la ville.

Peu s'en est fallu qu'ils ayent pris Mr Dubignon, maire de la Meignane; il venoit de sortir lorsqu'ils ont entré chez lui.

[1] M. Port ne parle pas à l'article Pruillé de ces nouveaux assassinats.

Digitized by Google

Jeudy 23 octobre. Nous avons oublié à dire que mardy dernier 21, jour de la décade, on célébra une grande feste où tous les habitans furent invités pour les victoires remportées sur les puissances alliées. Il y avoit des femmes habillées en blanc qui chantoient dans les rues. On porta en triomphe le portrait de l'impie J.-J. Rousseau. Après avoir parcouru toute la ville, ils furent à Saint-Maurice où le représentant du peuple Besac (Bezard), le général Canclaux et plusieurs autres, qui avoient assisté à la cérémonie impie, firent un discours en louant le patriotisme des habitans, les maux qu'ils avoient soufferts et qu'ils souffroient encore avec tant de courage, et leur promettoient sous peu la destruction des brigands et des chouans.

Pendant ce temps-là les brigands, du costé de Chavagne, mettoient en déroutte les habitants patriotes des Ponts-Cé qui s'étoient réunis à ceux de Brissac pour les chasser d'où ils étoient. Plusieurs de ces habitans y ont péri.

Vendredy 24 octobre. On parle beaucoup que les brigands et les chouans se disposent à venir à Angers. Coquereau, le chef des chouans, qui se tient du costé de Châteauneuf, a écrit au Département que, si on faisoit du mal à sa femme, il s'en vengeroit sur toutes les femmes patriotes du pays qu'il habite. On dit même qu'il a écrit que, si on ne mettoit pas sa femme en liberté, ainsi que toutes celles de Marigné, il s'en vengeroit sur toutes les femmes de la ville. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on a pour son épouse tous les égards possibles et qu'elle ne manque de rien.

On fait l'éloge du représentant du peuple, on dit qu'il a beaucoup d'humanité. Tous les jours il en fait sortir des prisons. On dit même qu'il a donné la liberté à un chef des brigands qui étoit en prison au Château, et qu'il l'a envoyé pour leur promettre leur amnistie, s'ils vouloient se rendre. Mais ils n'oublient pas ce qu'on leur avoit promis.

Samedy 25 octobre. La disette du pain commence à se faire ressentir. Les patriotes ne croyent pas avoir du bled pour

Digitized by Google

plus de deux mois. Déjà tous les habitans sont obligés d'aller déclarer la quantité de bled qu'ils ont achepté pour leur provision. On s'attend bien que c'est pour le prendre quand ils en auront besoin.

Il est enfin arrivé aujourd'hui 100 hommes des trois mille qu'on attendoit. On dit que c'est l'avant-garde.

On assure pour le certain que les patriotes sont maîtres de toute la Flandre autrichienne et d'une partie de la Hollande, que les puissances alliées ont été forcées de passer le Rhin. D'autres assurent que les patriotes ont perdu 50.000 hommes près Luxembourg par des mines qu'on avoit préparées et que leurs trouppes sont bloquées dans la Flandre.

Dimanche 26 octobre. Les patriotes commencent à espérer. Il vient d'arriver aujourd'hui un bataillon d'infanterie composé de 800 hommes.

Lundi 27 octobre. Deux bataillons, un d'infanterie et l'autre de cavalerie, viennent d'arriver aussi aujourd'hui ; ils formoient en tout 1.600 hommes. Ceux arrivés d'hier ont parti aujourd'hui pour aller sur le chemin de Nantes.

On parle qu'on va former deux camps, un à la roche d'Érigné, près les Ponts-Cé, et un autre à Saint-Georges-sur-Loire. On a fait de grands préparatifs à Érigné, il y a une trentaine de pièces de canon placées.

Mardy 28 octobre. Deux autres bataillons d'infanterie, formant environ 1.500 hommes, sont arrivés aujourd'hui. Plusieurs de ceux arrivés hier, tant de l'infanterie que de la cavalerie, sont partis ce matin, partie pour les Ponts-Cé et les autres pour Saint-Georges ou contre les chouans.

Quatre hussards des insurgés sont venus aux Ponts-Cé. Ils ont dîné avec plusieurs officiers patriotes sans être reconnus. Il a été beaucoup question des desseins qu'avoient les patriotes de fondre sur la Vendée et d'en avoir la fin. A la fin du dîner, les insurgés se sont retirés. Une femme a prévenu les patriotes que la maison où ils avoient mangé

Digitized by Google

étoit aristocrate, et qu'ils (les insurgés) y descendoient ; que ces quatre avec lesquels ils avoient mangé étoient des espions. Aussitôt quatre cents ont été envoyés pour courir après eux, mais ils avoient disparu.

Mercredy 29 octobre. On parle beaucoup d'obliger tous les habitans de la campagne à évacuer leur pays, pour les forcer de se réunir aux patriotes. Les chouans, de leur costé, attendent les semences à finir pour empêcher tous les fermiers de rien conduire à la ville. Ils ont déjà coupé les tirans des charrues dans bien des endroits et sont dans le dessein de faire la même chose partout.

Il est encore arrivé aujourd'hui deux bataillons d'infanterie formant environ 1.600 hommes. Aujourd'hui on a fait partir des troupes pour différents endroits.

On croit que les insurgés viendront attaquer Angers entre la Toussaint et la Saint-Martin.

Jeudy 30 octobre. On parle d'envoyer des détachements dans les campagnes, pour en tirer tout le bled qui y est, dans la crainte qu'il ne tombe entre les mains des chouans.

Charette, qu'on avoit dit mort, a arrêté un convoi considérable conduit par 300 habitans de Nantes aux patriotes. A l'exception de 18 qui ont rendu les armes, tous les autres ont péri dans le combat qui s'est donné. D'autres disent que ce sont les Anglois qui les ont arrêtés près Paimbœuf.

On commence à rougir de tous les massacres qui sont faits icy. On arrête tous ceux qui étoient à la tête. On accuse vivement Girard Retureau d'en avoir fait massacrer plusieurs ; il a été dénoncé au Club avec plusieurs autres.

On a fait des reproches à Mr Maireau, mon ancien ami, de ne m'avoir pas arrêté tandis que j'étois dans ma paroisse. Il a répondu que le moment n'étoit pas venu, qu'il y avoit encore alors des brigands en ville, et qu'il eût été en danger.

Digitized by Google

Il est encore arrivé aujourd'hui un bataillon de 800 hommes d'infanterie.

Vendredy 31 octobre. De trois cents hommes de cavalerie qu'on avoit envoyés contre les chouans, quarante-deux seulement se sont échappés en abandonnant leurs chevaux ; les autres ont été tués ou blessés. Ce combat s'est donné entre Segré et le Lourroux ; tous les prisonniers d'Angers qui ont été conduits à Chartres sont enfin sortis ; plusieurs ont eu la liberté de s'en retourner chez eux, les autres ont la ville seulement pour prison. Un des prisonniers a fait le tableau des horreurs que les Angevins leur ont fait souffrir. Ce récit a tellement révolté les habitans de Chartres qu'ils vouloient sur le champ aller forcer les prisons pour leur rendre la liberté. Sur ce qu'on représenta qu'il étoit trop tard pour aller les faire sortir et qu'ils pourroient croire qu'on voudroit les massacrer, ainsi qu'on avoit fait plusieurs fois (il étoit minuit), on a attendu jusqu'au lendemain et, de grand matin, on a forcé les prisons et donné la liberté à tout le monde, en recommandant cependant aux détenus de ne point sortir de la ville, et qu'on auroit pour eux toutes les attentions.

De 1500 hommes qui avoient été conduits d'Angers aux Ponts-Cé, des Ponts-Cé à Doué et de Doué à Chartres, il n'en reste plus que 43 ; tous les autres ont été massacrés ou péri de misère. Il y avoit un nombre à peu près semblable de femmes de toute qualité. Le nombre de celles qui ont échappé est à peu près le même.

Les prisonniers qui avoient été conduits à Amboise sont aussi sortis pour la pluspart. Ils ne se plaignent que des cruautés qu'ils ont éprouvées à Angers et sur la route. Du reste, ils étoient assez bien à Amboise, excepté quand Francastel passa par là pour faire ses visites, après en avoir fait massacrer des milliers dans les prisons qui s'étoient trouvées sur son passage.

Digitized by Google

C'est aujourd'hui la décade. Il n'y a point eu de folie extraordinaire.

On continnue de faire sortir beaucoup de femmes des Carmélites et du Calvaire.

NOVEMBRE

Samedy 1er novembre (11 brumaire an III). La nouvelle de la déroute que les chouans ont donnée aux bleus, où ils ont perdu bien du monde, se confirme.

Les insurgés, de leur costé, en ont aussi donné une du costé de Coron et de Vezin. On dit qu'ils sont entrés à Thouars et qu'après avoir eu l'avantage ils ont été repoussés par les bleus.

Charette, de son costé, remporte des victoires considérables sur les patriotes. Il a fait des prises énormes depuis quinze jours sur les patriotes. Son armée est toujours en bon ordre.

On dit que c'est lui qui a fait guillotiner, ce printems dernier, les quatorze membres du Comité révolutionnaire qui avoient eu la cruauté de faire noyer et fusiller des milliers d'innocents. Il est entré à Nantes se disant le représentant du peuple, avec des plumaches de patriotes, ainsi que 50 hommes qui l'accompagnoient, a été visiter tous les corps administratifs et toutes les prisons; il visita aussi les registres et se plaignit qu'on avoit fait noyer sans décrets, ordonna qu'on fît le procès aux 14 membres qui étoient à la tête et s'en retourna ensuitte joindre son armée. Les patriotes n'osent pas en parler.

Il y avoit peu de monde à travailler aujourd'hui. Besac (Bezard), le représentant du peuple, a été aux Incurables et s'est plaint que personne de la maison ne travailloit. Il a menacé les sœurs de son indignation.

Dimanche 2 novembre. Peu ont gardé le dimanche. Dans les campagnes, tous les fidèles ne travaillent point. Il n'y

Digitized by Google

a qu'en ville où l'impiété est à son comble; on se fait gloire même de paroître travailler.

Lundy 3 novembre. Il est arrivé deux mille fusils pour les patriotes; ils sont venus à la bonne heure, car ils étoient sans armes. Il est enjoint à tous les habitans d'aller en chercher, sous peinne d'être regardé comme suspect.

Aujourd'hui, les insurgés ont mis les bleus en déroute du costé de Thouarcé. Il y a eu aussi vendredy un combat considérable à Soulainnes; les insurgés y ont tué neuf patriotes qui y étoient à vendanger dans les vignes des émigrés. Dix-huit femmes ont été conduittes dans les prisons de Doué. On en a amené icy une douzainne.

Il y a trois à quatre semainnes qu'il arriva icy plusieurs charrettes remplies de prêtres non assermentés, qu'on amenoit de la Bretagne et qu'on a conduits à Rochefort-sur-Mer. On les [a] mis au château où on leur a fait éprouver toutes sortes d'horreurs. Ils avoient conservé jusqu'icy leurs chapellets et leur bréviaire; mais les impies d'Angers n'ont pas été si complaisants. Ils s'en sont emparés et les ont fait brûler en vomissant mille blasphèmes, qui font horreur.

Mardy 4 novembre. C'est aujourd'hui que la déroute a eu lieu à Thouarcé et non pas hier. Cela n'empêche pas les bleus de travailler à un camp à Érigné. Les insurgés attendent qu'il soit fini pour aller le visiter.

Mercredy 5 novembre. Les chouans ont coupé les timons à plus de six cents charrettes du costé du Lion d'Angers. Ils se disposent à en faire autant partout pour empêcher d'apporter des provisions à Angers.

Jeudy 6 novembre. Les patriotes annoncent toujours des victoires sur les frontières où on dit qu'ils sont bloqués. On est assuré qu'ils ont perdu près de 50.000 hommes dans une ville qui étoit minée et où on les a laissé entrer.

Vendredy 7 novembre. La bourrée vaut vingt sols la pièce, et on ne peut s'en procurer. Il en est de même du

Digitized by Google

pain. Les patriotes ne croyent pas avoir du bled pour plus de deux mois, et encore ils manquent de farinne.

Samedy 8 novembre. On a toujours beaucoup de peinne à se procurer du bois et du pain ; les charrois pour aller chercher du bois en campagne sont extraordinairement chers. On craint d'être surpris par les chouans qui se trouvent partout.

Dimanche 9 novembre. Toutes les troupes arrivées en cette ville depuis quinze jours sont de requisition, ou étoient dans d'autres endroits, soit contre les insurgés, soit contre les chouans. On a eu soin de leur recommander de dire qu'ils venoient des frontières, pour faire connoître qu'ils ont là plus de troupes qu'il ne leur en faut. C'est eux-mêmes qui l'ont avoué, étonnés de se voir si peu.

On débitte que les insurgés ont donné une déroutte aux bleus ; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on en a fait partir aujourd'hui pour aller au camp qu'ils ont fait aux Ponts-Cé, et qu'ils doivent faire partir demain le reste.

On fait tous les jours de nouvelles fortifications. On craint toujours les insurgés ainsi que les chouans, quoiqu'on dise qu'on va les détruire.

Il est question encore d'un nouvel amnistie (*sic*) pour les insurgés et les chouans. Les chefs n'y sont pas compris. Mais ni les soldats ni les chefs n'en veulent point.

Lundy 10 novembre, décade. Il n'y a point eu de folie extraordinaire.

Samedy dernier les insurgés se portèrent au nombre de soixante à Saint-Melene, tuèrent toute la municipalité au nombre de vingt-deux et s'en retournèrent. Ils insultent les patriotes dans le camp qu'ils ont formé à Érigné.

Mardy 11 novembre. Plusieurs soldats patriotes ont passé du costé des insurgés. Les officiers républicains ont eu une conférence avec ceux des insurgés. Ils ont parlé d'amnistie, s'ils vouloient poser les armes ; mais ils (les insurgés) n'oublient point les promesses qu'ils (les républi-

Digitized by Google

cains) leur avoient déjà faites. On dit que Charette fait des progrès considérables du costé de Luçon.

Mercredy 12 novembre. Trois cents hommes du bataillon de la Montagne, reste de huit cents, péris parmi les chouans, ont été priés d'aller contre les insurgés ; aucun n'a voulu aller. Le représentant croyant les gagner a donné à diner au commandant qui lui a répondu que, ses soldats étant volontaires et ayant servi le temps prescrit, on ne devoit point être surpris qu'ils refusassent de partir. Cette réponse n'a pas été bien accueillie. On l'a menacé du château ; le commandant a traité cette menace de témérité en disant : « Vous pouvez nous faire partir, mais pouvez-vous prévoir ce qui peut en résulter ? » On a fini par leur permettre de s'en retourner dans leurs foyers, ce qu'ils désiroient.

Il y avoit près de douze cents chouans à la foire, qui étoient venus déguisés pour voir ce qui s'y passoit ; il y avoit peu de marchands. Les marchandises étoient d'un prix horrible; un écu de trois livres valoit 15 l. en assignats.

Jeudy 13 novembre. Les chouans ont donné une déroute aux patriotes du costé de Segré. Il y a de temps en temps des petits combats au camp d'Érigné.

Vendredy 14 novembre. Deux bataillons sont partis à onze heures pour les Ponts-Cé, au son de la musique. Invités sur la place par le général de crier « vive la République », personne n'a voulu crier. Ils se sont plaints de n'avoir point de souliers.

Samedy 15 novembre. Il étoit parti lundy dernier beaucoup de soldats pour le camp d'Érigné. Tous étoient presque décidés à passer du costé des insurgés; plusieurs en effet sont déjà passés.

Dimanche 16 novembre. Trois charrettes de blessés sont arrivées d'Érigné à l'ambulance ; il paroist qu'il y a eu un combat. On débite aussi que les patriotes ont perdu cinq pièces de canon, mais on ignore dans quel endroit, tant ils sont exats (exacts) à cacher tout ce qui leur est contraire.

Digitized by Google

Lundy 17 novembre. On ne peut se procurer de pain et de bois. Les provisions sont d'une rareté extrême. Le peuple murmure et menace même ceux qui sont chargés des subsistances ; aussi est-on convenu d'aller chercher chez les particuliers les farines qu'ils peuvent avoir.

Tous les jours passés, on a fait partir pour le camp les soldats qui étoient en ville.

Les chouans, de leur costé, ont tué plusieurs personnes, entre autres le sieur Avril qui avoit achepté la cure des Marais, avec un homme qu'il avoit pris pour le garder[1].

Mardy 18 novembre. On a commencé à aller chercher chez les particuliers les farines qu'ils avoient pour leur usage, en leur promettant de les leur rendre.

Mercredy 19 novembre. Le pain est toujours très rare, malgré les précautions qu'on a prises de s'emparer des farines des particuliers. On dit Charette maître de Paimbœuf et de plusieurs ports de mer ; il fait des progrès considérables dans le canton où est son armée.

Les patriotes ne cessent d'annoncer des victoires sur les frontières, et on débitte qu'ils y sont bloqués.

Jeudy 20 novembre, décade (30 brumaire an III). Il n'y a point eu aujourd'hui de folie extraordinaire, on est trop occuppé de la guerre des brigands.

Il paroist une amnistie pour tous ceux qui voudront rendre les armes, excepté pour les chefs. On leur donne un certain temps, lequel passé, on fondra sur eux et on ne fera de grâce à personne. Les insurgés les attendent de pied ferme, ils paroissent même se réjouir de leur arrivée. Les patriotes, tout confiants qu'ils paroissent, ne laissent pas d'avoir peur. Ils se voyent au moment de manquer de subsistances et sur le point de soutenir un siège. On fait tous les jours de nouvelles fortifications à la ville.

[1] René-Guy Avril, maire de Saint-Jean-des-Marais, assassiné le 18 novembre 1794 à l'ancienne cure de cette paroisse qu'il avait achetée et où il habitait.

Digitized by Google

Vendredy 21 novembre. Tous les jours on fait partir des hommes et des subsistances pour le camp d'Érigné, qu'on se dispose à porter à Beaulieu pour de là entrer dans la Vendée. Les troupes qui étoient à Brissac, conjointement avec les patriotes des paroisses voisines, ont été jusqu'à Gonnord pour donner du secours aux patriotes qui doivent camper à Beaulieu.

Samedy 22 novembre. La générale a battu aux Ponts-Cé. La pièce de trente-six, située à Érigné, qui devoit être le signal aux brigands de se rendre ou de combattre, a parti. Les patriotes à l'instant ont transporté leur camp à Beaulieu. A chaque instant on s'attend à attendre (*sic*) la nouvelle d'un combat sanglant.

Dimanche 23 novembre. On commence à se procurer plus aisément du pain chez les boulangers, eu égard aux farines qu'on a prises aux particuliers, mais il n'y a pas de possibilité de se procurer du bois. On parle d'aller dans les maisons et d'en prendre à ceux qui ont fait leur provision. On prend aussi le vin en barrique pour se procurer du bled des ports qui ne veulent point des assignats.

Toutes les étoffes sont requises pour la Nation ; la chandelle, tout est d'un prix exorbitant.

Lundy 24 novembre. Le représentant du peuple Besac (Bezard), dont on dit du bien, a fait sortir toutes les femmes de Saint-Florent qui étoient au Calvaire et aux Carmélites. Mais elles sont très embarrassées où se retirer, la ville étant pleine de réfugiés des campagnes.

La supérieure des Incurables avec Mlle Petit, qui ont été exportées à Lorient, ont la liberté de s'en revenir[1]. Plusieurs religieuses et sœurs qui avoient fait le serment se sont rétractées, entre autres une religieuse de la Visitation, la

[1] Perrine Ciret, supérieure des Incurables, déportée à Lorient avec deux de ses religieuses, Mathurine Ciret, sa sœur, et Marie Petit de la Pichonnière.

Digitized by Google

sœur René, tourière des Carmélites, et une sœur de l'Hôtel-Dieu[1].

Il y a eu la semaine dernière beaucoup de bruit à Paris. La salle des Jacobins a été fermée. On ne cesse de demander un roi en place des tyrans qui ont tout détruit en France. On commence à s'appercevoir qu'on a été trompé.

Les femmes de Beaupréau, détenues au Calvaire au nombre de douze, en sont sorties. Elles se sont retirées dans une chambre, rue Boisnet, où des personnes charitables ont soin de leur procurer le nécessaire.

Mardy 25 novembre. Trois prêtres ont été pris, il y a quelques jours, et conduits dans les prisons d'Angers. Un est mort subittement dans les prisons ; on soupçonne qu'il a été empoisonné[2]. On a choisi ce genre de mort pour ne point tant révolter les esprits.

Le camp qui étoit à Érigné a été porté vendredy dernier à Beaulieu. Les patriotes se sont emparés de Rochefort et de Denée évacués. Ils ont publié leur amnistie. On a répondu qu'on étoit prest à poser les armes, si on vouloit placer Louis 17 sur le thrône et rétablir la religion.

Il s'est livré un combat dimanche dernier ; les patriotes y ont perdu près de deux cents hommes ; dix-sept charrettes remplies de blessés ont été amenées hier à l'ambulance.

Mercredy 26 novembre. Il y a eu de temps en temps des escarmouches entre les patriotes et les insurgés, dans lesquelles les patriotes perdent beaucoup de monde.

Jeudy 27 novembre. Le pain, le bois, la chandelle et toutes les autres provisions nécessaires à la vie deviennent tous les jours très rares. Les habitans ne peuvent s'en pro-

[1] Sur vingt-neuf sœurs de l'Hôtel-Dieu, deux avaient été fusillées au Champ des Martyrs et dix-neuf condamnées à la déportation et conduites à Lorient. Il en était donc resté huit qui avaient prêté le serment.

Le 1er mars 1794, M. Gruget annonce la rétractation de cinq autres sœurs de l'Hôtel-Dieu. V. plus loin.

[2] M. Trimoreau.

Digitized by Google

curer. On a mis aussi le vin en busse en réquisition. On s'en empare pour se procurer du bled des pays où il y en a, et qui ne consentent à en donner que pour du vin.

Vendredy 28 novembre. Les patriotes ont amené au Calvaire plusieurs femmes qu'ils ont trouvées dans les paroisses de Soulainne et de Mozé. Il y en avoit de celles qui y avoient déjà été. On les soupçonnoit d'avoir des liaisons avec les insurgés. Ceux-cy ont été ces jours derniers à Soulainne où ils ont tué plusieurs patriotes.

Samedy 29 novembre. Les patriotes annoncent toujours de grandes victoires sur les frontières. On débitte cependant qu'il n'en est rien. On les croit même bloqués par les puissances étrangères.

Aujourd'hui, sur les trois heures, on a fusillé un volontaire sur le champ de Mars; on lui reprochoit qu'étant de garde il avoit communiqué le mot d'ordre aux insurgés et qu'il étoit cause que plusieurs patriotes avoient péri. On a commandé des habitans pour tirer dessus. Il paroist qu'ils avoient horreur de cela. On en juge parce qu'il a été tiré sur lui plus de dix coups de fusil avant de le faire périr.

Dimanche 30 novembre. Aujourd'hui, jour de décade, il n'y a point eu de nouvelle folie. On s'occuppe toujours de l'amnistie. Ni les chouans ni les insurgés ne veulent en entendre parler. Aujourd'hui même les insurgés se sont portés sur les patriotes qui étoient à Rochefort. Ils en ont tué un grand nombre. Plusieurs sont péris dans la Loire qu'ils ont essayé de passer pour se sauver. Les insurgés, il y a huit jours, avoient entré dans l'isle de Chalonne où ils avoient aussi tué bien des patriotes. Les chouans, de leur costé, tuent tous les jours des patriotes. L'armée de Coquereau s'est portée dans le bourg de Bierné où étoit curé Mr Philippeau. Ils ont tué dix-sept membres de la municipalité. Il y en a eu un qui a sauvé sa vie en payant 17.000 livres.

Digitized by Google

DÉCEMBRE

Lundy 1er décembre. On parle que les patriotes ont été obligés de quitter et d'abandonner Beaulieu pour se reployer à Érigné où ils étoient auparavant ; les insurgés, de leur costé, se fortifient au pont Barré, qu'ils ont couppé pour éviter d'être surpris par les patriotes.

Ceux-cy s'étoient portés à Rochefort et aux environs pour faire leur vendange. Les insurgés sont venus les y trouver et tous ont pris la fuitte à leur approche, abandonnant tous les effets qu'ils avoient portés avec eux.

Mardy 2 décembre. Les patriotes font toujours faire de nouvelles fortifications aux portes de la ville; ils craignent l'arrivée des insurgés et des chouans.

Mercredy 3 décembre. Une cinquantaine de patriotes, avec la cocarde blanche, ont été trouver un fermier de Mr de Scépeaux[1] et lui ont dit qu'ils venoient de sa part chercher ses effets qui étoient chez lui, pour les conduire à Saint-Georges où il étoit actuellement. Celui-cy les ayant crus leur a montré l'endroit où ils étoient cachés. Aussitôt ils les ont chargés dans sa charrette et l'ont forcé de les amener au Château d'Angers où il y est avec sa femme. Il y avoit beaucoup de linge.

Jeudy 4 décembre. Mr Trimoreau est un des trois prêtres qui ont été conduits dans les prisons. C'est lui qui y est décédé ; c'étoit un excellent et saint prêtre[2]. Il avoit été maître de latin à la psallette de Saint-Maurice ; fait prêtre,

[1] Marie-Paul-Alexandre-César, vicomte de Scépeaux, né à Angers le 19 septembre 1768, ancien officier de cavalerie. Après avoir fait partie de l'armée vendéenne, il avait organisé la chouannerie sur la rive droite de la Loire avec ses amis de Meaulne et Turpin et avait son quartier général au château de Bourmont.

[2] M. Jean Trimoreau, né aux Touches (Loire-Inférieure), desservant de la Bruffière, près Montaigu, arrêté sur la Lande du Moulin Blanc, entre Challain et Le Tremblay. Dans un interrogatoire du 1er brumaire an III-22 octobre 1794, il dit être âgé de 56 ans et avoir suivi les Vendéens jusqu'à Candé.

Digitized by Google

il fut nommé vicaire et partout s'est comporté comme un saint ecclésiastique[1].

Mlle Baillif, sœur des Incurables, avoit prêté le serment. Elle vient de se rétracter avec cinq autres de différentes communautés. Elle a donné à sa rétractation toute la publicité possible; elle s'est même présentée chez le sieur Mame pour la faire mettre dans les *Affiches*; mais il s'y est refusé. Voyant qu'elle cherchoit à rendre sa rétractation publique, craignant qu'elle n'en entraîne d'autres avec elle, comme il y avoit lieu de l'espérer, les patriotes l'ont fait mettre dans les prisons. Ils lui ont dit qu'il falloit qu'elle eût perdu la tête pour se rétracter. « Non, Messieurs, leur a-t-elle dit, je ne l'ai point perdue en me rétractant, mais il falloit que je l'eusse perdue quand je l'ai prêté. Au reste faites de moi ce qu'il vous plaira, je suis soumise à tout, à la mort même, s'il le faut. Je n'ai jamais été plus tranquille et plus contente qu'actuellement[2]. »

Vendredy 5 décembre. Cent vingt cavaliers ont passé avec leurs chevaux, armes et bagages, avec les insurgés, du costé du pont Barré. Une barque canonnière du costé d'Ingrande a passé aussi tout entière de leur costé. Il y avoit plusieurs canons et obusiers avec des munitions. Les patriotes regrettent beaucoup cette perte et les hommes qui ont passé. Ils étoient, dit-on, environ trente hommes.

Samedy 6 décembre. On continnue de faire sortir bien des femmes du Calvaire et des Carmélites. Mesdames Le Beau et de Lancreau sont sorties du Calvaire[3]. Madame leur mère,

[1] M. Gruget fait ici une confusion. C'est M. Joseph-Nicolas-François Trimoreau, vicaire de Faye, qui avait été maître de latin à la psallette de Saint-Maurice. Celui-ci ne périt pas pendant la Révolution. Il fut curé de Noëllet après le Concordat, servit comme aumônier sous de Bonchamps et d'Autichamp, également sous de Scépeaux et le colonel Cte François d'Avoyne, à partir de 1795.

[2] Perrine Bailly, âgée de 27 ans, née à Doué, sœur hospitalière des Incurables, interrogée aux Pénitentes le 19 germinal. Elle dit être seulement pensionnaire dans cette maison et par conséquent non assujettie au serment. Elle consentit cependant à le prêter le 3 floréal, pour éviter la déportation.

[3] Mesdames de Lancreau et Le Bault furent mises en liberté, par

Digitized by Google

qui étoit à Amboise, est venue aussi les joindre. Plusieurs dames nobles sont égallement sorties.

Dimanche 7 décembre. Il y a eu un combat entre les insurgés et les patriotes; ceux-cy y ont perdu encore bien du monde. De 13 blessés qui ont été amenés à l'ambulance, cinq sont morts le lendemain.

Hier samedy au soir on a guillotiné deux personnes dans le champ de Mars. On débitte que ce sont ceux qui ont tué, il y a deux ans, Mr Chevreuil chez lui à Touarcé. D'autres disent que ce sont des insurgés. Mais qu'ils (les patriotes) disent que ce sont des assassins et des voleurs pour ne point révolter les insurgés à qui ils promettent l'amnistie s'ils veulent se rendre, cela pourroit bien être[1].

(A suivre.)

ordre du représentant du peuple Bézard, le 26 frimaire an III-16 décembre 1794.

[1] Nous n'avons pas trouvé de traces de ce jugement dans les Archives du Tribunal criminel de département.

Digitized by Google

L'ORDRE DE LA CROIX [1]

Tous les Angevins, au courant de l'histoire locale, ont entendu parler de l'*Ordre du Croissant*, fondé le 11 août 1448 par le Roi René. Mais l'*Ordre de la Croix*,... qui le connaît? assurément personne.

M. Morainvillé vient de nous en apprendre l'existence dans le dernier numéro de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Il donne dans cette savante Revue l'analyse et quelques extraits d'un Inventaire du mobilier de Louis Ier, duc d'Anjou, dernièrement acquis par la Bibliothèque Nationale et ajoute n'avoir trouvé nulle part ailleurs mention de *cet ordre*. C'était sans doute plutôt une confrérie qu'une réunion de chevaliers. M. le chanoine Barrau parle, dans sa *Notice sur la Vraie-Croix de Baugé*, d'une confrérie, érigée dans la chapelle du château par Louis Ier en l'honneur de la Vraie-Croix de la Boissière ; je suis persuadé que c'est là tout simplement l'*Ordre de la Croix*. Cependant, il y a tout profit à publier les extraits suivants, afin de mettre en éveil les fins limiers de l'archéologie. Qui sait s'ils ne parviendront pas à découvrir, dans quelque manuscrit inexploré encore, les statuts de l'*Ordre de la Croix*, le nom de ses membres et les particularités qui pouvaient s'y attacher?

Voici trois extraits de l'Inventaire en question et deux passages du testament de Louis Ier, relatifs à l'abbaye de la Boissière et concernant indirectement l'*Ordre* dont je viens de faire connaître l'existence.

Le duc d'Anjou (car il semble dicter lui-même l'Inventaire de son mobilier) après avoir longuement décrit les trois premiers étages d'un magnifique tabernacle d'or, destiné à l'exposition du saint sacrement, ajoute : « *Dessous le pinacle* (couronnement pyramidal) *et au milieu de la quarte quarrée* (4e étage) *est la* Croix-

[1] *Semaine religieuse d'Angers*, du 10 novembre 1901.

Digitized by Google

DOUBLE, *semblable en façon et couleur à la Vraie-Croix, dont nous avons* ENCOMMENCIÉ ET PRINS L'ORDRE. *Et la dite Croix tiennent deux angles* (anges) *à genoux, chacun à deux mains et au-dedans est le dit pinacle émaillé de* VERT. »

« ... *Sur les pommeaux de la grans chaieres, appelée faudesteuil* (trône d'apparat) *sont tout enlevés deux assez grans aigles d'argent doré et à leurs becs tiennent deux cheiennes* (chaînes) *auxquelles pendent deux éscuçons esmaillés d'un cousté à nos armes à une seule fleur de lis et de l'autre à notre* ORDRE DE LA CROIX. »

..... *Un bacinet d'acier... à une* CROIX DE NOTRE ORDRE.

Aucun doute, après la lecture de ces passages, sur l'existence d'UN ORDRE DE LA CROIX, fondé par Louis Ier. Quant à la *façon* et à la *couleur* de la Vraie-Croix, auxquelles il est fait allusion, nous les trouvons sur la tapisserie de l'Apocalypse, commandée par le même prince de 1377 à 1379 pour la décoration de la chapelle du château. On voit, à la partie supérieure, des anges qui tiennent des bannières, les unes aux armes d'Anjou, les autres de SINOPLE, *à la croix* DOUBLE *de* SABLE, *entourée d'un filet d'or*. Cette CROIX DOUBLE est assurément l'image de celle de l'abbaye de la Boissière, déposée dans la chapelle du château de 1357 à 1388 et de 1399 à 1456. Si Louis Ier faisait remettre scrupuleusement aux religieux de la Boissière les aumônes déposées sur l'autel par les pèlerins venant y vénérer la vraie Croix, il espérait néanmoins enrichir à tout jamais la capitale de l'Anjou de cette insigne relique : « *Nous transporterons*, écrit-il dans son testament du 26 septembre 1383, *en la cité d'Angiers l'abbaye de la Boyssière en l'ostel qui fu du sire de Craon et aux religieux d'icelle abbaye acheterons vignes, autres terres gaignables et autres rentes souffisans pour leur vivre et ferons unir la chappelle de nostre chastel d'Angers avec les rentes d'icelle et seront célébrées les messes en la dite chappelle selon la fondation et sera fondée ycelle abbaye en l'onneur de sainte-Croix et sera appelée* ABBAYE DE SAINTE CROIX D'ANGIERS. »

Les religieux de la Boissière seraient devenus, en quelque sorte, les chapelains du château d'Angers. Ce beau projet fut-il de leur goût ? Il est permis d'en douter : toujours est-il qu'il ne se réalisa pas.

Dans une autre partie de son testament, le pieux duc fonde « *en l'église de l'abbaye de la Boyssière une chapelle de cent livres de*

Digitized by Google

rente pour y avoir chacun jour deux messes et chacun an deux anniversaires solempnez, lendemain de SAINTE CROIX EN MAY *et de* SAINTE CROIX EN SEPTEMBRE, *pour nous et nostre dicte compaigne la royne* ».

Le choix du jour des anniversaires montre combien il était dévot à la Vraie-Croix. Le testament porte au-dessus de la signature de Louis Ier une *croix double* tracée de sa main. Au cours du XVe siècle, nous la retrouvons à la clef de voûte principale de la chapelle du château (au-dessus de l'autel où reposait la Croix de la Boissière), — pendue au col des aigles servant de supports aux armes du Roi René, — sur un gros, frappé par ce prince, — sur le drap mortuaire et la chapelle ardente de ses obsèques, — dans l'écrin de Jeanne de Laval, — sur les monnaies de René II, duc de Lorraine, avec l'inscription *Salve Crux preciosa* ou encore *Adiuva nos Deus salutaris noster*, — sur les clochers de la Cathédrale et de la Baumette, enfin un peu partout. C'est la CROIX D'ANJOU, *croix à double traverse*, image de la Vraie-Croix de la Boissière, conservée aujourd'hui aux Incurables de Baugé.

Elle a reçu tout dernièrement, pendant le Congrès Eucharistique, les hommages non plus des *Chevaliers de l'Ordre de la Croix*, fondé par Louis Ier, mais de pieux catholiques et de milliers d'enfants du XXe siècle... Pour nous, elle sera toujours par excellence la CROIX D'ANJOU.

L. DE FARCY.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

Observations météorologiques faites à la Baumette

(PRÈS ANGERS)

Septembre 1901

Altitude 30^{m},52.

Moyenne barométrique : 756^{mm},82 ; minimum le 23, à 1 h. 30 du matin, 744^{mm},71 ; maximum le 27, à 10 h. du matin, 768^{mm},47.

Moyennes thermométriques : des minima, 12°,17 ; des minima (sans abri), 11°,68 ; des minima (sur le sol), 10°,85 ; des maxima, 22°,14 ; des maxima (sans abri), 25°,62 ; des maxima (sur le sol), 34°,47 ; d'une eau de source, 15°,14 ; du mois, 17°,97.

Minimum le 15, 7°,5 ; minimum (sans abri) le 15, 7°,0 ; minimum (sur le sol) le 15, 5°,5 ; maximum le 8, 30°,3 ; maximum (sans abri) le 1er, 35°,2 ; maximum (sur le sol) le 1er, 45°,1.

Humidité relative, 72. Pluie, 45^{mm},8 en 11 jours appréciable au pluviomètre, et 2 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 108^{mm},40.

Nébulosité moyenne, 6,7. Nombre de jours de soleil, 28; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 140 environ.

Le vent a soufflé 3 jours du N; 5 jours du N-E ; 3 jours de l'E ; 3 jours du S-E ; 5 jours du S ; 6 jours du S-W ; 2 jours de l'W ; 3 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde, 5^{m},6. Plus grande vitesse du vent le 17, à 2 h. du soir, 22^{m},0 par seconde.

Rosée les 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 22, 24, 27, 28, 30 ; brouillards les 10, 13, 16, 25, 29 ; brouillards sur terre les

Digitized by Google

9; 25; halos solaires les 7, 11, 16; éclairs le 3, au S-W, à 7 h. du soir; le 14, au N-E à 6 h. 37 du soir; le 20, à l'W à 8 h. du soir; le 21, au NN-E à 1 h. du matin; orage fort le 3, du S au N-E de 2 h. 10 à 7 h. du matin; le 9, du S-W au N-E de 9 h. 14 à 9 h. 37 du matin; le 9, à l'W de 10 h. à 12 h. 28 du soir; le 9, du S-W au N-E de 2 h. 17 à 2 h. 52 du soir; le 23, au S de 1 h. 7 à 1 h. 42 du soir.

Octobre 1901

Moyenne barométrique : 758^{mm},50; minimum le 18, à 5 h. du soir, 747^{mm},50; maximum le 27, à 11 h. du soir, 769^{mm},52.

Moyennes thermométriques : des minima, 8°,09; des minima (sans abri), 7°,77; des minima (sur le sol), 6°,73; des maxima, 15°,51; des maxima (sans abri), 17°,49; des maxima (sur le sol), 21°,71; d'une eau de source, 12°,71; du mois, 11°,83.

Minimum le 21, 2°,9; minimum (sans abri) le 21, 1°,9; minimum (sur le sol) le 28, 0°,7; maximum le 1er, 22°,6; maximum (sans abri) le 3, 23°,5; maximum (sur le sol) le 10, 32°,0.

Humidité relative, 81. Pluie, 44^{mm},0 en 16 jours appréciable au pluviomètre et 2 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 67^{mm},40.

Nébulosité moyenne, 6,9. Nombre de jours de soleil, 28; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 109 environ.

Le vent a soufflé 2 jours du N; 7 jours du N-E; 4 jours de l'E; 2 jours du S-E; 3 jours du S; 3 jours du S-W; 6 jours de l'W; 4 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 5^{m},1. Plus grande vitesse du vent le 6, à 1 h. 45 du soir, 24^{m}0 par seconde.

Gelées blanches les 14, 21, 28; rosée les 1er, 2, 3, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 27, 28, 29, 30; brouillards épais les 3, 4, 15, 16, 20, 21, 23 à 7 h. du matin; halos solaires les 12, 30; très beau halo solaire le 30 à 4 h. 15 du soir avec colonne lumineuse; halo lunaire très vif le 23 à 7 h. du soir.

A. Cheux.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Du 4 au 8 septembre, s'est tenu, à Angers, le XIIIe Congrès Eucharistique international. Il avait été préparé et devait être dirigé par Mgr Doutreloux, évêque de Liège, qui a été enlevé par une mort foudroyante, moins d'un mois avant l'ouverture du Congrès.

Les travaux de cette assemblée étaient divisés en quatre Sections : 1° Enseignement eucharistique et histoire, président : M. Grellier, vicaire général;

2° Culte eucharistique, président : Mgr Pessard, vicaire général;

3° L'Eucharistie et les œuvres sociales, président : M. Baudriller, vicaire général ;

4° Art et Archéologie religieuse, président : M. L. de Farcy.

Il y avait en outre des réunions spéciales pour les Dames, présidées par Mgr Pasquier, recteur de l'Université, des réunions sacerdotales, présidées par M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice, enfin des réunions de la Jeunesse Catholique, qui obtinrent grand succès.

Le centre de ce Congrès était à l'Université Catholique. On avait pensé d'abord que les réunions des différentes Sections pourraient se faire dans la grande salle des Conférences qui contient 500 places; mais, dès le premier jour, le nombre des Congressites fut tel qu'il devint nécessaire d'émigrer sous la tente dressée derrière le Palais académique et préparée pour recevoir, aux Assemblées générales du soir, environ 1,500 auditeurs. Dressée par M. Desbois-Richard et décorée avec goût par M. de Farcy, cette tente satisfaisait très agréablement le regard. Parmi les orateurs qu'on y entendit avec le plus de plaisir, citons le R. P. Lemius, le R. P. Tesnière, M. de la Guillonnière, M. Jean Lerolle, M. l'amiral de Cuverville.

La ville d'Angers fut honorée, en ces jours, de la présence de S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims ; de Sa Béatitude Mgr Abi-Mourad, archevêque de Damiette ; de S. G. Mgr Renou, archevêque de Tours ; de S. G. Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien ; de S. G. Mgr O'Callaghan, évêque de Cork (Irlande) ; de S. G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié ;

Digitized by Google

de S. G. Mgr Pelgé, évêque de Poitiers ; de S. G. Mgr Rouard, évêque de Nantes ; de S. G. Mgr de Bonfils, évêque du Mans ; des Révérendissimes Pères Abbés de Ligugé et de Bellefontaine, et de divers prélats : Mgr de Couëtus, du diocèse de Nantes ; Mgr de Durfort, du diocèse du Mans ; Mgr Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse ; Mgr Skarzynski, du diocèse de Varsovie. On citait encore, parmi les congressistes notables, M. Moore, député irlandais ; M. le comte de Maillé et M. Bodinier, sénateurs de Maine-et-Loire ; M. Jules Baron, député ; M. le chanoine Didio, vice-recteur de l'Université catholique de Lille, etc., etc.

Outre les réunions à l'Université, il y avait chaque jour, matin et soir, des cérémonies dans les églises, avec prédications : à la cathédrale, le mercredi soir, pour l'ouverture du Congrès, par S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; le jeudi soir, à Saint-Joseph, par le P. Bruno, capucin ; le vendredi, à Saint-Laud, par le P. Clérissac, dominicain ; à la Trinité, par le P. Bouvier, jésuite. Les chants étaient exécutés par la *Scola* du Séminaire d'Angers, qui a mérité tous les éloges.

Le Congrès s'est terminé à Angers, le dimanche 8 septembre, par une magnifique procession. Les étrangers admiraient le parcours incomparable qu'offre notre ville pour ces manifestations. Parti de la cathédrale, le cortège suivit les rues Chaperonnière, Chaussée-Saint-Pierre, la place du Ralliement et gagna par la rue d'Alsace les grands boulevards dont les bienfaisants ombrages rappelaient à tous qu'on se trouvait dans le « jardin de la France ». Le reposoir était dressé au haut de la place Marguerite d'Anjou. On estime à 100.000 personnes la foule qui s'y pressait au moment de la bénédiction. De mémoire d'Angevin, on n'a vu fête religieuse se développant dans plus beau cadre. Il semblait que le passé et le présent se fussent réunis dans un même sentiment : les antiques tours du château et un pan des vieilles murailles se dressaient de chaque côté du reposoir, majestueux vestiges des siècles écoulés, et, devant leur masse immobile, s'agitaient les hommes qui vivent et en qui vivent toujours les croyances des ancêtres.

Le lendemain, les congressistes accomplissaient le pèlerinage des Ulmes, paroisse célèbre par le miracle eucharistique dont elle fut favorisée au XVIIe siècle, sous l'épiscopat du fameux évêque Arnaud.

***

Digitized by Google

Au sujet de la Loire navigable, le Conseil municipal d'Angers vient d'adopter les conclusions suivantes de la Commission chargée d'étudier cette affaire :

« Le Conseil, affirmant de nouveau les inappréciables avantages qui résulteraient de la régularisation du cours de la Loire et de sa navigabilité ;

« Vote pour les travaux d'essai, entre Nantes et l'embouchure de la Maine, un crédit annuel de 3.000 fr. pendant 30 ans, à la condition que la Ville et la Chambre de Commerce de Nantes, la Ville et la Chambre de Commerce de Saumur votent, de leur côté, dans le même but et pour la même période trentenaire, les crédits annuels ci-après : La ville de Nantes, 5.000 fr. ; la Chambre de Commerce de Nantes, 3.000 fr. ; la ville de Saumur, 1.000 fr. ; la Chambre de Commerce de Saumur, 500 fr., et à la condition, en outre, que la différence entre les 12.500 fr. ainsi assurés annuellement et celle de 14.500 fr. soit garantie par des souscriptions d'un certain nombre de villes de moindre importance et par la garantie collective de souscripteurs nantais bénévoles ;

« Emet enfin le vœu que les pourparlers engagés avec M. le Ministre des Travaux publics aboutissent à bref délai à une combinaison permettant aux Villes et Chambres de Commerce ci-dessus désignées de s'exonérer aussitôt que possible de leurs engagements trentenaires et même d'être remboursées des avances qu'elles feront en vertu dudit engagement. »

La Chambre de Commerce de Maine-et-Loire, de son côté, avait formulé le vœu qui suit :

« La Chambre de Commerce du département de Maine-et-Loire,

« Considérant qu'il est incontestable et incontesté que, si le cours de la Loire peut être régularisé et rendu praticable et facile aux bateaux pour le transport des marchandises, ce résultat non seulement favoriserait dans la plus large mesure le commerce et l'industrie, mais serait une source de richesses et de progrès pour tous les départements traversés par le fleuve, ainsi que pour toutes les villes situées sur l'une et l'autre de ses rives, et sur celles de ses affluents ;

« Considérant que M. le Ministre des Travaux publics a récemment soumis à la Commission du budget de la Chambre des Députés un programme de grands travaux, comprenant ceux à faire pour assurer la navigabilité de la Loire ;

« Emet le vœu :

« 1° Que le Parlement approuve sans retard le projet qui lui est soumis ;

« 2° Que les premiers essais soient exécutés le plus vite possible, afin de pouvoir utiliser la subvention de l'Etat. »

Digitized by Google

Le Conseil général de Maine-et-Loire, en août 1899, avait voté en principe, sous certaines réserves, la participation du département aux dépenses de cette œuvre importante.

Pourquoi donc tant de tapage, puisque tout le monde est d'accord ?

Le Conseil général de Maine-et-Loire, en présence de l'opposition énergique manifestée par les riverains de notre beau fleuve, n'a pas cru devoir adopter l'essai proposé entre La Pointe et Chalonnes. D'un autre côté, ni la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire, ni le Conseil municipal d'Angers ne spécifient qu'ils désirent que l'essai soit fait à un point ou un autre.

Eh bien, puisque c'est le choix de l'endroit où doit avoir lieu l'essai qui divise, faisons-le autre part. Cela ne souffre aucune difficulté. Dire que l'essai ne peut être tenté qu'entre la Pointe et Chalonnes, cela pourrait inciter à croire que là seulement la Loire peut être navigable. Ce n'est évidemment pas ce que les Ingénieurs ont voulu démontrer.

Puisque les riverains, dans la Loire-Inférieure, ne semblent pas avoir les mêmes craintes que ceux de Maine et-Loire, pourquoi ne pas choisir chez eux le champ d'expérience ? Pourquoi, par exemple, ne pas se rallier à l'idée émise par M. Delahaye, le président de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire, à la dernière réunion de cette compagnie, de faire l'essai vers Nantes :

« Lorsqu'on veut, dit-il, déboucher un canal obstrué, par où commence-t-on ?

« Par celle de ses extrémités vers laquelle l'eau devra s'écouler.

« Or, la Loire, ensablée, peut être comparée à un canal obstrué.

« Mais à Nantes elle devient navigable.

« Si les ensablements redoutés se produisent, même après l'exécution des travaux d'essais, les dragues, dont disposent nos voisins, dragues qu'on ne pourrait utiliser actuellement, entre la Pointe et Chalonnes, avec le même succès, y remédieront.

« Si ces ensablements ne se produisent pas, tout kilomètre désensablé sera définitivement navigable, et la preuve ressortira évidente, immédiate, de l'utilité de poursuivre ces travaux.

« Le choix du point le plus difficile, adopté de préférence par les Ponts-et-Chaussées, comme champ d'expérience, précisément parce qu'il offre de plus nombreuses difficultés,

Digitized by Google

peut ruiner à tout jamais, s'il y a échec, les espérances des partisans de la Loire navigable.

« N'oublions pas, Messieurs, que les ingénieurs ont été trop loyaux et trop prudents pour promettre le succès.

« Sans vouloir, en aucune façon, discuter les plans des ingénieurs, ni se prétendre plus compétent que ces hommes savants, habiles et expérimentés, il est permis, à la lumière du simple bon sens, d'examiner en quel lieu l'expérience doit être tentée.

« J'estime que c'est indubitablement là où elle offre le plus de chances d'être concluante et présente le moins d'inconvénients.

« On finira bien par arriver à Chalonnes et à la Pointe, à ces endroits réputés les plus difficiles.

« Mais, lorsqu'on y arrivera, le fleuve ne sera plus obstrué en aval et l'eau trouvera son écoulement facilité vers Nantes.

L'essai étant fait en Loire-Inférieure, les riverains de Maine-et-Loire seraient délivrés des craintes qu'ils ont éprouvées relativement au premier projet; le Conseil général, n'ayant plus à tenir compte de leur opposition, voterait les crédits demandés, et la question de la Loire navigable serait résolue au mieux des désirs et des intérêts de tous.

Ou la Loire sera rendue navigable par l'Etat seul, et cela devrait être, puisque ce fleuve sera devenu une route nationale, ou elle le sera par lui avec l'appoint des départements.

Toute combinaison financière enlèverait au projet sa grandeur, son caractère national. Puis, les fonds engagés dans l'affaire devraient rapporter aux prêteurs des intérêts; ces intérêts ne pourraient être payés que par l'établissement de droits divers (encore des impôts !), droits de péage entre autres, qui, comme l'a fort justement dit M. de la Noue, ne sont plus de notre époque, et auraient l'inconvénient d'augmenter le prix des transports par eau.

Or, si l'on demande que la Loire navigable, c'est exclusivement pour avoir des transports à bon marché !

***

M. de Joly, préfet de Maine-et-Loire, et M. Bouhier, maire d'Angers, sont allés, le 21 octobre, à la chapelle des Hospices, pour se rendre compte de l'état des travaux de restauration des peintures, que la *Revue d'Anjou* avait été la première à réclamer et qu'elle se réjouit de voir mener à bonne fin par des artistes comme MM. Dauban et Guifard.

Digitized by Google

Le préfet et le maire se sont montrés très satisfaits des travaux exécutés.

***

Dédié aux épigraphistes :

Au coin d'une route, dans un faubourg de Beaufort, parmi les blocs de clôture, se trouve une grande pierre brisée de silex rosé, non piqué, mesurant 0m75 de hauteur sur 0m40 de largeur.

On y lit ces caractères en grandes capitales romaines :

A. D. L
.. D. P

Que signifie cette inscription, ou plutôt ce fragment d'inscription?

***

Dans la séance du Conseil municipal d'Angers, du 17 octobre dernier, M. le Maire a rappelé que M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, lui avait promis, ainsi qu'au préfet, de faire don à la ville d'Angers d'une statue pour décorer l'une des places publiques de la ville. Cette statue vient d'être envoyée. Elle représente un *Chasseur d'ours*, par Dagonnet.

Le directeur des Beaux-Arts a également confié en dépôt, au Musée d'Angers, les œuvres d'Art suivantes : *Les Titans*, bouclier bronze par Salmson, *Le Soir en Lorraine*, tableau de O. Royer, *La Roche qui pleure*, statue marbre, par A. Lemaire.

Depuis longtemps, l'Etat ne *donne* rien aux églises et aux musées ; il « prête », il « confie » ; il se réserve le droit, dont il use rarement d'ailleurs, de retirer les objets d'art achetés par lui et qui, sous les régimes précédents, devenaient la propriété des villes ou des fabriques.

***

Le legs du Dr Guignard, 500 fr. à chacun des deux orphelinats d'Angers, est ensuite accepté, ainsi que le legs Trinchot (100.000 fr.).

Voici le texte du testament de M. Trinchot :

« Si je viens à décéder célibataire, veuf ou marié, sans « enfants, je constitue : 1° la commune d'Angers, lieu de ma « naissance, ma légataire, d'une somme de 100.000 fr., pour « qu'elle consacre les revenus de ce capital à l'instruction « laïque à tous les degrés, même les arts ou professionnels, « au profit des enfants des deux sexes méritants et natifs de « préférence du quartier de la Doutre.

« Je demande aux administrateurs de la commune « d'Angers, qui se trouveraient en fonctions, lors de mon

Digitized by Google

« décès, de bien vouloir veiller à ce que ma sépulture soit « faite dans le caveau de famille qui existe au cimetière de « l'Ouest, et de se charger de l'entretien de ce tombeau. »

M. Trinchot a légué en outre une somme de 10.000 fr. à chacune des deux communes de Bouchemaine et Beaucouzé, où il était propriétaire.

***

Que sont devenus les manuscrits et les papiers de Chevreul? Ils ont été déposés à la Bibliothèque Nationale, a-t-on dit ! C'est une erreur. Le Muséum en a hérité.

L'*Éclair*, du 7 octobre rapporte qu'à la mort de ce savant la famille fit deux parts de ce qui constituait sa très belle bibliothèque. La première se composait des livres et des manuscrits; la seconde des lettres privées restées entre les mains du petit-fils.

En même temps que les livres, cinq ou dix mille, on apportait à la Bibliothèque du Muséum une quantité relativement considérable de manuscrits.

« J'en ai opéré le triage et le classement, nous dit le bibliothécaire, M. Deniker, avec un soin méticuleux. Je vous avoue qu'il ne s'y trouve rien qui puisse avoir un intérêt au point de vue général. Chevreul, qui professait ici la chimie, fixait des notes pour son cours : mementos de laboratoires, absolument inutilisables, hiéroglyphes même pour d'autres chimistes.

« Souvent ce sont de simples signes qui n'avaient de sens que pour leur auteur et dont l'observation restera toujours mystérieuse. En percerait-on le mystère que ce serait, au reste, sans grand profit : on découvrirait tout simplement qu'elles n'étaient que la matière de leçons qui nous sont bien connues.

« Il y a d'autres manuscrits plus compréhensibles. Ce sont ceux de ses ouvrages ou de ses communications à l'Académie. Il n'en est point ou peu d'inédits, ce qui leur ôte toute importance. Et, d'ailleurs, la science sans cesse évolue, et l'on risquerait, à consulter ces matériaux, de ne rencontrer que bien des théories désuètes qui étaient, en leur nouveauté, fortes et originales. Cela n'empêche point d'attacher un prix véritable à ces chères paperasses que je n'ai point classées sans émotion. Elles disent la genèse d'idées fécondes qui ont donné leurs fruits. Il y a notamment — à peu près indéchiffrables, même pour les initiés — telles notes techniques en vue des teintures des laines aux Gobelins, qui rappellent avec quelle sollicitude éclairée Chevreul traita cette branche du savoir... »

***

Digitized by Google

Mme Hélène David d'Angers, fille de l'illustre statuaire, veuve en premier mariage du Dr Gubler, et en deuxièmes noces de M. l'ingénieur Leferme, décédé l'an dernier, vient d'envoyer au Musée et à la Bibliothèque d'Angers, des œuvres, des souvenirs, des écrits de notre éminent compatriote. Citons notamment :

Au Musée :

Un portrait de V. Lareveillère, ancien député (peinture de Bodinier.)

Un dessin encadré de David d'Angers, tête d'étude non signée de 1815.

Un petit dessin encadré de David « Vénus sortant des Ondes », signé.

Deux cartes-photographies, portraits de David, 1847-1855.

Sept albums de dessins de David, croquis, esquisses, calques.

Vingt-sept petits dessins détachés de David et deux de son premier maitre, J.-J. Delusse, esquisses.

Un album de 20 feuilles, gouaches indoues.

Treize feuillles détachées de gouaches indoues, vieilles et précieuses.

Cinq médailles bronze : de David, Rouget de l'Isle, David Purry, deux des martyrs de Galicie, Martyrs d'Italie.

Quatre médailles en composition dure : Lamartine, A. Carel, deux têtes de femmes.

Une médaille en matière dure incrustée sur une boîte en écaille, portrait d'Emilie David, sa mère.

Un moule en soufre de la médaille d'Italie.

Trois miniatures : portrait de son père, de sa mère non terminé et une tête d'enfant, copie d'après Raphaël.

Une médaille d'or, prix d'honneur de Cambrai 1838.

Une médaille d'argent, pour la statue de Corneille.

Une bague donnée par les Polonais à l'occasion d'une cérémonie.

Trois croix de la Légion d'honneur, une de Grèce.

L'écharpe de maire du XIe arrondissement de Paris, 1848.

L'écharpe de représentant du peuple, 1848.

Deux petites décorations de boutonnières.

Une cocarde de garde-national 1830.

Son passeport d'exil à Bruxelles.

Une boite contenant des ébauchoirs, plumes d'oie, canif, etc.

Un portrait de David, miniature de Pomérac, 1840.

Une lithographie de Déveria, 1848.

Quatre médailles bronze : d'Ervin de Stembach, architecte de la cathédrale de Strasbourg, de la naissance du duc de Bordeaux, de la Révolution et d'un cercle angevin.

Six miniatures encadrées : portrait de Corneille, une actrice, une jeune femme, portraits d'hommes de la Révolution, inconnus.

Digitized by Google

Trois miniatures non encadrées : Lapérouse, un magistrat, un inconnu.

Noyeau, gravé par Déveria.

Un portrait de sa sœur.

Un éventail Louis XVI, à Mme Lareveillière-Lépeaux.

Deux cocardes et rubans de la Révolution.

Un petit cadre contenant des fleurs recueillies sur la tombe de J.-J. Rousseau, par Mme Lareveillière-Lépeaux.

Trois cachets : deux de la Révolution et un en argent Louis XV.

Un portefeuille, dit de mariage, brodé en paille.

Une Vierge en prière, aquarelle ancienne encadrée.

Une sculpture très ancienne en ivoire, la Vierge et le Christ, avec deux petits volets.

Un médaillon en cornaline, portrait de Marat.

Une boîte porcelaine de Saxe, peinte sur toutes les faces, représentant les guerres d'Allemagne sous Louis XV.

A la Bibliothèque d'Angers :

1° Lettres adressées à David-d'Angers par de nombreux personnages, classées par ordre alphabétique dans 357 enveloppes :

2° Lettres de Lareveillère-Lépeaux, son arrière grand-père :

3° Lettres adressées à MM. Gubler et P. Leferme ;

4° Quelques lettres en brouillons de David-d'Angers et deux notices écrites par lui, sur la vie de son père et sur un événement de sa propre vie, à Rome, en 1815 ;

5° Des écrits de David-d'Angers dans des almanachs populaires ;

6° La traduction, écrite par Mme David-d'Angers, de deux publications anglaises sur son mari ;

7° Quatre petits carnets de poche, écrits au crayon par David-d'Angers ;

8° Un très curieux livre, très bien relié et intact, contenant une réunion de chansons choisies par Mme Jenny Lareveillère-Lépeaux, pour son fils Ossian, toutes écrites à la plume et dessinées de même.

Il a été donné connaissance de ces dons au Conseil municipal d'Angers.

A propos des carnets de David-d'Angers, donnés à la Bibliothèque municipale par Mme Leterme, annonçons que M. Henry Jouin possède 52 de ces carnets, qu'il veut bien destiner aussi à la ville d'Angers.

***

Le 8 septembre une grande fête a eu lieu à Saint-Florent-le-Vieil, pour la remise d'un drapeau à la 1425e section des Vétérans des armées de terre et de mer. Cette section, comptant déjà 100 membres, a été constituée par le maire,

Digitized by Google

M. Gazeau, qui a fait ce jour-là une très belle allocution sur le Drapeau, symbole de la Patrie,

.... Cette terre sacrée entre toutes les terres,
Faite du sang des fils et des larmes des mères !

Le Conseil général d'administration des Vétérans a offert, en cette circonstance, une médaille et un diplôme d'honneur à M. le Maire de Saint-Florent et à M. Émile Pouplard.

Une messe solennelle a été célébrée ensuite par le curé, M. Bretaudeau, à l'intention des soldats morts pour la Patrie; le cortège s'est dirigé vers le cimetière.

Un déjeuner a eu lieu où des toasts acclamés ont été portés au drapeau, à l'armée, « école du respect et de l'honneur », au colonel Arnous-Rivière, par M. Gazeau, M. de la Bourdonnaye, député, M. Michelon, représentant de la section d'Angers.

***

Le 15 septembre, c'est la ville de Chemillé qui a remis un drapeau aux 146 membres de l'Union patriotique des combattants de 1870-71, par les mains de M. le comte de Maillé, sénateur, l'ancien commandant des Mobilisés de Maine-et-Loire, président d'honneur.

A la messe qui a suivi, le curé, M. Fillaudeau, ancien combattant, infirmier pendant la guerre, et M. l'abbé Chaplain, aumônier de 1870-71, ont prononcé chacun une religieuse et patriotique allocution.

Pendant le déjeûner, M. de Maillé a porté un toast vibrant à l'armée « qui a mérité, non seulement la confiance de notre propre pays, mais le respect et la considération des étrangers » ; puis M. Augereau-Nomballais, de Cholet, M. Guérineau, de Chemillé, M. Alfred Pineau, ont fait de nouveau acclamer la Patrie, l'Armée et le comte de Maillé.

***

Le 29 septembre, fête à peu près semblable à Jallais, pour la Section des Vétérans, qui, à peu près formée, compte déjà plus de cent membres.

A 9 h. 1/2, sur la place de la Mairie, devant une foule énorme, la section est rassemblée pour la remise du drapeau; la fanfare de Jallais est à sa tête. A droite de la grille se trouve une délégation de la section de Trémentines avec son président et son drapeau ; à gauche se groupent les délégués de Chaudron, faisant face à la section de Jallais, formée en deux pelotons : au centre, son président, M. Eugène de Boissac, dont le

Digitized by Google

dévouement est si apprécié et si connu ; le vice-président M, Georges Fiévé, et tout le Conseil. Bientôt arrivent les invités. C'est d'abord M. Jules Baron, député de Cholet, chargé de faire la remise du drapeau, au nom de M. de la Bourdonnaye, qui ne pourra arriver que plus tard ; M. le duc de Blacas, conseiller général, le capitaine Villarem, délégué par M. le colonel du 77e, M. Pellaumail, etc.

Après la bénédiction du drapeau, à l'église, ornée d'oriflammes, où M. le Curé de Jallais a exalté le drapeau signe de l'honneur, de la fidélité, du devoir et du sacrifice, un banquet a eu lieu sous les vieilles halles. Des toasts ont été portés par MM. de Boissac, de la Bourdonnaye, et Georges Fiévé, ancien maire de Jallais, qui a fait applaudir une poésie sur le drapeau, dont le *Journal de Maine-et-Loire* a cité la dernière strophe :

Et toi, bel étendard, qu'à nos mains on confie
Salut ! — Reste avec nous, toi qu'on vient de bénir
Parle-nous bien souvent d'honneur et de patrie,
Des gloires du passé, de celles à venir !
Si jamais en ces temps où partout se déchaine
Le souffle impie du mal, inspiré par la haine,
On venait insulter à tes plis triomphants,
Comme des fils vengeurs qui défendent leur mère,
Amis, serrons-nous tous autour de la bannière...,
Malheur à qui voudrait approcher de nos rangs !

***

A la mairie des Rosiers, le 19 octobre dernier, a été placée, en grande cérémonie, une plaque commémorative en l'honneur du lieutenant Menou, glorieusement tué au Dahomey.

La plaque commémorative, due à la Société nationale du Souvenir Français, se trouve exposée dans le vestibule d'honneur, au milieu des trophées et des fleurs. Elle est en bronze et porte l'inscription suivante :

Honneur Patrie
A la mémoire de
Elie-Godefroy Menou
Lieutenant d'infanterie de marine
Né aux Rosiers, le 14 septembre 1866
Mort à l'ennemi, le 4 novembre 1892
Au combat de Kana (Dahomey)
Honneur Patrie
A nous le souvenir, à lui l'immortalité !
(*Société nationale du Souvenir Français.*)

Digitized by Google

Au service religieux qui a été célébré à l'église, M. l'abbé Gillet l'auteur de la *Vie de Mgr Angebault*, et que les lecteurs de la *Revue de l'Anjou* connaissent comme l'un des prêtres les plus distingués du diocèse, a prononcé une éloquente et émouvante allocution.

A la mairie et au banquet qui suivit l'inauguration, des discours ont été prononcés par MM. le maire des Rosiers, le Dr Bontemps, Mayaud, de la Guillonnière, de Grandmaison, député.

Mlle Lise Coquillon (qui habite les Rosiers) a fait lire une pièce de circonstance, où, après avoir retracé les débuts si pleins de promesses du jeune Menou, ses travaux, ses espérances, elle s'écrie :

Tant de rêves d'espoir, d'intrépides efforts,
Tout cela disparut au sinistre coup d'aile
Du trépas apporté par la balle cruelle !

Disparut, ai-je dit ! non, car c'est ce jour-là,
Qu'au contraire, pour toi la gloire se leva !
Et sur le livre d'or des guerriers qu'on vénère
Elle inscrivit ton nom en brisant ta carrière !

Car le soldat qui tombe en servant son pays
De son sang répandu doit recevoir le prix !
Cet ineffable prix qui lui rend la mort belle
Le vivace Laurier et la Palme immortelle !

Cueillez-les donc ici ! cueillez-les dans ce jour
Officiers et soldats que confond notre amour
Quel que soit le climat où votre corps repose
Tous, prenez votre part de cet Apothéose ;
Oui, cueillez ces lauriers que l'immortalité
Offre à ceux qu'elle lègue à la postérité !
Et sur le sol natal où votre âme contemple
Ceux qui vous ont aimés, que votre noble exemple
Survive dans les cœurs !... que votre souvenir
Aux générations du lointain avenir
Prêche le dévouement, l'honneur et la vaillance
Qu'en vous vient aujourd'hui de couronner la France !

***

Nos compatriotes :

Notre compatriote, M. Fossey, a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séances du 30 octobre et du 8 novembre), un savant travail sur la question Sumérienne.

On sait que les assyriologues sont divisés sur la question de savoir si les monuments cunéiformes, dits bilingues, sont réellements écrits en deux langues, le sumérien et l'assyrien, ou s'ils sont seulement rédigés en assyrien suivant deux

Digitized by Google

systèmes différents d'écriture. Après avoir passé en revue les arguments présentés de part et d'autre, M. Fossey montre que l'existence d'une phonétique sumérienne peut seule établir la réalité d'une langue sumérienne ; il expose les lois de l'harmonie vocalique qui régissent les variations du préfixe de l'oppotatif sumérien, et conclut, en conséquence, à l'existence d'une langue sumérienne.

M. Fossey, dont la famille habite notre ville, est un ancien élève du Lycée d'Angers, de l'Ecole normale supérieure et de l'École française d'Athènes.

***

M. Boyer, chef de notre musique municipale, vient de remporter, au concours de composition musicale ouvert par l'Association des Jurés orphéoniques, à Paris, le second prix à l'unanimité, avec une brillante *Ouverture de Concert.*

***

M. de Saint-Pern (Bertrand-Maurice), capitaine de frégate, 32 ans de service dont 24 ans à la mer, est nommé officier de la Légion d'honneur.

***

Est nommé officier de l'instruction publique, M. Descottes Édouard, président de l'Association des Sociétés de gymnastique et de tir de l'Ouest.

***

Par décret ministériel, M. le docteur H. Brin vient d'être nommé professeur titulaire de pathologie chirurgicale à l'École de Médecine d'Angers.

A la fin du dernier Congrès de chirurgie urinaire, tenu récemment à Paris, ses collègues l'avaient élu secrétaire.

***

A l'occasion de la rentrée de la Cour et des tribunaux, qui a eu lieu le 16 octobre à Angers, sous la présidence de M. Thibierge, premier président, c'est M. l'avocat général Bergé qui a prononcé le discours d'usage. Il avait pris pour sujet *le Notariat*, son histoire et ses transformations depuis la Constituante. Il a fait aussi, selon la tradition, *l'éloge funèbre de M. le conseiller Cochard.*

***

Digitized by Google

Nous ne pouvons pas — et nous en sommes fiers et heureux — parler de toutes les manifestations qui ont eu lieu sur divers points de la France, et dans la presse de Paris et des départements, en l'honneur de notre brave compatriote, l'enseigne de vaisseau Paul-Henry, dont la mort si chrétienne et si héroïque a été saluée par tous les hommes de cœur. Le *Petit Journal* du 22 octobre a fait, de cet adolescent déjà « illustre », un nouvel éloge, motivé à l'occasion d'une cérémonie touchante qui eut lieu au cimetière de Plougrescant, en Bretagne. Sous le titre : l'*Ame du Héros*, le barde breton, Théodore Botrel, a écrit pour la circonstance des strophes tout empreintes du souffle patriotique :

. . . . . .
On nous avait dit : « Tout se meurt : la Gloire,
L'Idéal, la Foi, l'antique Fierté !... »
Soudain, tu surgis au seuil de l'Histoire,
Trois palmes en main : Martyre, Victoire,
Immortalité !

Et, dès lors, narguant la Désespérance,
Au lieu d'entonner un noir « Libera »,
Nous nous écrions avec assurance :
« Tant que des Henry surgiront en France,
La France vivra ! »

Le monument inauguré le 28 septembre à Plougrescant (Côtes-du-Nord) a été élevé à notre compatriote par ses camarades de promotion et les officiers du d'*Entrecasteaux* : c'est une colonne de granit sur laquelle a été sculptée une croix traversée d'une palme rehaussée d'une ancre. Sur le socle on lit l'inscription ci-dessous :

« *A la mémoire de l'enseigne de vaisseau Paul Henry, du* « *d'*Entrecasteaux, *né à Angers le 11 novembre 1876, tué* « *glorieusement à la défense de la cathédrale du Peï-Tang* « (*Chine*), *le 30 juillet 1900.* »

***

M. Audfray continue sa galerie des illustrations angevines en nous donnant le portrait de l'enseigne de vaisseau Paul Henry, tué en défendant le Peïtang. Cette œuvre, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, est destinée à l'Externat Saint-Maurille d'Angers, auquel revient, après la famille, l'honneur d'avoir développé dans ce cœur l'amour de Dieu et celui de la Patrie.

Par une exécution sobre et un dessin impeccable, bien

Digitized by Google

conforme aux traditions de l'atelier Paul Flandrin, l'artiste s'attache à rendre le grand caractère de son modèle, son attitude ferme et énergique et cet œil clair et limpide réflétant l'âme du héros.

***

Dans la séance du 17 octobre, M. le Maire d'Angers a communiqué au Conseil municipal une lettre de félicitations du Ministre de l'Instruction publique au bibliothécaire de la Ville, M. Joubin, qui s'est, dit-il, acquitté de ses fonctions avec intelligence et dévoûment. En récompense de ses services, le Ministre a fait don à M. Joubin d'un exemplaire du poème immortel : *L'Enfer*, du Dante.

***

Mlle Marguerite Giraud, la fille de notre compatriote le baryton Giraud, qui fut directeur du Théâtre d'Angers et de scènes plus importantes, vient de remporter, à l'Opéra-Comique, à Paris, un magnifique succès dans la *Vie de Bohême*, où elle débutait.

« L'opéra-Comique, dit le *Figaro*, a fait une excellente reprise de la *Vie de Bohême ;* l'attrait principal résidait dans le début de Mlle Marguerite Giraud. La jeune débutante qui possède une excellente voix, d'un timbre très agréable, a su faire preuve de grandes qualités dans le rôle de *Mimi*, qu'elle a joué avec beaucoup de sentiment et d'expression ; nul doute que son talent ne s'affermisse davantage aux autres représentations. »

***

La Société d'horticulture a ouvert le 8 octobre, à 10 heures, les portes de son exposition annuelle, place de Lorraine. L'aménagement, dit le *Journal de Maine et Loire*, dû aux soins de l'excellent architecte-paysagiste qu'est M. Léon Aubert, ne laisse rien à désirer, et sous les superbes tentes dressées par M. Desbois-Richard le coup d'œil est vraiment féerique. Partout de superbes plantes vertes, des fleurs exquises, des fruits merveilleux, disposés avec un art et un goût parfaits.

Citons, parmi les exposants, M. Verrier-Cachet, Mme Verrier-Cachet surtout, car c'est à elle que revient l'honneur dans la circonstance, M. Fargeton, M. Chedane-Guinoiseau, M. Foc-

Digitized by Google

quereau-Lenfant, M. Béchet, M. Charles Détriché, M. Thomas. M. Flon, Lepage, Minier, du château du Grip, etc., etc.

A noter aussi de jolis panneaux en simili-Gobelins, dus à un artiste de talent, M. Lemanceau.

Après les opérations du jury, qui se composait de M. Constant Lemoine, président, assisté de MM. Charles Détriché, Béchet, Focquereau-Lenfant et Gelineau, les membres de la Société se sont réunis, en un banquet au restaurant Jahan.

***

Bouquinerie angevine :

La librairie Paul Cheronnet à Paris, met en vente, entre autres livres angevins, les plaquettes suivantes, dont le titre peut intéresser nos lecteurs :

Articles des statuts et ordonnances que les Maistres Potiers d'Estain de la ville d'Angers requerent leur estre octroyés par S. M., pour exercer de leur Mestier tant dans la dite ville d'Angers, que dans toute la Province d'Anjou. *S. l.*, 1677, pièce in-4, de 20 pp., br. 3 fr.

Mémoire pour les Maire et échevins de la ville d'Angers contre la communauté des marchands bouchers de la même ville. *Paris, s. d.* (vers 1785.) Pièce in-4, br. 1 fr. 50.

Déclaration du Roy portant augmentation de deux Consuls dans la jurisdiction consulaire d'Angers. *Angers*, 1744. *Réglement* fait en la jurisdiction consulaire de la ville d'Angers en l'année 1674. *Angers*, 1674, Ens. 2 pièces in-4, br. 2 fr.

***

1er Concert populaire :

Le Cirque-Théâtre ayant bénéficié du legs Hérault, nos édiles ont voulu, sans doute, rendre hommage à l'esprit d'économie du généreux donateur dont les mânes auraient pu tressaillir d'indignation à la vue d'un édifice gracieux et propret. Ils ont planté au milieu de l'ancien cirque, construit en briques de couleurs, une petite maison bourgeoise, bien simple, en pierres blanches, à laquelle il ne manque que les contrevents verts rêvés par J.-J. Rousseau et qui, par sa blancheur même, fait ressortir la malpropreté du vieil édifice. L'aménagement intérieur a été un peu modifié, mais les embellissements qu'a subis la salle ne sont point tels qu'ils aient pu un instant détourner l'attention des nombreux auditeurs venus pour applaudir notre vaillant orchestre. Heureusement que ce ne sont pas toujours dans de jolis pots que se trouvent les bons onguents.

Digitized by Google

En effet, le premier concert, donné le 27 octobre, a été de tous points remarquable. Nous avons retrouvé là M. Brahy et la plupart des musiciens de l'orchestre que nous avons applaudis l'année dernière. Ceux qui manquent à l'appel ont été remplacés de telle sorte qu'on ne puisse constater leur absence. Nous sommes assurés d'une saison musicale au moins aussi brillante que celle qui a pris fin au printemps. La *Symphonie pastorale* est bien l'œuvre la plus populaire de Beethoven. Aussi ne saurions-nous trop applaudir au choix qu'on en a fait pour entrer en matière. M. Brahy et l'orchestre en ont fait ressortir toutes les finesses, toute la grâce, aussi bien que la grandeur et la majesté de l'*Ouverture de Benvenuto Cellini* de Berlioz, aussi bien que les trésors d'harmonie accumulés dans la *sélection* qui nous a été donnée des *Maîtres Chanteurs* de Wagner.

M. Léon Moreau, un jeune compositeur de talent, a dirigé son poème symphonique *sur la mer lointaine*, « page d'une inspiration délicate, dit M. de Romain dans *Angers-Artiste*, poétique et soutenue, bâtie sur deux thèmes dont l'un se présente en souffle de tempête pour reparaître à la fin, chanté par les violons, altos et violoncelles, dans le calme reposant des éléments apaisés, et dont l'autre, exposé d'abord par le cor anglais, reflète délicieusement le charme mélancolique de certains chants bretons ». L'œuvre de M. Moreau, quoique devant forcément souffrir du voisinage de la symphonie de Beethoven et de l'ouverture de Berlioz, a obtenu un franc succès.

Grand succès aussi pour M. Durand, le brillant harpiste de l'orchestre, qui a soulevé les bravos unanimes par une exécution brillante d'un solo de Parisch-Alvars sur des motifs de *Sémiramis* et celle d'un morceau de sa composition que, rappelé, il a bien voulu nous faire entendre.

2e Concert populaire :

D'abord la belle *Symphonie pathétique* de Tschaikowski, dont nous avons surtout admiré l'*andante*, l'*allegro con grazia* et *l'allegro molto vivace*. A noter surtout les passages confiés au quatuor et à la clarinette solo, M. Fichet. Il nous semble que l'*adagio lamentoso* aurait gagné à être joué, par instants, sur un mouvement un peu plus rapide, les lamentations étant habituellement accompagnées d'accès de colère et de révolte contre le malheur.

Digitized by Google

Le Carnaval à Paris, de Svendsen, plein de couleur et d'originalité, a été enlevé avec beaucoup d'entrain et avec une grande intelligence des effets.

La *Marche du Synode d'Henri VIII*, de Saint-Saëns, n'a pas donné le résultat que nous en attendions. Cela ne proviendrait-il pas de ce qu'elle a été jouée dans un mouvement peut-être un peu trop rapide?

M. Mambriny a produit une excellente impression dans le concerto de Bach, pour deux violons, qu'il a exécuté avec M. Lagarde : belle sonorité, jeu expressif et sans recherche. Nous aurons grand plaisir à l'entendre seul. Quant à son partenaire, nous l'avons retrouvé avec toutes les qualités que nous lui connaissions.

Mme Mayrand, une chanteuse de beaucoup de talent, nous a fait constater, dans l'air de *Proserpine*, de Paesiello, et celui de la *Gioconda*, de Ponchielli, la sûreté de sa méthode, la beauté et l'étendue de sa voix. Elle a obtenu un grand et mérité succès.

M. Brahy nous excusera de ne pas le féliciter à nouveau. Nous ne saurions comment lui exprimer l'admiration que nous éprouvons pour sa science musicale et la sûreté de sa direction, toujours impeccable.

***

Nécrologie :

M. Léon Cosnier qui est mort le 18 septembre, à Angers, dans sa 90e année était une des physionomies les plus connues, et d'ailleurs, les plus estimées de la ville d'Angers. Ce grand et robuste vieillard a, jusqu'à son dernier soupir, donné des preuves de dévouement aux pauvres et des témoignages de son goût pour les lettres et l'histoire angevine.

Longtemps chef de cette vieille imprimerie de la Chaussée Saint-Pierre, il avait été tout naturellement en rapports avec ceux qui écrivent, impriment ou lisent, il avait pris lui-même goût à tout ce qui constitue la vie intellectuelle en province. On le voyait, parmi les plus assidus, aux réunions littéraires et aux séances académiques. Il employait cependant la meilleure part de sa vie aux œuvres de zèle et de charité, que nul ne pratiquait mieux et que personne ne pouvait faire mieux connaître qu'il ne l'a fait dans ses deux volumes, *La Charité à Angers* (Angers, Lachèse et Cie, 1890, in 8°).

Pendant de longues années, il a rempli les fonctions d'administrateur des Hospices d'Angers. Il fut, en 1852, le fondateur

Digitized by Google

de la *Revue de l'Anjou* et écrivit la préface du tome Ier de cette importante collection angevine aujourd'hui composée de 85 volumes. « C'est dans la préface anonyme, écrite par M. Cosnier au 1er tome, dit M. Adrien Planchenault dans l'avant-propos qui précède ses *Tables de la Revue de l'Anjou* (1852-1893) qui rendent tant de service aux érudits et aux chercheurs, qu'il faut lire la genèse de celle-ci, comment « le « défaut de ressources locales ou plutôt l'absence de docu- « ments complets et d'un intérêt suivi, où la Revue puisât une « vie particulière et de longue haleine » en avait longtemps suspendu l'exécution, puis un événement se produisant qui devient la cause déterminante, c'est l'acquisition par la Ville du cabinet Grille, riche en notes et en manuscrits angevins inédits, le Conseil général votant une subvention à la Revue fondée aussitôt par MM. Cosnier et Lachèse, et le Conseil municipal autorisant ceux-ci à puiser, dans les manuscrits de la Bibliothèque de la Ville et dans ceux provenant du cabinet Grille les documents dont la publication paraîtrait convenable. »

M. Cosnier était chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Il était le frère de l'amiral Cosnier.

Nous n'avons pas la liste complète des publications que nous a laissées M. Léon Cosnier ; nous citerons, cependant :

Dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers* :

De l'étude du patois et de l'utilité d'un glossaire (1836).
Clef des œuvres de Rabelais (1837).
La première d'Esther à Saint-Cyr (1865).
Guide de Paris à Nantes, par Le Mans et Angers (1865).
Rapport sur le concours pour l'éloge de David d'Angers (1860).
Réponse au questionnaire de la Commission d'assistance dans les campagnes (1873).
Renaissance de l'Université d'Angers (1872).
Le dépôt de mendicité d'Angers (1873).
De la fondation d'un second hôpital à Angers (1874).
La rue Saint-Laud (1878).
Les sœurs hospitalières. Souvenirs de saint Jean et sainte Marie (1881).
Suppression de la Cour d'appel d'Angers (1882).
Des Notices *sur Pierre-Joseph Bourgeois* (1853).
— *sur sœur Jeanne* (1872).
— *sur Prosper Barbot* (1878).
— *sur Mlle Rosalie Barbot. Souvenirs du vieil Angers* (1880).

Digitized by Google

Des Notices *sur Jean Sorin, président honoraire de la Société* (1881).
— *sur M. de Lens* (1883).
— *sur Léon Boré et ses deux premiers amis* (1883).
— *sur une famille chrétienne* (1883).
— *sur M. Arnail et M. de Sapinaud du Boishuguet. La place du Pilori* (1886).
— *sur le comte de Falloux à la Société d'agriculture d'Angers* (1886).
Bibliographie sur les Mémoires de Mme de Sapinaud (1888).
— *sur les Mémoires du général Turreau sur la Vendée* (1888).
— *sur les Mémoires de Mme la comtesse de Boutetière* (1885).
Une Idée (1891).
Deux chapitres de la nouvelle édition des sœurs hospitalières (1897).
Notice sur M. Louis Rondeau (1892).
— *sur Eliacin Lachèse, souvenirs de soixante années* (1893).
— *sur Charles Louvet* (1895).

Dans la *Revue de l'Anjou* :
Histoire du prieuré de Lévière lès Angers, depuis l'introduction des religieux de Saint-Maur, 1re série (1853, 2e partie).
La rue de l'Oisellerie, 1re série (1854, 1re partie).
Observations sur une lettre de M. Ossian La Révellière Lépeaux, à l'éditeur de la « Revue de l'Anjou », 1re série (1856, 1re partie).
La mairie d'Angers en 1815, 1re série (1856, 1re partie).

M. Léon Cosnier n'avait pas moins de 85 ans lorsqu'il fit paraître (en collaboration avec M. Eusèbe Pavie), son volume sur *Saint-Joseph d'Angers, l'église, la paroisse.* (Angers, Lachèse et Cie, 1886, in-12 de 361 pages), où il mit, avec ses souvenirs, toute son ardente piété et sa charité envers les pauvres, qui avaient envoyé des religieuses parmi les notabilités et les amis qui accompagnèrent ce vénérable vieillard à sa dernière demeure.

***

M. Arthur des Nouhes est mort subitement le 13 septembre, à Somloire, où il a été inhumé au milieu d'un grand concours d'amis et d'obligés.

Bien que vendéen d'origine (il était né à Saint-Martin-Lars-en-Tiffauges, le 4 octobre 1837), M. des Nouhes appartenait à l'Anjou par son long séjour dans cette province, les services qu'il y a rendus et aussi par les alliances de sa famille, qui compte un gendre de Duplessis-Mornay, et par sa mère, née Bejarry.

Digitized by Google

Agriculteur distingué, dirigeant, avec activité et intelligence, plusieurs fermes de sa belle terre de Somloire, il contribua puissamment par son exemple à l'emploi dans sa commune des engrais chimiques et des machines agricoles, et introduisit vers 1873 la culture de la vigne dans une région où cette culture était jusque-là inconnue.

Maire de Somloire pendant 22 ans, sa commune dut à son administration, entre autres avantages, la construction d'une fort belle église, d'un presbytère et d'une école de garçons, la création de plusieurs routes et l'amélioration de ses chemins ruraux, sans que sa situation financière eût cessé pour cela d'être prospère.

Conseiller général du canton de Vihiers depuis 1886, il ne tarda pas, à se faire remarquer dans les discussions du Conseil général par la clarté et la précision de ses rapports, par le feu d'une parole convaincue et éloquente, toutes les fois que se trouvèrent en jeu les grandes causes qu'il avait mission de défendre. Ses qualités de sage administrateur et de défenseur ardent de la bonne gestion des finances départementales se manifestèrent très particulièrement dans l'organisation de l'Assistance médicale gratuite, et, à la veille encore de sa mort, dans les discussions relatives à la « Loire navigable ». Il contribua aussi pour une bonne part à l'établissement du chemin de fer départemental de Saumur à Cholet.

Ferme dans ses convictions politiques, il évitait pourtant avec soin de blesser ceux qui ne les partageaient pas complètement et forçait l'estime de ses adversaires eux-mêmes.

Au cimetière, l'éloge funèbre de M. des Nouhes a été prononcé par M. le comte de Maillé, sénateur, par M. de Fougerolle, conseiller d'arrondissement, et par M. Gourrichon, adjoint de Somloire.

« D'une intelligence rare et d'un esprit très cultivé, dit ce dernier, il joignait à ces dons un fonds de bonté inépuisable.

« Il était la Providence des malheureux et le sage conseiller de ceux qui se trouvaient dans la peine.

« Sa demeure était plutôt la maison commune. De Somloire ou d'ailleurs on y venait à toute heure, avec la plus entière confiance, solliciter un service, sinon un bienfait.... »

***

Monsieur le comte Gaspard-Erasme-Edmond de Contades est décédé à Angers, dans sa 78e année. Ses obsèques eurent

Digitized by Google

lieu le 29 octobre, en l'église Saint-Maurice, au milieu d'un grand concours d'amis et d'obligés.

« M. le comte de Contades, qui vient de mourir, lit-on dans l'*Anjou*, fit ses premières études à Nantes et les termina au Lycée d'Angers, où il remporta de brillants succès. Ses convictions ne lui permettant pas de servir Louis-Philippe, il s'adonna aux sciences, s'occupa spécialement de chimie organique et d'analyse des terrains ; il pressentit par là tout l'avantage que l'on pourrait tirer des engrais chimiques, si en vogue depuis. Contemporain de Rhumkorf, Fromont, Pixi, Mirun, il connut tous ces savants ; il construisit lui-même quelques appareils, entre autres un électro-moteur, genre Froment, qui lui valut la médaille d'argent à l'Exposition d'Angers, en 1858. Depuis, il se tint au courant des progrès de l'électricité ; de concert avec son fils, il construisait, trois ans avant MM. Goulard et Gils, les premiers transformateurs à courants alternatifs, qui sont maintenant répandus dans le monde entier et ont permis de transporter la force produite par la cataracte du Niagara. S'adonnant à la science pour elle-même et non par intérêt, il ne chercha pas à tirer parti de cette invention colossale.

« Dans ses dernières années, il vint au secours des ouvriers, en créant pour eux tout un quartier de logements à bon marché, la chapelle et la salle de théâtre que tous nos Angevins connaissent.

« Il laisse un nom pour la science et un souvenir de bonté compatissante pour tous. »

***

M. Achille Lynen, le musicien, le professeur de violon, si justement estimé des Angevins, vient de mourir à Royan. Par son mariage M. Lynen était devenu notre compatriote. Sa mort est vivement regrettée des nombreux amis qu'il s'était faits dans notre ville par son affabilité et son obligeance.

M. Lynen avait obtenu au Conservatoire de Liège une médaille d'or. Il avait été violon solo du Théâtre d'Angers et des Concerts populaires qui font en lui une perte sérieuse.

A. Z.

Notre chroniqueur rendra compte dans le prochain numéro d'un certain nombre de volumes qui viennent de paraître, tels que la *Monographie de la Cathédrale* de M. L. de Farcy, les *Jetons angevins* de M. A. Planchenault, la *Pratique de la charité* de M. le chanoine Bazin, etc.

Digitized by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Messire Jean Lainé, dernier recteur de Saint-Julien-de-Vouvantes avant le Concordat, *son journal et ses notes*, par l'abbé Saint-Fort-Rondelou. — Vannes, Lafolye, 1901, in-8°.

La notice consacrée par M. Saint-Fort-Rondelou au dernier recteur de Saint-Julien-de-Vouvantes est doublement intéressante. Elle contient sur M. Lainé, originaire de l'Anjou, des renseignements très complets, fruit de longues et patientes recherches. De plus, elle reproduit les notes insérées par celui-ci à la fin des registres de la paroisse, et ce journal constitue un document très précieux pour l'histoire d'une commune rurale, tant avant 1789 que pendant les premières années de la Révolution.

M. Lainé, né à Azé le 17 mai 1741, vicaire à Saint-Macaire en 1777, devint en 1783 recteur de Saint-Julien-de-Vouvantes sur la présentation de l'abbé de Saint-Florent de Saumur. Il dut cesser ses fonctions en 1791 pour refus de serment. Il se retira d'abord à Angers, puis passa en Vendée et semble avoir suivi les royalistes au delà de la Loire jusqu'à la déroute du Mans. Il revint alors se cacher non loin de sa paroisse, sur les confins du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, rentrant dans son église quand les événements le permettaient, d'abord en 1795, puis en 1797. Mais il fut arrêté à la suite du coup d'Etat du 18 fructidor et déporté à Cayenne. A son retour, en 1801, il reparut à Saint-Julien-de-Vouvantes, puis se retira auprès de son frère, curé de Champigné, alla desservir en 1804 Saint-Loup du Dorat, dans la Mayenne, puis revint, en 1810, à Champteussé, où il mourut le 11 mai 1813.

Les notes de M. Lainé reproduites dans la brochure sont des plus curieuses, non pas seulement pour l'histoire de la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes, mais encore pour l'histoire générale de notre pays. Elles constituent, en effet, un tableau fidèle de l'état d'une paroisse rurale à la fin du XVIIIe siècle. On y suit le travail qui se fait dans les esprits. Bien avant 1789, on y voit certains personnages en guerre avec leur recteur, qu'ils dénoncent à diverses reprises devant le Parlement de Rennes. Puis survient la Révolution, à laquelle ces hommes ou leurs fils se sont ralliés. Ils occupent les principaux postes de la commune ou de la Garde nationale et continuent, près des nouvelles administrations, une campagne de dénonciations contre leur curé, laquelle ne prendra fin qu'au départ de celui-ci après son refus de serment. Cette peinture de mœurs campagnardes est pleine d'enseignements; aussi croyons-nous devoir signaler aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou* l'intéressante brochure de M. Saint-Fort-Rondelou. Q. L.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 2557-1.

Digitized by Google

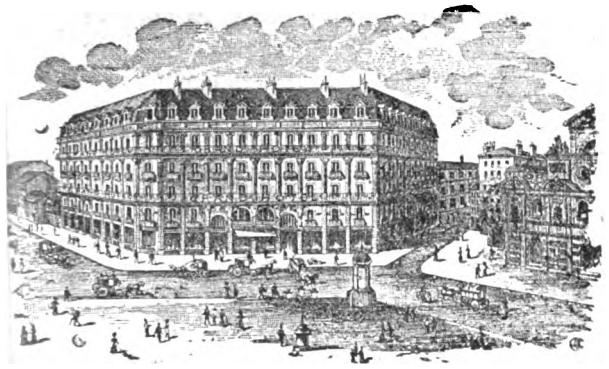

GRAND HOTEL

Place du Ralliement, ANGERS
Entierement éclairé pr la lumière électrique

Table d'Hôte
Restaurant
ASCENSEUR - TÉLÉPHONE

Appartements et quartiers d'étages spécialement agencés pour familles nombreuses

GRANDS SALONS pour **Noces et Soirées. — SALLE de FÊTES, CONFÉRENCES**, etc.

Pour la location de la salle, s'adresser au bureau de l'hôtel.

Photographie Berthault

MAISON FONDÉE EN 1856

R. MOREAU, SUCCESSEUR

1, Rue d'Alsace et Place du Ralliement — **ANGERS**

PHOTOGRAPHIE D'ART — INSTALLATION MODERNE

Spécialités de Procédés au Charbon et à la Gomme bichromatée

SÉRIE D'INSTANTANÉS POUR ENFANTS — GROUPES

Reproductions — Pastels — Agrandissements

PHOTOTYPIE

F. GUÉRY

ANGERS

Spécialités recommandées

GUIGNOLET, TRIPLE-SEC

CHERRY-BRANDY

DIGESTIF EXQUIS

MENTHE-PASTILLE

Liqueur GIFFARD - Angers

digérer, rafraîchit et parfume délicieusement la bouche

Digitized by Google

Coffres-Forts **PETITJEAN** incombustibles et incrochetables

36 Médailles Or et Argent — 6 Diplômes d'honneur — Hors concours

A. LEMANCEAU, Serrurier

ANGERS — 12, Rue Bodinier — ANGERS

DÉPOSITAIRE

Ouvertures et réparations de tous systèmes

SERRURES ET VERROUS DE SURETÉ INCROCHETABLES
Résistant aux Pinces-Monseigneur

Médaille d'Argent, Exposition d'Angers

A. BERTRAND

RELIEUR-DOREUR

Ex-Adjudicataire des Travaux de la Ville d'Angers

MAISON FONDÉE EN 1860

Rue Saint-Laud, 56 — ANGERS

RELIURES DE LUXE — RELIURES ORDINAIRES

Boîtes de Bureaux et en tous Genres — Encadrements

MANUFACTURE DE COURONNES MORTUAIRES

Exposition nationale Angers 1895 — Médaille d'Or

VICTOR ORAIN

42, rue Saint-Aubin, ANGERS

Croix et Bouquets en Perles — Fantaisies diverses

Tous les articles faits sur commande sont livrés dans la journée

Établissement Horticole ADOLPHE CACHET

VERRIER-CACHET

SUCCESSEUR

Rue du Quinconce, 52, et rue Franklin, 84

Exposition d'Angers 1895, grand prix d'honneur — Exposition d'Angers 1897, grand diplôme d'honneur

PLANTES DE SERRE ET D'APPARTEMENT -- CAMELLIAS ET PLANTES DE TERRE DE BRUYÈRE

Corbeilles de table et de fantaisie en plantes et en fleurs coupées -- Bûches artistiques

EMBALLAGE GARANTI POUR PLANTES ET CORBEILLES DE TOUTES SORTES

Tous renseignements et indications nécessaires pour les soins à donner aux plantes seront fournis sur demande

Digitized by Google

REVUE
DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

5e et 6e Livraisons — Novembre et Décembre 1901

TOME XLIII

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1901

Digitized by Google

SOMMAIRE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Le commandant Bory, le héros des Passes du Ménam. — **J. Joûbert.** 325

Souvenirs de 1870. — I. Les journées de Josnes. — II. Saint-Georges-Buttavent. — **A. B.** 352

Paul Henry. — **Léon Philouze** 373

M. Max Richard. Discours de MM. Cormeray, Dominique Delahaye, comte de Romain et Deperrière 387

La Gaule Africaine : Haute-Guinée et Haute-Côte d'Ivoire. — **Dr Barot.** 396

Intérieur (poésie). — **Léon Philouze** 431

La Châtellenie de Marigné en Anjou ; sa composition en 1523 (suite et fin). — **L.-F. La Bessière** 432

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette (près Angers). Novembre-Décembre 1901. — Résumé des observations météorologiques faites pendant l'année 1901 à l'Observatoire de la Baumette (près Angers) 449

Chronique 453

Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — Rentrée de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie. — Rentrée des Facultés catholiques. — Le banquet du Vin d'Anjou, à Paris. — Inauguration de l'Exposition annuelle des Amis des Arts. — Concerts populaires. — Premier concert extraordinaire. — Conférences de M. l'abbé Houdebine, de M. Lerolle et de Mgr Pasquier, à l'Université ; de Ly-Chao-Pée à la Ligue de l'Enseignement; de M. le Dr Barot, à l'Union des Femmes de France ; de M. Sandberg, au Cirque-Théâtre ; de M. de Nordling, à la Ligue populaire pour le repos dominical. — Concerts Botrel; des Cadets de l'Anjou, à la Salle du Quinconce. — Auditions musicales aux Amis des Arts. — Fête de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de Chalonnes. — L'anniversaire de la bataille de Patay, à Contigné. — La fête de la 627e section des Vétérans des armées de terre et de mer. — La messe de la Croix-Rouge, à la Cathédrale. — La Loire navigable. — Une statue à Alfred de Musset. — Nos compatriotes : M. Eugène Porcher, M. Paul Décart, M. Georges Chesneau. — Nominations : M. de Villiers ; Prix de vertus ; Légion d'honneur : Mérite agricole. — Départ de M. le général Varigault. — M. le général Koch, commandant la 36e brigade. — Un aveugle licencié ès-lettres. — Don de Mlle de la Devansaye. — Découverte archéologique à Lué. — *Obituaire des Cordeliers d'Angers.* — **A. Z.**

A travers les Livres et les Revues : L. de Farcy, *Monographie de la Cathédrale d'Angers, le Mobilier ;* — Chanoine Bazin, *Pratique de la charité envers les familles ouvrières ;* — A. Chevalier, *l'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs Augustines ;* — A. Planchenault, *les Jetons angevins ;* — H. Baguenier-Desormeaux, *Choses vendéennes ;* — A. Houtin, *les Origines de l'église d'Angers ;* — Deniers angevins trouvés au Mans ; — Almada Negreiros, *l'île de San-Thomé ;* — J. Joûbert, *les Sapeurs-Pompiers d'Angers*, etc. — **Ch. U.**

Chronique bibliographique 507

Chronique et mémoires du chevalier Louis de Diesbach, page de Louis XI (1452-1527), publiés par le comte Max de Diesbach. — **Adrien Planchenault.**

Les Antiquitez et Singularitez de la ville de Rouen, par Taillepied. — **F. Ubald d'Alençon.**

GRAVURE

Les colonies françaises africaines (carte).

On s'abonne à la librairie Germain et G. Grassin, à Angers

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs
Le fascicule : 2 fr. 50

Digitized by Google

LE COMMANDANT BORY

LE HÉROS DES PASSES DU MÉNAM

Lorsqu'au mois de juillet 1893 parvint tout à coup au quai d'Orsay et à Downing-Street la nouvelle invraisemblable que deux de nos vaisseaux de guerre, l'*Inconstant* et la *Comète*, avaient, sous le feu roulant des batteries siamoises, franchi l'entrée du Ménam, semé d'obstacles, et étaient venus audacieusement jeter l'ancre à Bangkok, devant le palais du roi terrifié, l'émoi mêlé d'admiration fut grand dans les chancelleries européennes, et tous de se demander à quel foudre de guerre revenait l'honneur d'un aussi merveilleux exploit, qui comptera désormais parmi les fastes les plus éclatants de la Marine française, pourtant si riche de gloire !

L'intrépide marin qui commandait la flottille, l'auteur de ce fait d'armes d'une hardiesse inconcevable était notre concitoyen, le capitaine de frégate Victor Bory, qui, par ce coup d'audace, se révélait un officier de la plus haute valeur et acquérait une subite illustration.

Victor Bory naquit à Angers le 24 février 1843; il appartenait à une vieille famille de l'Anjou très estimée dans notre bonne province depuis des générations; son aïeul paternel, lui aussi officier, mais dans l'armée de terre, avait porté l'épée avec distinction; son père, bien connu à Angers et qui a laissé la réputation d'un veneur

Digitized by Google

émérite, avait épousé Mlle Poupart de Nantes. C'est à 14 ans que se révéla chez le jeune homme la vocation de la carrière navale et qu'il entra à l'institution Papot de Nantes, qui jouissait, dans tout l'Ouest, d'une réputation méritée pour la préparation aux examens des écoles spéciales du gouvernement.

Le jeune élève fut le condisciple d'Albert Guérin, lui aussi notre concitoyen, plus tard une des généreuses victimes de la guerre néfaste de 1870, et de Louis Loizillon, le futur ministre de la Guerre, qui devait devenir son beau-frère. Reçu en 1860 au *Borda*, Bory accomplit sur ce vaisseau-école les deux années réglementaires, à sa sortie fut nommé aspirant de 2e classe et avec ce titre embarqué sur la *Garonne* à destination de l'Extrême-Orient. Il passa successivement sur les navires de guerre la *Sémiramis*, le *Mirage*, le *Dupleix* et le *Dauphin*, qui faisaient partie de la division des mers de Chine. Détaché aux forts de Takou sous les ordres du commandant Trèves et du lieutenant de vaisseau La Tour-du-Pin, le jeune officier séjourna là un hiver, bloqué par les glaces, mais contribuant par son entrain à maintenir le moral des marins de la garnison éprouvés par une saison des plus rigoureuses.

En juillet 1863 il prit part à l'expédition de Simonosaki au Japon. Voici dans quelles circonstances : à la suite du massacre de plusieurs étrangers, le commandant en chef des forces anglaises, le vice-amiral hollandais Kuper et le contre-amiral français Jaurès, indignés de la mauvaise foi du Mikado et de l'astucieuse fourberie des diplomates japonais, envoyèrent un *ultimatum* au « Shogun », le souverain temporel, qui, pris de peur, s'empressa de faire des excuses et de verser, à titre de réparation pour les familles des victimes, une indemnité de deux millions.

Mais, un mois à peine après cette feinte soumission, des batteries sur les côtes de l'Empire du Soleil levant eurent

Digitized by Google

l'audace de canonner des vaisseaux de guerre français et hollandais. Ces outrages reçurent aussitôt un châtiment exemplaire : la *Sémiramis*, sur laquelle se trouvait l'aspirant Bory, et le *Tancrède* firent sauter les batteries qui défendaient le détroit de Simonosaki, pendant que l'escadre, sous les ordres de l'amiral Kuper, bombardait la ville et l'arsenal de Kagosima.

L'année suivante (1864-65), Bory commanda les marins détachés à terre à Yokohama ; le choix d'un aussi jeune officier pour ce poste de confiance prouvait dans quelle estime ses chefs le tenaient déjà. Puis il passa, pour revenir en France, sur la corvette le *Dupleix*, sous les ordres du commandant Conrad, et, après de longues traversées et de nombreuses relâches, comme à Saïgon, Batavia, le Cap de Bonne-Espérance et aux îles du Cap-Vert, il rentra au port de Cherbourg en juillet 1866; bien que Bory ne fût encore qu'aspirant, le commandant, qui reconnaissait sa valeur, n'avait pas hésité à lui confier pendant cette navigation prolongée les fonctions de chef de quart.

Le 1er septembre suivant, notre officier fut promu au grade d'enseigne de vaisseau et détaché deux ans sur le *Beaumanoir* à la croisière d'Islande, pour protéger nos marins bretons occupés à la pêche de la morue, parfois si dangereuse, mais qui assure l'existence des populations denses des *quartiers* de Paimpol et de Binic.

Lorsqu'au cours de « l'année terrible » la marine fut appelée à prendre part à la défense de Paris contre les armées allemandes qui allaient investir la capitale, Bory, alors au *Louis XIV annexe*, se vit désigné comme lieutenant, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Pelet-Lautrec, qui faisait fonction de capitaine à la 4e compagnie du 1er bataillon des marins-fusiliers, commandé par le capitaine de frégate Ladrange; cette troupe occupa le fort de Bicêtre et Bory fut détaché à la batterie des Hautes-Bruyères; il eut pour camarades dans ce bataillon les

Digitized by Google

officiers Gervais, Bienaimé, d'Avoust, dont les noms sont devenus bien populaires dans la marine.

Il faut lire l'ouvrage si documenté et animé d'un si ardent patriotisme du vice-amiral baron de La Roncière-Le Noury, *La Marine au siège de Paris*, pour se rendre compte des prodiges d'intelligence, d'activité, de science pratique réalisés, durant l'occupation et la défense des forts, par ces marins, « que Paris, a écrit leur trop modeste « commandant en chef, a acclamés avec un entraînement « peut-être exagéré, mais chez lesquels, on a bien voulu le « reconnaître, la discipline n'a pas plus fait défaut que le « courage».

Il n'est que juste encore d'ajouter à l'éloge de nos braves matelots qu'ils étaient désignés tout à coup pour opérer loin des côtes, dans des conditions en quelque sorte *excentriques*, en dehors de leurs habitudes et dans des circonstances exceptionnelles ; cependant on pouvait invoquer de nombreux précédents, comme en Crimée en 1854-55, au Mexique, plus tard en Cochinchine, au Céleste-Empire, au Sénégal, sur bien d'autres points du globe, où aux troupes de terre avaient été joints des contingents de l'armée de mer, qui surent maintenir avec éclat leur renommée bien méritée.

« Les différents corps de la marine, dit l'amiral, pendant « le siège de Paris ont été employés à toute nature de ser- « vices. Après avoir été appelés uniquement à la défense « de six des forts qui entourent la capitale, un grand « nombre de détachements n'ont pas tardé à être successi- « vement requis sur presque tous les points du périmètre « des opérations pour y être affectés aux emplois les plus « divers.

« La plupart des services militaires et civils avaient dû « être improvisés ; la discipline s'y implantait avec peine. « Les marins, avec leur esprit d'ordre et d'obéissance, avec « leur solide organisation, et notamment les canonniers et

Digitized by Google

« les fusiliers, devaient être ainsi une ressource précieuse.
« La marine, d'ailleurs, n'a fait que renouveler devant
« Paris les combats lointains qu'elle livre chaque jour
« dans ces contrées au climat meurtrier, que l'indifférence
« publique se refuse à reconnaître et où les maladies font
« dans nos rangs des victimes inconnues, mais non moins
« regrettables. »

Nous avons dit que Victor Bory avait été détaché au fort des Hautes-Bruyères. Les Allemands venaient d'établir en face, au parc Benoît et au cimetière de Chevilly, des batteries d'où partait un feu nourri sur les positions françaises. Ainsi, le *Journal du Siège* mentionne qu'à la date du 19 janvier, dans la matinée, ces batteries ennemies « envoient un obus, à peu près toutes les cinq minutes ». Les canons du fort répondent ; alors le feu des Allemands redouble d'intensité et les coups se succèdent de minute en minute. « La canonnade continue jusqu'au soir avec la même vigueur », sans causer, d'ailleurs, de sérieux dégâts, bien que dans cette journée les Hautes-Bruyères, battues par 18 canons, armant 3 batteries sur un secteur de 10 degrés, reçoivent plus de 600 obus ! Le fort de Montrouge était alors le point de mire des projectiles ennemis, et la batterie des Hautes-Bruyères, « où les marins se trouvaient comme à bord d'un vaisseau », faisait de son mieux pour prêter son appui aux camarades de Montrouge. L'enseigne de vaisseau Bory se signala au cours de ce bombardement, d'une façon toute spéciale, puisqu'il fut nommé le 26 janvier chevalier de la Légion d'honneur *pour faits de guerre*.

Au commencement de mars, l'armée de Paris était licenciée, les matelots rejoignaient leurs ports et Bory retournait à Lorient. Le 18 mars, la Commune était maîtresse de la capitale, abandonnée trop tôt à elle-même, et notre officier, comptant alors à la *Bretagne annexe*, était bientôt envoyé (24 mars) à Versailles avec le 1er régiment de marins.

Digitized by Google

Dans ces maudites luttes fratricides, dont le pénible souvenir évoque des pensées si tristes à l'esprit de tout patriote, dans la reprise de Paris sur la Commune l'enseigne de vaisseau montra la même valeur que dans la défense de la batterie des Hautes-Bruyères, et, à la veille de quitter la capitale, le 4 juin 1871, il fut nommé lieutenant de vaisseau.

L'année suivante nous retrouvons Victor Bory sur la *Belliqueuse*, faisant, de juin 1872 à mai 1874, une croisière dans les mers de Chine, campagne d'où il revint la santé fort éprouvée; à la suite de son mariage (juillet 1877) avec Mlle Élisabeth Le Jeune, appartenant à une des familles les plus honorables de Nantes, il demandait à rester à terre et obtenait d'être employé en 1880 à l'école des torpilles de Boyarville (île d'Oléron). Puis il était envoyé à l'escadre de la Méditerranée, y restait deux ans, et, le 10 janvier 1884, on le nommait directeur du port de Nantes, poste qu'il avait sollicité pour raison de famille et qu'il occupait quatre années.

Promu capitaine de frégate le 23 juin 1888, il alla prendre l'année suivante (1er juillet) le commandement du bataillon d'apprentis fusiliers à Lorient, organisé à la suite de la guerre 1870-71 dans ce port et pour lequel une école théorique et pratique avait été établie à bord d'un bâtiment armé, le *Louis XIV*. Victor Bory prit très à cœur ces nouvelles fonctions et, en quittant ce poste, au bout de deux années, il reçut du ministère un témoignage de satisfaction pour le zèle qu'il avait déployé et les excellents résultats qu'il avait obtenus grâce à son opiniâtreté. Entre temps (10 juillet 1890), il s'était vu nommé officier de la Légion d'honneur.

Mais l'existence à terre commençait à peser au marin si passionné pour son noble métier; le capitaine de frégate demandait à reprendre la mer et la vie active du bord. Le 3 octobre 1892, il assumait le commandement de

Digitized by Google

l'*Inconstant*, cet aviso sur lequel il allait accomplir un admirable exploit et se couvrir de gloire.

Avant de parler de ce fait d'armes si extraordinaire, il nous semble utile de rappeler brièvement à la suite de quels incidents le gouvernement français se vit contraint de recourir à la force pour amener le Siam à composition.

Depuis des années les relations entre la cour de Bangkok et la France laissaient fort à désirer ; nous n'avons certes pas la prétention, surtout après les remarquables articles de M. Ch. Lemire publiés ici même[1], d'exposer la question du différend franco-siamois, que ce distingué publiciste a traitée avec ampleur et une si grande compétence ; mais nous nous bornerons sur ce sujet de politique internationale à quelques considérations indispensables.

Le but auquel doit tendre toute puissance coloniale établie soit aux embouchures, soit aux sources d'un fleuve, c'est de devenir maîtresse de tout le cours ; cette politique, l'Angleterre l'a suivie avec ténacité pour le Nil depuis la fin du condominium et le bombardement d'Alexandrie. C'est la politique invariable que la Russie a su poursuivre avec une admirable persévérance, à l'égard de la Chine depuis un siècle, qui a fini par lui assurer la domination sur tout le cours de l'Amour, de la Transbaïcalie au Pacifique, et que vient de couronner la convention sino-russe, assurant au tsar la possession, sinon nominale du moins effective, de la Mandchourie. Le Congrès de Berlin de 1885 s'est réuni surtout pour mettre d'accord le Portugal, la France et l'Association internationale africaine (le futur État du Congo), qui élevaient des prétentions rivales sur le grand fleuve congolais. C'est ainsi qu'une question politique se

[1] *Les frontières de l'Annam-Tonkin avec le Siam et la Birmanie*, novembre et décembre 1891. — *Affaires franco-siamoises*. — *Le pays des Pou-Euns* entre le nord de l'Annam et le Mékong, mars et avril 1894, *Revue de l'Anjou*.

Digitized by Google

résout parfois en une question géographique ou plutôt hydrographique, et, si notre diplomatie a essuyé à plusieurs reprises de fâcheuses défaites, la cause en a été souvent l'incroyable ignorance dans laquelle se trouvaient nos représentants à l'étranger et surtout les bureaux du quai d'Orsay au sujet des contrées lointaines que nous disputait notre éternelle rivale, l'Angleterre.

Sans remonter « aux arpens de neige », terme de mépris avec lequel Voltaire, aux applaudissements de la cour frivole de Louis XV, traitait le Canada, et pour nous limiter à l'époque contemporaine, notre gouvernement n'aurait sans doute pas signé le lamentable (!) traité franco-anglais du 5 août 1890, s'il avait connu la fertilité et la richesse des populeux royaumes de Sokoto et du Bornou, abandonnés à la puissance britannique.

La France, qui occupait les sources et le cours supérieur du Niger, avait déjà laissé, dans une heure funeste de défaillance, échapper les embouchures de cette magnifique artère fluviale. On a pu se demander un moment si notre pays allait renouveler en Extrême-Orient la faute commise par ses diplomates dans l'Afrique occidentale et perdre aussi en Indo-Chine la partie, dont le Mékong était l'enjeu. On peut dire avec toute vérité que l'héroïque coup d'audace de Bory, qui heureusement passa outre aux instructions timorées du gouvernement trop enclin à ménager l'Angleterre, a sauvé la France d'un désastre asiatique succédant à un échec africain, que devait malheureusement suivre, à dix ans d'intervalle, la capitulation déplorable de notre diplomatie dans la triste affaire de Fachoda.

Les cours de Bangkok et de Londres avaient lié partie : en effet, il s'agissait pour l'Angleterre, maîtresse de la Birmanie, d'asseoir solidement son influence dans les États shans, situés dans le Haut-Mékong. « C'est la pensée dominante de « la politique anglaise, celle qui dictera tous ses actes, a « écrit M. Marcel Paisant dans un très remarquable article

Digitized by Google

« paru en 1894 dans *la Revue générale de Droit interna-*
« *tional public* et intitulé *Le différend franco-siamois*
« *de 1893*. Le point essentiel, c'est que les anciennes
« routes commerciales chinoises passent en territoire bri-
« tannique, ou du moins, si elles empruntent une partie
« des provinces siamoises, que les négociants puissent
« circuler librement du Yunnan au golfe du Bengale.
« C'est vers ce résultat que la diplomatie britannique con-
« centrera tous ses efforts ; pour l'atteindre, elle entre-
« tiendra les préventions que le Siam peut nourrir contre
« la France, et son amitié intéressée lancera ce royaume
« dans une série d'aventures, dont l'objet principal sera
« de détourner son attention de sa frontière occidentale. »

Dès 1883, le Siam laissait percer ses vues ambitieuses sur les provinces de la rive gauche du Mékong ; peu à peu ses postes armés envahissaient les contrées rangées sous notre protectorat : sur tout le cours du fleuve, depuis le Tonkin jusqu'au Cambodge, l'infiltration siamoise se poursuivait sournoisement. « Le Siam, écrivait avec jus-
« tesse M. Lemire, a pris goût aux annexions subreptices
« et au tour de la *carte forcée*. » M. Pavie, ministre résident de Bangkok, formula des représentations au nom de la France auprès du gouvernement siamois, qui chercha des faux-fuyants. Les détachements français, appuyés par des milices indigènes, se mirent alors à refouler les troupes du roi Chulalongkorn, sans que l'état de guerre existât virtuellement, et les dispositions de la cour de Bangkok, probablement à l'instigation des agents anglais, devinrent presque agressives. A Khone, les mandarins laotiens firent prisonnier le capitaine d'infanterie de marine Thoreux, ainsi que les trois hommes de son escorte ; bientôt après M. Grosgurin, un de nos résidents au Laos, fut attiré dans un guet-apens et égorgé traîtreusement dans son lit, tandis que les Siamois massacraient dix-huit de nos miliciens. Enfin la cour de Siam laissa percer ses sentiments

Digitized by Google

hostiles par des levées de troupes précipitées, par l'armement fiévreux de navires de guerre et des forts situés sur les rives du Ménam.

A de pareils attentats la France aurait pu répondre par des représailles immédiates ; néanmoins, avant de recourir à l'*ultima ratio*, le gouvernement de Paris se contenta de demander la mise en liberté du capitaine Thoreux, une indemnité pour le meurtre de M. Grosgurin et une convention pour délimiter les frontières de l'Annam, du Laos et du Cambodge ; mais la cour de Bangkok, croyant pouvoir compter sur le concours, même effectif, de l'Angleterre, poursuivit ses armements et sa politique téméraire.

Deux influences étrangères dominaient alors à la cour du roi Chulalongkorn : M. Rollin-Jacquemyns, jurisconsulte belge, secondant avec ardeur les vues de Downing-Street, « intrigant qui a couru le monde entier à la recherche « d'une position sociale et que la cour de Bangkok a « eu la singulière idée de s'attacher comme conseiller « de sa politique étrangère », et Armand du Plessis de Richelieu, commodore danois, aventurier dont un célèbre nom d'emprunt cachait l'esprit d'intrigue et les sentiments gallophobes, mais qui avait su en imposer aux courtisans du Roi, au point de se faire nommer chef suprême de la marine siamoise.

Sur ces entrefaites, le contre-amiral Humann, commandant la division navale de l'Extrême-Orient, composée du cuirassé de croisière *Triomphante*, du croiseur *Forfait*, de l'aviso *Inconstant*, des canonnières *Comète* et *Lion*, reçut l'ordre d'exercer une pression morale sur la cour de Siam, afin d'appuyer l'action de notre énergique ministre plénipotentiaire à Bangkok, M. Pavie. Il s'agit de faire aussitôt remonter le Mékong par une force navale suffisante, qui pût aller mouiller aux côtés du *Lutin*, devant la légation de France dans la capitale.

Digitized by Google

A 2 heures de l'après-midi, le 12 juillet, l'*Inconstant* et la *Comète*, commandée par le lieutenant de vaisseau Dartige du Fournet, les deux bâtiments sous les ordres supérieurs du capitaine de frégate Bory qui monte l'aviso, appareillent de la baie Saracen, et le lendemain ces navires vont mouiller à l'embouchure du Mékong, non loin du croiseur anglais *Pallas* et de l'aviso à roues siamois l'*Akaret*; au large se tient le *Jean-Baptiste Say*, vapeur de la Compagnie des Messageries fluviales, qui fait un service régulier entre Bangkok et Saïgon.

A 6 heures du soir, les bâtiments franchissent la barre du Mékong et s'avancent dans l'ordre suivant : en tête le *Say*; puis, en ligne de file et à une distance de 400 mètres environ, l'*Inconstant* et la *Comète*. M. Jiquel, commandant du steamer des Messageries, remplit à bord de l'*Inconstant* les fonctions de pilote pour guider nos navires au milieu des méandres du fleuve et des bancs de sable qui en obstruent le cours.

On a contesté, au point de vue international, le droit qu'avaient nos vaisseaux de guerre de remonter le Ménam. Pourtant ce droit ils le tenaient formellement de l'article 15 du traité du 15 août 1856, qui stipule : « Les « bâtiments de guerre français pourront pénétrer dans le « fleuve et jeter l'ancre à Paknam ; mais ils devront aver- « tir l'autorité siamoise pour remonter jusqu'à Bangkok « et s'entendre avec elle relativement à l'endroit où ils « pourront mouiller. »

Les navires filant à pleine vitesse s'approchent du premier fort à l'embouchure, celui de Phra-Cham-Kao, armé de 9 Armstrong de 21 c/m à éclipse en tourelles blindées; rien ne semble faire présager une agression de la part des Siamois; néanmoins toutes les dispositions ont été prises sur nos vaisseaux pour y répondre incontinent et les hommes se tiennent tous à leur poste de combat; mais l'incertitude n'est pas de longue durée. Une pluie de

Digitized by Google

projectiles part du fort et une fois de plus se manifeste la perfidie siamoise. Aussitôt le commandant Bory rappelle au branle-bas de combat. « Les bastingages mobiles tombent, « démasquant l'artillerie; les flèches descendent, déga- « geant le champ de tir des canons-revolvers des hunes; « le petit pavois monte et, comme aux jours de fête, le « pavillon français flotte en tête de chaque mât. »

Le péril est là imminent, pour ainsi dire inévitable. La destruction et la mort surplombent les équipages téméraires dont rien n'arrête l'héroïque bravoure. Qu'un seul des obus, qui pleuvent comme grêle autour des navires, atteigne la flottaison ou frappe les chaudières, et le bâtiment perforé coule à l'instant; mais, impassible, Bory n'a pas une seconde d'hésitation. « En avant, coûte que coûte! » Cependant les flots soulevés sont littéralement labourés par les projectiles qui effleurent les mâtures, sifflant aux oreilles des intrépides marins et ricochant près des flancs des vaisseaux. » Le *Say* est touché par un obus et contraint de s'échouer sur un banc de sable voisin; l'*Inconstant* reçoit dans un de ses bossoirs un boulet qui fait une victime.

Ripostant alors à l'attaque, le commandant donne l'ordre d'ouvrir le feu; c'est la lutte, qui s'engage, singulièrement inégale, mais d'autant plus glorieuse! Les deux navires « chargent à toute vitesse sur le chenal, foncent comme des taureaux ».

Et quels obstacles il leur faut franchir! Ils ont à essuyer à bout portant le feu des deux forts de Phra-Chula-Chamkao et de l'Ilot, armés l'un de 9 et l'autre de 8 pièces Armstrong à éclipse. « A hauteur du bateau-feu, des jon- « ques, des coques en fer coulées, maintenues par une « double rangée de pieux fichés dans la vase, reliées par « des chaînes, forment, écrit M. Dartige du Fournet, une « barrière solide, ne laissant libre qu'une ouverture d'en- « viron 80 mètres. » A cette défense, déjà redoutable,

Digitized by Google

s'ajoute une ligne de torpilles composée de barils de dynamite disposés en demi-cercle. De plus, embossée à cent mètres des deux côtés du chenal se tient la flotte siamoise, comprenant trois avisos, une canonnière, une vieille frégate-école, trois chaloupes à vapeur, garnies de tirailleurs, et le grand aviso *Makut-Rajah-Kumar*. Enfin les forts remferment d'importantes garnisons, et des troupes, armées de fusils Mannlicher, occupent les deux rives du Mékong; le total des forces ennemies peut être estimé à 2.000 hommes et l'artillerie, tant des forts que des bâtiments, s'élève à 6 mitrailleuses et 63 canons.

La grosse artillerie des hotchkiss et la mousqueterie des gaillards de l'*Inconstant* et de la *Comète* éteignent les feux du fort Phra-Chula, le barrage des coques en fer est audacieusement franchi ; par un hasard providentiel les torpilles éclatent trop tôt et, malgré l'averse des projectiles lancés avec fureur par l'ennemi, nos deux navires, le pavillon tricolore flottant à chaque mât, traversent comme une trombe la double haie des neuf bâtiments siamois qu'ils trouent de balles et criblent d'obus.

Le premier obstacle est surmonté. Un quart d'heure plus tard, les deux vaisseaux français filent au milieu des ténèbres devant le fort de l'Ilot, salué d'une vigoureuse décharge et dont les projectiles, mal dirigés dans la nuit, ne peuvent arrêter la marche victorieuse de nos navires. L'*Inconstant* et la *Comète* ont, comme par miracle, échappé à une destruction qui semblait fatale et que les Siamois escomptaient déjà avec certitude, puisque des notables étaient venus joyeusement de Bangkok en pique-nique pour goûter l'ineffable plaisir de voir couler les bâtiments français... Les deux navires, qui ont eu le mauvais goût de tromper l'attente de ces braves gens, passent sans s'arrêter devant Paknam et, par une nuit noire, viennent mouiller tranquillement devant la légation de France.

Digitized by Google

Pour les deux navires, les pertes sont de trois morts et les équipages comptent dans leurs rangs deux blessés; les bâtiments portent de nombreuses traces de balles sur la coque, et les mâtures sont criblées d'éclats d'obus ; mais l'un et l'autre n'ont cependant subi aucune grave avarie matérielle.

Il n'en est pas de même de l'ennemi, que la lutte a fort éprouvé. M. Dartige du Fournet estime qu'au moins 5 0/0 de l'effectif siamois a été mis hors de combat, et la plupart des bâtiments de Sa Majesté se trouvent en piteux état. Ce n'est pas que les Européens, danois pour le plus grand nombre au service du Siam, aient manqué de valeur ou de science technique ; mais ils étaient mal secondés. Ce qui faisait défaut aux soldats et aux marins du Roi, c'était la discipline, la rectitude dans le tir et l'expérience dans le maniement des canons et des engins compliqués de la guerre maritime moderne.

Mais on ne saurait rendre hommage avec trop d'éclat à la superbe hardiesse, au merveilleux sang-froid du chef, le capitaine de frégate Bory, dont le nom restera à jamais glorieusement inséparable d'un des plus beaux fastes, d'un des exploits les plus héroïques non seulement de la marine française, mais encore des marines de toutes les nations. Il n'est que juste, d'ailleurs, de reconnaître que le commandant fut magnifiquement secondé par l'admirable bravoure de ses équipages, si fortement disciplinés, ainsi que par l'intrépidité et la haute intelligence de ses officiers : MM. le lieutenant de vaisseau Borsat de Lapérouse, les enseignes Vautier, Pérot et Houart sur l'*Inconstant*, les lieutenants de vaisseau Dartige du Fournet, commandant, et Méléart, second, les enseignes Fournier, Gervais et Bazin sur la *Comète*.

Le lendemain (14 juillet), M. Pavie eut une entrevue avec le commandant Bory qui, dans une patriotique indignation, brûlait du désir de tirer vengeance de l'insulte faite à notre pavillon et de l'odieux guet-apens dont s'était

Digitized by Google

lâchement rendu coupable le gouvernement siamois ; mais Victor Bory, qui n'avait en vue que la dignité et les intérêts supérieurs de la France, se rendit aux raisons de prudence que lui fit valoir notre ministre, exposant que « le « premier coup de canon tiré par nous en rade de Bang- « kok serait le signal d'une effroyable révolution, que les « quartiers chinois, travaillés par de puissantes sociétés « secrètes, saisiraient cette occasion de se soulever, de brû- « ler, de piller les maisons européennes, aussi bien que « les palais du Roi et des princes, que nous déchaînerions « la populace sans pouvoir la maîtriser, et qu'il nous était « impossible d'assumer une telle responsabilité ».

On convient alors de recourir à un armistice et de laisser la parole, après la poudre, à la diplomatie ; cependant les préparatifs belliqueux continuent de plus belle du côté du Siam, qui élève de nouvelles batteries sur les rives du Mékong et dont les soldats affluent par milliers dans la capitale. En présence de ces agissements arrogants, M. Pavie remet le 20 juillet au prince Devawongse, ministre des Affaires Étrangères, un *ultimatum* exigeant la reconnaissance des droits de la France, substituée à l'Annam et au Cambodge, sur la rive gauche et les îles du Mékong, l'évacuation des postes siamois avant quatre semaines, le paiement d'indemnités pour les affaires Thoreux, Grosgurin et quelques autres et, comme gage, l'occupation par nos troupes du port de Chantaboum. Le délai accordé était de quarante-huit heures ; en cas de non acceptation, notre ministre avait ordre de quitter Bangkok, et notre flotte sous les ordres de l'amiral Humann devait mettre aussitôt les côtes du royaume en état de blocus.

A l'expiration du délai fixé, le prince Devawongse envoya à la légation une réponse ambiguë, qui ne nous donnait que demi-satisfaction sur le point capital, la délimitation des frontières. « Il est facile de deviner, a écrit M. Marcel « Paisant, quelle fut la cause déterminante de ses restric-

Digitized by Google

« tions. On savait à Bangkok que le gouvernement « britannique considérait comme essentiel que la France « ne s'établît pas sur tout le cours du Haut-Mékong. »

L'heure des temporisations et des demi-mesures est passée; les négociations sont rompues. M. Pavie amène notre pavillon, laissant au chevalier Keun de Hoogerwoerd, consul général de Hollande, la protection des intérêts de nos nationaux; il monte à bord de l'*Inconstant* et le commandant Bory donne l'ordre d'appareiller (25 juillet); notre flottille s'éloigne donc de Bangkok et a bientôt perdu de vue les pagodes bariolées de mosaïques de la Venise de l'Extrême-Orient. La descente du Ménam s'effectue sans aucun incident; l'*Inconstant*, la *Comète* et le *Lutin* franchissent la barre et vont mouiller près du *Forfait* et de la *Triomphante*, battant pavillon de l'amiral Humann, à Kohsichang, dont la vaste rade stratégique commande tout le delta du Ménam; en même temps, la côte siamoise est déclarée en état de blocus entre les deux points Chulaï et Lemkrabang.

Le 29 juillet, l'amiral réunit à son bord les commandants des navires qui composent la division navale; Bory, le modeste héros des passes du Ménam, s'y voit accueilli par trois salves d'acclamations et c'est à qui parmi ses camarades le félicitera avec le plus d'enthousiasme.

Les étrangers aussi tiennent à joindre leurs chaleureux compliments; ainsi, le commandant d'un des navires de guerre anglais au mouillage se rend à bord de la *Triomphante* et, serrant la main à Bory, lui dit : « Je crois que « jamais les Anglais n'auraient fait cela ! » De leur côté les officiers d'un vaisseau allemand, à l'ancre à proximité, viennent aussi féliciter le capitaine de frégate, qui s'est couvert de gloire.

Le conflit entre la France et le Siam, qui semblait prendre une fâcheuse tournure, devait avoir une prompte solution, et la cour de Bangkok, hier encore si arrogante, mais

Digitized by Google

toujours docile aux instigations de Londres, allait capituler. L'intérêt manifeste du cabinet britannique, ses louches agissements n'ayant pas réussi, était de faire cesser un état de choses qui causait à son commerce de graves préjudices. Le 29 juillet, le prince Vadhana, représentant à Paris du roi Chulalongkorn, déclarait (sans doute la mort dans l'âme!) à notre ministre des Affaires Étrangères, M. Develle, que le Siam « acceptait, sans « réserve, les réclamations du gouvernement de la Répu- « blique ». A titre de garantie, jusqu'à la complète évacuation des territoires de la rive gauche du Mékong par les Siamois, la France occuperait la rivière et le port de Chantaboum, et l'indemnité était fixée à trois millions. Le 5 août, la convention fut ratifiée à Bangkok et M. Le Myre de Vilers, parti de France pour négocier, n'eut plus qu'à rédiger, sur les bases arrêtées, l'instrument diplomatique qui porte dans l'histoire le nom de Traité du 3 octobre 1893 et rétablit des relations amicales entre le Siam et la France.

Une des clauses de la convention stipulait : « Le gouver- « nement siamois ne construira aucun poste fortifié ou « établissement militaire dans les provinces de Battam- « bang et de Siem-Reap. » Les postes militaires siamois, situés dans les provinces d'Angcor et de Battambang, devront en outre être évacués dans le délai d'un mois et les fortifications rasées. Ainsi donc le Siam n'a plus le droit d'avoir des postes garnis de fortifications dans ces territoires limitrophes du royaume cambodgien, notre protégé.

Il est très regrettable que le gouvernement français se soit borné à exiger ces mesures de précautions pour l'avenir et n'ait pas su ou voulu profiter d'une occasion, dans laquelle le Siam se trouvait à notre merci, pour lui imposer la restitution au royaume de Cambodge des deux riches et fertiles provinces de Battambang et d'Angcor,

Digitized by Google

qui, de temps immémorial, faisaient partie intégrante de cet État. Ce fut avec une insigne mauvaise foi que le Siam, comme le dit M. Charles Lemire dans son intéressant ouvrage, *La Cochinchine française et le royaume de Cambodge*, confisqua à son profit (1809-1813) ces contrées, que la France commit la faute d'abandonner à la cour de Bangkok en 1867, après la conquête de la Basse-Cochinchine et l'établissement de notre protectorat sur le royaume kmer. Ces deux provinces, *en réalité cambodgiennes*, sont riveraines du grand lac Temli Sap, renommé pour l'abondance extraordinaire de ses poissons qui entrent pour beaucoup dans l'alimentation des indigènes, et elles renferment les fameuses ruines bouddhiques d'Angcor, qu'a révélées au monde savant « la Commission française d'exploration du Mékong » et qui forment l'ensemble de vestiges monumentaux les plus prodigieux après ceux de Thèbes en Egypte; mais encore une fois notre diplomatie a reculé devant un froncement de sourcil de l'Angleterre, qui, elle, à notre place, ne se serait pas piquée de vaine générosité et aurait su mettre en pratique l'utile maxime « *Beati possidentes*! »

Quoi qu'il en soit, on doit se féliciter quand même des importants résultats de la convention franco-siamoise de 1893, tant pour les avantages territoriaux que nous en avons retirés que pour le relèvement du prestige de la France en Extrême-Orient; mais il est curieux de constater que « l'acte d'extrême hardiesse et de téméraire bravoure accompli par nos marins et les suites heureuses « qu'il comporta furent acquis *contre la volonté du gouvernement français*[1] ». En effet, dès que le prince Devawongse apprit que nos deux vaisseaux de guerre allaient remonter le Ménam, il fit savoir à notre ministre,

[1] *Armée et Marine* n° du 3 février 1901. Le capitaine de vaisseau Bory.

Digitized by Google

M. Pavie, (12 juillet) que le Siam ne pouvait tolérer dans les eaux du fleuve qu'*un seul* bâtiment par puissance. « *On s'inclina au quai d'Orsay devant cette prétention* « *nouvelle*, et, comme deux des navires anglais n'avaient « pas dépassé la barre, les officiers français reçurent « l'ordre de ne pas s'engager dans le fleuve[1]. » — « La « cour de Bangkok, écrit le commandant Dartige du « Fournet, protesta au quai d'Orsay et *obtint contre-* « *ordre* » L'agent du Siam à Paris avisait par télégramme, le 13 juillet, le prince Devawongse que le gouvernement français ajournait son projet, autrement dit capitulait (!), sans doute par crainte de mécontenter le cabinet britannique.

Les dépêches, qui furent aussitôt expédiées au commandant de notre flottille, modifiaient donc complètement les instructions premières, d'ailleurs toutes pacifiques, qui lui enjoignaient de remonter jusqu'à Bangkok ; mais ce ne fut que le 14 juillet, soit le lendemain de son coup de force et d'audace, que le télégramme du ministre de la Marine, prescrivant de ne pas pénétrer dans le fleuve, lui parvint, transmis par le télégraphe siamois. Il est vrai qu'un courrier de M. Pavie avait dû mettre à temps Bory au courant de la situation nouvelle créée par la pusillanimité de notre gouvernement ; « mais sa lettre, dit dans « son *Journal* le commandant de la *Comète* en parlant de « la missive de M. Pavie, passa inaperçue au milieu d'un « courrier très volumineux, dont le triage ne put être fait « à temps, le 13 au soir. »

Avant d'engager l'action, Bory eut-il ou non connaissance de cette lettre de notre consul, qui modifiait du tout au tout les instructions du cabinet de Paris? Il y a là un point d'histoire très intéressant à élucider, mais que certains

[1] Les relations de la France avec le Siam et le différend franco-siamois de 1893, par Marcel Paisant, *Revue générale de droit international public*, 1er janvier 1894.

Digitized by Google

hommes politiques en vue ont trop intérêt à laisser dans le vague et l'obscurité...

Pour notre part, nous sommes surpris qu'une missive de l'importance de celle du consul de France à Bangkok ait pu passer inaperçue à un moment aussi critique. Bory, à l'ardent patriotisme, marin d'une énergie de fer et ne reculant devant aucune responsabilité, était bien capable de fermer les yeux sur une *communication officieuse*, qui n'était pas un ordre de ses chefs hiérarchiques, et, ayant l'intuition que quelque lâcheté se tramait, d'aller quand même de l'avant et de risquer le tout pour le tout, fournissant ainsi à nos *braves* (!) gouvernants la chance inespérée de tirer parti de son coup d'audace, si sa hardiesse réussissait, et, au cas contraire, de faire de lui le bouc émissaire de leurs propres fautes.

S'il en était ainsi, et il y a de fortes présomptions de croire que les choses se sont passées de la sorte, la France devrait être doublement reconnaissante au commandant de son acte courageux et en face des Siamois et à l'égard du ministère à Paris. En effet, sans la superbe audace de Bory, la cour de Bangkok, pleinement confiante dans ses moyens de défense accumulés à l'entrée du Ménam, aurait sans doute persisté dans sa cauteleuse politique d'atermoiement et obstrué l'accès du fleuve par d'autres obstacles et des barrages cette fois infranchissables. Alors nous nous serions vus dans la nécessité d'établir un long blocus et peut-être d'entreprendre des opérations militaires par le Cambodge et la région des Grands Lacs. L'Angleterre, de son côté, se serait empressée de nouer de nouvelles trames et, ou notre prestige aurait subi une grave atteinte, ou les avantages acquis par le traité de 1893 n'auraient pu être obtenus que difficilement, à grands frais et sans doute après de sanglants combats. Le glorieux fait d'armes accompli par le commandant Bory déconcerta à la fois la cour de Bangkok et celle de Londres et força la main à

Digitized by Google

notre gouvernement timoré qui, comme pour Marchand, n'a pas su reconnaître à leur valeur les services signalés rendus par un officier aussi éminent.

A la suite de l'acceptation par la cour de Bangkok des conditions de l'*ultimatum*, l'*Inconstant*, commandé par Bory, après avoir rallié à Saracen le pavillon de l'amiral Humann, fit route (le 13 août) avec le *Battambang* et la *Triomphante*, pour Hatien et de là gagna Saïgon, où la division d'Extrême-Orient se trouva réunie.

Le 18 septembre, le commandant Bory était promu capitaine de vaisseau ; on ne pouvait faire moins pour le héros de Paknam, « et cet acte de justice, écrit M. Dartige du « Fournet, nommé de son côté capitaine de frégate pour « son éclatante bravoure dans la même affaire, fut accueil- « lie par la division avec un véritable enthousiasme ».

Avant de rentrer en France, l'*Inconstant* alla visiter les côtes de l'Annam et du Tonkin, et Bory quitta son commandement à la fin de cette même année.

Après un congé de trois mois, certes bien gagné, il fut nommé à Brest commandant de la réserve, puis détaché pendant neuf mois à Lorient, pour armer le vaisseau l'*Amiral Tréhouart*, qui était encore sur chantier ; les travaux de ce navire terminés, il en reçut le commandement. Ce bâtiment entra dans l'escadre du Nord, et Bory navigua pendant deux ans (août 1895 à novembre 1897) sur les côtes de la Manche et de l'Océan, allant tantôt à Brest, tantôt à Cherbourg ou Quiberon.

Mais, dès son embarquement, se manifestèrent les symptômes alarmants du mal qui devait l'emporter ; aussi, terrassé par la maladie, le commandant se résigna-t-il à demander son admission à la retraite (12 mai 1899), réunissant alors trente-neuf ans de services effectifs, sur lesquels vingt-et-un à la mer ; le 11 juillet suivant, ce noble et glorieux serviteur de la Marine et du pays fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il alla se retirer

Digitized by Google

dans sa propriété de la Motte (Loire-Inférieure), qu'il ne devait plus quitter ; l'implacable maladie, supportée avec une grande résignation, suivait son cours : la paralysie l'envahissait progressivement, ses forces diminuaient et le 13 janvier 1901, Bory succombait, ravi trop tôt à l'affection si dévouée d'une épouse inconsolable, d'une famille éplorée, à la Marine, à la France, qui avaient le droit de compter sur un officier d'un mérite vraiment supérieur.

Au lendemain de l'affaire du Ménam, l'amiral Parragon, en parlant de Bory, se plaisait à dire : « C'est un des chefs « les plus éminents de mon escadre. » Non seulement c'était un officier de marine remarquable, mais il avait encore une nature excellente et un cœur d'or. Le commandant paraissait peut-être au premier abord un peu brusque, presque rude ; mais il ne tardait pas à gagner la sympathie de ceux qui l'approchaient par son extrême franchise, la solidité de ses belles qualités et la noblesse de ses sentiments ; c'était un modeste dans toute la force du terme et il a toujours ignoré le *bluff*, la réclame à l'américaine, l'art si moderne de se faire « mousser ». Dur pour lui-même, prêchant toujours d'exemple, il obtenait beaucoup des équipages sous ses ordres, qui avaient une confiance illimitée dans un tel chef, dont ils appréciaient les grandes connaissances techniques, la rare valeur et l'énergie à toute épreuve, que dénotait d'ailleurs sa physionomie.

Bory était de haute stature ; il avait les épaules larges, les yeux pleins de feu, la barbe en broussaille ; son aspect sévère et plutôt sombre évoquait à l'esprit le souvenir des redoutables corsaires barbaresques d'autrefois. « Le con- « traste, a dit en parlant de cet officier M. Dartige du « Fournet [1], était vif entre cet homme au visage redoutable « et les Siamois, petits de taille, souples et astucieux. Il « avait l'air d'un lion superbe dans une cage de singes. »

[1] Article du *Français*, 6 février 1901, intitulé *Gloire à vous, Capitaine*.

Digitized by Google

Bory était un de ces caractères droits et fermes que trempe singulièrement la mer avec ses dangers passionnants, les graves responsabilités qu'elle entraîne pour le commandant, l'immensité des horizons océaniques qui élèvent l'âme vers l'infini !

Nous savons que l'endurance, la valeur et l'indomptable énergie ne sont pas rares dans notre admirable armée de mer, dont les matelots, on peut le dire sans chauvinisme, sont les premiers du monde, dont les officiers forment une élite incomparable, et Bory, ajoutons-le en toute justice, figurait parmi eux au premier rang.

A la nouvelle du décès du commandant, le ministre de la Marine envoya au chef de service de son département à Nantes la dépêche suivante :

« J'apprends la mort du capitaine de vaisseau en retraite « Bory, qui, à bord de l'*Inconstant*, le 13 juillet 1893, « accomplit dans le Ménam un des plus beaux actes « d'héroïsme maritime des temps modernes.

« Je vous prie d'aller porter à Madame Bory l'expression « de nos plus vives condoléances. Son vaillant mari était « un modeste, et il l'a été jusque dans la mort. La Marine « voudra rendre honneur à sa mémoire et n'oubliera ni sa « veuve ni ses quatre enfants. »

Il est permis de regretter que Bory, d'ailleurs pour un motif impérieux de santé, se soit retiré si tôt du service actif; peut-être aussi l'ingratitude que l'on montra à son égard, et dont ce taciturne a dû souffrir en silence, ne fut-elle pas tout à fait étrangère à sa détermination. L'admirable exploit qu'avait accompli notre concitoyen méritait, en effet, mieux que les maigres récompenses qui lui furent décernées d'une main avare. Ah! si Bory était né en Angleterre, de quels honneurs ne l'aurait-on pas accablé pour avoir porté si haut la renommée de la marine britannique? D'abord la presse n'eût pas tari en éloges dithyrambiques sur « le glorieux enfant de l'Angleterre »; puis

Digitized by Google

à son retour dans le Royaume-Uni, le ministre du *Navy Department* et les lords de l'Amirauté auraient fait une réception solennelle au vainqueur acclamé par des foules enthousiastes. Le héros se serait vu nommé amiral, créé duc de *Paknam* ou du *Ménam*, avec une riche dotation, et, à sa mort, après d'imposantes funérailles aux frais de l'État, un somptueux monument, érigé dans la cathédrale de Westminster, aurait perpétué le souvenir d'un nom illustre, inscrit dans le *Livre d'Or* des grands capitaines de la Marine anglaise.

Ainsi, pour ne citer que les deux généraux qui ont commandé en chef les forces anglaises dans l'Afrique australe, Roberts et Kitchener, ils ont été successivement gratifiés de la pairie, créés l'un comte, et l'autre baron, et tous deux nommés grand'croix de l'ordre du Bain ; le Parlement a voté une dotation de £ 30.000 à lord Kitchener de Khartoum et d'Aspall, et le gouvernement en a demandé une de £ 100.000 en faveur de lord Roberts de Kandahar, Prétoria et Waterford. Cependant, si ce généralissime peut revendiquer à son actif la difficile campagne d'Afghanistan et la prise de Kandahar, si l'ancien *Sirdar* a conquis à l'Angleterre le Soudan Oriental et le haut Nil, les lauriers (?) que ces deux généraux ont cueillis dans la guerre contre les intrépides Boërs n'ont certes pas rehaussé leur réputation militaire, tant s'en faut.

En regard des dignités, des titres, des largesses, dont l'Angleterre reconnaissante comble ses généraux vainqueurs ou favoris de la fortune, que reçoivent, chez nous, comme récompense, des capitaines qui ont rendu à leur pays des services non moins signalés et singulièrement agrandi le domaine colonial de la France, des hommes de guerre tels que Borgnis-Desbordes, qui a planté notre drapeau sur le Niger supérieur ; Dodds, qui a conduit la belle campagne du Dahomey ; Marchand, le héros du Bahr-el-Ghazal et de Fachoda, plus grand peut-être dans le

Digitized by Google

malheur que dans la victoire; Galliéni, le pacificateur du Soudan, du Tonkin et de Madagascar, aussi remarquable comme organisateur que comme chef militaire?

Est-ce par l'indifférence dont les pouvoirs publics en France ont fait preuve à l'égard de tels capitaines que l'on exalte la valeur personnelle, que l'on entretient la flamme sacrée du patriotisme le plus pur, que l'on provoque les élans de l'héroïsme sublime?

Pour en revenir à notre concitoyen, on est en droit de s'étonner que le nom du *Commandant Bory*, désormais illustre dans les annales de notre marine de guerre, n'ait pas encore été donné à un de nos puissants cuirassés, à une de nos fortes unités navales de combat.

Le Conseil municipal d'Angers a bien décidé d'attribuer le nom du glorieux marin à une des rues qui vont entourer les nouvelles casernes de la Brisepotière; mais cet hommage n'est pas suffisant pour honorer la mémoire de Bory. Que ne dresse-t-on la statue du commandant dans notre cité, sa ville natale? Si nous n'avons plus de David pour animer le marbre ou le bronze et faire revivre, en quelque sorte, la superbe audace d'un Jean Bart, il est certes plus d'un habile sculpteur angevin qui revendiquerait l'honneur de signer de son nom la statue de l'héroïque vainqueur de Paknam, représenté, par exemple, dans l'attitude résolue du chef donnant l'ordre du branle-bas de combat.

Quel bel effet ne produirait pas ce monument, orné de bas-reliefs, qui figureraient les événements saillants dans la vie de l'officier ou les actions d'éclat du marin, tels que la défense de la batterie des Hautes-Bruyères, l'*Inconstant* franchissant la barre du Ménam sous le feu des forts siamois, l'arrivée à Bangkok de l'aviso criblé de balles, etc.!

Les statues ou les bustes de nos concitoyens devenus célèbres dans les Arts ou dans les Sciences contribuent à l'embellissement de notre ville et servent, en même temps, à

Digitized by Google

rappeler nos illustrations locales. « L'Athènes de l'Ouest », aussi fière de la renommée de ses capitaines que de celle de ses artistes et de ses savants, se doit à elle-même d'ériger sur une de nos places publiques l'image en bronze de Bory, du héros angevin qui a fait retentir de ses exploits l'Extrême-Orient et dont les éclatantes prouesses ont jeté sur la France et sa Marine un nouveau rayon de gloire.

J. Joûbert.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE 1870

I.

Les journées de Josnes

J'ignore quelle était la température à Angers, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1870; mais je peux certifier que, dans cette même nuit, le froid était singulièrement vif sous les tentes qu'occupaient près du village de Poisly des artilleurs appartenant à la 1re batterie mobile de Maine-et-Loire.

Poisly, village composé de cinq ou six maisons et d'une grande ferme entourée de murs, est situé dans une plaine entre Lorges et Villermain, au sud-est de la forêt de Marchenoir.

La 1re batterie de Maine-et-Loire, armée de six pièces de 12, avait quitté le Mans le dimanche soir, 27 novembre, avec des troupes d'infanterie qui, comme elle, venaient d'être désignées pour faire partie du 21e Corps d'armée. Le général Jaurès, appelé au commandement de ce nouveau corps, classait les troupes mises sous ses ordres, organisait ses divisions, formait son état-major et constituait son corps d'armée tout en marchant du Mans vers Vendôme, et de là sur la forêt de Marchenoir. C'est ainsi qu'en cours de route la batterie de Maine-et-Loire fut

Digitized by Google

divisée en trois sections : la première fut attachée à la 2e division, commandée par le général Colin ; des deux autres sections, l'une fut classée à la 1re division, général Rousseau, et l'autre, à la 3e division, général de Villeneuve.

C'était la première section qui campait près de Poisly dans la nuit du 7 au 8 décembre. Cette section se trouvait placée sous les ordres de l'ancien capitaine de la batterie de Maine-et-Loire, M. Stanislas de Vauguion, promu chef d'escadrons depuis le 29 novembre. Cet officier commandait l'artillerie de la 2e division comprenant alors deux batteries d'artillerie de marine et la section de 12 de Maine-et-Loire.

Le 7 décembre, au matin, on avait quitté des positions occupées depuis la veille à Saint-Laurent-des-Bois; on avait traversé la belle forêt de Marchenoir, et plusieurs mises en batterie avaient été exécutées dans la journée en avant de Lorges, pour repousser des reconnaissances offensives de l'ennemi venant de la direction d'Ouzouer-le-Marché.

Le jeudi 8, de bon matin, les artilleurs en sortant des tentes sous lesquelles ils avaient passé la nuit et dont les toiles paraissaient argentées par le givre, considéraient la vaste plaine entièrement couverte d'une légère couche de neige qui prenait aux premières lueurs du jour une teinte rosée. Peu à peu, sur divers points, quelques feux s'allument. Ce sont des troupes qui préparent le café; à droite, les mobiles de l'Orne et les canonniers de l'artillerie de marine; à gauche les cavaliers du général Michel.

A la section de Maine-et-Loire, on ne reste pas inactif: les canonniers marins qui, dans quelques heures, vont se montrer adroits pointeurs, commencent par faire preuve de leur talent dans la préparation d'un excellent café qui, tout en combattant l'effet pernicieux du froid, permettra d'attendre — peut-être jusqu'au soir — un repas plus substantiel. Pendant ce temps les conducteurs s'empres-

Digitized by Google

sent autour de leurs chevaux dont le poil scintille de givre; la paille sur laquelle on a dormi sert à les bouchonner, puis, sur des couvertures étendues devant eux, on répand l'avoine restant de la distribution faite la veille au soir. Les bons animaux dévorent gloutonnement cette avoine qui les réchauffe, les ranime; ils tirent sur la corde fixée au-dessus du sol, s'ébrouent, lancent quelques ruades: les voilà gais; tout à l'heure ils traîneront courageusement nos lourdes pièces.

Le café pris, en attendant l'ordre d'atteler, deux sous-officiers et deux brigadiers, assis devant des tisons à demi consumés qui ont servi à la préparation du breuvage matinal, échangent leurs impressions en dégustant le reste d'une gourde qu'on avait remplie d'eau-de-vie l'autre jour en traversant Vendôme. Le brigadier Baumann, le frère du professeur de musique qui dirigea la Société Sainte-Cécile d'Angers, lui-même musicien, compositeur, expose ses théories sur la guerre qu'il exècre. Pourtant il a quitté Paris pour venir volontairement s'engager dans la batterie de Maine-et-Loire, alors qu'un conseil de révision l'eût certainement dispensé de tout service à raison d'une infirmité qu'il s'est bien gardé de déclarer. D'ordinaire il est gai, plaisante les camarades, interpelle joyeusement les habitants des villages qu'on traverse. Ce matin-là il est morose, il a l'esprit chagrin; il parle d'un de ses amis intimes, un Saxon, peintre suivant les cours de l'École des Beaux-Arts, qu'il voyait tous les jours à Paris et qui, au 15 juillet, a été subitement rappelé dans son pays. Baumann est persuadé que son ami est dans les rangs des Allemands postés en face de nous; un de nos obus atteindra sans doute cet excellent artiste saxon : donc la guerre est une chose affreuse, détestable. Le roi de Prusse, Guillaume et l'empereur Napoléon III devraient seuls vider la querelle en se battant tous les deux, tandis que Baumann et le peintre originaire de Dresde, bras dessus, bras dessous,

Digitized by Google

retourneraient ensemble au Quartier Latin, discutant amicalement sur la peinture et sur la musique.

« Ne parlons pas politique, interrompt le brigadier Clouet; ce n'est ni vous, ni moi qui avons déclaré la guerre. J'aurais certes préféré rester tranquillement à Angers où ma place de contremaître chez un tapissier m'assurait une existence tranquille. J'étais bien vu de mon patron dont j'aurais pu, dans un ou deux ans, devenir l'associé; j'avais formé des projets de mariage que, bien à contre-cœur, j'ai dû voir ajournés. Mais que voulez-vous? Nous n'allions pas rester les bras croisés pendant que les Allemands envahissaient notre pays! C'est pour défendre notre patrie que vous vous êtes engagé, ami Baumann, vous qui n'y étiez point obligé : puisque nous sommes devenus soldats, faisons donc notre devoir pour le mieux, et ne pensez plus à votre Saxon. Buvons encore cette goutte pour nous réchauffer, et vive la France! J'ai le pressentiment que la journée sera bonne pour nous. »

L'ordre avait été donné d'atteler. Le commandant de Vauguion, accompagné du capitaine, inspectait la section, recommandant de se hâter. « Allons, mes amis les Angevins, dit-il aux sous-officiers, je vous ai fait construire hier soir un épaulement qui va vous assurer une excellente position pour mettre en batterie. C'est à deux cents mètres d'ici; je tiens à vous y conduire moi-même, parce que j'ai repéré les distances de cet épaulement aux différents points sur lesquels l'ennemi peut se montrer, et que je veux vous les indiquer. »

La section se met en marche; on n'emmène que les deux pièces attelées chacune de six chevaux; on laisse derrière la ferme de Poisly, les deux caissons et le chariot-fourragère, sous la surveillance du maréchal-des-logis-chef, avec les attelages de ces voitures.

Chemin faisant on croise une vingtaine de cavaliers; ils reviennent d'une reconnaissance dans la direction de

Digitized by Google

Baccon. L'équipement de ces cavaliers appartenant à divers corps est du plus pittoresque effet : il y a parmi eux des dragons, des hussards, des chasseurs, des lanciers; chacun d'eux porte la coiffure spéciale à son régiment, bizarre assemblage de képis, de bonnets, de colbachs et de chapskas; le buste disparaît, soit sous d'amples manteaux gris ou bleus, soit sous des peaux de moutons, fourrure des plus utiles par ce froid de 10 à 12 degrés. Leurs chevaux semblent bien plus efflanqués que les nôtres : il est vrai qu'ils font campagne depuis trois à quatre mois déjà. En passant, les canonniers échangent quelques mots avec les cavaliers. « Eh bien! camarades, leur avez-vous vu le bout du nez? — Ils vont vous tomber sur le dos avant un quart d'heure. — Laisse arriver, répliquent nos marins, on leur enverra le salut réglementaire. »

Cependant la section est rendue à l'épaulement; les avant-trains sont détachés et vont se placer avec leurs attelages à vingt-cinq mètres en arrière des pièces. Chacun est à son poste; deux canonniers de marine à chaque pièce remplissent les fonctions de pointeur et de pointeur-servant. Un brigadier, derrière chaque avant-train, est chargé de déboucher les évents et, cette opération faite, de remettre les obus au servant-pourvoyeur. Le brigadier Clouet se trouve ainsi derrière l'avant-train de la première pièce.

A huit heures on aperçoit dans la vapeur bleuâtre du lointain une nombreuse colonne en marche. — Ce sont eux! Attention! — Le commandant de Vauguion indique la distance; la hausse est placée conformément à cette indication. Le capitaine commande: « Première pièce! Feu! » — Boum! L'obus est tombé juste sur la colonne ennemie. De la batterie on voit nettement un mouvement de recul se produire. — « Bravo! bien pointé », crie M. de Vauguion, l'œil à sa lunette de marine. Le capitaine commande: « Deuxième pièce! Feu! » A la détonation,

Digitized by Google

un lièvre part à vingt pas en avant de l'épaulement et détale à grande vitesse. « Arrêtez-le ! s'exclame le pointeur, Arrêtez-le ! il passe à l'ennemi ! » Et tous les canonniers se prennent à rire de bon cœur. Cette fois encore le coup à dû porter juste : la troupe en marche a disparu, elle s'est sans doute défilée dans un pli de terrain. Dix minutes ne se sont pas écoulées, que tout-à-coup, brrrx ! boum ! brrrx ! boum ! deux obus arrivent à quelques mètres en avant de l'épaulement, bientôt suivis de plusieurs autres. Trois batteries allemandes se sont rapidement portées en face des deux pièces de Maine-et-Loire; on voit la lumière briller à la bouche des pièces, puis on entend le bruissement du projectile en l'air avant sa chute sur le sol, chute qui heureusement se produit le plus souvent sans éclatement. L'air est tout ébranlé par ces détonations multiples; il en résule des échos bizarres : on se figure entendre un long train d'artillerie rouler avec fracas derrière la batterie, et les canonniers se disent que c'est du renfort qui arrive. — Etrange illusion, sorte de mirage acoustique que les artilleurs connaissent bien, et qui se produit toujours après un tir au canon continué pendant un certain temps.

Les Allemands, eux aussi, ont rapidement trouvé la distance : leurs premiers coups étaient trop courts, mais maintenant voici deux fois de suite que leurs obus passent au-dessus de la tête des artilleurs angevins et vont tomber derrière eux. A la seconde fois, on entend un cri à l'avant-train placé en arrière de la première pièce. « A moi, mes amis ! » C'est la voix de Clouet ! — Les artilleurs se retournent : deux des chevaux de l'avant-train sont sur le flanc et, derrière le caisson, on aperçoit le brigadier Clouet renversé sur le sol. Deux canonniers courent à lui; il a les deux jambes broyées par l'obus qui a d'abord abattu les chevaux; les canonniers l'emportent

Digitized by Google

à une voiture d'ambulance stationnant en arrière du village de Poisly.

Le duel d'artillerie continue entre les deux grosses pièces de Maine-et-Loire et les dix-huit canons allemands. Il faut se faire réapprovisionner de munitions par les caissons laissés derrière la ferme de Poisly : là aussi les obus prussiens sont venus jeter quelque trouble; un des chevaux attelés à la fourragère a eu une jambe emportée.

Cependant le général Colin envoie son chef d'état-major, le capitaine de Labatut, donner ordre à la section de Maine-et-Loire de changer de position. La section doit aller sur la route de Villermain. M. de Vauguion l'y a précédée ; il vient d'y amener une batterie de 4 d'artillerie de marine, qui a déjà commencé à tirer quand les Angevins arrivent.

Avant d'arriver à la route de Villermain, on passe près d'une douzaine de pauvres mobiles de l'Orne, étendus sur le sol; ils viennent d'être frappés par les obus de l'artillerie prussienne. On en voit trois couchés côte à côte; leur main droite tient encore le fusil; sur le sac est attaché le demi-pain reçu sans doute à la distribution de la veille. Un canonnier s'approche d'eux, puis recule tout-à-coup : il vient de s'apercevoir que ce sont trois cadavres sans têtes ; un obus les a décapités tous les trois à la fois.

A peine les deux pièces sont-elles en batterie en travers de la route, que les canons prussiens, qui tiraient déjà sur les pièces de l'artillerie de marine, nous saluent également de salves répétées; il semblerait même que, dans cette répartition, les artilleurs prussiens seraient plus généreux à l'égard de la section de Maine-et-Loire, peut-être parce que nos gros projectiles les gênent davantage que ceux lancés par les petites pièces, à courte portée, de nos camarades de l'artillerie de marine.

Au bout d'une demi-heure, la position n'est plus tenable;

Digitized by Google

le commandant de Vauguion donne d'abord à la batterie de 4 l'ordre de se retirer. La section de 12 continue encore de tirer pendant dix minutes pour éviter que le feu de l'ennemi ne se porte sur la colonne en retraite; puis M. de Vauguion donne le signal du départ dans la direction de Lorges, et il quitte la position le dernier, marchant tranquillement derrière la seconde pièce.

Heureusement la retraite ne fut pas longue. Le terrain se relève d'une façon sensible de Poisly à Lorges; arrivée à la crête, à la hauteur de Lorges, et après avoir été rejointe par les caissons et par le reste de son personnel, la section se met de nouveau en batterie. La position était excellente pour ces pièces à longue portée et, cette fois, les artilleurs Angevins parvinrent à faire taire les canons prussiens.

Le général en chef commandant le 21e corps a écrit le récit de la campagne de ce corps d'armée; son fils, l'amiral Jaurès, a récemment publié, dans la *Revue de Paris* (1er mars 1901), un extrait de ce récit, retraçant les mouvements exécutés du 20 novembre au 20 décembre. Dans la relation du combat du 8 décembre, nous lisons ceci : « Trois batteries prussiennes venaient s'établir à droite « du village de Villermain, et ouvraient un feu très « nourri sur le village de Poisly. Les batteries de la « 2e division ripostèrent aussitôt, et une forte ligne de « tirailleurs portée en avant de ces batteries les soutinrent « énergiquement jusqu'à onze heures. A ce moment, « l'effort de l'ennemi s'accentuant, nos tirailleurs, qui « avaient sérieusement souffert depuis le matin, durent « se replier, et la batterie de 4 et les deux pièces de 12 « vinrent prendre position en arrière sur la crête, entre « Lorges et Poisly; arrivées là, la vivacité de leur feu « arrêta le mouvement de l'ennemi qui se replia, et elles « purent, ainsi que la ligne des tirailleurs, reprendre leur « première position. »

Digitized by Google

Le colonel Süter, commandant l'artillerie du 21e corps, avait suivi les mouvements de la section de Maine-et-Loire depuis le matin; il fit donner l'ordre de conduire les deux pièces à Lorges pour réparer quelques avaries, tandis que les caissons allaient réapprovisionner une batterie de 12 de réserve très vivement engagée au centre de la ligne. — A quatre heures la section reprenait sa position, et le feu durait jusqu'à la nuit.

A la fin de la journée, le commandant de Vauguion passait derrière nos pièces : « Eh bien les Angevins, nous dit-il, vous pourrez affirmer maintenant que vous avez pris part à une véritable bataille; et puis ce n'est pas comme à Bretoncelles, nous restons le soir sur nos positions du matin. » Avoir assisté à une bataille, nous ne nous en doutions nullement; nous n'avions suivi que les mouvements de la 2e division, et nous ne supposions même pas qu'à notre gauche et à notre droite d'autres troupes eussent été engagées. Le bruit de la canonnade, tant vers Marolles et Vallières que vers Beaugency, se confondait pour nous avec l'étourdissant tapage produit par le duel d'artillerie que nous soutenions depuis le matin. Ce fut M. de Vauguion qui nous apprit que l'armée du général Chanzy, dont le 21e corps faisait maintenant partie, et qui portait désormais le nom de Deuxième Armée de la Loire, occupait une ligne de plus de 20 kilomètres s'étendant de la forêt de Marchenoir à Beaugency, et que cette armée, de nouvelle formation, avait toute la journée, sans perdre de terrain, soutenu le choc de l'armée allemande, qui, après les combats de Patay-Loigny et la reprise d'Orléans, croyait ne plus devoir rencontrer de résistance sérieuse. — Cette ligne de la forêt de Marchenoir à la Loire, nous allions continuer encore à l'occuper jusqu'au dimanche soir : la bataille de Josnes a duré quatre jours.

Quand le feu eut cessé, à la tombée de la nuit, le colonel Süter fit donner l'ordre à la section de Maine-et-Loire

Digitized by Google

d'aller coucher à Marchenoir, afin d'y prendre le lendemain des chevaux de réquisition pour remplacer les pauvres animaux tués dans la journée.

On se remit donc en marche à travers cette grande plaine vaguement éclairée par le reflet de la neige. Tout en chevauchant, les conversations s'établirent; on échangeait les impressions sur les événements de cette longue journée. Depuis huit heures du matin, le feu ne s'étant presque pas interrompu, les divers incidents du combat s'étaient succédé sans qu'on eût le temps d'y réfléchir. Maintenant chacun racontait le fait qui l'avait le plus frappé : c'était force détails sur les dangers courus, sur les résultats de notre tir et de celui de l'ennemi ; on appréciait la valeur des positions successivement occupées depuis le matin; sur tel point on était trop à découvert, sur tel autre on dominait l'ennemi. Un conducteur s'apitoyait sur la perte de son cheval tué net par un obus; un autre racontait que le sien, atteint au-dessous du genou, s'était relevé, et, une fois débarrassé de son harnais, errait autour de sa pièce, marchant sur trois pattes et poussant des hennissements de douleur ; il ajoutait que, pour abréger la souffrance du pauvre animal, il avait prié le maréchal-ferrant de l'achever en lui tirant un coup de mousqueton dans l'oreille. — Et puis on parlait des blessés : du servant David qui, sur la route de Villermain, avait eu trois doigts emportés ; du brigadier Clouet, si affreusement mutilé : ceux qui l'avaient porté à la voiture d'ambulance, redisaient les paroles qu'il leur avait adressées, les adieux qu'il les avait chargés de transmettre aux camarades. — Ces derniers souvenirs attristaient le voyage : la route était longue, la fatigue avait été dure ; peu à peu on cessa de parler, et pendant longtemps encore la colonne s'avança silencieusement sur la plaine poudrée de blanc. Quelques canonniers cédèrent au sommeil ; les chevaux continuèrent à traîner courageusement leurs pesants véhicules. Quand

Digitized by Google

vers huit heures ils s'arrêtèrent enfin à Marchenoir, ils avaient bien mérité la maigre ration d'avoine qui leur fut distribuée. La section vint prendre son gîte à la sortie du bourg de Marchenoir, dans le cantonnement qu'elle avait déjà occupé le dimanche précédent. La fatigue était telle que la plupart des canonniers, bien qu'ils n'eussent pris aucun repas depuis le café du matin, se hâtèrent, sitôt les chevaux dételés et attachés à la corde, de se rouler dans leurs couvertures et s'endormirent sans avoir eu la force de manger.

La journée du vendredi, 9 décembre, fut consacrée à reconstituer tant bien que mal les attelages; puis, le samedi matin, sur un ordre transmis par le commandant de l'artillerie, on se remit en marche vers les lignes de Josnes.

La section se porte sur la droite des positions qu'elle occupait l'avant-veille et se met immédiatement en batterie derrière un léger épaulement construit par les troupes qui l'avaient précédée sur ce point. Tout le terrain environnant porte les traces d'une lutte longue et opiniâtre. Les morts et les blessés ont été enlevés sans doute la veille au soir ou le matin même; mais des débris de toutes sortes, provenant des harnachements de chevaux d'artillerie et d'équipements de troupes de toutes armes, couvrent le sol. Les trous creusés par les obus sont si nombreux qu'il faut conduire les chevaux avec précaution pour éviter ces excavations.

Des batteries prussiennes continuaient à tirer : nous leur répondions de notre mieux. Le tir de l'ennemi était constamment trop long ; nous voyions tous les obus tomber à trente, quarante et cinquante mètres derrière nous, et de la journée les artilleurs prussiens ne surent rectifier leur tir.

Ce fut M. de Vauguion qui nous assigna notre position; nous le retrouvions aussi alerte que l'avant-veille, quand

Digitized by Google

nous avions quitté le champ de bataille, et cependant il n'avait pris aucun repos le vendredi 9, commandant toute la journée les batteries de la 2me division sous le feu de l'ennemi. Il était tout joyeux de la résistance des troupes du 21me corps qu'il avait vu se former en trois semaines, et il allait répétant que jamais les Allemands ne parviendraient à déloger l'armée française des lignes sur lesquelles elle avait su se maintenir depuis déjà trois jours. A un moment, venant de diriger dans la direction de Cravant son ancienne lunette de marine qu'il emportait constamment avec lui, le commandant de Vauguion dit à haute voix au capitaine, de façon que les canonniers rangés autour des pièces l'entendirent tous : « Je viens d'observer une scène très curieuse ; dans un groupe de soldats allemands placés près des pièces qui tirent sur nous, plusieurs hommes avaient fait volte-face : un officier s'est mis à les frapper avec sa canne pour les ramener et les forcer à revenir occuper leur poste de combat. On ne voit tout de même pas choses semblables chez nous ! » Les canonniers, entendant cela, riaient et s'empressaient de charger et de pointer pour tirer à nouveau.

C'est dans cette même journée qu'on remit au capitaine un billet écrit au crayon, conçu à peu près en ces termes : « le brigadier Clouet est dans une maison située au coin de la route de Lorges à Poisly ; il a vu passer la section de la batterie de Maine-et-Loire ». — Qui a apporté ce billet, demande le capitaine ? — Un mobile. — Qu'est-il devenu ? à quel bataillon appartient-il ? — On ne sait pas. — Impossible d'obtenir d'autres renseignements, impossible aussi d'aller à Lorges : à la section personne ne peut ni ne doit quitter son poste pendant le combat. Plus tard on tâchera d'envoyer quelqu'un s'informer à Lorges.

Le feu de l'ennemi se ralentit vers le soir : « Continuez à tirer, dit le commandant de Vauguion, le général Colin aime à entendre une canonnade incessante, et puis nos coups

Digitized by Google

doivent porter du trouble chez nos ennemis, quand même ils se seraient retirés en arrière de la ligne de leurs batteries, et nous leur prouvons que nous tenons toujours bon sur nos positions ».

A quatre heures et demie, on n'y voyait plus : une brume s'élevait qui restreignait rapidement les limites de l'horizon. Les batteries prussiennes avaient cessé de tirer ; on amena les avant-trains, et, suivant un ordre reçu vers cinq heures, la section alla prendre ses cantonnements à Briou.

Quel froid le lendemain matin au réveil ! Le trompette avait les lèvres toutes gercées ; dans l'impossibilité de tirer un son de son instrument, il offrait d'aller prévenir successivement les divers groupes de la section cantonnés dans deux ou trois fermes, pour remplacer la sonnerie qu'il ne pouvait donner. Comme on plaisantait ce trompette gelé, excellent camarade, fièrement drapé dans un manteau dit «limousine», acheté par lui la veille à un conducteur de voiture de réquisition, l'attention fut portée vers un groupe se détachant sur la brume matinale à quelques mètres de nos pièces. Une calèche fermée stationnait près de quelques cavaliers ; bientôt elle se met en marche dans la direction de Josnes, et les cavaliers se rapprochent de nous. En tête, s'avance, sur un bel alezan, un officier chaussé de longues bottes de cuir fauve, la taille bien prise dans une pelisse garnie de fourrures; tête fine, expression énergique : « A quel corps appartiennent ces pièces ? » — « Section de la batterie de Maine-et-Loire, deuxième division du 21e corps, mon général. — Bien ! Attendez l'ordre de départ, et vous irez reprendre les positions occupées hier. » — C'était le général Chanzy suivi de son état-major.

« Il paraît qu'on se lève de bonne heure dans ce régiment-là, observe un de nos conducteurs, occupé à ajuster sur son cheval une superbe bricole de cuir brun, abandonnée la veille sur la plaine par l'attelage d'une batterie

Digitized by Google

allemande. — Mais tout ceci ne nous apprend pas quel est le particulier qui se promène ainsi en calèche dès patron-minette. — Tu ne le sais pas encore? Tu n'es donc pas bien réveillé, interrompt un marin : c'est tout simplement le ministre de la guerre qui est venu s'entendre avec le grand chef. » — Il disait vrai, le canonnier de marine; mais comment avait-il été renseigné? — Bien des fois, au cours de la campagne, nous avons ainsi été informés de faits intéressants, sans qu'on pût s'expliquer par quelle voie ils étaient parvenus à la connaissance des soldats qui les racontaient et en transmettaient rapidement avis d'un corps à un autre.

Ce jour-là, dimanche 11 décembre, la section vint se remettre en batterie sur la ligne occupée les jours précédents, ainsi que toute l'artillerie de la 2e division et de la réserve; mais aucune troupe ennemie ne se montra à portée de nos pièces, et nous n'eûmes pas à tirer.

On se réjouissait déjà; on se disait que l'ennemi en avait assez, qu'il allait battre en retraite. — Mais voilà que vers quatre heures on répand le bruit que c'est au contraire l'armée française qui se retire. Comment ceux qui racontent cela, le savent-ils? — Le propos, quoi qu'il en soit, se répète, se propage sur toute la ligne. En même temps que le ciel, très clair le matin, se couvre maintenant de nuages, les visages tout à l'heure gais, s'assombrissent aussi. Comment! depuis quatre jours nous résistons aux efforts de l'ennemi, et aujourd'hui, alors qu'il semble renoncer à la lutte, c'est nous qui allons abandonner la partie! — C'est ainsi que le soldat, qui ne peut voir qu'un point bien limité dans le vaste espace formant le champ de bataille, raisonne parfois tout de travers et commet d'étranges erreurs quand il veut apprécier les ordres donnés.

Sans doute la deuxième armée de la Loire n'avait pas été entamée; elle pouvait même se dire victorieuse puisque

Digitized by Google

depuis quatre jours elle couchait sur ses positions ; mais, de l'autre côté de la Loire, les troupes de Frédéric-Charles n'avaient pas rencontré de résistance ; elles pouvaient d'un moment à l'autre, en traversant le fleuve, tourner l'aile droite de l'armée française et venir ainsi en aide aux corps du grand-duc de Mecklembourg et du général Von der Thann fatigués par la résistance contre laquelle leurs efforts s'étaient heurtés ; cette intervention probable de l'armée de Frédéric-Charles devait changer la situation et pouvait mettre notre armée dans un grave péril. Et puis un déplorable malentendu a fait abandonner Beaugency, point d'appui de notre extrême droite. Le soldat, lui, ignore ces faits ; ce sont eux cependant qui ont déterminé le général Chanzy à entreprendre cette manœuvre admirablement conçue, expliquée dans des instructions d'une précision remarquable et exécutée aussi ponctuellement que de vieilles troupes l'eussent pu faire, manœuvre qui consistera à faire opérer par l'armée une conversion en pivotant sur sa gauche, le 21e corps conservant toute la journée du 11 décembre ses positions pour masquer le mouvement rétrograde des 16e et 17e corps.

Au froid sec de la première partie de la journée avait succédé un épais brouillard humide qui, les jours suivants, devait faire place à la pluie : la retraite derrière le Loir était commencée.

II

Saint-Georges-Buttavent

Le 1er février 1871, les troupes composant le 21e corps, sous le commandement du général Jaurès, étaient avisées qu'un armistice de vingt-et-un jours avait été conclu le 28 janvier entre le gouvernement de Paris et les autorités allemandes.

Digitized by Google

La 1re batterie mobile de Maine-et-Loire, dont les trois sections étaient réunies depuis le combat de Sillé-le-Guillaume, se trouvait alors cantonnée, avec plusieurs autres batteries constituant la réserve d'artillerie du 21e corps, à quelques kilomètres de Mayenne, sur le territoire de la commune de Saint-Georges-Buttavent.

Depuis la seconde quinzaine de novembre, les artilleurs de Maine-et-Loire n'avaient guère eu de repos. Chaque jour avait amené de nouveaux déplacements, par suite, de nouvelles préoccupations, et nécessité de nouveaux efforts. C'étaient les longues chevauchées sous la pluie ou dans la neige, avec les incidents que cause inévitablement la traction d'un lourd matériel, traction opérée au moyen de chevaux de réquisition équipés d'un harnachement des plus défectueux ; c'étaient les retards dans les distributions de vivres pour les hommes, de fourrages pour les chevaux ; c'étaient les difficultés se renouvelant chaque soir quand il s'agissait de trouver un abri pour prendre quelques heures de sommeil ; c'étaient les risques des combats auxquels les différentes fractions de la batterie avaient pris part : la longue lutte de quatre jours sur les lignes de Josnes, la retraite de la forêt de Marchenoir sur le Loir, les combats de Fréteval et du Plessis, la retraite sur Le Mans, la bataille du Mans, la pénible retraite après l'occupation de cette ville par les Allemands, retraite un instant interrompue par le combat de Sillé. Comment, au milieu de tous ces événements, prendre le temps de songer à ce qui s'était passé la veille, de penser aux camarades laissés en cours de route, les uns atteints par le feu de l'ennemi, les autres par la variole, par le typhus, par ces terribles maladies qui viennent accabler des troupes mal vêtues, mal nourries, faisant campagne pendant un hiver des plus rigoureux ?

A l'annonce de cette suspension des hostilités, on respira plus librement : on allait pouvoir profiter de ces vingt-et-

Digitized by Google

un jours pour se reposer, et en même temps se mettre en état de reprendre la lutte dans de meilleures conditions. Et puis les pensées se reportèrent en arrière : chacun se retraça peu à peu cette émouvante série d'incidents auxquels il avait pris part ou assisté, les périls affrontés, les fatigues, les privations supportées. — Oui ! on avait passé des heures pénibles, mais enfin on était encore au nombre des vivants, on s'était endurci à ces fatigues, on se sentait capable d'endurer d'autres misères et de faire face à d'autres risques, s'il le fallait, et, en attendant, on avait devant soi vingt-et-un jours pour se refaire ; et vraiment la vie a quand même du bon, se disait-on en se chauffant devant un clair foyer fourni par le bois mort de la forêt de Mayenne, foyer devant lequel bouillait une soupe qu'on était certain de pouvoir manger tranquillement, sans être soudainement et désagréablement interrompu par un ordre de départ.

... Mais parmi nos camarades il en est plusieurs qui manquent à l'appel. Nous avons eu des blessés : que deviennent-ils ? Que devient le jeune Desmazures, cet enfant de 18 ans, arrivant si crânement à la gare de Bretoncelles le 21 novembre et paraissant si heureux d'ouvrir le feu contre les Allemands, quand la pièce qu'il servait eut pris position sur la voie ferrée ? Au bout d'une heure il tombait, la jambe brisée par un projectile ennemi. Ce fut son oncle, notre ami Simon, maréchal-des-logis commandant cette pièce, qui le porta lui-même à l'ambulance ; et, en quittant cet enfant sur lequel il avait, au départ d'Angers, promis à la mère de veiller constamment, il fut à la porte même de la maison servant d'ambulance, entouré par des Bavarois qui se précipitèrent sur lui et l'emmenèrent prisonnier, en même temps qu'ils s'emparaient de l'ambulance. Depuis, nous n'avons pas eu de nouvelles de notre jeune camarade Desmazures : nous avons su seulement que Mme de Vauguion, la femme de notre bien-

Digitized by Google

aimé commandant, avait pu, grâce à de nombreuses démarches, obtenir qu'il fût compris dans un échange de blessés et transféré d'une ambulance allemande dans une ambulance française. — Hélas ! quand nous rentrerons à Angers, nous apprendrons que notre jeune camarade est mort des suites de cette blessure.

Nous avons laissé en route des malades : où sont-ils ? Hier encore c'était notre excellent fourrier que nous conduisions à l'ambulance, terrassé par une fièvre intense, avant-coureur de la terrible variole noire. Pauvre fourrier ! lui qui depuis près de trois mois s'était chaque jour donné tant de mal pour courir aux distributions et obtenir vivres et fourrages, lui qui, tout en murmurant son refrain habituel : « Quel métier ! mes enfants, quel métier ! » trouvait toujours le mot opportun pour réconforter les camarades dans un moment de découragement, comme il va nous manquer !

Le brigadier-fourrier, aussi, n'est plus avec nous ; il avait vaillamment supporté toutes les fatigues de la campagne jusqu'aux journées du Mans, toujours alerte, toujours optimiste, répétant sans cesse que les Allemands étaient à bout de forces et allaient lâcher la partie ; mais le 13 janvier, alors qu'il s'inquiétait depuis une huitaine de ne recevoir aucune nouvelle de son jeune frère, sous-lieutenant au premier bataillon des mobiles de Maine-et-Loire, il apprend soudain que, la veille, un autre de ses frères, capitaine aux zouaves pontificaux, a été tué à l'assaut du plateau d'Auvours. Depuis ce jour il est abattu ; des accès de toux nerveuse l'épuisent : il a fallu, il y a deux jours, lui faire donner une permission pour aller prendre du repos à Angers.

D'autres encore ont laissé des vides dans nos rangs. Des vingt-cinq canonniers brevetés de la marine que M. de Vauguion avait fait verser dans la batterie en reste-t-il quinze ? — C'étaient pourtant des hommes solides, endur-

Digitized by Google

cis à la fatigue ; mais plusieurs, qui avaient fait campagne au Sénégal, n'ont pu supporter les rigueurs de cet hiver dans les plaines glacées de la Beauce.

Quelques jours avant la bataille du Mans, un de ces marins, qui tous étaient devenus pour nous d'excellents camarades, un bel et grand garçon d'origine basque, de Hespuroy, toujours prêt à rendre service, toujours souriant, tombait sur la neige, atteint par le typhus : quarante-huit heures plus tard nous apprenions sa mort. Huit ou dix autres grelottent de fièvre dans diverses ambulances rencontrées dans le trajet du Mans à Mayenne.

Et puis nous pensons à notre autre camarade, tombé sur le champ de bataille, le 8 décembre à Poisly, un Angevin celui-là, le brigadier Clouet. — Pauvre ami, comme il a dû souffrir d'attendre vainement la visite de quelqu'un d'entre nous après nous avoir fait prévenir de son transfert à Lorges! Nous n'avons pu nous rendre à cet appel : les péripéties du combat nous ont fait transporter nos canons sur d'autres positions, et personne de nous n'a pu aller à Lorges lui serrer une dernière fois la main. — Un jour, entre Freteval et le Mans, un officier d'administration, passant le long de la colonne, a dit au capitaine de la batterie : « N'aviez-vous pas un brigadier qui a eu les deux jambes coupées à Poisly?.... Il est mort. » — Et voilà comment nous avons été informés de la fin de notre camarade!.... Pauvre Clouet! Nous n'avons pu, à sa mort, lui rendre les derniers devoirs; nous ignorons même en quel lieu il a été inhumé; mais il ne faut pas nous borner envers lui à quelques banales expressions de regrets; nous devons d'une façon spéciale honorer sa mémoire..... Là-dessus l'entente est promptement faite; il a suffi que l'idée fût émise par l'un de nous, le projet est de suite accepté par tous : on fera célébrer un service religieux en l'honneur du brigadier Clouet.

Le capitaine prévient de notre projet le chef d'escadrons

Digitized by Google

qui commande le groupe de batteries dont nous faisons partie, et cet officier supérieur nous autorise de suite à mettre le projet à exécution. Nous n'étions plus commandés par M. de Vauguion depuis le Mans, parce que nous n'appartenions plus à la deuxième division; notre batterie avait à cette époque été affectée à un groupe placé sous les ordres du commandant Frayssignes. C'était un vieil officier retraité, qui avait repris du service pour la durée de la guerre et qui, pendant cette pénible campagne, avait fait preuve d'une énergie que son âge n'aurait pas permis de prévoir. Nous avions appris qu'un de ses fils avait été tué à l'armée de Mac-Mahon, qu'un autre avait été fait prisonnier à Metz.

Muni de l'autorisation du commandant, le capitaine alla trouver le curé de Saint-Georges-Buttavent et convint avec lui du jour où aurait lieu le cérémonie.

Par une matinée brumeuse de février, la batterie au complet se formait en colonne par quatre, sur la grande route d'Ernée à Mayenne, et descendait de ses cantonnements vers le bourg de Saint-Georges. — Les uniformes n'étaient pas brillants : pantalons, vareuses et képis accusaient les fatigues de cette dure campagne; mais chacun avait tenu à être propre. Il serait difficile cependant de dire où et comment on avait pu ce matin-là se procurer des brosses. — On n'avait laissé aux cantonnements que le poste de garde, et trois ou quatre conducteurs, gardes d'écurie. — En entrant dans le bourg de Saint-Georges, nos canonniers, dont le pas cadencé se mêle au son de la cloche, rectifient d'eux-mêmes l'alignement et défilent correctement comme à une revue de parade, pour entrer à l'église.

A peine sommes-nous rangés que nous voyons entrer dans l'église les officiers des batteries constituant avec la nôtre le groupe de la réserve d'artillerie du 21e Corps. A leur tête, s'avance le vieux commandant Frayssignes,

Digitized by Google

se tenant droit comme il devait le faire à trente ans; derrière lui, les officiers de la batterie du 18e régiment à cheval, cantonnée près de la nôtre dans la forêt de Mayenne, et que nous connaissons tous, parce que nous faisons colonne avec eux depuis le Mans. C'est le capitaine Rémy, c'est le lieutenant Arthus, deux noms fréquemment répétés sur l'annuaire de l'artillerie; c'est le sous-lieutenant Lespinasse, portant la tunique de l'École d'application de Metz, où il était encore élève au jour de la déclaration de la guerre. Viennent ensuite les officiers d'une batterie d'artillerie de marine, appartenant également à notre groupe. — Puis nous entendons sur la place le pas d'une troupe en marche, et nous voyons entrer solennellement dans l'église des délégations de sous-officiers et de brigadiers appartenant à chacune des batteries de la réserve. Oh! les braves gens! Aucun d'eux n'a connu notre camarade Clouet, mais c'est un sentiment de solidarité qui les a portés, sans qu'ils y fussent officiellement invités, à venir prendre part à cette cérémonie célébrée en mémoire d'un artilleur tombé sur le champ de bataille. Tous assistent avec recueillement à l'office religieux, et beaucoup, supposons-nous, songent aussi à leurs camarades morts au cours de la campagne, comme nous songeons, nous, à notre ami Clouet. — Quant au vieux commandant, il suffit d'observer l'expression douloureuse peinte sur son visage, pour comprendre vers qui se portent ses tristes pensées.

Les habitants de Saint-Georges, qui ont vu ces soldats défiler sur leur place et entrer dans l'église, se sont renseignés sur l'objet de cette cérémonie religieuse. Vingt ou trente femmes viennent assister au service et joindre leurs prières à celles de leur curé. Leur religieux recueillement prouve qu'elles ne sont pas venues là pour satisfaire une banale curiosité : toutes sans doute ont des fils ou des frères à l'armée; plusieurs portent des vêtements de

Digitized by Google

deuil : une d'entre elles réprime à grand'peine des sanglots convulsifs.

L'office terminé, les officiers et les délégations des autres batteries quittent l'église les premiers et nous attendent près de la porte. A notre sortie, les officiers viennent serrer les mains de nos officiers, tandis que nous passons devant les sous-officiers et brigadiers, rangés de chaque côté de la place.

Nous avons tous été profondément émus de ce témoignage de sympathie : ceux qui nous le donnaient n'étaient nos camarades que depuis quelques semaines ; mais nous appartenions à l'armée : nous étions dès lors de la même famille.

La batterie de Maine-et-Loire, avant de se remettre en route, fit halte à quelques pas de l'église, attendant ses officiers qui étaient allés présenter leurs remerciements au curé de Saint-Georges et régler avec lui ce qui était dû pour le service célébré. Le règlement fut rapidement fait : le bon curé refusa tout paiement, déclarant qu'il était heureux d'avoir réuni en son église de braves soldats venant prier Dieu pour un des leurs mort au champ d'honneur.

Nous regagnâmes ensuite notre cantonnement, nous sentant au cœur la satisfaction d'avoir rempli un pieux devoir envers notre camarade Clouet.

A. B.

Digitized by Google

PAUL HENRY

On ne l'ouvre pas sans émotion, ce livre, où M. René Bazin volontairement s'effaça pour laisser parler l'âme pure et forte du héros du Peï-Tang. Et, malgré nous, dès les premières pages, nous revivons les heures d'angoisse de l'an passé, quand, sans nouvelles, nous attendions en frissonnant le dénouement de l'atroce tragédie qui se déroulait mystérieusement à Pékin dans le sang et le feu. En Anjou, l'émotion se doublait de savoir qu'un des nôtres était là-bas, enfermé dans la cathédrale qu'il devait sauver, en s'ensevelissant, à l'ombre de la croix, sous les plis du drapeau.

« L'enseigne de vaisseau, écrit René Bazin dans sa préface, simple et poignante, l'enseigne de vaisseau qui a commandé, au nom de la France, un détachement de marins français, soutenu un siège de deux mois, sauvé trois mille personnes, et qui est mort au moment où les alliés allaient entrer à Pékin, aura sa page glorieuse dans les annales de notre marine. Il aura aussi le souvenir attendri des âmes qui sauront ou devineront à quelles sources cet enfant avait puisé la force calme, le mépris du danger, et mieux que cela, la joie devant le danger. On revendiquera l'honneur de l'avoir connu, d'avoir été son ami, son maître, son camarade. On dira quelle enfance et quelle jeunesse avaient préparé cette fin de vie héroïque, et la pensée de la perfection de la vie, non moins que celle du martyre

Digitized by Google

final, haussera dans les esprits cette jeune gloire jusqu'à la vénération...

« Il importait que ces exemples et ces hommages ne fussent pas perdus. Et ce fut la première raison qui me détermina, non pas à écrire la vie de l'enseigne Henry — mon rôle a été beaucoup plus simple, — mais à mettre en ordre le plus souvent et à résumer quelquefois les documents qui la racontent. »

Comme M. René Bazin et en suivant son récit, nous nous bornerons à esquisser à grands traits, d'après ses lettres et son journal de bord, plus éloquents que tous les commentaires, la vie admirable de Paul Henry, et sa mort plus admirable encore.

Paul Henry est né à Angers le 11 novembre 1876, le second de neuf enfants. Son père, le distingué professeur de l'Université catholique d'Angers, est né à Paimpol et sa famille, d'origine bretonne, possède près de Tréguier, à Plougrescant, le domaine de Kergresq « le paradis de Kergresq », comme l'appellera si souvent, plus tard, dans son journal de bord, l'enseigne de vaisseau.

Paul Henry fit ses études à l'externat Saint-Maurille d'Angers, où son souvenir est resté si vivant et si cher à ses anciens camarades et à ses maîtres.

Il se prépare à Jersey, chez les Jésuites, à l'école navale ; son âme fraîche et droite se révèle déjà dans les lettres qu'il envoyait aux siens : « Votre pauvre petit enfant qui doit vous faire bien du chagrin », signe-t-il l'une d'elles, où il avoue avoir eu une mauvaise note. Ses notes étaient pourtant en général excellentes et, malgré une maladie grave, il était reçu en 1893 au Borda. Sa composition française sur les devoirs du soldat, commentaire de deux vers de Corneille, avait été classée première avec la note 19 sur un maximum de 20 points.

Ses lettres du Borda sont pleines de détails ingénus et charmants sur son sabre de « midship », sa première tenue

Digitized by Google

d'officier, sa vie à bord où la prière tient une large place, sur les croisières du *Bougainville*, dans la Manche, où ses yeux et son cœur reconnaissent avec attendrissement le profil rocheux des côtes bretonnes.

Paul Henry fait, comme aspirant, sa première campagne sur l'*Iphigénie* qui appareille le 10 octobre 1895. Son journal de bord écrit sans prétention mais non sans charme, enregistre les incidents de la traversée, parfois amusants, parfois tragiques, comme la mort de l'aspirant de Sarcé, impressions d'escales rapidement notées. Il contient des croquis enlevés lestement et avec verve des paysages et des hommes entrevus en passant. Le chrétien fervent et le marin épris de son métier s'y retrouvent à chaque page :

« *Dimanche 26 janvier.* — Messe sur le pont à l'arrière, voir tout un état-major, commandant en tête et tout un équipage, courber la tête au moment de l'élévation. C'est consolant de voir comme la France est catholique à l'étranger...

« *Samedi 15 février.* — Une vraie tempête; mais l'*Iphigénie* se moque bien de ce temps-là. Qu'elle est jolie, fuyant à sec de toiles, filant comme une flèche et bondissant légèrement sur les lames.

« *Mardi 18 février.* — Hier je suis monté dans la hune pendant qu'on pressait le troisième ris. Au petit hunier, il faisait nuit noire ; mais on pouvait voir l'*Iphigénie* presque couchée sur le flanc, au milieu d'une nappe d'écume : c'était féerique. Le vent faisait rage, menaçant à tout moment de déchirer le hunier, c'est alors que nos hommes sont admirables : à chaque instant, ils risquent d'être enlevés à la mer ou de venir s'écraser sur le pont, et malgré cela ils travaillent comme s'ils faisaient un exercice ordinaire. Ah ! je voudrais voir toute la canaille qui hurle contre la marine faire un peu le service de nos gabiers. »

Embarqué, à sa demande, en 1896, sur la *Melpomène*, Paul Henry se reporte à chaque instant vers les siens. A

Digitized by Google

Noël, il se plaint de ne pouvoir célébrer la fête en famille : pas de messe de minuit, pas de crèche ; son cœur est à Angers.

Nommé aspirant de 1re classe, il va faire la campagne de Crète, d'une façon si brillante que l'amiral Pottier lui annoncera en ces termes, en rade de La Canée, sa promotion au grade d'enseigne :

« Je ne vous souhaite qu'une chose, c'est d'être aussi bon enseigne que vous êtes bon aspirant. »

Les lettres de Paul Henry, datées de Crète, fourmillent de détails vécus et pittoresques. Il assiste à une revue des troupes internationales à la Canée :

« Le colonel russe prend le commandement. C'est un grand diable de cosaque à trogne enluminée ; il braille, d'une voix rauque, des commandements en français, puis la petite cérémonie commence.

« Au son d'une musique aigrelette, s'avancent d'abord les Monténégrins ; ce sont tous de beaux hommes ; leurs officiers portent le costume national albanais, fustanelles et manteau blanc. Puis viennent les Russes, presque tous petits, au contraire ; ils sont sales, mal habillés, et ne défilent même pas au pas. Après les Russes, voici les « amis et alliés », les marsouins français ; ils marchent à une jolie allure, très crânes dans leur sombre uniforme. Derrière eux, arrivent, à un pas lent et cadencé, les Autrichiens ; ils ont l'air d'être en bois ; tous, en arrivant à hauteur du commandant, tournent automatiquement la tête vers lui. On les croirait mus par une ficelle. Une fanfare éclatante retentit soudain, et la troupe sombre des bersagliers arrive au pas gymnastique. Très joli ensemble ; rien de curieux comme de voir tous ces plumets verts osciller avec un ensemble parfait. Enfin, voici MM. les Anglais : une ligne de piquets rouges, un point, c'est tout. »

Henry, débarqué à terre avec un détachement, mène

Digitized by Google

la vie de campagne, son rêve. Mais toujours le souvenir le hante du pays natal, des êtres chers laissés là-bas.

Le 5 août 1897, il écrit :

« J'ai reçu votre lettre m'annonçant le beau succès de Lity ; mes félicitations au brillant lauréat de la faculté de Poitiers ; tous mes compliments aussi à MM. et Mlles Henry juniors, qui remplissent de leurs glorieux noms les palmarès d'Angers. Les treize prix de Michel surtout ont excité mon admiration. »

Et le regret du Noël angevin l'obsède encore. De quart sur le *Charner*, le 25 décembre, on lit dans son journal : « Bien triste ici le jour de Noël ; j'étais de service, mais j'ai pu cependant aller à la messe consulaire de la Canée. J'ai bien prié à toutes vos intentions, spécialement pour Joseph et Yves ; j'ai eu le plaisir d'entendre chanter l'*Adeste fideles* et quelques noëls. Rien ne m'émeut comme ces bons vieux airs qui me rappellent le temps où nous attendions fièvreusement que maman ouvrît la porte de notre chambre, pour entonner : *Il est né le divin Enfant*, et voir ce qu'avait mis dans nos souliers le petit Jésus. »

Le 24 novembre 1898, Paul Henry quittait la Crète, pour être attaché, comme enseigne, au bataillon des fusiliers marins, à Lorient.

Le 28 octobre 1899, il était classé le premier aux examens. C'est à Angers, où il était en résidence libre conditionnelle, qu'il apprit, le 1er janvier 1900, sa désignation pour l'Extrême-Orient. On ne parlait pas encore de guerre avec la Chine. Il devait s'embarquer à Saïgon sur le *D'Entrecasteaux* pour remonter au nord par Chang-Haï et le Japon, jusqu'au port russe de Vladivostok. Il se rend à Saïgon sur le paquebot l'*Armand-Béhic*. Quelques jours avant son départ de Marseille, par un singulier pressentiment, puisque nul ne pouvait prévoir les événements de Pékin, il écrivait à son oncle, M. Léon Henry :

« Serai-je jamais mieux préparé au point de vue chrétien ?

Digitized by Google

Et quelle plus belle mort que celle du soldat ? » Au moment où l'*Armand-Béhic* appareille, sa pensée évoque les côtes de Bretagne : « Ce n'est plus Marseille que je vois, c'est la chère maison de famille où il fait si bon vivre, c'est le vieux Kergresq, où les jours s'écoulent si doucement, si gaiment au milieu de parents chéris et d'amis si bons... Peu à peu les derniers feux s'éteignent, et maintenant, sous la forte poussée de nos deux hélices, nous nous enfonçons dans le sombre horizon ».

Dans ce journal de bord de l'*Armand Béhic*, bien des pages charmantes seraient à détacher. Voici un croquis de l'escale à Ceylan :

« Sur la route ombragée de superbes cocotiers, il y a un grouillement de population fort curieux : des hommes magnifiques, nus jusqu'à la ceinture, les cheveux leur tombant sur le dos ou soigneusement relevés jusqu'au chignon ; des femmes, des fillettes surtout, ayant une étonnante finesse de traits, délicieux bronzes vivants. Et tout ça se promène gravement, presque majestueusement, se dérangeant à peine pour les innombrables petites charrettes traînées par des bœufs de toutes tailles (j'en ai vu d'à peine plus gros que des chiens). Entre ces charrettes se faufilent des pousse-pousse, traînés au galop par de grands diables, d'allures faméliques, et puis, ce sont des équipages, et des cavaliers, et des bicyclettes, enfin un mouvement qui n'a rien à envier à celui de la place de la Concorde...

« En route, j'ai vu quelque chose d'assez curieux : dans une misérable case indienne, j'ai aperçu une indigène, à peine vêtue de quelques oripeaux d'éclatantes couleurs, travaillant à une superbe machine à coudre, tout ce qu'il y a de plus perfectionné, auprès de laquelle celle de maman n'est qu'un vieux clou ; je trouve que cette étrange mixture de civilisation et de pittoresque local n'est pas une des moindres curiosités de ces pays exotiques. »

Digitized by Google

A Singapour, il assiste à la messe, à l'église de la mission française, et il remarque dans l'assistance un piquet de marins anglais et de nombreux cipayes : « Ainsi la protestante Angleterre envoie à la messe ses soldats catholiques. Que dirait-on en France, si on voyait chose pareille? »

A Saïgon, où Paul Henry trouve son croiseur le *D'Entrecasteaux*, il signale et déplore l'insuffisance de notre arsenal maritime, mal outillé pour les réparations des navires. Et pourtant Saïgon est désigné comme un des points d'appui de la flotte, en cas de guerre. En rivière de Saïgon, le courrier de France arrive. Henry n'est plus à bord, il est à Angers : « Et le soleil a beau taper, on ne s'en aperçoit plus..., car je ne suis plus sur le *D'Entrecasteaux*, presque aux Antipodes, je suis dans la chère maison de la rue Proust, je cause avec maman ».

A Hong-Kong, anecdote amusante racontée par Henry, d'une plume alerte. Il assiste à un dîner sur un cuirassé anglais :

« ... Soudain un coup sec de marteau sur la table. Tout le monde se lève, le président, le verre en main, crie :

« Queen. »

« Et tous les Anglais, sur un ton différent, répètent :

« Queen, queen, queen. »

« C'est le toast à la reine. Je me pince les lèvres pour ne pas céder à un fou rire qui me prend en voyant le sérieux de tous les Anglais faisant : « Couin, couin ».

« Quelques minutes après, même cérémonie, cette fois pour le « French Président ».

A Port-Arthur, ce sont nos alliés les Russes qui fêtent les marins français. Son voisin de gauche est gris comme plusieurs régiments de polonais. Hourrahs frénétiques, embrassades sans fin :

« Encore un verre, c'est le dernier, et puis encore un autre pour la France, un autre pour la Russie, et celui-ci

Digitized by Google

pour les familles de France, et celui-là pour les familles de nos hôtes ! et le tzar ! et la tzarine ! et Loubet !... Oh ! mon Dieu, que les hommes ont donc de motifs de s'aimer le verre en main. »

A la fin de la soirée, tous les officiers français, l'aumônier compris, ont enfourché de petits chevaux cosaques et, le bonnet à poil sur la tête, le sabre au clair se mettent à crier : Vive la Russie ! Enfin on remonte dans le train qui a amené à Port-Arthur la bande joyeuse :

« Le train part escorté de tous les officiers de cosaques à cheval ventre à terre. Ils s'arrêtent net, saluent du sabre et d'un formidable : « Vive la France ! »

Mais aux agapes et aux fêtes va succéder l'effroyable tragédie. Les événements de Chine ont pris une tournure menaçante. Un détachement de marins du *D'Entrecasteaux* et du *Descartes* est désigné pour Pékin. On sait que Paul Henry ne devait pas faire partie du détachement. Il revendique son titre d'officier fusilier et, à force de supplications, il obtient du commandant de remplacer l'aspirant de Pontevès : « Quel magnifique rôle, écrit-il, à sa famille, à Angers, pour un bon chrétien que de protéger les missionnaires. Soyez donc heureux comme je le suis. Annoncez la bonne nouvelle à Lity, à Jeanne et à notre cher abbé : ils vont être presque jaloux ».

Avec le lieutenant Darcy, il remonte le Peï-Ho, passant la nuit dans le chaland. Les Russes ont voulu les faire coucher à leur bord, mais ils ont répondu que « là où couchaient leurs marins, c'était bien pour eux aussi ».

Arrivé à Pékin, Henry est chargé, avec trente marins, de protéger le Peï-Tang qui comprend la cathédrale, l'évêché, la maison des missionnaires, le séminaire, les écoles. Il a, comme second, l'aspirant de la marine italienne Olivieri. Le Peï-Tang n'est pas défendu. Henry improvise des fortifications. Il n'a que trente marins français et onze italiens pour garder l'immense enceinte où se sont réfu-

Digitized by Google

giés 3.400 chrétiens. La foule des Boxers pousse sous les murs ses cris de mort.

Le 15 juin se livre le premier combat. Des milliers de Boxers s'avancent pour l'assaut :

« Ils sont à trois cents mètres. Là ils s'arrêtent, font des génuflexions. Les voilà qui se lèvent ; ils s'avancent au pas gymnastique ; les voilà à deux cents mètres : « Joue ! à cent cinquante mètres : feu ! » Dix-sept balles fauchent les premiers rangs qui s'abattent comme des capucins de carte. « Joue feu ! » seconde salve, seconde fauchée. Quand la fumée s'est dissipée, la place est nette. »

Le jeune commandant, — il n'a que 23 ans — est toujours le premier au feu. Il abrite ses hommes et se tient debout sur le remblai. Il s'occupe de ses matelots avec une affectueuse sollicitude. L'un d'eux, Lalès, ayant été pris de la fièvre, Henry lui donne son lit et couche près de lui par terre pour le veiller.

Le 22 juin, Paul Henry fait une sortie avec quelques hommes et s'empare d'un canon chinois. Dans la journée, le Peï-Tang avait reçu cinq cent trente et un coups de canon et d'obus à mitraille :

« Si j'avais eu cinquante marins au lieu de trente, écrit-il, je marcherais sur le palais impérial. »

Les munitions s'épuisent. Le commandant est obligé de compter et de mesurer les cartouches.

Le 27 juin, le second-maître Jouannix est atteint mortellement d'une balle au poumon. Henry n'a plus pour l'aider à diriger la défense que le quartier-maître Elias.

« Le 28, écrit un de ses hommes, une partie du toit du poste prend feu sous les bouchons imbibés de pétrole en flammes que lancent les Chinois et qu'ils alimentent avec deux pompes à pétrole. M. Henry enjambe le toit et là, sous le feu de l'ennemi qui tirait sur lui à une distance de vingt à trente mètres, à coups de pied et de poing, il jette à terre les bouchons enflammés. »

Digitized by Google

Les balles pleuvent comme grêle; en revenant de notre côté, il s'écrie : « Les maladroits, ils n'ont pas seulement pu me toucher. »

Le 29 juin, on célèbre la fête du commandant « Nous offrons nos vœux, écrit Mgr Favier, au brave commandant Henry; nous parlons d'Angers, de son pays, du bonheur que ses parents auraient à le revoir. » Il nous dit : « Vous verrez que nous sauverons le Peï-Tang. Je serais heureux de mourir pour une si belle cause, j'espère que le bon Dieu m'ouvrirait le paradis. Si je dois disparaître, je ne disparaîtrai que lorsque vous n'aurez plus besoin de moi. »

Pendant la première quinzaine de juillet, le bombardement fait rage. Les assauts des Chinois se multiplient; Mgr Jarlin est blessé à la tête. Plusieurs matelots français sont grièvement atteints ou tués. Le mercredi 18 juillet, une mine saute, on ne voit partout que des corps mutilés et des lambeaux de chair humaine. Ce même jour Paul Henry écrit son testament, admirable de foi simple et tranquille et plein de tendresse pour ceux qu'il ne reverra plus :

« *Pour remettre, si je suis tué, à M. Paul Henry, professeur de droit à Angers.*

« Mes bons parents bien-aimés,

« Mes chers frères et sœurs,

« Si je suis tué, ces derniers mots vous porteront mes derniers adieux. Ne vous faites pas trop de chagrin. Je succombe pour la plus belle des causes, et j'ai fait, je l'espère, tout mon devoir. Je vous lègue le peu que je possède, et je vous demande de prélever sur l'argent que je vous laisse une somme de 100 francs pour les Missions de Chine, si éprouvées en ce moment.

« Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur, comme je vous ai toujours aimés. J'envoie mon dernier

Digitized by Google

adieu à tous nos chers parents et amis. Demandez à l'oncle, quand il apprendra ma mort, de faire le « grand pas », et d'offrir au Bon Dieu sa communion pour le repos de mon âme.

« Encore une fois adieu, mes chers bien-aimés, priez pour moi.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il !

« Péï-Tang, 18 juillet 1900.

« P. Henry. »

Henry était prêt pour le suprême sacrifice. Le 19 juillet, il résiste victorieusement aux attaques des Boxers et brûle leurs échafaudages.

Le 20 juillet, un boulet tombe entre lui et Mgr Favier, Henry, très calme, se contente de dire en souriant à l'évêque : « Voilà un boulet qui, un peu plus, faisait une victime. »

Les combats continuent et le blocus se resserre.

« Les vivres diminuent, comme les munitions. « Deux ou trois cents enfants criaient la faim, a écrit Mgr Favier, et, la chaleur intense m'empêchant de dormir, je croyais ouïr les bêlements d'une troupe d'agnelets. Ces cris, du reste, diminuaient chaque jour, car nous avons enterré cent soixante-dix de ces innocents.

« — Évêque ! évêque ! faites-moi donner un bol de petit millet pour que j'aie un peu de lait ! me dit en se jetant à mes pieds, une accouchée de la nuit.

« Je dus le lui refuser en pleurant : il n'y en avait plus ! »

Le 27 juillet, il reste au Peï-Tang 6,372 cartouches.

C'est le dernier compte de Paul Henry.

Voici comment M. René Bazin raconte sa mort :

« Vers six heures du matin, le 30 juillet, Paul Henry se porte avec douze marins à la défense de la muraille de l'Est... A ce moment, un des frères qui servaient de mes-

Digitized by Google

sager vient avertir que les Boxers se précipitent contre la muraille du Nord, et jettent sur les toits des fascines enduites de pétrole et enflammées. Paul Henry demande deux hommes de bonnne volonté et court à la muraille attaquée; Delmas et Callac l'ont suivi. Tous trois montent sur un échafaudage établi contre le mur. Delmas commence le feu, rapidement. Il ne perd pas ses balles. En quelques minutes vingt-huit Chinois sont mis hors de combat. « Bravo, Delmas! crie l'officier, vingt-huit sur vingt-neuf! » A peine a-t-il parlé que Delmas reçoit une balle dans le bras droit. Le second matelot prend la place de son camarade blessé. Il se découvre nécessairement un peu. Paul Henry est penché derrière lui, dans l'ouverture du même créneau, et lui commande de tirer sur une troupe d'assaillants qui font irruption par une porte située en avant; mais Callac n'a pas le temps de faire feu, une balle lui traverse l'épaule et pénètre en arrière dans le cou de l'officier. Paul Henry se sent blessé mortellement. Il va pour descendre de l'échafaudage. Une seconde balle l'atteint en plein corps, du côté gauche et le perce de part en part. Il a encore la force de se laisser glisser à terre et de faire une cinquantaine de pas. Les marins qui l'attendent le voient s'avancer tout pâle; il défaille entre les bras de Lehout et de Callac... Lehout, qui le soutient, aperçoit une goutte de sang sur le col du vêtement de l'officier. Il détache l'agrafe. Le sang jaillit et le pauvre matelot essaie de l'arrêter en mettant ses doigts sur la blessure, mais en vain.

... Ils portent leur officier et leur ami sous une véranda voisine, où un prêtre chinois, M. Tso, lui donne les derniers sacrements. On court chercher Mgr Favier... « L'officier » est blessé? — Qui? « Paul? » Je cours immédiatement; je n'avais pas fait trois pas quand on me dit : « Il est mort! » Écoutez, je n'ai pas pu m'empêcher, j'ai pleuré. Je m'étais retenu jusque-là, mais ce jour-là je n'ai

Digitized by Google

pas pu. Non seulement j'ai pleuré, mais tout le monde pleurait....

« Il était souriant, et il n'a pas eu une petite ride ni un changement sur son visage, jusqu'à la fin. On me l'a apporté. Il était étendu sur un petit lit. Il était là comme une figure de cire qu'on met sur les autels, blanc et deux fois plus beau qu'il n'était pendant sa vie. »

Un de ses matelots disait :

« Je l'ai vu descendre de la muraille, il nous regardait en souriant, il voulait nous parler, mais il n'a pas pu. »

Et un autre :

« Quand notre chef a été tué, il est venu tomber dans les bras d'un marin et nous regardait en souriant, voulant encore nous encourager.... »

On sait comment le Peï-Tang fut délivré le 16 août par l'infanterie de marine française et un détachement japonais. La mort d'Henry était vengée.

Le livre émouvant de M. René Bazin se termine par le récit du pèlerinage de Mgr Favier et des marins survivants du siège de Peï-Tang à Sainte-Anne-d'Auray. Quelques lettres et documents officiels le complètent, la lettre de Mgr Favier au père de Paul Henry, l'ordre du jour du contre-amiral Courrejolles, la lettre de l'amiral Pottier, la lettre de M. Pichon, ministre de France à Pékin, le rapport de l'aspirant de la marine italienne Olivieri, la lettre du capitaine de vaisseau de Marolles, commandant le *D'Entrecasteaux*, celle de M. Fournier, lieutenant de vaisseau au nom du carré des officiers du *D'Entrecasteaux*.

« Nous autres, dit le commandant de Paul Henry, M. de Marolles, qui avons à être toujours prêts si nous sommes appelés, nous garderons la mémoire de ce vaillant, pour l'imiter quand l'honneur de notre vieille France et de notre marine le demandera. »

« Il avait envisagé de sang-froid, écrit le lieutenant de vaisseau Fournier, la pensée de ce qui l'attendait, il trou-

Digitized by Google

vait séduisante la perspective d'unir sa destinée à celle des missionnaires appelés au martyre... Il a fait preuve d'un héroïsme bien français dont ses parents peuvent être fiers, comme en est fière sa famille d'adoption, le carré du *D'Entrecasteaux*. Il nous a donné là, ainsi qu'à tous ses camarades de la marine, un bel exemple à imiter. »

Ce livre, d'une beauté grave et sereine, et où se dévoile si vaillante et si pure l'âme d'un enfant devenu un héros et un martyr, ne pouvait se clore mieux que sur ces touchants témoignages des supérieurs et des camarades de Paul Henry. Leur mâle langage était le sien, leurs croyances étaient les mêmes. Il avait le même idéal de devoir et d'honneur.

Les officiers de l'escadre de l'amiral Pottier ont dignement continué les traditions d'abnégation et de bravoure de leurs prédécesseurs qui servirent sous Courbet dans les mers de Chine.

Au milieu du désarroi moral et du scepticisme ambiant, la marine française a gardé intacte sa foi en Dieu et en la Patrie. Elle est restée l'école du sacrifice. Un pays n'a pas le droit de désespérer, qui compte parmi ses fils des hommes comme le lieutenant de Mauduit se laissant engloutir avec la *Framée* parce qu'on ne peut sauver tous les marins de son équipage, comme l'aspirant Herber tué, après avoir combattu avec une merveilleuse bravoure, sur les murs de la légation de France à Pékin, comme l'enseigne de vaisseau Henry dont la défense du Pé-Tang restera l'une des pages les plus glorieuse de notre histoire.

Léon Philouze.

Digitized by Google

M. MAX RICHARD

Le dimanche 8 décembre une triste nouvelle circulait dans Angers. M. Max Richard venait de mourir. La surprise et l'émotion furent d'autant plus grandes que presque tous ignoraient qu'il fût malade. Atteint depuis quelques jours d'une pneumonie sèche, notre compatriote succomba au moment même où la guérison semblait certaine.

Né le 30 avril 1818, il était venu à Angers à l'âge de 27 ans, appelé par M. Lainé-Laroche, dont il devint l'associé. L'industrie chanvrière dut, en grande partie, à son activité et à ses grandes connaissances, le développement considérable qu'elle a acquis dans notre ville.

M. Max Richard, qui était officier de la Légion d'Honneur, fut conseiller municipal d'Angers, conseiller général, président du Tribunal de Commerce, président de la Chambre de Commerce, membre du Conseil supérieur du Commerce, député à l'Assemblée nationale, où il avait été élu en 1871 par 99.271 voix.

Président honoraire de la Chambre de Commerce, président du Comité angevin de la Loire navigable, censeur de la Banque de France, maire de Marigné, il apportait dans l'exercice de ces diverses fonctions, jointe à une compétence indiscutable, une ardeur juvénile qui surprenait chez un homme de son âge.

M. Max Richard voulait bien s'intéresser à notre modeste recueil, auquel il fit l'honneur de collaborer et dans lequel

Digitized by Google

il fit paraître une étude remarquable sur son ancien associé et ami M. Lainé-Laroche.

Ses funérailles, qui eurent lieu, le 11 décembre, en l'église Saint-Joseph, furent l'occasion d'une imposante manifestation. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bigot, ancien député, le Général Faugeron, conseiller général, Dominique Delahaye, président de la Chambre de Commerce, Cormeray, président du Tribunal de Commerce, Bessonneau, manufacturier, de Romain, président de la Société des Concerts populaires.

Au nom du Tribunal de Commerce, de la Chambre de Commerce, de la Société des Concerts populaires et de la Société des Amis des Arts, leurs présidents payèrent un juste tribut d'hommages à la mémoire du regretté défunt. Mieux que nous ne le pourrions faire, ils ont retracé la vie toute de labeur de M. Max Richard et rendu hommage aux services qu'il a rendus à la ville d'Angers et au département de Maine-et-Loire. Aussi croyons-nous devoir reproduire *in extenso* ces éloquents discours.

Discours de M. CORMERAY, président du Tribunal de Commerce d'Angers

Au nom du Tribunal de Commerce d'Angers, j'ai le devoir d'adresser un suprême adieu à M. Max Richard, qui fut pendant huit années président de notre Compagnie.

Entré au tribunal comme juge suppléant en 1857, il y conquit rapidement une place distinguée par son activité et sa vive compréhension des affaires.

En 1860, il fut nommé juge titulaire et se trouva bientôt désigné pour remplacer le président alors en exercice, le regretté M. Bordier, dont il était l'ami et devint le meilleur collaborateur.

Lorsqu'en 1867 M. Bordier atteignit le terme de son mandat, M. Max Richard lui succéda au fauteuil de la présidence. Il l'occupa jusqu'en 1870, et de 1877 à 1880. Pendant l'intervalle de ces deux judicatures, M. Bordier avait repris sa place à la tête de notre tri-

Digitized by Google

bunal, et c'est ainsi que durant dix-huit ans ils se passèrent de main en main le dépôt des traditions de notre famille consulaire.

Avec des qualités différentes mais également éminentes, ils ont rendu l'un et l'autre au commerce et à l'industrie d'importants services.

M. Bordier, par son tempérament même semblait destiné à remplir ces fonctions de juge qui demandent avant tout le calme de l'esprit, la réflexion, la pondération des actes et des paroles.

D'une nature plus vive, plus nerveuse, M. Max Richard sut vite plier son intelligence et sa volonté aux exigences de la haute mission qu'il avait acceptée ; en entrant au Palais, il oubliait l'industriel, habitué par nécessité à imposer ses décisions, pour devenir le magistrat prêt à tout écouter, à tout examiner avec une égale impartialité et une égale bienveillance.

Personne n'apporta jamais plus de soin scrupuleux, plus de sérieuse attention dans l'examen des faits et des arguments, plus de conscience dans la recherche de la vérité. Et l'on peut lui appliquer les paroles qu'il adressait à son prédécesseur, dans son discours d'installation : « Nul, mieux que lui, n'a montré dans la direction des débats et dans la rédaction des jugements tout ce que peuvent apporter de clarté juridique et d'équitable fermeté dans l'administration de la justice un esprit droit et un cœur honnête, unis à une intelligence fine et élevée. »

Dans ce discours d'installation, on sent la haute et grande conception qu'il se faisait des devoirs du juge et du mandat qu'il allait remplir ; on y trouve aussi l'expression de son libéralisme et cette confiance dans le progrès qui inspira sa vie. Il exprime avec ardeur le vœu qu'il forme en son nom et au nom de ses collègues pour l'abrogation des lois surannées et oppressives, relatives à la *contrainte par corps* et à la *limitation du taux de l'intérêt* « Nous espérons que ce privilège, dit-il, en parlant de la contrainte par corps, dernier vestige de la loi romaine, qui armait les créanciers d'un droit absolu sur la personne de son débiteur, ne tardera pas à disparaître de nos lois. Il nous semblera alors que la liberté individuelle, qui nous est à tous instinctivement chère, aura acquis une garantie nouvelle. »

L'éloignement dans lequel nous paraissent aujourd'hui ces questions nous prouve que, quoi qu'on en puisse dire, il avait raison

Digitized by Google

d'avoir foi dans l'avenir et qu'il ne faut jamais désespérer des réformes qui répondent à un réel besoin de justice et d'humanité.

Pendant ses huit années de présidence, il a produit une somme de travail considérable ; les manuscrits de ses jugements, écrits de son écriture fine et serrée en font foi En les lisant, on y trouve partout la marque de sa lucidité d'esprit, de sa facilité d'assimilation.

Nulle trace de fatigue ne s'y fait sentir ; les soucis du tribunal ne faisaient que surexciter sa surprenante activité. Il y a quelque temps, je lui confiais mes hésitations à demander moi-même aux électeurs le renouvellement de mon mandat. Il m'encourageait de son exemple : « Le tribunal a toujours été pour moi un délassement, me disait-il ; en consacrant mes soirées à la rédaction de mes jugements, je me reposais des affaires de la journée. » Féconde illusion qui lui permettait de prendre pour un repos véritable le bien-être moral qui résulte de l'accomplissement du devoir !

Depuis qu'il avait quitté le tribunal, M. Max Richard y revenait régulièrement tous les ans, pour assister à notre séance d'installation. Il rassurait les nouveaux venus par ses conseils et rappelait à tous par son exemple que chacun doit, à son heure, payer de sa personne et travailler au bien commun.

Son nom était souvent prononcé entre nous ; il restera inscrit parmi ceux des Présidents du Tribunal de Commerce d'Angers qui ont le plus honoré notre Compagnie et dont le souvenir est pieusement gardé par leur successeurs émus et reconnaissants des exemples qui leur sont légués.

Puisse cet hommage rendu à sa mémoire apporter quelque adoucissement à la douleur des siens !

Discours de M. Dominique DELAHAYE, président de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire

MESSIEURS,

La Chambre de Commerce tout entière a voulu suivre la dépouille mortelle de son président honoraire ; elle a tenu à rendre un suprême hommage à M. Max Richard, qui lui a donné, durant

Digitized by Google

trente-quatre années de sa longue carrière, une collaboration active, intelligente et dévouée et qui, pendant huit ans, l'a présidée avec autorité et distinction.

D'autres ont loué ou loueront le Juge consulaire, le Censeur de la Banque de France, le Conseiller municipal, le Maire, le Conseiller général, le Député et le Protecteur éclairé des Arts.

Le chef d'industrie, le patron, dans son action privée et dans sa vie publique, est à nous : il demeure l'honneur de notre Compagnie.

M. Max Richard avait 27 ans lorsqu'il vint, de Paris, se fixer dans notre ville pour apporter son concours à M. Lainé-Laroche, qui tentait d'appliquer au chanvre l'assouplissage mécanique, destiné à en faciliter le peignage et la filature sur des métiers importés d'Angleterre, après avoir été inventés par un Français, Philippe de Girard.

La Providence, qui conduit tout, voulait manifestement donner à nos vallées de la Loire et à notre ville le travail rémunérateur, puisqu'elle avait mis côte à côte deux hommes d'entreprise, bien doués pour féconder le travail industriel.

Le premier, qui lui aussi présida notre Compagnie, a passé parmi nous quatre-vingt-dix ans ; le second vient de nous être enlevé subitement dans sa quatre-vingt-quatrième année, sans avoir connu un moment de défaillance intellectuelle et sans que l'âge eût presque atteint sa vigueur physique.

Cinquante années furent entièrement consacrées à la direction de sa belle usine de la Madeleine. Lorsque la transformation des conditions générales de l'industrie fit sentir le besoin d'unir les filatures du Clon, de la Madeleine et de l'Ecce-Homo et, tout récemment, la grande manufacture du Mail, à cette première Société déjà si importante, M. Max Richard se montra toujours à la hauteur de ces nouvelles situations.

En 1897, ses ouvriers fêtèrent dignement la cinquantaine du patron qui s'était, sans relâche, montré soucieux de leurs intérêts.

Ils rappelèrent les distinctions honorifiques, récompenses légitimes de ses succès dans les expositions internationales, qui lui avaient valu la croix de chevalier, puis la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Ils redirent surtout les soins touchants qu'il avait pris de

Digitized by Google

l'éducation de l'enfance, en introduisant les religieuses de Saint-Charles dans son usine.

Ils louèrent les exemples de bien vivre qu'il leur avait donnés, en affirmant publiquement sa foi en Dieu, dans les réunions amicales du *Syndicat des industries textiles*, qu'il aimait à encourager et à présider.

M. Max Richard fut le Patron, c'est-à-dire le Père, aimant à donner aux siens le travail qui procure le pain quotidien ; et ses profits consolidés, non des moindres, ne dépassèrent pas deux sous par jour et par ouvrier, état qui est celui de la fortune patronale en France, comme nous l'avons démontré récemment, à l'occasion de la discussion législative sur les retraites ouvrières.

Ce n'est pas un petit détail que celui sur lequel nous retenons en ce moment votre attention, Messieurs, car il importe que nos contemporains à qui les conditions de la vie industrielle ne sont pas familières, et même ceux qui s'y meuvent, sachent combien sont chimériques les visées des adversaires du patronat.

Aucune institution sociale n'est plus économique.

Ces fortunes, même celles qui séduisent, sont faites d'un prélèvement si minime, quand elles ne naissent ni de la spéculation ni du hasard, qu'il faudrait s'efforcer de maintenir et non d'ébranler un ordre de choses nécessaire à la prospérité du monde des travailleurs.

Ce fut au milieu de difficultés sans cesse renaissantes et toujours vaincues, que cet homme énergique et clairvoyant sut mener à bien sa lourde tâche. Sa vivacité, son labeur acharné, son commandement qui ne souffrait pas de réplique, à moins qu'elle ne fût bonne, eurent raison de tous ceux qui voulurent le détourner de son but.

Il fallait le voir, toujours arrivant le premier à nos séances, gravissant lestement, bien qu'octogénaire, nos deux étages, et ne partant, le dernier, qu'après avoir tout mis au point.

Quand il entra dans notre Chambre de Commerce, le 28 janvier 1868, nos compagnies n'avaient pas, sur l'avenir, des horizons aussi larges que ceux qui leur ont été entr'ouverts par la loi du 9 avril 1898.

Mais M. Max Richard les entrevit, ces horizons, car il ne cessa jamais de réclamer, auprès des pouvoirs publics, la liberté de réunion que nous venons de conquérir.

Digitized by Google

Les questions de chemin de fer retinrent son attention constante, et des progrès successifs dans les moyens de communication furent le fruit de ses propositions et de ses démarches incessantes.

L'amélioration des voies navigables, les encouragements à la marine marchande, les traités de commerce, les lois sur le travail et les accidents dans l'industrie, les installations des tramways, des lignes téléphoniques, les expositions de notre ville et les expositions internationales furent l'objet de sa sollicitude.

Le Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie profita lui-même de ses lumières.

C'est bien brièvement que je résume ainsi des travaux qui remplissent quatre volumes de nos procès-verbaux.

Aussi ses collègues, appréciant sa maîtrise, l'ont-ils constamment élu et réélu, sans interruption, six fois vice-président et trois fois président de notre Compagnie, dont il fut aussi le premier président honoraire.

Sa famille peut être justement fière d'une carrière si bien remplie.

C'est avec émotion que, hier, la Chambre assemblée levait sa séance en signe de deuil, après avoir adressé à Mme Max Richard, à Mme Segris, sa fille, à M. Segris, son gendre, ainsi qu'à M. et Mme de Waru et à ses autres petits-enfants l'expression de ses sincères condoléances.

Prions le Dieu de toute miséricorde de le recevoir et de nous tenir en sa sainte garde, afin qu'après avoir cherché ensemble, dans le travail, la solution des problèmes économiques, nous jouissions de la clarté et du repos promis aux hommes de bonne volonté.

Discours de M. le comte de ROMAIN, président de la Société des Concerts populaires d'Angers

Messieurs,

Si résignés que nous puissions être à subir la fatalité des tristesses semées sur le chemin de la vie, il arrive parfois, qu'en face de certains coups de la destinée nous sentons notre âme fléchir sous le poids d'un douloureux étonnement. C'est le cas, à l'heure présente,

Digitized by Google

où je ne puis me faire à la pensée que cette tombe va se refermer pour toujours sur l'homme éminent que je viens, au nom de la Société des Concerts d'Angers, saluer d'un suprême et dernier adieu.

Des voix autorisées ont éloquemment rappelé le long passé d'activité, de travail et d'honneur de celui que nous pleurons. Sur le seuil même de l'extrême vieillesse, il disparaît dans la plénitude d'une force morale que le temps ne put effleurer, d'une intelligence demeurée, jusqu'à l'inéluctable rappel, ouverte aux nobles et réconfortantes manifestations de l'art et de la beauté.

Membre fondateur de l'Association artistique en 1877, acclamé en 1898 président d'honneur de la Société des Concerts, qui continue l'œuvre du regretté Jules Bordier, M. Max Richard ne cessa pas un seul jour d'apporter à ces institutions, dont s'honore si justement notre ville, le concours d'une autorité sans égale et d'un dévouement sans limites. Aussi, la somme de gratitude que lui doivent ses concitoyens pourra difficilement atteindre celle des services par lui rendus.

Voici vingt-cinq années que je suis personnellement à même d'apprécier la persévérance d'un zèle que rien ne parvenait à refroidir, alors qu'aux époques de lutte et d'incertitude, qu'aux heures néfastes et périlleuses nous avions recours à ses conseils, à son expérience, à l'appui de sa générosité.

Pour nous, les portes de sa demeure ne furent jamais fermées, et l'on peut dire qu'ouvrier de la première heure il resta jusqu'à la fin fidèle à la Société des Concerts populaires, qui, née sous son patronage, doit une large part de sa prospérité présente à la constance de sa collaboration.

Esprit lucide et délicat, il se garda de confiner sa pensée dans l'exclusif domaine des affaires et sut demander au culte de l'art l'intellectuel repos des quotidiens labeurs. Sensible aux différentes expressions du beau, d'un goût très sûr, d'une compétence musicale qu'on rencontre rarement, il pouvait juger la valeur des œuvres et possédait le don de se concilier l'immédiate sympathie des artistes par le charme de son accueil et la bienveillance de ses appréciations.

Pour lui, l'art était bien véritablement « la nature interprétée par une âme pour d'autres âmes », et c'est à cette vision très nette,

Digitized by Google

d'un idéal très pur, qu'il dut de conserver la jeunesse d'impression des cœurs qui ne savent ni ne peuvent vieillir.

En lui, Messieurs, nous perdons un soutien puissant, nous perdons surtout l'ami dévoué qui se cachait derrière le collaborateur assidu. Puisse, en ce moment, le tribut d'hommages que nous rendons à sa mémoire, puisse l'expression émue de notre affection, de notre reconnaissance, être pour celle qui fut la dévouée compagne de sa vie, sa fille et ses petits-enfants qu'il adorait, un adoucissement à l'inconsolable douleur des séparations éternelles. S'il n'est plus au milieu de nous, que toujours il demeure vivant en notre âme, dans nos cœurs et dans notre souvenir.

Discours de M. DEPERRIÈRE, président de la Société des Amis des Arts d'Angers

MESSIEURS,

J'apporte sur cette tombe qui vient de s'ouvrir, au nom de la Société des Amis des Arts d'Angers, le tribut d'hommage dû à la mémoire du président d'honneur que notre Association vient de perdre.

M. Max Richard avait les brillantes et solides qualités de l'homme d'affaires. Sa vie publique l'a montré jusqu'aux limites du grand âge auquel il est parvenu ; de plus, il était artiste.

Son esprit, son âme étaient ouverts aux choses du sentiment dans tout ce qui a rapport aux arts.

Il fut pour notre compagnie un ami de la première heure, un excellent conseil, un bienfaiteur.

Il laisse parmi nous un souvenir, qui ne s'effacera pas, de perpétuel intérêt à notre œuvre, qui cherche, par les aspects du Beau qu'elle s'efforce à étaler aux yeux avec les images des formes de la nature et la couleur, à éveiller en nous les joies les plus saines et les plus élevées du cœur, en charmant le cours de la vie.

Il sera profondément regretté parmi nous.

Adieu, mon cher et respecté maître, que les exemples donnés par vous dans notre voie soient suivis, maintenant que vous êtes endormi dans le repos de la Providence divine.

Digitized by Google

LA GAULE AFRICAINE

Haute-Guinée et Haute-Côte d'Ivoire [1]

MON GÉNÉRAL,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Lorsque le Comité Angevin de l'Union des Femmes de France m'offrit de parler devant vous, mon premier mouvement fut de décliner la responsabilité d'une si lourde tâche : — d'une part, il me semblait bien audacieux de me faire entendre au même public qui avait pu apprécier les causeries philosophiques ou les instructives leçons des précédents conférenciers ; — d'autre part, le long séjour que je viens de faire en Afrique, le calme de la vie européenne retrouvée, le charme tranquille de la ville d'Angers m'incitaient à jouir nonchalamment de mon congé...

Mais, brusquement, un souvenir me passa par l'esprit qui me décida : le voici !

En août 1900, dans le poste éloigné de *Bouaké*, je soignais un brave sergent-fourrier atteint du mal implacable que nous appelons « fièvre bilieuse hématurique ». Par suite de notre isolement et du peu de sûreté du pays où commençait à gronder la rébellion, nos magasins et ma

[1] Première Conférence sur *l'Afrique Occidentale Française*, faite à Angers, le 20 décembre 1901, sous la Présidence de M. le général Mathis et le haut patronage de *l'Union des Femmes de France*.

Digitized by Google

pharmacie étaient à peu près vides. — J'éprouvais ce sentiment terrible du médecin, qui, par la force des événements, assiste impuissant à l'agonie de celui qu'il aurait pu sauver... — lorsque, avec le courrier de France, arriva une caisse à mon adresse !

Je l'ouvris et j'y trouvai : du vin de Bordeaux, du Champagne, des tablettes de potage, du chocolat, du lait concentré, quelques boîtes de conserves, des jeux, des livres et de la quinine ! — Je frémis de joie et, grâce à ces secours inattendus, pus guérir mon malade : L'envoyeur du précieux colis était l'*Union des Femmes de France !*

Pour cette vie humaine préservée par vous, pour ces maternels envois que vous faites constamment à nos troupes coloniales et qui leur servent à la fois de réconfort physique et moral, — au nom de mes camarades qui là-bas luttent, souffrent et meurent souvent ignorés, je tiens à vous remercier bien haut, bonnes et vaillantes Femmes de France.

Le XIXe siècle nous a fait, sur son déclin, assister à un spectacle sans précédent : Le partage de tout un continent :

Pour assurer à leurs nationaux des terres d'émigration à leurs industriels des régions inexploitées, — pour ouvrir à leurs marchandises des débouchés commerciaux, — pour procurer à leurs flottes des points d'appui sérieux, — pour étendre leur influence territoriale et intellectuelle, les Grandes puissances européennes se sont littéralement ruées à l'assaut de l'Afrique.

Dans ce démembrement, la part qui nous est échue est la plus vaste : elle est aussi la plus méconnue !

Notre domaine s'étend aujourd'hui sans entraves de la *Méditerranée* au *Congo*, du *Cap-Vert* au *Bahr-el-Gazal*, sur neuf millions de kilomètres carrés, dix-huit fois la superficie de la France !

Il m'est impossible de vous entretenir de cet immense

Digitized by Google

empire, aussi varié par l'aspect physique de son sol que par les races qui l'habitent ou les civilisations qui s'y coudoient. Du reste, l'*Algérie*, le *Sahara*, le *Sénégal*, le *Niger*, le *Tchad*, le *Congo* ont eu leurs explorateurs, leurs soldats, leurs martyrs, leurs poètes enthousiastes qui les ont fait connaître !

Entre ces régions bien déterminées et le Golfe de Guinée, il est une zone de 6 à 700 kilomètres de large et 15 à 1600 de long, moins parcourue et moins décrite. Elle s'étend de la *Gambie* à la *Côte d'Or*, sur les territoires français de la *Guinée*, de la *Côte d'Ivoire* et sur la République libre du *Libéria*. — Elle est en partie recouverte elle-même par la grande forêt vierge équatoriale, et la connaissance que j'ai de son sol, de son climat, de ses richesses, me la font considérer comme le jardin fécond et fertile, — comme le centre vital, — comme le joyau superbe de notre *Afrique Occidentale !*

Dans la première partie de cette conférence, partie peut-être un peu aride, je me propose de vous décrire ces jeunes pays; puis, après un court repos, je me permettrai de vous présenter leurs conquérants et de vous les montrer à l'œuvre.

I

Nous allons, si vous le voulez bien, nous transporter maintenant au cœur même de ce mystérieux Soudan français !

Brûlons, sans nous y attarder, les étapes de *Dakar* à *Saint-Louis*, où, quand souffle le vent d'Est, la température s'élève dans les compartiments à 42 degrés ; — celles de *Saint-Louis* à *Kayes*, que la lenteur de la navigation du *Sénégal* rend bien vite monotones ; — enfin celles de *Kayes* à *Bammako*, faites mi en wagon, mi à dos de

Digitized by Google

mulets, et hâtons-nous de courir au sommet des collines de *Kati*, d'où nous allons découvrir au loin, superbe et majestueux, serpentant par la plaine, le Fleuve sacré, le Fleuve des chanteurs, le *Dialiba*, appelé par nous *Niger !*

Au point où nous le voyons, il n'a franchi que le huitième environ de son parcours, et cependant, quoique resserré entre deux collines, il ne mesure pas moins de six cents mètres de largeur.

Descendons sur ses bords, allons admirer sa large surface sombre qui, pendant quinze jours, sera notre route et notre horizon. Tantôt il s'écoule, rapide, pressé, torrentueux, charriant d'énormes troncs d'arbres ; tantôt il s'étale comme un lac, couvrant de ses eaux des dizaines de kilomètres !

Embarquons-nous avec nos bagages et nos domestiques sur un de ces grands chalands en bois d'une tonne, couverts d'un léger abri et qui servent à la navigation fluviale constituant la Flottille du Niger !

Obligés, aujourd'hui, de se tenir dans le courant, nos Somonos — les mariniers de là-bas — halent vigoureusement en s'accrochant aux basses branches des arbres immergés, tandis que leur chef, debout à l'avant du bateau, surveille attentivement l'horizon où point le croissant sombre de la Tornade. Le cône gris s'élève graduellement ; il n'est que temps de nous mettre à l'abri. Une rumeur lointaine, semblable, comme dit le poète, « aux hurlements de la mer ou des loups », se fait entendre ; avant même que nous ayons pu amarrer solidement notre chaland, la trombe est sur nous : tout craque, tout gémit ; la surface du fleuve moutonne en des vagues de 1 mètre 50 ; les feuilles et les branches arrachées sont emportées dans un tourbillon de poussière et, ruisselants de pluie, nous et nos hommes nous nous accrochons désespérément à des racines pour essayer de maintenir en place notre embarcation qui danse effroyablement et menace d'être emportée à la dérive.

Digitized by Google

Puis tout s'apaise, les grondements de la foudre s'éloignent, l'eau cesse de tomber et, tandis qu'à l'Ouest lentement s'évanouit le croissant noir de la tornade, le soleil reparaît radieux. Cet ensemble de phénomènes a duré vingt minutes !

Demain, nous nous ouvrirons, à la perche et parfois à la hache, un chenal parmi les hautes herbes des plaines submergées et nous semblerons voguer au milieu d'un océan de verdure, au grand émoi des milliers de petits oiseaux, dont les nids fixés au sommet des frêles tiges, oscillent et s'inclinent dans notre sillage !

Le voyage se poursuit avec ses milles péripéties : coups de harpons surprenant les poissons dans leurs ébats, — coups de fusils abattant des aigles pêcheurs, des aigrettes des pintades des pigeons verts ; apeurant une famille de singes bloquée dans un îlot ; excitant la colère parfois redoutable des monstrueux hippopotames. — Repas précipités, faits de bœuf salé et de pain biscuit ; — bivouacs improvisés dans des paillotes de pêcheurs où tourbillonnent les moustiques et où la nuit viennent rôder, en hurlant, les hyènes et les chacals. — Palabres, cadeaux et tam-tams offerts par les chefs des villages riverains désireux de soutirer au blanc de passage quelques pièces de monnaie, du sel ou de l'absinthe ; — naufrages dus au peu d'étanchéité de l'embarcation et qui procurent à nos cantines, à nos conserves et à nous-même, le charme de bains inattendus : tout cela surprend d'abord et étonne ; mais bientôt le perpétuel rire des nègres vous gagne et l'on finit par s'amuser des incidents les plus graves.

Saluons en passant *Siguiri*, capitale de Bouré, pays de l'or pâle, ancienne place fort avancée qui, plus d'une fois, arrêta sur les glacis, l'élan des Sofas de Samory.

Tout à coup, au-dessous du 11e degré, l'aspect du pays change : les grands plateaux ferrugineux où poussent de maigres herbages et des arbres rabougris font place aux

Digitized by Google

terres lourdes et fertiles, aux vallées boisées, à une végétation drue et vivace.

Progressivement l'altitude s'élève : nous laissons à notre droite le *Tankisso*, à notre gauche le *Milo* et le *Niandan*, frères cadets du Niger et nous nous arrêtons au point terminus de la navigation, devant Kouroussa-la-Belle.

C'est en ce lieu exact que l'œil d'un Européen put, pour la première fois, contempler le Niger : c'est devant ce panorama que *René Caillié* resta deux heures en extase et c'est ce premier succès qui lui donna le courage et la force de traverser, à pied, les steppes du *Soudan* et les sables du *Sahara* et de relier le Golfe de *Bénin* à la *Méditerranée*, affirmant ainsi, dès 1824, les droits de préemption de la France sur cette partie du Continent Africain.

Ici nous sommes forcés d'organiser notre petite caravane. Nous en profiterons pour admirer le superbe fromager de *Kouroussa*, un des géants de la Flore soudanaise, planté l'année même du passage de René Caillié. Cet arbre à l'ombre duquel se dansent les bruyants tam-tams, ne mesure pas moins de 18 mètres de circonférence à sa base, et ses frondaisons se dressent orgueilleusement jusqu'à 45 mètres de hauteur, enfermant dans l'épaisseur de leur verdure un peuple de milans, d'aigles et de vautours. — Ces oiseaux sont là-bas confondus sous le nom Générique de « Charognards ». — Cette appellation implique leur principale fonction : leur voracité qui les pousse à ingérer les immondices des villages nègres, les transforme en précieux agents de la voirie ; aussi sont-ils très respectés, d'autant que leur chair nauséabonde est immangeable.

Apprêtons-nous au départ : inutile de faire achat de montures ; chevaux et mulets vivent très mal dans ces contrées; c'est donc à pied que nous avancerons désormais; — cependant, comme l'excès de fatigue prédispose tout particulièrement aux insolations et aux accès de fièvre

Digitized by Google

pernicieux, nous nous ferons suivre de quatre solides gaillards soutenant un hamac qui, de temps à autre, nous permettra de nous asseoir et de nous délasser.

Nos bagages, fractionnés par caisses de 25 kilos au maximum, sont hissés sur la tête de nos porteurs ; puis, nos deux tirailleurs d'escorte placés en tête et en queue du convoi, notre boy tenant à notre portée un fusil de chasse toujours chargé, casque en tête, guêtré haut, bidon au côté, canne à la main, nous donnons le signal du départ!

Nous marchons droit au Sud : la route s'élève insensiblement. — Toutes les 50 minutes nous nous arrêtons pour permettre à nos porteurs de respirer et de boire. Après cinq ou six heures de marche, nous distinguons au loin des volutes de fumée : bivouac ou village, ce sera notre gîte d'étape. Nous envoyons prévenir le Chef indigène de notre arrivée, car, si à l'heure actuelle, beaucoup de villages soudanais ont vu des blancs et les accueillent avec de vives démonstrations de joie, il en est encore un grand nombre — et principalememt dans la région où nous sommes — qui se vident comme par enchantement à notre approche.

En ce cas, on s'asseoit et l'on attend : on fait crier à tous les échos que l'on a des intentions très pacifiques et que, si un noir obligeant veut vendre des œufs ou un poulet, il recevra en échange un gros morceau de sel.

Cette promesse produit généralement son effet : le sel valant jusqu'à 2 francs la livre.

Au bout d'un instant une forme remue dans les buissons et mi-timide, mi-audacieuse, une vieille femme s'avance. Dans le Continent noir, comme partout, c'est naturellement le beau sexe qui vient le plus vite à nous!

Derrière elle, le Chef du village ne tarde pas à paraître, inquiet et faisant force saluts. Alors, si l'on possède quelques mots de leur langue, et que d'un geste ouvert, d'un air bienveillant, on puisse le saluer d'un « Iniké, kémoro

Digitized by Google

A kakené? — Bonjour, vieillard, vas-tu bien ? », les regards soupçonneux s'éteignent, les figures s'épanouissent, les mains se tendent, les remerciements s'entrecroisent et, s'asseyant sans façon sur un vieux tronc d'arbre, le chef vous assure de son amitié et de son dévouement, tandis que les femmes, jeunes ou vieilles, que la curiosité fait bien vite affluer, se mettent à chanter en battant rythmiquement des mains, le refrain populaire là-bas : « A Kakendé N'Dara toubabourou, Kakendè : — le voici le Blanc, le blanc qui arrive en bonne santé de Saint-Louis..... »

Les noirs sont les gens les plus hospitaliers du monde, et leur accueil, toujours aimable, est d'autant plus sincère que le blanc respecte certains de leurs usages, qu'il est suivi de sa femme indigène et n'a à son service que des boys ou des tirailleurs mariés. Dans ces conditions seulement il nous est possible de pénétrer la vie intime des noirs et de comprendre l'âme soudanaise. Je me propose de l'étudier sous peu, d'en montrer les passions, d'en faire apprécier les délicatesses.

Mais hâtons-nous de continuer notre voyage, car dix longs jours de marche sont nécessaires pour nous conduire jusqu'à *Kissidougou.*

Ici nous sommes à 500 mètres d'altitude et au bord de la grande forêt vierge.

De ce point à la côte, sur trois cents kilomètres de large, pousse une infinie variété d'essences entremêlées en un indescriptible chaos de futaies puissantes, de fourrés inextricables, de voûtes sombres, où, depuis des siècles, la lumière solaire n'a pu pénétrer.

Les sentiers y sont pour ainsi dire creusés à la hache, et l'on y est oppressé malgré soi par le silence absolu que ne troublent ni les chants d'oiseaux, ni les cris des singes. Cette grandeur sauvage évoque en l'esprit les vers de Richepin :

Digitized by Google

Des lianes pendaient sous des porches béants
Comme un tas de serpents tordus, noués entre eux,
Et, tels que de grands mâts, sur ces noirs océans
De feuilles, s'élançaient des troncs d'arbres géants !

Des races belliqueuses, les *Tomas* et les *Los*, des tribus anthropophages, les *Guérés* et les *Gourkos*, défendent jalousement l'entrée de la forêt aux européens.

Plusieurs l'ont tenté, qui l'ont payé de leur vie : *Lecerf* sous *N'Sapa*, *Bailly* et *Pauly* à *N'Zolou*. Le farouche *Samory* lui-même est venu se briser devant cette muraille de verdure où chaque arbre dissimule un fusil, chaque touffe d'herbe un pieu empoisonné, chaque ruisseau, une embuscade !

Et cependant, Messieurs, depuis 1899, les troupes françaises ont trois fois violé victorieusement le secret de l'Insondable, trois fois soulevé le voile de cette énigmatique et nouvelle Isis.

De mai à novembre 1899, la mission *Hostains-d'Olonne*, partie de *Fort-Binger*, a traversé au prix d'efforts, de luttes et de privations inouïs, la forêt dans toute son épaisseur, en longeant le fleuve jusqu'alors inconnu du *Cavally*. Cette mission forte de 3 européens, de 25 tirailleurs et 25 porteurs, dut, pour faire face à ses nombreux adversaires, se résigner à abandonner ses bagages et à transformer ses porteurs en soldats. Leur dénuement était extrême lorsqu'ils débouchèrent dans le Soudan, amaigris, fatigués et glorieusement en loques, mais justement fiers du résultat atteint.

Au même moment les lieutenants *Wœlfel* et *Mangin* à la tête de 150 tirailleurs essayaient de se porter par le nord, à la rencontre d'*Hostains* et d'*Olonne*. Mais les combats incessants, la dysenterie, la fièvre, qui décimèrent leurs effectifs, ne leur permirent pas de dépasser, malgré des prodiges d'énergie, le village de *Nonantogloin*, où ils laissèrent un poste provisoire.

Digitized by Google

En février 1900, une colonne, forte de 300 fusils et deux canons, placée sous les ordres de M. le commandant *Conrard* et dont je fus le médecin-major, reçut l'ordre d'aller châtier les tribus *Tomas* qui, de temps à autre, razziaient nos villages de Kissi. Nous eûmes à lutter pendant vingt jours consécutifs contre des adversaires rusés et nombreux. A *Bafobacoro*, un chef toma réussit à grouper autour de lui 1.500 hommes. Nous emportâmes neuf gros villages ; nous dûmes prendre à rebours, en nous ouvrant sous bois des sentiers à la hache et au coupe-coupe, des postes fortifiés où étaient accumulées jusqu'à huit lignes de défenses concentriques, et, malgré des pluies abondantes, les difficultés de la route, le manque de vivres, nous parvînmes, grâce à la valeur des troupes noires et à l'entrée en scène de nos canons, à soumettre en quelques jours un pays prodigieusement riche, fertile et peuplé.

Le poste hâtif de *Sampouyara* que nous avons laissé là-bas, atteste, sentinelle avancée, les droits que nous a conférés la Victoire !

Donc, puisque la route du sud nous est fermée, remontons au nord-est.

Kankan, l'ancienne ville sainte des Musulmans du sud, nous promet un gai séjour. Ne manquons pas d'aller assister, au coucher du soleil, à la prière en commun que les nombreux pratiquants du village psalmodient devant la mosquée. Ce monument, haut de un étage, est entièrement construit en terre et peut passer pour un modèle du genre.

Repartons, et maintenant prenons la tête de notre caravane, le fusil de chasse à la main.

Nous allons traverser l'Eden de Saint-Hubert : à chaque pas nous verrons se lever devant nous des perdrix, ou détaler des lièvres et des écureuils ; autour des villages, dans les nombreux champs de maïs, de mil, de patates douces, nous pourrons à loisir abattre pintades et pigeons.

Digitized by Google

Ici, dans les fertiles plaines du *Fié* et du *Sankarani*, nous apercevrons des troupeaux entiers d'antilopes et de gazelles, relevant l'oreille au moindre bruit, prêts à fuir par la savane en des bonds fantastiques qui défient le tireur le mieux exercé; là, de grands bœufs sauvages paissent insouciants, forts de leur taille et de leur nombre; nous pataugeons dans des fondrières bizarres, formées de trous ronds, de la largeur d'une cuvette, qui défoncent le chemin : de tous côtés des branches d'arbres brisées, des buissons écrasés attestent le passage récent d'une famille d'éléphants.

Après *Odiénné*, sur les bords du *Tien-Bâ*, nous pourrons à l'heure de la sieste tuer des caïmans assoupis, ou le soir nous placer à l'affût des hippopotames; mais il faudra nous défier de l'attaque insidieuse de la panthère, ou de la bruyante venue du lion qui chassent aussi pour leur compte...

Nous voici parvenus à Seguéla, poste frontière, surveillant la forêt et tenant en respect les *Los* et les *Monas*. Ici fut assassiné en 1894, par les sofas de Samory, le brave capitaine Ménard, chargé d'une importante mission.

Reprenons notre marche. Nous ne traversons plus que des ruines! jusqu'à *Dabakala*, tout semble avoir été anéanti par un vaste cyclone.

Les cultures, qui furent immenses, sont abandonnées et envahies par la brousse; des milliers de villages calcinés étalent au soleil leurs lamentables débris; une région riante et féconde où trois récoltes peuvent mûrir chaque année, où il y a vingt ans pullulaient cinq millions d'hommes, n'est plus aujourd'hui qu'une terre morne, noire et déserte. — Il a suffi, pour cela, qu'un homme passât par là! — C'est ce sinistre négrier, fléau du Soudan, cet Almamy qui faisait trancher la tête de ceux qui osaient prononcer son nom, cet exécrable bandit qui fit que les

Digitized by Google

deux tiers de nos nègres ignorent jusqu'au lieu de leur naissance; *Samory*, que nous avons traité en roi!

Ruines et squelettes, cendres et solitude : voilà son œuvre!

Abandonnons en hâte ce *Taguana* et ce *Djimini* si éprouvés et entrons dans le *Baoulé*.

Le *Baoulé* est, comme vous le voyez, un coin de zone découverte qui s'enfonce au cœur de la forêt, réduisant celle-ci à un rideau de 90 kilomètres. Le *Baoulé* est donc le trait d'union naturel entre le Soudan et la Côte d'Ivoire : son occupation fut pour nous du plus haut intérêt commercial et stratégique. De plus, le *Baoulé* est un vrai *Transval* français. Des filons aurifères affleurent la surface du sol en maints endroits et la poudre d'or est l'unique monnaie d'échange du pays. Le fleuve N'Zi, qui limite le Baoulé à l'est, charrie dans ses sables des pépites assez volumineuses.

Mais les populations du Baoulé, les *Tons*, jaloux de leur beau pays, se sont montrées réfractaires à la domination européenne.

Ces *Tons*, cousins germains des *Achantis*, sont très belliqueux et très intéressants. Intelligents et industrieux, ils excellent aux travaux agricoles et travaillent habilement l'or, l'argent, le cuivre et le fer. Ils fabriquent des cotonnades solides. Leurs villages sont nombreux, importants et très propres. Leur organisation sociale présente un trait caractéristique et unique dans le continent noir : chez eux, les femmes sont possesseurs des troupeaux et de la fortune mobilière; elles commandent souvent dans les ménages et parfois même sont chefs de villages et de tribus, prenant part aux assemblées et aux palabres, poussant à la guerre ou maintenant la paix!

Malheureusement, les *Tons*, comme toutes les races de la forêt, sont dominés par la secte néfaste des féticheurs et des sorciers, qui seuls, par la terreur qu'ils inspirent,

Digitized by Google

obligent encore ces peuplades assez douces, à de fréquents et sanglants sacrifices humains.

Les habitants du Baoulé avaient toléré, à force de présents, le séjour d'administrateurs français à *Toumodi* et *Kuadiokofi* et les voyages d'explorations de *Marchand*, mais ils assaillirent avec opiniâtreté la colonne *Monteil* et, lorsque, à la suite de la prise de *Sikasso*, les troupes se dirigèrent de *Kong* sur *Bouaké*, elles se heurtèrent à une vive résistance. Malgré de violentes attaques, le capitaine *Benoist* et le lieutenant *Pruneau* édifièrent, en 1898, le fort de *Bouaké*, qui fut pendant deux ans notre poste le plus avancé de l'extrême sud soudanais.

Le jour où la dislocation du Soudan vint rattacher ces territoires à la Côte d'Ivoire, il fallut assurer à nos troupes, nos convois, nos courriers, nos malades, un libre passage à travers le Baoulé : il fallut que l'occupation virtuelle de ces pays se transformât en une occupation réelle : ce fut l'origine et la cause du dernier soulèvement.

Je ne puis, dans le cadre de cette conférence, vous décrire les péripéties de cette lutte : qu'il me suffise de vous dire que nos effectifs militaires engagés s'élevèrent à huit compagnies, qui durent opérer presque sans discontinuer de novembre 1900 à juillet 1901, sous la haute direction du général *Combes* et le commandement du colonel *Aymerich*. Je fus encore le médecin de ces colonnes. Ces effectifs de huit compagnies vous semblent peut-être insignifiants; mais ceux qui connaissent les guerres africaines se rendront compte de l'importance de ces forces, qui constituent une vraie armée pour ces régions où la supériorité de notre armement nous permet de lutter à un contre dix et même un contre vingt.

C'est dans ce poste de Bouaké, qu'au début de la révolte nous restâmes pendant quarante jours bloqués par les rebelles, sans vivres dans nos magasins, sans médicaments pour nos blessés ; enfin, dans les premiers jours de janvier,

Digitized by Google

toutes les compagnies de renfort étant arrivées, nous reprîmes l'offensive. Nous dûmes, pour avancer sûrement dans ces régions boisées et accidentées, défricher des routes de cent mètres de large et construire des séries de postes provisoires qui nous servaient de points d'appui et de centres d'évacuation. Les gros villages de *Afouecro*, *Senzenou*, *Soungban*, *Bongouassou*, *Kokombo*, tombèrent successivement en notre pouvoir et, après une longue série de combats, parfois meurtriers, le 14 juillet 1901, les derniers rebelles déposèrent les armes, soumettant à notre domination une région qui, par sa richesse agricole ou minière et sa situation géographique, se place au premier rang de nos possessions africaines.

De Bouaké, nous n'avons plus qu'à suivre la route que nos tirailleurs ont ouverte et qui, par Toumodi, nous conduira sans encombre jusqu'à *Tiassalé*.

Nous voici retombés au contact de la civilisation européenne. Tiassalé est le dernier port du *Bandama* navigable en toute saison, et beaucoup de maisons de commerce y ont installé des comptoirs. Nous n'avons plus qu'à nous laisser emporter par le flot rapide du Grand-Fleuve pour atteindre, en 2 jours, la côte. Et, tandis que les berges boisées et presque inabordables défileront à nos regards, nous nous prendrons à regretter, au terme du voyage, cette vie large et belle de la brousse, ces peuples si simples, cette nature si vivante, et nous emporterons comme souvenir très cher,

L'Écho de ces tam-tams aux cadences plaintives
Réveillant en nos cœurs d'Européens blasés
Le désir de revivre aux heures primitives
Et de lutter, les bons combats, des temps passés !

Un remous subit interrompt nos rêveries : nous venons d'entrer dans la Lagune. On désigne sous ce nom une série de grands lacs côtiers, semblables à nos étangs landais, qui bordent la Côte d'Ivoire sur 250 kilomètres. Ils

Digitized by Google

pourront, un jour, grâce à la facilité de leur canalisation, former une immense rade tranquille et sûre, centre futur des transactions commerciales.

Voici une vue lointaine de la Lagune Ebrié, qui réunit Grand-Bassam à Bingerville et Dabou.

Entre ces lagunes et l'Océan, sur une étroite langue de terre, se trouvent nos vieux comptoirs, de *Lahou*, *Jack'ville*, *Bassam* et *Assinie*. C'est là que le paquebot du retour nous embarquera. Mais les adieux à la côte d'Afrique sont tragiques, car il faut franchir la barre.

La barre est formée par un triple rang de hautes vagues qui, par suite de la trop rapide inclinaison des plages, déferlent et se brisent sur le rivage. Et, malgré la résistance des baleinières, la vigueur des pagayeurs noirs, ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on se lance au milieu des volutes écumantes qui recouvrent l'embarcation et parfois l'engloutissent !

La région fertile, montueuse, boisée, que nous venons de parcourir ensemble, depuis Siguiri, a souvent évoqué en moi l'image de ce qu'avait pu être notre propre pays au temps de la conquête romaine.

Comme la *Gaule*, en effet, elle présente une infinie variété d'aspects : montagneuse dans le *Fouta-Djallon*, où elle dresse ses cônes granitiques jusqu'à 1.800 mètres, elle s'abaisse insensiblement en plateaux de grès, de calcaire et de fer, qui vont s'éteindre, l'un au nord, dans le *Sahel*, l'autre vers l'est, en chevauchant capricieusement entre les fleuves côtiers du *Golfe du Benin* et les affluents du *Niger*.

Comme la Gaule était la région la mieux irriguée d'Europe, cette zone forme, avec le reste de l'Afrique, un contraste frappant. Ses rivières qui bondissent rapides, de cascades en cascades, sont nombreuses, larges et nettement orientées, entretenant partout une humidité propre à la culture.

Digitized by Google

Le Haut-Niger forme avec ses affluents un bassin comparable aux vallées de la Saône et du Rhône.

Au sud, les rivières *Saint-Paul*, *Cavally*, *Sassandra*, dissimulent en l'épaisseur de la forêt une partie de leur cours ; mais je rapprocherais volontiers le bassin du Bandama de celui de la Gironde. Formé lui aussi par la jonction de deux grandes rivières, le fleuve africain, comme la Garonne, se complaît d'abord en des pays montueux, pour se dérouler lentement en une vaste plaine boisée et s'éteindre sur une plage sablonneuse que bordent de nombreux étangs; — comme la Garonne, il a des crues subites et formidables, dépassant par endroits 15 mètres ; — comme elle il est parsemé de bancs et de seuils rocheux, rendant sa navigation difficile ; — enfin, de même que la Garonne est le lien qui rattache la Méditerranée à l'Atlantique, de même le *Bandama* sera le trait d'union naturel entre le *Golfe de Guinée* et le *Haut-Niger*.

Le Colonel *Marchand*, à la suite de sa belle exploration de la Côte d'Ivoire, proposa l'ouverture d'une voie ferrée reliant le *Haut-Bandama* au *Bagoë*, affluent du *Niger*. Le plateau qui sépare le cours de ces deux fleuves n'a guère plus de 50 kilomètres. Un jour peut-être, un *Riquet* colonial se hasardera-t-il à creuser sur ces nouvelles *Corbières* un canal qui, réunissant ces deux versants, permettrait aux remorqueurs et aux chalands d'aller jusqu'à *Tombouctou* en eaux purement françaises !

Comme la Gaule fut une terre fertile entre toutes, la région qui nous intéresse est le Verger de l'Afrique. Dans ses argileuses vallées poussent à l'envi toutes les céréales, tous les légumes et tous les fruits des pays chauds (riz, maïs, patates, manioc, arachides, tomates, oranges, citrons, ananas, bananes, mangues, papayes). Ses forêts renferment les essences les plus rares et les plus productrices : acajous, caoutchouc, kolatiers, palmiers à huile, arbre à beurre, vanille, café, canne à sucre.

Digitized by Google

D'innombrables troupeaux de bœufs sauvages ou domestiques, de moutons, de chèvres, errent par son immensité; enfin son sous-sol, encore peu connu, nous offre de la chaux, du fer, du cuivre, de l'or et des bitumes.

Comme la Gaule fut le point de convergence des grandes invasions, la Haute-Guinée et la Haute-Côte d'Ivoire ont vu successivement émigrer sur leurs territoires des tribus de toutes les races de l'Afrique du Nord : Foulahs d'Egypte, Malinkés du Niger, Toucouleurs du Sénégal, Sousous, Fantis, Agnis, qui ont refoulé dans la forêt les autochtones moins civilisés.

Pour achever ce court parallèle, certaines coutumes des races dominantes viendront — par la fière indépendance des familles, par les formes de leurs armes de guerre, ou de leurs ustensiles de ménage, — par des ébauches primitives de peinture ou de modelage, — par un certain sens musical, — par la prépondérance même que les femmes ont su acquérir en divers points, — viendront, dis-je, rendre plus frappante l'analogie que je me suis plu à retracer entre cette région du Soudan-Sud et notre pays aux premiers temps de son histoire.

C'est pourquoi je me suis permis de baptiser ces jeunes et belles contrées d'un nom qui éclaire leur avenir des plus séduisantes promesses ; d'un nom qui condense en lui-même toutes les beautés, tous les espoirs et toutes les gloires futures : *La Gaule Africaine.*

II

Maintenant que je vous ai présenté et fait parcourir à grands pas cette Gaule Africaine, permettez-moi de parler un peu de ceux dont les persévérants efforts vous l'ont conquise.

La prise de possession d'un aussi vaste empire n'a pas

Digitized by Google

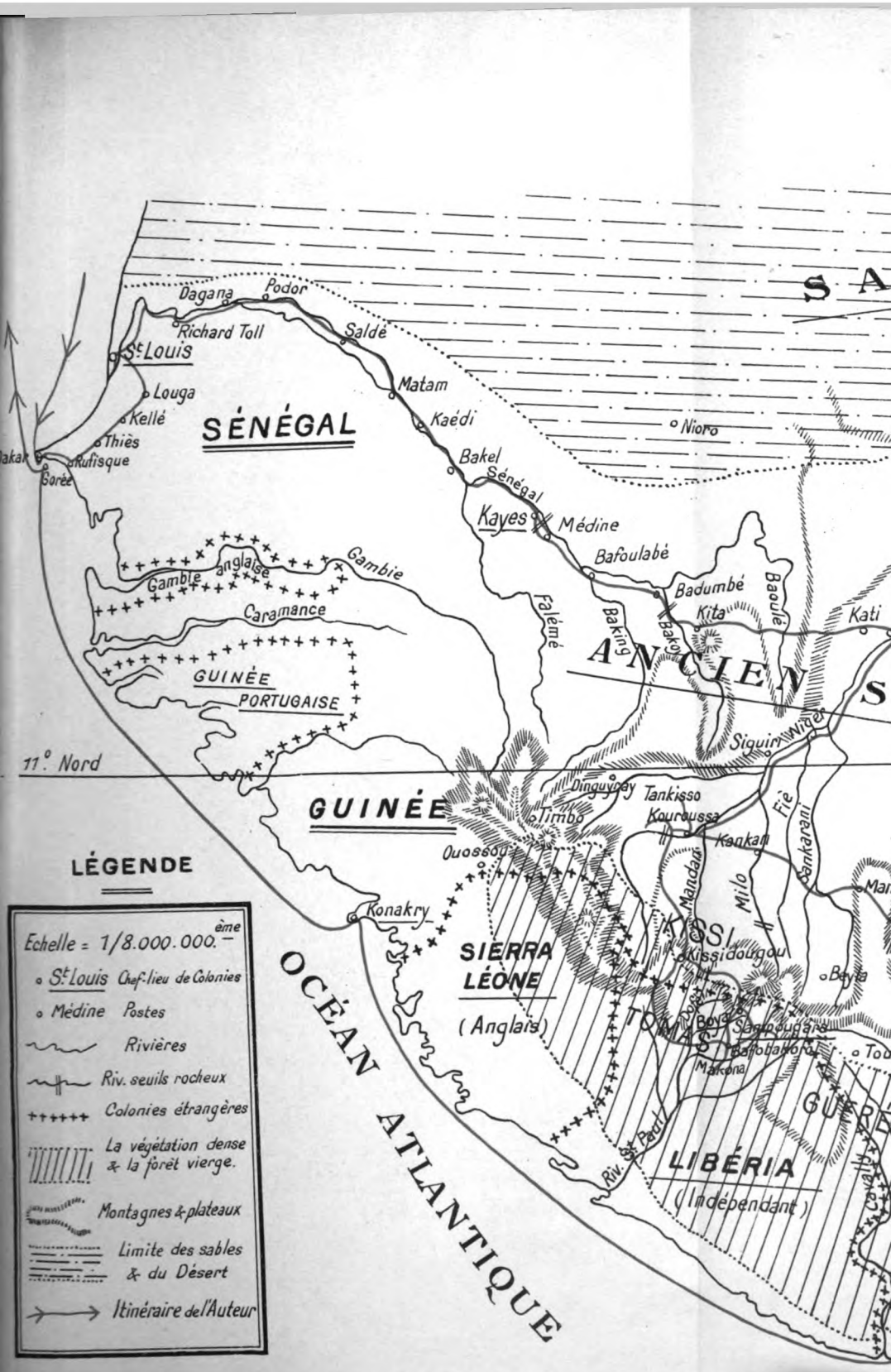

Digitized by Google

Digitized by Google

été l'œuvre d'un jour : elle est le résultat d'une expansion progressive et méthodique qui se poursuit depuis plus d'un demi-siècle.

Un homme a eu, dès 1854, la vision claire du rang que la France devait un jour occuper en Afrique ; il a compris que c'était là, sur cette terre si méprisée, que nous devions chercher à restaurer sur des bases nouvelles notre puissance coloniale, là qu'avec nos admirables facultés d'assimilation nous devions imprégner de notre génie et grouper en un faisceau robuste les races que nous avons été les premiers à proclamer libres et à saluer du nom d'hommes ! Il a compris que la France, qui fut pendant douze siècles la Nation très chrétienne, devait au libéralisme de sa pensée de s'ériger aussi en protectrice aimée des Musulmans et des Fétichistes noirs. Cet homme, un des plus grands français du XIXe siècle, fut le général *Faidherbe !*

Le génie de *Faidherbe*, aussi pur que celui de *Montcalm* ou *Dupleix*, rayonne au-dessus de notre Afrique Occidentale et ce surnom de Sénégalais, que quelques officiers des Tuileries lui attribuaient en raillant, sera sous peu consacré par l'histoire comme son titre le plus beau à la reconnaissance de la nation.

Nommé Gouverneur du Sénégal, il réorganisa complètement les services administratifs et militaires de la Colonie et imprima à son développement un essor dont on ressent encore les effets. En peu d'années, il soumettait les tribus incertaines, domptait les turbulentes, châtiait les rebelles et nous lançait par la voie du Sénégal à la conquête du Soudan.

Mais une seule porte d'entrée ne pouvait suffire à sa robuste activité :

Aussi, dès 1863, donna-t-il l'ordre d'entamer le bloc africain par le sud. Les expéditions de *Casamance* et du *Fouta-Djallon* nous assurèrent la possession des *Guinées*.

Digitized by Google

Enfin, devinant l'importance future de la *Côte d'Ivoire*, il y fit construire le fort de *Dabou*.

Lorsque, ayant traversé le *Sénégal* et le *Soudan*, où tout reflète la pensée maîtresse du grand africain, — où les Indigènes eux-mêmes semblent prononcer avec un saint respect le nom de « Faidherba », — je suis parvenu au bord de la lagune *Ebrié*, je n'ai pu retenir mon admiration en voyant s'élever là, dans le seul point où se trouvent réunis la lagune, la forêt et la savane, au milieu des terres les plus riches de ces régions, un fort en pierre de taille, dont les épaisses murailles font encore la stupéfaction des indigènes et affirment, indestructibles, la grandeur intellectuelle de celui qui les fit élever.

En 1858, Faidherbe écrivait : « Il faut que dans trois ans nous soyons à Bafoulabé, dans dix ans au Niger ! »

Mais les événements de l'année terrible vinrent contrarier ces projets, et ce ne fut qu'en 1882 que *Borgnis-Desbordes* put arborer le pavillon tricolore sur le village de *Bammako*.

Depuis, notre conquête a marché à pas de géants. En 1890, *Ahmadou* était défait et *Ségou* pris.

En 1893, *Djenné* était emporté par *Archinard*, *Tombouctou* conquis par *Boiteux*, le *Dahomey* soumis. De 1895 à 1897, nous occupions la *Boucle du Niger*. En 1898, *Sikasso* était détruit et *Samory* capturé. En 1899, nous nous avancions sur *Zinder* et enfin, en 1900, tandis que le *Tchad* voyait converger sur ses rives trois colonnes françaises victorieuses qui écrasaient à jamais *Rabah*, nous relions définitivement le *Soudan* à l'*Océan* par le *Baoulé*.

Il ne s'est pas passé d'années, de mois même où nos annales militaires ne se soient enrichies d'actions d'éclat.

Malheureusement l'éloignement, le tourbillon de la vie européenne ont parfois détourné l'attention populaire de ces admirables épopées coloniales.

Sur quarante millions de citoyens français, combien

Digitized by Google

connaissent les noms sonores de *Soumpi*, *Bandiagara*, *Bobo-Dioulasso ?*

Quel maître d'école a jamais raconté, au lieu des légendes troyennes, les admirables défenses de *Holle* à *Médine* ou de *de Mars* à *Kong?* quel professeur a substitué à la stratégie d'*Annibal*, l'historique des colonnes de *Nioro*, de *Sikasso* ou du *Tchad?* Où sont les livres d'éducation où, en place de la retraite des Dix-mille, on décrira les splendides explorations de *Binger*, *Monteil*, *Marchand* ou *Gentil*, ou aux morts de *Léonidas* et de *Philopœmen*, on opposera celles non moins belles des *Bonnier*, *Casemajoux*, *Klobb*, *Bretonnet*, de *Latour*, *Létinois*, et celles de tous ceux, innombrables, que le climat, la fièvre ou la dysenterie ont terrassés à leur poste et qui dorment là-bas, occupants et gardiens éternels du sol conquis !

Il m'est impossible de vous retracer l'histoire de ces triomphes : il faudrait, pour en parler noblement, la plume de *Hugo* et l'âme de *Michelet*.

Mais, à côté des chefs dont les noms appartiennent à l'histoire, il reste les petits, les humbles, les soldats qui ne relèvent que de la chronique : ce sont eux que je veux vous présenter !

L'Afrique occidentale française qui compte de 15 à 20 millions d'habitants, n'est occupée et administrée que par 2.000 européens et 10.000 tirailleurs, soit 1 européen et 5 soldats pour 1.000 indigènes.

Et, si l'on veut songer que nos forces militaires sont situées surtout à la périphérie de nos possessions, soit dans les points d'appui de la flotte, soit dans les postes frontières, on verra que la presque totalité du Soudan français est en réalité dégarnie de troupes. En bien des cercles, 2 blancs et 10 agents de police noirs gouvernent sans incident 50 ou 100.000 indigènes. Ces chiffres sont la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui, par

Digitized by Google

intérêt ou dénigrement, nient nos qualités et notre esprit colonisateur!

Incarnons-nous pour un instant, si vous le voulez bien, dans la personne d'un commandant de cercle. Pour fixer notre pensée, choisissons au hasard... le cercle de *Kankan*, par exemple.

Supposons donc que nous sommes désignés pour remplacer, là-bas, un de nos excellents camarades et amis, qui s'y trouve depuis trois ans bientôt.

Nous nous dirigeons, à marche forcée, de *Konakry* vers notre petite sous-préfecture guinéenne, laissant derrière nous nos bagages aux bons soins de nos porteurs. N'ayons à leur sujet aucune inquiétude, ils arriveront à bon port et au complet quelques jours à peine après nous. — Il n'y a pas de commissionnaire plus scrupuleux qu'un noir et le fait est connu, au Soudan, de ce capitaine d'artillerie, installé là-bas comme colon, qui confia à un simple porteur une caisse contenant 125.000 francs en or et lui fit parcourir, seul, le trajet de *Kayes* à *Bobo-Dioulasso*, soit plus de 1.500 kilomètres.

Dès notre arrivée à Kankan, nous nous mettons au courant du service : la superficie du territoire que nous allons commander est de 35.000 kilomètres carrés environ, soit comme étendue l'équivalent de l'*Anjou*, de la *Touraine* et du *Poitou* réunis : cinq départements français. La population s'y élève à 50.000 habitants.

Or, nous avons pour nous assister dans notre administration, un sous-officier secrétaire, un sous-officier agent des postes et télégraphes, un interprète indigène, un commissaire de police indigène et 12 miliciens, armés de sabres de cavalerie, qui synthétisent notre force armée!

Le poste, qui sera désormais notre capitale, se compose de 4 ou 5 grandes cases rectangulaires, divisées généralement en deux compartiments et qu'entoure une large vérandah, destinée à préserver nos chambres du trop de

Digitized by Google

lumière. Les murs sont en briques séchées au soleil et les toitures en paille tressée.

Une de ces cases nous servira d'habitation et de bureau ; la deuxième est destinée à notre sergent, la troisième au service postal ; la quatrième nous tient lieu d'infirmerie, la cinquième de magasin et de poudrière.

Quelques petites cases rondes sont transformées en cuisines, salles de bain et logement des garçons.

En guise de porte et de fenêtres, des stores grossiers, faits par nos serviteurs ; de mobilier, point !

Nous possédons, il est vrai, un lit de camp, une table et une chaise pliante ; mais, à l'aide de caisses vides, que nous emprunterons au magasin, nous aurons tôt fait de nous confectionner un mobilier... original style peut-être... mais qui nous donnera au moins l'illusion d'en avoir un.

Quelques mètres de toile bleue drapés aux portes, quelques armes indigènes arrangées en panoplies, sur le sol, des nattes ou des peaux, — nos cantines et nos conserves juchées sur des bouteilles vides, pour les préserver de l'atteinte des termites, et nous nous trouverons superbement installés.

Nos sous-officiers sont logés à la même enseigne et le luxe, là-bas, ne diffère de la pauvreté que par le plus ou moins grand nombre de caisses vides dont on peut disposer !

L'ensemble de tous ces bâtiments est entouré d'une barrière en troncs d'arbres hauts de deux mètres, que l'on nomme « sanié », assez solide pour constituer un ouvrage de défense : deux tambours de flanquement surélevés en battent les faces et commandent l'approche.

Sur un des côtés de ce petit rempart, une quarantaine de cases indigènes constituent le camp de nos miliciens et de nos boys, entouré lui aussi d'une petite enceinte.

De notre poste, une belle et large route, bordée par nos jardins fruitiers et potagers, conduit aux villages. (Par

Digitized by Google

routes, il faut entendre une surface large de 4 à 6 mètres, d'où l'on extirpe trois ou quatre fois par an les herbes et les arbustes sans cesse renaissants.)

Les villages indigènes sont au nombre de deux : le premier, le plus important, compte environ 3.000 habitants et couvre une superficie presque égale à celle de la ville d'Angers.

Les cases, alignées à droite et à gauche des larges avenues, sont rondes ; elles ont de trois à huit mètres de diamètre ; leurs murs sont en terre glaise battue et séchée, leurs toitures en chaume à travers lequel diffuse lentement la fumée, ce qui donne à l'intérieur de la case une teinte acajou du plus heureux effet.

Chaque famille occupe trois, quatre ou cinq cases, qui, réunies entre elles, forment un groupe indépendant, avec ses cours, ses étables, ses jardinets.

Les noirs, très partisans de la vie au plein air, ne séjournent guère dans leurs cases ; ils ne s'y réfugient que pour dormir et s'y garer des tornades : une natte leur sert de lit, de table, de chaise et d'armoire ; aussi, se déplacent-ils très aisément, emportant, roulé sur leur dos, tout leur mobilier.

Le deuxième village, absolument semblable au premier, est plus petit. Il se compose de 7 à 800 esclaves libérés par nous, soit qu'ils eussent été victimes de mauvais traitements, soit qu'ils se fussent évadés de chez leurs maîtres, soit enfin que nous les ayons retirés des mains de Samory.

Ces villages, qui grossissent très rapidement, sont appelés « villages de liberté ». Ce sont les asiles inviolables que, fidèles aux admirables principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, nous avons créés dans tout le Soudan, et où les malheureux captifs, lassés d'un joug parfois pénible, peuvent venir réclamer le droit de vivre et de mourir libres !

Terminons notre promenade par une visite aux deux ou

Digitized by Google

trois factoreries européennes qui viennent de s'installer entre les villages.

Ces comptoirs achètent le caoutchouc, l'or, l'ivoire, le beurre de Galam, l'huile de palme, les kolas et, en échange, vendent des cotonnades, des perles, du sucre, du sel, de la parfumerie commune, des boîtes à musique, etc., etc. Parfois on y trouve les denrées nécessaires aux européens, mais à des prix malheureusement trop élevés pour en assurer l'écoulement. J'y ai vu vendre 3 fr. 50 le paquet de chandelles, 1 fr. 75 la livre de sucre et jusqu'à 4 francs une petite boîte de sardines !

Maintenant que nous connaissons notre capitale, revenons au poste, et dès demain nous entrerons en fonctions.

Pour mieux faire comprendre la multiplicité de nos attributions, vivons ensemble une journée de travail.

A l'aube, nous sommes éveillés par les battements rythmiques des pilons, dans lesquels les femmes noires concassent le riz ou le maïs qui servira au couscous du jour, et par les rires perlés des jeunes négresses faisant minutieusement leur toilette.

Deux coups sonores frappés sur un gros tambour appelé « tabala » ne tardent pas à annoncer l'heure du réveil officiel. Aussitôt notre boy se présente : « Ma commandant, café y en a paré. » Cela veut dire, en petit nègre, que notre déjeuner est servi.

Un cheval sellé nous attend pour la promenade matinale. Nous nous dirigeons vers les jardins, où nous examinons minutieusement les plants nouvellement sortis et bons au repiquage : nous indiquons les légumes et les fruits qui doivent être cueillis et, après avoir lié une laitue, pincé un concombre ou dépouillé un ananas, nous galopons jusqu'au village. Il faut veiller constamment à la propreté des avenues et du pourtour des cases, les noirs étant assez négligents sur ce point.

Digitized by Google

Une corvée de travailleurs, que nous avons réquisitionnée, se présente à nous, conduite par son chef. Nous lui indiquons sa tâche, qui est le nivellement d'une place, nous piquetons les alignements de rues aboutistissantes, puis, après les avoir vus se mettre à l'ouvrage aux sons cadencés de leurs tamtams et au rythme de chansons qu'ils reprennent en chœur, nous rentrons au poste.

Nos miliciens font l'exercice. Nous les observons un moment et, après quelques bonnes paroles d'encouragement, quelques vagues promesses de gratifications, nous courons à l'infirmerie.

Chaque chef de poste dépourvu de médecin est tenu de passer la visite médicale, et ce n'est pas un des plus petits tracas de la fonction.

Car, en plus des tirailleurs et de leurs familles, les Indigènes des villages, qui ont bien vite reconnu la supériorité de la science européenne, affluent à la visite et viennent nous demander des remèdes contre des maux aussi variés que parfois bizarres.

Avec quelques drogues et beaucoup de bonnes paroles, ils se déclarent, du reste, généralements satisfaits.

Le souci est plus sérieux lorsque c'est un blanc qui tombe malade. Alors on envoie vite un courrier rapide prévenir le médecin le plus proche et, en attendant son arrivée, qui parfois demande jusqu'à 10 jours, on fait tout ce qu'on sait pour soutenir et sauver celui qui, là-bas, n'apparaît plus comme un inférieur ou un subordonné, mais comme un ami et un frère.

La visite terminée, allons présider à la distribution journalière des vivres.

Chaque européen reçoit 500 grammes de farine, 500 gr. de viande, 500 gr. de vin, 40 gr. de sucre et de café, 20 gr. de sel et des légumes frais, quand il y en a.

Chaque tirailleur a droit à 500 gr. de riz, 300 gr. de viande et 20 gr. de sel.

Digitized by Google

On examine la viande, on pèse la farine et le riz, et l'on opère le partage des denrées au milieu des cris et des discussions parfois vives des femmes des tirailleurs et des garçons, car là-bas, comme ici, l'exigence des ménagères sur le choix des morceaux est extrême.

La distribution achevée, il faut se rendre au bureau. La cour du poste est envahie par les colporteurs indigènes, les dioulas, qui, arrivés de la veille ou désireux de repartir le lendemain, viennent faire viser leurs patentes et contrôler leurs marchandises. Ces dioulas sont parfois très nombreux et, lorsque le dernier d'entre eux a reçu son laisser-passer, on s'aperçoit qu'il est l'heure du déjeûner. Il faut cependant aller auparavant jeter un coup d'œil sur le marché indigène où ces dioulas vendent leurs cotonnades en échange de noix de kola, de vivres ou de poudre d'or.

De midi à deux heures, le pays noir tout entier s'appesantit sous la puissance solaire : c'est l'heure de la sieste.

Beaucoup ayant reconnu son action nocive, n'en font pas. Profitons en pour écrire : d'abord nos lettres pour France, puis nos rapports administratifs et politiques qui, tous les mois, vont à *Saint-Louis* faire connaître au Gouverneur général l'esprit de nos populations, — l'état et le nombre de nos villages, — la situation de nos magasins, — la statistique de notre infirmerie, — la prospérité des cultures et des jardins, — le degré d'instruction de nos soldats, — les propositions de travaux à entreprendre, — les itinéraires de nos tournées trimestrielles, — les principaux jugements que nous avons été appelés à rendre, — les châtiments que nous avons dû infliger, etc., etc.

Le Tabala résonne : Réveil! De nombreux groupes assis devant notre case attendent silencieux : c'est l'heure consacrée à la justice.

Nous allons siéger, assisté de notre sergent secrétaire et de notre interprète.

Ce sont d'abord deux époux qui viennent plaider en divorce, par consentement mutuel : déçus après trois ans

Digitized by Google

d'efforts infructueux, dans leur désir de constituer une famille, ils veulent se séparer pour se remarier chacun de leur côté : là-bas, chez ces sauvages, il n'y a qu'une raison qui détermine au mariage et le légitime : l'enfant!

— Puis c'est une vieille esclave qui, meurtrie par le fouet d'un maître un peu brutal, vient demander refuge au village de liberté.

— C'est un chef d'un village éloigné qui vient porter l'impôt des siens et offre au commandant une poule blanche, symbole de sa loyauté et de son attachement.

— Là, deux dioulas se chicanent sur un échange de marchandises et se sont réciproquement cités devant notre justice, amenant chacun une théorie de témoins plus loquaces les uns que les autres. Il s'agit alors généralement d'objets valant au plus 25 sous, à moins que ce ne soit, chose fréquente, un réveil d'ancien litige déjà jugé, il y a 10 ou 20 ans par les chefs noirs qui nous précédaient : en ce cas, l'on peut être sûr que les deux parties ont déjà comparu autant de fois qu'il y a eu de commandants noirs ou blancs de ces régions : pour eux, la prescription n'existe pas et l'appel est illimité !

Lorsque tous les solliciteurs ont défilé, il est cinq heures. Vite un fusil et en chasse : la journée ayant été fatigante, descendons vers le fleuve, asseyons nous dans une pirogue et, lentement poussés par les mariniers, nous pourrons au passage tirer des poules d'eau, des bécassines ou peut-être même une outarde!

La nuit tombe brusquement : six heures! On se met à table et lentement l'on dîne en goûtant le repos, la fraîcheur et le calme des belles soirées tropicales.

Doucement, dans le ciel, s'élève la Polaire, donnant à nos regards la direction de la mère-patrie et, en face d'elle, scintille orgueilleusement la Croix du Sud... et en caressant son chien ou son singe, commensaux fidèles des heures de solitude, on se laisse aller aux rêveries...

Une visite les interrompt : c'est le Day, le chef de

Digitized by Google

village qui vient solliciter l'autorisation de fêter le retour de la nouvelle lune : on consent! — Un quart d'heure après, les coups sourds des gros tabalas annoncent à tout le village que cette nuit sera consacrée aux chants et aux danses...

Si l'on est pas trop fatigué, on se rend au tam-tam où l'on prend place au milieu des vieillards à barbe blanche, spectateurs graves et fidèles de ces divertissements. Les balafons, sortes de pianos primitifs, jouent des airs variés qu'accompagnent en contrebasse les tabalas et les tambourins. Et, au milieu du cercle des curieux, quatre ou cinq femmes esquissent des pas assez gracieux, qui, par degrés deviennent plus rapides, plus passionnés et se terminent en des contorsions violentes où le tronc, les bras, les jambes, la tête, entrent en mouvement, au grand plaisir des spectateurs qui battent des mains, se trémoussent frénétiquement et approuvent à grands cris.

Quand les danseuses sont lasses, d'autres les remplacent et la fête dure jusqu'à ce que les musiciens n'aient plus la force de jouer.

Après avoir distribué quelques pièces de menue monnaie aux meilleures coryphées, on rentre chez soi ; on récapitule l'œuvre de la journée et, satisfait du labeur accompli, du travail qui, chaque jour, fait pénétrer parmi ces races primitives un peu de la grandeur et de la clarté de l'âme française, on s'endort en laissant dédaigneusement glisser de sa main un vieux journal sur lequel, en gros caractères, se détache cette surprenante annonce : Drame passionnel, émouvant suicide !...

Chaque jour fait naître sa tâche nouvelle. Aujourd'hui c'est une case que l'ouragan renverse et qu'il faut rebâtir ; — demain, c'est une source à drainer, un puits à forer, un four à briques ou à chaux à inventer, un pont à lancer, une route à ouvrir, un bastion à réparer; puis c'est le

Digitized by Google

recensement des villages, l'établissement du rôle des impôts, parfois le châtiment de quelques actes d'insubordination.

Un jour, arrive un télégramme chiffré : une opération de guerre se prépare contre les peuplades de la forêt ! — Alors une activité fébrile s'empare de tout le monde : on assemble les tirailleurs de réserve, on les arme, on les remet à la manœuvre, on enrôle des porteurs volontaires, on lève des auxiliaires, on accumule dans les magasins des vivres et des cartouches, et, lorsque les diverses unités de combat arrivent, soit de *Kati*, soit de *Bobo Dioulasso*, on garnit sa cantine et l'on s'apprête à partir en guerre.

En quinze jours, 300 tirailleurs, 100 auxiliaires, 30 canonniers, 500 porteurs sont concentrés n'attendant plus que l'ordre suprême.

Le commandant arrive et passe les troupes en revue. Ces humbles soldats noirs que nous fournit le Soudan sont admirables. Conduits par des chefs aimés et courageux, aucun obstacle ne peut les arrêter !

Leur courage : En juin 1901, à l'approche du gros village baoulé de *Bonguassou*, on s'aperçut, au moment de se mettre en route, que les tirailleurs composant l'escouade d'avant-garde se disputaient. — La guerre que nous faisions était très pénible : les deux premiers hommes de tête étaient, pour ainsi dire, sacrifiés. Eh bien, ce jour-là, nos tirailleurs voulaient tous avoir l'honneur d'ouvrir la marche et d'essuyer le premier coup de feu. Le caporal, pour les mettre d'accord, dut user de l'autorité de son grade, et c'est lui qui se plaça en tête !

Leur héroïsme : En septembre 1899, un tirailleur, *Bamba Konate*, reçut, au combat de la *Dofé*, un coup de feu à bout portant qui lui laboura l'épaule gauche. Il resta dans le rang ; quelques minutes après, deux projectiles lui traversèrent le bras droit et la cuisse gauche : il continua

Digitized by Google

à se battre; enfin une quatrième balle lui fracassa la mâchoire et l'obligea à se retirer!

Un autre, porteur d'un courrier, assailli en juin 1900, dans un village pallaka, reçut six flèches et, tombé sur le sol, fit le coup de feu avec tant d'opiniâtreté et de sang-froid, qu'il repoussa seul ses adversaires.

Leur endurance : En 1899, le capitaine *Lemagnen*, marchant avec sa compagnie au secours de l'administrateur de *Toumodi*, assiégé, fit parcourir à ses tirailleurs approvisionnés à 150 cartouches et chargés de tous leurs effets, 165 kilomètres en 70 heures et livra combat en arrivant!

Leur dévouement : En novembre 1900, le lieutenant *Buck* alla attaquer le village révolté de *Koplekro*. Le sergent *Yoro Taraoré*, de la 18e compagnie, faisait partie de notre colonne. Il lui avait été prédit par le féticheur — et cette prophétie n'éveillait en lui aucun doute — que, s'il était appelé à marcher contre les Baoulés, ce jour-là, il serait tué.

A cinq heures du soir, Yoro reçut l'ordre de déloger l'ennemi d'un petit village situé à un kilomètre de nous. Il remit à un de ses camarades, un paquet pour sa jeune femme, qu'il avait laissée à Bouaké, fit des adieux graves à tout le monde et, calme comme à la parade, marcha au combat. A six heures on nous rapportait son cadavre!

Permettez-moi de vous tracer en quelques lignes le portrait du tirailleur[1] :

Sous la forêt, dans la brousse, par la Savane,
Constellé de gris-gris, l'air fier, le regard crâne
Dépenaillé et batailleur,
Prompt à charger, vif au pillage
A travers l'Afrique il voyage
Bon enfant et d'égal humeur,
Le Tirailleur!

[1] Poésie extraite d'un volume en préparation : *Balafons et Tornades*, chants et récits du Soudan français.

Digitized by Google

Il marche aveuglément, suivant l'ordre qu'on donne,
Du Niger au Congo, de colonne en colonne,
Par la tornade ou la chaleur :
Jamais il ne boude à l'ouvrage
Et parfois il prend, ce sauvage,
Un air de farouche grandeur,
Le Tirailleur !

De son sang noir, il a sur le livre d'histoire
Écrit certains feuillets tout rayonnants de gloire :
Soit bambara, soit toucouleur,
Il a de jeunes épopées
Qui furent en tous lieux frappées
Au coin bien français de l'honneur,
Le Tirailleur !

Et dans les vifs refrains de ses clairons stridents,
Les Voix des « Morts au feu » jettent à tous les vents
Comme un vibrant appel vainqueur :
Dio, Sikasso, Tannanarive,
Dogba, Kong, Koussouri : Qui vive ?
Ceux qui jamais n'ont eu peur :
Les Tirailleurs !

Si la mort, implacable, au combat vient le prendre,
Il la reçoit farouche et muet, sans comprendre
Les vains regrets et les douleurs,
Et, disant de sa bouche éteinte
Un dernier « Iniké », sans plainte
Il s'étend sur le sol et meurt,
Le Tirailleur !

Avec de tels hommes que n'oserait-on tenter !

Donc, nous voici partis ! Désormais tous les accidents de la guerre : étapes sans fin, souvent sans pain ; — bivouacs hâtifs en carrés ; — rondes et patrouilles dans la nuit ; — rivières passées à la cordelle ou à la nage, parfois sous la fusillade ; — et surtout, dans la première lueur du jour, ce coup de fusil toujours meurtrier, anxieusement attendu et qui nous rappelle chaque matin que les murailles de verdure entre lesquelles nous nous avançons sont pour ainsi dire creusées d'embuscades.

Digitized by Google

Puis, en travers du chemin, une barricade de troncs d'arbres, se dresse, haute de 4 à 5 mètres, et c'est le grésillement continu des feux de salve, l'explosion sourde des obus à mitraille ou des pétards de mélinite faisant sauter les grands arbres, — les plaintes des blessés, — les notes stridentes de la charge, — les hurlements sauvages des tirailleurs, — les cris d'effroi des ennemis surpris, — enfin la rouge lueur de l'incendie, qui nous annonce que nos adversaires ont détruit leur village avant de l'abandonner !

Après le lutte contre les hommes, il faut lutter contre les flammes et essayer de préserver les greniers à riz et à ignames, où nos troupes et nos porteurs trouveront les vivres dont ils ont besoin.

Puis l'on organise tant bien que mal son campement, — on panse les blessés, — on défriche, on abat les fourrés pour se donner un champ de tir, on creuse des fossés, — on plante des palanques de 2 ou 3 mètres et, en quelques heures, on improvise un fort où trente hommes pourront rester, jalonnant notre route et tenant effectivement le pays.

Le soir, on rend les derniers honneurs à ceux qui sont tombés dans la lutte et l'on s'apprête à repartir.

Mais auparavant, devant toutes les troupes, au sommet d'une tige de palmier, on hisse solennellement un drapeau de fortune, souvent décoloré et rapiécé, mais qui là-bas acquiert, aux yeux de tous, une haute signification : car il est pour nous l'image de la Patrie absente, et pour les noirs le Symbole et l'Emblème d'une Ère nouvelle de Bonté, de Justice et de Paix !

Comme vous le voyez, l'Européen aux Colonies doit, selon les événements, être administrateur, géomètre, ingénieur, maçon, armurier, restaurateur, comptable, douanier, magistrat, agriculteur, médecin et soldat !

Digitized by Google

La vie de brousse, par ses dangers, ses fatigues, ses surprises, son charme farouche et son immensité, libère, revivifie et consacre les énergies qui s'endorment au bien-être de la civilisation européenne : par là elle devient la plus grande école d'initiative individuelle ou sociale !

Obligé de faire face, à tout instant, à des nécessités nouvelles, le colonial s'ingénie à devenir universel, et dans cette virile mêlée où tour à tour il faut combattre, la nature, les hommes et la fièvre, les secours les plus minimes, les encouragements les plus faibles lui sont un aide précieux !

Aussi, pour lui, ses désirs, ses espoirs, ses joies, sa vie entière se concentrent-ils en cette chose : *Le Courrier de France*[1] :

Quand, sous le Ciel en feu, du Soudan qui dévore,
L'Esprit, las de souffrir, se refuse à lutter,
Lorsque le pas fléchit, que le corps jeune encore,
Par la fièvre vieilli, commence à se pencher,

Que le pays paraît, comme un rêve d'enfance
Au souffle du réel à jamais dissipé,
— Il est une heure douce, une heure d'espérance,
Une heure de réveil, de rire, de santé,

C'est celle, où, dispersant les angoisses secrètes,
Le Courrier vient porter au cœur colonial
Le clair rayon d'amour des mères inquiètes
Et comme le baiser lointain du sol natal !

Pauvres petits papiers noircis par des mains chères,
Livres, dessins, journaux, quelquefois bien anciens,
Soyez bénis ! — Par vous, les heures passagères
De découragement se dissipent soudain

La volonté renait et le corps se redresse
Et — du charme vainqueur, miraculeux effets —
Tes enfants, reconquis, en leur verte jeunesse
Pour de nouveaux combats, France, se montrent prêts !

. . . . . .

[1] Extrait de *Balafons et Tornades.*

Digitized by Google

Mais, trop souvent, l'Écho des nouvelles de France
Ne vient pas soulager nos regrets et nos maux ;
Trop souvent, l'abandon moral, l'indifférence
Couronnent nos efforts et scellent nos tombeaux !

Et tandis qu'un banquet, un gros scandale, un crime,
Un match, une opérette, un simple fait divers
Suscitent en tous lieux un émoi légitime
Et font éclore un flot d'articles et de vers,

Combien, dans le remous des luttes infécondes
Daignent songer à ces obscurs coloniaux
Qui — face aux ennemis nombreux de quatre mondes —
Se groupent, résolus, sous les plis du Drapeau !...

— Et sous le Ciel en feu du Soudan qui dévore
Plus d'un courrier semé par le Continent noir,
Porte à ceux qui, blessés, se raidissent encore
La Tristesse et la Fièvre, hélas ! et non l'Espoir !

Voici, Messieurs, en une rapide esquisse, un pâle reflet de cette Gaule d'Afrique.

Comme je le disais au début de cette conférence, le Pavillon français flotte sur un tiers du Continent noir : c'est bien.

Mais utiliser cette immensité, civiliser ces races, adoucir leurs mœurs souvent barbares, — corriger leurs étranges croyances et par l'amour du travail et l'exemple des vertus morales, transformer leurs instincts incultes en des âmes bien françaises, les amener à comprendre et à mettre en pratique les trois mots sublimes de notre devise républicaine : voilà l'œuvre qui nous reste à accomplir.

Ce sera la tâche des jeunes générations : soldats, artisans, colons, commerçants, administrateurs, médecins, professeurs, tous pourront trouver là-bas l'utilisation de leur valeur et de leurs connaissances, et c'est par l'union puissante de ces diverses énergies, qu'avec nos instruments de travail et de progrès, la vraie lumière, celle des belles œuvres d'art, des grandes découvertes scientifiques, des

Digitized by Google

nobles conceptions humanitaires et sociales, pourra enfin rayonner au cœur de ce continent, jusqu'ici terre de deuil, de souffrance et de sang !

Et peut-être, pourra-t-on voir, en des heures de tourmentes européennes, se dressser, frémissante et régénérée, l'Afrique du Nord tout entière prête à lancer ses masses sombres dans la mêlée des peuples, au cri de ralliement que nous lui aurons appris à aimer : *France... toujours !*

Dr Barot.

Angers, 14 décembre 1901.

Digitized by Google

INTÉRIEUR

Ah ! chercheurs d'idéal, hier, je l'ai trouvé
Le bonheur pur, objet de votre convoitise :
Sous l'abat-jour intime, à demi soulevé,
Une lampe — et la mère à côté d'elle assise.

Des enfants, des lutins comme j'en ai rêvé,
Bégayaient à ses pieds une histoire indécise,
Et le père, dans l'ombre, à cette scène exquise,
Souriait, par-dessus son livre inachevé.

Comparant ce tableau calme à notre démence,
Je cherchais le secret de ce bonheur immense,
Ce bonheur idéal où tout semblait s'unir,

Je cherchais et je vis, dans la clarté sereine,
Au-dessus du foyer, un crucifix d'ébène,
Qui, là-haut, étendait ses bras pour les bénir.

Léon Philouze.

Digitized by Google

LA

Châtellenie de Marigné

EN ANJOU

Sa composition en 1523

(suite et fin)

Au jour de la My Karesme, aud. lieu de Marrigné :

Jehan Picquault, Jehan Jucqueau, lesné, et Jehan Jucqueau, le jeune, pour leur maison, courtilz et estraige, sis en la ville de Marrigné, joignant d'un cousté et abutant d'un bout au chemin tendant de l'église de Marrigné à Mongrignon, d'autre bout au pré, vergers et courtil Jehan Deffait et Picquault, abutant d'autre bout à la plesse du Ré. viij s.

Au jour saint Jehan Bap^te^ aud. lieu de Marrigné :

Guille Garault, s^gr^ de la Comterye, pour son pré et boys de la Vente Doyré, joignant d'un cousté aux terres et boys dud. Garault, d'autre cousté à la plesse de la Vente Doyré, abutant d'un bout au pré de Jochepye et d'autre bout aulx landes des Saillans et de Lizardière. . . . . v s.

Messire Macé Morice, p^bre^, Pierre Selart, Jamet Marays pour leur pré et boys de la Vente Doyré qui fut, au par avant feu Alexandre Bachelot, joignant d'un cousté aux terres et boys du lieu d'Oyré, d'autre cousté à la plesse de la Vente d'Oyré, abutant d'un bout au pré de Jehan et Vincent les Picquaulx, d'autre bout aux Landes de Lisardière et des Saillains . . . . . v s.

Digitized by Google

Maistre Jehan Nouereux pour un apentiz de maison sis davent l'église de Marrigné, tenant avecques la maison de messire Jacques Macrot, pbre, joignant d'un cousté à la maison messire Macé Morin, pbre, une venelle entre deux, abutant d'un bout à la grant rue dud. Marrigné, d'autre bout aux jardrins dud. Macrot et Nouereux . . . . VI s. VI d.

Jehan Deffait, à cause de sa femme, Michel Bordillon, à cause de sa femme, Mathurin Rousset, par acquest pour leurs jardrins et prés, joignant d'un cousté au jardrin Jehan Jucqueau, d'autre cousté au jardrin et maison René Godinier, abutant d'un bout à la terre et coudraye de Monseigneur, d'autre bout au chemin tend. dud. Marrigné à la Grant Fontaine . . . . . V s.

Lesd. Michel Bordillon, pour partie, et Pierre Jucqueau de la maison neupve cy dessus confrontée, joignant d'un cousté à la maison dud. Bordillon et Jucqueau et d'autre cousté au plassystre du fourz à ban, abutant d'autre bout à la grant rue dudit Marrigné . . . . . IJ s. VI d.

Jehan Picquault, à cause de Colinette, sa femme, pour les chosses qui furent Brielles et au par avent, Colin Chesneau, joignant au jardrin Macé Guérin et d'autre cousté au jardrin Messire Jacques Macrot, prêtre, abutant d'un bout au chemin tendant de Marrigné à Saringen, d'autre bout à la vigne Jehan Coquery . . . . . XVJ d.

Jehan Sallé et la vve feu Jehan Septier, pour leur part des maisons qui furent Bellon de la Panière qui sont de présent en jardrin, joignant d'un cousté et abutant d'un bout au jardrin Michel Bordillon à cause de sa femme, d'autre cousté à l'aire et yssues de Louis Le Moteux, abutant d'un bout à la maison dud. Sallé et de lad. veufve. XX d.

Mathurin Rousselet pour sa maison et jardrin, saillies et yssues et descharges, le tout assis en la ville de Marrigné joignant d'un cousté à la maison et jardrin de Messire Jacques Macrot, pbre, et d'autre cousté à la Grant Rue tendant de l'esglise à la Fontaine Sainct Poussain, abutant

Digitized by Google

des deux boutz à la maison et jardrin de Maistre Jehan Nouereulx qui furent auparavant à la veufve feu Guille Le Gendre . . . . . VIIj s.

Messire Macé Morice, pbre, pour la moytié de la maison sise davant l'église de Marrigné qui fut auparavant Jehan Constantin cy dessus confrontée au terme de S. Denis . . . . . XVIIj d.

Maistre Jehan Nouereulx pour ung apentiz sis au bourgc de Marrigné qui fut Jamet Chaudras et depuys à la vve feu Guille Legendre qui est cy devant confrontée au terme de l'Angevine ou fié de Chasteaugontier. . . . . Ij s. VI d.

Messire Jacques Macrot pbre pour la moyctié du comble de la maison qui fut Chaudra et du jardrin darrière joignant d'un cousté à la maison Messire Macé Morin, pbre, et à la pentiz dud. Nouereux, d'autre cousté à la maison Math. Rousselet, abutant d'un bout à l'estraige de lad. maison et d'autre bout à la grant rue de Marrigné . . . . XVIIj d.

Jehan Legendre en descherge de l'Abasse de Nyoiseau pour une place de maison où de présent est la forge dud. Jehan Legendre qui fut à l'Abasse de Nyoiseau sise au bourgc de Marrigné joignant d'un cousté au jardrin Messire Pierre Garault, pbre, d'austre cousté au chemin tendant du grant Carrefourt à la maison Guille Salmon et d'autre bout à la maison dudit Legendre . . . . . V s.

Au terme de Sainct Denis de Candé :

Messire Jacques Rouzain, pbre, Jacques Jouhaneault pour leur maison de Tartifume qui fut Jehan Le Maczon, sis près le presbiterre de Marrigné joignant d'un cousté à la maison et jardrin dud. Rouzain, d'autre cousté au chemin tendant dud. Marrigné au boys du Boullay. . . . IIIj s.

Jehan Genoit à cause de sa femme pour sa maison et jardrin sise en la ville de Marrigné joignant d'un cousté au jardrin Jehan Picquault et la vve feu Jehan Septier, d'autre cousté à l'estraige dud. Genoit qui fut feu Jehan Garau

Digitized by Google

et d'autre bout à l'estraige dud. Picquault à cause de sa femme . . . . . vij s. i d.

Pierre Baliczon, René Baliczon pour leurs vignes sises au gast Septier joignant à la vigne Michel Durant et à la vigne maistre Jehan Nouereux, abutant au chemin tendant de Marrigné à Chenillé et d'autre bout aux vignes de Lizardière . . . . . iij d. o.

Maistre Jehan Nouereux, Jehan Picquault à cause de sa femme pour leurs vignes de Champgaumon joignant d'un cousté à la vigne de la Septraye, d'autre cousté à la vigne messire Pierre Garault, p^bre^, abutant au boys dud. Picquault et d'autre bout au boys de Champgaumon. . . vj s. vj d.

Francsoys Mordret, escuyer, s^gr^ de Louvrinière, pour ses plantes contenant huyct journaulx de terre sis en la parroisse de Sainct Aubin du Pavoil, joignant d'un cousté aulx terres de la Julardaye et de la Hammelaye et d'autre cousté aulx terres de la Géronnière et du Genest abutant d'un bout auxdites terres de la Géronnière et d'autre bout aux terres du Presouer . . . . . xij s. vj d.

Messire Macé Bonenfant pour une planche de terre sise près le jardin de St Liger . . . . . xi d. o.

Jehan Jucqueau le Jeune pour un quartier de terre qui autrefoys fut en vigne sis à Montgrignon, qui fut à la feue Chaudière, appellée le quartier Marchant joignant d'un cousté au chemin tendant de Marrigné à Angiers et d'autre cousté et des deux bouts aux terres dud. Jucqueau. xii d.

Jehan Sallé, Jehan Jucqueau pour deux quartiers de terre qui autre foys fut en vigne sis au cloux de la Gaingnerie près la Chesnelerye . . . . . xviij d.

Jehan Genoit pour une pièce de terre sise à Taillepye qui fut feu Saincte du cymeterre joignant au boys de Taillepye et à l'estang de Jarnigon . . . . . iij s. iiij d.

Robert Jouin à cause de sa femme, Michel Legendre pour la lande des Périers qui fut Michel Bachelot, sis près les Broces de Lizardière abutant aux Landes du Plesseys-

Digitized by Google

Gauldin et au chemin tendant des Colinières à Marrigné . . . . . IX d.

La v^ve feue Jehan Septier et Jehan Sallé pour la place où soulloit estre le presouer qui est de présent en jardrin joignant d'un cousté au jardrin Michel Bordillon à cause de sa femme, d'autre cousté à l'estraige et hayre Louis Le Moteux, d'autre bout à la maison de lad. v^ve et dud. Sallé . . . . . VIIj d.

Messire Jacques Macrot, p^bre, pour une pièce de terre du lieu du Cormier sise près le chemin d'Angiers, joignant aux terres des Broces et à la terre de la Tremblaye, et d'autre bout au chemin tendant du Cormier au Port-Joullain. VIIj s.

Au dict jour de l'Angevine du fié de Sablé :

Jacques du Chesne, escuyer, s^gr de la Ragotière, pour son pré sis près la Chabosière, abutant des deux boutz aux terres et pré de la Chabosière et dautre cousté à la terre de la Boe . . . . . X s.

Jehan Bachelot, Geffray Heullin, pour le lieu et appartenances de la Pasqueraye. . . . . X s.

Simon Aoustin, Jehan Baliczon, cordouonyers, et Mathieu Goupil, pour leur maison et jardrin qui fut Colin Moreau, sis au bourgc de Marrigné, joignant la maison et jardrin à Louyse la Brocharde, dautre cousté aux murs de la court et à la maison feu Jehan Daudin, abutant de deux bouts à la grant rue de Marrigné à la Peleterye . . . . . X s.

Messire Jehan Docé pour le lieu et appartenances de la Petitte Pasqueraye. . . . . XJ s.

Macé Guérin, Jehan Rouzant, René Bachelot, Jehanne Bachelot, pour leurs maisons et jardrins sis près lesglise de Marrigné, joingnant la maison et jardrins de Jahan Jary et à la Huberde et dautre cousté au cymeterre de Marrigné, abutant dun bout à la grant rue de Marrigné et dautre bout aux Vergers de la Court. . . . . V s.

Louyse Brocharde pour sa maison et jardrin appellé la

Digitized by Google

Tènerye, joignant la maison et jardrin Jehan Balliczon et Mathieu Goupil et de deux bouts au chemin tendant de lesglise à la Grant Fontaine ; de service . . . . . vj d.

Jehan Prault et la ve feu Hardie, pour leur lieu et appartenances de la Harderaye. . . . . ij s.

Led. Mathurin Bonsergent, pour un bregeon de vigne, assis ou dit cloux près la vigne et au bout cy dess. confrontée . . . . . iij d.

La ve feu Berthelin Fardeau, pour une pièce de terre sise à la Chabosière qui fut Collas le Picquart. . . . j d. ob.

Francsoys Du Chesne, pour sa terre de Doypèle, joignant à la terre de Lagullière et au chemin tendant de Marrigné au Tertre, abutant d'un bout au pré de Lizardière . ij d.

Maistre Jehan Goyn, pour un quartier de vigne sis proche de la Vestelière. . . . . .

La ve feu Jacques Baliczon, pour leur landereau sis entre les deux Chesnais, lun comme lon va du Tertre à la Ragotière et l'autre comme l'on va du Tertre à la Georgetière . . . . . iij d.

Messire Pierre Garault, p^bre, pour ung gière de terre et ung loteau de vigne sis aulx Sablonnières, joignant d'un cousté au pré de la Tousche, abutant dun bout au chemin tendant de Marrigné à Doypelle et d'autre bout aulx terres de Messire Macé Morin et de la Claye . . . . ij s. vj d.

Ambroys Picquault et la ve feu Ferezin, pour une pièce de lande contenant deux septerées sises près la Lande Fendue . . . . . xiiij d.

Guille Garault, escuyer, s^gr de la Arrenterye pour une pièce de terre qui fut Aubin Doyré, sises près le boys du Boullay, joignant d'un cousté et abutant des deux boutz aux terres et Landes de la Arrenterye, dautre cousté au chemin tendant de la mare du Boullay au Plesseys-Gaudin. ij s. ix d.

Germain Saillant, Guille Mahier, Guille Baliczon, pour leurs terres et landes sises près la Vente Doyré appellées la terre des Periers joignant aux prez du Coudray et au che-

Digitized by Google

min comme lon va d'Oyré au Puycz Renaudin, abutant d'un bout au chemin comme lon va de la Tasserie aud. Puycz Renaudin et aulx Landes feu Morice Bachelot. . . iij d.

Jehan Genoit, Macé Rouzain, pour leurs jardrins des Faines et des Ruettes, joignant la terre de Mgr et la ruette comme lon va à la Fontaine de Fainièees abutant d'un bout aulx vignes du Rocher et au Russeau de l'estangc de Laillierye . . . . . xviij d.

Jehan Picquault à cause de sa femme, pour une mine de terre sise près le grand chemin d'Angiers, joignant d'un cousté à la terre de la Chotardière et dautre cousté à la terre Pierre et René les Baliczons. . . . . j d.

Maistre Jehan Lelou, pour ung quartier de vigne sis au pré cloux, près la Roche Bertran qui fut Macé Bonnault joignant la vigne Mathurin Bonsergent et à la vigne Gervaise Martin, abutant au chemin de Marrigné à Chenillé, et dautre bout à la vigne messire Pierre Garault, pbre. . . . iij s.

Jehan Baliczon, cordouonnier, pour une pièce de terre sise près la Touche, contenant douze bouessellées, abutant aux terres de la Claye et au chemin tendant de la Peleterye à Doypele et d'autre bout au pré de la Touche . . . v s.

Le chappellain de la chappelle de la Gresleraye, pour troys quartiers de vigne sis au gast Setpier, joignant la terre Prine, la Mallechère et la vigne maistre Jehan Nouereux, abut. d'un bout à la Ruette qui vient de la Chotardière à Marrigné et d'autre bout aux vignes de Beauchesne. xxij d.

Maurice Jucqueau, pour une venelle de son appentiz de sa maison sise en la rue Derrière de Marrigné qui fut feu Guille de Loucheraye . . . . . i d.

René Godinier, pour sa plante du Rocher, abutant d'un bout à la terre Macé Rouzain, dautre cousté au chemin tendant de Marrigné à la Rochette, abut. d'autre bout au chemin tendant de la Bonellerye à la fontaine de Fainière.

Led. René Godinier, pour une planche de gast que led. a acquise de la ve feu René Baliczon . . . . . ij s.

Digitized by Google

Guille Pouson, pour sa maison et jardrin sis au bourgc de Marrigné, abutant d'un bout à la maison, jardrin et yssue de messire Jacques Rouzain, p^bre^, et au chemin tendant du presbytère à Sainct-Liger et dautre bout à la maison dud. Pouson qui fut Renault de Chaillé . . . . . IIj s.

Maistre Jehan Lelou, la ve Turpin, Jehan Latay, Michel Guyard, pour leurs vignes de la Vestelière, joignant la vigne maistre Jehan Gouyn et la vigne Ambroys Picquault, abutant à la vigne dud. Lelou et Gouyn et à Michel Boutin, dautre bout à la vigne aux Poytevins. . . . . xx d.

Jehan Genoit pour sa maison et jardrin qui fut Jehan Chesneau sis près le grand cymeterre abutant au chemin tendant de la Rochette à Marrigné et d'autre cousté aulx jardrins des Salles et d'autre bout à la maison dud. Genoit . . . . . XIj s. IIIj d.

Led. Genoit pour les deux pars d'une bouessellée de terre sis près la Fontaine de Fanière joignant les terres de Monsg^r^ et la terre de Macé Rouzain . . . . . Ij s.

Maistre Jehan Nouereux pour sa vigne du gast Septier joignant aux vignes de Beauchesne et à la terre aux Picquaulx, abutant au chemin tendant de Marrigné au Boullay.

It. troys planches de vigne sises au bas dud. cloux joign. à la vigne Ambroys Picquault et au jardrin à la Sereginerie, d'autre cousté à la vigne de Lizardière abutant d'un bout au chemin tendant de la Chotardière à Marrigné . . . . IIj.

Messire Jacques Macrot, p^bre^, pour deux planches de jardrin sises es Salles abutant au chemin tendant de Marrigné au Port-Joullain . . . . . vj d.

Louys le Moteux pour une planche de jardrin sise es Salles joignant les jardrins Pierre Jucqueau et Jehan Legendre et d'autre bout au jardrin Perrine la Mallechère. . IIj d.

Jehan Mortier, Guyon Doublart pour une planche de jardrin sis es Salles joignant la plesse de Monsg^r^ et de deux bouts aux jardrins Jehan Legendre et Jehan Picquault . . . . . XIj d.

Digitized by Google

Pierre Jucqueau pour son jardrin sis es Salles abutant au jardrin Jehan Legendre et Jacquette la Remonesse et au jardrin Jehan Picquault . . . . . xij d.

Le curé de Marrigné pour sa mestairye de Longueluigne . . . . . x s.

Le seigneur de Daon pour sa garenne du Moulinet et pour une pièce de terre contenant quatre journaulx avecques le pré du bout de lad. terre, abutant de deux bouts aulx terres de la Fontainerie, et d'autre cousté au Russeau qui descend de Jarnigon à la Rivière de Maine . . . . xij d.

Le chappellain de Sainct Liger de Marrigné pour une plasse de maison sise en la Rue Derrière et pour les vignes de la Rousselière et pour une pièce de terre joignant d'un cousté à la terre Maurice Jucqueau et d'autre cousté au jardrin messire Picquault, p^bre^, abutant d'un bout aux vergers du presbiterre et d'autre bout au chemin tendant de Marrigné à Mongrignon. . . . . iiij s. iii d.

Georges Drouart à cause de sa femme pour un closeau de terre sis à la Laillerye, joignant au chemin tendant de la Rochette à Marrigné et les terres de la Chesnelaye. . v s.

Ambroys Picquault, Abel de Glatigné, Jamet Marays, pour leurs chosses de la Maladaye sises près la Broutaudière joignant au chemin tendant de Marrigné au Boullay et d'autre cousté au verger dud. Marays abutant d'autre bout au chemin du Boullay venant à Marrigné et à la lande de la cure de Marrigné. . . . . x s. viij d.

Jehan du Pré, de Daon, pour une pièce de terre sise près la Boe, joignant de deux coustés à la terre de la Boe, et d'autre bout au chemin tendant de la Claye à la Pasqueraye . . . . . iij s. v d. o.

Louys le Moteux, ung closeau de terre sis près la Rochette, abutant au chemin tendant de la Rochette à l'estant de Jarnigon et d'autre cousté à la terre Macé Rouzain et à la terre Maurice Jucqueau. . . . . iiij d.

Messire Jacques Rouzain, p^bre^, pour une maison sise en

Digitized by Google

la ville de Marrigné qui fut Messire Geffray et Jehan les Terves abutant au chemin tendant des Ruettes au presbyterre et au jardrin et yssues dud. Rouzain, laquelle maison fut Macé Marays . . . . . v d.

Guille Poucon, Gervaise Rabier, à cause de sa femme pour leur maison sise au grant carrefourt de Marrigné, joignant d'un cousté et abutant d'un bout au chemin tendant du presbyterre au Port-Joullain et d'autre cousté au jardrin messire Jacques Rouzain, p^bre^. . . . . v d.

Jehan Picquault, à cause de sa femme, Jehan Genoit à cause de sa femme, pour leurs vignes sises au cloux des Vestelières qui furent Jehan le Faucheurs joignant à la Rue tendant de Marrigné à la Chotardière, d'autre cousté à la vigne Jullien Chauvin abutant aux terres de la Chotardière et aux vignes de la Septeraye . . . . . ij d.

Jullien Chauvin pour une homée de vigne sise au cloux de la Vestelière abutant des deux bouts à la vigne Picquault et Genoit et d'autre cousté à la vigne maistre Jehan Gouin. . . . . ob.

Jehan Prine, escuyer sg^r^ de Lizardière et Michel Bordillon à cause de sa femme pour une pièce de terre sise aux Sablonnières qui fut Macé de Goubiz joignant aulx terres de la Touche et au chemin tendant de Marrigné à Doypelle, abutant d'un bout à la terre de la Claye. ij d.

Jehan Genoit à cause de sa femme pour sa maison et jardrin de la Louetterye, joignant la vigne messire Jacques Macrot, p^bre^, au terme de l'Angevine . . . . v s. viij d.

Louys le Moteux pour ses maisons, jardrins, issues appartenances et dépendances sises en la ville de Marrigné, joignant la maison et jardrin d'Abel de Glatigné et la grant rue dud. Marigné, abutant d'autre bout à la maison et jardrin Maurice Vigneau, à cause de sa femme et à la maison et yssues de Jehan Salle à cause de sa femme . . . . xv d.

Michel Bordillon à cause de sa femme pour son jardrin qui fut Gillet Baron sis au bourgc de Marrigné joignant la

Digitized by Google

maison Marie la Guérine et abutant à la grant rue dud. Marrigné et d'autre bout à la Rue Derrière. . . . viij d.

Abel de Glatigné, Saincte sa mère, pour leur maison, jardrin, hayre, yssues qui fut feu messire Maurice de Glatigné, sise au bourgc de Marrigné, joignant aux jardrins de Michel Bordillon à cause de sa femme, et au chemin tendant de lesglise dud. Marrigné au grand cymeterre ; d'autre bout à la douve de Blandeau et aux yssues des maisons de Maurice Vigneau et Louys Le Moteux . . . . . xij s. x d.

Foucques Blanchart, la ve Guille Turpin, la ve Michel Corbin, Michel Guyard, pour leurs vignes de la Gaingnerye, joignant la terre Jehan Genoit et la vigne Jehan Jucqueau le jeune, Guyon Aoustin et au jardrin Georges Drouard; et d'autre part au chemin tendant de Marrigné à la Rochette et au chemin tendant de l'Ogerie aud. lieu de la Rochette . . . . . iij s. iiij d.

Jehan Sallé à cause de sa femme, pour partie des maisons sis en la ville de Marrigné, qui furent feu Bellon de la Pannerye . . . . . xij d.

Jehan Legendre, Jacquette la Remonesse, pour leur maison du Carefourt qui fut Gervaise Guillien et à Tiephainne de Bonnes . . . . . ij s. vj d.

La ve Michel Drouart, Jehan Baliczon et Jacques Baliczon, pour leurs maison et jardrins qui fut Gervaise Frogeart . . . . . iij s.

Maurice Jucqueau, Pierre Jucqueau, Foucques Blanchart, Jehan Sallé, Jacques le Cercloux, Michel Guiard, Guille Balliczon, pour leur boys gast de Montgrignon et pour ung quartier de vigne sis au cloux de la Gaingnerye et pour leur maison qui fut Frogeart et pour leurs vignes et terres et gast ou pré cloux, et pour deux homées de jardrin que tient de présent Guill. Baillizon près la plesse du Ré . . . . . xx s. xj d. ob.

Maurice Jucqueau, Messire Pierre Garault, Jehan Juc-

Digitized by Google

queau lesné, Guill. Salmon, Germain Aoustin, Michel de Goubiz, Jehan Jucqueau le jeune, pour leurs vignes et gatz ou pré cloux, joignant la vigne Jehan Chevalier et dautre cousté au jardin du curé de Marrigné à Montgrignon et au jardrin messire Pierre Garault p^bre^ et d'autre bout à la vigne Mathurin Bonsergent. . . . . IIj s.

Michel Bordillon, Pierre Jucqueau à cause de sa femme pour leur maison et jardrin qui furent Pierre et Michel les Bouessaulx, sis au bourgc de Marrigné, joignant dung cousté à la maison dud. Bordillon à cause de sa femme, dautre cousté au fourctz à ban et jardrin Pierre Baliczon, abutant dun bout à la douve de Blandeau, d'autre bout à une chambre de maison dess. d. cy après confrontée. XVIj s.

Jehan Picquault, à cause de sa femme, pour ses jardrins des Salles, joignant au jardrin Maurice Vigneau et au jardrin Perrine la Mallechère et au jardrin Jehan Genolt . . . . . Ij s. vj d. ob.

Jehan Chevallier, pour demy quartier de vigne sis au pré cloux, joignant à la vigne de Blaison La Bailliczonne, et à la vigne Perrine la Mallechère, abutant à la vigne Jean Jucqueau et dautre bout à la vigne v^e^ Mathurine Bonsergent. . . . . XXIj d.

Messire Pierre Garault, p^bre^, pour son jardrin des Salles, joignant au jardrin Macé Rouzain et au jardrin Maurice Vigneau, abutant dun bout au jardrin Jehan Genoit.

Item. et pour sa vigne du pré cloux, joignant la vigne Jehan Chevallier et la vigne Jehan Jucqueau lesné, abutant d'autre bout à la vigne du curé de Marrigné. IIIj s. IIIj d. ob.

Jehan Jucqueau, le jeune, pour une pièce de terre qui fut à la Chaudière sise à Montgrignon, joignant le chemin tendant de Marrigné à Angiers ; abutant d'autre bout au boys de maistre Jehan Lelou et à la terre de la Pèlerye. . j d.

Maistre Jehan Lelou, Michel Boutin, pour un quart de vigne sis au cloux de la Vestelière, joignant aux vignes de

Digitized by Google

maistre Jehan Gouin, à cause de sa femme, et à la vigne de la Chotardière, abutant d'autre cousté aux vignes Maurice Vigneau et de la Septeraye . . . . . vij s. vj d.

Pierre Jucqueau, à cause de sa femme, pour son jardrin des Salles, qui fut à Jehan Rouyer et par avant à Jullien Renery, joignant au jardrin Guill. Salmon et Jehan Genoit, et d'autre cousté aux jardrins Gervaise Rahier et Jehan Legendre ; abutant d'autre bout au chemin tendant de Marrigné au pastiz de Glatigné. . . . . xix d. ob.

Led. Pierre Jucqueau, pour ung cloteau de terre contenant quatre bouessellées de terre, sis près la Rochette, abutant au chemin tendant de Marrigné à l'estangc et moulin de Jarnigon et d'autre cousté à la terre Georges Drouard, à cause de sa femme, et à la terre Jehan Genoit. xviij den.

Jehan Baliczon, Jacques Baliczon, la ve Jacques Baliczon, pour un quartier de vignes sis ou clouz de la Vestelière, joignant d'un cousté à la vigne messire Jacques Marais, p^bre, et à la vigne et terre Jehan Picquault et René Piron, abutant dautre bout à la vigne aux Poitevins et à la ruelle Jenin . . . . . i d. ob.

Mathurin Picquault, à cause de sa femme pour sa maison et jardrin, sis au bourg de Marrigné, joignant la maison et jardrin de messire Maurice Guyard, p^bre, qui fut au par avant à Marie Bonault, abutant d'autre bout au jardrin Jehan et Jacques les Baliczons et à la Drouarde, de Daon, et dautre bout à la rue Derrière dud. Marrigné . . . . . iiij d.

Guyon Aoustin, Pierre Tendron, lesné, à cause de sa femme, pour leur vigne sise en la Vestelière qui fut Jehan Doyré, joignant d'un cousté à la vigne Messire Jacques Macrot, p^bre, et à la vigne de Maistre Jehan Gouin et de la Septeraye, abutant d'un bout à la rue Genin. . . i d. ob.

La veufve feu Jacques Baliczon, Jehan Baliczon, Jacques Baliczon, la ve feu Michel Drouard, à cause de sa femme, pour une pièce de terre contenant dix huiyct bouessellées de

Digitized by Google

terre, joignant à la terre Michel Bordillon, à cause de sa femme, et à la terre Messire Macé Morier, p^bre^, abutant d'autre bout à la terre de la Claye et au chemin tendant de la Touche Balicze aux Sablonnières . . . . . viij d.

Jehan Picquault, à cause de sa femme, pour ung quartier de terre qui autre foys fut en vigne et de présent en jardrin, sis soubz les Salles qui fut Jehan Hunault . iij s.

Jehan Picquault, à cause de sa femme Guill. Poucon Jehanne la Bone pour leurs jardrins des Ruettes et des Salles, abutant d'un bout aulx jardrins desd. Salles et au chemin tendant de Marrigné au Port Joullain et dautre bout à la maison ez estraige dud. Picquault . . xvj den.

Guill. Salmon, pour sa maison qui fut au Marchant, sise au bourgc de Marrigné, joignant d'un cousté au chemin tendant de Marrigné à l'église dud. lieu ; et d'autre bout au jardrin Jehan et Jacques les Baliczon et à l'appentiz dud. Salmon . . . . . iiij d.

Jehan Jucqueau, le jeune, pour une pièce de terre et boys sis à Montgrignon, qui fut à la Chaudière, joignant à la terre dud. Jucqueau, et dautre cousté au boys tailleys de maistre Jehan le Lou, abutant dautre bout à la terre Jehan Genoit, à cause de sa femme et d'autre bout au pré dud. Jucqueau, qui furent à la Bienvenante. . . . . iiij d.

Jehan Deffayt, à cause de sa femme, pour sa maison et jardrin sis au bourgc de Marrigné, joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la maison Jehan Jucqueau, le jeune, et d'autre bout à la rue tendant dud. Marrigné à la fontaine dud. lieu . . . . . iiij d.

Jehan Berard, pour deux planches de vigne sises en Chamgaumon, joign. d'un cousté à la vigne aux Picquaulx et dautre cousté à la vigne Michel Bordillon, à cause de sa femme et à Michel de Goubiz; abutant d'autre bout à la vigne de la ve Jacques Baliczon et à la terre dud. Berart. ij den.

Mathurin Bonsergent pour une planche de vigne sise au

Digitized by Google

Précloux, près la Roche Bertran, joignant à la vigne Micheau de Goubiz et à la vigne de la v^v feu Jacques Baliczon ; abutant d'autre bout au chemin tendant de Marrigné à Chenillé . . . . . xviij d.

Messire Jacques Rouzain, p^bre, André Grolleau, messire Macé Morice, p^bre, pour leurs vignes de la Vestelière qui furent Macé Maryé, joignant d'un cousté à la vigne Michel de Goubiz, abutant d'autre bout au chemin tendant de Marrigné à Montgrignon et à la voyaitte qui va au travers des vignes de la Vestelière. . . . . v s.

René Godinier pour sa maison et jardrin qui fut Jehan le Voysier près la fontaine de Marrigné, joignant d'un cousté et abutant d'un bout à la maison et jardrin Jehan Deffayt à cause de sa femme ; d'autre cousté au jardrin dud. Deffayt qui fut Jehan Rebos et au chemin de Marrigné à la Grant Fontaine. . . . . vij s. vi d.

Macé Rouzain pour ses maisons sises devant le grant cymeterre et joignant au chemin tendant de Marrigné à la Rochette. . . . . xv s.

Maurice Vigneau pour sa portion de maison qui fut Frogeart, sise au bourgc de Marrigné, abutant à la maison maistre Jehan le Lou et au chemin tendant de Marrigné au grand cymeterre.

It. pour sa crope de maison qui fut Mathurin Jamet et pour le jardrin joignant au jardrin Jehan Genoit et au chemin tendant de Marrigné au Port Joullain ; abutant d'autre bout à l'issue de la maison Jehan Picquault . . . . iij s.

Jehan Sallé, Jehan Verron, Marie la Oustine, René Heullin, à cause de ses enfants pour leur maison qui fut Guill. Frogeart, sise devant le grant carrefourt de Marrigné, joignant d'un cousté à l'apentiz maistre Jehan Le Lou et d'autre cousté au chemin tendant de Marrigné au Patiz de Glatigné . . . . . vi s.

Guill. Poucon pour sa maison et jardrin qui furent Guill. Davy et au paravant Jehan . . . ., sise au bourg de

Digitized by Google

Marrigné, abutant au jardrin et issue de messire Jacques Rouzain, p^bre^, et au chemin tendant de Marrigné au Boullay, et d'autre bout à la maison dud. Poucon . IIIj s.

Macé Rouzain, Gervaise Rahier, la ve Jacques Hubert, Jehan Legendre, Louyse la Brocharde, pour trois hommées et demy sises aux Ruelles, joignant au jardrin du Chappelain de la chapelle du Port-Joullain et au jardrin Pierre Picquault; abutant au chemin de Marrigné et au pastiz de Glatigné. Item pour un quartier de vigne et une pièce de terre labourable joignant la terre Macé Rouzain et la Ruette tendant de.... à la fontaine de Fanière. IIIj s. vj d.

Jehan Deffayt à cause de sa femme pour leur maison et jardrin qui fut Macé Gitault sis en la ville de Marrigné, joignant à la maison et jardrin Jehan Jucqueau et à la grant rue de Marrigné et d'autre bout aux jardrins Mathurin Rousselet. . . . . IV s. vj d. ob.

La curé de Marrigné pour ses maisons et jardrins du presbiterre et pour troys planches de terre qui autrefoys furent en vignes sis au clous derrière la Périnne qui autrefoys furent à Robin et Gervaise les Frogears . vj s.

Maurice Jucqueau pour sa maison sise au bourgc de Marrigné en la rue Derrière, partie desquelles furent Guillaume de Loucheraye et messire Jehan du Port, p^bre^, joignant au jardrin et yssue du chappellain du Port-Joullain et à une place de maison appartenant au chappellain de St-Liger; abutant à l'estre aulx Cornuz et à la Rue Derrière. . . . . IIIj s.

Le chappellain de la chappelle monsg^r^ Sainct Jehan Baptiste du Port-Joullain, pour sa maison et jardrin qui est à la frarye de Toussaincts, sise en la Rue Derrière de Marrigné, joignant au jardrin Maurice Jucqueau, d'autre cousté à la maison et jardrin de Germain Aoustin. It. troys hommées de jardrin sis aux Ruettes, joignant au jardrin Jehan Picquault et Louyse la Brocharde, et d'autre cousté au jardrin Michel Bordillon, et d'autre bout au verger

Digitized by Google

Messire Jacques Rouzain, p^bre^, et au chemin tendant de Marrigné au Port-Joullain . . . . . vj s.

Guill^le^ veuve de Jehan Septier pour sa maison neufve et jardrin sise en la ville de Marrigné qui fut Jehan Baron, abutant à la maison et jardrin Jehan Genoit et d'autre cousté à l'apentiz maistre Jehan Le Lou et au chemin tendant de Marrigné à la Rochette . . . . . IIIj s.

Maistre Jehan Le Lou, Jehan Macqueraine, Michel de Goubiz, Jehan Baliczon, Jehan Thoreau à cause de sa femme, pour les vignes de Négriers qui furent Jehan Yvon sis au clous de Chamgaulmon, joignant d'un cousté aulx vignes Maurice Vigneau et à la vigne maistre Jehan Nouereulx, abutant d'autre bout à la vigne Jehanne la Fannière . . . . . IIIj s. VIIj d.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

Observations météorologiques faites à la Baumette

(PRÈS ANGERS)

Novembre 1901

Altitude 30^{m},52.

Moyenne barométrique : 764^{mm},39; minimum le 13, à 5 h. 45 du soir, 741^{mm},30; maximum le 30, à 10 h. du soir, 774^{mm},62.

Moyennes thermométriques : des minima, 1°,75; des minima (sans abri), 1°,04; des minima (sur le sol), 0°,71; des maxima, 7°,86; des maxima (sans abri), 9°,16; des maxima (sur le sol), 10°,05; d'une eau de source, 8°,10; du mois, 4°,96.

Minimum le 26, — 3°,6; minimum (sans abri) le 26, — 4°,3; minimum (sur le sol) le 18, — 5°,5; maximum le 21, 12°,9; maximum (sans abri) le 2, 15°,9; maximum (sur le sol) le 2, 18°,5.

Humidité relative, 81. Pluie, 15^{mm},8 en 4 jours appréciable au pluviomètre, et 4 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 34^{mm},50 en 26 jours.

Nébulosité moyenne, 6,9. Nombre de jours de soleil, 21; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 75 environ.

Le vent a soufflé 3 jours du N; 13 jours du N-E; 3 jours de l'E; 1 jour du S; 5 jours du S-W; 4 jours de l'W; 1 jour du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde, 4^{m},2. Plus grande vitesse du vent le 25, à 1 h. du soir, 17^{m},4 par seconde.

Digitized by Google

Gelées les 7, 8, 17 18, 24. 25. 26, 28; gelées blanches les 3, 16, 17, 18, 24, 25, 26, 28, 29 ; rosée les 2, 3, 14, 21, 27 ; brouillards les 3, 4, 6, 7, 8, 12, 15 ; halo solaire le 22 ; éclairs vifs le 14, à 6 h. 27 du soir, au NN-W.

Décembre 1901

Moyenne barométrique : 754^{mm},39 ; minimum le 25, à 1 h. du matin, 732^{mm},88 ; maximum le 1er, à 1 h. du matin, 772^{mm},46.

Moyennes thermométriques : des minima, 1°,94 ; des minima (sans abri). 1°,49; des minima (sur le sol), 0°,97; des maxima, 7°,03 ; des maxima (sans abri), 7°,68 ; des maxima (sur le sol), 8°,13 ; d'une eau de source, 6°,79 ; du mois, 5°,05.

Minimum le 18, — 3°,5 ; minimum (sans abri) le 18, — 5°,2 ; minimum (sur le sol) le 18, — 6°,2 ; maximum le 30, 13°,1 ; maximum (sans abri) le 31, 13°,8 ; maximum (sur le sol) le 31, 15°,5.

Humidité relative, 83. Pluie, 69^{mm},9 en 15 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 37^{mm},90 en 25 jours.

Nébulosité moyenne, 7,4. Nombre de jours de soleil, 15 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 60 environ.

Le vent a soufflé 3 jours du N ; 3 jours du N-E ; 3 jours du S-E ; 4 jours du S ; 8 jours du S-W ; 6 jours de l'W ; 4 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 5^{m},9. Plus grande vitesse du vent le 12, à 1 h. 7 du soir, 23^{m}2 par seconde.

Gelées les 5, 6, 7, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28 ; gelées blanches les 5, 6, 7, 16, 17, 28 ; rosée les 11, 26, 31 ; brouillards épais les 6, 19, 20, 21, 22 ; neige le 18 au soir ; grêle le 15 ; gresil le 18 ; halo lunaire faible le 30 à 6 h. du soir.

A. Cheux.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

observations météorologiques faites pendant l'année 1901 à l'Observatoire de la Baumette (près Angers)

Pression barométrique, moyenne, 759^{mm},09

Plus basse pression le 25 décembre, à 1 h. du matin, 732^{mm},38.

Plus haute pression le 30 novembre, à 10 h. du soir, 774^{mm},62.

Température moyenne de l'année, 11°,78.

Moyenne des minima (sous abri) 7°,49.

Moyenne des maxima (sous abri) 15°,60.

Moyenne des minima (en plein air) 6°,50.

Moyenne des maxima (en plein air) 18°,13.

Moyenne de la température d'une eau de source, 10°54.

Minimum absolu (sous abri) le 6 janvier, — 8°,8.

Maximum absolu (sous abri) le 20 juillet, 34°7.

Minimum absolu (en plein air) le 6 janvier, — 10°,3.

Maximum absolu (en plein air) le 20 juillet, 41°1.

Minimum absolu (boule verte à 0^{m},10 du sol) le 16 février, — 9°9.

Maximum absolu (boule verte à 0^{m}10 du sol) le 17 juillet, 57°,2.

Humidité relative, moyenne, 72.

Hauteur totale de la pluie, 477^{mm},7, tombée en 128 jours et 37 jours de pluie, dont la hauteur, n'ayant pu être mesurée au pluviomètre, a été observée au pluvioscope.

Digitized by Google

Évaporation, 1,154^{mm},30 en 338 jours.

Gelées, 56 jours ; gelées blanches, 44 jours ; rosée, 104 jours ; neige, 13 jours ; grêle 9 jours ; grésil, 3 jours ; brouillards, 35 jours ; brouillards sur terre, 5 jours ; orages, 20 jours ; éclairs sans tonnerre, 8 jours ; halos solaires, 21 jours ; halos lunaires, 5 jours.

Colonne lumineuse faible au-dessus du soleil, le 17 mai, de 7 h. 30^{m} à 7 h. 62^{m} du soir, et le 30 octobre, à 4 h. 37^{m} du soir.

Le soleil a brillé pendant 300 jours et a brûlé le carton de l'héliographe de Campbell pendant 1.829 heures environ.

Le vent a soufflé 20 jours du N ; 21 jours du NN-E ; 86 jours du N-E ; 9 jours de l'EN-E ; 19 jours de l'E ; 5 jours de l'ES-E ; 10 jours du S-E ; 9 jours du SS-E ; 10 jours du S ; 11 jours du SS-W ; 47 jours du S-W ; 37 jours de l'WS-W ; 26 jours de l'W ; 15 jours de l'WN-W ; 23 jours du N-W ; 17 jours du NN-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres, par seconde, pendant l'année, 5^{m},9.

Plus grande vitesse du vent en mètres, par seconde, 34^{m},0 le 11 avril à 6 h. 25^{m} du matin et 1 h. 35^{m} du soir.

Le 16 mars, apparition des papillons Vanessa polychloros et le 21 mars du Rhodocera rhamni.

Les 12, 15 mars, passages d'oies sauvages, à 5 h. et 6 h. du soir, du S au N.

Le 21 mars, arrivée de la fauvette à tête noire.

Le 31 mars, arrivée des hirondelles.

Le 11 avril, arrivée du rossignol.

Le 16 avril, arrivée du coucou.

Le 20 avril, arrivée des martinets.

Le 2 mai, arrivée de la huppe-huppe.

Le 6 mai, arrivée du loriot.

A. Cheux.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Dans une des séances du mois d'août, le Conseil municipal d'Angers a voté une somme de six mille francs pour recevoir le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences en 1903.

Ce Congrès, d'une importance exceptionnelle, demande une préparation assez longue et laborieuse confiée aux soins d'un comité local.

M. le professeur Gariel, l'éminent secrétaire général de l'Association, est venu à Angers pour constituer ce Comité.

M. le Maire avait convoqué tous nos concitoyens qui faisaient « de droit » partie du Comité local : les membres de l'Association à Angers et dans le département ; les délégués de la municipalité et les présidents et secrétaires des Sociétés savantes.

La réunion, très nombreuse, a eu lieu à la mairie, dans la salle du Conseil.

M. le Maire a ouvert la séance par l'allocution suivante, soulignée des applaudissements de tous ceux qui savent quelle part lui revient dans l'organisation d'une œuvre aussi féconde pour notre ville.

MESSIEURS,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre appel.

Je suis heureux de vous recevoir, de vous souhaiter la bienvenue et d'assister au premier acte de l'organisation du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui doit avoir lieu à Angers au mois d'août 1903.

Lorsqu'en juillet dernier, M. le docteur Motais, qui s'est multiplié pour la réussite de cette œuvre, et, après lui, MM. les Présidents des Sociétés savantes de notre ville, firent des démarches près de moi dans le but d'obtenir de la ville une subvention de 6.000 fr. je vous avouerai que j'éprouvrai de sérieuses appréhensions.

Digitized by Google

Je me rappelais l'accueil défavorable qu'une semblable demande avait reçu quelques années auparavant, et je redoutais d'autant plus les oppositions que le chiffre de la subvention demandée était d'un tiers supérieur à celui qui, alors, avait été sollicité.

Ces craintes, heureusement, ne se sont pas réalisées, et si, au sein du Conseil municipal, nous avons rencontré quelques opposants, la plupart de ses membres ont compris que, pour notre Cité, c'était non seulement un grand honneur, mais un réel profit, que d'être le siège de telles assises scientifiques auxquelles seront appelés à prendre part, en grand nombre, des hommes éminents qui donneront une puissante impulsion au mouvement intellectuel déjà si actif de notre ville.

Dès la première heure, le concours de l'Administration municipale vous a été acquis sans réserve. C'est vous dire qu'elle fera tout ce qui sera en son pouvoir pour la complète réussite du Congrès, et qu'elle n'aura pas de plus douce satisfaction, si, lorsqu'il sera achevé, elle peut, comme elle n'en doute pas, constater son plein et entier succès.

Cela dit, je cède la parole au Président de cette réunion, au très éminent secrétaire général de l'Association française, M. le docteur Gariel, que tous nous avons hâte d'entendre et d'applaudir.

M. le professeur Gariel, après avoir remercié M. le Maire du bienveillant concours qu'il avait apporté à l'Association et de son très aimable accueil, définit le rôle du Comité local, dans un langage clair, précis, qui ne laisse rien dans l'ombre.

La somme de six mille francs votée par le Conseil municipal reste entièrement entre les mains du Comité local et doit être dépensée à Angers. Elle n'entre, en quoi que ce soit, dans les caisses de l'Association.

Le Comité devra s'occuper d'abord de la publication d'un ouvrage, en un ou plusieurs volumes, analysant dans une série d'articles toutes les richesses de notre ville et de notre région au point de vue scientifique, artistique, industriel, horticole, etc.

Cet ouvrage sera assez complet et bien ordonné pour ne pas être un dictionnaire, assez concis pour ne pas être une collection de mémoires, mais bien une sorte de guide raisonné et exact d'Angers et de l'Anjou.

Il présentera un grand intérêt pour les étrangers qui nous visiteront et pour les Angevins eux-mêmes. Il justifierait à lui seul, la libéralité du Conseil municipal.

Le Comité s'occupera en outre de l'organisation proprement dite du Congrès : correspondance avec les congressistes pour

Digitized by Google

l'inscription des communications, et demandes de renseignements, etc., organisation des visites et excursions scientifiques : traités avec les hôtels ; aménagements des locaux pour les vingt sections du congrès ; préparation des fêtes offertes aux congressistes ; hospitalité aux savants étrangers, etc.

Tous ces détails exigent un travail sérieux et le concours de toutes les bonnes volontés.

M. le professseur Gariel remercie les membres présents et déclare le Comité constitué.

« Mais le Comité ne reste pas fermé ».

Dans les villes de France et d'Algérie où l'Association a été reçue, toutes les notabilités de tous ordres ont tenu à s'inscrire comme membres honoraires ou membres actifs du Comité.

Il ne peut en être autrement à Angers.

M. le professeur Gariel insiste tout particulièrement sur ce point. Il invite le Comité à recueillir, dès maintenant, le plus grand nombre possible d'adhésions.

Les membres qui composent le Comité, ou, plus exactement, le noyau actuel du Comité, sont :

1° Les délégués du Conseil municipal : MM. le docteur Bichon, conseiller général ; Foucher, vétérinaire principal en retraite ; Goblot, architecte ; Joseph Joûbert ; docteur Monprofit, professeur à l'école de médecine ; de la Noue, Planchenault.

2° Les présidents et secrétaires des Sociétés savantes : *Agriculture Sciences et Arts* : MM. Bodinier, président ; docteur Maisonneuve, secrétaire ; — *Études Scientifiques* : MM. Bouvet, président ; Surrault, secrétaire ; — *Horticulture* : MM. Leroy, président ; Millet, secrétaire ; — *Industrielle et Agricole* : MM. le comte de Blois, président ; Bouchard, secrétaire ; — *de Médecine* : MM. le docteur Quintard, président ; docteurs Baruk et Brin, secrétaires ; — *de Pharmacie* : MM. David, président ; Jouvance, secrétaire.

Membres de l'Association résidant à Angers ou dans le département : MM. Beauvais, secrétaire général de la préfecture ; Biaille, pharmacien à Chemillé ; Fauvel, docteur ès-sciences naturelles ; docteur Grimoux, à Beaufort ; docteur Legludic, directeur de l'École de Médecine ; Maingaut, inspecteur des forêts, en retraite ; docteur Maisonneuve, profes-

Digitized by Google

seur de zoologie à la Faculté libre des Sciences ; docteur Monprofit, professeur à l'École de Médecine ; docteur Motais, membre correspondant de l'Académie de Médecine ; Raimbault, professeur honoraire de pharmacie à l'École de Médecine ; Le Roux, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Le Comité étant constitué, M. le professeur Gariel l'a invité, d'après l'article 3 du règlement, à nommer son bureau.

Ont été élus :

Présidents d'honneur : M. le Maire ; M. le Premier Président ; M. le Général de Division ; M. le Préfet ; Mgr l'Évêque d'Angers.

Président : M. le docteur Motais, membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Vice-présidents : MM. le docteur Legludic, directeur de l'École de Médecine ; Mgr Pasquier, recteur de l'Université catholique ; Comte de Blois, sénateur, président de la Société Industrielle et Agricole ; Bodinier, sénateur, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts ; Bouvet, directeur du Jardin des Plantes, président de la Société d'Études Scientifiques ; David, président de la Société de Pharmacie ; A. Leroy, président de la Société d'Horticulture ; docteur Quintard, président de la Société de Médecine.

Secrétaires : MM. le docteur Brin, professeur à l'École de Médecine ; docteur Lepage, secrétaire de l'Association médicale ; Le Roux, ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; Planchenault, conseiller municipal.

Trésorier : M. Fortin, banquier.

Toutes ces élections ont eu lieu par acclamation et à l'unanimité des membres présents.

En terminant la séance, M. le docteur Motais a remercié M. le professeur Gariel et le Comité du haut témoignage d'estime qu'ils venaient de lui donner.

Il a appelé l'attention de M. le secrétaire général de l'Association sur le succès de cette première réunion, succès de bon augure pour le futur Congrès.

Les hôtes distingués qui nous rendront visite en 1903 peuvent être assurés, dès maintenant, d'un accueil digne d'eux et de la ville d'Angers.

***

Le 16 novembre a eu lieu la rentrée solennelle de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers. M. R. Thamin, recteur

Digitized by Google

de l'Université de Rennes, présidait, assisté de M. le Dr Legludic, directeur de l'École, et de M. le premier président Thibierge.

Reconnus dans l'assistance :

M. le Préfet, M. le général Mathis, MM. Cazenavette, procureur général, Bouhier, maire d'Angers, Jousseaume, président, Lepelletier, procureur de la République, les colonels du 135e et du 6e génie, Proust, le Dr Krug-Basse, et Beucher, administrateurs des Hospices, Dr Petrucci, les professeurs de l'École, etc., etc.

M. le Dr Tabuteau, qui prononçait le discours d'ouverture, avait pris pour texte *les Moustiques*. Après avoir passé en revue les maladies qui nous sont inoculées par ces insectes, *paludisme*, *filariose*, *fièvre jaune* et *lèpre*, il a indiqué les moyens prophylactiques les plus propres à nous défendre contre le fléau.

M. le Recteur d'Académie prend ensuite la parole et prononce une allocution très applaudie.

Le directeur, M. Legludic, après avoir remercié M. le Recteur de l'Académie et les autorités, présente le compte rendu de l'année scolaire 1900-1901 qui continue, dit-il, la série des années heureuses; les succès des examens le prouvent.

Il rappelle aussi les succès des anciens élèves de l'École, et exprime les regrets causés par la retraite de M. Raimbault, nommé professeur honoraire. Il retrace la carrière scientifique des doyens que l'École d'Angers a perdus, les professeurs honoraires Feillé et Guignard. Il remercie Mmes Feillé et Farge des beaux portraits des maîtres regrettés qu'elles ont eu la générosité d'offrir à l'École, et est reconnaissant au Dr Douet de lui avoir donné son buste.

Il complimente M. le Dr Brin, promu professeur de pathologie externe et de médecine opératoire, et M. Barthelat, chargé du cours de pharmacie et de matière médicale.

M. Legludic signale encore les succès obtenus par plusieurs collègues, l'élection de M. le Dr Motais comme membre correspondant de l'Académie de Médecine, la nomination de M. le Dr Mâreau comme médecin de la maison d'arrêt d'Angers, et l'élection de M. le Dr Monprofit à la présidence de l'Association médicale de Maine-et-Loire, et rappelle, en terminant, les distinctions accordées, les palmes d'officier d'Académie à M. Sarazin, chargé du cours de physique, et la croix de la Légion d'honneur au directeur de l'École.

Digitized by Google

M. le Dr Papin, chef des travaux histologiques, proclame les lauréats pour l'année 1900-1901.

***

La rentrée solennelle des Facultés est, chaque année, l'occasion de la venue à Angers des Evêques Protecteurs de l'Université catholique. Le 18 novembre, à 8 heures du soir, cette solennité académique était présidée par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes. A ses côtés, avaient pris place Mgr Rumeau, évêque d'Angers, chancelier de l'Université, Mgr Rouard, évêque de Nantes, Mgr Ricard, évêque d'Angoulême, Mgr Roissant, évêque titulaire d'Usula, qui a une résidence à Angers, Mgr Pasquier, protonotaire apostolique, recteur des Facultés, Mgr de Durfort, prélat de la Maison de Sa Sainteté, représentant Mgr l'évêque du Mans, M. l'abbé Bâtard, vicaire général, représentant Mgr l'évêque de Laval. Le lendemain arrivaient, pour le Conseil des Evêques, Mgr Renou, archevêque de Tours, et Mgr Catteau, évêque de Luçon. Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, empêché au dernier moment, s'était excusé de ne pouvoir se joindre à ses vénérés collègues.

La séance solennelle de rentrée est remplie par la lecture de différents rapports sur le Concours général, établi depuis quatre ans entre les Institutions libres de la région de l'Ouest, sur les Concours entre étudiants ès-sciences et en droit, sur les travaux des Facultés.

Le rapport sur la partie littéraire du Concours général a été présentée par M. l'abbé Bossard, professeur à la Faculté des Lettres, qui a profité de l'occasion pour protester contre les tendances sans cesse plus *utilitaires* de l'enseignement contemporain.

M. Couette, professeur à la Faculté des Sciences, trouva le secret d'éviter toute aridité et de se montrer fort spirituel dans son double rapport sur la partie scientifique du Concours général et sur le concours entre aspirants au certificat d'Études physiques, chimiques et naturelles.

M. Henry, professeur à la Faculté de Droit, s'éleva jusqu'à l'éloquence, dans la très belle conclusion de son rapport sur les concours de Droit. Les troubles de l'heure présente lui remirent en mémoire l'heureuse comparaison d'un vieux jurisconsulte, d'après lequel la France ressemble aux flots de

Digitized by Google

la mer, préservés, par leur agitation même, de la corruption qui envahit les eaux stagnantes.

Les travaux des Facultés furent exposés ensuite par Mgr Pasquier, avec cet art de bien dire dans lequel il est depuis longtemps passé maître. Les succès des étudiants ont été particulièrement remarquables dans les deux dernières sessions de juillet et de novembre, puisqu'il ne reste qu'un seul candidat malheureux entre tous ceux de la Faculté des Sciences et que tous les étudiants en Droit de seconde année ont été reçus.

Enfin, dans une improvisation très aimable et pleine d'esprit, le cardinal-archevêque de Rennes félicite maîtres et disciples, qui, chacun pour leur part, contribuent à la prospérité toujours croissante de l'Université catholique de l'Ouest.

Le lendemain matin, Mgr l'évêque d'Angoulême célébrait la messe du Saint-Esprit, dans la chapelle des Internats, et Mgr de Durfort y prononçait une forte et vibrante allocution, commentaire de la parole de saint Paul : *Labora sicut bonus miles Christi.*

***

Lundi soir, 25 novembre, à 7 h. 1/2, dit le *Patriote de l'Ouest*, a eu lieu à Paris, dans les salons Corazza, le banquet traditionnel du « Vin d'Anjou », soirée de famille, où les angevins éloignés du sol natal aiment à se retrouver et où, pendant quelques heures, dans un intime et cordial rapprochement, on se plaît à évoquer les mille souvenirs de cette bonne terre angevine, si chère au cœur de tous ses enfants.

L'assistance était nombreuse et animée. Auprès du sympathique président, M. Gabriel Richou, conservateur de la bibliothèque de la Cour de Cassation, avaient pris place, à la table d'honneur, M. Joxé, député d'Angers ; M. Chéramy, avoué, ainsi que Mmes Vincent, de l'opéra, Delcourt et Colhon, les charmantes artistes qui apportaient leur concours à cette petite fête amicale.

Parmi les convives, nous signalerons MM. Raffray, consul général de France au Cap, actuellement en congé, et qui avait tenu à mettre à profit cette heureuse occasion de se retrouver avec des compatriotes ; Cointreau, Beziau, Georges Richou, ingénieur ; Blachez, avocat à la Cour, maire de Montjean ; Cormeray, chef de bureau au ministère de la justice ; Mallet,

Digitized by Google

directeur de la Compagnie d'assurances le *Nord*; les docteurs Furet, Montsarrat, Régnard. MM. Baguenier-Desormeaux, Haro, artiste peintre ; Pastau, Rabouin, Lorin, avoué ; Alfred Lorin, Sonnerat, Faugeron, Laigre, Mabille, avocat ; Leroux-Cesbron, Pilmis, président de la Société des Angevins de Paris ; Granier, professeur au Conservatoire ; Chauveau, Gaucher, René Martin, Chevallier, Masson de Torcy, Brochin, Plaçais, Guédon, Couradin, avocat ; Boisnard, Henri Jagot, directeur du *Patriote de l'Ouest*, etc., etc.

On a fait le plus grand honneur au banquet, mais nous devons mentionner particulièrement le grand succès obtenu par le vin d'Anjou offert par M. Chauveau et qui est vraiment exquis.

Des toasts ont été prononcés par MM. Gabriel Richou et Raffray, consul général de France au Cap.

Ces toasts, chaleureusement accueillis, ont été suivis d'un concert intime ; on a applaudi Mlles Vincent, Delcourt et Colhon, qui, tour à tour, ont dit de fort agréables choses, que seuls des Angevins pouvaient goûter dans toute leur saveur.

La soirée a pris fin vers minuit, trop tôt au gré des convives, qui ne manqueront pas de se retrouver au prochain dîner du « Vin d'Anjou », où le bon vin et l'esprit de terroir pétillent à l'unisson de la plus heureuse manière.

La *Revue de l'Anjou* est heureuse de pouvoir reproduire ci-dessous le discours prononcé par M. Gabriel Richou, discours qui, par son caractère doublement angevin, a droit de cité dans notre recueil :

MESSIEURS,

Dans nos dîners antérieurs, on vous a vanté plus d'une fois, et mieux que je ne saurais faire, le charme et la captivante, l'intime beauté de nos paysages d'Anjou, de nos coteaux ensoleillés, de nos crépuscules vaporeux. Ni orateur, ni poète, je n'ose m'aventurer à ces séduisantes évocations. Souffrez que, plus prosaïque, j'abandonne un instant l'Anjou pour m'occuper de l'Angevin. Autant, je pense, que le pays, son habitant mérite l'attention.

Je ne vous entretiendrai pas de telle ou telle de nos gloires locales. Je me rappelle avoir entendu l'un de mes prédécesseurs énumérer devant vous ces illustrations en termes vibrants d'enthousiasme et, en même temps qu'il s'étendait avec complaisance sur leur multiplicité et sur leurs titres, par un effet sans doute de mon déplorable penchant à la contradiction, j'étais frappé seulement de leur petit nombre, du faible relief de quelques-unes

Digitized by Google

de ces médailles, et je me disais qu'à tout prendre d'autres provinces de France pourraient présenter autant de grands hommes ; quelques-unes peut-être davantage. Cherchant duquel d'entre eux je pourrais bien vous offrir aujourd'hui l'éloge, cette réflexion me revint en mémoire et j'en poursuivis l'explication. Je crus la trouver dans notre tempérament même et je fus amené ainsi à vous apporter, au lieu d'une esquisse individuelle, un essai de physiologie et de psychologie angevines.

Il n'est pas surprenant que, dans ses *Commentaires*, César ait taxé les Andégaves de mollesse. L'homme de perpétuelle action, l'homme d'ambition insatiable, n'était pas fait pour comprendre la philosophie sereine de ces pacifiques, de ces satisfaits, qui préféraient leur repos à l'agitation politique et à la guerre. Il fallait un Du Bellay, un fils du pays, pour donner son nom à cet état d'âme et savoir parler de la « doulceur angevine ». Pourquoi l'Anjou, si riche en hommes distingés, en esprits cultivés et délicats, reste-t-il relativement pauvre en grands hommes? Que voulez-vous, Messieurs? La « doulceur angevine » ! Le ciel est calme, l'air est pur, les jardins fleuris, la campagne riante, le vin pétillant, les femmes aimables : que faut-il de plus, et le sage n'est-il pas celui qui se contente d'être heureux ? Ce qui enfante les grands hommes, c'est le besoin, la souffrance, la lutte âpre pour la vie ; nous ne les connaissons pas. Mais voyez la contre-partie : misère, souffrance, lutte implacable engendrent aussi les envieux, les déclassés, les faiseurs, et il est superflu d'ajouter que ceux-ci l'emportent en nombre. Eh bien! Messieurs, nous y gagnons : peu de grands hommes, mais pas de fruits secs, pas d'aigrefins, pas de rastas !

On ne nous a pas appris à infléchir nos opinions suivant les courbes de la politique, non plus qu'à faire figure dans les antichambres ministérielles, à manier l'encensoir, à dénigrer systématiquement, à tramer des intrigues, à solliciter à cor et à cri. Nous sommes gauches dans la réclame ; nous n'avons pas cette présomption superbe qui, se croyant toutes les aptitudes, émet toutes les prétentions. Et, comme on ne donne qu'à ceux qui demandent et ne se lassent pas de demander, l'Angevin modeste marque le pas. Ah ! le Rhône et la Garonne coulent plus bruyants et plus rapides que la Maine et que la Loire! Saluons sans jalousie la Gascogne et la Provence, et consolons-nous, s'il se peut, de n'être pas du Midi !

Faut-il donc, parce qu'elle a quelque peu amorti nos ardeurs, la renier, cette « doulceur angevine » qui a bercé notre enfance, à la façon de ces fils ingrats qui reprochent à leur mère de les avoir trop gâtés? Gardons-nous en, Messieurs ; ce serait plus qu'une ingratitude, ce serait une erreur énorme. Née du plus rare

Digitized by Google

équilibre qui soit entre le climat, la nature et l'homme, la « douceur d'Anjou » a façonné une race pondérée et saine, gaie et franche, loyale et serviable. Race avant tout et par-dessus tout foncièrement honnête et consciencieuse.

L'Angevin répugne aux compromissions louches; son orgueil ne dépasse pas la pointe de vanité excusable, sa colère est courte et ne dégénère pas en rancune, son humeur est égale et bienveillante, son amitié dévouée et sûre. Il a le goût des arts et des lettres, de la rondeur et de la finesse ; il aime les plaisirs délicats ;... il ne dédaigne pas les autres. Sa tendance le porte à cette sensualité semi-épicurienne, que développent l'habitude du confort, une bonne santé et le caractère heureux. Mais le correctif est près : il est dans cette droiture d'âme et de jugement qui fait comme le fond de sa nature. Aussi ne le voyons-nous jamais inférieur à son rôle : s'il ne choisit pas la tâche ardue, il la remplit quand elle se présente ; la conscience qu'il y apporte d'instinct lui donne l'énergie qu'elle exige.

Il en fournit quotidiennement la preuve, et j'en trouverais parmi vous, Messieurs, de nombreux exemples, si les personnalités ne m'étaient interdites. Marcher droit, simplement et sans pose, ce n'est pas chose si banale. La race dont c'est le trait distinctif dans le cours journalier du temps est préparée à traverser sans défaillance les passes difficiles des grandes crises. Rappelez-vous les heures sombres de notre histoire : nos pères avaient des convictions fortes et profondes ; vous savez comme ils les ont défendues, n'ayant, de la chaumière au château, que l'émulation du sacrifice ; vous savez comme ils sont morts pour elles. Ce n'est pas l'apanage d'un parti. Sous quelque drapeau que l'Angevin se range, il apporte à la cause qu'il sert ce triple signe de son caractère : sincérité, loyauté, fidélité. Ni hâbleur, ni bravache, il est l'homme du courage réfléchi, de ce que j'appellerais volontiers l'héroïsme à froid : il ne connaît pas de transaction avec le devoir ou avec l'honneur. Pas de phrases; le geste suffit. S'il aime à bien vivre, il sait, quand il le faut, bien mourir.

Voilà, Messsieurs, ce que m'apparaît l'Angevin. Estimé de ceux qui le pratiquent, ne nous étonnons pas que ses qualités mêmes le fassent distancer par les arrivistes à outrance. N'en restons pas moins ce que nous sommes, de braves gens, au cœur chaud, à la main ferme, à l'esprit alerte, à l'âme généreuse. Et, puisque c'est notre propre d'être adéquats aux circonstances, puisque cette soirée est à la gaîté et à la camaraderie, soyons gais, Messieurs, et choquons gaîment nos verres en l'honneur des vieilles vertus de l'Anjou !

***

Le 30 novembre a été inaugurée l'Exposition annuelle de la Société des Amis des Arts, rue Cordelle, sous la présidence de

Digitized by Google

M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, délégué par le Ministre. Il avait à ses côtés : MM. Gilles Deperrière, président de la Société ; de Joly, préfet de Maine-et-Loire ; Ch. Bouhier, maire d'Angers ; Miron d'Aussy et de Romain, vice-présidents ; Auguste Michel et Hédelin, secrétaires ; Mercier, trésorier ; Gontard de Launay et Tessier, membres du Bureau des Amis des Arts, et de nombreuses notabililés angevines.

Dans le discours de bienvenue au représentant du Ministre, M. Gilles Deperrière a parlé de la reconstruction de notre École régionale des Beaux-Arts, dont sont sortis de si remarquables élèves :

Nous possédons, dit-il, une École régionale des Beaux-Arts, qui, dans des locaux aussi insuffisants pour ses services que sont les nôtres pour nos expositions, lutte avec énergie et obtient quand même des résultats intéressants.

Pourquoi un programme nouveau et heureux de l'administration de notre municipalité, aidée par l'État, le département, voire une loterie, ne comprendrait-il pas la reconstruction de notre École régionale des Beaux-Arts, avec la prévision d'une salle qui, adjacente à une cour couverte, à l'exemple de celle de l'École nationale de Paris, permettrait d'y établir le siège de nos expositions annuelles ?

Nous y serions admirablement logés et, avec la continuation des avantages que nous possédons déjà, il ne nous manquerait rien, comme je le disais plus haut, pour assurer notre prospérité.

De plus, notre cité verrait ainsi, au grand profit de celles de nos industries qui font appel aux arts de la forme ou de la couleur, un moins grand nombre de ses enfants s'éloigner, comme d'autres lui venir pour lui demander asile et s'instruire.

M. le Maire, rappelant la double visite de M. Roujon, directenr des Beaux-Arts, a fait une intéressante récapitulation des derniers travaux d'art dont Angers a bénéficié.

Pas plus que tout autre étranger de marque, dit M. Ch. Bouhier, M. Roujon n'a pu, dès son premier contact, se soustraire au charme de la séduction de notre belle et noble cité, que lui présentait notre nouveau Préfet dont elle avait vite fait la conquête, et tout spontanément, réalisant le désir et l'espoir que je lui avais exprimés, il prit l'engagement de revenir la voir plus longtemps et de plus près.

Cet engagement, vous le savez, il l'a tenu.

Ses deux visites n'ont point été stériles et notre joie de recueillir les avantages qu'elles nous ont valus a été d'autant plus douce et plus pénétrante qu'ils nous ont été accordés avec une grâce exquise

Digitized by Google

et que, jusqu'alors, il faut bien le reconnaître, nous n'avions pas été comblés par le pouvoir central.

Les subventions précédemment accordées par l'État à la Société des Concerts populaires et à celle des Amis des Arts, ont été, la première triplée, et la seconde doublée.

Plusieurs tableaux ayant figuré avec honneur à la dernière exposition des Amis des Arts, ont été acquis de compte à demi par l'État et par la Ville.

L'église Saint-Serge et le musée Saint-Jean, endommagés par l'ouragan du 13 février 1901, ont été remis en état.

Quelques-uns de nos vieux monuments, le Logis Barrault, l'Hôtel des Pénitentes, les ruines des églises Toussaint et Saint-Martin ont été jugés dignes d'être transmis aux générations à venir et désignés pour être classés au nombre des monuments historiques.

Des ouvrages de grande valeur sur les arts ont été remis à notre bibliothèque.

Notre Musée a été enrichi de moulages des chefs-d'œuvre de sculpture des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Un crédit de plus de 43.000 fr. a été alloué par l'État pour la restauration de la Tour Saint-Aubin.

Un groupe sculpté représentant *Le Chasseur d'Ours*, offert à la ville, ornera prochainement l'une de ses places ou l'un de ses jardins.

Et ce n'est pas tout. Les admirables fresques de la Chapelle Sainte-Marie, signées de trois peintres dont notre Ville est fière, et s'enorgueillit, Lenepveu, Appert et Dauban, méritent une mention toute spéciale. Gravement endommagées, menacées d'être totalement rongées et détruites par l'humidité, M. Roujon voulut les voir et fut vivement impressionné de leur fâcheux état. Séance tenante, il trouva une combinaison financière à laquelle, pour une large part, devait contribuer la direction des Beaux-Arts, de telle sorte que, sans trop grever sérieusement le budget hospitalier et le budget municipal, cette combinaison permit de décider immédiatement leur restauration et, qui mieux est, de l'entreprendre.

A notre demande, cette restauration fut confiée à M. Guifard, angevin d'origine, ancien élève de Lenepveu et de Dauban et grand prix de l'Exposition universelle, dans la section de la peinture décorative.

Ses travaux sont achevés depuis la fin du mois dernier et, de l'avis de tous, l'éminent artiste n'a rien produit de meilleur et de plus parfait. Il est vrai que l'incomparable habileté et l'impeccable maîtrise qu'il a su acquérir par de grands et difficiles travaux, inspirés par un goût toujours sûr, ont été, dans la circonstance, plus que doublées par le sentiment pieux qui l'animait, de faire revivre

Digitized by Google

es célèbres pages picturales de ses deux premiers maîtres, telles qu'elles étaient sorties de leurs glorieux pinceaux.

M. le délégué du Ministre a ensuite fait le discours traditionnel, et des toasts ont été échangés.

***

Troisième Concert populaire.

A ce Concert une large place était faite à la musique de notre grand compositeur français Saint-Saëns.

L'orchestre a donné, avec son brio habituel, la *Danse macabre*, dont M. Mambriny a fort bien rendu le solo de violon. M. Reuland a montré une grande virtuosité et fait preuve de beaucoup de mécanisme dans une brillante exécution d'un concerto pour violoncelle, de Saint-Saëns, et Mlle Torrès a très bien chanté l'air de *Phryné*, du même auteur.

Notre première chanteuse a en outre dit, avec méthode et style, la *Prière d'Iphigénie* de Gluck.

L'orchestre, sous l'énergique et savante direction de M. Brahy, a joué une *Ouverture en ut* de Beethoven, *Saugefleury* de V. d'Indy, le *Prélude de Tristan et mort d'Yseult* de Wagner, et le *Carnaval à Paris* de Svendsen.

L'ouverture de Beethoven n'est certes pas la meilleure composition du grand musicien; *Tristan et Yseult* n'a pas empoigné le public, et le *Poème symphonique* de V. d'Indy a été froidement accueilli.

Le *Carnaval à Paris*, de Svendsen, qui terminait la séance, a, comme à la première audition, fait le plus grand plaisir. Grâce à ce dernier morceau et à la *Danse macabre*, un peu de lumière a transpercé les brouillards d'un programme vraiment trop monotone.

Quatrième Concert populaire.

Le quatrième concert eut lieu devant une salle absolument remplie. Les Angevins étaient venus en grand nombre applaudir l'admirable pianiste qu'est M. Alfred Cortot, dont l'immense talent est si apprécié parmi nous. Une interprétation magistrale du *Concerto en ut mineur* avec orchestre de Beethoven, une exécution parfaite d'une *Ballade en sol mineur* de Chopin, et de la *12e rhapsodie* de Listz pour piano seul valurent au grand musicien une véritable ovation.

Mlle Deville, qui apportait à cette séance le concours de sa

Digitized by Google

belle voix de contralto, a fort bien chanté l'air d'*Orphée* de Gluck, *la Captive* de Berlioz et *les Fées* de Saint-Saëns.

L'orchestre, comme toujours, a dit dans la perfection deux pièces d'une facture bien différente et également agréables à entendre : l'*Ouverture de Benvenuto Cellini* de Berlioz et les *Scènes pittoresques* de Massenet.

Mais, selon nous, le clou du Concert fut l'exécution de *Mazeppa*, œuvre géniale de Listz, difficile entre toutes, dont notre orchestre, enlevé par la baguette du maître qu'est M. Brahy, a rendu la grandeur et la richesse mélodique avec un entrain, un sentiment et une justesse d'expression incomparables.

Cinquième concert populaire.

Le piano certes est un instrument très apprécié. Mais enfin il n'y a pas que le piano et il serait à désirer qu'une place moins grande lui soit accordée sur les programmes. Au dernier concert du piano ! à celui-ci encore du piano ! et encore cette fois du piano double !!! Et puis n'est-ce pas imprudent, après Cortot, de nous faire entendre deux jeunes artistes sortant presque du Conservatoire, malgré les premiers prix qu'ils y ont enlevés brillamment ? Voilà ce que se disaient beaucoup de personnes en montant les degrés qui conduisent à la Salle du Cirque-Théâtre.

Eh bien ! si ces personnes avaient raison sur un point, l'emploi excessif du piano à nos concerts, ils avaient tort sur le second. MM. Lazare Levy et Alfred Casella, presque deux enfants, l'un a dix-huit ans et l'autre dix-neuf, ont prouvé que, même après Cortot, on pouvait se faire applaudir. Leur succès a été grand et c'est avec beaucoup de style et de mécanisme que ces deux jeunes virtuoses ont exécuté sur le double piano système Lyon un *Concerto* de Mozart et des *Variations sur un thème de Beethoven* de Saint-Saëns. Quant à la nouvelle création de la maison Pleyel elle n'offre guère d'intérêt qu'au point de vue mobilier, un piano double prenant moins de place dans un salon que deux pianos à queue.

Schumann est un grand muisicien, c'est convenu, mais la musique nuageuse de sa *Symphonie en si bémol* n'a obtenu, malgré l'exécution et l'interprétation parfaites qu'en ont données l'orchestre, qu'un succès relatif. Combien plus grand a été celui remporté par l'ouverture de *Gwendoline* de

Digitized by Google

Chabrier, avec sa musique alerte et colorée, et par la belle *Marche hongroise* de Berlioz, rendues avec beaucoup d'entrain et de brio par nos musiciens, toujours si intelligemment conduits par leur vaillant chef.

Nous avons gardé pour la bonne bouche la partie consacrée au chant et confiée au premier ténor de notre théâtre, M. Buysson qui, après avoir chanté avec beaucoup de distinction et de sérieuses qualités vocales l'*air de Joseph*, de Mehul, nous a absolument charmés par le sentiment exquis avec lequel il a dit quatre gracieuses mélodies de Schumann : *C'est là que nous aimons; Mes yeux pleuraient en rêve*; *L'heure du mystère*; *Nuit de printemps.*

Premier Concert extraordinaire :

Salle comble. Programme intéressant, mais concert de trop longue durée.

La *Scola Cantorum* ouvre la séance par la Cantate *Ach gott von himmel* (*Ah ! tourne enfin vers nous les yeux*). Malgré le talent déployé par M. Ch. Bordes, dans la direction de cette œuvre imposante, le public est resté relativement froid. C'est que la musique de Bach, surtout sa musique d'ensemble, d'une exécution difficile, ne souffre pas de médiocrité dans l'exécution. Or le nombre des chanteurs était trop restreint et les voix insuffisantes pour lutter contre la sonorité de l'orchestre ; puis, M. Jean David, le ténor dont nous avions applaudi les débuts, ne semble pas avoir fait les progrès qu'on devait attendre de lui, et la voix de M. Albert Gébelin manque de puissance. Mlle Marthe Legrand, qui est douée d'une jolie voix d'alto, a été très applaudie après son air avec violon, que M. Lagarde a très délicatement accompagné.

Mais où le succès des Chanteurs de Saint-Gervais a été grand, c'est dans l'exécution vraiment intéressante qu'ils ont donnée de quelques airs anciens : *Las voulez-vous qu'une personne chante* de B. de Lassus ; *Puisque ce beau moys va nous invitant* de C. Costeley, et surtout *Au joli jeu du Pousse-Avant* de C. Jennequin, qui a été bissé.

Un jeune compositeur angevin, M. J. Huré, dont nous avons déjà signalé la belle cantate écrite pour la fête donnée à Angers en l'honneur du célèbre peintre Lenepveu, faisait entendre un *Prélude pour orchestre*, dont les qualités mélodiques et la savante facture font prévoir le brillant avenir qui s'ouvre devant son auteur.

Digitized by Google

M. Lejeune, un altiste comme on a rarement la bonne fortune d'en entendre et qui, pour les abonnés des Concerts populaires, est déjà une vieille connaissance, a joué avec beaucoup de style et de sentiment une sonate de Locatelli avec accompagnement du quatuor. Il avait précédemment, partagé avec M. Brahy les applaudissements unanimes de la salle enthousiasmée par l'audition d'*Harold en Italie*.

L'exécution de cette symphonie de Berlioz et celle de l'*ouverture de Tannhauser* qui terminait le concert, ont été remarquables, et par l'autorité avec laquelle elles ont été dirigées et par la maëstria avec laquelle l'orchestre a rendu ces deux pièces importantes du programme.

C'est toujours avec plaisir que les Angevins lisent au bas des affiches que l'orchestre sera dirigé par M. Édouard Brahy. N'est-ce pas une garantie que tout sera parfait?

***

L'Architecture nationale et les Écoles de Saint-Luc (*Souvenirs d'un voyage de vacances aux pays Flamands et Wallons*). — Tet fut le sujet traité avec une très vivante originalité, par M. l'abbé Timothée Houdebine, professeur d'histoire à Combrée, dans la conférence qu'il a donnée à l'Université catholique, le vendredi 13 décembre.

« Nous avons été les rois de l'architecture », du temps que florissait dans l'Ile-de-France notre art national, l'art ogival. A cette époque, nos « logeurs du bon Dieu », c'est ainsi qu'on appelait nos maîtres-maçons, s'en allèrent dans toutes les parties de l'Europe enseigner l'art de bâtir. A leur école germa partout un art national, autochtone.

Mais un jour, sous l'influence de la Renaissance italienne, la France oublia qu'elle avait été la grande éducatrice des peuples. Les Grécaniseurs et les Romaniseurs lui apprirent à rougir de son glorieux passé. Sous la pression de la mode nouvelle, quantité de nos monuments furent renversés; ceux qui restèrent debout, on les maquilla, on les défigura.

La Renaissance fut une hérésie artistique, comme la Réforme fut une hérésie dogmatique et morale; on avait oublié que les types de monuments dépendent de la latitude, du climat, de la nature des matériaux qu'on a sous la main, de la race des peuples, de leur civilisation, de leur religion.

Heureusement, chez nous, le bon sens finit toujours par triompher. Avec le mouvement romantique, on se remit à

Digitized by Google

l'étude de nos antiquités nationales. Mais ce n'est pas en vain qu'un peuple oublie, pendant trois siècles, ses traditions. Quand on voulut bâtir dans le style d'autrefois, on ne fit que des pastiches lamentables. Ce qui nous manquait, ce qui nous manque encore, ce sont les écoles où l'on puisse étudier, franchement et sans arrière-pensée, les œuvres et les procédés des anciens maîtres.

Ce que n'avaient pu faire chez nous les Viollet-le-Duc et les Lassus, le baron Béthune d'Idrevalle le réalisa en Belgique. Il fonda dans le pays des écoles professionnelles où artistes et artisans apprennent à aimer les monuments de la patrie. Ces écoles ont parfaitement réussi, elles répondent à un besoin qui se fait sentir de plus en plus. A notre époque de nivellement général, les peuples civilisés reviennent à tout ce qui a fait leur personnalité dans l'histoire. Le baron Béthune, en prêchant le retour à l'Art national, s'est proposé de raviver dans l'âme de ses compatriotes l'amour de la Religion, le culte de la Patrie. Il a voulu surtout faire une œuvre sociale, grouper les gens des métiers d'art en des corporations puissantes, imbues de l'esprit de l'Évangile.

Déjà à Lille, à Lyon, à Roubaix, à côté de riches musées industriels, on a créé des Écoles d'art national. Ce qui s'est fait dans ces villes de France on pourrait le faire à Angers. Nous avons un art angevin. Si jamais une école Saint-Luc se fonde dans notre ville, ce sera le moyen de conserver à notre petite patrie ce qui a contribué à lui donner dans la grande son originalité, son cachet particulier.

***

Le samedi 21 décembre, la conférence Saint-Louis, tenait, dans la grande salle de l'Université, sa séance d'ouverture. Mgr l'Évêque d'Angers l'honorait de sa présence. Le président de la conférence, M. le comte Henry de Saint-Pern, remercia Sa Grandeur et M. Lerolle, député de Paris, qui avait bien voulu apporter les encouragements de son éloquente parole aux jeunes confrères de Saint-Louis.

M. Jacques Hervé-Bazin, secrétaire, lut un rapport sur les travaux de la conférence dans le cours de l'année précédente.

Le directeur, M. René Bazin, dans une agréable causerie, exposa les différences qu'il remarque entre la jeunesse, telle qu'il la connut il y a vingt ans et telle qu'il la voit aujour-

Digitized by Google

d'hui. Autrefois on rêvait, on rimait et l'on ne faisait souvent rien de mieux ; maintenant, on agit...

Puis, M. Lerolle se lève, dit l'*Écho régional de la Jeunesse catholique.* Le vaillant député de Paris, dans un discours plein de force, souvent interrompu par les applaudissements, montre sous son vrai jour ce que nos adversaires se plaisent à appeler nos libertés et nos privilèges. Il expose le plan sectaire élaboré dans les Loges et qui a pour fin de détruire une à une toutes nos libertés religieuses. Et, pourtant, que deviendra la France sans la vieille foi d'antan, sans la religion du Christ, qui seule peut mettre l'union et l'amour dans la famille, qui seule peut assurer le respect de la propriété et sauvegarder l'indépendance des individus menacés par le collectivisme ?

Pour combattre l'influence des sectaires, M. Lerolle fait appel à la Jeunesse catholique : « Jeunes gens, dit-il, qui avez reçu le don inestimable de la vérité, allez au peuple qui souffre et qui cherche en vain sa route. Consolez-le en lui parlant du Dieu compatissant qui écoute la prière des humbles, et faites renaître la joie et l'espoir en son cœur en le ramenant aux pratiques de la religion. Il ne faut pas désespérer, dit en terminant M. Lerolle, mais au contraire avoir confiance en Dieu, qui nous réserve des jours meilleurs, si nous luttons vaillamment pour sa cause. »

***

L'an dernier, le Recteur de l'Université catholique d'Angers fit le tour du monde. Parti de Marseille, le 23 novembre 1900, sur l'*Indus,* bateau des Messageries-Maritimes, il aborda aux Indes qu'il parcourut de l'ouest à l'est et du nord au sud. Il passa de là à Ceylan. Vingt et-un jours de traversée le transportèrent de Colombo en Australie, d'où il se rendit en Nouvelle-Zélande. Puis, d'Auckland, il partit, sur un vaisseau américain, à travers l'Océan Pacifique, pour atteindre San-Francisco, visitant, en cours de route, les îles Samoa et Honolulu, la capitale des îles Hawaï. De San-Francisco, il traversa, en trois jours et trois nuits, les États-Unis. De New-York, il regagna le Havre sur *La Lorraine,* bateau de la Compagnie transatlantique. A la fin d'avril, il arrivait à Paris et reliait les deux bouts de ce ruban immense d'un voyage, qui, en passant par les antipodes, embrasse la terre tout entière et mesure dix ou peut-être douze mille lieues, en comptant les circuits inévitables du chemin.

Digitized by Google

Les lettres écrites pendant son voyage par Mgr Pasquier ont été publiées par la *Revue des Facultés catholiques* pour le très grand agrément de nos concitoyens, vivement charmés de ces belles peintures. Le 27 décembre, le Recteur des Facultés rassemblait ses impressions dans une conférence intitulée : *Principaux étonnements d'un voyage autour du monde.*

Petitesse de la terre; conception nouvelle de sa sphéricité; stupeur à la pensée qu'elle se balance dans l'espace; place restreinte qu'occupent les continents en comparaison des mers qui couvrent plus des deux tiers du globe; exiguité de notre pays natal, la France : autant de sujets d'étonnement causés par la nature, auxquels s'ajoutent encore ceux qu'offrent la variation des climats qui se fait vivement sentir, à quelques jours de distance, dans un voyage rapide autour du monde. Puis, l'aspect du firmament se modifie à mesure qu'on avance dans l'hémisphère austral : la coloration des terres se diversifie presque à l'infini, comme l'atmosphère elle-même, avec les effets les plus variés sur la germination des plantes. Dans l'immense circuit du monde, la lune est l'astre qui apparait toujours le plus semblable à lui-même, lui réputé le plus inconstant.

On doit avancer tous les jours sa montre, quand on marche sans cesse vers l'Orient et Mgr Pasquier eut la déplaisante surprise de détraquer complètement la sienne à ce manège. Il en éprouva une autre, à moitié route de Samoa à Honolulu : on l'avertit, le lendemain du mardi-saint, que, de l'autre côté la ligne, c'était encore, comme la veille, mardi-saint. Comment adapter à la circonstance la liturgie romaine ? Son bréviaire ne prévoit d'office que pour un seul mardi-saint !

Après les étonnements de la nature, ceux de l'humanité. Quelle surprise à Bombay, à Calcutta, à Bénarès ou bien dans la traversée du Radjpoutana, quelle surprise, pour un Français, de voir pulluler autour de lui une population plus dense que sur les boulevards de Paris ! L'étonnement s'accroît d'autant plus que l'aspect des hommes se présente avec des différences plus marquées de race, de taille, de couleur, etc. Et l'on devient modeste en constatant qu'on appartient à un type, qui est une unité sans importance dans l'ensemble de l'humanité dont le Chinois forme le quart.

Le costume ajoute encore à la variété, surtout en des pays où il n'est régi par aucune *mode.*

Digitized by Google

Déconcerté d'abord par les productions artistiques des peuples lointains, le voyageur s'y acclimate très vite et reconnait que les règles de l'esthétique européenne, en architecture, en peinture et en musique, ne sont pas absolues : l'art a des chemins divers pour se frayer l'accès des âmes.

Un des plus grands étonnements pour le touriste au long cours est de s'apercevoir bientôt qu'il présente lui-même un sujet d'étonnement aux peuples qu'il visite. Le Français obtient un privilège universel de curiosité. Pays merveilleux, celui dont les enfants abandonnent terre natale et famille et s'en vont dans tout l'univers à la recherche de frères inconnus pour leur faire le don de la vérité et du dévouement !

Agréable surprise, celle du prêtre angevin qui, tout autour du monde, rencontre des Angevins ou des congrégations angevines dans les champs immenses de l'apostolat. Sans parler des missionnaires, les Sœurs de l'Esvière font l'école aux petites Brahmines d'Adjemir et de Mahow. Les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers ouvrent leurs asiles aux jeunes filles de Bengalore, de Mysore, de Bellari, de Colombo, de Kandy, de Rangoon, de Melbourne, de Tesmanie, de Christchureh.

Et quand, au retour, on demande au voyageur : « Quel pays aimez-vous le mieux ? » il cause à ses interlocuteurs un grand étonnement : il ne peut fixer ses préférences : dans ce petit univers, il y a tant de beautés et leurs charmes sont si variés !

***

Le 28 décembre, à la salle des fêtes de la mairie, la Ligue de l'Enseignement donnait une conférence dont le sujet était : La Chine contemporaine.

L'orateur, disaient les affiches, devait être un Chinois d'origine. Ly-Chao-Pée était d'ailleurs un lettré, puisque parmi toutes les décorations qui ornaient son costume chinois, se trouvaient les palmes académiques.

Dès 8 heures, dit le *Petit Courrier*, bien avant l'heure fixée pour la conférence, une foule d'auditeurs a envahi la salle, au point que, vers 9 heures, le vestibule contenait une grande quantité d'assistants qui, dans l'impossibilité matérielle de rentrer dans la salle, essayaient de saisir au vol quelques bribes de la conférence.

Celle-ci ne nous a rien appris de bien nouveau. A noter

Digitized by Google

toutefois quelques idées particulières à l'orateur qu'il convient peut-être d'admettre avec une certaine réserve.

Ly-Chao-Pée, après avoir invectivé la presse européenne en général qui, dit-il, parle de la Chine comme un aveugle des couleurs, a prétendu, par exemple que la langue chinoise était des plus facile à apprendre (!), que ses compatriotes étaient les victimes de la morale et des préceptes de Confucius (!!), que le péril jaune n'existait pas et ne saurait exister avant 3000 ans (!!!), et qu'enfin les Chinois ne demandaient qu'une chose : c'était d'accueillir les Européens à bras ouverts (!!!!).

En écoutant ces affirmations nous ne pouvions nous empêcher de penser qu'il existait pourtant en Chine quelques braves individus dénommés Boxers qui ne paraissent nourrir à notre égard que des sentiments de bienveillance plutôt tièdes ; après cela, le conférencier nous ayant dit de nous méfier de la presse européenne, il se peut que les opérations de guerre en Chine n'aient jamais existé et que nos soldats n'aient fait là-bas qu'une promenade de santé. Malheureusement quelques-uns en sont morts !

Constatons, pour être juste, que l'orateur a très souvent été interrompu de rires et applaudissements. Etait-ce ironie ? nous n'oserions nous prononcer, quoique, à côté de nous, un grave auditeur ait formulé l'épithète : « fumiste » !

Quoi qu'il en soit, cette conférence hachée de coups de poings, d'appels de pied, comme à la salle d'armes, s'est terminée par quelques projections de vues du pays jaune. Nous nous sommes ainsi fait une idée de ce qu'étaient Hong-Kong, Nankin, Pékin, la grande muraille, etc...

Avant de lever la séance, le pasteur Audra, qui présidait, a demandé aux assistants de bien vouloir apporter leur obole à la quête qui allait être faite pour les ouvriers sans travail. Celle-ci a produit 27 fr., qui ont été remis à la Bourse.

Pour finir, félicitons la Ligue de l'Enseignement de ses persévérants efforts. Le public sait les apprécier à leur juste valeur. Nul doute que lors de la prochaine conférence, avec un orateur sérieux, l'affluence soit aussi grande qu'elle l'était samedi soir ; les auditeurs habituels des instructives réunions de la Ligue lui feront, pour une fois, crédit de leur confiance ; tout le monde peut se tromper.

***

Digitized by Google

A l'Union des Femmes de France.

Vendredi 20 décembre, sept heures et demie du soir. Temps froid, brouillard humide qui se dissipe aux ombres de la nuit. Devant le Cirque-Théâtre arrivent en file ininterrompue piétons et voitures, en longues colonnes noires lycée, écoles normales, écoles primaires supérieures. Des pas cadencés, un cliquetis de fer et de cuivre, de brefs commandements : ce sont nos deux musiques militaires qui grossissent la cohue déjà épaisse se pressant aux portes. On répond en foule à l'invitation du Comité Angevin de l'Union des Femmes de France. Dès la veille, la plupart des seize cents places de l'immense amphithéâtre étaient retenues. A présent, il n'en reste plus une. Le Comité n'a pas posé d'affiches. Il est inutile d'appeler le public, car la salle est déjà faite. On parle avec bruit, on échange renseignements, impressions ou pronostics. La soirée s'annonce très belle. On est impatient de pénétrer dans le Cirque.

A l'intérieur, la salle est brillamment illuminée, suffisamment chauffée. Sur la scène, tendue d'un grand tapis, deux rangées de fauteuils en cuir rouge, à droite et à gauche. Au fond, derrière une table, un vaste écran au reflet blafard. Les commissaires sont à leur poste : trente-cinq uniformes ou habits noirs piquant les rangées monotones des gradins de leurs taches sombres, blanches ou multicolores, mobiles et animées. Huit heures. Les portes sont ouvertes. C'est alors le bruit d'un assaut d'abord lointain, et qui se rapproche, des portes ouvertes, deux, trois, dix personnes qui apparaissent, puis d'autres et d'autres encore, des files qui s'allongent et se croisent et, au milieu d'un tumulte croissant, pendant une grosse demi-heure, l'écoulement lent, régulier, formidable d'un flot humain qui monte sans cesse et finit par remplir l'immense cuvette de l'amphithéâtre.

A huit heures et demie, le niveau supérieur est atteint, la masse a trouvé son équilibre. On s'installe, on converse, on regarde. Le coup d'œil est prestigieux. Les visages se développent en longues rangées régulières, les toilettes brillent par le contraste, les bijoux étincellent sous les lustres, les fourrures ont de sombres reflets. Tout est gai, vivant, animé. Seule la scène, imposante et d'une solennité un peu froide, reste vide. Par moments les regards convergent en cet endroit. Le passage d'un commissaire ou d'un machiniste, une porte

Digitized by Google

ouverte et vite refermée, une lueur diffusée sur l'écran ont excité soudain la curiosité du public.

Huit heures trois quarts précises. Deux messieurs en habit entrent de chaque côté de la scène. L'un d'eux lève la main. Pendant que deux théories de personnages graves et parés s'introduisent à droite et à gauche, une *Marseillaise* lente, solennelle, imposante, retentit avec fracas, emplissant de ses notes cuivrées et de son frisson sacré la salle énorme qui la répercute. Toutes ces personnes, hommes et femmes, l'écoutent debout, puis s'asseoient au milieu des applaudissements pour entendre la noble et héroïque marche de Jeanne d'Arc, de Théodore Dubois.

Pendant que les soixante artistes militaires, sous la direction habile du chef de la musique du génie, cadencent leurs rythmes vigoureux, les yeux de l'assistance se portent sur un officier au brillant uniforme assis devant l'écran. On se chuchote dans la salle que c'est là le docteur Barot, médecin de la Marine, le conférencier de ce soir. Les personnes émotives et charitables scrutent ses impressions, s'inquiètent de son état d'âme. Ne sera-t-il pas intimidé par ce public immense ? Comment, tout seul, fera-t-il face à seize cents paires d'yeux investigateurs ou curieux ?

Mais le voici justement en pleine lumière, au milieu de la scène, dans une attitude militaire, blond, grand, l'air jeune et pourtant refléchi, sanglé en sa tunique aux broderies d'or qui courent aussi sur le pantalon, en son costume luxueux et tirant l'œil, cet uniforme de la marine que nous voulons beau et brillant, car c'est lui que l'étranger voit le plus souvent, dans tous les ports de tous les pays du monde...

Pendant que le jeune médecin reste là, un autre officier s'est levé et parle. On nomme M. le général de division Mathis, qui a bien voulu accepter la présidence de cette fête, plus qu'à demi militaire. En termes brefs, précis, bienveillants, il présente le conférencier au public. Il parle avec cette cordialité et cette chaleur communicative du ton où se marque la bonne et franche camaraderie militaire. Pour recommander l'orateur, il n'a qu'à dire ses états de service. Trente mois de Soudan, de soleil tropical ou de brousse, deux campagnes de guerre, une proposition pour la croix : une jeune et belle carrière africaine, un effort fructueux pour la prééminence française sur ce continent noir qui devrait être, qui sera un jour à nous.

Digitized by Google

Cependant les auditeurs embrassent, dans leurs regards les voisins des deux officiers. C'est tout le Protocole d'Angers mêlé au Bureau des Femmes de France : M. le Premier Président Thibierge et Mme Goblot, Présidente du Comité; M. le Préfet et Mme de Joly, Présidente d'honneur; M. le Maire d'Angers et Mme Jagot, Vice-Présidente; M. le Président du Tribunal Civil et Mme Cointreau, Vice-Présidente; M. Legludic, Directeur de l'École de Médecine et Mme Lorin, Secrétaire; M. Bessonneau, Vice-Consul de Belgique et Mme Frouin, Trésorière; Mmes Thibierge et Cournot, Présidente honoraire, M. Prieur, Secrétaire-général.... le monde officiel et le monde industriel, la richesse et la bienfaisance.....

Le général a terminé. Dans un silence subit, où l'on entend tinter neuf heures au bourdon de Saint-Maurice, le docteur Barot s'avance et parle. La voix est claire, bien timbrée, sympathique. Le débit est net, et l'on suit facilement. La conférence, écrite sur un grand cahier, où l'orateur ne fait que jeter les yeux, est évidemment travaillée, mûrie, simplement composée, rédigée avec soin, d'un style élégant, ferme et coloré. Trente-cinq minutes environ, on s'instruit avec le docteur, on l'accompagne dans ses pérégrinations sur la carte qui orne le programme et sur celle qui apparaît, intermittente, à l'écran, parmi les portraits, les tableaux de genre, les paysages, les scènes de guerre que la photographie a prises là-bas sur le vif et que les projections nous rendent ici précises, vivantes, palpitantes, nous transportant par la pensée bien loin de cette salle à demi obscure, sous les rayons ardents de l'aveuglant soleil africain.

Neuf heures trois quarts. Une pause. L'orateur, avant de se rasseoir, annonce une poésie de circonstance, récitée par l'auteur. M. Gabillaud surgit d'un coin de la scène et, d'une voix forte, émue, lance un appel au public en faveur de la belle et bonne œuvre des Femmes de France. Tous les mots portent, les vers sont admirablement appropriés aux circonstances, ils obtiennent les applaudissements qu'ils méritent parce qu'ils ont bien dit ce qu'il fallait.

Les acclamations redoublent quand la Présidente annonce en termes brefs qu'une partie de la quête ira à des infortunes imméritées et prochaines, aux travailleurs victimes du chômage et vaincus par l'hiver, aux frères souffrants en même temps qu'aux frères glorieux.

Cependant l'énergique chef de l'infanterie a succédé à son

Digitized by Google

collègue et, pendant que dix-huit charmantes quêteuses, aux visages jeunes et gracieux, recueillent les offrandes au bras d'élégants cavaliers ou de brillants officiers, on entend la spirituelle musique du *Ballet de Coppélia*, de Delibes.

Dix heures passées. La conférence continue. C'est la partie anecdotique, pittoresque, patriotique, après la partie instructive et sérieuse. La curiosité se pique et, par contre-coup, la voix de l'auteur s'anime, devient vibrante, quand il célèbre en vers l'héroïsme du tirailleur noir, notre précieux et modeste auxiliaire en Afrique, ou se voile d'une poignante émotion quand il évoque l'heure si passionnément attendue là-bas, du courrier de France. C'est au milieu d'une indescriptible ovation que la soirée s'achève, après un énergique appel du conférencier à la jeunesse, tandis que, sur l'écran, l'on continue à voir, réconfortant et sublime, le drapeau tricolore s'élever lentement dans le ciel africain, au bout d'un mât de fortune, au milieu d'un carré de tirailleurs dont les clairons sonnent aux échos baoulés l'âme vaillante de la Mère-Patrie.

Au résumé, une magnifique soirée, parfaitement organisée où tout a marché bien, vite et sans le moindre accroc, avec, comme morceau capital, une remarquable conférence que la *Revue de l'Anjou*, par une bonne fortune dont elle ne saurait trop se féliciter, a le plaisir de pouvoir offrir aujourd'hui, reproduite *in extenso* à ses fidèles lecteurs.

***

Une belle manifestation en faveur des Boërs a eu lieu, à Angers, le 19 novembre, dans la salle du Cirque.

Jamais le Théâtre du Cirque n'avait vu une foule aussi compacte, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, et beaucoup de personnes n'ont pu entrer faute de places. Jamais non plus on n'avait vu un enthousiasme plus grand et plus communicatif.

Au bureau avaient pris place : M. Joseph Joûbert, président, délégué par le Comité du Transvaal, MM. Louis de Romain, Beucher, Dr Monprofit et René Bazin.

M. Joseph Joûbert présente l'orateur. Un cri d'indignation, dit-il en substance, soulève tout l'univers civilisé, frémissant d'horreur au récit de la barbarie anglaise. M. Joûbert rappelle que M. Sandberg s'est signalé au siège de Ladismith, aux combats de Spion-Kop et de Colenso, et il rend un hommage ému à la mémoire de Villebois-Mareuil, le héros ange-

Digitized by Google

vin, tombé pour les républiques du Transvaal et de l'Orange. (Applaudissements.)

M. Sandberg, accueilli par des salves répétées de bravos, après s'être excusé de sa difficulté à parler notre langue, dit qu'il est venu en Europe pour faire appel à la pitié des peuples civilisés, car il est convaincu que, si l'humanité connaissait ce qui se passe dans l'Afrique du Sud, il y aurait un tel soulèvement de réprobation que les Anglais eux-mêmes se verraient obligés de s'arrêter.

M. Sandberg ne vient pas faire le récit de la guerre du Transvaal, mais décrire l'effrayant tableau des « camps de concentration » établis par les Anglais sous prétexte de protéger les femmes et les enfants boërs contre les dangers de la guerre, les privations et les maladies qu'elle entraine, à la suite de la destruction des habitations, des troupeaux et des récoltes; c'étaient des « refuges », disaient-ils.

Or, cette raison alléguée par les envahisseurs n'est qu'un mensonge odieux. Les femmes boërs ne demandaient qu'à rester en liberté; elles auraient, comme elles auraient pu, nourri et protégé leurs enfants, mais elles auraient vécu.

Tandis que, renfermées dans ces sortes de parcs à bétail, elles meurent et voient mourir leur descendants dans des conditions horribles.

Ce n'est pas la mort de quelques combattants de plus ou de moins qui déterminera le sort des républiques sud-africaines. Si elles doivent périr, c'est l'internement des femmes et des enfants dans les camps de concentatration qui amènera leur destruction.

Les Anglais le savent et les Boërs aussi, mais l'Europe l'ignore, et il faut que quelqu'un le lui dise, le lui explique. Telle est la tâche que M. Sandberg a entreprise.

Le nombre des prisonniers boërs enfermés dans les camps de concentration est de plus de 100.000.

En effet, d'après les rapports officiels anglais, il était en septembre de 109.418: sur ce nombre, les enfants comptaient pour 54.326. Or, pendant ce seul mois de septembre, il est mort 1.964 enfants. Songez ce que cela fait au bout d'un an.

Il est évident que, si la mort continue à faucher avec cette rage parmi les enfants boërs, la fin du peuple sud-africain n'est pas éloignée.

Que l'Europe prenne garde, dit M. Sandberg, car nul peu-

Digitized by Google

ple ne sait ce que l'avenir lui réserve. Chacun d'eux peut être vaincu, et malheur à lui s'il l'est, car les vainqueurs sont implacables et le deviendront plus encore.

D'ailleurs, les Anglais ont fait plus que de laisser mourir les femmes et les enfants boërs.

Les Anglais, pendant les combats, se sont cachés derrière les camps de concentration comme derrière un rempart; ils ont fait monter des femmes, des vieillards et des enfants sur les locomotives de leurs trains pour que les Boërs ne pussent les attaquer; enfin, détail plus monstrueux encore, ils ont placé devant leurs rangs, dans certaines occasions, des femmes pour se protéger contre les balles des Boërs, et ils ont tiré en appuyant leur arme sur l'épaule des femmes qui leur servaient ainsi de bouclier.

Les Anglais n'ont pas craint de tirer des coups de fusil et de canon sur un camp ne contenant que des femmes et des enfants.

Et ce jour-là, conclut M. Sandberg, nous avons terminé le combat avec la crosse de nos fusils. Et nous avons été victorieux !

L'aide de camp de Botha sait qu'il ne s'adressera pas en vain aux Angevins et aux Angevines.

Je suis convaincu, dit-il, de trouver parmi vous des hommes et des femmes qui s'occuperont du sort malheureux des victimes des camps de concentration en formant des comités de secours. Dans ces camps prisons, où la mort poursuit son œuvre exterminatrice, périt une race noble et fière ! Vous pouvez lui arracher encore maintes jeunes vies, maintes femmes aussi que vous rendrez à leurs maris après la lutte surhumaine qu'ils continuent pour l'indépendance de leur patrie, lutte d'où, grâce à Dieu, nous sortirons vainqueurs.

Je vous en supplie : ne maudissez pas nos ennemis; apportez-nous des secours afin que nous puissions vivre ! Ne criez pas : « A bas l'Angleterre ! » Procurez à mon peuple les moyens de ne pas mourir ! (Applaudissements).

M. Sandberg est acclamé frénétiquement par la salle tout entière.

M. Joseph Joûbert se fait l'interprète des sentiments de tous en remerciant M. Sandberg. Il demande à l'assemblée de flétrir avec indignation les barbares procédés de l'Angleterre dans les camps de concentration, d'adresser un salut respectueux à Krüger, si grand en présence de l'Europe sans

Digitized by Google

entrailles ni âme, le droit en face de la force, la liberté en face de l'arbitraire, et l'indépendance nationale en face de l'oppression et de la tyrannie. (Bravos répétés.)

M. Sandberg remercie M. Joûbert.

Avant les projections une quête est faite par Mmes Goblot, Lacretelle, Mahier, Martin de Kergurioné, Mlles Le Guay, de Romain, Blanchet et de Farcy, accompagnées de MM. le docteur Dezanneau, Cesbron, docteur Brin, Lacombe, vicomte de la Coussaye, Paul Roussier, Parreau de Beauvais, de Sabran-Pontavès.

Des projections, éloquemment commentées par M. Sandberg, ont été faites par M. Préaubert, professeur au Lycée.

M. Sandberg remercie l'Union des Femmes de France et la Croix-Rouge et crie : Vive la France ! pendant que toute la salle, debout, crie : *Vive Botha !* et *Vivent les Boers !*

M. Joûbert a annoncé qu'une souscription était ouverte.

***

La section angevine de la Ligue populaire pour le repos dominical a tenu le 22 décembre, dans la salle des fêtes de la mairie, son assemblée générale. M. de Nordling, vice-président de la Ligue, présidait cette réunion, à laquelle assistaient environ 300 personnes. Il avait à sa droite Sa Grandeur Monseigneur l'évêque, président d'honneur, à sa gauche M. le docteur Maisonneuve, président de la section, et était entouré des membres du bureau.

M. Maisonneuve a pris le premier la parole. Son discours a été très goûté. Il a remercié M. le maire d'avoir bien voulu mettre la salle des fêtes à la disposition des organisateurs de la réunion et Monseigneur l'Évêque qui a donné, par sa présence, aux travaux de la Ligue, un précieux encouragement; puis, il a adressé un hommage délicat à la mémoire de M. Max Richard, président d'honneur de la section.

M. Maisonneuve a développé ensuite, dans un exposé plein d'intérêt, les divers moyens par lesquels il convient de lutter contre la routine égoïste qui prive de nombreux travailleurs du repos si nécessaire chaque semaine.

M. de Nordling, avec beaucoup d'esprit, de tact et de fine bonhomie, a présenté à l'auditoire un tableau d'ensemble des réformes qui sont à l'ordre du jour dans les divers pays de l'Europe, pour étendre à toutes les catégories de citoyens le bénéfice du repos hebdomadaire. Bien que presque partout

Digitized by Google

on fasse appel à la législation, l'honorable vice-président de la Ligue estime que l'initiative privée atteindra en France, dans cet ordre de faits, de meilleurs résultats que l'action du législateur.

***

Très brillante réunion, le 22 décembre, à la salle du Quinconce, pour le concert de charité organisé en faveur de l'église Notre-Dame. Monseigneur, qui présidait, a pris la parole et a très gracieusement félicité les organisateurs et les artistes, en particulier M. et Mme Botrel, dont le concours est si précieux dans la circonstance.

Le Barde breton a interprété, avec le talent qu'on lui connait, plusieurs de ses œuvres les plus récentes : la *Veillée*, la *Lettre du sergent aux gardes*, *Kergalou*, la *Chanson des Rêves*, la *Chanson des Patates*, etc. Il était accompagné de Mme Botrel qui a chanté elle-même, de la plus charmante façon, *Goëlands et Goëlettes*, lè *P'tit Grégoire*, etc.

L'auditoire leur a fait de véritables ovations.

Les autres parties du programme étaient remplies par des artistes de talent, Mme Veillon-Dalifard, MM. Reuland, violoncelliste, Bernard, harpiste, qui ont eu leur part très légitime de succès. Le piano d'accompagnement, gracieusement offert par M. Pinault, luthier, était tenu par M. Paul Denéchau.

***

Le 27 décembre, rue du Quinconce, les Cadets de l'Anjou donnaient un concert de charité.

Dans l'auditoire qui remplissait la salle nous avons remarqué nombre de personnalités angevines qui, étant donné le but philanthropique de la soirée, avaient tenu à assister au concert. Mme de Joly, M. le Préfet et son chef de cabinet, M. Gabillaud, s'étaient également rendus à l'invitation qui leur avait été faite.

Le programme comportait : *Prélude du déluge*, de Saint-Saëns, pour quintette à cordes. M. Choistau, violon solo, a été, dans ce morceau, vivement applaudi pour la façon magistrale dont il s'est tiré des difficultés qui hérissaient la partition.

Dans les *Spirites*, comédie en un acte, de M. H. Jagot, les interprètes ont été fort applaudis ; c'était justice. Citons, en conséquence, Mlles Degrange et Thirion, ainsi que leurs partenaires MM. Durland, Séraphin, Gaston's, Gluck et V. Roff.

Digitized by Google

Après cette première partie, M. le docteur Jagot a, en quelques paroles aimables, rappelé à l'assistance les intentions et les débuts des Cadets. L'orateur, après avoir défini l'action en quelque sorte moralisatrice de cette association de jeunes talents, a fait une comparaison fort intéressante entre la génération d'hier et celle d'aujourd'hui.

Cette causerie amicale, dénuée de toute espèce de prétention, a fait le plus grand plaisir ; une flatteuse ovation l'a d'ailleurs prouvé à l'excellent conférencier.

Pendant la quête effectuée par les dames artistes du concert, conduites par les Cadets, le quintette à cordes a exécuté : *Mélodrame entr'acte*, de Meiners, et *Idylle passionnelle*, de Razigade. M. Fraipont, le distingué violoncelliste des Concerts populaires, a été l'objet d'une ovation après son solo.

La soirée se terminait par un opéra-comique en un acte : *Portrait de Manon*, paroles de G. Boyer, musique de J. Massenet.

L'orchestre, considérablement renforcé, a, sous la direction aussi ferme qu'autorisée de M. Maurice Besnard, rendu à souhait les pages charmantes de la partition.

L'espace nous étant mesuré, dit le *Petit Courrier*, nous ne pouvons nous étendre sur l'exécution de cet opéra. Disons simplement que l'auditoire a semblé y prendre le plus grand plaisir. Mlles Baxonne et Augustine Guillard ont chanté dans la perfection, vaillamment secondées par MM. Harteaux et... Cosinus. (Voilà un pseudonyme qui sent son ingénieur d'une lieue !)

Ajoutons que les dames, artistes aussi bien dans la comédie que dans l'opéra, ont reçu de fort beaux bouquets; que les piano et harmonium sortaient des maisons Grolleau et Metzner, les meubles et accessoires de la maison Lenoir. Une mention en passant à l'artistique programme signé R. Baudry et, avant de terminer, félicitons les Cadets de la belle organisation de leur fête dont la réussite a dû combler leurs espérances : ils le méritaient bien.

***

La première audition musicale des Amis des Arts a eu lieu le 22 décembre, au local de cette société, rue Cordelle, où se trouvait réunie une foule élégante et nombreuse.

Mlle Guiard, dont le public angevin a eu fréquemment déjà l'occasion d'apprécier le charmant talent, a remarquablement

Digitized by Google

chanté les ravissants couplets de *Lakmé*, *Pourquoi dans les grands bois*, et la *Gavotte* de *Manon*, et s'est fait applaudir après chacun de ces morceaux.

Puis le délicat et spirituel poète qu'est M. Miron d'Aussy, a interprété, avec tout l'art qu'on lui connaît, son poème héroïque et très comique, *La guerre de Troie*, avec ombres chinoises extrêmement intéressantes et habilement manœuvrées.

M. Miron d'Aussy et ses ingénieux auxiliaires ont obtenu tout le succès qu'ils méritaient, et c'est un plaisir pour nous de leur faire ici nos compliments les plus sincères.

Le piano d'accompagnement était artistiquement tenu par M. de Romain.

Bref, cette première audition a été très agréable et est d'un excellent augure pour celles qui vont suivre.

***

Le dimanche, 29 décembre, le five o'clock des Amis des Arts a été des mieux réussis.

Les spectateurs calmes et sérieux, que charment les beaux vers, ont pu se délecter en entendant ceux que donne Alexandre Ducros dans le *Fagot*, finement rendus par MM. Charlery, Vérité, et Mme Valduy.

Ceux, au contraire, qui aiment à s'offrir une pinte de bon sang ont été servis à souhait en entendant la *Tasse de Thé*, de Nuitter et Derley, rendue avec autant d'entrain que de correction et de tenue par MM. Vérité, Charley, Carlo et Mme Marnix. Aussi applaudissements, rires et trépignements ont été de la partie. Compliments aux interprètes.

***

La charmante fête du dimanche 22 décembre, à Chalonnes-sur-Loire, comptera parmi les plus brillantes dans les annales de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de garçons.

En outre, des membres de la Société et de leurs familles, bon nombre de notabilités avaient répondu à l'invitation du président, M. Robin.

Dès une heure et demie, une assistance nombreuse et bien choisie se pressait dans la vaste salle des fêtes de la Mairie, pour entendre M. le docteur Monprofit, l'éminent chirurgien, qui, avec la meilleure grâce, avait bien voulu accepter de prendre la parole devant la population chalonnaise, à laquelle « des liens si étroits le rattachent ». A ses côtés avaient pris

Digitized by Google

place sur l'estrade : MM. Robin, président; Livet, vice-président; Martineau, secrétaire; Gigault, trésorier; Brisset, secrétaire-adjoint.

L'*Hygiène de l'Enfance*, tel était le sujet annoncé.

De très vifs applaudissements ont salué la fin de cette conférence, pendant laquelle les minutes s'étaient écoulées rapidement.

Le concert qui a suivi a été, comme toujours, parfaitement réussi, ce qui ne surprendra personne, étant donné le goût particulièrement sûr et délicat de l'organisateur, M. Dufour.

Le programme du concert qui a suivi la conférence était composé comme suit :

1. Romance (Pleyel), pour piano et instruments à cordes;
2. *a*) Air (Gluck); *b*) Méditation de *Thaïs* (Massenet), pour piano et violon;
3. M. Sancier, dans son répertoire;
4. *a*) Andante du 3e quatuor (Mendelssohn); *b*) Menuet du 72e quatuor (Haydn), pour piano, violon et alto;
5. Intermezzo (R. Mandl), pour piano, violon et alto;
6. M. Sancier, dans son répertoire;
7. *Bonjour*, *Bonsoir* (Gounod), chœur à 3 voix, par les élèves de l'école de garçons;
8. M. Sancier, dans son répertoire;
9. *Patrouille* (Gillet), pour piano et instruments à cordes.

***

Pour le 31e anniversaire de Patay, les mobiles du canton de Châteauneuf se sont réunis dimanche, 1er décembre, à Contigné; ils furent très gracieusement accueillis par M. Maillard, maire de la commune, et les membres du Conseil municipal et du Conseil de fabrique, et précédés de l'excellente musique de Châteauneuf, qui jouait la marche de *Sambre-et-Meuse*, ils se rendirent de la mairie à l'église, décorée de drapeaux tricolores qui flottaient haut autour de l'autel et entouraient des écussons portant les noms des batailles auxquelles ont pris part les 4e et 5e bataillons.

La messe fut dite pour les mobiles défunts, par M. le Curé de Juvardeil, ancien zouave pontifical, et, à l'évangile, M. le Curé de Contigné rappela de la façon la plus émouvante les souffrances de nos soldats, leur énergie et la poignante émotion avec laquelle ceux qui restaient au pays, les vieux et les enfants, suivaient par la pensée et les prières ceux qui luttaient pour eux. Après avoir rendu un juste hommage aux

Digitized by Google

Chanzy, aux Bourbaki, il montra que la religion et le patriotisme se soutenaient, se complétaient réciproquement.

La musique de Châteauneuf s'est plusieurs fois fait entendre sous l'habile direction de M. le Vicaire, et la chorale a chanté un *de profundis* très remarquable, soutenue par ses excellents solistes, MM. Oger et Cormerais.

A l'absoute, comme pour envelopper nos morts dans ses plis, un drapeau tricolore était étendu sur le drap mortuaire.

A une heure, un banquet très bien servi par M. Bellanger réunissait, dans une tente décorée de drapeaux français et russes, les mobiles et leurs invités.

Au dessert, M. le comte Retailliau, ancien capitaine de la 7e compagnie du 5e bataillon, porta un toast très applaudi dont voici la dernière partie :

La fraternité hiérarchisée, c'est aussi notre Anjou, notre petite patrie, à laquelle nous tenons, dans laquelle nous restons, pour nous aider les uns les autres et laisser à ceux qui viendront après nous des traditions de confiance et de solidarité, mots qui ne sont pas vides de sens dans ce pays, où propriétaires, fermiers et ouvriers se trouvent réunis par les mêmes croyances et les mêmes intérêts, dans leurs églises, dans leurs mairies, dans leurs champs et dans leurs marchés.

Cette continuité de relations affectueuses nous est, du reste, plus que jamais indispensable, pour faire face à ce que j'appellerai les dangers de la paix, les dangers d'une situation financière qui nécessite un emprunt de près de 300 millions; les dangers d'une situation économique profondément troublée, comme le prouve la diminution de valeur de tout ce qui existe en France, qu'il s'agisse de la rente française ou des immeubles, qu'il s'agisse des produits de notre agriculture ou de notre industrie; les dangers d'une situation morale plus grave chaque jour, grâce aux excitations malsaines qui s'attaquent à tout ce qui constitue un pays, créent les animosités les plus antisociales, les plus antipatriotiques.

Pour lutter contre tout cela, nous avons besoin d'avoir confiance les uns dans les autres, et c'est en espérant cette confiance que je lève mon verre à la France, à notre Anjou, que respectèrent les Prussiens en 1870, et que regardent aujourd'hui avec étonnement les internationalistes et les cosmopolites, aussi peu capables de le comprendre que de l'entamer.

Après avoir remercié M. le curé, M. le vicaire de Contigné et les membres du Conseil de fabrique, de la belle fête religieuse qui avait eu lieu, et salué M. Bougère dont le dévouement est bien connu des mobiles, M. le comte Retailliau donne

Digitized by Google

la parole à M. le maire de Contigné, qui, au nom du Conseil municipal, en quelques mots charmants, remercie les mobiles et le comte Retailliau du choix qui a été fait de la commune de Contigné et de l'invitation que tous ont été très heureux d'accepter.

Enfin, M. Bougère rappelle le rôle prépondérant que joua jadis la France, grâce à l'union faite et consolidée par la royauté française qui évitait avec le plus patriotique souci de créer à nos frontières des groupements pouvant devenir dangereux; malheureusement, la politique de Richelieu a été abandonnée, et, après avoir laissé se constituer autour de nous de puissants États, on semble s'appliquer à fomenter, à aggraver les divisions qui affaiblissent et ruinent la France au point de vue commercial et au point de vue politique. Heureusement notre armée et le travail intelligent de nos officiers, en nous assurant un armement supérieur, nous permettront d'attendre des jours meilleurs.

Les mobiles décident de se réunir en 1902 à Champteussé et se séparent après une journée pleine de la plus franche, de la plus affectueuse cordialité; un ancien mobile de Miré, infirme et paralysé, s'était fait porter jusqu'au banquet; il était touchant de voir les délicates attentions dont l'entouraient ses camarades.

***

A l'occasion de sa fête annuelle, le Comité de direction de la 627e section de Vétérans des armées de terre et de mer a organisé, le 8 décembre, un banquet, qui a été des mieux servis et plein d'entrain, dans les salons Courcier-Bourigault, rue Proust.

M. le général Faugeron présidait, ayant à ses côtés MM. Beucher, président de la section, Michelon, vice-président, Fourgeaud, secrétaire, Josset, trésorier, les membres du Comité; MM. Boulereaud et Hillerand, représentants de la 795e section de Nantes.

Au dessert, M. le général Faugeron a prononcé un éloquent discours que nous reproduisons ci-dessous.

M. Beucher, puis MM. Boulereaud et Hillerand ont pris la parole. Ils ont été très applaudis.

M. le comte de Blois, qui se fait un devoir d'assister à ces réunions patriotiques, en a été empêché au dernier moment par un accident survenu dans sa famille.

Digitized by Google

Nous félicitons les organisateurs de cette fête, qui a été charmante et a resserré les liens de confraternité qui unissent nos excellents vétérans.

Voici le discours du général Faugeron :

MESSIEURS,

Je tenais d'autant plus à prendre part aujourd'hui à cette fête de famille que je n'ai pu, à mon très vif regret, assister, il y a quelques mois, à la remise de votre drapeau.

Quand, atteint par la limite de l'âge, après quarante-six ans passés dans les rangs de l'armée active, au lendemain d'une perte cruelle, je suis revenu habiter la vieille maison où je suis né et où est mort mon père, je croyais sincèrement y trouver le repos. J'oubliais ce vieux proverbe qui dit que personne n'est plus occupé que ceux qui n'ont rien à faire.

Hélas! je devenais bientôt, presque malgré moi, président du Comité angevin de la Société de secours aux blessés militaires, maire de ma commune, conseiller général.

Vous-mêmes, Messieurs, êtes venus conspirer contre mon repos en me faisant le grand honneur de me vouloir comme président honoraire de votre Société. Aux vieux camarades qui font appel à mon dévouement pour notre chère Armée je finis toujours par ne savoir rien refuser.

C'est ainsi qu'encore, un peu malgré moi, me voilà dans l'obligation de prendre aujourd'hui la parole devant vous.

N'attendez pas de moi un discours : j'ai, toute ma vie, plus agi que parlé. Je veux seulement causer un instant avec vous, vous dire ce qu'à la fin de ma carrière je pense de cette Armée, notre grande famille, qu'on ne ménage pas beaucoup depuis quelque temps, de la Patrie, que nous avons tous servie de notre mieux et que rien ne saurait arracher de nos cœurs.

Que représente donc l'Armée, aujourd'hui? Il me semble, Messieurs, qu'elle est, avant tout, l'image la plus fidèle et la plus complète de la nation elle-même. N'y voyons-nous pas confondus les enfants de toutes nos familles, riches ou pauvres, humbles ou illustres, les fils du laboureur et de l'ouvrier comme ceux du grand seigneur et du millionnaire?

Ils y sont tous habillés, logés, exercés de la même façon, se livrant aux mêmes travaux, soumis aux mêmes fatigues et aux mêmes dangers, obéissant à la même discipline et aux mêmes chefs, versant ensemble leur sang pour la défense et à l'ombre du même drapeau, si l'honneur et le salut de la France l'exigent.

En l'organisant ainsi, cette Armée, au lendemain de nos désastres et pour en prévenir le retour, on a créé, ce me semble, la plus admirable Ecole d'Egalité et de Fraternité qui se pût concevoir.

Digitized by Google

Jamais on n'avait fait autant pour effacer toutes les distinctions de rang et de fortune, pour réaliser l'union, la fusion complète de toutes les classes de la société française.

Et nous pouvons dire, avec une juste fierté, qu'aujourd'hui, dans le cœur de l'Armée bat le cœur même de la France.

Unis tous dans cette même pensée, nous pouvons dédaigner les attaques dont cette Armée est trop souvent l'objet de la part d'hommes qui ne la connaissent pas ou qu'égarent les passions politiques.

On a essayé, dans un but coupable, de détruire chez les soldats le respect et l'estime pour leurs officiers. On n'y arrivera jamais, Messieurs, pas plus qu'on ne brisera les liens d'estime et d'affection qui, en retour, unissent les officiers à leurs soldats.

Ces liens ne se forment pas en un jour; ils naissent dans le contact journalier du temps de paix et se forgent indestructibles dans la grande épreuve du champ de bataille. Quand on a eu l'honneur de conduire au feu des soldats français, d'exposer devant l'ennemi sa vie avec la leur, on sait ce qu'ils valent, on les estime et on les aime comme ils le méritent : peut-être même a-t-on une admiration, une tendresse particulière pour les plus humbles, pour ce petit soldat peu instruit, mais au cœur bien placé, fils de laboureur ou d'artisan, qui ne pouvait prétendre à l'avancement, mais qui ne marche pas moins au premier rang, parce que son chef respecté le lui commande, en lui donnant l'exemple, parce que de ce côté sont le devoir et l'honneur, parce qu'il est fier d'être le fils de braves gens, dont il veut que le nom soit honoré.

Les soldats, Messieurs, sont de grands enfants et, comme les enfants, ils possèdent un merveilleux instinct pour deviner et reconnaître ceux qui réellement les aiment.

Les chefs, et c'est le grand nombre, qui ne les considèrent pas comme des intruments au service de leur ambition, mais qui s'occupent d'eux, de leurs besoins, de leur bien-être, par intérêt, par affection, par une réelle reconnaissance des services rendus, ceux-là les mènent où ils veulent et en seront toujours aimés et respectés.

Aussi les attaques imméritées, les tentatives coupables des fauteurs de désordre ne sauraient nous empêcher, quel que soit notre rang, dans l'avenir, de rester toujours et quand même soumis à la discipline, fidèles au culte du devoir et de l'honneur, au glorieux Drapeau tricolore, à la Patrie.

Qu'est-ce donc, Messieurs, que la Patrie ?

C'est le pays qui nous a vu naître; c'est la terre qui recouvre les ossements de nos pères, où nous allons nous agenouiller sur leurs tombes, ce sont les champs qu'ils ont cultivés et que beaucoup d'entre eux ont arrosés de leur sang, en voulant en chasser l'en-

Digitized by Google

vahisseur, c'est le coin du cimetière où nous dormirons aussi près d'eux, quand il plaira à Dieu, notre dernier sommeil.

Voilà ce qu'est la Patrie pour tout homme sur terre.

Mais, pour nous, Français, elle est encore quelque chose de plus.

C'est la région bénie entre toutes, où l'air est pur, le soleil brillant et radieux, où la vie est douce, où germent et fleurissent toutes les fleurs, où mûrissent tous les fruits, où s'éveillent dans les cœurs les idées généreuses et les grandes pensées qui honorent l'humanité ; c'est la victoire dont le drapeau a sillonné toutes les mers, flotte sur tous les continents, pour la défense des justes causes, la protection des faibles et des opprimés; c'est la France de Du Guesclin, de Jeanne d'Arc et de Bayard, celle aussi de Hoche, de Kléber et de Marceau.

Envers cette Patrie-là, Messieurs, nous avons à remplir de plus grands devoirs que tout autre peuple du monde, car aucun autre n'est lié à la sienne par un plus noble et plus glorieux héritage.

Aussi j'ai la conscience de ne pouvoir mieux vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire, en m'appelant à présider cette fête, qu'en buvant avec vous à l'Armée, à la Patrie, et aussi, Messieurs, à la prospérité de la Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, à l'union fraternelle de tous ses membres.

***

Le 15 décembre a été célébrée à la Cathédrale la messe dite à l'intention de la Société de secours aux blessés militaires et à celle des militaires décédés en 1901.

Mgr Rumeau présidait la cérémonie.

M. l'abbé Brossard, curé de Saint-Jacques, a prononcé un superbe discours sur l'amour de la Patrie.

La quête, faite par Mmes Laurent Bougère, de Sainte-Marie, Pellissier, marquise de Kergos et Chrétien, a rapporté 473 fr. qui ont été envoyés le jour même au représentant de la République du Transvaal, pour adoucir les souffrances des femmes et des enfants boërs parqués dans les camps de concentration.

Parmi les notabilités présentes : MM. le général Faugeron, président de la Société de secours aux blessés militaires, Colas de la Noue, secrétaire de ladite société, général de Lafond, général Mathis, les colonels de Monspey, Challand et Mortagne, le sous-intendant militaire et la majorité des officiers de la garnison, MM. Cormeray, président du Tribunal de Commerce, Dominique Delahaye, Jamin-Richou, président et vice-président de la Chambre de Commerce, Gabillaud,

Digitized by Google

chef du cabinet du préfet, Joseph Joûbert, Bruas, de Terves, conseillers municipaux, comte de Lestapis, plusieurs membres du Conseil de l'Ordre des avocats et de la Chambre des avoués, etc., etc.

Parmi les Sociétés présentes, avec drapeaux et insignes : Société des Anciens Officiers; Société Fraternelle des Anciens Militaires; les Vétérans des Armées de terre et de mer; les Combattants de 1870-1871; Société des Anciens Militaires employés civils de l'État; Société des Anciens Sapeurs du génie.

La partie musicale a été fort bien remplie. M. Guivier, qui tenait l'orgue avec son talent habituel, a fait exécuter notamment un *Libera* avec une maestria qui lui a valu, à la sortie, d'unanimes félicitations.

A citer également l'interprétation par M. Maurat du *Pie Jesu* de M. le chanoine Grimault, qui a été excellente, ainsi que celle du *De Profundis* qui a suivi.

***

La Loire navigable :

M. le Ministre des Travaux publics a adressé la lettre suivante à M. Linyer, président du Comité central de la Loire navigable :

« Monsieur le Président,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me faire savoir que les Conseils municipaux des villes de Nantes, Angers et Saumur, ainsi que les Chambres de Commerce de Nantes et de Saumur, se sont engagés à verser au Trésor différentes sommes qui, avec le produit d'une souscription ouverte dans la ville de Nantes, seraient destinées à compenser la contribution que l'on attendait du département de Maine-et-Loire, pour les travaux d'amélioration de la Loire, entre l'embouchure de la Maine et Chalonnes.

« J'ai l'honneur de vous remercier de cette communication.

« Je vais maintenant consulter MM. les Ministres de l'Intérieur et du Commerce au sujet des engagements souscrits par les Départements, Conseils municipaux et Chambres de Commerce et, dès que leur avis, qui est exigé par les règlements, me sera parvenu, je saisirai sans retard le Conseil d'État d'un projet de décret ayant pour but de déclarer d'utilité publique les travaux d'essai projetés entre l'embouchure de la Maine et Chalonnes.

Digitized by Google

« Vous pouvez d'ailleurs être assuré que je suivrai personnellement l'affaire et que rien ne sera négligé par mon Administration pour en hâter, autant qu'il dépendra d'elle, la solution si impatiemment attendue par les intéressés.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le Ministre des Travaux publics*,
« Pierre Baudin. »

***

Un comité s'était formé, il y a plus d'un quart de siècle, pour élever une statue à Alfred de Musset.

Toutes les illustrations littéraires de l'époque en faisaient partie. Seul, le plus jeune membre de ce comité survit aujourd'hui : c'est M. Jules Claretie. Quant au monument, Musset l'attend toujours.

Plus récemment, Mercié reçut la commande d'une statue du grand poète : c'était l'hommage d'un Mécène à sa mémoire. Mais des difficultés se produisirent, si bien qu'en somme Musset continue d'attendre.

Sa sœur, Mme Lardin de Musset, vient de prendre une décision excellente : elle offre elle-même le monument à la Ville de Paris.

Cette piété fraternelle élève la statue du poète des *Nuits* bien au-dessus des bronzes officiels.

***

Notre compatriote, le sculpteur Eugène Porcher, vient d'être chargé, par les Beaux-Arts, d'exécuter une statue pour Trianon.

***

Nous apprenons que M. Paul Décart, l'artiste tant apprécié de nos concerts angevins, va partir avec Coquelin pour une importante tournée à travers l'Europe.

Le célèbre artiste, qui a apprécié le talent de notre compatriote, débute le 7 janvier à Bruxelles. De là, la troupe se rend à La Haye, le 9 Amsterdam, le 10 Liège, le 11 Rotterdam, du 13 au 19 Berlin, 20 et 21 Leipsig, 22 et 23 Hanovre, 24 et 25 Cologne, 27 et 28 Francfort, 29 et 30 Carlsruhe, 31 Manheim, 1er février Suttgard et 4 Strasbourg, etc. La tournée terminera par les grandes villes du Midi et du centre de la France.

Le répertoire consiste en les œuvres principales de Molière

Digitized by Google

et celles modernes les plus en relief de Dumas, d'Augier, etc.

Les artistes qui accompagnent Coquelin sont Mmes Marguerite Durand, Gilda-Darthy, Bouchetal, Renée Lemercier, Spindler; MM. Duquesne, Valy, Rozen-Berg, Garay, Violet, Person, Chabert, Stabler et enfin Décart.

***

M. Georges Chesneau, sculpteur, élève de MM. Brunclair et Paul Aubert, et qui, l'année dernière, avait envoyé à l'Exposition des Amis des Arts d'Angers un médaillon justement remarqué, vient d'obtenir une bourse départementale afin de pouvoir suivre les cours de l'École nationale des Beaux-Arts.

***

Notre distingué collaborateur, M. de Villiers, avocat à Angers, est nommé juge de Paix à Châteauneuf (Eure-et-Loir).

***

Dans la liste des prix de vertu, décernés récemment par l'Académie française, nous relevons les noms suivants :

Prix : Camille Favre (500 fr.); Marie Thérèse Baumard à Jallais; Marie-Renée-Jacquine Charbonneau, à Segré.

***

Sont promus, dans l'ordre de la Légion d'honneur, au grade d'officier :

M. Espuig César, chef d'escadrons, directeur de l'atelier d'arçonnerie de Saumur;

M. Lajule Jean-Jules, sous-intendant militaire de 2e classe à Angers;

Au grade de chevalier :

M. Delacarte Adrien-Fernand, sous-intendant militaire de 3e classe à Saumur;

M. Martignon André-Amédée-Edgard, capitaine adjudant-major à l'école d'application de cavalerie;

M. Pression Émile-Edmond, capitaine au 71e régiment territorial;

***

Sont promus dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade d'officier, M. Brochard, viticulteur à Martigné-Briand.

Digitized by Google

Au grade de chevalier :

M. de Lestapis, sous-directeur du Haras à Angers ;

M. Flon, horticulteur à Angers ;

M. Frenzer, trésorier de la Chambre de Commerce de Saumur ;

M. Picard, maire de Soucelles ;

M. Nivelleau, horticulteur à Maligné.

***

M. le général Varigault, commandant la 36e brigade d'infanterie, à Angers, passe au cadre de réserve.

Le général Varigault compte quarante-trois ans de service et vingt-et-une campagnes ; il s'est distingué particulièrement en 1870-71 à l'armée de la Loire.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

M. le général de brigade Koch, adjoint au commandant en chef, préfet du IIIe arrondissement maritime de Lorient, est nommé au commandement de la 36e brigade d'infanterie (18e division, 9e corps d'armée) et des subdivisions d'Angers et de Cholet, à Angers, en remplacement de M. le général Varigault.

***

Parmi les jeunes étudiants, dit le *Temps*, qui, ces temps derniers, ont passé avec succès en Sorbonne les épreuves de la licence ès-lettres figure un aveugle, M. Vento, qui, à l'aide du guide stylographe en usage à l'école des jeunes aveugles d'Angers, a pu écrire, en caractères ordinaires et dans le temps prescrit, les compositions imposées, notamment un thème grec qui lui a valu les félicitations du professeur qui eut à le corriger. M. Vento a été reçu avec la mention « bien ».

M. Vento est un élève de Mlle Mulot.

***

Mlle de la Devansaye, fille de M. de la Devansaye, maire d'Auverse et président de la Société d'Horticulture d'Angers, vient de faire don à cette Société de la très belle bibliothèque horticole de son père.

***

Des ouvriers travaillant à l'élargissement du chemin de grande communication, n° 32, dans la traversée du bourg de Lué, ont fait une assez curieuse découverte, dit le *Journal de Maine-et-Loire* du 7 décembre. Étant occupés à faire des

Digitized by Google

fondations pour la construction d'un mur, ils ont rencontré une excavation large de 50 centimètres environ. S'étant laissé glisser par cette ouverture, ils se sont trouvés, à 5 mètres au-dessous du sol, en présence d'une certaine quantité de galeries creusées dans le tuf. Toutes sont situées sous l'habitation de Mme veuve Panneau-Gouffier.

La plupart n'ont guère qu'un mètre de largeur, mais toutes ont leurs plafonds taillés en forme de voûtes et sont très solides. Les deux principales ont une longueur de 3 m. 50 sur 2 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur. A l'extrémité de chacune d'elles se trouve une espèce de citerne ayant une ouverture de 40 centimètres, une profondeur de 1 m. 30, mais une circonférence de 3 m. 50 à l'intérieur.

Dans le flanc d'une de ces galeries se trouve une ouverture de 2 mètres de longueur, servant d'entrée à une assez vaste salle presque carrée ; autour de cette salle, un siège a été taillé dans le tuf.

L'entrée de cette salle n'est pas accessible à tout le monde ; pour y pénétrer, il faut même être d'une corpulence assez limitée ; car ce n'est pas positivement une entrée monumentale ; on dirait bien plutôt un trou pratiqué par des blaireaux pour arriver à leurs terriers. Cette entrée a à peine 40 centimètres de diamètre en tous sens. C'est par cette ouverture exiguë qu'ont dû passer toutes les matières provenant du creusement de cette salle, car il n'y a pas d'autres ouvertures que trois bouches d'air percées dans la voûte et n'ayant pas plus de 10 centimètres de diamètre.

Malheureusement on n'a rencontré aucune date ni aucune inscription pouvant donner l'époque où ces souterrains ont été creusés.

***

On prépare, en ce moment, une édition de l'*Obituaire* des Cordeliers d'Angers. Ce document intéresse au plus haut point l'histoire des anciennes provinces de Bretagne, de l'Anjou et du Maine. Il n'est guère de famille, jadis célèbre dans la noblesse, dont le nom ne revienne dans ce calendrier des morts. Les travaux de l'éditeur lui permettent de conduire son travail depuis l'année 1216 jusqu'en 1790. Ce sera donc là une œuvre complète ; également ce sera une œuvre sûre : elle a pour base quatre manuscrits de haute valeur trouvés aux archives de Paris, d'Angers et du château du Plessis-Villoutreys.

Digitized by Google

Envoyer dès maintenant les souscriptions soit à Angers, au P. Ubald d'Alençon, couvent des Capucins; soit à Paris, Œuvre de Saint-François, 5, rue de la Santé, XIIIe. — Prix de la souscription : 2 francs. — L'ouvrage sera tiré à un petit nombre d'exemplaires et ne sera pas mis en vente. Les premiers souscripteurs inscrits seront seuls servis, jusqu'à épuisement du tirage.

A. Z.

Digitized by Google

A Travers les Livres et les Revues

Sans préambule, je transcris, dès la première ligne de cette chronique, le titre d'un ouvrage dont j'aurais dû parler depuis plus de trois mois : *Monographie de la Cathédrale d'Angers, le Mobilier*, par M. Louis de Farcy[1].

Le jour même où M. de Farcy voulait bien m'offrir le premier volume de cette histoire définitive de la cathédrale d'Angers, un critique d'art bien connu, M. André Michel, rendait compte, dans le *Journal des Débats*, de la *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*, par M. Georges Durand, archiviste de la Somme, et voici ce qu'il disait de l'auteur : « Il lui a été donné de se consacrer, dans la paix studieuse de sa vie provinciale, à une belle œuvre, la plus digne d'occuper une vie d'archéologue et de savant, — assez vaste pour émouvoir son ambition, assez précise pour ne pas décourager son effort. De ses archives, à sa cathédrale, il a puisé aux sources vives la connaissance et l'amour du monument dont il voulait être l'historien définitif... Il a pu, sans impatience ni fièvre, au cours paisible et régulier des années et des heures, travailler à pied d'œuvre, toujours en présence, au cœur de son sujet, dans la communion quotidienne, l'intimité doucement et sûrement évocatrice des grandes figures de pierre dont il recevait les confidences. Il va les faire à son tour mieux connaître et aimer ; mêler plus efficacement à la vie nationale ce grand passé si mal compris ; faciliter aux artistes dignes de les interroger l'approche de ces ancêtres, trop longtemps méconnus et qui ont toujours — quelle que puisse être la différence des temps, des croyances, des conditions sociales et politiques — tant de choses à nous dire et à nous révéler... »

Ce portrait, dessiné d'une main si vigoureuse, peut s'appliquer, trait pour trait, à M. L. de Farcy. Il connaît, autant que qui que ce soit, le travail patient de l'érudit, qui guette un mot, une date, un détail dont il lui coûterait de se passer. Il a pratiqué cette « intimité doucement et sûrement évocatrice », dont parle M. André Michel, avec les personnages divers qui

[1] Angers, Josselin, 1901.

Digitized by Google

s'agitent dans les scènes terrifiantes de l'Apocalypse, avec les images naïves qui égaient les vitraux, avec les grands saints de pierre qui ornent le portail de Saint-Maurice : s'ils ne lui ont pas livré leurs secrets, il faut alors désespérer d'apprendre jamais ce qu'ils n'ont pas voulu lui dire. Surtout il a aimé « sa cathédrale », il l'a aimée en artiste, en savant, en chrétien, et c'est pour la faire aimer, lui aussi, en la faisant mieux connaître, qu'il a entrepris l'œuvre considérable, sur laquelle j'ai le grand plaisir d'attirer aujourd'hui, l'attention des lecteurs de la *Revue*.

La *Monographie de la cathédrale d'Angers* comprendra quatre volumes in-quarto et un album.

Le plan suivi par l'auteur est très simple et très logique. Il étudie, dans un premier volume, *la construction* : le monument, les édifices qui l'entouraient, les autels, les tombeaux et les épitaphes, le jubé, les vitraux. Le second volume comprend les *immeubles par destination* : les stalles et le chœur, le trône épiscopal, la chaire, le banc d'œuvre, les bénitiers, les orgues, les horloges, la sonnerie, Dans le troisième, M. de Farcy fait l'inventaire et l'histoire du *mobilier* ; il décrit successivement les broderies et les tissus, les tapisseries, l'ancien trésor, le nouveau trésor, les archives et les livres, le luminaire et les appareils d'éclairage, les meubles et ustensiles. Le quatrième volume est consacré aux *personnes* et aux *cérémonies* : par personnes, il faut entendre l'évêque, le Chapitre, les officiers du chœur et de l'église, les maîtres et les enfants de la psalette, et aussi les rois de France, qui étaient de droit chanoines de Saint-Maurice ; le Sacre d'Angers n'a point été oublié parmi les cérémonies diverses, qui se déroulaient, chaque année, dans la cathédrale ou dans les rues d'Angers.

Le prix de l'ouvrage complet, album compris, est fixé à cent francs, payables par parties, après la réception de chacun des volumes[1]. Il paraîtra un volume tous les ans.

Le volume consacré au *mobilier* est en vente depuis le 1er septembre. Il comprend 325 pages in-quarto, illustrées de plusieurs dessins et de cinquante-six planches, dont cinq

[1] Pris séparément, les volumes coûtent 20 francs, à l'exception du volume consacré au mobilier, dont le prix est de 25 francs. L'album coûtera 15 francs.

Digitized by Google

chromolitographies[1]. On y trouve réuni tout ce que l'érudition la plus patiente, la méthode scientifique la plus consciencieuse, la compétence historique la plus éprouvée, peuvent fournir d'informations et apporter d'éclaircissements sur les tissus, la broderie, la tapisserie, l'orfèvrerie, les manuscrits et le luminaire du Moyen-Age. — Je me hâte d'ajouter que, s'il est difficile d'être plus érudit que l'auteur, il est impossible de porter avec plus de simplicité le poids d'une énorme érudition.

Voilà un livre que pourront étudier avec profit tous ceux qui sont chargés, à un titre quelconque, de la décoration et de l'ornementation de nos églises. S'ils avaient le courage de s'en inspirer, s'ils voulaient écouter le langage de la tradition chrétienne et du bon goût, au lieu d'aller demander des lumières aux devantures de la rue Saint-Sulpice et de la rue Bonaparte, à Paris, l'art religieux — qui n'est plus ni artistique ni même religieux — reprendrait peu à peu, dans le monde, la place qu'il a perdue depuis plusieurs siècles.

Avant d'aller plus loin, je veux signaler, dans un ordre d'idées tout différent, le livre que vient de publier M. le chanoine Bazin, ancien curé de la cathédrale, sous ce titre : *Pratique de la charité envers les familles ouvrières*[2]. Il est difficile d'exposer, dans un langage plus clair et plus saisissant, l'impossibilité où se trouvent la plupart des familles ouvrières de subvenir à leur besoins essentiels, l'insuffisance des ressources, pourtant si multiples, de la bienfaisance et la nécessité de la charité privée.

M. le chanoine Bazin reconnaît avec raison que la société a déjà fait beaucoup pour améliorer le sort du pauvre et de l'ouvrier ; mais il souhaite ardemment, bien plus, il espère fermement que, dans l'avenir, l'effort sera plus considérable encore. « Sans doute, dit-il, il faut s'attendre à de longs

[1] Quelques exemplaires des principaux chapitres ont été tirés à part et seront mis à la disposition des spécialistes qui en feraient la demande, aux conditions suivantes : *Les Tapisseries*, de la page 77 à la page 148, avec 20 planches, 7 francs ; *L'ancien et le nouveau Trésor*, de la page 157 à la page 256, avec 13 planches, 6 francs ; *Archives*, *Luminaire*, *Meubles*, de la page 256 à la page 317, avec 11 planches, 5 francs.

[2] Angers, Germain et G. Grassin ; un vol. in-12 ; prix : 2 fr. ; franco, 2 fr. 50.

Digitized by Google

tâtonnements ; beaucoup d'erreurs, seront commises ; les gens de parole retarderont les gens d'action ; des charlatans et des intrigants usurperont la confiance et l'autorité qui devraient revenir aux hommes de cœur, aux vrais amis du peuple. Il y aura d'un côté des hésitations et des résistances intéressées, de l'autre côté, des empressements téméraires et des exigences excessives. A certains moments, on pourra craindre de voir, et l'on verra, en effet, des iniquités et une tyrannie d'un nouveau genre essayer de se substituer à des iniquités disparues et à une tyrannie définitivement vaincue. N'est-ce pas l'incorrigible défaut de la nature humaine d'atteindre malaisément, de n'atteindre jamais la parfaite mesure ? N'importe : ne désespérons pas ; attendons avec patience un avenir meilleur que le passé et le présent ».

En attendant, la charité ne peut pas se dérober aux devoirs qui lui incombent ; le riche ne doit pas se désintéresser des besoins de tout genre, qui se cachent quelquefois à sa porte et dont M. Bazin, dans son long et fructueux ministère, a été si souvent le témoin ému. Mais, pour que la charité privée remplisse efficacement son rôle, pour qu'elle puisse produire un bien durable, il faut d'abord qu'elle agisse par elle-même ; il faut ensuite qu'elle soit clairvoyante, qu'elle apprenne à discerner les misères réelles et à se défier de l'exploitation ; il faut surtout que le riche, en donnant un peu de sa bourse, sache donner beaucoup de son cœur.

Tout cela, M. le chanoine Bazin l'a pratiqué avant de l'écrire : c'est précisément ce qui donne tant de valeur et d'autorité au livre qu'il vient de faire paraître et dont on ne saurait penser trop de bien.

Dans un beau et important ouvrage, qui a pour titre : *l'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs Augustines* (650-1810), c'est aussi de la charité que nous parle notre compatriote, M. Alexis Chevalier, ancien chef des services hospitaliers au Ministère de l'Intérieur ; mais de la charité, telle qu'elle se pratique, depuis douze siècles et demi, dans un des grands hôpitaux de la capitale. [1]

Fondé, vers 650, par l'évêque saint Landry, s'il faut en croire le témoignage des auteurs les plus sérieux, l'Hôtel-

[1] Paris. Champion, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

Dieu de Paris fut desservi, presque dès l'origine, par les religieuses d'un monastère voisin, qui ne tarda pas à se confondre avec le nouvel établissement.

Au XIIIe siècle, ces religieuses portent le titre de « Sœurs de l'ordre de saint Augustin ». Elles forment, avec les « frères » chargés de l'administration temporelle de la maison, deux communautés, soumises aux mêmes règlements et aux mêmes obligations, mais complètement séparées l'une de l'autre. La direction générale appartient aux chanoines de Notre-Dame, qui délèguent leurs pouvoirs à deux « proviseurs », pris dans le sein du Chapitre.

Les divers services de l'hôpital, que M. A. Chevalier connaît et décrit dans tous les détails, fonctionnèrent jusqu'en 1465 avec une régularité parfaite. Les dernières années du XVe siècle furent moins heureuses et le besoin d'une réforme, au moins partielle, ne tarda pas à se faire sentir. Cette réforme, le Parlement voulut l'entreprendre : déjà, en effet il s'immisçait dans la direction de l'Hôtel-Dieu et voulait supplanter le Chapitre. L'insuccès fut complet.

La véritable transformation de l'Hôtel-Dieu de Paris, au point de vue religieux et moral, est l'œuvre de saint Vincent-de-Paul. L'ordre des Frères, dont le recrutement devenait difficile, s'était éteint en 1620. Saint Vincent-de-Paul, admirablement secondé d'ailleurs par les « Dames de la charité », ranima l'esprit de zèle et de dévouement parmi les Sœurs Augustines; il les habitua peu à peu aux divers exercices de la vie conventuelle, qu'elles venaient de reprendre, et à l'accomplissement ponctuel des constitutions que le Chapitre leur avait imposées; par ses conseils et par ses exemples il les rendit vraiment dignes de la noble mission qui leur avait été confiée et que le malheur des temps leur avait fait oublier. — Il faut lire, dans le livre de M. A. Chevalier, les chapitres que l'auteur consacre à saint Vincent-de-Paul et à la réforme que cet homme admirable réussit à introduire à l'Hôtel-Dieu : ce sont, de tout le volume, les pages les plus curieuses, les plus saisissantes, celles qui sont écrites avec le plus d'art et le plus de délicatesse.

Viennent ensuite les luttes si regrettables du Jansénisme et les jours plus tristes encore de la Révolution. La petite communauté de l'Hôtel-Dieu sut opposer à l'erreur le courage et l'habilité qu'elle déploya plus tard pour résister à la force

Digitized by Google

brutale. La Terreur elle-même n'osa pas priver les pauvres de la capitale des services que leur rendaient les Sœurs Augustines; et c'est à l'abri de vêtements séculiers, fournis par la Commune de Paris, que ces saintes filles purent continuer, jusqu'au rétablissement de l'ordre, leur œuvre de paix et d'héroïque charité.

« Provisoirement rétablies », en 1804, les Sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris furent définitivement autorisées par un décret du 26 décembre 1810. « C'est dans ces conditions, presque en tous points conformes à leurs anciennes constitutions, qu'elles ont été rétablies, conclut M. A. Chevalier. Dans une situation aussi régulière et sous la protection d'un passé qui milite si puissamment en leur faveur, nous croyons qu'elles peuvent attendre avec une ferme confiance, sinon en pleine sécurité, le cours des événements qui se déroulent sous nos yeux. »

Cette conclusion indique nettement le but que s'est proposé M. A. Chevalier, en écrivant son livre : il a voulu mettre au service de la plus noble des causes son expérience des questions administratives, sa vaste érudition et les fortes convictions que la foi lui inspire. — Avec un tel avocat, la cause devrait être gagnée.

Je remarque que ma « copie » s'allonge démesurement; et je n'ai rien dit encore de l'étude, très complète et très savante, que vient de faire paraître notre distingué collaborateur, M. Adrien Planchenault, archiviste-paléographe, sur *les Jetons angevins.* [1] Il est vrai que bien des gens ne savent pas ce qu'il faut entendre par un jeton. Je me donnerai de garde de les instruire, pour cette raison — dois-je l'avouer? — que, confondant les jetons avec les mauvais sous, quelques personnes charitables ont la discrétion de les déposer ici et là, dans le plateau du quêteur. J'ai même bénéficié, une fois ou l'autre, de cette charité bien comprise.

Les érudits et les collectionneurs — qui ne connaissent pas cette manière de pratiquer la charité — auront grand plaisir à parcourir et grand profit à consulter le travail de M. A. Planchenault. Ils y trouveront la description exacte et

[1] Chalon-sur-Saône, Bertrand; un vol. grand in-8°. — Le travail de M. A. Planchenault a d'abord paru par articles dans la *Gazette Numismatique française.*

Digitized by Google

l'histoire des jetons frappés par les maires, le Corps de Ville, les receveurs et les gardes de la Monnaie d'Angers, par les comtes et les ducs d'Anjou, la Chambre des Comptes, les dignitaires angevins, ecclésiastiques ou civils, et plusieurs grandes familles. Quelques-unes de ces pièces ont été gravées avec une perfection que pourraient envier nos meilleurs artistes. Dans la série moderne figurent les jetons des prud'hommes, des notaires, des Caisses d'épargne, des sociétés et corporations, des ardoisières, des mines, des cercles, des loges maçonniques. Les deux derniers articles sont consacrés aux jetons révolutionnaires et aux jetons de commerce.

L'auteur ne s'est pas contenté d'une simple description : si exacte qu'elle fût, une description n'aurait donné qu'une idée imparfaite de la variété de nos jetons et de l'habilité de nos graveurs. Il a voulu reproduire, en héliogravure, les pièces les plus curieuses et les plus rares — soixante-trois, si j'ai bien compté. Ces reproductions, exécutées avec soin, donnent une valeur de plus au travail, déjà si intéressant par lui-même, de M. A. Planchenault.

Sous le titre de *Choses Vendéennes*, M. H. Baguenier-Desormeaux a réuni en volume un certain nombre d'articles publiés par lui, dans le *Mercure Poitevin*, dans la *Revue hebdomadaire* et dans la *Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest* [1]. Plusieurs de ces articles — en particulier, celui que l'auteur consacre à *Bonchamps avant la guerre de Vendée* et qui remplit à lui seul les deux tiers du volume — jettent une lumière très vive sur les événements qui ont précédé ou suivi de près le soulèvement des Vendéens.

L'étude sur *les Origines de l'Église d'Angers : la légende de saint René*, que notre distingué collaborateur M. A. Houtin, avait fait paraître dans la *Province du Maine*, a été tirée à part. Elle forme une élégante brochure de 76 pages [2].

M. Houtin, je le reconnais volontiers, a fait preuve, dans ce nouveau travail, d'une grande érudition et d'un amour sincère de ce qu'il croit être la vérité. De plus, la thèse qu'il soutient sur les origines de notre Église est

[1] Niort, bureaux du *Mercure Poitevin;* un vol. in-18 jésus.

[2] Laval, Vve A. Goupil; broch. in-8o.

Digitized by Google

solidement appuyée et les conclusions qu'il développe doivent être acceptées par l'histoire : l'établissement du siège épiscopal d'Angers ne semble pas remonter au-delà du IVe siècle. — Mais, au sujet de saint René, je trouve qu'il pousse trop loin la critique. Je sais que la vie du saint, écrite par Archanald, qui a voulu la faire passer pour l'œuvre de Fortunat et de Grégoire de Tours, n'est qu'un remaniement, avec une addition considérable, du récit de saint Maimbœuf. J'avoue qu'il me semble impossible d'identifier la Possonnière avec la *villa Posciacensis* de la légende. Je connais les hésitations et les doutes des Angevins, dont il est question dans une charte de 1255. Le silence des documents liturgiques antérieurs au Xe siècle m'inquiète. Néanmoins, je ne puis admettre — même après avoir lu attentivement la brochure de M. A. Houtin — que saint René n'ait pas sa place, et une place importante, parmi les saints évêques qui ont illustré le siège d'Angers.

Des ouvriers, qui démolissaient une muraille, au Mans, pendant le mois de septembre dernier, ont trouvé un petit vase en terre, dans lequel étaient renfermés 160 deniers d'argent, généralement assez bien conservés, — dont 12 deniers d'Angers.

Les deniers angevins, dit M. Henri Roquet, auquel j'emprunte ces détails [1], sont frappés au monogramme de Foulques, avec le nom de la ville d'Angers : ✠ VRBS ANDECAVIS, cinq deniers; ✠ VRBS ANCCSV, deux deniers; ✠ VRBS ANDCVE, un dernier; ✠ ANDECAVE.., sans *urbs*, un denier. Quatre autres sont presque illisibles. Au revers, figure une croix grecque pattée, supportant à ses bras l'*alpha* et l'*oméga*, avec la légende : ✠ FVLCO COMES.

Tous ces deniers sont antérieurs a 1218.

Plusieurs fois j'ai signalé, ici-même, les remarquables études que M. Almada Negreiros a publiées, pendant l'Exposition universelle de Paris, sur les colonies du Portugal. Le dernier travail de M. Negreiros est consacré à l'*Ile de San-Thomé* [2]; il renferme les détails les plus intéressants et les

[1] *Revue historique et archéologique du Maine*, 1901, 2e semestre, p. 353-355.

[2] Paris, Challamel, 1901; broch. in-8o, de 166 pages.

Digitized by Google

moins connus sur l'histoire et les productions de cette « perle de l'Atlantique ».

Pour montrer en quelle estime il faut tenir l'auteur et ses œuvres, il suffira de dire que la Société des Études coloniales maritimes de Paris vient de décerner à M. Negreiros une médaille d'argent, en récompense de ses travaux sur les colonies portugaises.

Il y a plusieurs mois, M. J. Joûbert avait été chargé par le Conseil Municipal d'Angers d'étudier l'organisation du corps des Sapeurs-Pompiers de Nantes et les améliorations qu'il conviendrait d'apporter au service des secours contre l'incendie, qui fonctionne dans notre ville. Le rapport présenté à ses collègues par notre savant collaborateur fournit une contribution importante à l'histoire de nos institutions municipales [1]; on y trouve, en effet, les détails les plus curieux sur l'origine, le développement et la constitution définitive de notre Compagnie de Sapeurs-Pompiers.

Toute la vie : c'est le titre d'un joli recueil de poésies [2]. L'auteur qui signe Jean Plau, serait, parait-il, un médecin distingué de la Vallée de la Loire. Je ne trahirai pas son secret.

Voici le titre d'un certain nombre de notes, d'articles ou de travaux plus considérables, publiés par diverses Revues de notre ville et notre région :

Dans les *Archives Médicales d'Angers* (juillet-décembre 1901), une notice sur *l'Hospice général de Saumur* par M. le Dr Peton; des articles biographiques sur *le Docteur Jacques Guérétin*, par M. le Dr Chevalier; sur le professeur *Louis-Joseph Proust*, par M. David; sur *le Docteur René Briau*, par M. le Dr Gripat; sur une famille de médecins, les *Mâreau* de Champtocé, par M. le Dr Goubault;

Dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (second semestre 1901), *le Carrelage de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil*, d'après les pavés retrouvés dans les fouilles récentes, par M. J. Chappée;

[1] Angers, Paré, 1900; plaquette in-12 de 68 pages.

[2] Angers, Hudon frères, 1900; broch. in-4° de 19 pages.

Digitized by Google

Dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, les commencements de l'Imprimerie dans l'Ouest de la France*, par M. E. Laurain; les *Lettres de Michel-René Maupertuis*, député du Maine aux États généraux, par notre distingué collaborateur, M. Queruau-Lamerie;

Dans les *Études Franciscaines* (juillet 1901), *les Frères Mineurs et l'Université d'Angers*, par le R. P. Ubald; c'est un très curieux chapitre, qu'il faut ajouter à l'histoire de notre ancienne Université;

Dans la *Revue Angevine* (1er et 15 octobre 1901), *Champtoceaux*, pendant la guerre de succession de Bretagne, par M. La Bessière;

Dans *l'Anjou historique* (juillet-novembre 1901), *Bérenger* a répandu ses erreurs à Angers; *la Sépulture de Nicolas Gellent*, évêque d'Angers, d'après le Livre de Guillaume Le Maire, par M. l'abbé T. Houdebine; *une Paroisse des Mauges pendant la Révolution; Bonaparte et Bourmont*, par M. le duc de la Trémoïlle; *le Ministre de la police générale et le Préfet de Maine-et-Loire*, par M. l'abbé Uzureau;

Dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest* (octobre-décembre 1901), *Notes d'un voyage autour du Monde*, par Mgr Pasquier; *les Vendéens à Saumur*, par M. l'abbé Deniau.

Pour terminer, je reproduis à peu près textuellement, la table des matières du *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques d'Angers*, pour l'année 1901 :

A propos de *Topographie botanique* (réponse à M. l'abbé Hy), par M. Préaubert;

Catalogue de la *Collection de minéralogie de Maine-et-Loire*, dressé par M. Ch. Baret;

Compte rendu de l'*Exposition de Champignons*, faite à la Mairie de la ville d'Angers, du 4 au 9 novembre 1900, par M. A. Gaillard;

Contribution à l'étude des *Saules de Maine-et-Loire*, par M. Préaubert;

Étalon photométrique à acétylène à réglage variable, par M. Préaubert;

Les *Champignons de l'Herbier Guépin*, par M. A. Gaillard;

Les *Monuments préhistoriques* du Baugeois, par le Dr Bœll;

Note sur des *Plaques perforées* trouvées au Fief-Sauvin, par M. O. Desmazières;

Digitized by Google

Note sur la *Collection de M. Bas*, donnée au Musée Paléontologique de la ville d'Angers par Mme veuve Bas, née Louise Vallet;

Note sur *Quelques Champignons*, *rares ou critiques*, recueillis dans les serres du Jardin des Plantes d'Angers, par M. A. Gaillard;

Note sur un *Sterculia des grès de Saint-Saturnin*, par M. O. Desmazières;

Rapport sur des *Excursions minéralogiques aux environs d'Angers*, par M. Ch. Baret;

Résumé des *Observations météorologiques* faites à l'École normale d'Instituteurs d'Angers en 1900, par M. Surrault.

Ch. U.

Digitized by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Chronique et mémoires du chevalier Louis de Diesbach, page de Louis XI (1452-1527), publiés par le comte Max de DIESBACH, président de la *Société d'Histoire du canton de Fribourg*. — Genève, Ch. Eggimann et Cie, éditeur, 1901.

Le livre de M. le comte Max de Diesbach est la traduction de mémoires rédigés en allemand par un de ses ancêtres, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie. Ces mémoires retracent surtout des événements de famille et, à ce seul point de vue, ils seraient précieux à consulter, en ce qu'ils nous font pénétrer la vie de l'époque et nous initient de ses mœurs. Mais ils ont aussi une portée générale. Ils n'intéressent pas seulement la Suisse et en particulier la lignée qui, par ailleurs, a donné tant d'illustrations à son pays. C'est une utile contribution à l'histoire de France qu'ils nous apportent.

L'auteur était, pour bien voir, placé au premier rang. Il vint en France tout jeune, pour en apprendre la langue, et fut placé comme page à la cour par l'entremise de son cousin, Nicolas de Diesbach, chambellan et conseiller de Louis XI. Ce fut ainsi qu'il prit part à nombre de campagnes et expéditions, qu'il assista aux entrevues du roi avec les princes, ses adversaires, et notamment à la captivité de Péronne. A l'âge mur, des intérêts le ramenèrent en Suisse où, s'étant marié, il fut investi des importantes fonctions de bailli et de gouverneur de Baden en Argovie. Pendant qu'il remplissait cette lourde charge, la confiance de ses concitoyens l'envoya à diverses reprises comme ambassadeur, soit auprès de Charles VIII, soit en Italie, vers le roi Maximilien. On pourra juger, par ce court exposé des faits, de l'intérêt que présente la chronique où Louis de Diesbach a consigné ce qu'il a vu.

Digitized by Google

L'auteur raconte avec une sincérité qui n'est pas douteuse, et ses appréciations sur tel ou tel personnage sont à retenir. C'est ainsi qu'elles changent un peu nos idées sur le caractère qu'on prête généralement à Louis XI, d'accord en cela avec les écrivains plus modernes et mieux documentés qu'autrefois. Elles tendent à prouver que Louis XI était en somme un des meilleurs princes de son temps.

Ces mémoires n'avaient point été écrits pour être livrés à la publicité. L'auteur, dans ses préliminaires, le déclare formellement et défend qu'on les fasse connaître en dehors de sa famille. C'est pour ses enfants seuls qu'il écrit, dit-il, et pour leurs descendants, afin qu'ils puissent profiter de son expérience. Louables pensées et désirs qui ont été respectés jusqu'à nos jours, où semblable prohibition n'avait vraiment plus de raison d'être. A la publication du texte allemand, qui date de 1838, M. le comte de Diesbach a eu raison de faire succéder cette traduction, qu'il accompagne de notes et d'intéressants commentaires. De jolies vignettes et gravures, dans le goût allemand, font de ce livre, imprimé avec soin, un volume digne d'attirer l'attention à la fois des érudits et des bibliophiles.

Nous ajouterons que la chronique de Louis de Diesbach n'est pas sans intérêt pour notre histoire locale, à laquelle elle touche par divers points de détail, notamment l'expédition du roi sur Ancenis et Champtocé et la trahison du cardinal Balue qu'elle confirme.

Adrien Planchenault.

Les Antiquitéz et Singularitéz de la ville de Rouen, par Taillepied, réimprimé avec une introduction et des notes, par l'abbé A. Tougard. — Société des Bibliophiles normands. Rouen, imprimerie Léon Gy, MCMI, in-4° de XL-XIV-182 pages. Papier vergé.

Le 13 novembre 1589 mourait à Angers, d'une manière bien obscure, un religieux que la postérité devait, plus tard, entourer d'une auréole de gloire et d'admiration. C'était le P. Noël de Pontoise (Taillepied), né à Pontoise, vers 1540. D'origine normande, il était entré tout jeune chez les Cordeliers, où il professa la théologie durant de longues années. La

Digitized by Google

bibliographie de ses écrits est trop longue à rapporter. Un des plus célèbres est celui des *Antiquitéz et singularitéz de Rouen* que vient de publier à nouveau M. l'abbé Tougard, docteur ès-lettres, professeur au Petit-Séminaire de Rouen.

Le livre méritait une réédition. Publiées à plusieurs reprises au XVIe et au XVIIe siècles, les *Antiquitéz* avaient manqué de l'être encore à la fin du XVIIIe. Et cette fois, nous avons une reproduction qui fera presque autant de plaisir à voir que l'original de 1587.

Il y a trois parties : l'introduction, les notes et le texte.

Pour les notes, l'éditeur a très heureux en les plaçant à part. Toutefois, elles sont en vérité trop peu nombreuses. Aussi, plusieurs des expressions du P. Noël, demeurant privées d'explication, seront comprises des seuls érudits. Il y a, pareillement, certain évêque dont on voudrait bien savoir la patrie, sans recourir à la *Gallia christ.* Etait-il du Mans ou de Sées ?

L'introduction est surtout précieuse par ses détails biographiques. L'éditeur accorde au P. Taillepied la paternité de la *Confession de foi* ; mais il ne souffle mot de l'*Epistre aux chrestiens*. Il ne fait qu'un même ouvrage des *Commentarii in Threnos* et des *Lamentationes Jeremiæ*. N'aurait-on pas pris deux éditions différentes (1582 et 1583) du même ouvrage pour une seule et unique œuvre ? Par ailleurs, M. Tougard doute si vraiment le P. Noël de Pontoise a jamais été docteur en théologie. Les Cordeliers de la province de France, dont faisait partie le Père, prenaient leurs grades universitaires. Si donc le Père s'intitule lui-même *lecteur*, c'est une présomption pour croire qu'il était au moins licencié. Dans les registres de l'Université de Paris, conservés à la bibliothèque de Saint-Sulpice, peut-être pourrait-on trouver des documents capables d'éclaircir cette question. Au sujet des sources, l'éditeur parait ignorer Denis de Gênes et Bernard de Bologne. Egalement, c'est en 1580 que M. Tougard (p. xv de l'Intr.) semble placer la fondation des Capucins de Rouen. D'après nos archives, cet établissement ne date que de 1582. Enfin, le P. Taillepied, d'abord cordelier à Pontoise, puis réformé à Rouen (du temps du Cardinal légat d'Amboyse), se fit capucin à Paris le 2 octobre 1587.

Le texte lui-même des *Antiquitéz*, qui forme la troisième partie du livre, mérite tout éloge. C'est une réimpression soi-

Digitized by Google

gnée, intelligente, parfaite, un petit chef-d'œuvre de bibliophile. Et tout le monde dira avec Jacques Le Gras de Rouen :

Ce Cordelier, de Pontoise la fleur,
Extolle tant de Rouen la valeur
Qu'il vous prendra d'oresnavant envie,
Beaux Pontoisins, que Normans on vous die.

Le tout soit à l'honneur de Dieu. Ainsi-soit-il, comme disait le P. Taillepied.

F. Ubald d'Alençon,
des Frères Mineurs Capucins.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

JUILLET-AOUT

Une lettre du P. Joseph du Tremblay. — **F. Ubald d'Alençon**..... 5

Le rétablissement du culte après la Terreur. Orthodoxes et constitutionnels (1795-1803) (suite). — **E. Queruau-Lamerie**..... 10

Lettre à Dom Chamard sur un dernier gallican. — **A. Houtin** 29

La mariée de la mort. — **Jean d'Etiau** 51

Une page d'Evangile (poésie). — **J. Galard**..... 96

La famille Boylesve (suite et fin). — **P. de Farcy**..... 105

Une grand'messe à Gavarnie. — **A. Mauvif de Montergon**..... 118

Les mémoires de l'abbé Gruget (suite). — **E. L.**..... 124

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette (près Angers). Juillet-Août 1901. — **A. Cheux**..... 138

Chronique..... 140

Les Bénédictins de Saint-Maur de Glanfeuil et l'exil des Congréganistes. — La Loire navigable devant le Conseil général de Maine-et-Loire. — La Société artistique des monuments de la vallée de la Loire. — La tour et l'église de Trèves. L'église de Cunault. — Au Conseil général : Rapports de M. Guillaume Bodinier, de M. de Joly, préfet. — Les monuments historiques de l'Anjou : Saint-Florent-le-Vieil, le Puy-Notre-Dame, la tour Saint-Aubin, Saint-Serge, la salle Saint-Jean, Béhuard, Durtal, Fontevrault, Saint-Pierre de Saumur, etc. — Les monuments proposés à la classification : logis Barrault, Toussaint, hôtel des Pénitentes, ancien Hôtel de Ville, Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, vitrail de Brissac. — Le bureau de la Société des Amis des Arts et le concours annuel de cette Société. — Une statue de Chevreul, à Paris. — Le fronton du Musée de Beaufort, œuvre de M. Georges Saulo. — Le legs de Mgr Barbier de Montault. — Le *Victor Hugo* de David d'Angers. — Nominations dans la légion d'honneur, officiers d'instruction publique, d'académie, chevaliers du mérite agricole. — Un évêque angevin en Bulgarie : Mgr Roissant. — Mlle Suzanne Cesbron. — La retraite de M. Raimbault. — Les médailles d'honneur aux sœurs et infirmières des hospices. — Prix de vertu. — M. Maurice Legendre, lauréat de l'Ecole nationale des Beaux-Arts. — Récompenses du Bureau Central Météorologique. — Une *Enquête faite à Angers en 1371*. — Conférence de M. Gandolphe sur la Chine et l'enseigne Henry. — Nécrologie : MM. le Dr Guignard, Alfred Jubien. — **A. Z.**

Digitized by Google

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Edelweiss de Gédre et Œillets d'Hendaye. Impressions et souvenirs au crayon (août 1901). — **Eug. Gasté** 157

Le rétablissement du culte après la Terreur. Orthodoxes et constitutionnels (1795-1803) (suite). — **E. Queruau-Lamerie**..... 203

La règle franciscaine des religieuses de Saint-Julien, à Châteaugontier (1517). — **F. Ubald d'Alençon** 218

Siège du fort Saint-Martin et fuite des Anglais de l'Ile de Ré. Relation historique écrite en latin au XVIIe siècle par Jacques Isnard, traduite en Français en 1879 par le Dr Atgier. — **Dr Atgier**.. 238

La Châtellenie de Marigné en Anjou. Sa composition en 1523. — **L.-F. La Bessière** 255

L'Exposition de champignons de 1901. — **Dr Labesse**..... 273

Les mémoires de l'abbé Gruget (suite). — **E. L**..... 281

L'ordre de la Croix. — **L. de Farcy**..... 297

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette (près Angers), septembre-octobre 1901 — **A. Cheux**..... 300

Chronique..... 302

Le Congrès eucharistique d'Angers. — La Loire navigable. — Les peintures de l'hospice d'Angers, par MM. Dauban et Guifard. — Une inscription de Beaufort. — Envois de la direction des Beaux-Arts au Musée et à la Ville d'Angers. — Legs du Dr Guignard et de M. Trinchot, à Angers. — Les manuscrits de Chevreul. — Dons de Mme Leferme, née David d'Angers. au Musée et à la Bibliothèque. — Les fêtes patriotiques de Saint-Florent-le-Vieil, Chemillé, Jallais. — Inscription du lieutenant Menou, aux Rosiers. — Nos compatriotes : MM. Fossey et la langue Sumérienne ; Boyer, lauréat des Jurés orphéoniques à Paris ; de Saint-Pern ; Descottes ; Dr Brin. — Rentrée de la Cour et des Tribunaux, discours de M. Bergé. — Un monument à Paul Henry. Son portrait, par M. Audfray. — M. Joubin et le Ministre de l'Instruction publique. — Mlle Marguerite Giraud, à l'Opéra-Comique. — Exposition d'horticulture. — Bouquinerie Angevine. — Les Concerts populaires d'Angers. — Nécrologie : MM. Léon Cosnier, Arthur des Nouhes, comte G.-E. de Contades, Achille Lynen. — **A. Z.**

Chronique bibliographique 324

Messire Jean Labbé, dernier recteur de Saint-Julien-de-Vouvantes avant le Concordat, par l'abbé Saint-Fort-Rondelou. — **Q. L.**

Digitized by Google

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Le commandant Bory, le héros des Passes du Ménam. — **J. Joûbert.** 325

Souvenirs de 1870. — I. Les journées de Josnes. — II. Saint-Georges-Buttavent. — **A. B.** 352

Paul Henry. — **Léon Philouze** 373

M. Max Richard. Discours de MM. Cormeray, Dominique Delahaye, comte de Romain et Deperrière 387

La Gaule Africaine : Haute-Guinée et Haute-Côte d'Ivoire. — **Dr Barot.** 396

Intérieur (poésie). — **Léon Philouze** 431

La Châtellenie de Marigné en Anjou ; sa composition en 1523 (suite et fin). — **L.-F. La Bessière** 432

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette (près Angers). Novembre-Décembre 1901. — Résumé des observations météorologiques faites pendant l'année 1901 à l'Observatoire de la Baumette (près Angers) 449

Chronique 453

Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — Rentrée de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie. — Rentrée des Facultés catholiques. — Le banquet du Vin d'Anjou, à Paris. — Inauguration de l'Exposition annuelle des Amis des Arts. — Concerts populaires. — Premier concert extraordinaire. — Conférences de M. l'abbé Houdebine, de M. Lerolle et de Mgr Pasquier, à l'Université ; de Ly-Chao-Pée à la Ligue de l'Enseignement; de M. le Dr Barot, à l'Union des Femmes de France ; de M. Sandberg, au Cirque-Théâtre ; de M. de Nordling, à la Ligue populaire pour le repos dominical. — Concerts Botrel; des Cadets de l'Anjou, à la Salle du Quinconce. — Auditions musicales aux Amis des Arts. — Fête de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de Chalonnes. — L'anniversaire de la bataille de Patay, à Contigné. — La fête de la 627e section des Vétérans des armées de terre et de mer. — La messe de la Croix-Rouge, à la Cathédrale. — La Loire navigable. — Une statue à Alfred de Musset. — Nos compatriotes : M. Eugène Porcher, M. Paul Décart, M. Georges Chesneau. — Nominations : M. de Villiers ; Prix de vertus ; Légion d'honneur : Mérite agricole. — Départ de M. le général Varigault. — M. le général Koch, commandant la 36e brigade. — Un aveugle licencié ès-lettres. — Don de Mlle de la Devansaye. — Découverte archéologique à Lué. — *Obituaire des Cordeliers d'Angers.* — **A. Z.**

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES : L. de Farcy, *Monographie de la Cathédrale d'Angers, le Mobilier ;* — Chanoine Bazin, *Pratique de la charité envers les familles ouvrières ;* — A. Chevalier, *l'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs Augustines ;* — A. Planchenault, *les Jetons angevins ;* — H. Baguenier-Desormeaux, *Choses vendéennes ;* — A. Houtin, *les Origines de l'église d'Angers ;* — Deniers angevins trouvés au Mans ; — Almada Negreiros, *l'île de San-Thomé ;* — J. Joûbert, *les Sapeurs-Pompiers d'Angers*, etc. — **Ch. U.**

Chronique bibliographique 507

Chronique et mémoires du chevalier Louis de Diesbach, page de Louis XI (1452-1527), publiés par le comte **Max** de Diesbach. — **Adrien Planchenault.**

Les Antiquitéz et Singularitéz de la ville de Rouen, par Taillepied. — **F. Ubald d'Alençon.**

GRAVURE

Les colonies françaises africaines (carte).

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 184-2.

Digitized by Google

Imprimerie-Librairie GERMAIN & G. GRASSIN

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud, ANGERS

EXTRAIT DU CATALOGUE

ALLARD (Abbé). L'ancien port de Prigny et le grand prieuré des Moutiers. In-8°. . . . . 5 »
— Notes sur Montjean. In-8°. 4 50
AMIRAULT. Manuel du Catéchiste. 2 vol in-12. . . . . 6 »
— Notes sur Montjean et ses seigneurs. In-8°. 3 50
BAGUENIER DESORMEAUX. Un conventionnel Choletais, Michel-Louis Talot. In-8°. . . . . 2 »
— Mémoires et documents concernant les guerres de la Vendée. In-8°. . . . . 5 »
BESSONNEAU. L'Anjou en 1900 : Un vol. grand in-4° avec gravures . 15 »
BLOUET. La vie de Messire Pierre Crestey, prêtre, curé de la paroisse de Barenton, au diocèse d'Avranches (en Basse-Normandie). In-8°. 4 50
BODINIER. Les Elections et les Représentants de Maine-et-Loire depuis 1789. In-8° . . . . . 4 »
BORIT. Viticulture de l'Anjou. In-12 . . . . . 1 50
BOUGLER. Mouvement provincial en 1789. — Biographie des députés de l'Anjou. 2 vol. in-8°. . . . . 10 »
BOURCIER. Essai sur la Terreur en Anjou. In-8° broché. . . . . 4 »
BOURGAIN (L.). L'Eglise d'Angers pendant la Révolution et jusqu'en 1870 (conférences faites aux Facultés catholiques d'Angers). In-8°. 5 »
CASTONNET DES FOSSES. L'Inde française avant Dupleix. In-8°. . . . 3 50
CHAMARD (Dom). Correspondance inédite concernant la Vendée militaire. In-8°. 2 50
— Le château et les seigneurs de la Tremblaye, près Doué-la-Fontaine. In-8°. 2 50
CHÊNE (Arthur du). Choses vues au 29e de Mobiles. In-12. . . . . 1 »
COUDRIN (Abbé). Notice historique sur le miracle des Ulmes. In-12. » 60
CRÉTON (Abbé). Notice historique sur la Maison des Récollets de Doué-la-Fontaine. In-12 . . . . . » 50
DAXOR (René). Poésies : Ode à David d'Angers, Ode à Daillière, Varia. Grand in-16. . . . . 2 50
DEDOUVRES (Abbé L.). Le Père Joseph, polémiste. In-8°. 7 50
— De Patris Josephi Turciados libris quinque . . . . . 3 »
— Le Père Joseph et le Sacré-Cœur. In-18. . . . . 1 50
DENAIS (Joseph). Armorial de l'Anjou. 3 vol. in-8°. . . . . 30 »
— Un moine au XIXe siècle, Dom Piolin. In-8°. . . . . 1 »
— Un musicien du XVIe siècle, Jehan Chardavoine, de Beaufort. In-8° 3 »
— Monographie de la cathédrale d'Angers : monument, sépultures, trésor, tapisseries, vitraux, etc., quatre tables, huit planches, grand in-8° de 525 pages, 50 sur papier Van Gelder : 20 fr. ; 95 exempl. seulement dans le commerce. . . . . 12 »
— Monog. de N.-D. de Beaufort-en-Vallée, in-12 de 563 p. (grav. et plan). 1 50
— Hist. de l'Hôtel-Dieu de Beaufort, in-12 de 176 p. . . . . 2 »
— Les victimes de Quiberon, d'après le général Lemoine, broch. in-8, tirée à 100 ex., pap. de Holl. . . . . 2 »
— Le Pape des Halles (René Benoist, angevin), in-8, pap. de Holl. (portrait). . . . . 3 »
DENIAU (Abbé). Mémoires sur la Guerre de la Vendée, par Louis Monnier. In-8°. . . . . 2 »
DUBREUIL (Abbé). Notre-Dame de Béhuard et son pèlerinage. In-8°. 1 »
DUMAS (Colonel). Historique du 71e régiment territorial d'infanterie. Les Mobiles de Maine-et-Loire. In-8°. . . . . 6 »
E. L. Le vieil Angers. La Tour de Villebon et ses alentours. In-8°. . 2 »
ESPINAY (D'). Notices archéologiques, 1re série, Angers. In-8°. . . . 6 »
— idem, 2e série, Saumur et ses environs. In-8°. . . . . 4 »
FARCY (L. de). Histoire et description des Tapisseries de l'Eglise Cathédrale d'Angers. Brochure in-8° . . . . . 1 »
FAYE (H.). Les Assemblées de la Généralité de Tours en 1787. In-8°, br. 1 50
FOCQUEREAU-LENFANT. Manuel pratique d'arboriculture fruitière. In-12. 3 50
FRÉGEOLIÈRE (De la). Emigration et Chouannerie. In-8° . . . . . 8 »
GAUTIER (Abbé Charles). Saint Marcoul, abbé de Nanteuil. In-12 . . » 50
GILLET (Abbé). Le Martyre de sainte Cécile. In-8° . . . . . » 50
— Le saint drame de Lourdes. In-8° . . . . . » 60
— Vie de Mgr Angebault, in-8° avec portrait . . . . . 5 »

Digitized by Google

GODARD-FAULTRIER. Monuments antiques de l'Anjou. In-8° 4 50
— Congrès archéologique à Saumur. In-8° . . . . . » 75
— Musée des Antiquités d'Angers. In-8°. . . . . 1 »
GONTIER. Règlement de Vie sacerdotale. In-12 (3e édition). . . . . 1 »
— Explication du Pontifical. In-12. . . . . 2 »
JOÛBERT (Joseph). La question de Madagascar. In-8° 1 50
LAIR (Adolphe). Mgr Freppel. In-8° 1 50
LALLIÉ (Alfred). Les cent trente-deux Nantais. In-8° 2 50
LEMIRE (Ch.). Le Laos Annamite. In-8° . . . . . 3 »
LENS (De). Université d'Angers du xve siècle à la Révolution française. Tome Ier : Faculté des Droits. In-8° . . . . . 5 »
LETOURNEAU (Mémoires de Grandet). Histoire du Séminaire d'Angers : 1659-1695. 2 vol. in-8° . . . . . 15 »
— Histoire du Séminaire d'Angers de 1695 à nos jours. In-8° . . . 5 »
— Les Saints Prêtres français du xviie siècle. Première série. In-8°. 4 »
— Les Saints Prêtres français du xviie siècle. Deuxième série. In-8° 4 »
— Les Saints Prêtres français du xviie siècle. Troisième série. In-8° 4 »
MONTZEY (Ch. de). Histoire de La Flèche et de ses seigneurs. 3 vol. in-8°. 21 »
Monument à la mémoire de J.-E. Lenepveu. Récit de l'inauguration : Une brochure in-8° . . . . . 1 »
MORIN. Manuel du Juré en matière criminelle. In-12. . . . . 2 »
NICOLLE. La culture pratique dans l'Ouest, améliorations et perfectionnements. In-12. . . . . 2 50
— Assolements et systèmes de culture In-12 . . . . . 3 50
Notice sur le R. P. Dom Leduc, fondateur de l'Institut des Servantes des Pauvres. Brochure in-8°. . . . . » 50
PASQUIER (Mgr). Vie de la Révérende Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier. 2 vol. in-8°. . . . . 8 »
PAULOUIN (Abbé). La Chouannerie du Maine et pays adjacents (1793, 1799, 1815, 1832). 3 vol. in-12. . . . . 7 50
PERRAUDIÈRE (Xavier de la). Mésanges, poésies. — Au Pays du Tuffeau, conte de Toussaint. 1 vol. in-16 jésus. 3 50
— Giboulées, poésies. In-16 jésus. 3 50
— Ode à la Grèce. In-16 jésus. . . . . » 75
— Rimes provinciales, in-16 jésus 3 50
PETITEAU. Quatuor Jesu Christi Evangelia. Evangelium secundum Matthæum. In-12. . . . . 2 »
— Evangelium secundum Marcum (sous presse).
— Evangelium secundum Lucam (sous presse).
— Evangelium secundum Joannem (sous presse).
PIOLIN (Dom Paul). Persécution des Religieuses de Saint-Joseph de Beaufort-en-Vallée pendant la Révolution. 2e édition. In-8°. . . . 1 »
PORT (C.). La Vendée Angevine. 2 vol. in-8°. . . . . 15 »
— Inventaire de l'Hôpital Saint-Jean. 1 vol. in-8°. . . . . 3 »
PORTAIS (Chanoine). La Servante de Dieu Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier. 2 vol. in-8°. . . . . 10 »
— L'abbé Gruget, curé de la Trinité d'Angers, sa paroisse, son diocèse, son temps (1751-1840). In-8°. . . . . 4 »
— Vie de Mlle de Melun, de Joseph Grandet (2e édition). In-12. . . 4 »
— La Doctrine catholique. (Le Dogme. La Morale). Deux vol. in-12. 6 »
QUERRUAU-LAMERIE. La Rossignolerie pendant la Révolution. Brochure in-8°. 1 50
— L'abbé Cotelle de la Blandinière. In-8° . . . . . 1 »
— Les Fusillades du Champ-des-Martyrs. In-8° 1 50
— Notice sur le Théâtre d'Angers (1755-1825). In-8° 3 50
— Notice sur la vie de Stofflet. Brochure in-8° . . . . . » 50
— Papiers inédits de Choudieu. — Notes sur la guerre de la Vendée. In-8°. . . . . 2 »
— Une victime de la Révolution, M. Huau de la Bernardrie. Brochure in-8°. . . . . » 50
RANGEARD. Histoire de l'Université d'Angers. Tome II. In-8° broché. 7 50
ROMAIN (Comte de). Cent jours en Orient. In-12 . . . . . 3 »
SAUDREAU (Abbé). Les degrés de la Vie spirituelle. Méthode pour diriger les âmes suivant leurs progrès dans la vertu. 2 vol. in-12. 7 »
— La Vie d'union à Dieu et les moyens d'y arriver, d'après les grands Maîtres de la Spiritualité. In-12. . . . . 3 50
SORIN (G.). Histoire du Lycée d'Angers. In-12 . . . . . 2 50
THORODE. Notice de la ville d'Angers. Manuscrit de la bibliothèque municipale d'Angers, avec notes. In-8°. . . . . 5 »
URSEAU (Abbé). L'Instruction primaire avant 1789 dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers. In-12 3
— Etude sur l'Instruction primaire avant 1789 dans le diocèse d'Angers ; documents inédits, Ire série. In-8°. 1 50

Digitized by Google

Coffres-Forts **PETITJEAN** incombustibles et incrochetables

36 Médailles Or et Argent — 6 Diplômes d'honneur — Hors concours

A. LEMANCEAU, Serrurier

ANGERS — 12, Rue Bodinier — ANGERS

DÉPOSITAIRE

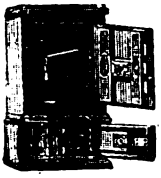

Ouvertures et réparations de tous systèmes

SERRURES ET VERROUS DE SURETÉ INCROCHETABLES

Résistant aux Pinces-Monseigneur

Médaille d'Argent, Exposition d'Angers

A. BERTRAND

RELIEUR-DOREUR

Ex-Adjudicataire des Travaux de la Ville d'Angers

MAISON FONDÉE EN 1860

Rue Saint-Laud, 56 — ANGERS

RELIURES DE LUXE — RELIURES ORDINAIRES

Boîtes de Bureaux et en tous Genres — Encadrements

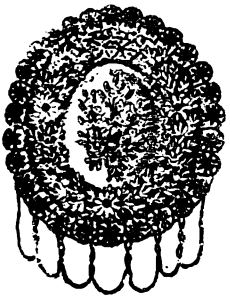

MANUFACTURE DE COURONNES MORTUAIRES

Exposition nationale Angers 1895 — Médaille d'Or

VICTOR ORAIN

42, rue Saint-Aubin, ANGERS

Croix et Bouquets en Perles — Fantaisies diverses

Tous les articles faits sur commande sont livrés dans la journée

Établissement Horticole ADOLPHE CACHET

VERRIER-CACHET

SUCCESSEUR

Rue du Quinconce, 52, et rue Franklin, 84

Exposition d'Angers 1895, grand prix d'honneur — Exposition d'Angers 1897, grand diplôme d'honneur

PLANTES DE SERRE ET D'APPARTEMENT -- CAMELLIAS ET PLANTES DE TERRE DE BRUYÈRE

Corbeilles de table et de fantaisie en plantes et en fleurs coupées -- Bûches artistiques

EMBALLAGE GARANTI POUR PLANTES ET CORBEILLES DE TOUTES SORTES

Tous renseignements et indications nécessaires pour les soins à donner aux plantes seront fournis sur demande

Digitized by Google

GRAND HOTEL

Place du Ralliement, ANGERS

Entierement éclairé pr la lumière électrique

Table d'Hôte

Restaurant

ASCENSEUR - TÉLÉPHONE

Appartements et quartiers d'étages spécialement agencés pour familles nombreuses

GRANDS SALONS pour **Noces et Soirées. — SALLE de FÊTES, CONFÉRENCES**, etc.

Pour la location de la salle, s'adresser au bureau de l'hôtel.

Photographie Berthault

MAISON FONDÉE EN 1856

R. MOREAU, SUCCESSEUR

1, Rue d'Alsace et Place du Ralliement — **ANGERS**

PHOTOGRAPHIE D'ART — INSTALLATION MODERNE

Spécialités de Procédés au Charbon et à la Gomme bichromatée

SÉRIE D'INSTANTANÉS POUR ENFANTS — GROUPES

Reproductions — Pastels — Agrandissements

PHOTOTYPIE

F. GUÉRY

ANGERS

Spécialités recommandées

GUIGNOLET, TRIPLE-SEC

CHERRY-BRANDY

DIGESTIF EXQUIS

MENTHE-PASTILLE

Liqueur GIFFARD - Angers

fait digérer, rafraîchit et parfume délicieusement la bouche

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google